

MAURICE BARRÈS

SCÈNES ET DOCTRINES

DU

NATIONALISME

« Telle est la gravité de notre situation intellectuelle que, sur les notions même les plus fondamentales et en apparence les plus faciles, l'ordre appartient aux purs rétrogrades, chez lesquels il demeure sans efficacité, tandis que le progrès demeure entièrement anarchique et dès lors radicalement stérile. »

AUGUSTE COMTE

PARIS

FÉLIX JUVEN, ÉDITEUR

122, rue Réaumur, 122

*Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays,
y compris la Suède, la Norvège et le Danemark*

MAURICE BARRÈS

SCÈNES ET DOCTRINES

DU

NATIONALISME

« Telle est la gravité de notre situation intellectuelle que, sur les notions même les plus fondamentales et en apparence les plus faciles, l'ordre appartient aux purs rétrogrades, chez lesquels il demeure sans efficacité, tandis que le progrès demeure entièrement anarchique et dès lors radicalement stérile. »

AUGUSTE COMTE

PARIS

FÉLIC JUVEN, ÉDITEUR

122, rue Réaumur, 122

*Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays,
y compris la Suède, la Norvège et le Danemark*

OEUVRES DE MAURICE BARRÈS

LE CULTE DU MOI, trois romans idéologiques :

- * **Sous l'œil des Barbares.** Nouvelle édition augmentée d'un examen des trois idéologies.... 1 vol.
 - ** **Un Homme libre.** Nouvelle édition..... 1 vol.
 - *** **Le Jardin de Bérénice.** Nouvelle édition..... 1 vol.
-

- L'Ennemi des Lois.** Nouvelle édition..... 1 vol.
 - Du Sang, de la Volupté et de la Mort.**..... 1 vol.
 - Un Amateur d'Ames.** Illustrations de L. DUNKI, gravées sur bois 1 vol.
-

LE ROMAN DE L'ÉNERGIE NATIONALE :

- LIVRE PREMIER : **Les Déracinés**..... 1 vol.
 - LIVRE DEUXIÈME : **L'Appel au Soldat**..... 1 vol.
 - LIVRE TROISIÈME : **Leurs Figures**..... 1 vol.
-

BROCHURES

- Huit jours chez M. Renan.** Une brochure in-32 (*Epuisée*).
 - Trois Stations de Psychothérapie.** Une brochure in-32..... 1 fr.
 - Toute Licence sauf contre l'Amour,** Une brochure in-32.. . . . 1 fr.
 - Le Culte du Moi.** Tirage spécial de la préface *Sous l'œil des Barbares.* Une brochure in-18 jésus.. 1 fr.
 - Stanislas de Guaita.** Une brochure in-8. (*Epuisée*).
 - La Terre et les Morts : Sur quelles réalités fonder la conscience française.** (*Epuisé*).
-

- UNE JOURNÉE PARLEMENTAIRE,** comédie de mœurs en trois actes 2 fr
-

PROCHAINEMENT

- Amori et Dolori sacrum** 1 vol.
- Les Bastions de l'Est.**..... 1 vol.

LIVRE PREMIER — NATIONALISME, DÉTERMINISME

1) POURQUOI JE PUBLIE CE LIVRE. — Je n'avais jamais soupçonné qu'aucun travail de lettres me donnerait la répugnance que je dois surmonter pour rassembler les feuillets de ce livre. Je crains qu'on ne la constate, car je ne me suis pas décidé à récrire, à resserrer et à fondre ces pages improvisées chaque jour aux feux de l'événement. Il vaut mieux que je coure à des travaux qui m'appellent, m'appellent et m'enivrent par avance. D'ailleurs elle est séchée dans tous les encriers de France, l'encre qui me servit à tracer quelques scènes principales de ce livre.

Avec quel enthousiasme, comme on chante la *Marseillaise*, non pour les paroles certes, mais pour la masse d'émotions qu'elle soulève dans notre subconscient, je détaillais sans me lasser le terrible psaume nationaliste !

« Doublons et redoublons ! disais-je. Dreyfus, Panama, Dreyfus ! Nous avons combattu deux fois. Nous avons lancé la francisque à deux tranchants. » Oui, comme nos pères de la légende, pour s'entraîner, entonnaient le bardit « Pharamond ! Pharamond ! » je répandais la double complainte : » Dreyfus et Panama. »

Chacun des articles que réunit ce volume fut l'expression spontanée et minutieusement exacte des mouvements de mon âme. J'ai vécu, et je ne voudrais point avoir vécu autrement. Mais tout de même j'aurais été infiniment plus calme, si j'avais distingué que ce tumulte se résoudrait dans une tactique parlementaire chétive et stérile. Je n'aurais pas cru utile de susciter tant de bons Français, si j'avais distingué qu'ils tourneraient en simples anti-ministériels.

Bons Français, je ne m'en dédis pas, mais bons à quoi ?

Nous avons trouvé dans Rennes notre champ de bataille ; il n'y manquait que des soldats. Parlons net : des généraux. Parlons plus net : un général.

Assurément je ne regrette point le rang où je m'étais placé, à Reuilly, comme à Rennes. C'était le premier, le plus exposé, mais d'où l'on voit les gestes avant que les obscurcisse la poussière qu'ils soulèvent. « Celle de mes vertus que vous appelez ma vertu politique et que j'aimerais mieux que

vous eussiez appelée mon dévouement à ma patrie, doux nom qui me charme toujours, ne m'a pas trop bien récompensé », écrivait Milton. Quant à moi, tout au contraire, j'ai été comblé de bénéfices. Outre que j'ai vu des histoires passionnantes, l'histoire et les passions du passé me sont devenues plus intelligibles.

Dans son orgueil où je distingue mal si je vois un candidat à la paralysie générale ou bien un rude pédant infatué de sa culture supérieure¹, Nietzsche a osé écrire que les hommes politiques sont des querelleurs à qui nous fournissons leurs arguments, des inférieurs que nous vêtons de nos livrées pour leur donner une raison d'être, des gladiateurs affamés de se battre et à qui nos doctrines qu'ils déforment aussitôt apportent tant bien que mal un prétexte.

Ce n'est pas juste². A mon avis, la grande objection contre les hommes politiques se réduit à ceci qu'on n'est point assuré que leurs affirmations soient loyales, c'est-à-dire qu'on doute toujours qu'elles soient l'expression complète de leurs méditations. Quant à nier qu'ils méditent, en vérité, ce serait excessif. Au reste, pour clore cet inutile débat, tenons-nous donc à la belle image, à la généreuse solution de Lamartine³ :

Ainsi quand le navire aux épaisses murailles,
Qui porte un peuple entier bercé dans ses entrailles,
Sillonne au point du jour l'océan sans chemin,
L'astronome chargé d'orbiter la voile
Monte au sommet des mâts où palpite la toile,
Et, promenant ses yeux de la vague à l'étoile,
Se dit : « Nous serons là demain ! »

Puis, quand il a tracé sa route sur la dune
Et de ses compagnons présagé la fortune,
Voyant dans sa pensée un rivage surgir,
Il descend sur le pont où l'équipage roule,
Met la main au cordage et lutte avec la houle.
*Il faut se séparer, pour penser, de la foule
Et s'y confondre pour agir.*

Agir, c'est bien. Mais s'agiter, ce n'est pas agir. Quand certaines circonstances favorables ont passé, il faut se détourner du terrain qui ne se prête plus aux espérances de notre raison. Il était raisonnable d'attendre quelque chose de la campagne dreyfusarde et de notre victoire rennaise. On s'endormit après avoir crié « bataille gagnée ». Faute d'un poing, Martin perdit son âne.

Chacun porte dans sa conscience des images douloureuses et vénérées auprès desquelles le monde est sans couleur. Un deuil, en ne laissant sur les objets aucune beauté qui pût m'attirer et en me disposant aux pensées graves, m'a rappelé à ma vraie destinée.

L'Evangile est terrible pour le serviteur qui avait enfoui son talent. Ai-je un talent ? Si faible qu'il soit, en interprétant les aventures de l'*Energie nationale* dans ces dernières années, j'ai mieux servi l'esprit français que par les trois cents réunions où j'ai dénoncé les parlementaires. Et même il n'est pas besoin pour servir la cause nationale que nous mettions dans nos livres un raisonnement patriotique. Dès l'instant que nous distribuons de l'ordre dans une œuvre passionnée, si nous chassons tout ce qui contrarie la justesse française, si nous appelons à la vie des éléments provinciaux, nous voilà utiles.

Depuis mon premier livre, livre d'enfant, *Sous l'œil des Barbares*, je n'ai donné au travail pour lequel je suis né que les instants que je dérobaux à ma tâche politique. Déjà je corrigeais les épreuves de l'*Homme libre* parmi les soucis d'une campagne électorale. Que ne puis-je légitimement espérer d'une méditation que rien ne distraira plus, quand des expériences variées m'ont désigné d'une manière certaine les objets où porter mon regard !

Toutefois, il convenait que je recueillisse ces pages. On y trouvera l'âme d'un partisan et l'atmosphère d'une bataille. Il y a des couleurs qui durant quelques semaines remplissent tous les yeux, et qui bientôt s'effacent, deviennent introuvables. J'en suis sûr, l'historien des tumultes français⁴ consultera plus tard ces pages fiévreuses. En outre, je suis heureux d'affirmer mes sentiments pour mes compagnons dans la minute même où je vais sur d'autres terrains poursuivre le combat qui nous a quelques instants fédérés. Enfin, il y a l'honneur, que je ne puis abandonner, d'avoir si bien délibéré et si bien lutté !

Ceux qui suivent ma pensée ont le droit de me demander compte des stades par où elle a passé. Ils trouveront ici ses premiers dépouillements ; ils

saisiront sa nécessité profonde dans certaines variantes où je l'essayai. Ils verront ma soumission à mon innéité.

Une lorraine du XVIII^e siècle disait d'un personnage que ; conque : « Je sais bien qu'il a le mérite du naturel, mais je ne sais pas si son naturel a du mérite. »

Si le lecteur est capable de nous opposer comme une raison cette jolie plaisanterie, qu'il se hâte d'aller plus avant dans notre livre, car il y verra sous mille formes que le problème n'est point pour l'individu et pour la nation de se créer tels qu'ils voudraient être, (oh ! l'impossible besogne !) mais de se conserver tels que les siècles les prédestinèrent.

2) LE NATIONALISME, C'EST L'ACCEPTATION D'UN DÉTERMINISME. — Rien d'odieux comme le polygraphe qui touche à tous les sujets. Et sans reviser les éruditions d'un auteur, je le dis superficiel dès l'instant que je ne sens point sous ses phrases une émotion en profondeur. Toute véritable sincérité s'accompagne d'un frémissement. Si l'écrivain ne m'apparaît point en quelque mesure comme un poète, c'est qu'il ne me dit point sa vérité.

J'avais à choisir entre quatre cents articles. Journaliste déjà vieux, je me suis souvent éparpillé ; c'était pour reconnaître mes limites et mes alentours. Les fragments que j'assemble dans ce volume, je ne les sauvai de l'immense ossuaire qu'autant qu'ils touchaient quelque point de mon véritable domaine. Mon domaine ! comme j'ai dit ce mot ! Entendez bien que je veux désigner non point un objet que je possède, mais un objet où je m'applique : mon champ d'étude.

Le jour où je prouverai ma définition de l'idée de patrie, c'est à savoir la Terre et les Morts, par quelque méditation sur les provinces d'Alsace et de Lorraine, peut-être alors mériterai-je qu'on dise : « Il est chez lui. »

Les jeunes gens qui lisent les prédications nationalistes et régionalistes murmurent : « Tiens, c'est intéressant », mais les raisons qui feraient ces questions vivantes en eux n'existent pas. Nationalisme, régionalisme trop souvent demeurent des théories. Je les ferai sentir non point comme des doctrines, mais comme des biographies, nos biographies à nous tous Français.

Ce travail, que je crois de gronde utilité, je l'ajourne⁵, parce que des amis en qui je me fie m'assurent que des vérités si constantes perdraient à être mêlées de scènes et de doctrines qui sont, les unes comme les autres, des

polémiques. Ces amis, le dirai-je, me détournaient de réunir, comme je fais ici, les témoignages de notre campagne anti-dreyfusarde. Quand ils virent que je passais outre, ils demandèrent qu'au moins ce livre ne s'intitulât pas *La Terre et les Morts*.

— Pourquoi, me disaient-ils, (en Alsace surtout), compromettre dans l'affaire Dreyfus, qui diviserait les anges eux-mêmes, une doctrine qui nous rassemble ?

Eh ! je le sais bien qu'il faudrait incorporer dreyfusisme et anti-dreyfusisme dans un type supérieur ; qu'il faudrait sauver ce qu'il y a du chevaleresque français chez l'anti-dreyfusien de bonne foi ; qu'il faudrait systématiser cette double tendance, et puis coordonner, s'il est possible, ces éléments d'abord contradictoires dans un idéal commun ! Toutes ces questions que j'ai prises ici par leurs côtés irritants, bientôt je les aborderai sans querelle, du sein même de ma petite patrie, c'est-à-dire dans l'atmosphère qui les justifie le mieux, et je placerai le lecteur au centre même de ma pensée pour qu'il l'embrasse totalement. Ainsi apparaîtra, sans que nul y puisse contredire, la vertu persuasive de ces vérités. Oui, telles qu'on les trouve dans plusieurs chapitres de ce livre, je les ai indiquées et senties trop loin de leur patrie naturelle qui est un pays frontière, la Lorraine. J'étais dans une sorte d'exil, et, pour tout dire, à la guerre. Mais peut-être paraîtra-t-il utile de suivre et d'accepter toutes les oscillations d'une méthode qui se forme. Toutes les saisons d'une pensée concourent à mûrir son fruit.

Dans ce recueil qui pourrait s'appeler *Dix ans d'études nationalistes*, on trouvera les premières constructions de la solide maçonnerie d'où nous primes toutes nos vues : *Un nationaliste, c'est un Français qui a pris conscience de sa formation. Nationalisme est acceptation d'un déterminisme.*

3) DE CÆLO IN INFERNA. — Les catholiques voient dans le patriotisme un prolongement de la morale. C'est sur les commandements de l'Eglise que s'assure leur idée de patrie. Mais si je ne suis pas un croyant ?

Pour un certain nombre de personnes le surnaturel est déchu. Leur piété qui veut un objet n'en trouve pas dans les cieux. J'ai ramené ma piété du ciel sur la terre, sur la terre de mes morts.

Mon *intelligence* est tentée de toutes parts, tout l'intéresse, l'émeut et la divertit. Mais il y a au plus profond de nous-mêmes un point constant, point névralgique : si l'on y touche, c'est un ébranlement que je ne pouvais soupçonner, c'est une rumeur de tout mon être. Ce ne sont point les sensations d'un individu éphémère qu'on irrite, mais à mon grand effroi l'on fait surgir toute ma race.

.....*Douce Antigone*, vierge âgée de vingt ans, tu voulais te dérober, te réserver pour l'hymen. Mais, Antigone aussi vieille que l'illustre race des Labdacides, il fallut bien que tu protestasses.

Créon est un maître venu de l'étranger. Il dit : « Je connais les lois de ce pays et je les applique. » C'est qu'il juge avec son intelligence. L'intelligence, quelle petite chose à la surface de nous-mêmes !

Antigone, au contraire, dans le même cas, intéresse son hérité profonde, elle s'inspire de ces parties subconscientes où le respect, l'amour, la crainte non encore différenciés forment une magnifique puissance de vénération.

Sous cette puissance de vénération qu'elle est également prédisposée à ressentir, la cité s'ébranle, se réconcilie autour d'Antigone.

Et voici qu'à son tour Créon, recevant d'un deuil plus que de ses raisonnements, tombe sur ses deux genoux.

Ainsi la meilleure dialectique et les plus complètes démonstrations ne sauraient pas me fixer. Il faut que mon cœur soit spontanément rempli d'un grand respect joint à de l'amour. C'est dans ces minutes d'émotivité générale que mon cœur me désigne ce que je ne laisserai pas mettre en discussion.

Long travail de forage ! Après une analyse aiguë et profonde je trouvais dans mon petit jardin la source jaillissante. Elle vient de la vaste nappe qui fournit toutes les fontaines de ma cité.

Ceux qui n'atteignent point à ces réservoirs sous-jacents, ceux qui ne se connaissent pas avec respect, avec amour et avec crainte comme la continuité de leurs parents, comment trouveront-ils leur direction ?

C'est ma filiation qui me donne l'axe autour duquel tourne ma conception totale, sphérique de la vie.

Tant que je demeurerai, ni mes ascendants ni mes bienfaiteurs ne seront tombés en poussière. Et j'ai confiance que moi-même, quand je ne pourrai plus me protéger, je serai abrité par quelques-uns de ceux que j'éveille.

Ainsi je possède mes points fixes, mes repérages dans le passé et dans la postérité. Si je les relie, j'obtiens une des grandes lignes du classicisme français. Comment ne serais-je point prêt à tous les sacrifices pour la protection de ce classicisme qui fait mon épine dorsale ?

Je parle d'épine dorsale et ce n'est point une métaphore, mais la plus puissante analogie. Une suite d'exercices multipliés à travers les siècles antérieurs ont fait l'éducation de nos réflexes.

Il n'y a pas même de liberté de penser. Je ne puis vivre que selon mes morts. Eux et ma terre me commandent une certaine activité.

Epouvanté de ma dépendance, impuissant à me créer, je voulus du moins contempler face à face les puissances qui me gouvernent. Je voulus vivre avec ces maîtres, et en leur rendant un culte réfléchi, participer pleinement de leur force.

D'autres se décomposent par l'analyse ; c'est par elle que je me recompose et que j'atteins ma vérité.

4) QU'EST-CE QUE LA VÉRITÉ ? — Ce n'est point des choses à savoir, c'est de trouver un certain point, un point unique, celui-là, nul autre, d'où toutes choses nous apparaissent avec des proportions vraies.

Précisons davantage. Combien j'aime cette phrase d'un peintre qui disait : « Corot, c'est un homme qui sait s'asseoir. »

Il me faut m'asseoir au point exact que réclament mes yeux tels que me les firent les siècles, au point d'où toutes choses se disposent à la mesure d'un Français. L'ensemble de ces rapports justes et vrais entre des objets donnés et un homme déterminé, le Français, c'est la vérité et la justice françaises ; trouver ces rapports, c'est la raison française. Et le nationalisme net, ce n'est rien autre que de savoir l'existence de ce point, de le chercher et, l'ayant atteint, de nous y tenir pour prendre de là notre art, notre politique et toutes nos activités.

5) PAS DE VEAU GRAS⁶. — Dans un article de *la Revue des Deux-Mondes*, M. René Doumic dresse le « Bilan d'une génération » et voici

comment il le résume : « Les beaux jours du dilettantisme sont définitivement passés. Le livre que M. Séailles consacrait naguère à Ernest Renan témoigne assez de cette espèce de colère contre l'idole de la veille. Les représentants les plus attirés du pessimisme, de l'impressionnisme et de l'ironie ont abjuré leurs erreurs avec solennité. C'est M. Paul Bourget, de qui nous enregistrons aujourd'hui la nette et significative profession de foi. C'est M. Jules Lemaître, si habile jadis à ces balancements d'une pensée incertaine et qui s'est ressaisi avec tant de vigueur et de courage. C'est M. Barrés, si empressé dans ses premiers livres à jeter le défi au bon sens et qui, dans son dernier, s'occupait à relever tous les autels qu'il avait brisés. »

M Doumic me permettra de lui présenter ma protestation : je ne relève aucun autel que j'aie brisé et je n'abjure pas mes erreurs, car je ne les connais point. Je crois qu'avec plus de recul, Doumic trouvera dans mon œuvre, non pas des contradictions, mais un développement ; je crois qu'elle est vivifiée, sinon par la sèche logique de l'école, du moins par cette logique supérieure d'un arbre cherchant la lumière et cédant à sa nécessité intérieure.

Je m'explique là-dessus, parce que M. Doumic n'est pas le seul à me faire une réception d'enfant prodigue. D'autres me donnent des éloges dont s'embarrasse mon indignité. Eh ! messieurs, mes erreurs, il s'en faut bien que je les « abjure » solennellement ou non : elles demeurent, toujours fécondes, à la racine de toutes mes vérités.

Si c'est mon illusion, elle est autorisée par tant de jeunes esprits qui m'ont gardé leur confiance, non parce que je les amusais (j'aime à croire que je suis un écrivain plutôt ennuyeux qu'amusant ; on est prié d'aller rire ailleurs), mais parce que je les aidais à se connaître ! Sans doute, mon petit monde créé par douze ans de propagande, par Simon, par Bérénice et par le chien velu, a été décimé par l'affaire Dreyfus. Je garde un souvenir aux amis perdus, mais notre première entente m'apparaît comme un malentendu ; nous n'étions pas de même physiologie. Seuls les purs, après cette épreuve, sont demeurés. C'est pour le mieux. Ils reconnaissent que je n'ai jamais écrit qu'un livre : *Un Homme libre*, et qu'à vingt-quatre ans j'y indiquais tout ce que j'ai développé depuis, ne faisant dans les *Déracinés*, dans *La Terre et les Morts* et dans cette « *Vallée de la Moselle* » (où j'ai peut-être mis le meilleur de moi-même) que donner plus de complexité aux motifs de mes premières et constantes opinions. Ils peuvent témoigner que dans la *Cocarde*, en 1894, nous avons tracé avec une singulière vivacité,

dont s'effrayaient peut-être tels amis d'aujourd'hui, tout le programme du « nationalisme » que depuis longtemps nous appelions par son nom.

Ce n'est pas nous qui avons changé, c'est l'« Affaire » qui a placé bien des esprits à un nouveau point de vue. « Tiens, disent-ils, Barrès a cessé de nous déplaire. » J'en suis profondément heureux, mais je ne fis que suivre mon chemin, et chaque année je portais la même couronne, les mêmes pensées sur un tombeau dans l'exil⁷.

Sur quoi donc me fait-on querelle ? Je n'allai point droit sur la vérité comme une flèche sur la cible. L'oiseau s'oriente, les arbres de mon pays pour s'élever étagent leurs ramures, toute pensée procède par étapes. On ne m'a point trouvé comme une perle parfaite quelque beau matin entre deux écailles d'huître. Comme j'y aspirais dans *Sous l'œil des Barbares* et dans *Un Homme libre*, je me fis une discipline en gardant mon indépendance. *Un Homme libre*, pauvre petit livre où ma jeunesse se vantait de son isolement ! J'échappais à l'étouffement du collège, je me libérais, me délivrais l'âme, je prenais conscience de ma volonté. Ceux qui connaissent la jeune littérature française déclareront que ce livre eut des suites. Je me suis étendu, mais il demeure mon expression centrale. Si ma vue embrasse plus de choses, c'est pourtant du même point que je regarde. Et si l'*Homme libre* incita bien des jeunes gens à se différencier des Barbares (c'est-à-dire des étrangers), à reconnaître leur véritable nature, à faire de leur « âme » le meilleur emploi, c'est encore la même méthode que je leur propose quand je leur dis : « Constatez que vous êtes faits pour sentir en lorrains, en alsaciens, en bretons, en belges, en juifs. »

Penser solitairement, c'est s'acheminer à penser solidairement⁸. Par nous, les déracinés se connaissent comme tels. Et c'est maintenant un problème social, de savoir si l'Etat leur fera les conditions nécessaires pour qu'ils reprennent racine et qu'ils se *nourrissent* selon leurs affinités.

Au fond le travail de mes idées se ramène à avoir reconnu que le moi individuel était tout supporté et alimenté par la société. Idée banale, capable cependant de féconder l'œuvre d'un grand artiste et d'un homme d'action. Je ne suis ni celui-ci, ni celui-là, mais j'ai passé par les diverses étapes de cet acheminement vers le moi social ; j'ai vécu les divers instants de cette conscience qui se forme. Et si vous voulez bien me suivre, vous distinguerez qu'il n'y a aucune opposition entre les diverses phases d'un développement si facile, si logique, irrésistible. Ce n'est qu'une lumière plus forte à mesure que le matin cède au midi.

On juge vite à Paris. On se fait une opinion sur une œuvre d'après quelque formule heureuse, qu'un homme d'esprit lance et que personne ne contrôle. J'ai publié trois volumes sous ce titre : « Le culte du Moi », ou, comme je disais encore : « La culture du Moi », et qui n'étaient au demeurant que des petits traités d'individualisme. Je crois que M. Doumic m'épargnera et s'épargnera volontiers des plaisanteries et des indignations sur l'égoïsme, sur la contemplation de soi-même, dont j'ai été encombré pendant une dizaine d'années. J'ai été un individualiste, et j'en disais sans gêne les raisons ; j'ai prêché le développement de la personnalité par une certaine discipline de méditation intérieure et d'analyse. Ayant longuement creusé l'idée du « Moi » avec la seule méthode des poètes et des romanciers, par l'observation intérieure, j'étais descendu, descendu parmi des sables sans résistance, jusqu'à trouver au fond et pour support la collectivité.

Voilà déjà qui nous rabat l'orgueil individuel. Le Moi s'anéantit sous nos regards d'une manière plus terrifiante encore si nous distinguons notre automatisme qui est tel que la conscience plus ou moins vague que nous pouvons en prendre n'y change rien.

Tous les maîtres qui nous ont précédés et que j'ai tant aimés, et non seulement les Hugo, les Michelet, mais ceux qui font transition, les Taine, les Renan, croyaient à une raison indépendante existant dans chacun de nous et qui nous permet d'approcher la vérité. Voilà une notion à laquelle pour ma part je me suis attaché passionnément. L'individu ! son intelligence, sa faculté de saisir les lois de l'univers ! Il faut en rabattre. Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles ne viennent pas de notre intelligence ; elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques. Selon le milieu où nous sommes plongés, nous élaborons des jugements et des raisonnements. La raison humaine est enchaînée de telle sorte que nous repassons tous dans les pas de nos prédécesseurs. Il n'y a pas d'idées personnelles ; les idées même les plus rares, les jugements même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée sont les façons de sentir générales et se retrouvent chez tous les êtres de même organisme assiégés par les mêmes images.

Dans cet excès d'humiliation, une magnifique douceur nous apaise, nous invite à accepter tous nos esclavages et la mort : c'est si l'on veut bien comprendre — et non pas seulement dire du bout des lèvres, mais se

représenter d'une façon sensible — que nous sommes la continuité de nos parents. Cela est vrai anatomiquement. Ils pensent et ils parlent en nous. Toute la suite des descendants ne fait qu'un même être. Sans doute, sous l'action de la vie ambiante, une plus grande complexité y pourra apparaître, mais qui ne le dénaturera point. C'est comme un ordre architectural que l'on perfectionne : c'est toujours le même ordre. C'est comme une maison où l'on introduit d'autres dispositions ; non seulement elle repose sur les mêmes assises, mais encore elle est faite des mêmes moellons : c'est toujours la même maison. Celui qui se laisse pénétrer de ces certitudes abandonne la prétention de penser mieux, de sentir mieux, de vouloir mieux que ses pères et mères, il se dit : « Je suis eux-mêmes. » Et de cette conscience, quelles conséquences il tirera ! quelle acceptation ! Vous l'entrevoyez. C'est tout un vertige où l'individu s'abîme pour se retrouver dans la famille, dans la race, dans la nation.

J'apprécie beaucoup une « lettre ouverte » que j'ai découpée dans le Times. A l'occasion d'une élection à la Chambre des communes, un M. Oswald John Simon, Israélite et membre d'une association politique de Londres, écrit : « ... Je suis tenu de déclarer ce qui suit pour le cas où j'entrerais dans la vie parlementaire : Si un conflit venait malheureusement à naître entre les obligations d'un Anglais et celles d'un juif, je suivrais la ligne de conduite qui paraîtrait en pareil cas naturelle à tout autre Anglais, c'est-à-dire que je suis ce que mes ancêtres ont été pendant des milliers d'années, plutôt que quelque chose qu'ils n'ont été que depuis le temps d'Olivier Cromwell. » La belle lettre ! Que la dernière phrase de ce juif est puissante ! Elle révèle un homme élevé à une magnifique conscience de son énergie, des secrets de sa vie. Mais quand même cet Oswald John ; Simon n'aurait pas saisi et formulé la loi de sa destinée, cependant il obéirait à cette loi. Et nous tous, les plus réfléchis et les plus instinctifs, nous sommes « ce que nos ancêtres ont été pendant des milliers d'années, plutôt que quelque chose qu'ils n'ont été que depuis le temps à Olivier Cromwell. »

Quand des libertins s'élevèrent au milieu de la France contre les vérités de la France éternelle, nous tous qui sentons bien ne pas exister seulement depuis Olivier Cromwell, nous dûmes nous précipiter. Je n'accourus pas « soutenir des autels que j'avais ébranlés », mais soutenir les autels qui font le piédestal de ce moi auquel j'avais rendu un culte préalable et nécessaire.

Les lecteurs et M. Doumic me pardonneront-ils cette explication *pro domo* ? Je ne mérite pas les reproches ni le veau gras de l'enfant prodigue. Je n'ai aucun passé à renier. Nous avons voulu maintenir la maison de nos pères que les invités ébranlaient. Quand nous aurons remis ces derniers à leur place (l'antichambre, — en style plus noble, l'atrium des

catéchumènes), nous reprendrons, chacun, selon nos aptitudes, les divertissements où se plurent nos aïeux.

On ne peut pas toujours demeurer sous les armes et il y a d'autres expressions nationales que la propagande politique, bien qu'à cette minute je ne sache pas d'œuvre plus utile et plus belle. Mais, après la victoire, nous ne penserons pas à nous interdire l'art total. « Ironie, pessimisme, symbolisme », (que dénonce M. Doumic) sont-ce là de si grands crimes ? Nous serons ironistes, pessimistes, comme le furent quelques-uns des plus grands génies de notre race ; nous verrons s'il n'y a pas moyen de tirer quelque chose de ces velléités de symbolisme que les critiques devraient aider et encourager, plutôt que bafouer — et ce rôle d'excitateur, de conseiller, serait digne de M. Doumic, — car en vérité, comment pourrions-nous avoir confiance dans la destinée du pays et aider à son développement, si nous perdions le sentiment de notre propre activité et si nous nous décourageons de la manifester par ces spéculations littéraires dont notre conduite présente démontre assez, qu'on avait tort de se méfier ?

6) NOTE SUR LES MOTS « RACE » ET « NATION FRANÇAISE ».
— Disons-le une fois pour toutes : il est inexact de parler au sens strict d'une race française. Nous ne sommes point une race, mais une nation ; elle continue chaque jour à se faire et sous peine de nous diminuer, de nous anéantir, nous, individus qu'elle encastre, nous devons la protéger.

Entre tant d'autres analogies propres à rendre sensible ce qu'est une nation, écoutez celle-ci qui me plaît :

Je comparerais volontiers une nation à ces puddings de pierres qui se forment le plus souvent dans les eaux vives et que l'on nomme conglomérats. Le mortier qui lie ces pierres est dû en partie à leur usure même et à leur mouvement. Quand cet amas est entraîné, des pierres s'y attachent et s'y soudent. Les couches se superposent. Mais si chaque élément de la couche externe garde à l'œil sa personnalité, il est pourtant solidaire, relativement aux actions physiques, de toutes les couches et de tous les éléments, aujourd'hui recouverte, qui se sont attachés à son premier noyau. Et cette solidarité crée sa résistance contre les forces naturelles. Qu'une pierre se détache du conglomérat, elle roule avec rapidité, s'use et devient poussière ; même si elle s'attache à quelque autre conglomérat, ce n'est que diminuée et en partie usée.

Ainsi l'individu me semble être lié à toutes ses ascendances mortes par le travail des individus et des sacrifiés qui l'ont précédé, comme la pierre l'est au conglomérat par le mortier qu'a formé le travail des couches successives.

LIVRE DEUXIÈME — L’AFFAIRE DREYFUS

Voici deux points de repérage :

A. — *Le général Billot a dit : « Quand nous avons été volés, nous avons regardé. Nous avons vu quelque chose de suspect qui remuait derrière un buisson. Nous avons tiré ; nous sommes allés voir. Il y avait un juif par terre. Les autres s’étaient enfuis. »*

B. — *Sandherr disait : « Si je vous montrais les noms des gens que nous payons en Allemagne, vous entreriez à la Trappe. »*

CHAPITRE PREMIER — POSITION DE LA QUESTION DREYFUS.

7) RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE MÉLINE. *Le peuple Crie : « Trahison » et le gouvernement dort⁹.* — Des flots d’ignominie sont versés sur le corps des officiers. Bien plus, un acte de trahison envers la France a été commis par un officier français ; cela est certain, puisqu’on ne discute que le nom de l’officier.

« De deux choses l’une : ou il va être établi que la justice militaire dans une si grave question a condamné un innocent et épargné le coupable, ou il va devenir évident qu’une tentative pour sauver un traître a pu s’assurer les concours les plus considérables *sans trouver dans le gouvernement du pays un acte ou un mot de protestation un peu nette*. Si encore les choses s’arrêtaient là ! « Mais, tout autour, on entrevoit d’autres figures. Des soupçons continuels planent sur un certain nombre d’officiers... » Ainsi parle Camille Pelletan, *Le Jour porte, on manchette*, ce titre : « Un Panama militaire ». La Petite République publie une chanson ayant pour refrain :

« L’horrible cri de la débâcle :
Trahis ! Nous sommes trahis ! »

Vous connaissez notre excitabilité héréditaire. Voici que la France entière, soldats, paysans, ouvriers, bourgeois, naïfs et sceptiques, sachant déjà le tarif d’un ministre, d’un député, d’un sénateur, se demandent maintenant quel est le prix d’un officier.

« Nous sommes trahis ! » c’est à ce cri que nos pères, en 1870-71, laissèrent la France céder le premier rang qu’elle n’a plus su reconquérir. Cette terrible clameur réapparaît. Et les mêmes hommes, ces parlementaires qui se vantent d’avoir su rétablir un tribunal révolutionnaire et une loi d’exception pour défendre leur situation personnelle, laissent s’éterniser une question qui rapidement pourrirait la France.

Il faut connaître les conditions du pays qu’on gouverne. La guerre franco-allemande n’est pas seulement à étudier parce qu’elle instruit sur le passé : elle conseille sur le présent.

On peut se fier à M. Alfred Duquet : tous les partis s’accordent à reconnaître qu’il a mis en œuvre des documents complets et sincères. Il procède pas à pas en citant ses témoignages. Son tempérament n’intervient pas dans son érudition ; et s’il le trahit parfois dans quelques appréciations, cela ne vaut point pour affaiblir la thèse que nous extrairons de son histoire, puisqu’on constate sur certains qualificatifs démodés, — ainsi le mot « les rouges » pour désigner les éléments politiques avancés, — que M. Duquet est un modéré, un ami de l’ordre. En réalité, comme il arrive souvent chez les hommes d’étude, M. Duquet est à la fois discipliné et indépendant. Il est soumis au pacte social en vigueur et en même temps audacieux à poursuivre la vérité dans le domaine spécial où il s’est appliqué.

Eh bien ! M. Duquet pense qu’une part principale de nos désastres en 1870-71 doit être attribuée au manque de confiance de la nation dans les chefs militaires ; et l’on voit bien que la nation avait raison, car les chefs souvent ne demandaient pas le succès aux tentatives qu’ils dirigeaient. Plusieurs fois nous avons pu vaincre ; ce qui nous empêcha de poursuivre des journées merveilleusement commencées, ce fut une attitude des chefs propre à justifier la défiance des soldats. Et le vocabulaire populaire très simpliste a dit « Trahison ! »

Une nation parle toujours une admirable langue synthétique. Ce qu’elle crie est plein de sens. Si l’on examine de près les documents que nous possédons pour établir la psychologie de Judas, nous voyons que cet immortel infâme n’agit point directement par cupidité, mais probablement par jalousie, ayant été désigné comme un traître par Jésus devant tous les apôtres et dans l’instant où Jean reposait sur la poitrine du maître. En outre, ce Judas était capable

de sentiments assez généreux, puisque, une fois Jésus condamné, il fut ému, jeta son argent et se pendit. Je rappelle cette psychologie probable de l'Iscaïote pour indiquer que le mot trahison signifie une certaine action indépendamment des mobiles qui déterminèrent son auteur. La trahison est un acte qui ne comporte point de circonstances atténuantes et qui se mesure socialement non aux intentions de l'auteur, mais aux conséquences de l'acte.

A côté de l'acte conscient qu'on a lieu d'attribuer à Dreyfus, il y a des actes aussi graves dans leurs conséquences, mais, infiniment nuancés dans leurs mobiles, également faits pour détruire la foi d'un pays dans l'armée.

Je laisse de côté la campagne de Lorraine, où, après les premières défaites et quand on avait résolu de se retirer sur Châlons, Bazaine n'eut qu'un but : se faire couper la route, à Borny, à Rezonville, à Saint-Privat, il ne cherchait qu'à se laisser mettre dans une telle situation qu'il parût contraint de se réfugier dans Metz. Dans ces trois journées, où les Frossard, les Lebœuf, les Canrobert, les Ladmirault se battirent avec un courage héroïque, ce maréchal ne souhaitait rien que leur échec et la réussite du plan que poursuivaient les Allemands. Il voulait se faire gagner de vitesse par l'ennemi et s'enfermer dans Metz pour y attendre l'heure obscure où les destinées de la France dépendraient de son intervention politique.

Metz et Bazaine, c'est acquis à l'histoire. Examinons avec Alfred Duquet ce qui résulte des documents impartiaux sur le siège de Paris.

Quand on entre dans le minutieux détail, on voit qu'à Paris la foi manquait aux chefs militaires, qu'ils eurent toujours un sourire de pitié sur les lèvres tant pour les propositions des hommes de science que pour les élans de la population. On entend dire parfois : « Ce qui a gêné la défense, c'est la peur de l'insurrection. » M. Duquet, peu porté à, l'indulgence pour ce qu'il appelle « les rouges », répond : « Si vous aviez bien conduit la défense au point de vue militaire, vous n'auriez rien eu à redouter de pareil. L'insurrection n'eût trouvé ni sa raison d'être morale ni ses éléments numériques. C'est votre état d'esprit et votre conduite qui faisaient son principe et sa force. »

Quel fut donc le raisonnement de Trochu ? Il se disait : « Pour que je sorte de la défensive et que j'attaque les lignes ennemies, il faut que je forme une armée active, indépendante de la garnison. Ce travail me demandera trois mois. Pendant ce temps, l'ennemi établira ses lignes d'investissement, et quand je pourrai sortir de Paris, je me trouverai impuissant à les renverser... » D'ailleurs, il ne croyait pas que les vivres dureraient jusqu'à la fin de janvier. Dès le 8 septembre, il ne calculait pas sur plus de deux mois d'approvisionnement ; le 15 octobre, il déclarait qu'on ne pourrait plus manger après le 15 décembre.

M. Duquet accumule des témoignages probants pour démontrer qu'il n'y avait pas à songer aux batailles rangées, aux grandes opérations militaires. A Paris — comme en province — la guerre de partisans et la guerre de siège restaient seules capables de donner des résultats, M. de Freycinet se trompa en s'obstinant à créer des armées impuissantes contre les vieilles troupes de Frédéric-Charles. Le propre du vrai général est de se rendre compte de l'instrument qu'il a en main et de ne pas prendre des conscrits pour des soldats. La guerre de partisans est à la portée de tout le monde ; elle n'exige que du courage et du patriotisme ; elle est venue à bout des plus belles armées. Les expéditions aventureuses, les marches de nuit, l'attaque des avant-postes ennemis, la rupture de la ligne de communication de l'armée assiégeante, l'enlèvement ou la destruction de ses convois auraient dû être journellement tentés par plus de 200,000 partisans.

Après Sedan, le grand état-major et les officiers de rang élevé montraient une confiance entière dans la terminaison rapide et brillante de la campagne, mais le vieux roi ne partageait pas cet avis. On trouve, en effet, dans les souvenirs de Louis Schneider (dont la crédibilité est incontestable puisqu'ils furent vus et annotés par Guillaume), les passages suivants : — Je pus lire au roi, dès le 7 septembre, le premier récit circonstancié des événements du 4 septembre, à Paris. Sa Majesté en eut une impression très fâcheuse, et elle s'écria aussitôt : « Eh bien ! que vous avais-je dit ? C'est seulement maintenant que la guerre commence. On va prêcher la levée en masse, comme en 1814, le soulèvement des paysans, qui nous a donné assez d'embarras. » Le 1er octobre, il disait encore : « Nous entendrons parler plus souvent de ces sorties, surtout quand les assiégés s'apercevront que, notre ligne ayant une étendue de quatre-vingt-dix kilomètres, nous sommes beaucoup plus faibles qu'eux sur chaque point en particulier. »

Cette tactique d'action énergique, ce harcèlement que redoutait le vieux roi, voilà précisément ce que réclamait la population civile dont l'ardeur fut admirable ; elle ne demandait pas qu'on fit des trouées, si c'était impossible, mais elle eût voulu diriger contre l'ennemi des chicanes de tous les instants, opérer de petites sorties, à des heures très diverses... Ces justes réclamations irritaient les professionnels. De vieux généraux dirent : « Ces blagueurs de gardes nationaux veulent absolument qu'on leur fasse casser la gueule ; on va les y mener. » Des journaux imprimèrent : « La garde nationale veut une saignée, nous allons la lui faire. » Dans l'historique d'un régiment prussien de la garde, il est écrit : « Rarement la vie humaine eut moins de valeur qu'à cette époque chez les

Français, car, de temps à autre, les généraux faisaient, semble-t-il, pratiquer une saignée pour se laver des accusations de trahison qu'on leur jetait à la face. »

Rivés à la routine, ennemis de Paris, mécontents d'eux-mêmes et d'autrui, humiliés par l'avalanche de leurs défaites lamentables, nos généraux ne possédaient ni la foi qui vient à bout des obstacles, ni l'expérience qui aide à les tourner. Ils n'avaient plus qu'une tactique, qu'une stratégie : arriver à faire accepter la capitulation par la population civile ; leur but n'était pas la victoire, c'était la reddition. Ils songèrent à faire saigner copieusement la garde nationale, pour l'anémier. Ce fut la journée de Buzenval. Ce 19 janvier, les gardes nationaux, dans leur ensemble, ont été d'un courage et d'un dévouement héroïques, et, pourtant, la façon déplorable dont MM. Trochu, Ducrot et Vinoy conduisaient le combat aurait justifié l'abattement et le découragement de troupes plus disciplinées et plus manœuvrières.

Les généraux trahirent la loi de la nation, parce qu'ils ne la partageaient pas. Voilà dans quelle terrible vérité est en voie de se fixer l'histoire de la guerre franco-allemande.

Eh bien ! le passé doit donner des conseils au ministère Méline. Si l'histoire ne réhabilite pas ceux qui par faiblesse, par insuffisance, par défaut de raison « trahissent » ce qu'on attend d'eux, notre gouvernement, inapte à faire taire les traîtres quels qu'ils soient, ne passera-t-il point à la postérité comme un gouvernement de traîtres ? Après avoir appelé nos parlementaires des panamistes, faudra-t-il les enregistrer encore comme des Dreyfus !

8) LA FORMULE DE DÉROULÈDE. — La campagne inventée par un certain nombre de personnes et qu'on appelle « l'affaire Dreyfus » est un exemple de la dissociation et de la décérébration de la France. En même temps elle ajoute à notre division et au trouble de notre mentalité nationale.

Aussi la formule de Déroulède est-elle vraiment très puissante.

« Il n'y a aucune probabilité, disait-il, que Dreyfus soit innocent, mais il est absolument certain que la France est innocente. »

9) ALFRED DREYFUS EST UN SYMBOLE¹⁰. — Très peu de dreyfusards s'associent étroitement MM. Mathieu Dreyfus et Bernard Lazare qui affirment savoir que Alfred Dreyfus est un innocent.

En effet sur quoi fonder l'hypothèse d'une erreur judiciaire ? Ni vous ni moi nous ne connaissons le dossier (et nous ne le connaissons jamais) ; par conséquent, nous ne pouvons émettre aucune opinion, mais seulement nous en rapporter à ceux qui le manièrent.

— Ils sont suspects, me répond un dreyfusard.

— Suspects de quoi ?

— L'Etat-Major a sacrifié Dreyfus pour plaire aux jésuites.

Cela n'est point sérieux. Un autre dreyfusard me dit qu'au début l'Etat-Major s'est trompé de bonne foi et qu'il s'entête maintenant dans l'erreur par esprit de corps.

— Pourquoi Billot, Cavaignac, Zurlinden, etc., se seraient-ils solidarisés avec l'Etat-Major, si celui-ci avait commis le crime d'accabler un innocent ? Non, laissez cela ! vous êtes dans les hypothèses. Vous pourriez en construire de pareilles tout aussi aisément et même plus aisément en faveur du premier condamné venu, car Dreyfus n'a même pas pour plaider sa cause devant l'imagination ce je ne sais quoi à la française qu'eurent d'autres criminels tels que Mandrin, Cartouche, ou plus récemment M^{me} Lafargue.

La plupart des dreyfusards, j'en fis mille fois l'expérience, si vous examinez avec eux leurs raisons de croire à l'innocence, vous interrompent très vite :

— Eh ! Dreyfus ! il s'agit bien de lui ! Et quand ce serait la dernière des canailles ! C'est possible, je vous l'accorde, mais...

Ici, notre dreyfusard, avec des yeux allumés par la passion, révèle sa pensée profonde, son vrai mobile, son ferment. Tantôt il nous dit :

— C'est honteux de voir comment la soi-disant trahison de Dreyfus est exploitée par les cléricaux.

Tantôt :

— Je ne peux pas admettre qu'une forme légale soit violée, fût-ce contre le pire des criminels.

Et encore :

— Jamais nous n'avons eu une aussi belle occasion de démolir l'armée.

C'est bien dommage qu'un maître du pittoresque moral, tel qu'Anatole France, qui note comme pas un l'accord de la pensée et des grimaces, ne soit pas disposé à développer dans trois saynettes ces trois phrases essentielles. S'il les éclairait par la physionomie de ceux qui les prononcent, vous classeriez assurément dans l'une des catégories qu'elles étiquettent chacune des personnes avec qui vous vous querellez sur l'affaire.

L'immense majorité des dreyfusards sont déterminés par des préoccupations qui n'ont rien à voir, avec l'hypothèse de l'innocence.

Pour les uns, il s'agit de porter un coup à *l'antisémitisme*. M. Joseph Reinach constate que les haines de race ont trouvé dans l'Affaire Dreyfus une raison puissante d'accroissement ; il cherche à supprimer l'excitation antisémite en réhabilitant Dreyfus et bien plus en le montrant comme la victime de perfides fanatiques.

Pour d'autres, il s'agit d'abolir la juridiction militaire. Ces messieurs insistent sur une version qu'ils présentent comme une certitude, d'après quoi une pièce aurait été illégalement communiquée au conseil de guerre. Au nom des *Droits de l'homme et du citoyen*, des protestants et des libéraux chez qui perçait l'anarchiste (songez à M. Francis de Pressensé), nient qu'aucune considération d'ordre général autorise à commettre un acte d'exception¹¹ ou qu'il puisse y avoir des catégories soumises à des règles particulières.

Pour d'autres, enfin, il s'agit de détruire l'armée. M. Jaurès et ses amis se sont chargés assez bruyamment de publier cette utilisation de l'affaire Dreyfus. Qu'il y ait d'importantes réformes à exiger de l'armée, certes ! Et à l'occasion de la campagne de Madagascar, combien n'eût-elle pas été utile à la conservation nationale, cette même audace révolutionnaire que M. Jaurès déployé maintenant au détriment de la patrie ! Oui, au détriment de la patrie, puisqu'il tâche à tout détruire avec le seul bénéfice de réhabiliter un condamné, et ajoutons-le, au détriment du parti socialiste, puisque ce parti ne pourrait triompher que par une propagande toute différente de l'antimilitarisme, c'est-à-dire en faisant comprendre que les points principaux de son programme sont compatibles avec les nécessités d'un grand Etat dans l'Europe présente.

Tels sont les dreyfusards de la première heure. Que leur homme soit innocent ou coupable, qu'en savent-ils ? Leur raison qui ne possède pas les éléments pour apprécier ce fait n'a qu'à recueillir la vérité judiciaire. Mais il faut qu'ils transforment un fait d'ordre judiciaire en question sociale. Pourquoi ? Pour faire triompher diverses préoccupations qui leur tiennent à cœur et qui n'ont rien à voir avec le problème proposé aux juges du conseil de guerre. Aussi disent-ils que Dreyfus est un symbole¹². Entendez que des intrigants politiques ont ramassé ce petit juif comme une arme, comme un couteau dans la poussière.

10) JE JUGE LE SYMBOLE DREYFUS PAR RAPPORT A LA FRANCE¹³. — La mise en liberté du traître Dreyfus serait après tout un fait minime, mais si Dreyfus est plus qu'un traître, s'il est un symbole, c'est une autre affaire : c'est l'affaire Dreyfus ! Halte-là ! Le triomphe du camp qui soutient Dreyfus-symbole installerait décidément au pouvoir les hommes qui poursuivent la *transformation de la France selon leur esprit propre*. Et moi je veux conserver la France.

C'est tout le nationalisme, cette opposition. Vous songez et vous prétendez nous plier sur vos songeries. Nous constatons les conditions qui peuvent seules maintenir la France et nous les acceptons.

En vérité, je m'inquiète bien de savoir ce que valent dans un cabinet clos vos « généreuses » préférences !

In abstracto, on peut soutenir celle thèse-ci et cette thèse-là, on peut, selon le cœur qu'on a, apprécier ou déprécier l'armée, la juridiction militaire, les luttes de race. Mais il ne s'agit pas de votre cœur ; il s'agit de la France et ces questions doivent être traitées par rapport à l'intérêt de la France.

Il ne faut pas supprimer l'armée, parce qu'une milice ne suffirait point, je vous prie de le croire, en Lorraine.

Il ne faut point supprimer la juridiction militaire parce que certaines fautes insignifiantes chez le civil deviennent par leurs conséquences très graves chez le militaire.

Il ne faut point se plaindre du mouvement antisémite dans l'instant où l'on constate la puissance énorme de la nationalité juive qui menace de « chambardement » l'Etat français.

C'est ce que n'entendront jamais, je le crois bien, les théoriciens de l'Université ivres d'un kantisme malsain. Ils répètent comme notre Bouteiller : « Je dois *toujours* agir de telle sorte que je puisse vouloir que mon action serve de *règle universelle*. » Nullement, messieurs, laissez ces grands mots de *toujours* et d'*universelle* et puisque vous êtes Français, préoccupez-vous d'agir selon l'intérêt français à cette date.

11) DIALOGUE SUR LA VÉRITÉ ABSOLUE ET LA VÉRITÉ JUDICIAIRE¹⁴. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation était saisie d'une demande en révision. On croyait que cette Chambre innocenterait Dreyfus (et c'est bien ce qu'elle eût fait sans l'intervention de M. Quesnay de Beaurepaire, sans la fondation de la « Patrie française » et sans le vote du Parlement qui par une loi la dessaisit) ; on croyait d'autre part que le colonel Picquart passerait devant un conseil de guerre. Dans ces circonstances deux Français se rencontrèrent.

— Un conseil de guerre ! s'écria l'un. Ah ! tant mieux ! Il nous fournira une vérité, enfin. Entendons-nous bien, ce ne sera pas la *vérité absolue*. Celle-là, aucune institution ne la fournit et personne ne la possède ; elle n'est pas de ce monde. Il faut le grossier optimisme religieux de certains ignorants pour nous la promettre. Le conseil de guerre, comme toute juridiction, nous fournira une *vérité judiciaire* et nous aurons à la respecter.

— Assurément, répondit l'autre, la société ne serait point intelligible si l'on méconnaissait le relativisme universel. Pour nous, qui comprenons le rôle des lois dans un pays, nous attendons des tribunaux non la *vérité*

absolue, mais la *vérité judiciaire*. Et cette vérité est, entre toutes, d'autant plus respectable qu'elle actionne la gendarmerie. Mais voici la difficulté : peu après la décision du conseil de guerre, nous aurons la décision de la Cour de cassation ; elle aussi nous fournira une vérité judiciaire. Or, je vous le demande, si ces deux vérités se contredisent, qu'advient-il ?

— Vous faites une supposition !

— Elle est plausible. La connaissance que je crois avoir du dossier et de l'état d'esprit militaire et surtout les efforts désespérés des avocats de Picquart m'engagent à croire que ce prévenu sera condamné. De même, ce que je crois savoir des dispositions avec lesquelles la Chambre criminelle examine ce qu'elle possède du dossier Dreyfus et la secrète sécurité des amis de cet ex-capitaine m'autorisent à penser qu'on annulera le procès de 1894.

— Picquart déshonoré et enfermé, Dreyfus réhabilité et libéré ! la culpabilité du colonel, l'innocence du capitaine, voilà donc les deux vérités vers lesquelles nous nous acheminons. Pauvre pays !

— Eh bien ! pour ce pauvre pays, que vont faire, dans une telle situation, ceux qui l'aiment et qui placent son intérêt au-dessus de toutes les intrigues de partis et d'argent ? (*Ici, un silence prolongé.*)

— Ce qu'il faut faire ! Je vois mieux la règle que dès le début on devait observer. Il ne fallait pas engager le procès de Dreyfus. Sa trahison constatée, il fallait exiger sa démission et l'envoyer se faire pendre ailleurs.

— Comment ! le soustraire aux lois ! La *Raison d'Etat*, alors ?

— Laissons ce vieux mot qui désigne la raison du pouvoir royal se tenant au-dessus des divers groupes de la nation. Aujourd'hui, à vrai dire, il n'y a plus de raison ni de pouvoir que dans la nation elle-même. C'est l'*intérêt national*, le *salut public* qui devrait intervenir et interdire un procès d'où fatalement allaient découler des difficultés graves que notre France *dissociée et décérébrée* n'est pas en mesure de résoudre.

— L'idée d'arracher un criminel à son châtiment légal me met en désarroi.

— On vous eût épargné l'impression désagréable que vous en ressentez. Vous n'auriez rien su. Les ministres ne sont pas faits pour avoir une voiture au mois, pour dîner à la droite de la maîtresse de la maison aux tables où il n'y a pas d'académicien et pour accueillir avec bonhomie leurs vieux camarades ; ils doivent examiner attentivement les faits et prendre des mesures selon les conditions générales du moment.

— C'est au général Mercier que vous en avez ?

— Nullement. Chacun sait bien qu'étant donnée la situation un peu délicate d'une armée dans une démocratie, il ne se peut pas qu'un grand chef militaire prenne des décisions politiques. Le général Mercier a appliqué les lois militaires en honnête soldat et sans y mêler des préoccupations de gouvernement qui ressortaient plutôt ses collègues du ministère.

— Poincaré et Barthou prétendent qu'ils n'ont rien su.

— Ont-ils eu de la chance ! Ça ne devait pas être aisé d'ignorer totalement une histoire aussi tapageuse !

— Dites-moi, vous voyez bien que personne n'est chargé en France du salut public, personne n'incarne la raison nationale. Si l'on essayait d'une revision de la Constitution ? Ne pourrait-on pas trouver dans une nouvelle distribution des pouvoirs le moyen de forcer quelqu'un à prendre des responsabilités ?

— Oui, une revision de la Constitution, ça intéresse toujours le malade. Il serait raisonnable certes de mettre quelque autorité au sommet du gouvernement, de donner à la République une tête et un centre. Mais, mon idée, vous le savez, c'est la réfection de la France par la connaissance des causes de sa décadence. Et, d'abord, voyez-vous, nous avons perdu le sens du relatif, et puis nous nous habituons à manier des mots sous lesquels il n'y a rien..... Lavissee, en principe, c'est un esprit excellent, n'est-ce-pas ? Eh bien ! il vient d'écrire une lettre publique sur l'affaire, qui se termine par cette affirmation que si le conseil de guerre lâche Picquart, *la France redeviendra une conductrice des peuples* ! Pesez de tels mots ! Ils sont vides. Qu'est-ce qu'ils signifient dans la bouche d'un historien ? Chez un orateur de comice agricole, je ne cherche pas, ça veut dire : « Boum, boum, en avant la musique... » Mais un Lavissee ! Les mêmes causes générales d'ordre politique et philosophique qui amènent un tel cerveau à se contenter avec des mots flatulents nous ont certainement déterminés, au début de l'affaire Dreyfus, à vouloir punir ce traître quand nous n'étions pas assurés d'être assez forts pour user de ce droit, et ensuite à vouloir le libérer, sans avoir prévu si la guerre civile n'en résulterait point. Au nom du salut public, il ne fallait pas qu'il existât de question Dreyfus, ou bien depuis des années il eût fallu préparer le corps national à une telle secousse par diverses mesures tonifiantes.

— Mais enfin dans l'état des choses, comment agir pour le mieux ?

— Il y a des Français qui nettoient leurs fusils. D'autres, en petits comités, dressent des listes de proscription. Moi, j'attends les solutions du conseil de guerre et de la Cour de cassation. J'ai reconnu ces institutions implicitement par le fait de ma naissance de père et mère français, et je les subventionne chaque année pour qu'elles me fournissent des vérités.

— Vous parlez, sainement, mais on est un peu excité. Puis, tout à l'heure vous admettiez que ces vérités se contrediraient. Alors ?

(Nouveau silence.)

— Eh bien, mon cher ami, je crois que je trouverai en moi la force d'accepter cette contradiction, et, par raison nationale, de soumettre ma raison individuelle.

(Autre silence.)

— Il se peut que vous soyez ce héros. Mais, chez beaucoup, la difficulté de respecter deux vérités légales et contradictoires se compliquera de passions diverses. Songez aux suspicions semées, aux intérêts lésés. Pour doubler cette opposition de la justice civile et de la justice militaire, nous avons, toutes prêtes en nous, des haines de personnes, des rancunes de partis, une guerre de races. La France est bien malade.

— Jamais elle ne le fut davantage. Dans cette atmosphère on s'explique les pires singularités de l'histoire : Lavoisier guillotiné et Bonjean fusillé.

— Ah ! comme vous avez dit cela ! je m'explique que vous espériez garder votre sang-froid et soumettre vos passions à la raison nationale ! Dans cette crise où tout nous affole, vous satisfaites vos dispositions naturelles qui sont de comprendre, et, quand nos poings instinctivement se serrent, vous détournez et dépensez votre activité en études de psychologie sociale.

— Gardez-vous de m'attribuer de cruelles curiosités ! Je ne suis pas si simple de jouir de mon développement propre dans la décadence de mon pays. Et d'ailleurs, pour un Français de notre temps, un document vraiment précieux, ce n'est point ces bouillons de culture où grouillent sous nos yeux attristés toutes les espèces mortelles à une nation. Ils nous rendent intelligible la décomposition des sociétés ? Hé nous sommes familiarisés avec les conditions de la mort. Le rare, l'inédit, l'inouï, l'inconnu qu'il faudrait nous présenter, c'est les conditions de la vie. Nous n'avons pas, à cette heure, les moyens de comprendre les époques où notre nation unie, orientée et débordante, jouait un rôle de premier ordre dans le monde. Voilà des éléments d'études dont nos jeunes historiens, préoccupés d'expliquer le passé par le présent, sont démunis. Et certainement ce n'est pas cette mauvaise petite histoire malsaine qui comblera cette désolante lacune de notre éducation.

CHAPITRE II — LES INTELLECTUELS OU LOGICIENS DE L'ABSOLU

12) ZOLA. — M. Emile Zola est intervenu avec un immense éclat en faveur de Dreyfus et contre l'armée. Il s'est déterminé sur une démarche de M. Leblois, que lui amenait M. Marcel Prévost.

Peu de cas aussi intéressants. Ici les choses du dehors n'influèrent pas. M. Zola était prédestiné pour le dreyfusisme. Il obéit à de profondes nécessités intérieures.

Qu'est-ce que M. Emile Zola ? Je le regarde à ses racines : cet homme n'est pas un Français :

Je respecte ou plutôt je désire respecter mes aînés dans mon métier. Pourquoi ? Parce que « on ne saurait concevoir une idée plus fausse que celle d'une humanité plane, si j'ose dire, où il n'y aurait ni subordination, ni liens réciproques, ni chaîne des morts aux vivants, ni déférence, ni respect. » Ainsi parle Renan. Je n'altérerai pas, fût-ce dans cette bagarre et quand lui-même traite en canailles ceux qui contrarient ses illusions, la figure de M. Zola. Il se prétend bon Français ; je ne fais pas le procès de ses prétentions, ni même de ses intentions. Je reconnais que son dreyfusisme est le produit de sa sincérité. Mais je dis à cette sincérité : il y a une frontière entre vous et moi. Quelle frontière ? Les Alpes.

Nous ne tenons pas nos idées et nos raisonnements de la nationalité que nous adoptons, et quand je me ferais naturaliser Chinois en me conformant scrupuleusement aux prescriptions de la légalité chinoise, je ne cesserais pas d'élaborer des idées françaises et de les associer en Français. Parce que son père et la série de ses ancêtres sont des Vénitiens, Emile Zola pense tout naturellement en Vénitien déraciné.

Les esprits perspicaces ont toujours senti ce qu'il y a d'étranger, voire d'anti-français dans le talent de Zola. Chacun de nous, autant qu'il participe du goût français, répugne à l'encombrement des Rougon-Macquart. Taine, qui avait beaucoup connu le jeune Zola, disait : « C'est le Bassan. » Comme le peintre vénitien de ce nom qui avait conservé la manière brillante des anciens maîtres, mais gâtée de vulgarité, l'auteur des Rougon-Macquart a de l'éclat, de l'abondance, avec je ne sais quelle précipitation et des grossièretés de manœuvre. Comparez encore tant

de pages où il vous offense aux images en couleurs, aux caricatures sales et pesantes qu'on voit aux kiosques d'Italie.

Voilà pour ses procédés d'expression, pour sa virtuosité ; mais mieux encore, par sa pensée et par sa foi profonde, il reproduit un type très fréquent dans l'Italie moderne : l'homme qui se recommande à tout propos des idées « positivistes », qui les vulgarise et qui, hâtivement, essaye d'appliquer leurs conclusions dans tous les ordres de la connaissance.

Un Lombroso, très frappé des rapports qu'il y a entre le physique et le moral, trouve que c'est bon pour le vulgaire de parler d'« assassins », de « canailles », et il veut qu'on dise des « dégénérés », des « ataviques ». Dans le même esprit, Zola s'agace quand on flétrit des chéquards ou des traîtres :

— Ah ! mon bon ami ! ce sont des hommes ! c'est l'humanité ! Vous faites le procès des conditions fatales de toutes sociétés ! Il y a toujours ou, il y aura toujours des traîtres et des concussionnaires ! Comme vous êtes jeune, peu scientifique !...

Ce qu'il y avait de prédisposition étrangère chez le jeune Zola fut encore fortifié par les récriminations contre la justice française au milieu desquelles il fut élevé. L'esprit ne peut se dégager de certaines habitudes de penser qui nous sont imposées par l'éducation et par le milieu dans cet âge de la première jeunesse où nous sommes aussi malléables que la cire molle.

Aussi bien, puisque le maître du « roman scientifique » n'a pas eu de gêne à confier son examen physiologique au docteur Toulouse, il me permettra de le palper. On le voit nettement, Zola est un de ces hommes qui éprouvent un besoin continuel de porter des défis. Il faut qu'ils exercent leur volonté, sans arrêt, contre les autres et contre eux-mêmes. En art, il se piqua toujours d'être des partis extrêmes, avec les « révolutionnaires ». Inutile de rappeler des outrances qui tant de fois irritèrent l'attention publique. Comme il avait juré d'« enfoncer » Hugo, de qui il citait les vers sans les mettre la ligne, il jura de se faire maigrir, et puis de travailler tous les jours, à heures fixes, à la tâche, etc. Je déballe. C'est un maniaque d'effort, qui s'enivre d'abus de volonté.

Par une conséquence naturelle, peu d'hommes ont été vilipendés comme Zola. Il a vu des subalternes préférés par l'Académie et ses lecteurs eux-mêmes rougir de le lire. Son immense notoriété demeure de mauvais aloi. Cela tient à son amour incontestable des bagarres, mais plus encore à sa qualité profonde d'étranger. C'est sincèrement qu'il pense nous rapprocher de la Vérité et nous rectifier ; en nous redressant selon son type, il nous froisse, il excite nos répugnances secrètes. Il a écrit la *Débâcle* sans tenir compte du point de vue français et n'a certainement pas compris qu'il blessait le monde militaire. Toutes les professions ont leurs susceptibilités ; elles les témoignent à leur manière. M. Zola prit en dégoût profond la manière militaire. Aujourd'hui il croit saisir l'occasion de « river leur clou » aux officiers. Moins soucieux du fond de l'affaire que du rôle à y jouer ; convaincu d'avoir épuisé les succès littéraires et que l'action politique réserve à sa réputation vieillissante un été de la Saint-Martin ; dédaigneux, comme la plupart de nos visiteurs, à l'égard de la province et de tout ce qui n'est pas le Paris artistique et boulevardier ; insensible à nos vénérationes que son âme étrangère ne peut même pas imaginer ; excité par un atavisme que notre âme nationale ignore, il s'entêtera et prolongera, comme un tonnerre vengeur sur la France, le bruit de cette casserole qu'il vient de s'attacher et qui fait le genre de tapage que depuis trente ans il confond avec les foudres de la gloire.

13) QU'EST-CE QU'UN INTELLECTUEL ? — Qu'entendait-on, de part et d'autre, au cours de l'affaire Dreyfus par un « intellectuel » ?

M. Albert Métin, alors, étudiant et qui depuis a publié une bonne enquête sur le socialisme en Australie, m'écrivait en 98, après avoir lu les articles que je reproduis : « Pourquoi employer, comme Taine l'a fait malheureusement, les mots scientifiques d'une façon qui n'est pas scientifique, je veux dire en leur attachant un sens ; défavorable ? Rappelez-vous les images et les comparaisons des *Origines de la France-contemporaine*. Quand un savant dit *superficiel*, *dégénéré*, il ne laisse pas dans ces mots le sens péjoratif qu'ils ont dans la conversation. Eh bien ! du mot *intellectuel* pourquoi ne pas faire une simple étiquette recouvrant une définition ? La définition se trouve dans Rosmersholm. Ulrie Brendel dit à Rosmer : « Mortensganrd est un habile homme, il ne veut que ce qu'il peut. » L'intellectuel est au contraire l'*homme d'art ou de science qui n'a pas le pouvoir et qui pourtant se forme un idéal social*. Les journalistes et les députés auraient-ils seuls la parole sur la chose publique parce qu'ils disposent des principaux instruments du pouvoir ? L'intellectuel qui aime mieux travailler que gouverner devrait-il subir l'autorité sans la discuter ? Mais ce serait la ruine de notre belle et grande conception d'une France vivante et organisée. »

D'autre part Anatole France écrit ou à peu près (je résume) : « En nous appelant des intellectuels, on jetait l'injure à l'intelligence, ni plus ni moins. On se moquait des gens capables de comprendre. On les diffamait, on les violentait. On prétend qu'ils se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas. Il y a donc des objets sur lesquels la faculté de comprendre ne doit pas s'exercer ? J'en suis fâché pour nos contradicteurs, mais il n'est pas d'objet que

l'intelligence ne puisse regarder en face. Tous sont de son domaine. Les hommes qui ont consacré leur vie à la recherche des vérités scientifiques, les hommes voués aux travaux des laboratoires et des bibliothèques sont plus propres que le vulgaire à discerner le vrai du faux dans des affaires d'ordre général et d'intérêt public. Comme ils y peuvent être fort utiles, leur devoir est de s'y employer »

Ainsi dans la circonstance, l'intellectuel se définit lui-même un individu cultivé, mais sans mandat, qui prétend appliquer son intelligence pour résoudre efficacement les divers cas qu'embrasse l'affaire Dreyfus.

Mon objection, c'est que dans cette affaire nous n'avons point où accrocher notre intelligence ; nous ne possédons pas tous les éléments d'une connaissance réelle, mais seulement quelques éléments. Nous ne pouvons que bâtir des hypothèses. Comment vous, homme cultivé, homme de méthode, entreprendrez-vous de résoudre un problème quand vous n'en avez point toutes les données !

Après avoir écouté nos adversaires les plus acharnés, voici ce que je propose de mettre sous l'étiquette qu'ils ont inventée :

Intellectuel : individu qui se persuade que la société doit se fonder sur la logique et qui méconnaît qu'elle repose en fait sur des nécessités antérieures et peut-être étrangères à la raison individuelle.

Nous croyons ne pas trahir dans cette définition la pensée des « intellectuels ». Du moins c'est en ce sens que nous employons le mot.

Quant à nous, il nous plairait plus d'être intelligent que d'être intellectuel, et nous voudrions en toute circonstance garder une notion nette du rôle que dans l'ordre social chacun doit remplir selon sa prédestination et selon sa fonction. C'est-à-dire qu'ici comme partout notre sagesse s'accorde avec le préjugé populaire qui dit aux hommes de bibliothèques et de laboratoires : « A chacun son métier et les moutons seront bien gardés. »

14) LA PROTESTATION DES INTELLECTUELS. — Au mois de novembre 1898 plusieurs centaines de personnes parmi lesquelles il y en avait d'intelligentes commencèrent à signer un papier où elles affirmaient leurs sympathies pour l'ex-capitaine Dreyfus. C'est alors que Clemenceau qui publiait leurs noms dans l'*Aurore* inventa le mot : « C'est, dit-il, la protestation des *«Intellectuel»*. Autrement dit, le Bottin de l'élite. Qui ne voudrait en être ! Les licenciés donnèrent ; ils marchaient en rangs serrés avec leurs professeurs.

« Intellectuel », c'est du fichu français, déclare Anatole France. Ce mot « voulant dire qui appartient il l'intellect ne peut s'appliquer qu'à une faculté de l'esprit. Ceux qui ont imaginé d'en faire une qualité des personnes ne savaient pas bien leur langue ».

Quoi qu'il en soit du mot, rien n'est pire que la chose. Nous l'avons définie dans le chapitre précédent. Une demi-culture détruit l'instinct sans lui substituer une conscience. Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à afficher qu'ils ne pensent pas comme la vile foule. On le voit trop bien. Ils ne se sentent plus spontanément d'accord avec leur groupe naturel et ils ne s'élèvent pas jusqu'à la clairvoyance qui leur restituerait l'accord réfléchi avec la masse.

Ces intellectuels sont un déchet fatal dans l'effort tenté par la société pour créer une élite. Dans toute opération, il y a ainsi un pourcentage de sacrifiés. Un verrier m'a souvent expliqué ce qu'il perd de pots pour un qui réussit. Tout en rejetant les intellectuels, nous devons les plaindre plutôt que les maudire. Ils sont, à leur manière, les collaborateurs de la saine raison française, bien qu'elle leur fasse défaut. Le chien décérébré a rendu des services considérables aux études de psycho-physiologie ; le pauvre animal, encore qu'il eût la tête vide, a plus que personne aidé à comprendre les fonctions de l'intelligence.

Qu'ils étaient équitables, les Spartiates, de prodiguer les plaisirs de la boisson aux Ilotes ! (Ceux-ci, comme tout lecteur le sait, constituaient le corps des processeurs à Sparte, et par là, on peut les comparer aux licenciés de la protestation Dreyfus.) J'admire que les Ilotes, en même temps qu'ils servaient de « leçons de choses » à la jeunesse, aient eu pour eux les plaisirs de la bouteille. C'est le chef-d'œuvre de l'administration pédagogique. Cependant on n'est pas toujours en mesure de distribuer des pots-de-vin, et puis certaines natures délicates répugnent à les accepter, aussi le syndicat Dreyfus ne me semble guère inférieur à Lycurgue et je salue l'ingéniosité de ses sergents recruteurs qui disent : « Donne-moi ton nom et je te donnerai le titre d'intellectuel. »

Du milieu de cette obscure *élite*, un certain nombre de noms se détachent avec éclat. Ne vous êtes-vous pas demandé les raisons qui ont pu déterminer un Zola, un France, un Joseph Bertrand ? On pourrait les analyser avec plaisir.

M. Joseph Bertrand. — Je ne suis pas compétent pour vérifier ses titres scientifiques. En conséquence, je m'incline devant la situation que ses pairs lui ont consentie, et, ce faisant, j'use de la méthode qui me guide, quand j'admets le jugement de deux Conseils de guerre sur l'ex-capitaine Dreyfus. Mais j'ai lu avec attention un livre de gros format que ce savant a publié sur Blaise Pascal, et nul d'autorisé ne me démentira si j'affirme que littérairement et philosophiquement, c'est un ouvrage tout à fait nul et l'œuvre d'un esprit frivole, incapable de se

fixer. Ce néant confirme ce que nous savons tous, qu'on peut être excellent dans les mathématiques et détestable dans un autre ordre d'études, et que le fait de siéger dans une Académie des Sciences ne préjuge aucune autorité particulière pour reviser les travaux d'un Conseil de guerre.

Le lecteur ajoutera une observation fort grave : M. Joseph Bertrand jadis se constitua le répondant scientifique de Cornélius Herz ; c'est sur son attestation que la « victime de Bournemouth » fut élevée au plus haut des grades de la Légion d'honneur. Voilà un précédent qui n'ajoute pas d'autorité au témoignage que l'académicien donne aujourd'hui à la « victime de l'île du Diable ».

Nous avons cité M. Bertrand comme un spécimen de ces gens qui, détournés de l'objet où ils fixent continuellement leur regard, ne se décident plus selon leur intelligence (elle, est toute retenue, ailleurs), mais selon quelque hasard et, par exemple, d'après le voisin qu'ils eurent la veille dîner. M. Bertrand n'excelle point partout, mais seulement où peuvent s'appliquer ses aptitudes, et celles-ci, loin de lui donner une compétence universelle, le spécialisent étroitement. Allons, Bertrand, laissez les hommes et étudiez les mathématiques.

M. Anatole France. — Le cas d'Anatole France est bien autrement intéressant. Il n'y a pas de Dreyfus mort ou vif qui vaille que je froisse un moitié que j'aime depuis quinze ans plus qu'aucun homme du monde, et je m'abstiendrais d'en courir le risque si je ne savais jusqu'à quel point les raisons qui ont déterminé l'auteur des *Noces corinthiennes* et de *l'Orme du Mail* sont représentatives d'un état d'esprit très généreux et pourtant plein de danger, en tout cas fort répandu. Je voudrais reproduire un portrait rapide que je traçais d'Anatole France en 1893. On ne soupçonnait pas alors qu'il pût survenir une affaire Dreyfus, et pourtant cette page, si je ne m'abuse, rend assez intelligible qu'un tel dreyfusard soit né d'un tel poète :

Il n'est pas dans l'Ile-de-France, au coucher du soleil, un jardin planté à la française et ennoblé de quelques marbres délités, qui nous offre un plaisir plus doux, une mollesse plus gentille que l'œuvre d'Anatole France. Avoir vingt-deux ans et pour la première fois de sa vie, vers six heures au mois de mai, se promener sur la terrasse de Versailles, c'est ressentir la volupté qu'on trouve chez ce maître et dont l'intensité atteint à la tristesse. Dangereuse mollesse de cette œuvre, pleine de plus de rêves que ne peut en contenir un jeune homme qui se promet d'être sociable et utile. Certaine beauté est un dissolvant ; elle brise les nerfs, dégoûte, attriste. Dans l'atmosphère d'Anatole France, nous nous promenions touchés d'amour pour les femmes futiles et passionnées, pour les sophistes, pour tous ceux qui raffinent sur l'ordinaire de la vie, et par là France petit être suspect aux magistrats chargés de veiller à la bonne santé de ce peuple.

Mais par ailleurs, ils le doivent louer, car nul mieux que lui ne sait nous inspirer l'amour de cette race française, dont il est un des fils les plus chargés de grâce.

J'ai vu, disais-je, dans son jardin quelques marbres délités : qu'elle est belle une œuvre d'art demi détruite ! Nul mieux que France ne se grisa de cette mélancolie. Avec nos maîtres communs Michelot et Renan, notre illustre ami possède le don qui agrandit la vie : une imagination rétrospective. Un scarabée d'or, aux élytres bleus, qui jadis appartient à une reine d'Egypte, évoque pour lui les cheveux noirs parfumés sous le diadème, les bras bruns et fins, la tiédeur de la gorge où reposait ce lointain bijou, et il se représente aussi les désirs, les désespoirs, les joies folles de tous ces beaux jeunes gens qui soupiraient autour de cette femme. Ce genre d'imagination entraîne une philosophie particulière, une sensation continuelle de l'écoulement des choses. Toute forme vivante s'effacera à son heure et il sera vain alors de l'avoir tant désirée, il sera vain aussi qu'elle se soit refusée. La mort toujours présente à notre esprit ne fait point un bon professeur de vertu.

Des images d'Egypte se présentent d'abondance à propos d'Anatole France, car il associa aux formes anciennes et singulières de cette terre qui sent la mort l'un des rêves où il mêle délicieusement l'art, la femme et le luxe. Sa tendre Thaïs ! Ai-je besoin de donner en passant un baiser à cette prostituée ? Pourtant la vraie patrie d'Anatole France et la réserve, les greniers de son génie, c'est l'Ile-de-France et la région environnante, le Vexin, le Valois, le Beauvaisis, une partie de la Champagne, le bassin de l'Oise, la vraie France. Dans *Sylvestre Bonnard* et vingt fois dans sa *Vie littéraire* du « Temps », France a parlé de cette région qui est le cœur de notre race avec une perfection et une appropriation des termes où seul (depuis tels traits rapides de Jean de La Fontaine) avait atteint Gérard de Nerval.

Nerval, voilà l'artisan que je puis le mieux rapprocher de ce délicieux France. Fruits de goût français, l'un et l'autre sans une tache. Parfois vous vîtes l'auteur de *Thaïs* tenir langage d'alexandrin, de néo-platonicien : c'est dans la mesure où Chénier se paraît en Hellène. André Chénier et Gérard de Nerval, je veux donner ces deux voisins dans ma bibliothèque et sur le rayon des Français exquis à l'auteur des *Noces corinthiennes* et de *Sylvestre Bonnard*.

Les bords de la Seine après le soleil tombé ont un gris fin et lumineux d'une qualité plus délicate que les splendeurs d'un couchant sur le Nil. Hors les premiers domaines capétiens, tout n'est-il pas dans l'univers un peu taché de goût rastaquouère ? Anatole France, si je ne m'abuse, pencherait à le croire. Il est sévère sur la façon dont nos grandes couturières ornent la beauté de nos mondaines. Trois orchidées sortant de la gorge d'une femme lui semblent plutôt le rêve d'une perruche de l'Amérique du Sud qu'une beauté vraiment féminine.

Ce goût du terroir et de la tradition, cet instinct profondément national n'empêche point chez celui que nous admirons une apparente contradiction, un duel très poétique. En même temps qu'il s'émeut (comme le jeune *Jean Servien*, ce petit parisien qu'il nous raconta) pour la beauté servie par le luxe, macérée dans l'oisiveté et qui n'a d'autre chagrin que la satiété, France aime la vertu courageuse, la belle humeur, la résignation de la multitude vouée à la tâche rude de gagner son pain quotidien. Lui qui nous dit comment sainte Thaïs, sainte un peu suspecte, trouva le bonheur à flageller son corps divin qui n'avait jamais été froissé que de caresses, il nous prépare une héroïque Jeanne d'Arc jeune, confiante, agissante.

Je le dirai le plus sage et le moins sage de nos contemporains, très profond et très frivole : c'est un corrupteur aussi bien qu'un éducateur.

On sait de Grégoire de Tours une jolie anecdote sur la femme de l'évêque Namatius. Elle fit construire beaucoup de palais et d'églises, elle avait un bon goût et dirigeait les peintres, les sculpteurs, les architectes. Un jour qu'elle était très simplement vêtue (pour ne point se salir dans les platras, sans doute) un mendiant du parvis la prit pour une pauvre et lui donna un morceau de pain. Eh bien ! cette personne de la vieille France me semble la marraine de notre Anatole France. Elle lui enseigna les arts raffinés qui décorent les maisons des puissants, mais en même temps elle le fit communier, avec les simples, lui fit goûter le pain des pauvres gens.

Ces lignes où je me plais — parce qu'elles me rappellent une amitié chère et les sacrifices que nous fîmes à notre parti — marquent assez bien le caractère de France. Elles doivent faire comprendre sur quels points il pouvait être pénétré par quelques-unes des idées dreyfusardes, mais elles n'abordent point la politique. Eh bien !

entre gens qui se comprennent à demi-mots et qui rectifient les formules toujours incomplètes, je dirai : » France ! c'était originellement un Bonapartiste de la Restauration. »

Démocrate, amoureux de la gloire, gardant le vieux goût français pour parler de tout, c'est-à-dire pour être philosophe, il est parti avec son chapeau légèrement incliné et sa canne qui tournoie, chercher des Charlet, des Raffet sur les quais. Il a beaucoup aimé, si je ne m'abuse, la tristesse, la douceur de Napoléon III. Avec quelle amitié le pauvre Boulanger, quand j'allais le voir à Jersey, me disait chaque fois : « Comment va Anatole ? » Vous pensez bien si un tel homme a subi des dégoûts de ce parlementarisme dont notre patrie se meurt ! Un France, si libre philosophe qu'il fût et fort indulgent pour la petite canaille, devait être écœuré par la bêtise honteuse et la goujaterie des sous-vétérinaires et des concussionnaires qui assurent une place ignoble dans l'histoire à nos vingt-huit dernières années... Plus jeune, plus confiant dans l'avenir, Anatole France eût travaillé à, la réfection nationale. Il a du moins maintenu la langue française (bien qu'il n'ait pu empêcher la création du mot « intellectuel »). C'est un service immense. Cependant tout le reste croule ; il n'espère plus grand'chose. Ce noble esprit dégoûté devait tomber dans une sorte de scepticisme cruel. Il est moins convaincu de l'innocence de Dreyfus que de la culpabilité générale. Il n'acquitte le traître de l'île du Diable que pour condamner la société.

Un anarchiste, alors ! On marquerait aisément de nombreuses et très importantes différences entre Tolstoï et Anatole France. Le clair cerveau de Jérôme Coignard n'est infecté d'aucun mysticisme. Pourtant notre philosophe, comme Tolstoï, dénie à la justice humaine et spécialement à la justice militaire le droit de condamner un homme. Par des sentiers bien opposés, ce véritable Asiatique et ce véritable Français, n'ayant pu voir se réaliser leur idéal, aboutissent au nihilisme social. D'ailleurs le sujet du Tsar serait bien capable de reprendre goût aux lois si le parlementarisme était installé dans son pays, et plus sûrement encore France apprécierait les décisions des militaires si ceux-ci précipitaient par la fenêtre les parlementaires..... Ah ! mon cher maître, vous n'êtes pas content des « culottes de peau » ? Vous boudez votre cœur et les moyens de la France ! Vous n'êtes pas obligé de le dire à Clemenceau qui a des principes, mais qu'on se réconcilierait vite au cri de : « Vive Boulanger II ! »

Nous-mêmes, quand nous crions « Vive l'armée ! » il est bien entendu que c'est « Vive l'armée telle qu'elle devrait être ». Vive une ombre ! mois qu'il lui plaise de prendre corps. Aussi dégoûtés que France, mais depuis moins d'années, nous saurons nous garder de l'irritation où le jettent ses désillusions patriotiques. Si depuis trente ans l'armée ne nous sert de rien ni à l'extérieur ni à l'intérieur, nous ne concluons point qu'il faut la détruire, mais qu'il faut la fortifier et l'employer enfin !

Au reste, je ne m'accorde jamais plus avec Anatole France que dans cet instant où je semble le contredire. Je ne voudrais pas abuser de son œuvre à laquelle dans ma vingtième année j'apportais mes hommages de débutant¹⁵. J'accepte les paroles par où Courajod terminait sa première leçon au Louvre : « Des rapports de fraternité et de filiation intellectuelle, disait-il à ses élèves, vont naître entre nous. Je vous livrerai tout entier, sans réticence aucune, le résultat de mes investigations. En revanche, je vous demande, à titre de réciprocité, affection, complaisance, indulgence quasi filiales, concours constant et dévouement absolu. Ne vous servez jamais contre moi des enseignements que je vous aurai donnés. » Certes, nul des cadets d'Anatole France ne veut se servir contre lui de son œuvre, mais nous y trouvons un point d'appui pour résister à l'embauchage des « Intellectuels ».

A une époque où l'armée, n'ayant point encore macéré dans douze mois d'affaire Dreyfus, avait l'épiderme sensible (je ne suis pas encore un vieil homme et pourtant j'ai vu cela : des militaires susceptibles et même chatouilleux, ô lecteur), un écrivain de talent, M. Abel Hermant, publia un roman sur l'année, le *Cavalier Miserey*. A propos de quoi, France fit une déclaration de principes : « Oui, écrivait-il, il faut que l'écrivain puisse tout dire, mais il ne saurait lui être permis de tout dire, de toute manière, en toutes circonstances et à toutes sortes de personnes. Il ne se meut pas dans l'absolu. Il est en relations avec les hommes. Cela implique des devoirs ; il est indépendant pour éclairer et embellir la vie ; il ne l'est pas pour la troubler et la compromettre. Il est tenu de toucher avec respect aux choses sacrées. Et s'il y a dans la société humaine, du consentement de tous, une chose sacrée, c'est l'armée. »

Pesez les mots et sauf l'étiquette de sacrée, qui tout de même semble un peu forte, car c'est confondre le sabre et le goupillon, voilà-t-il pas un langage excellent et précisément celui que nous opposons à la campagne des « intellectuels » ? C'est pour France un préambule à un bel éloge de ceux que ses amis appellent des « brutes galonnées » :

« Certes, à côté de ses grandeurs, l'armée a comme toutes les choses humaines ses tristes petitesesses. C'est chose souffrante, puisque c'est chose héroïque. On peut mêler quelque pitié au respect qu'elle inspire. Le poète Alfred de Vigny l'a fait en un temps qui semble lointain ; il l'a fait dans toute la douceur et la dignité de son génie. Comme M. Abel Hermant, il avait servi. Quelques années après il publia son beau livre de *Servitude et grandeur militaires*. Je ne sache point qu'aucun colonel de cavalerie ait fait brûler sur le fumier du quartier des exemplaires de cet ouvrage. Je n'ai vu nulle part que le noble écrivain ait eu la douleur de fâcher quelque ancien brigand de la Loire, irrité par l'inutilité de sa vieillesse et par le souvenir de sa gloire. Pourtant, il y a dans ses pages si graves et si

tristes des hardiesses intellectuelles auxquelles M. Abel Hermant ne s'est point haussé. On y trouve des reproches à l'armée et un idéal souvent révolutionnaire, parfois chimérique. L'auteur y déplore l'obéissance passive du soldat et l'asservissement des volontés à la règle dont il ne reconnaît pas assez l'impérieuse nécessité, mais rien d'amer ni de vil ne se mêle à cette plainte. »

Que tout cela est bien dit ! Et France ne gardait pas de ménagement dans sa conclusion : « Je ne connais qu'une ligne du fameux ordre que le colonel fit lire dans le quartier des Chartreux à Rouen. C'est celle-ci : Tout exemplaire du *Cavalier Miserey* saisi au quartier sera brûlé sur le fumier et tout militaire qui en serait trouvé possesseur sera puni de prison. Ce n'est pas une phrase très élégante, j'en conviens, mais je serais plus content de l'avoir faite que d'avoir écrit les quatre cents pages du *Cavalier Miserey*. Car je suis sûr qu'elle vaut infiniment mieux pour mon pays¹⁶. »

L'esprit qui anime ces lignes d'Anatole France, c'est celui-là même qui nous interdit d'être des « intellectuels ». Nous n'entendons point qu'on musèle, comme il a cru que nous voulions faire, les hommes de laboratoire et de bibliothèque ». Mais on ne saurait les approuver de « tout dire, de toute manière, en toutes circonstances et à toutes sortes de personnes. Ils ne se meuvent pas dans l'absolu ». Quand on s'associe à des ennemis avérés de l'armée et de l'idée de patrie pour batailler vainement contre l'avis de deux conseils de guerre et de cinq ministres de la guerre, on nuit gravement à la société française. Nous ne voulons pas du « chambardement ».

Jean Psichari ou le Méléque. — Psichari, jeune étudiant, nous vint de Grèce. Il fit sa fortune en France. Rien de mieux. La France est heureuse de donner l'hospitalité à celui qu'un Renan désigne. Nous souhaitons qu'il se fasse une situation auprès des Edouard Rod, des Cherbuliez, des Heredia, des Jean Moréas, que nous favorisons : il y a lieu de donner des primes à l'exportation intellectuelle, à la culture française envahissant des cerveaux hors frontière. Mais il y a une discipline nationale, qu'il faut accepter avec les avantages français. C'est étrange que les maîtres aient à l'apprendre des élèves. Je signale à Jean Psichari l'ordre du jour en trois points qu'ont voté les étudiants étrangers de Montpellier et dans lequel ils déclarent :

1° Qu'ils n'ont à prendre parti dans aucune manifestation ; 2° Qu'ils n'oublient pas les devoirs que l'hospitalité française leur impose ; 3° Qu'ils désapprouvent leurs camarades qui ont manifesté et qu'ils les prient d'observer à l'avenir une neutralité absolue.

15) NOS PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE. — Nos pères ont cru faire une grande évolution et marquer une étape de l'esprit humain en passant du domaine de l'absolu dans le plan du relatif et voilà que des professeurs et leurs jeunes gens s'attardent encore à manier des mots vides, bons pour les politiciens, ils discutent sur la Justice, sur la vérité, quand tout homme qui réfléchit sait qu'il doit s'en tenir à examiner si tel rapport est juste entre des hommes déterminés, à une époque et dans des conditions spécifiées. D'où vient cette erreur chez tant de professeurs et notamment chez la plupart de nos maîtres de philosophie ?

Il y a en France une morale d'Etat. On peut dire que le kantisme est cette doctrine officielle. M. André Cresson, professeur distingué du lycée d'Alençon, écrit¹⁷ : « La morale de Kant, plus ou moins modifiée, est la base de presque tous les cours de philosophie morale professés, en France particulièrement. On la retrouve dans la plupart des manuels destinés à l'éducation des enfants. Par là elle prend comme un caractère officiel¹⁸. »

Ce kantisme de nos classes prétend régler l'homme universel, l'homme abstrait, sans tenir compte des différences individuelles. Il tend à former nos jeunes lorrains, provençaux, bretons, parisiens de cette année d'après un homme abstrait, idéal, identique partout à lui-même, tandis que nous aurions besoin d'hommes racinés solidement dans notre sol, dans notre histoire, dans la conscience nationale, et adaptés aux nécessités françaises de cette date-ci. La philosophie qu'enseigne l'Etat est responsable en première ligne si des personnes croient intellectuel de mépriser l'inconscient national et de faire fonctionner l'intelligence dans l'abstrait pur, hors du plan des réalités.

Un verbalisme qui écarte l'enfant de toute réalité, un kantisme qui le déracine de la terre de ses morts, une surproduction de diplômés qui crée ce que nous avons appelé, d'après Bismarck, « un prolétariat de bacheliers¹⁹ », voilà ce que nous avons reproché à l'Université, voilà ce qui fait de son produit, l'intellectuel », un ennemi de la société.

La force d'égarement que j'attribue à nos professeurs de philosophie se vérifie par l'attitude du plus grand nombre d'entre eux au cours de l'affaire Dreyfus. Cette affaire illustre merveilleusement les *Déracinés* qui lui sont antérieurs. Bouteiller est tout naturellement un intellectuel ; en même temps qu'un instrument de déracinement, il est un déraciné supérieur. Que devient-il quand il veut entrer dans le plan réaliste ? L'*Appel au Soldat, Leurs Figures* nous montrent Bouteiller homme politique. Sa philosophie ne lui fournit pas de résistance. Il y a une épigramme vénitienne de Goethe : « Que l'on crucifie chaque enthousiaste à sa trentième année ! S'il connaît, le

monde une fois, de dupe il deviendra fripon. » Mon Bouteiller, qui ne parlait que de sacrifier tout à la Justice et qui aurait volontiers préféré, avec nos intellectuels kantiens, « la destruction de la société au maintien d'une injustice »²⁰ deviendra un chéquard.

Je n'entends point que tout théoricien de l'absolu tourne nécessairement au concussionnaire, mais il est d'observation constante et vérifiée une fois de plus dans l'affaire Dreyfus que tout théoricien de l'absolu se détruit et nuit dans les affaires publiques²¹.

16) LES PROTESTANTS PAR RAPPORT A LA FRANCE. — A quinze mois d'intervalle, la *Revue du Midi*²² (premier janvier 1899) et *l'Action française*²³ (15 mai 1900) firent une enquête sur la valeur comparative du protestantisme et du catholicisme pour l'avenir de la France.

Faut-il protestantiser la France ? J'ai répondu :

« Je suis lorrain. Une de nos plus grandes dates nationales lorraines, c'est l'année 1525 où le duc Antoine tailla en pièces à Saverne les Rustauds.

Si ces bandes protestantes avaient triomphé, les destinées de la Lorraine ne se seraient-elles point orientées vers l'Allemagne ? (Il est à noter que ces Rustauds allemands juraient de venger leurs frères protestants condamnés à mort par les magistrats de Metz et que c'est le parti catholique qui peu après livrait Metz à la France.)

« Cette victoire du duc Antoine (Antoine dit le Bon) suscita l'enthousiasme de ses sujets lorrains, car ils croyaient l'existence même de leur nationalité intéressée dans cette lutte. Elle couvrit en même temps la France. M. Forneron, dans son histoire des ducs de Guise qui est un pamphlet contre nos princes lorrains, reproche cette victoire de Saverne à Claude de Guise qui commandait 6,000 soldats de France. « Les caisses publiques étaient vides, les gens de guerre pris ou découragés, le peuple ruiné et mécontent. Guise risqua les dernières bandes armées, les derniers cavaliers qui restaient à la France pour maintenir les intérêts des princes lorrains. » M. Forneron reconnaît pourtant que François Ier de considéra comme l'obligé de Claude de Guise : « A son retour de captivité, François Ier crut le devoir traiter comme un prince du sang et lui conféra le rang de duc et pair qui n'appartenait encore qu'à trois princes. »

« Par la victoire de Saverne et par l'action extérieure et intérieure des Guise, la Lorraine et sa grande voisine la France se sont développées en dehors du protestantisme. Je ne m'immisce point dans les querelles de théologie ; nul esprit confessionnel ne m'anime ; je ne débats point de savoir où est la bonne religion. *L'assertion qu'une chose est bonne et vraie a toujours besoin d'être précisée par une réponse à cette question : par rapport à quoi cette chose est-elle bonne ou vraie ?* Le milieu catholique est celui où mes aïeux se sont développés et m'ont préparé ; il est en conséquence celui qui me heurte le moins, celui qui acceptera le mieux mes diverses manifestations, enfin le plus favorable à mon activité naturelle. Voilà pourquoi j'honore les Guise ; voilà pourquoi je tiens l'écrasement des bandes protestantes par le duc Antoine pour un des événements les plus heureux de ma vie antérieure. J'entends bien maintenir selon mes forces le bénéfice de cette victoire qui permit à l'arbre dont je suis une des feuilles de persévérer dans l'être. »

Incompréhension de M. Léon Bourgeois. — Telles furent mes réponses à ces deux enquêtes. Sur quoi M. Léon Bourgeois affirma publiquement que je voulais tailler en pièces nos protestants français d'aujourd'hui. C'est absolument comme s'il accusait les professeurs qui vantent la bataille de Poitiers et Charles Martel écrasant les Sarrasins de vouloir occire nos mahométans d'Algérie. M. Bourgeois n'avait-il pas compris la donnée du problème ? ou bien ne voulait-il pas qu'on la comprit ?

Beaucoup d'historiens regrettent qu'au XVI^e siècle ou bien encore après la Grande Révolution nous n'ayons pas accepté la Réforme. Renouvier, sans que je puisse très exactement discerner la portée de ses vœux, pensait après la guerre de 1870 que la religion protestante fortifierait notre pays. Taine, né catholique, voulut être enterré par un pasteur protestant. A rencontre de ces messieurs, je crois que la France trouverait à se protestantiser une diminution. Mais je ne les accuse point d'être des Rustauds qui organisent des bandes pour piller la France, et je prie qu'on ne me soupçonne pas davantage de méditer des massacres de Saverne.

Ces messieurs sont des moralistes, des intellectuels : ils cherchent la religion la plus raisonnable ; je me préoccupe de protéger l'autonomie et la continuité françaises. Notre caractère national (et voilà ce qui m'importe fort) se maintiendra d'autant mieux que les conditions où nous vivrons demeureront pareilles aux conditions qui formèrent nos ascendants. On peut le vérifier en Alsace-Lorraine où la germanisation a le plus de chances de se développer parmi les annexés protestants (bien que l'immense majorité d'entre eux résistent héroïquement).

Première note. — Quand les protestants français furent chassés hors de France, ils trouvèrent une patrie en Angleterre, à Genève, çà et là en Allemagne. D'autre part, ils ne procédaient pas de nos aïeux qui les avaient chassés. Il suit de là qu'ils n'acceptent pas toute la continuité française et qu'ils

choisissent telles ou telles périodes. La patrie pour eux, c'est certaines idées. Qu'ils les trouvent ailleurs, ces idées, et les voilà disposés à l'internationalisme.

C'est ce que M. Georges Fonsegrive a exposé avec beaucoup de justesse et de clarté dans sa réponse à l'*Enquête sur le catholicisme et le protestantisme* (1809). On verra aussi les fameux *Monod*, de Charles Maurras.

Vérifiez là-dessus l'excellence, comme pierre de touche, de la définition qui fonde notre patrie sur notre terre et nos morts.

Deuxième note. — Voici une page à lire de près. Ne point oublier que si le nationalisme affirme que la France est de formation catholique, le nationalisme n'entend nullement se confondre avec le catholicisme. Il y a, pour le bien de la nation, alliance des positivistes et des catholiques. C'est ce qu'Auguste Comte réclamait et qu'avec une singulière audace Charles Maurras a osé reprendre et faire accepter enfin, du haut de sa chaire de « monarchie française », dans la *Gazette de France*.

Le protestantisme est une religion en pleine fermentation. Il a pour protagonistes, parmi les éléments qui composent la nation, d'une part des individus récemment naturalisés, originaires de nations voisines, issus de ces races qui au XVI^e siècle réentèrent le catholicisme, qui défailait en tant que religion réelle, sur le christianisme primitif ; d'autre part, ces protestants français qui manifestèrent à la même époque un besoin religieux identique et dont la foi fut entretenue et fortifiée depuis par la contradiction. Or il s'agit de savoir si ces éléments qui jusqu'ici n'ont pas eu de part à la formation de la mentalité française vont substituer à cette mentalité et sur le sol même où elle se forma les modes d'un développement nouveau. Cette péripétie est particulièrement émouvante au point de vue de la liberté de l'esprit. La question ne se pose pas en effet entre le catholicisme effectif, religion étroite, et le protestantisme confessionnel, religion plus large, si l'on veut, mais entre une religion morte, et dont la décomposition a donné naissance la liberté intellectuelle la plus entière qui ait jamais peut-être été réalisée par l'esprit, et une religion vivante, pleine encore de force, grosse de fanatisme et qui n'accorde l'esprit plus de champ que pour continuer de le mener plus sûrement en laisse... Le protestantisme, d'ailleurs, est d'autant plus redoutable qu'ayant évolué, en des pays voisins, parallèlement à l'esprit moderne, il sait, ainsi que l'a noté M. Remy de Gourmont dans sa remarquable étude du *Mercur de France* (février 1900), se déguiser sous les espèces de la libre-pensée et se dépouiller des insignes auxquels il serait trop aisément reconnaissable. Ce n'est pas sous sa forme confessionnelle qu'il le faut redouter, mais il constitue, sous ses formes dérivées, le plus réel péril pour la liberté intellectuelle.

J'ai noté qu'au regard de l'esprit le fait religieux consiste uniquement dans le fait de la *croyance*. Or, le protestantisme, sous son aspect le plus libéral, sous son déguisement anti-clérical, se résume et se concentre avec toute sa virulence dans la doctrine de la *croyance morale*. La *croyance morale*, qui repose sur un dogme, exerce ses ravages aux deux extrémités du monde social. En bas elle sévit sous forme d'enseignement d'une morale laïque et très habilement se couvre d'un masque anti-religieux, qui la fait agréer, pour ressusciter sournoisement une forme nouvelle de l'esprit religieux. En haut elle recrute ses apôtres parmi les métaphysiciens et elle est ici un véritable foyer d'infection, contaminant de jeunes esprits de culture élevée, et détournant vers une foi nouvelle, par l'imitation des procédés de l'intelligence, quelques-uns des mieux qualifiés pour l'attitude scientifique et la liberté intégrale. C'est sur ce terrain de la morale qu'il ne faut pas craindre de combattre l'influence protestante. »

(Réponse de M. Jules de Gaultier à l'*Enquête sur le protestantisme*, *Action Française* du 15 janvier 1900).

17) DES JUIFS ET DES PROTESTANTS CONSIDÉRÉS « IN ABSTRACTO ». — Je suis de tradition lorraine par tous mes instincts ; c'est, en outre, la discipline que ma raison accepte. Ce que j'ai d'un autre sang me fortifie dans ma répugnance au protestantisme (éducation séculaire différente de la mienne) et au judaïsme (race opposée à la mienne).

Est-ce à dire que je ne fasse pas cas des caractères ethniques de ces races ou espèces ?²⁴. C'est une autre question. Les Juifs n'ont pas de patrie au sens où nous l'entendons. Pour nous, la patrie, c'est le sol et les ancêtres, c'est la terre de nos morts. Pour eux, c'est l'endroit où ils trouvent leur plus grand intérêt. Leurs « intellectuels » arrivent ainsi à leur fameuse définition : « La patrie, c'est une idée. » Mais quelle idée ? Celle qui leur est la plus utile et, par exemple, l'idée que tous les hommes sont frères, que la nationalité est un préjugé à détruire, que l'honneur militaire pue le sang, qu'il faut désarmer (et ne laisser d'autre force que l'argent), etc...

Là-dessus faut-il les appeler « sales juifs » ou « première aristocratie du monde » ? Vous en penserez ce que vous voudrez, selon votre tempérament et selon les circonstances. Ce n'est point intéressant. Mais vous ne nierez point que le juif ne soit un être différent.

Il est d'une haute moralité d'obéir à la loi. Le cas de Socrate illustre cette conception indiscutée. Mais je ne puis accepter que la loi à laquelle mon esprit s'identifie. Plus j'ai d'honneur en moi, plus je me révolte si la loi n'est pas la loi de ma race.

Le relativiste cherche à distinguer les conceptions propres à chaque type humain. Ils possédaient le sens du relatif, les grands hommes d'Etat qui fermèrent aux protestants les frontières de Lorraine et ceux qui apaisèrent les discordes et balancèrent les forces diverses dans l'Edit de Nantes.

C'est ici qu'on aurait dû placer le paragraphe intitulé Erreur intellectuelle des socialistes, mais comme cette « erreur » nous entraîne nécessairement à examiner s'il peut y avoir un « socialisme nationaliste », ou en d'autres termes si les ambitions du prolétariat sont incompatibles avec les nécessités d'un grand Etat dans l'Europe moderne, nous avons préféré ne point diviser des idées qui se tiennent et dont on trouvera plus loin le développement.

CHAPITRE III — LA RÉPLIQUE AUX INTELLECTUELS : LE SENS DU RELATIF

18) LA LIGUE DE LA PATRIE FRANÇAISE.

a) *Comment dès le début nous la comprenions.* — Une indiscretion (dont a été victime notre ami Amouretti) vient de faire connaître un groupement, la *Patrie française*, auquel ont déjà adhéré vingt-cinq membres de

l'Académie française. Nous ne voulions pas informer le grand public avant une huitaine, car beaucoup de concours nous manquent encore que nous assureront les plus simples démarches, et d'autre part, notre texte d'appel ayant été manié, remanié par une trentaine d'entre nous, au cours d'une première réunion chez M. Marcel Dubois, n'a pas toutes les qualités qu'on lui verrait s'il avait été l'œuvre d'un seul. Il gagnerait à être révisé. Mais qu'importent ces petites contrariétés ! L'essentiel, c'est qu'on ne pourra plus dire que l'intelligence et les *intellectuels*, — pour employer ce mot de mauvais français — sont d'un seul côté.

Qu'on le crût, cela entraînait de détestables conséquences. L'hypothèse, pourtant insoutenable, de l'innocence de Dreyfus, en recevait, surtout à l'étranger, un fort appui. Encore était-ce à le moindre inconvénient : le cas de Dreyfus, en lui-même, est insignifiant. Ce qui est grave, c'est qu'on a inventé et qu'on utilise Dreyfus pour servir des doctrines antimilitaires et internationalistes. Voilà contre quoi nous entreprenons de réagir.

Depuis longtemps des professeurs souffraient cruellement de voir leurs collègues mettre leurs noms sur certaines listes, et suivre, applaudir, prononcer des conférences toutes infectées des pires excès de mots. De tels mots sont des actes. A propos de l'ex-capitaine Dreyfus, des mandarins, qu'on peut appeler les anarchistes de l'estrade, par opposition avec les anarchistes de la rue, qu'ils ont d'ailleurs enrégimentés, poursuivent une campagne abominable contre l'armée qui est le support du pays ; ils essayent de transformer la mentalité française, déjà si troublée par de continuels apports de l'étranger et par la méconnaissance des réalités auxquelles on substitue « la beauté oratoire des principes ».

La « Patrie Française » affirmera l'attachement d'hommes d'études, d'hommes de pensée pour les officiers et les soldats français. Elle vaut d'abord comme une éclatante manifestation de solidarité. Ensuite, nous agirons. Comment ? C'est à quoi nous pourrions en nous inspirant de l'esprit qui peu à peu se révélera dans notre groupement. Jusqu'à cette heure, en effet, nous n'avons fait que nous entrevoir.

Trois universitaires, MM. Dausset, Syvelon et Vaugeois, à l'initiative desquels ils faut rendre hommage, sont venus trouver Coppée, Lemaître, M. Marcel Dubois, Brunetière et celui qui écrit ces lignes ; ils ont pensé qu'une conviction commune sur un point essentiel — et qui dans cet instant est le point névralgique du pays — suffisait à faire une entente.

Je l'ai pensé comme eux. Pourtant, prenons nos précautions. Un homme qui est un appui précieux pour notre groupement, M. Brunetière, de qui j'aime le caractère et le courage en même temps que j'admire son talent, a donné, avant-hier soir, au Temps, une interview qui ne peut être tenue, ce me semble, que comme l'expression d'une personnalité et non comme l'idée même de la « Patrie Française ».

Parmi nos adhérents, en effet, plusieurs, à rencontre de l'éminent académicien, ne se félicitent pas de voir l'affaire Dreyfus portée sur le terrain judiciaire, car ils estiment qu'elle devait être réservée à l'autorité gouvernementale. Et il nous faut un grand effort de civisme pour reconnaître l'autorité de la Cour de cassation où l'on nous a menés par de si étranges intrigues.

En outre le *Temps* attribue à M. Brunetière le propos suivant : « Nous repoussons avec énergie la doctrine antisémite et la doctrine nationaliste. Nous ne sommes pas la « Ligue des Patriotes » ; nous formons une Ligue de patriotes. Ce qui n'empêche pas que les antisémites et les partisans de M. Déroulède seront reçus parmi nous. » Je m'inscris contre la première phrase de cette citation. Très probablement elle défigure les paroles de Brunetière et certainement elle déforme l'attitude que l'ensemble des initiateurs proposent à cette Ligue. Pour ma part, une seule chose m'intéresse, c'est la doctrine nationaliste, et j'appartiendrai à la *Patrie française* dans la mesure où elle se pénétrera de ce nationalisme.

b) *Sa première manifestation.* — Voilà, remplie la première partie de notre tâche. Il n'y a plus personne qui puisse croire que tous les intellectuels sont partisans de Dreyfus ou de Picquart. Pourquoi veulent-ils, dans cet instant, affirmer leur respect de l'armée, ces innombrables adhérents de la « Patrie Française » ?

Pourquoi jugent-ils qu'on se trompe sur les intérêts de la patrie si l'on professe à propos de l'affaire les opinions de MM. Anatole France, Duclaux et Lavisser ? C'est ce que notre ami Jules Lemaître s'était chargé d'expliquer hier au soir (19 janvier 1899).

Magnifique discours ! Tous, à chaque phrase, nous l'interrompions pour nous associer à, sa pensée par nos témoignages. Qu'on le dise s'il était possible, en respectant toutes les consciences, de mieux délivrer celle de la France. La tâche était fort difficile, parce que les meneurs secrets ont engagé volontairement l'affaire d'une telle manière que la société française ne peut s'en tirer sans blesser quelqu'un de ses organes essentiels.

« Quelle doit être l'attitude d'un bon Français dans la question Dreyfus ? » se demande Lemaître. Il n'évite aucun des points dangereux du débat. Lisez son paragraphe sur l'antisémitisme. Lisez la solution qu'il donne au terrible problème qu'on ne peut éviter : « Comment accepterez-vous la solution, quelle qu'elle soit, apportée par la Cour suprême ? »

Nous sommes de bons citoyens. Par raison nationale, nous trouverons la force de soumettre notre raison individuelle devant la *vérité judiciaire*. Car enfin, si nous nous y refusions, quel recours aurions-nous pour appuyer notre opinion entêtée, sinon de descendre dans la rue ? Et la « Patrie Française » n'est pas un groupement de révolutionnaires.

Elle n'est pas un groupement de révolutionnaires, mais non plus un troupeau de moutons qui tendent le cou à une escouade de tire-laines. Ah ! si vous aviez entendu Lemaître, ses inflexions qui détachaient les mots et nos applaudissements qui les soulignaient ! Cette salle ne faisait qu'un cerveau, une raison toute française. Du moins, lisez-le avec soin (et par centaines de mille, il sera distribué sur tout le territoire), vous verrez quelle autorité nous apportons à ceux qui réclament que le jugement soit rendu toutes chambres réunies. Ce n'est pas de la Chambre criminelle (Lemaître l'a bien spécifié) que nous attendons la lumière ; c'est de la Cour suprême. Et la Cour suprême, c'est toutes les chambres réunies ! Distinction très importante !

Cette première manifestation, si belle par le talent, si digne par son caractère ferme et non irritant, soutenue par l'enthousiasme des adhérents de Paris qui prenaient contact et immédiatement fraternisèrent, aura un immense retentissement. La « Patrie Française » qui, en quelques jours, avant toute organisation, avait réuni dix mille adhérents (à peu près mille par jour), en comptera plus de trente mille dans un mois. A quels grandioses résultats marchons-nous ? Une telle société doit jouer un grand rôle dans la renaissance française, renaissance dont les personnes douées d'une très bonne vue croient apercevoir les premiers symptômes.

En vérité, quel chemin parcouru depuis ce jour où Maurras m'écrivait : « Je connais deux professeurs, MM. Dausset et Syveton, qui veulent absolument qu'on se compte dans une protestation ! » Quelle reconnaissance nous avons aux hommes de cœur qui sont sortis de leur solitude, de leurs travaux pour mettre leur autorité au service d'une telle œuvre, pour l'élargir et la faire triompher ! Certes, ils peuvent compter sur tout notre affectueux dévouement.

Une salle immense, dans de magnifiques transports, vient d'ajouter à leur courage. Elle acclamait Cavaignac ; elle pensait à Déroulède ; elle félicitait Forain ; elle a comblé d'honneurs et Lemaître et Coppée, et les plus modestes organisateurs. En eux, c'était le respect de la patrie et l'attachement à l'armée que la plus noble des salles applaudissait.

Industriels, ouvriers, employés, commerçants, voulaient se joindre fraternellement aux académiciens, artistes, savants, professeurs, qui composent le comité. Laissons à nos adversaires ces divisions orgueilleuses et insensées d'intellectuels et de non-intellectuels ; associons nos voix, nos efforts de propagande pour réclamer l'apaisement dans l'affaire Dreyfus. Parachevons cette première œuvre si bien commencée, répandons nos listes, soyons la force. La nomenclature de nos sociétaires et les paroles de Lemaître témoignent assez que nous n'userons de nos ressources que pour le bien national.

Et tout de suite, faisons de la lumière : Où voyons-nous l'œuvre de salut qui nous incombe ?

c) *Que voulions-nous faire ?* — La nation a vu avec horreur des hommes à qui elle avait prodigué tous les honneurs, des mandarins qui ne seraient rien sans la société, monter sur l'estrade pour se taire ou même applaudir quand on huait l'armée et la patrie. Les chefs de l'Etat se préoccupaient seulement de flotter au gré du flot le plus fort ; pour donner à toutes les factions des gages, ils multipliaient les paroles et les petits actes contradictoires ; ils demandaient à l'opinion de leur fournir un point d'appui pour qu'ils pussent gouverner. Les officiers inquiets de tant d'injures disaient : Sommes-nous odieux à nos compatriotes ? Beaucoup d'entre eux attristés jusqu'au désespoir pensaient à démissionner. C'est alors que nous autres, divisés sur bien des points, mais qui avons en commun la connaissance des conditions sans lesquelles ils n'est pas de société, nous nous rassemblâmes pour prendre des *résolutions de salut public*.

Ce fut d'abord un geste, plutôt qu'une parole. Notre appel, qu'on publia prématurément, dans l'espoir (d'ailleurs déjoué) de nous nuire, était imparfait. Chacun comprit notre groupement, parce que chacun le désirait. Maintenant complétons notre appel. Pensons que tous nos mots ne doivent pas être interprétés par rapport à l'affaire Dreyfus. Nous nous tenons au-dessus d'elle et nous lui survivrons. Dreyfus, c'est un accident, nous avons une tâche arrêter dans ses grandes lignes.

Notre nation est *dissociée et décérébrée*, c'est-à-dire qu'elle ne lie plus ses forces et qu'elle manque de direction. Il faut d'abord nous rendre compte des forces qui telles quelles aujourd'hui portent la France et, quand même elles ne seraient point celles sur lesquelles notre jugement propre aurait voulu fonder notre pays, rappelons-nous qu'elles ont au moins le mérite d'exister et qu'au lieu de les attaquer, des hommes qui ne sont point des partisans, mais des Français de bonne volonté, doivent s'appliquer à les bien employer.

Vous pensez que la Révolution a fait dévier les destinées du peuple français ? Eh bien ! considérez que, telle quelle, la France est la conséquence de ces événements que vous déplorez. Vous ne pouvez pas, sous peine de la ruiner, chercher effacer en elle le principe qui anime ses institutions et son esprit. Je prends un exemple : Qu'on

aime ou qu'on blâme le fonctionnement de l'administration ou des bureaux, ce sont eux qui supportent tout le pays, et s'ils ont contribué pour une part principale à détruire l'initiative, la vie en France, il n'en est pas moins exact qu'aujourd'hui ils sont la France même. Il faut donc les ménager, voire les appuyer, quoiqu'on souhaite telles et telles autonomies ; car, après avoir diminué l'énergie nationale, ils la suppléent.

Par cet exemple, pris entre dix également importants, je pense faire saisir ce que, mon sens, nous entendons par œuvre de conciliation. Encore une fois, nous sommes des gens de bonne volonté. Nous n'entrons pas dans la « Patrie française » en tant que dogmatiques. Nous sommes sur un bateau compromis ; nous le prenons dans l'état où nous le trouvons, et la nécessité fait notre accord. Nous rêvons de tirer le meilleur parti de ce qui existe,

Cet état d'esprit devait être signalé : il explique notre succès et notre composition. Notre organisation intérieure, notre « comité » et notre « bureau » ²⁵ où *des hommes, venus des divers points de l'horizon, s'accordent dans quelques affirmations de salut public*, représentent parfaitement cette communion patriotique.

d) *Ce que j'entendais par conciliation*²⁶. — On avait beaucoup parlé de conciliation parmi nos premiers et éminents adhérents, tous gens de mesure, de prudence et chargés d'honneurs. Conciliation ! Conciliation ! un mot, mais qui pouvait inquiéter quelques-uns, car *nous étions plusieurs à considérer cette affaire Dreyfus, cette crise de la France, comme l'instant favorable pour une courageuse intervention chirurgicale*. Nous ne voulions point qu'on endormit le mal, mais qu'on l'opérât. D'où la nécessité de définir cette conciliation.

La Patrie française, disais-je, liera partie avec les patriotes de Déroulède, avec les régionalistes et avec tous ceux, catholiques ou positivistes, qui veulent une discipline sociale.

Peu de jours après la conférence inaugurale, je publiai avec enthousiasme la correspondance suivante :

L. D. P.
QUI VIVE ? FRANCE !

Paris, le 21 janvier 1899

A Monsieur Jules Lemaître, président de la Ligue de la « Patrie Française », 97, rue de Rennes, Paris.

Monsieur le président,

François Coppée a regretté publiquement avant-hier soir que votre nouvelle ligue ne fût pas encore assez riche pour donner au beau discours que vous veniez de prononcer toute la publicité que réclamait pour lui un auditoire enthousiasmé.

Moi, qui n'ai fait que vous lire sans avoir pu vous entendre, je me joins de loin à ceux qui vous ont applaudi.

Mais qui peut aider et se contenter d'approuver ne fait que la moitié de son devoir ; notre vieille Ligue des Patriotes tient à faire le sien tout entier.

C'est pourquoi je viens en son nom mettre à votre disposition une somme de 1,000 francs destinée à la propagande d'un discours qui peut et doit avoir un utile écho, non seulement dans toute la France, mais au delà même des frontières.

Laissez-moi vous dire aussi, à vous, cher président, et aux membres de votre noble Ligue, quelle joie et quel réconfort ç'a été pour nous, qui combations seuls depuis si longtemps, de voir aujourd'hui entrer en ligne, — justification vivante de nos doctrines, — la recrue de volontaires tels que vous.

Veillez croire, je vous prie, à la sincère assurance de notre toute cordiale sympathie.

Paul DÉROULEDE,
Président de la Ligue des Patriotes.

A Monsieur Paul Déroulède, président de la Ligue des Patriotes.

Paris, 22 janvier 1899.

Monsieur le président, Nous avons reçu avec une profonde reconnaissance la généreuse offrande de la *Ligue des Patriotes à la Ligue de la Patrie Française* (mille francs).

Nous avons vu, dans ce fraternel secours de l'aînée à la cadette, le témoignage d'une communauté de sentiments qui nous est chère, et qui, sous les différences de tempérament et de tactique, tiendra toujours nos cœurs réunis.

Veillez agréer, monsieur le président, l'assurance de notre affectueux dévouement.

Jules LEMAITRE.

A Monsieur Jules Lemaitre,

Nice, le 23 janvier 1899.

Cher président,

Tout bon patriote devait avoir à cœur de propager votre admirable discours qui a fait et fera tant de bien à l'âme française. Ce n'est donc pas à vous de parler de reconnaissance, c'est à nous et bien cordialement.

Paul DÉROULÈDE.

Ces trois lettres, disais-je, pour celui qui écrit ces lignes, pour un vieux nationaliste, sont une grande satisfaction. Il y a douze ans, quel espoir qu'un Lemaitre mettrait sa main dans la main de Déroulède ? Pouvions-nous entrevoir qu'ils prendraient, jamais une claire conscience de l'œuvre commune ? Maintenant l'entente se fait sans équivoque, après affirmation des « différences de tempérament et de tactique », d'une manière à la fois honorable et utile.

Tandis que j'attendais de Déroulède, autorisé par les forces d'opinion que notre ligue lui adjoignait, une activité efficace dès la première occasion, une autre bonne nouvelle m'arrivait, que je proclamais très haut. C'était l'union des patriotes et des régionalistes. J'avais lieu de croire que leur fusion dans le nationalisme allait se faire et qu'elle serait féconde.

A Bordeaux, le 20 juin 1895, dans une conférence publiée sous ce titre : *Assainissement et Fédéralisme*²⁷, j'avais développé ce thème :

« Au sentiment national ne craignez pas de surajouter le sentiment local. Donnez à chacun deux patries à servir, à sauver : la grande patrie, la petite patrie... Il faut à des hommes des raisons précises, tangibles d'aimer leur pays. Que le mot « Patrie » ne soit pas une expression métaphysique à l'usage des orateurs de concours agricoles, de banquets et de distributions de prix. Comprenez aussi que payer des impôts est un lien patriotique insuffisant. On n'aimera jamais tant son pays que si l'on prend contact avec lui, si l'on appartient à une région, à une ville, à une association où l'on tient son rôle modeste, sa petite part de responsabilité, échappant par là à l'isolement d'un être irresponsable qui croit s'être sauvé tout entier s'il a préservé sa peau... Compromettre la patrie ! Nous prétendons la régénérer ! La nationalité française est faite des nationalités provinciales. Si l'une de celles-ci fait défaut, la construction politique qu'est la France perd un de ses éléments. Cela, nous ne l'oublions pas et nous éviterons de compromettre en rien l'unité française quand nous *multiplierons sur la face du territoire les points de centralisation*. Les faibles contradicteurs qui, menés par un funeste goût pour la tirade, cherchent à nous opposer je ne sais quel patriotisme artificiel et déclamatoire n'ont pas examiné avec attention comment se constitue le patriotisme, par quelles voies il s'élargit de la famille à la cité, à la province, à la nation. Manquent-ils de sérieux ou de méthode ? Voilà des gens à qui il faudrait faire lire un bon manuel de l'organisation des pouvoirs dans le royaume de Prusse pendant ces derniers cinquante ans. »

Dès les premiers jours de la création de la « Patrie française », je reproduisais ce passage ; j'en développais l'argument ; puis me tournant vers Coppée et Déroulède, je leur disais : Quand on menait cette campagne²⁸, vous répugnerez, et vous le marquez vivement, à rendre aux diverses régions de la France la vie qui doit leur être propre. N'êtes-vous pas convaincus, maintenant, en voyant la province résister aux furieuses tentatives des cosmopolites ? Quels meilleurs auxiliaires avez-vous trouvés que les *racinés* ? Quels pires ennemis que les *déracinés* ? Vous, mes précieux amis et mes anciens contradicteurs, ne voulez-vous pas que nous fassions une campagne commune pour la tâche à la fois délicate et nécessaire de la réorganisation nationale ?

J'avais proposé et fait accepter que Mistral, encore qu'éloigné de Paris et de nos délibérations, fût inscrit dans le comité de la « Patrie Française ». Il adhérerait à notre œuvre par une lettre publique adressée à Charles Maurras :

Profondément dévoué à la « Patrie Française », parce que provençal et passionné pour la Provence, je m'unis loyalement à tous ceux qui se dressent pour sauver les traditions nationales de la France.

Convaincu dès longtemps que la destruction des provinces et de tout ce qui avivait leur personnalité ne pouvait qu'enervier les vieilles races libres qui ont mêlé leurs sèves dans le tronc gallo-franc, j'ai avec quelques autres consacré ma vie de poète à ranimer, à rajeunir les racines par lesquelles la province tient au sol et les attaches spéciales qui nous font aimer ce sol. Cela dit pour montrer que notre particularisme est moins dangereux pour la France que l'écrasement général produit par l'odieux niveau unitariste, mais comme lien n'est inutile, pas même les épreuves, j'espère bien que du péril que nous côtoyons à cette heure surgira l'émancipation de ces forces provinciales.

Mais seule une Constituante, élue, bien entendu, d'après un système véridique, pourra résoudre un jour ce problème fondamental et concilier avec les nécessités du progrès moderne et des habitudes prises, les conditions

indispensables à un réveil provincial. Nous n'en sommes pas encore là. Pour m'en tenir à la pensée, à la généreuse émotion qui rallie à cette heure autour de la *Patrie française* tant d'esprits différents, je crois que le plus grand danger qui menace notre nation vient de l'oblitération du sentiment patriotique.

Qu'a fait depuis cent ans la loi française ou, si vous voulez, l'administration, pour la conservation des mœurs et des coutumes qui entretenaient l'amour du foyer, l'attachement au sol natal ?

Tout ce qui vient des aïeux, disait-on, est ridicule et doit être remplacé par les mixtures des programmes, et avec ça on produit des incolores et des ineptes, des chemineaux de tous les genres, et des gens qui, détachés des vieux préjugés terriens, font bon marché de la Patrie et du Drapeau qui la symbolise. »

Enfin — et c'était le troisième point de conciliation dans notre groupement où toutes les forces catholiques (qu'elles en soient hautement louées) se donnaient rendez-vous, — je défendais les non-croyants et je marquais la nécessité d'une conciliation entre tous ceux, quelle que fût leur position dans le plan religieux, qui acceptaient et réclamaient une discipline sociale.

Notre cher François Coppée, disais-je, que tous nous avons acclamé président d'honneur et de qui le concours a été si précieux pour échauffer les bonnes volontés des dignitaires de la *Patrie Française*, pour aguerrir les timides et pour dissiper certaines méfiances d'homme à homme — en même temps qu'au dehors sa popularité nous portait jusqu'à la foule — écrit dans la *Revue Hebdomadaire* : « Chez tous ces hommes qu'on croyait atteints d'indifférence ou de scepticisme, l'amour, de la patrie se réveille, *fort et naïf comme un instinct. Hier peut-être plusieurs d'entre eux parlaient de ce sentiment sacré avec un sourire à la Renan, joli et abominable.* Aujourd'hui, ils crient à plein cœur : Vive la France. » Il y a là quelques expressions injustes, et je demande respectueusement à Coppée la permission de le contredire. Personne n'a mieux parlé de la patrie, de notre patrie, que Renan. Les racontars de M. de Goncourt sont évidemment (et pour qui les juge dans leur ensemble, et pour qui examine son fameux récit d'un dîner pendant le siège) d'un acharné collectionneur, admirable dans certains domaines, mais peu capable de suivre un développement d'idées. Il se connaissait mieux en potiches et en peintures. Pour juger Renan, il faut écouter tout simplement Renan. Ses lettres à M. Berthelot, dans la période tragique, sont excellentes. Pourquoi ? Parce qu'il ne se borne pas à avoir un amour de la patrie, « fort et naïf comme un instinct », mais, parce qu'il s'élève jusqu'à prendre connaissance de notre état national. Par là c'est un amour utile. Il ne faut pas dire que Renan a souri du patriotisme ; il faut dire qu'il est un des rares hommes qui tout de suite se sont mis à la tâche. A quelle tâche ? A celle que nous ne cessons pas de signaler de toutes nos faibles forces : *la réfection de la France par la connaissance des causes de sa décadence.* Il ne serait pas juste de créer un nouveau cliché, et de substituer au hideux sourire de Voltaire le sourire abominable de Renan. La vérité, bien au contraire, c'est qu'avant que cette affaire Dreyfus éclatât devant des yeux dispersés sur mille amusements parisiens, la génération qui a été vaincue en 1870 nous avait donné peu de satisfaction. Elle risquait de laisser dans l'histoire une réputation de frivolité. Taine et Renan ont sauvé l'honneur des intellectuels français. Ils comprenaient le devoir : aider à l'élaboration d'une conscience nationale.

En effet, il faut comprendre que cette affaire Dreyfus n'est point née au hasard, mais qu'elle résulte des conditions au milieu desquelles nous vivons. Je crois qu'après les avoir étudiées on peut les modifier ; je suis sûr que c'est le seul moyen de parer à une affaire qui surgira nécessairement après celle-ci, comme celle-ci elle-même a succédé nécessairement aux affaires Wilson, aux affaires de Panama. De quelle maladie intérieure ces crises criminelles sont-elles la conséquence ? Et quel remède, ou plutôt quelle méthode pourrait-on leur opposer ? C'est ce que la « Patrie Française » devra étudier, si elle sait être le cerveau de la France.

Or, par de telles études, qu'elle le sache ou non, elle se remettra dans le sillon où Renan a passé quand il écrivait la *Réforme intellectuelle et morale*, où Taine s'est attelé quand il a recherché les caractères de la maison nationale que la nature et l'histoire nous ont construite et que nous avons à maintenir.

Cet hommage rendu à la méthode de Renan, dans ses dignes ouvrages, n'implique point que j'admette toutes les thèses d'un philosophe qui, parfois, connut les poétiques ivresses de la rêverie ; et, par exemple, est-il nécessaire de le dire, un Lorrain, et qui écrivit les *Déracinés*, repousse pour la France cette définition : « Qu'est-ce qu'une nation ? — C'est un esprit. » Voilà une formule d'où l'on peut tirer, d'où l'on tire, aujourd'hui, de détestables conséquences. Mais les plus graves divergences n'empêchent pas que nous gardions notre gratitude à celui qui a tant fait pour donner à notre nation le sens du relatif. Et jamais mieux on n'a senti la nécessité du relativisme qu'au cours de cette affaire Dreyfus, qui est profondément une orgie de métaphysiciens. Ils jugent tout par l'abstrait. Nous jugerons chaque chose par rapport à la France.

Coppée me pardonnera de lui soumettre cette rectification sur un homme qui divise encore les esprits et que plusieurs ne voudraient pas excommunier.

e) *Doctrine proposée à la « Patrie française »*. — Je fus invité à faire la troisième conférence de la « Patrie française ». Je me proposai de définir le nationalisme, c'est-à-dire de chercher son principe et sa direction.

Nous devons commencer, disais-je, par comprendre les causes de notre affaiblissement.

L'affaire Dreyfus n'est que le signal tragique d'un état général. Une écorchure qui ne se guérit pas amène le médecin à supposer le diabète. Sous l'accident, cherchons l'état profond.

Notre mal profond, c'est d'être divisés, troublés par mille volontés particulières, par mille imaginations individuelles. Nous sommes émiettés, nous n'avons pas une connaissance commune de notre but, de nos ressources, de notre centre.

Heureuses ces nations où tous les mouvements sont liés, où les efforts s'accordent comme si un plan avait été combiné par un cerveau supérieur !

Il y a bien des manières pour un pays de posséder cette unité morale. Le loyalisme peut grouper une nation autour de son souverain. A défaut d'une dynastie, des institutions traditionnelles peuvent fournir un centre. (Mais notre France, il y a un siècle, a brusquement maudit et anéanti sa dynastie et ses institutions). Certaines races enfin arrivent à prendre conscience d'elles-mêmes organiquement. C'est le cas des collectivités anglo-saxonnes et teutoniques qui sont, de plus en plus, en voie de se créer comme races. (Hélas ! il n'y a point de race française, mais un peuple français, une nation française, c'est-à-dire une collectivité de formation politique). Oui, malheureusement, au regard des collectivités rivales et nécessairement ennemies dans la lutte pour la vie, la nôtre n'est point arrivée à se définir à elle-même. Nous l'avouons implicitement par ce fait que, suivant les besoins du moment, pour nos publicistes, nos écrivains, nos artistes, nous sommes tantôt Latins, tantôt Gaulois, tantôt « le soldat de l'Eglise », puis la grande nation, « l'émancipatrice des peuples ».

A défaut d'une unité morale, d'une définition commune de la France, nous avons des mots contradictoires, des drapeaux divers sous lesquels des hommes avides d'influence peuvent assembler leur clientèle. Ces divers groupes conçoivent chacun à sa manière la loi interne du développement de ce pays.

Le nationalisme, c'est de résoudre chaque question par rapport à la France. Mais comment faire, si nous n'avons pas de la France une définition et une idée communes ?

Un incident surgit-il ? Il est interprété par chaque parti et d'après la définition spéciale qu'on y donne de la France. Et l'on s'explique alors la pleine importance de cette affaire Dreyfus : au lieu d'être réglée dans un esprit commun, par des Français qui se feraient de leur pays et de ce qui lui est bon une même idée, elle est examinée par des idéologues qui se guident sur les axiomes de leur goût.

Etant donné ce manque d'unité morale de la France qui n'a pas de dynastie ni d'institutions traditionnelles et qui n'est pas une race, il est bien naturel que de néfastes métaphysiciens, pourvu qu'ils soient éloquents, persuasifs, « généreux », prennent de l'influence sur nos imaginations. En nous proposant un idéal, ils s'engagent à nous, rendre une unité morale. Mais loin de nous délivrer de nos incertitudes, ils ne font que les multiplier par leurs affirmations contradictoires.

C'est à quoi il faut remédier. Seuls un cœur paresseux et un esprit décidément corrompu par l'anarchie peuvent se plaire dans cette France dissociée et décérébrée.

Mais quel moyen pour dégager cette conscience qui manque au pays ?

Répudions d'abord les systèmes philosophiques et les partis qu'ils engendrent. Rattachons tous nos efforts, non à une vue de notre esprit, mais à une réalité.

Nous sommes des hommes de bonne volonté ; quelles que soient les opinions que nous ont faites notre famille, notre éducation, notre milieu et tant de petites circonstances privées, nous sommes décidés à prendre notre point de départ sur ce qui est et non pas sur notre idéal de tête. Tel d'entre nous peut bien trouver que la Révolution nous a déviés de nos voies les plus aisées et les plus heureuses, tel autre peut regretter que le Premier Consul ait, par le Concordat, replacé la France sous l'influence de Rome ; un troisième s'assure que les destinées de notre pays sont étroitement liées à celles du catholicisme. Chacun refait l'histoire de France. Laissons ces romans. Pourquoi nous enfoncer dans les voies hypothétiques où la France aurait dû passer ? Nous trouverons un profit plus certain à nous confondre avec toutes les heures de l'histoire de France, à vivre avec tous ses morts, à ne nous mettre en dehors d'aucune de ses expériences. Entre toutes ces évolutions, qui semblent se contredire, de notre pays depuis un siècle, quelle angoisse morale s'il faut que notre préférence propre décide ! Après tout la France consulaire, la France monarchique, la France de 1830, la France de 1818, la France de l'Empire autoritaire, la France de l'Empire libéral, toutes ces Frances enfin qui, avec une si prodigieuse mobilité, vont à des excès contradictoires, procèdent du même fonds et tendent au même but ; elles sont le développement du même germe et sur un même arbre les fruits des diverses saisons.

Sans doute toutes ces oscillations ne sont pas à la mesure de la raison individuelle. Il semble qu'il vaudrait mieux ne pas se développer dans de telles incertitudes et contradictions. Mais quoi ! nous voudrions dans la nature

un éternel printemps, et pourtant l'expérience accumulée des générations sa fin par nous faire entendre que les neiges de l'hiver et les pluies de l'automne étaient précisément nécessaires pour le printemps !

Et puis, dans les siècles passés, la part de bien dont nous jouissons aujourd'hui ne s'est-elle pas faite à travers des contradictions plus cruelles encore ?

Je suis Lorrain, Messieurs ; depuis un siècle seulement mon petit pays est français. Parlons franchement comme des historiens. Nous ne sommes pas entrés dans la patrie française parce que c'était notre goût ; en vérité nous y sommes venus parce que nous étions piétinés tantôt par la France, tantôt par l'Allemagne, parce que nos ducs, n'ayant pas su nous organiser, manquaient à nous défendre, et qu'après les atrocités dont nous avaient accablés les Français, il nous fallait de l'ordre et de la paix.

Vous imaginerez difficilement, Messieurs, une pire histoire que celle de la Lorraine, disputée entre la France et l'Allemagne dès le X^e siècle et que ces deux grands pays ne laissaient pas vivre de sa vie organique. Nous avions une bonne maison souveraine, nos coutumes, des institutions, tout ce qu'il faut pour conquérir une place dans l'histoire ou, plus humblement, pour s'assurer de l'ordre, de la sécurité et pour créer une nationalité. Malheureusement, notre maison ducale était inférieure en intelligence politique aux Capétiens. Nos ducs nous défendirent mal, puis nous abandonnèrent.

Nous avons accueilli avec enthousiasme, peu après notre réunion à la France, les préludes de la Révolution. De 1786 à 1789, notre petite nation, mal renseignée, espéra un gouvernement indigène par une assemblée provinciale. Au XVII^e siècle, environ les trois quarts d'une population totale de quatre cent mille habitants étaient morts dans les horreurs de l'occupation française, et cela avait été une condition extrêmement favorable pour la substitution de l'idéal français au lorrain sur notre territoire repeuplé avec des paysans de France ; mais l'union décisive se fit grâce aux avantages matériels procurés aux paysans et aux bourgeois par la grande Révolution et ensuite grâce à la fraternité de combat et de gloire scellée dans les guerres républicaines et impériales. En 1814, Blücher fit appel aux idées séparatistes. Il dit à la municipalité de Nancy : « Puissé-je ramener pour vous le bon vieux temps dont jouirent vos ancêtres sous le gouvernement doux et paternel de vos anciens ducs ! » On ne le comprenait plus.

En un mot, — et voici ce que veut démontrer cet exemple, — nous, Lorrains, nous ne sommes pas Français, parce que la France est la « fille aînée de l'Eglise » ni parce qu'elle a fourni au monde la « Déclaration des Droits de l'Homme », nous n'avons pas adhéré à la Patrie comme à un esprit, comme à un ensemble de principes. En fait, nous sommes venus à la France parce que nous avions besoin d'ordre et de paix et que nous ne pouvions en trouver ailleurs. Notre patriotisme n'a rien d'idéaliste, de philosophique ; nos pères étaient fort réalistes. Et pourtant il est bien exact que nous tendions vers la France plutôt que vers l'Allemagne, parce que celle-là est une nation catholique, et c'est encore vrai que les conquêtes civiles de la Révolution et les gloires militaires de l'Empire ont gagné le cœur de notre population. Ainsi, notre patriotisme est fait de tous les éléments que les dialecticiens s'efforcent de maintenir séparés et en opposition.

Ce bref tableau des aventures qui associèrent la Lorraine à la fortune de la France prouve que sur la route de l'histoire on trouve toujours la conciliation. La logique, les *distinguo* des raisonneurs perpétueraient les difficultés que la force des choses se charge d'anéantir. Les gens à système sont puérils et malsains ; ils s'obstinent à maudire ce qui ne plaît pas à leur imagination. Nulle conception de la France ne peut prévaloir, dans nos décisions, contre la France de chair et d'os.

Si la « Patrie Française » parvenait à donner à ses adhérents ce sens du réel et du relatif, si elle pouvait convaincre les professeurs si honnêtes, si zélés (et qui parfois nous firent tant de mal !) de juger les choses en historiens plutôt qu'en métaphysiciens, elle transformerait le détestable esprit politique de notre nation, elle nous restituerait une unité morale, elle nous créerait enfin ce qui nous manque depuis un siècle : une conscience nationale.

Pour faire accepter cette vue raisonnable, réaliste, de la Patrie, il faut développer des façons de sentir qui existent naturellement dans le pays. On ne fait pas l'union sur des idées, tant qu'elles demeurent des raisonnements ; il faut qu'elles soient doublées de leur force sentimentale. A la racine de tout, il y a un état de sensibilité. On s'efforcera vainement d'établir la vérité par la raison seule, puisque l'intelligence peut toujours trouver un nouveau motif de remettre les choses en question.

Pour créer une conscience nationale, nous devons associer à ce souverain intellectualisme dont les historiens nous donnent la méthode un élément plus inconscient et moins volontaire.

Pour moi, dévoyé par une culture universitaire, qui ne parlait que de l'Homme et de l'Humanité, il me semble que je me serais avec tant d'autres agité dans l'anarchie, si certains sentiments de vénération n'avaient averti et fixé mon cœur²⁹.

Un jour, j'étais à Metz ; les Prussiens, qui ont transformé Strasbourg, n'ont jusqu'à cette heure rien changé à l'antique cité lorraine. Une fois franchis les travaux immenses qui l'enserrent, elle apparaît dans sa servitude, identique à son passé. Par là d'autant plus émouvante, esclave qui garde les traits et l'allure de la femme libre ! Les visages prussiens, les uniformes, les inscriptions officielles, tout nous signifie trop clairement dans cette atmosphère messine que nous sommes des vaincus. Je visitai au cimetière de Chambière le monument élevé à la mémoire de sept mille deux cents soldats français morts aux ambulances de 1870. C'est au milieu des tombes militaires allemandes une haute pyramide. Une inscription terrible lui donne un sens complet : « Malheur à moi ! fallait-il naître pour voir la ruine de mon peuple, la ruine de la cité et pour demeurer au milieu d'elle pendant qu'elle est, livrée aux mains de l'ennemi ; — malheur à moi ! »

Cette plainte, cette imprécation, le passant français l'accepte dans tous ses termes et l'ayant méditée, se tourne vers la France pour lui jeter : « Malheur à toi ! génération qui n'a pas su garder la gloire ni le territoire ! »

Mais ne faut-il pas que tous, humblement, nous acceptions une solidarité dans la faute commise, puisqu'après tant d'années écoulées et quand les enfants sont devenus des hommes, rien n'a été tenté pour la délivrance de Metz et de Strasbourg que nos pères ont abandonnés ?

Sous ces pierres, dans cette terre de captivité, sont entassés des cadavres de jeunes gens de 21 à 25 ans, de qui la vie n'aura pas eu de sens si on se refuse à le chercher dans la notion de patrie. Aujourd'hui encore, ils seraient pleins de vigueur. Leur mort fut impuissante à couvrir le territoire, mais elle permet à la nation de se reporter sans une honte complète à cette année funeste. C'est une fin suffisante du sacrifice qu'ils consentirent en hâtant la

disparition inéluctable de leur chétive personnalité. Les trompettes et les tambours prussiens, qui, sans trêve, d'un champ de manœuvres voisin, viennent retentir sur les tombes de Chambière, ne nous détourneront pas d'épeler avec tendresse les noms inscrits sur ces tombes, des noms fraternels.

Dans le même cimetière se trouve la pierre commémorative, qu'eux aussi les Allemands consacrent à leurs morts. Elle jette ce cri insultant : « Dieu était avec nous ! »

Offense qui tend à annuler le sacrifice des jeunes vaincus auxquels les femmes de Metz, ont fermé les yeux.

Il ne dépend pas du grand état-major allemand de décider sans appel que nos soldats luttèrent contre Dieu. En vérité, la France a contribué pour une part trop importante à constituer la civilisation, elle rend trop de services à la haute conception du monde, à l'élargissement et à la précision de l'idéal, — dans un autre langage, à l'idée de Dieu, — pour que tout esprit libre ne tienne pas comme une basse imagination de caporal de se représenter que Dieu — c'est-à-dire la direction imposée aux mouvements de l'humanité — serait intéressé à l'amoindrissement de la nation qui a fait les Croisades dans un sentiment d'émancipation et de fraternité, qui a proclamé par la Révolution le droit des peuples disposer d'eux-mêmes !

Mais voilà bien la prétention de toute l'Allemagne, du plus mécanique de ses soldats jusqu'au plus réfléchi de ses professeurs ! Ce n'est point au hasard, mais par le développement d'une pensée nationale qu'ils inscrivent Dieu comme leur allié à deux pas de l'ossuaire de nos compatriotes, les mettant, s'ils sont chrétiens, hors du paradis des enfants de Jésus, s'ils sont alliés, hors des affirmations de beauté et de bonté entrevues par l'humanité, rejetant nos années dans je ne sais quel brigandage et proscrivant la pensée française comme nuisible.

Dans cet edroit espace, des corps entassés de Français et d'Allemand sont bien pu faire cette vigoureuse végétation, cette trentaine d'arbres élancés vers les cieux ; l'Allemagne, consciente d'elle-même, ne veut pas que dans le sein de Dieu, « dans le concert de l'humanité », le génie français et le génie allemand collaborent. Elle nous excommunie, elle prêche l'anéantissement de notre langue, de notre pensée. C'est une guerre sacrée.

Sur le territoire de Metz et de Strasbourg, l'Allemagne, plus cruelle que les peuples orientaux qui coupent les oliviers et comblent les puits, tend à réaliser son rêve de destruction.

Elle supprime la pensée française dans le cerveau des petits enfants ; elle ensevelit sous des mois et des idées d'Allemagne, comme une source vive sous des fascines, une sensibilité qui depuis des siècles alimentait cette race et que ces enfants avaient reçue de leurs pères.

Eh bien, Messieurs, ce n'est pas en jetant de la terre sur des cadavres, une formule insolente sur des siècles d'histoire et un vocabulaire sur des consciences, qu'on annule des consciences, des précédents et des cadavres. A Chambière, devant un sable mêlé de nos morts, par un mouvement invincible de vénération, notre cœur convainc notre raison des grandes destinées de la France et nous impose à tous l'unité morale³⁰.

Cette voix des ancêtres, cette leçon de la terre que Metz sait si bien nous faire entendre, rien ne vaut davantage pour former la conscience d'un peuple. Notre terre nous donne une discipline et nous sommes les prolongements de nos morts. Voilà sur quelle réalité nous devons nous fonder. Que pour permettre à la conscience d'un pays tel que la France de se dégager, il faille raciner les individus dans la terre et dans les morts, dans la terre de nos morts, cela paraît une conception fort matérielle à des personnes qui croient avoir atteint à un idéal d'autant plus élevé qu'elles ont mieux étouffé en elles la voix du sang et l'instinct du terroir³¹.

Mais quels splendides résultats sociaux et quelles nobles individualités on obtiendrait en tirant du principe que je pose toutes les conséquences législatives qu'il nécessite !

Cette vue sur les morts nous mène à une loi sur les naturalisations. Les morts ! Eh ! que serait donc un homme à ses propres yeux s'il ne représentait que soi-même ? Quand chacun de nous tourne la tête sur son épaule, il voit une suite indéfinie de mystères, dont les âges les plus récents s'appellent la France. Nous sommes le produit d'une collectivité qui parle en nous. Que l'influence des ancêtres soit permanente, et les fils seront énergiques et droits, la nation une.

M. Louis Ménard a écrit sur le culte des morts une des pages les plus émouvantes de la haute littérature contemporaine :

« Si vous voulez savoir comment une religion commence, ce n'est pas les philosophes qu'il faut interroger ; regardez dans la profondeur des couches sociales, vous y verrez les deux mots qui sont gravés sur la grosse cloche de Notre-Dame : *Defunctos ploro*. Une famille est réunie pour l'anniversaire d'un grand deuil. La place du père est vide à la table commune. Il est toujours au milieu de nous, dit la mère. Il veille sur ceux qu'il protégeait et qui sont réunis en son nom. Qu'il maintienne entre nous tous la paix et la concorde ; prions-le de nous aider à supporter les épreuves de la vie et d'écarter celles qui seraient au-dessus de nos forces. Qu'il nous éclaire et nous conduise, toujours dans le droit chemin, qui mène vers lui. » Si, parmi les fils, il en est qui ne soient pas portés à croire à l'existence personnelle des morts, vont-ils combattre cette croyance, qui est pour leur mère veuve un espoir de réunion ? Non, car il n'y a pas plus de raison scientifique pour nier que pour affirmer. Ils traduiront la prière dans une autre langue : « Ce que nous pleurons, ce n'est pas un corps rendu à la terre, c'est une affection qui nous enveloppait, une conscience qui nous dirigeait. Ce qui était lui, c'étaient ses conseils, ses bienfaits, ses exemples : tout cela est vivant dans notre souvenir. Que sa pensée nous soit toujours présente dans les luttes de la vie. Il y a des heures où l'ombre est bien épaisse : que ferait-il à notre place ? que nous dirait-il de faire ? C'est là qu'est le devoir ; par cela que nous pensons il lui, sa force bienfaisante s'étend sur nous comme pendant sa vie : c'est ainsi que les morts tendent les mains aux vivants. »

Rendons hommage à ces fortes pensées d'un philosophe, et munis d'une telle autorité, qui nous émeut si nous savons la méditer, ne craignons pas de poursuivre.

Voici sur notre sol de France une autre famille rassemblée. En deuil, elle aussi. Là mère, les fils font voir un profil étranger. Son mari, leur père, était allemand, anglais, italien. La pensée qui animait ce mort est toujours vivante dans leur conscience. Je ne leur demanderai pas de conseil ; parfois, je les écouterai avec intérêt, car dans leurs âmes, pour moi tant des choses sont nouvelles, surprenantes ; et toujours je leur marquerai de l'estime, car ils

appartiennent à de grandes nations ; mais plus ils me parleront avec sincérité, en honnêtes gens, plus je devrai me méfier, car la vérité allemande et l'anglaise ne sont point la vérité française, et peuvent nous empoisonner. En vain, cet étranger, quand il se fit naturaliser, jura-t-il de penser et de vivre en Français ; on vain a-t-il lié ses intérêts aux nôtres, le sang s'obstine à suivre l'ordre de la nature contre les serments, contre les lois. Il est notre hôte, ce fils d'outre-Rhin, d'outre-mer, nous lui donnerons sa sécurité et nos sympathies généreuses. Nous ne lui devons pas une place dans les pouvoirs du pays. Laissons-le d'abord prendre notre température et, par des racines qui naîtront, se nourrir de notre terre et de nos morts. Ses petits-fils, eux, seront des Français autrement que par une fiction légale. Il faut commencer par ne pas imposer à des étrangers de trop lourdes responsabilités pour ne pas être amené à leur infliger de trop durs châtimens. Des Français trop récents ont, dans ces dernières années, beaucoup troublé la conscience nationale. On épurerait celle-ci par une loi prudente sur les naturalisations.

Cette vue sur le terroir nous mène à une organisation régionaliste. Le terroir nous parle et collabore à notre conscience nationale, aussi bien que les morts. C'est même lui qui donne à leur action sa pleine efficacité. Les ancêtres ne nous transmettent intégralement l'héritage accumulé de leurs âmes que par la permanence de l'action terrienne.

Dans cette assemblée où chacun se fait une idée si nette de la patrie, je ne viendrai pas aviver votre sentiment pour le lieu de France où vous êtes nés et qui porte la dalle funèbre de vos parents. Pourquoi troubler vos âmes ? Je m'adresse à votre raison et spécialement à votre raison politique.

C'est en maintenant sous vos yeux les ressources du sol de France, les efforts qu'il réclame, les services qu'il rend, les conditions enfin dans lesquelles s'est développée notre race forestière, agricole et vigneronne, que vous comprendrez comme des réalités, et non comme des mots, nos traditions nationales, et qu'en même temps vous apprécierez les forces nouvelles qui ont grandi sur notre sol. Pour distinguer ce qu'il y a de nécessaire et partant de légitime dans les aspirations modernes, par exemple chez ceux qui réclament une législation du travail, il est bon que vous voyiez en quoi les conditions d'une France démocratique (ploutocratique, hélas !) et industrielle diffèrent des conditions de la France monarchique.

Pour être féconde d'ailleurs, cette connaissance n'a pas besoin d'être réfléchie. Il participe naturellement de la conscience nationale, il est nécessairement d'accord avec les destinées du pays, alors même qu'il ne saurait pas les formuler, celui qui, plongé par son hérité dans un milieu, en suit insensiblement les évolutions. L'administrateur et le législateur peuvent s'inspirer dans toutes leurs mesures de ce grand principe : la patrie est plus forte dans l'âme d'un enraciné que dans celle d'un déraciné³².

Nul Français n'entend toucher à l'Etat. Mais cet Etat qui souffre du manque d'une conscience nationale, serait insensé de négliger ce que chacun de nos petits pays a conservé de connaissance de soi-même. Il y a là un ensemble de questions administratives où je vous signale très particulièrement le problème de l'enseignement³³. Ces provinces, de qui les gens superficiels croient le génie éteint, fournissent encore les grandes lumières intérieures qui échauffent et qui animent la France. Nous avons vu le reflet des Ardennes sur Taine, le reflet de la Bretagne sur Renan, le reflet de la Provence sur Mistral, le reflet de notre Alsace-Lorraine sur Erckmann-Chatrian. Des universités autonomes nous permettraient de recueillir ce qui subsiste du spirituel de ces anciens pays et en même temps leur apporteraient la culture universelle. Mouvement circulaire d'une grande importance ! Il nous développerait d'accord avec notre préparation héréditaire et terrienne, et cependant il combattrait l'engourdissement départemental.

Le programme minimum³⁴ que je propose à votre méditation n'est pas fait de combinaisons a priori en faveur desquelles vous ayez à devancer les faits accomplis : un état d'esprit existe pour réclamer des lois plus sévères sur la naturalisation ; il y a des grandes villes, riches, ambitieuses, désignées pour devenir des points de centralisation et pour reporter au milieu des territoires et aux mains des citoyens ces menus soucis qui distraient l'Etat de veiller à son principal emploi, c'est-à-dire à notre sécurité collective.

Ces deux réformes sont prêtes ; un coup léger suffirait à déterminer la précipitation chimique.

Principe d'autorité. — Maintenant, pour que cette conscience nationale ait son efficacité, ne faudrait-il pas qu'elle s'exprimât dans une autorité ?

Cette autorité apparaîtra nécessairement, dès que notre pays connaîtra ce qu'il est et en conséquence distinguera un peu son avenir. Si nous étions d'accord pour apprécier nos forces, notre énergie accrue prendrait tout naturellement une direction, et sans secousse, un organe de la volonté nationale se créerait.

La « Patrie Française » agit très sagement en s'abstenant de poursuivre directement un but politique. Notre principe et notre recrutement ne nous le permettent guère. Enfermons notre action politique dans les limites de nos statuts et bornons-nous, en conséquence, à « éclairer l'opinion sur les grands intérêts du pays ». Voilà la plus utile

besogne, puisque les meilleures institutions n'auront d'efficacité et de durée que si elles peuvent se raciner dans un état d'esprit politique transformé³⁵.

f) *Je suis sorti du Comité directeur de la « Patrie Française » en octobre 1901.* — On vient de voir à chaque ligne quelle grande idée je m'étais composée du rôle de la « « Patrie Française ». Je voulais qu'elle fournît une discipline aux intelligences, c'est-à-dire qu'elle dégagât deux ou trois principes, qu'elle nous aidât à distinguer que nous avions une conscience commune et sur quoi elle se fonde. Parlons net. Je n'attendais rien d'une action électorale ; j'attendais tout d'une intervention d'un autre ordre à laquelle nous devions préparer l'opinion.

A la date où j'écris, janvier 1902, la « Patrie Française » atteint à n'être plus qu'un puissant *comité électoral antiministériel*. Était-il possible qu'elle remplît les plus vastes desseins que je rêvais ? Je ne ferais pas difficulté pour ma modeste part de m'accuser de quelque impéritie. Des circonstances privées m'anéantirent. Mais je dois déclarer, parce que telle est la vérité, que Coppée, Lemaître, Syveton furent admirables, et si leur activité dut se borner à entraver un ministère Waldeck-Millierand-André, pour favoriser quelques Ribot-Méline qui ne sont que l'autre plateau de la même balance, c'est sans doute que les circonstances ne permirent rien de plus³⁶. Nous avons préparé l'opinion à ratifier des actes qu'il ne nous appartenait point d'accomplir. On laissa oublier Déroulède à Saint-Sébastien. L'affaire Dreyfus passa comme avaient passé le tumulte boulangiste et la crise panamiste. Et la France descendit d'un cran.

19) PROPAGANDE POUR L'ÉDUCATION NATIONALISTE.

a) *L'éducation nationaliste*³⁷. — Ne craignons pas de le répéter : la France est dissociée et décérébrée. Depuis que nous l'écrivîmes dans les *Déracinés*, l'affaire Dreyfus toute pleine de Bouteiller et de ses produits en a fourni une belle preuve. La conscience nationale est obscurcie, pleine de contradictions et de combats : c'est trop certain pour ceux qui, écoutant le tumulte Dreyfus, savent y discerner un clapotement de bêtises en même temps que le jargon des étrangers. A ces étrangers, et à ces bêtises, on doit opposer une éducation.

Ceux qui ont un peu réfléchi sur l'évolution des nationalités et qui savent que tous les peuples ont leurs jours comptés, se rendent bien compte du germe de destruction que notre nation porte en soi. Le décaissement de notre natalité, l'épuisement de notre énergie depuis cent ans que nos compatriotes les plus actifs se sont détruits dans les guerres et les révolutions, ont amené l'envahissement de notre territoire et de notre sang par des éléments étrangers qui travaillent à nous soumettre.

Jadis nous vivions sous la direction d'idées communes et avec des instincts (bons ou mauvais) qui étaient universellement acceptés comme bons dans toute l'étendue de notre territoire ; aujourd'hui, parmi nous, se sont glissés un grand nombre de nouveaux colons, (de formations variées), que nous n'avons pas la force de nous assimiler, qui ne sont peut-être pas assimilables, auxquels il faudrait du moins fixer un rang, et qui veulent nous imposer leur façon de sentir. Ce faisant, ils croient nous civiliser ; ils contredisent notre civilisation propre. Le triomphe de leur manière de voir coïnciderait avec la ruine réelle de notre patrie. Le nom de France pourrait bien survivre et même garder une importance dans le monde ; le caractère spécial de notre pays serait cependant détruit, et le peuple installé sous notre nom, sur notre territoire, à la suite de notre histoire, s'acheminerait vers des destinées contradictoires avec les destinées et les besoins des vieux Français.

Or, dans les groupes nationalistes eux-mêmes, nous tendons à supposer les conditions du monde réel tout autres qu'elles ne sont. Nous ne trouvons rien d'extraordinaire à l'idée que des hommes honnêtes et capables vont saisir le pouvoir, recréer l'unité morale dans le pays, faire le bonheur des petites gens et donner de la gloire à la France. Et nous lisons fiévreusement les journaux pour y découvrir des indices favorables.

Optimistes insensés ! rien de bon n'apparaîtra si quelques cerveaux n'élaborent des principes qui nous feront une discipline morale et si l'on ne trouve point une force pour tout y soumettre.

Les nécessités politiques vont très vite distraire et accaparer les plus autorisés des militants. Les circonstances m'invitent à le prévoir. Et pourtant rien n'est plus pressant que des efforts méthodiques pour créer une discipline nationaliste, pour élaborer quelques idées maîtresses dont le manque fit profondément la faiblesse et la stérilité d'une magnifique convulsion nationale telle que le boulangisme³⁸.

b) *Déclaration de l'« Action française ».* — Le 15 novembre 1899, quand nous aurions pu désespérer qu'un groupe organisé se donnât la tâche de formuler les principes nationalistes, nous eûmes la joyeuse surprise et l'honneur de lire le manifeste suivant :

Le Comité de rédaction de l'Action française, dans sa réunion hebdomadaire, a pris connaissance d'un article de M. Maurice Barrès paru dans le Journal du 30 octobre dernier et intitulé *l'Education nationale*.

Les lignes suivantes ont particulièrement attiré l'attention du Comité :

« Il y a dans une nouvelle et nombreuse et déjà puissante jeunesse littéraire une chaude flamme de patriotisme. Je n'ai jamais douté de cette réaction contre les faiblesses où glissèrent, au début de l'affaire, un certain nombre de jeunes intellectuels. On voudrait que ces jeunes volontés de talent pussent se grouper dans quelque publication et opposer leurs instincts héréditaires français aux impulsions ataviques dont on trouve l'expression parfois singulièrement forte dans telle revue de groupe ; ainsi la Revue blanche.

Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine. »

M. Maurice Barrès ajoute avec raison qu'il s'est, pour sa part, efforcé de glorifier et de soutenir « ce que crée en nous l'influence héréditaire, la Terre et les Morts ».

Ces fortes paroles, qui traduisent trop bien le programme de *l'Action française* pour y passer inaperçues, ont donné lieu à une discussion approfondie qui s'est terminée par un accord sur les quatre points suivants :

1° L'homme individuel n'a pas d'intérêt plus pressant que de vivre en société : tout péril social enferme de graves périls pour l'individu.

2° De toutes les formes sociales usitées dans le genre humain, la seule complète, la plus solide et la plus étendue, est évidemment la nationalité. Depuis que se trouve dissoute l'ancienne association connue au moyen âge sous le nom de Chrétienté, et qui continuait à quelques égards l'unité du monde romain, la nationalité, reste la condition rigoureuse, absolue, de toute humanité. Les relations internationales, qu'elles soient politiques, morales ou scientifiques, dépendent du maintien des nationalités.

Si les nations étaient supprimées, les plus hautes et les plus précieuses communications économiques ou spirituelles de l'univers seraient également compromises et menacées : nous aurions à craindre un recul de la civilisation. Le nationalisme n'est donc pas seulement un fait de sentiment, c'est une obligation rationnelle et mathématique.

3° Entre Français, citoyens d'un Etat évidemment trahi par la faction qui le gouverne et menacé de rivalités redoutables, toutes les questions pendantes, tous les problèmes diviseurs doivent être coordonnés et résolus *par rapport à la nation*. Les groupements, naturels des Français doivent se faire autour du commun élément national. Par-dessus leurs diversités politiques, religieuses et économiques, ils doivent se classer suivant le plus ou moins d'intensité et de profondeur de leur foi française.

4° Le devoir des Français conscients de ces vérités est aujourd'hui de les formuler aussi publiquement et aussi souvent que possible afin d'y ramener leurs compatriotes aveugles ou négligents.

Ces quatre articles adoptés, le Comité de rédaction, de l'Action française en a voté la publication et l'envoi à M. Maurice Barrès auquel il adresse toutes ses félicitations.

La Rédaction :

MM. Frédéric Amouretti, R. Bailly, Antoine Baumann, *ancien magistrat* ; Caplain-Cortambert, *administrateur de l'Action française* ; Copin-Albancelli, Lucien Cortambert, Dr Paul Delbet, *chef de clinique chirurgicale à l'hôpital Necker* ; Camille Jarre, avocat, à la Cour d'appel ; Charles Maurras, Dauphin Meunier, Gauthier Montelas, Lucien Moreau, L. Mouillard, Maurice Pujo, Maurice Spronck, Octave Tauxier, Dr Vaudremer, Henri Vaugeois, directeur de l'« Action française », Colonel de Villebois-Mareuil.

A cette date, comme on le sait, l'Action française, où J. Caplain-Cortambert doublait Henri Vaugeois, n'était pas encore monarchiste. (L'évolution, ou, comme ils disent, la « conclusion³⁹ », se fit en décembre 1900). Cette revue et ce groupe venaient de rendre un immense service à la cause anti-dreyfusarde ; on leur devait la publication de la lettre où le vieux lutteur Liebknecht affirmait la culpabilité de Dreyfus et reprochait âprement à Jaurès d'avoir introduit les socialistes français dans la thèse de l'innocence comme dans un cul de sac. En quatre mois ils avaient édité plusieurs brochures : une *Conférence*, d'Henri Vaugeois ; une *Lettre*, de Maurice Pujo ; une étude sur le jacobinisme, par Octave Touxier, intitulée : *De l'Inaptitude des Français à concevoir la Question juive* ; enfin, *le Mal et le Remède*, par Dauphin Meunier. Ils annonçaient la fameuse monographie, oui, fameuse avant d'avoir paru, *Les Monod peints par eux-mêmes*, histoire naturelle et politique d'une famille de protestants étrangers dans la France contemporaine⁴⁰.

Parmi les signataires de cette déclaration, tous hommes d'étude, autrement nobles que nos « farceurs politiques », un nom illustre commande et retient le respect. Ce fut peut-être le dernier acte public en France du héros Villebois-Mareuil.

c) *Le devoir des diverses ligues*⁴¹. — Dès la première minute, nous avons, ici même, marqué ce qui différencie la « Patrie Française » de la Ligue des Patriotes. Tandis que le rôle de cette dernière, — si brave, si désintéressée, faite des plus honnêtes gens, derrière un héros — est de s'opposer dans la rue aux étrangers de l'intérieur, je jugeais qu'il appartenait aux hommes d'étude groupés dans la « Patrie Française » d'analyser les causes profondes de cette anarchie, de dissiper ce qui se mêle de ténèbres aux ardeurs des patriotes, de restituer toute sa noblesse et sa force intellectuelle à l'état d'esprit que des nigauds (oui, des pédants de demi-culture) bafouent sous le nom de chauvinisme, enfin de doubler l'enthousiasme des masses par l'affirmation des principes.

J'aurais voulu que la « Patrie française » s'attachât moins étroitement aux incidents politiques au jour le jour. Combien il eût été heureux et fécond qu'elle accueillît la conception régionaliste sans laquelle je ne vois point une restauration profonde de la chose publique. Hélas ! les circonstances, l'immense concours qui nous est venu de toutes les classes sociales ont engagé la « Patrie Française » dans une autre besogne : c'est d'organiser la résistance légale et de préparer *à la manière électorale* des élections. La Ligue des Patriotes a un excellent programme

politique qui tend à fortifier l'Exécutif par le plébiscite, à renoncer au parlementarisme en conservant le système représentatif, et à susciter un expédient pour sortir de l'anarchie actuelle, si nul moyen régulier ne peut nous en tirer.

Cette action dans la rue, où convient Déroulède, cette action électorale pour laquelle sans doute se réserve la « Patrie française », ne suffisent ni l'une ni l'autre.

Ceux qui ont un peu réfléchi sur l'évolution des nationalités distinguent « quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark ». Ils insistent pour qu'on injecte au pays quelques-unes de ces idées maîtresses qui font un lien, qui constituent un cerveau et sans lesquelles la nation demeurera dissociée et décérébrée.

Assurément ces principes, il serait préférable qu'on n'eût pas à les élaborer ! Quelle tristesse qu'ils n'apparaissent pas d'eux-mêmes à l'état de préjugés universellement admis, incontestés, affirmés par la conscience française avec une telle vigueur qu'aller contre serait un sacrilège ! Mais quoi, c'est là tout le mal ! Les habitants de notre pays n'ont pas une conscience nationale. Tout est divisé et tiraillé entre des volontés particulières et des imaginations individuelles. Nous sommes émiettés. Nous n'avons pas une connaissance commune de nos ressources, de nos besoins, de notre centre, ni de notre but. Une connaissance commune, c'est trop demander ! Un sentiment en commun nous suffirait.

Cette unité morale qui manque à la France, la France la donna à l'Allemagne en la piétinant. C'est dans la souffrance surtout que les peuples naissent à la vie morale, s'unifient et, repliés sur eux-mêmes, entendent la voix de la terre et des morts. Sous le dur sabot du cheval de Napoléon, l'Allemagne s'éveilla, se définit, lia ses mouvements, comme l'Italie du Nord sous l'Autriche. La souffrance nous referait frères, nous recréerai notre nationalité. A défaut d'une guerre, peut-être bienfaisante, mais qu'aucun, certes, n'oserait souhaiter, la cruelle affaire Dreyfus a forcé bien des Français à réfléchir, à s'abimer en eux-mêmes, et, dans le profond de la nation, à se mettre face à face avec ce qui n'est pas viager, avec la part héréditaire.

Nous nous sommes aperçus que celui qui juge avec son intelligence et qui recherche quelles sont les vérités bonnes dans un ensemble de conditions qu'on appelle là France, se retrouve nécessairement d'accord avec le simple pour affirmer, au nom de la discipline scientifique, les mêmes principes que celui-ci reçoit de sa sensibilité héréditaire.

Nous concluons qu'il faut maintenir une autorité prépondérante aux masses profondes en qui se conserve la France. Ces populations qui gardent le sang de la nation ne comprennent pas, n'interprètent pas de la même façon qu'une certaine minorité intellectuelle la civilisation française. Les réactions si surprenantes que trahissaient dans l'affaire Dreyfus nos intellectuels sont tout à fait incompréhensibles pour des milliers de Français, et, par exemple, pour un Rochefort, une Gyp, un Drumont, un Forain, un Déroulède, — qu'on peut aimer ou non, mais qu'il faut bien reconnaître comme représentatifs, dans l'ordre militant, du tempérament traditionnel français. (Leurs physionomies variées pourraient être choisies pour renseigner un étranger sur certains aspects insaisissables, indéfinissables, de notre esprit national. Mais nous pensons que ce qu'il y a de juste dans cette *sensibilité héréditaire* gagnerait de la force persuasive à être justifié par la raison.)

C'est à cette tâche d'éducation qu'un groupement, un laboratoire comme l'Action française doit se dévouer. Encore qu'une telle pédagogie ne semble pas, intéresser directement le patriote luttant dans la rue, ni le politique organisant des élections, elle est cependant indispensable pour soutenir l'œuvre de l'un et de l'autre.

d) *Les études nationalistes au quartier Latin.* — Au début de février 1900, je reçus l'intéressante lettre qui suit :

Mon cher Barrès,

Nous venons de réaliser le projet d'« Association nationaliste de la jeunesse » que vous connaissez et qui vous est cher.

Dans une première réunion, nous avons décidé de faire appel à tous les jeunes hommes « nationalistes », c'est-à-dire comprenant la nécessité de lutter contre toutes les forces qui attaquent les conditions d'existence de la nationalité française et du tempérament français et décidés à placer leur nationalisme au-dessus de leurs préférences politiques personnelles.

Tout en nous groupant en vue de la politique active, nous désirons fortifier nos doctrines en puisant dans la familiarité des maîtres de la pensée française une conscience plus raisonnée des sources de l'« énergie nationale ».

C'est sous votre direction que nous travaillerons à cette œuvre, si vous voulez bien accepter de présider notre réunion d'inauguration.

Veuillez agréer, etc...

Pour le comité d'initiative :

Camille JARRE, Avocat à la Cour.

J'ai répondu :

Mon cher Jarre,

Je vous félicite et je félicite les jeunes camarades qui fondent avec vous l'« Association nationaliste ». Ce sera pour moi un grand bonheur et un honneur de répondre à votre appel. Disposez entièrement de mon concours et, dans une vie surchargée de travail. Je ne trouverai que du délassément à travailler avec vous.

Une tâche impérieuse nous réclame ; vous l'avez tous distinguée avec clairvoyance. On ne soulève pas les masses pour une action durable sans des principes. Le cri de : « Vive l'armée » ne fait l'emploi d'un principe que si l'on aboutit rapidement à une intervention militaire. C'est, un expédient auquel vos scrupules, peut-être, et l'armée elle-même ne vous laissent pas songer. Ainsi, tout nous ramène à la besogne urgente que vous entreprenez : c'est de remédier, dans la mesure de nos forces, à l'indigence de la pensée politique en France et d'élaborer, de propager quelques idées maîtresses sur la restauration profonde de la chose publique.

Nous serons tous ensemble des étudiants. Vous êtes les mieux situés pour transformer l'opinion ; ce que vous croirez à vingt ans deviendra la vérité pendant une trentaine d'années. Je vous signale une pensée profonde de l'un des maîtres que nous devrons interroger : « La patience, a dit le grand romancier social Balzac, est ce qui, chez l'homme, ressemble le plus au procédé que la nature emploie dans ses créations. »

Avec un peu de suite, quelques centaines de jeunes nationalistes suffiront à remettre l'intelligence de ceux qui s'intitulent « intellectuels » en accord avec l'instinct des humbles — de ces humbles qui viennent de sauver la patrie quand nos philosophes patentés la trahissaient.

Je vous serre la main, mon cher Jarre, et je serre les mains de tous vos camarades.

Maurice BARRÈS.

Depuis cet échange de lettres, l'« Association nationaliste » s'est régulièrement constituée. Une salle du café Voltaire, place de l'Odéon, est réservée à nos amis, et ce sera une sorte de cercle. L'inauguration aura lieu la semaine prochaine, le jeudi 22 février, dans une réunion que je présiderai pour que Vaugois nous fasse une leçon sur Auguste Comte.

Me sera-t-il donné, quelque année, de réaliser un projet qui, pour tout dire et pour le dire dans toute son ampleur, ne trouverait d'atmosphère parfaite qu'autour d'une chaire lorraine ? Du moins j'ai pensé quelquefois qu'au quartier Latin il serait convenable de tracer en traits rapides une suite de portraits des principaux écrivains utiles à nos idées. Je voudrais apporter *au pays des déracinés*, je voudrais présenter aux Sturel et aux Rœmerspacher un Auguste Comte, à la fois indépendant et discipliné, qui enseigna que « la soumission est la base du perfectionnement » ; un Fustel de Coulange, qui entreprit de nous faire comprendre les conditions dans lesquelles se forma l'ancienne France et qui par là nous prépare à saisir la signification nationale des phénomènes sociaux actuels, à distinguer ce qui possède encore de la vitalité dans notre France contemporaine... Mais à quoi bon énumérer les Balzac, les Taine⁴² que nous étudierons et d'autres encore qui ne prendront le sens que je leur donne qu'après de minutieuses explications ?

Rien de ces horreurs qu'on appelle des discours ! nous emploierons le mot de « leçon ». Nous voudrions (ces n'est pas très facile à des Français) bannir le ton oratoire. Ah ! je sais bien quel service pourrait nous rendre tel de nos maîtres et, par exemple, un historien comme M. Thévenin, s'il voulait apporter là quelques-unes des vues où il aboutit après vingt-cinq ans qu'il étudie sous tous ses aspects l'histoire de notre formation nationale et du tempérament, politique de notre pays, bref de sa constitution, au sens physiologique du mot. Il faudrait que la jeunesse studieuse entendit ces grands pessimistes et qu'ils vinssent lui dire, avec un courage... chirurgical, que notre pays est politiquement et socialement bien malade et qu'à moins d'un considérable apport d'« énergies », ses jours sont comptés, j'entends comme nation et facteur politique important dans le monde.

Il est bon que la jeunesse soit optimiste ; mais sous prétexte de ne point lui gâter le joli bleu d'espérance que ses yeux amusés répandent sur toutes choses, il ne faut pourtant pas aller jusqu'à la supporter ignorante et frivole, comme furent, sauf exceptions, nos aînés. Quand on a passé son baccalauréat, qu'on a ses entrées à la bibliothèque Sainte-Geneviève et qu'on est capable de suivre un raisonnement, il faut apprendre de l'Eglise ou d'un Auguste Comte⁴³ par quelle discipline un individu se soumet à la société pour se sauver avec elle ; il faut entendre de l'histoire la terrible situation où se trouve notre France décapitée parce qu'il y a un siècle elle a brusquement maudit et anéanti sa dynastie et ses institutions⁴⁴.

Les générations qui porteront dans l'histoire la responsabilité des désastres de 1870-71 et qui en subirent immédiatement le poids ne furent pas sensiblement modifiées par ces événements ; elle gardèrent leur verbalisme et leur sentimentalité insipides. De quelle exécrable littérature, pendant vingt ans, elles prétendirent nous amuser ! Elles s'enfoncèrent dans le gâchis qu'elles n'avaient pas su empêcher, mirent hardiment leurs pieds dans la fange. Leurs successeurs, au contraire, sont animés par ces violentes passions nationalistes nécessaires aux peuples vaincus ; ils les expriment par vingt thèses en apparence, diverses et qui pourtant collaborent : c'est l'antisémitisme, c'est l'antiprottestantisme, c'est une protestation contre l'accession des étrangers aux charges de l'Etat ; c'est encore un mouvement provincialiste. Ces mouvements, ces passions, il faut les justifier et les hausser à la dignité de vérités françaises. Si je puis servir à cette tâche, je me mets à la disposition du quartier Latin.

e) *Une visite dans un laboratoire de nationalisme.* — J'habite loin du quartier Latin. Vers minuit, je revenais d'inaugurer au café Voltaire, en face de l'Odéon, les soirées de l'« Association nationaliste de la Jeunesse ». Qu'avais-je dit à ce public d'étudiants qui, *mal dirigés, doivent devenir des déracinés* ? Qu'une nation, c'est la possession en commun d'un antique cimetière et *la volonté* de continuer à faire valoir cet héritage indivis.

Cette forte conception que la patrie, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements ; que les ancêtres nous firent ce que nous sommes et, par là, méritent notre culte, nos prières

(c'est-à-dire une méditation sur notre destinée sociale, familiale, individuelle) ; qu'un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire, voilà le capital social sur lequel on assied la patrie et que *l'épée de chaque génération a le devoir de servir* ; tout cela a été élucidé et exprimé de la façon la plus émouvante par les maîtres avec qui des étudiants soucieux de prendre d'eux-mêmes une idée positive doivent se familiariser. Mon apport, c'était d'insister sur cette *volonté de continuer à faire valoir l'héritage indivis*⁴⁵. Je conclusais en leur dénonçant certaines intelligences, dites les « intellectuels », en révolte contre leur subconscient, contre leurs cimetières : « Nous laisserez-vous dévorer par ces gens-là ? Mettez la main sur vos bibliothèques ! Aux armes, camarades ! »

En quittant cette enthousiaste réunion et seul dans la nuit, ma pensée se reportait sur un des lieux les plus curieux, un lieu sacré assurément, où les délégués d'un peuple déraciné et semé sur l'univers travaillent à maintenir, à créer, pour mieux dire, leur nationalité, leur conscience commune. C'est dans un des plus beaux sites du monde, sur la lagune vénitienne, au monastère arménien de San-Lazzaro.

Tous les touristes en connaissent les admirables aspects : le soleil meurt en illuminant les coupes des églises et de Saint-Marc ; les gondoles noires se meuvent sur les eaux d'argent ; les palais se prolongent en bordure sur le quai des Schiavoni ; les arbres et la verdure se penchent des jardins publics et du Lido dans l'Adriatique ; l'« Ave Maria » sonne aux clochers lointains ; et de toute cette beauté monte une fièvre légère.

Mais, du point de vue nationaliste, les beautés et les fièvres de cet îlot San-Lazzaro nous paraîtront encore plus importantes ! Le couvent qui, depuis près de deux siècles, occupe cette petite terre ne se préoccupe guère des molles voluptés qui le baignent. Ses habitants, des bénédictins arméniens, se consacrent à l'éducation de quelques centaines de leurs jeunes compatriotes. Maîtres et élèves, ils vivent d'imagination sous le climat inégal, si chaud, si froid de l'Arménie. Où trouveraient-ils le temps de rêver quand un immense travail les requiert : ce n'est rien moins que de créer, de maintenir, ou, si vous voulez, de retrouver la nationalité arménienne.

Combien nous sommes plus heureux ! Nous n'avons qu'à réagir contre les étrangers qui nous envahissent et qui déforment notre raison naturelle ; il nous faut rétablir la concordance entre la pensée, parfois chancelante, de notre élite et l'instinct sûr de nos masses. Mais notre terre nous donne constamment sa discipline, et nous sommes les prolongements directs de nos ancêtres ; rien n'est plus aisé que d'entendre cette double réalité sur laquelle nous devons nous maintenir. Mais, au couvent de San-Lazzaro, ces moines doivent créer leur patrie.

Je vis leur laboratoire : c'est leur imprimerie. Dans leur magnifique bibliothèque, ils ont réuni les manuscrits des chroniqueurs arméniens. Voilà tous leurs moyens de nationalisme.

Un de mes plus chers amis, écrivain remarquable, patriote enthousiaste, le jeune Arménien qui, dans la *Revue des Revues*, signait du pseudonyme de Tigrane. Yergat des études de premier ordre sur les races de l'empire ottoman, écrivait de ses compatriotes : « Bien que partout les eût accompagnés le souvenir d'une patrie toujours piétinée et ensanglantée, lentement ils oublièrent leur histoire. En Italie, ils adoptaient déjà l'italien ; en Turquie même et en Perse, ils laissaient corrompre leur langue par le mélange de termes barbares. » L'Académie de San-Lazzaro a conservé la langue et l'a propagée par des écoles. Les livres qu'elle imprima, en rappelant aux Arméniens leur origine et leur passé, suscitèrent tout d'abord l'idée nationale. Les écoles qu'elle fonda répandirent à leur tour le culte des lettres et de la patrie.

Il faudrait faire une légende dans l'esprit de nos étudiants à ces mekhitaristes de Venise. Pierre Mekhitar, c'est-à-dire le consolateur, — oh ! le beau mot, mais la triste nationalité, où il est harmonieux qu'un patriote se nomme ainsi ! — l'arménien Pierre Manouk, dit *Mekhitar*, né en 1676 en Asie-Mineure, fonda à l'âge de vingt-cinq ans une congrégation de seize membres pour réveiller sa nation. Ils s'installèrent en Morée, alors possession vénitienne, puis en 1717 dans l'îlot San-Lazzaro, à Venise. Mekhitar publia une grammaire, puis un dictionnaire de sa langue, puis une Bible en arménien. Les membres de sa congrégation continuèrent son œuvre. Le père Alischan m'a guidé sous ces cloîtres de l'exil. Ce vénérable vieillard est un grand poète, c'est aussi l'historien et le géographe de l'Arménie inconnue et décriée.

Dans la petite librairie qui est jointe à la typographie de San-Lazzaro, j'ai pris un discours de distribution de prix prononcé, en 1861, par Alischan, C'est une description de l'Arménie : « L'Arménie a eu une destinée, particulière, antérieure à celle de toute autre nation, et, qui plus est, cette destinée n'est pas terminée encore. Ce n'est pas un secret, ce n'est pas un mystère, mais une conviction invétérée parmi le peuple arménien, qu'il en a encore un rôle à jouer, un rôle heureux à remplir ici-bas. Tout n'est pas fini pour lui : une porte merveilleuse va s'ouvrir dans un temps qui n'est pas éloigné ; cette porte ne restera pas longtemps fermée à double clef. Et je vois une de ces clefs formidables : je vais vous l'indiquer franchement, que personne ne s'effraie ! Cette clef de notre bonheur, futur, si longtemps désiré, c'est l'éducation : une éducation patriotique, un patriotisme appuyé sur la philosophie... »

Il faut que cette conscience recrée par les mekhitaristes de San-Lazzaro prouve sa force par des sacrifices, par des abdications individuelles au profit d'une communauté.

— Hélas ! me dit un Arménien, nous ne manquons point de martyrs.

— Des martyrs, ce n'est pas mal. Mais ce n'est point à ses souffrances qu'on mesure la volonté d'une nation. On la reconnaît mieux à ses héroïques révoltes.

On peut reprocher à l'éducation de San-Lazzaro son caractère religieux accentué et ses préoccupations purement historiques ; les jeunes Arméniens, les modernes, considèrent que la culture scientifique qu'ils ont reçue à Tiflis a été particulièrement précieuse pour la pensée nationale. Pour constituer une patrie, il faut un héritage de souvenirs : San-Lazzaro de Venise le propose aux Arméniens ; mais il faut aussi un programme à réaliser : de Tiflis, où fermentent les idées révolutionnaires, ils peuvent le recevoir. Ainsi, l'Arménie se crée dans deux laboratoires. Une nation dispersée sur l'univers, dont le territoire est partagé entre la Russie, la Perse et l'Empire ottoman, dont les fils, par les nécessités de leur commerce et de leur séjour, sont polyglottes, est maintenue, reconstituée par une bibliothèque et une imprimerie.

Tel quel, le couvent de San-Lazzaro apparaît comme un des exemples les plus significatifs du monde, parce qu'on y vérifie, parce qu'on s'y convainc d'une façon tangible qu'une nation, c'est la résultat d'une éducation commune. Avec une chaire d'enseignement et un cimetière, on a l'essentiel d'une patrie.

Le précieux souvenir de Tigrane Yergat, qui, âgé de vingt-huit ans, vient de mourir de son impuissant amour pour sa nation, anoblit encore les fortes occupations où je vis ce monastère et le poétiques images venitiennes qui le baignent. Ah ! qu'il est puissant par sa monotonie, ce monastère, ce laboratoire d'âmes ! Les enfants plongés dans un tel milieu élaboreront tous des raisonnements et des images analogues. De plus en plus dégoûté des individus, je penche à croire que nous sommes des automates. Nos élans les plus lyriques, nos analyses les plus délicates sont d'un ordre tout à fait général. Enchaînés les uns aux autres, soumis aux mêmes réflexes, nous repassons dans les pas et dans les pensées de nos prédécesseurs.

Acceptons cette nécessité et félicitons-nous d'avoir pour prédécesseurs qui commandent notre destinée, au lieu d'Arméniens persécutés à travers les siècles, les Français vers qui toujours se tournèrent les victimes.

Si la France était plus forte, l'injustice diminuerait dans le monde. Etre nationalistes, c'est encore le meilleur service que des Français puissent rendre à l'« humanité ».

f) LES DINERS DE L'« APPEL AU SOLDAT »

I) *Premier dîner de l'« Appel au Soldat » (11 juillet 1900).*

Pour faire entendre ce que sont les dîners de l'Appel au Soldat et surtout ce qu'étaient l'activité, l'enthousiasme nationalistes en 1900, nous reproduirons, d'après Charles Maurras dans l'Action Française, le compte rendu du premier dîner de l'Appel au Soldat. — On fera, est-il nécessaire d'en avertir le lecteur ? la part de l'amitié et d'une passion commune dans l'excessive bienveillance avec laquelle fut traité celui qu'on fêtait ce soir-là. Il arrive souvent qu'une circonstance amène à placer sur un homme, pendant quelques heures, des sentiments qui s'adressent en réalité à une idée. Cette vue de simple bon sens ne me dispense point de la reconnaissance que je garde et que j'exprime ici à MM. Paul Bourget et Costa de Beauregard, à Charles Pourras, Henri Vaugois à tous nos amis.

L'Action française croit à la vertu du fer. Elle ne cesse de démontrer la nécessité d'une énergique « intervention » dans la France contemporaine. Mais lorsque le premier organisateur des doctrines nationalistes, en un véritable chef-d'œuvre, établit cette évidente nécessité, *l'Action française* ne pouvait échapper au désir de l'en remercier et d'ainsi préciser ses propres sentiments.

Maurice Barrès avait refusé la grande fête littéraire, contremandé le grand banquet que lut organisaient les admirateurs de *l'Appel au Soldat*. Ses amis de *l'Action française* estimèrent pourtant que, si Barrès pouvait se soustraire à de simples réjouissances, ils avaient le droit de le convier à un rendez-vous plus sérieux. Ils le prièrent donc de venir, en compagnie de quelques intimes, causer de *l'Appel au Soldat* et des méthodes de philosophie politique recommandées dans la suite de ce beau livre.

Le rendez-vous fut pris pour la soirée du 11 juillet, au Restaurant international du Trocadère, à l'Exposition. Notre maître et ami Paul Bourget avait accepté de présider la réunion ; un de ses collègues de l'Académie française, traditionniste éminent, M. Costa de Beauregard, l'assistait. Parmi les convives, au nombre d'une trentaine, je citerai MM. Henri Vaugois, directeur, et Jules Caplain-Cortambert, directeur-administrateur de *l'Action Française*, Camille Jarre, président de l'Association nationaliste de la Jeunesse, Copin-Albancelli, directeur du journal anti-maçonnique *A bas les tyrans*, Robinet de Cléry, Léouzou-le-Duc (très félicité pour les fortes et spirituelles pages de son livre nouveau, *La Demi-République*), Lucien Moreau, Georges Poignant, Frédéric Amouretti, le vicomte de Léautaud, Lionel des Rieux, le poète du *Chœur des Muses*, notre confrère du *Journal* Jean de Mitty, Hugues Rebél, le romancier de la *Camorra*, Maurice de Brem, lorrain et ami d'enfance de Barrès, etc.

Au dessert, Paul Bourget, après avoir communiqué divers télégrammes d'excuse (Alfred Duquet, Jules de Gaultier, René-Marc Ferry, Félix Jeantet), a prononcé les paroles suivantes :

Mon cher Barrès,

Il a été convenu, quand vous avez accepté d'être notre hôte, que ce dîner tout intime ne serait attristé d'aucun discours. Pourtant vos amis de l'*Action Française* ne peuvent pas vous laisser partir sans vous avoir remercié de vous être assis à leur table et sans vous avoir porté, j'allais dire un toast, mais je me souviens du vieux et joli mot français, et je dis une *santé*. Je lève donc mon verre en leur nom au grand artiste littéraire que vous êtes, si délicat et si fort, si frémissant de sensibilité, et si courageux d'énergie civique. Cette virile énergie civique, vous l'avez suscitée et réchauffée en vous, et, c'est une de vos belles originalités, par la méthode de l'analyse intime, qui passe pour si meurtrière à l'action, prouvant ainsi que tout est instrument de générosité à une intelligence généreuse. Flaubert disait, dans un des jours d'agonie qui suivirent pour lui la guerre de 1870 : « Nous souffrons tous du mal de la France. » Ce mot éloquent, vous vous l'êtes dit vous aussi, quand à vingt ans vous avez traversé les crises dont vous nous avez donné de saisissantes monographies dans *Sous l'œil des Barbares* et dans les premiers chapitres des *Déracinés*. Vous avez compris que les malaises dont vous vous sentiez atteint avaient un principe qui dépassait votre personnalité, que le pays était malade en vous, comme il l'est en nous tous, et avec une merveilleuse lucidité d'analyse vous avez discerné sinon toutes les causes, au moins la cause la plus immédiate et la plus puissante de cette maladie. Cette cause réside dans l'égarement de 1789 qui nous a séparés de nos morts. Voici un siècle que, trompée par une idéologie funeste, la France méconnaît cette grande loi de continuité qui veut que chaque génération se considère comme l'usufruitière d'un trésor acquis par les bonnes volontés des ancêtres et qu'elle doit transmettre accru aux descendants. Une fois persuadé de cette vérité, vous avez cherché, suivant votre propre formule, à vous comprendre comme « un instant d'une chose immortelle », à vous « raciner » à nouveau dans votre passé, dans votre sol, dans cette Lorraine d'où votre famille est issue. En même temps vous rêviez pour la France entière une réconciliation semblable avec ses morts. Vous les avez cherchés, ces morts criminellement reniés, dans ce qu'ils ont laissé d'encore vivant et, ne les trouvant pas dans leurs fondations toutes détruites, vous êtes allé les poursuivre dans les intuitions de l'instinct populaire, dans cet inconscient du pays sorti d'eux, et pour lequel il ne saurait y avoir de nuit du 4 août. C'est l'esprit qui anime d'un bout à l'autre cet *Appel au Soldat*, sous le vocable duquel, nous avons tenu à vous fêter, et qui pourrait s'appeler l'*Appel à la Race*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le programme politique qu'enveloppe ce recours à l'instinct populaire, ni s'il n'y a pas d'autres moyens plus efficaces de nous réconcilier avec nos morts. Nous ne voulons tous savoir aujourd'hui qu'une chose : c'est qu'inspiré par une idée qui nous est commune, celle de retremper l'Ame Française à ses sources profondes, vous avez écrit un des plus beaux livres de notre époque, et je suis très fier, mon cher Barrès, d'avoir été choisi par nos amis pour vous le dire.

Mieux que de bruyants applaudissements, un murmure d'approbation unanime, mais consciente, mais énergiquement réfléchi, vint témoigner à Paul Bourget à quel point sa pensée profonde était saisie, sentie, des convives de l'*Action Française*. Jamais l'esprit de tradition, au nom duquel doit s'opérer notre renouvellement nécessaire, ne s'était exprimé en termes plus heureux, plus fiers et plus sages. Grâce aux paroles de Paul Bourget, la jeune symposie de l'*Appel au Soldat* paraissait comme revêtue de l'approbation et comme encouragée de l'assistance de ces myriades de morts dont sont faites la terre et l'âme de la France.

Maurice Barrès, répondant à l'éminent académicien, exprima combien l'amitié de Paul Bourget depuis dix-huit ans était pour lui une force morale en même temps qu'un bonheur. Puis il rappela en quelques paroles les sentiments qui unissaient les personnes présentes :

Il y a deux ans, la plupart, de ceux qui sont aujourd'hui réunis autour de cette table ne se connaissaient pas. Ils furent sensibles à l'abondant, à la magnifique intensité, à la cruauté du drame dont la France risquait d'être la victime. Cela d'abord nous rapprocha.

Puis nous sommes les ennemis de l'incohérence : chacun de nous, pour son édification propre, pour sa dignité intérieure voulut connaître et peser les instincts qui le déterminaient à être un homme social.

Certains mots, ainsi les mots *France*, *Patrie*, éveillent chez certains hommes, dont nous sommes, un si grand nombre d'idées préalablement associées que c'est dans la conscience comme le bruissement créé dans la forêt par un coup de vent. Et ces mots ne peuvent pas être entendus par ceux chez qui ces associations d'idées ne sont pas préalablement existantes. Ce n'est pas affaire d'intelligence : quelle que soit leur rapidité d'esprit, quel que soit leur éveil, ils ne peuvent pas sentir comme nous. Un même instinct, une même physiologie, oserais-je le dire ? nous avaient groupés, mais notre éducation et nos tendances nous firent un besoin de doubler nos instincts avec des raisons.

C'est pour cette tâche, c'est pour donner une riche complexité de motifs à nos sentiments patriotiques, à nos instincts français, que vous vous êtes groupés dans la revue de Vaugeois et de Caplain, dans l'*Action Française*.

Quelle fierté c'est pour moi lorsqu'un tel groupe d'esprits donnent leur approbation à ces idées de « racinement », à ce culte de la « terre » et des « morts » auquel il m'a été donné de collaborer, d'abord dans une sorte d'isolement, L'Action Française doit rendre de grands services en proposant une discipline française aux intelligences bien nées.

Je bois à votre vertu éducative.

Devenu aussi admirable orateur qu'il était né grand écrivain et grand poète, Barrès est toujours applaudi avec un mélange d'étonnement, d'impatience et de sympathie presque, furieuse. D'ordinaire, on ne se rend pas à lui volontiers : ses auditoires, tout vaincus, frémissent encore. Mais l'*Action Française* compose un auditoire particulier, dans lequel la pensée, la sensibilité et toutes les autres supériorités de Barrès sont des éléments fraternels. Il n'y eut donc aucune lutte, mais de simples acclamations.

On se leva ensuite. Le café fut servi dans le salon voisin et bien que quelques-uns de nos convives eussent été forcés de nous dire, adieu, les conversations et les discussions se prolongèrent.

Tout à la fin de la soirée, sur un mot d'ordre donné l'on ne sait par qui, l'on fit le cercle et notre ami Henri Vaugeois prononça les dernières paroles : paroles de congé, paroles d'au revoir.

Messieurs,

Nous ne devons pas nous séparer, après ces quelques bons instants de libre conversation entre Français qui s'entendent à demi-mot sans nous donner rendez-vous. S'il vous paraît utile que des réunions comme celle-ci se renouvellent, si vous supposez que chacun de nous puisse en sortir chaque fois un

peu moins ignorant de ce que pense son voisin avec une vivacité, une sincérité égale il la sienne propre, et dont il doit par conséquent tenir compte ; si vous éprouvez que, de cette chaleur des convictions diverses entrechoquées, une certaine lumière peut jaillir, dites-le, et décidez que nous dînerons désormais ensemble de temps en temps, pour parier du sujet brûlant entre nous : le nécessaire « *Appel au soldat* ».

Nous avons le grand bonheur d'avoir au milieu de nous, ce soir, l'homme qui, précisément, a senti avant nous tous cette singulière nécessité, pour un peuple comme la France contemporaine, de l'intervention du fer. Barrès a vu, et, de son regard admirablement libre et heureux, il a comme illuminé un fait caractéristique de notre histoire française : il n'en a pas été scandalisé. Lui, l'idéologue, il a eu la rare, l'exquise puissance d'esprit qui permet quelquefois à un familier des idées pures de les dominer, de les remettre à leur place (qui n'est après tout que la seconde) pour admirer et comprendre ce qui tient la première place dans l'univers : l'Action, la Force toute nue. Cet écrivain a été prêt à se dévouer à l'œuvre d'un militaire : c'est le militaire qui a hésité.

L'énergie (employons le mot qu'il aime), voilà ce qui fait pour nous le prix de notre ami et de son œuvre, de cette œuvre que nous fêtons aujourd'hui, joyeux que nous sommes de voir comme elle atteint désormais, après les lettrés, le grand nombre des cœurs simples et bien nés : car elle y entrera, dans ces cœurs, avec tout son contenu rare et charmant, avec ses trésors, mais aussi avec toute sa philosophie, si modérée et si véridique, de la vie telle qu'elle est, telle qu'elle passe, sur notre belle terre de France.

N'en parlons plus, de ces livres : nous les lirons chez nous. Mais pour l'Action, pour une « Action française » prochaine, que nous conseille l'auteur, l'homme, le politique nationaliste ? Que veut-il de nous, avec son « Appel » ? Voilà ce qu'il faut savoir.

Nous sommes tous d'accord ici, je l'espère, pour admettre la moralité, la de la méthode du fer. Nous n'avons point d'hypocrites objets puritains, n'est-ce pas ? à opposer au principe. Il nous part on a le droit de sauver son pays malgré lui. Il nous paraît qu'il y eut dans l'histoire de bonnes violences, et qu'il vaut mieux qu'on ensanglante un malade que de le laisser pourrir.

Le seul problème est donc de savoir en vue de quel établissement meilleur nous admettons que l'on sacrifie celui qui existe. La seule question grave, sérieuse, est de se préparer pour le lendemain du jour où un militaire aura été obligé de choisir entre réveiller la France ou la laisser trahir et étouffer. Il faut que ce lendemain nous trouve unis, et nous ne serons unis que par une doctrine, ou mieux par une *vie* commune, simultanée, facile, de la constitution politique naturelle à notre pays.

Nous ne serons unis que si nous avons éliminé les mots trop généraux, trop vagues, trop fades, qui nous encombrant l'esprit quand nous parlons politique ; quand nous aurons éliminé les petites théories pédantes des politiques de l'Ecole de la rue Saint-Guillaume ou des autres rues, et quand nous aurons retrouvé les réalités, les intérêts, les instincts qui nous sont communs à tous en tant que Français. Nous serons unis quand nous nous serons dit les uns aux autres ce à quoi nous tenons réellement en ce monde, ce que nous voulons maintenir ou accroître : car ce à quoi nous tenons tous, en somme, le plus sérieusement, c'est non à des « idées », non à des dogmes politiques ou sociaux : c'est à des choses, à des êtres ; à ces choses et à ces êtres parmi lesquels nous avons ouvert les yeux, et que nous voudrions voir subsister après nous dans la belle lumière douce qui ne meurt pas : c'est la France. C'est d'elle que l'on parlera en toute franchise audacieuse dans le dîner périodique de l'*Appel au Soldat*.

Cette chaleureuse improvisation, applaudie comme les précédentes, eut un autre succès : la plupart des convives se sont inscrits pour le dîner périodique de l'*Appel au Soldat*.

Charles Maurras.

(Action française du 1er août 1900.)

II) Allocution de Maurice Barrès au second dîner de l'« Appel au Soldat » (7 février 1901)⁴⁶.

Il me semble que notre ami Vaugois a très fortement justifié le but qui nous réunit et qui est d'établir une sorte de laboratoire d'études nationalistes.

Nous sommes très frappés de l'excellent travail qui est fourni par tous nos amis nationalistes dans les différentes manifestations publiques auxquelles ils ont le dévouement de se livrer. Mais il était nécessaire que, préoccupés d'une action au jour le jour, ils perdissent un peu de ce qui devrait être le principal de notre œuvre de réfection française. A force de désirer des résultats électoraux, ils se mettent dans cette position que, si les résultats électoraux leur échappent, il ne leur restera rien du tout.

Il serait criminel que nous fissions un acte, un geste qui fût de nature à amoindrir les chances électorales ; mais, tout en maintenant le bénéfice de nos vœux et de nos efforts aux militants politiques, nous devons nous rappeler notre devoir propre. Le nationalisme, en tant que discipline de la pensée française, doit survivre à tous les aléas, tandis que le praticien nationaliste disparaîtrait en cas d'échec électoral⁴⁷.

Mes chers amis, nous devons nous considérer comme un ressort toujours tendu. Nous ne sommes pas seulement une explosion de sentiment, mais un levain constant dans le pays.

Après l'affaire Dreyfus qui finira par être oubliée même de nous, il faut pourtant que des vérités entrevues à cette lueur tragique subsistent. Nous avons senti qu'il y avait des vérités françaises (non pas des vérités qu'on invente, mais des vérités que l'on constate.) Eprouvons-les. Ce groupe que vous êtes aboutira-t-il, après un certain nombre de séances, à *établir* une sorte de thème, un accord ? Je le crois. Mais je crois surtout que nous aurons cette satisfaction de nous dire, en cas d'échec momentané du nationalisme : « Nous n'avons pas réussi à faire la France telle que nous la voudrions, mais nous avons réussi à faire la France dans nous-mêmes. »

Il peut y avoir sur un territoire des périodes où la nationalité semble abolie ; qu'importe ! si elle a subsisté dans un certain nombre de cerveaux.

L'Allemagne a connu cette aventure tragique. Il y eut un moment où l'Allemagne ne semblait plus qu'une expression géographique sous le protectorat français ; mais de grands Allemands comme Goethe, en qui la nationalité demeurait avec toutes ses puissances, montrèrent quelques années après que de leurs cerveaux l'Allemagne pouvait ressortir et se réaliser aux yeux de tous.

Tâche magnifique ! Nous devons être des hommes en qui la France persiste et qui passent à l'avenir les flambeaux du passé. Les hommes de la continuité française.

Nous allons donc échanger nos idées, mais d'abord il faut que nous établissions un vocabulaire commun.

A cette besogne, déjà, à plusieurs reprises, vous vous êtes utilement essayés. La politique et, mieux que la politique, l'idéologie française vivent ces années-ci de ce qu'on élaborait par exemple à la Cocarde en 1894.

Dans le nationalisme, comme Vaugois l'a très bien dit, il n'y a rien eu de ridicule. Au cours de l'année dernière, je me trouvais dans une tribune de la Chambre à côté de Jaurès pour qui j'ai eu jadis une vive sympathie. En souvenir de ce passé, nous ayons échangé quelques paroles. Je lui disais : « Comment pouvez-vous vous accommoder de la polémique à laquelle vous êtes associé, et par exemple du pittoresque de M. Gérault-Richard ? » Il me répondit : « Et vous du chauvinisme de M. Millevoye ? » Je répliquai : « Pardon, la thèse de Millevoye est nationaliste, ce n'est pas tout mon nationalisme, mais il n'y a pas un des sentiments de Millevoye qui ne me paraisse juste. Il est possible que nous désirions donner à notre nationalisme une autre traduction que celle des excellents articles de notre ami dans la *Patrie*, mais encore est-il que, s'il nous parle chaque jour des Croisades, de Valmy, d'Iéna et de Sébastopol, et s'il en parle toujours avec chaleur, il n'y a rien là que nous n'approuvions absolument. Seulement, nous croyons qu'il ne faut pas se borner à faire flotter le drapeau sur sa hampe ; il faut se rappeler que le drapeau est le symbole de certaines réalités, et ces réalités, nous voulons les reconnaître pour que précisément on puisse y planter le drapeau avec une inébranlable solidité. »

Notre tâche est à plusieurs étages. Par exemple, notre ami Copin-Albancelli, que je vois dans cette salle, nous dira la conspiration franc-maçonne. C'est une importante construction qui nous sert à résumer l'œuvre des ennemis de notre nationalité. — Nous deviens aussi, passant dans un second appartement de notre maison d'études, étudier certains hommes que nous considérons comme les pères de notre nationalisme conscient.

C'est une grande sécurité de sentir que nous sommes d'accord avec un Auguste Comte. Il sera donc bon que nous l'étudiions de près. Disons-le en passant, quel réconfort de voir que ce grand-homme élabora son œuvre dans un cénacle plus rétréci encore que ne pourra l'être celui-ci ! Vous savez que, rue Monsieur-le-Prince, pendant plus de trente ans, Auguste Comte construisit ses doctrines avec le concours d'un certain nombre d'amis. Autour d'eux et en dehors d'eux, tous les événements politiques se développaient, et néanmoins cette force qu'ils créaient devait à un moment donné être spirituellement supérieure aux efforts développés par les hommes politiques qui accaparaient l'attention.

La besogne d'Auguste Comte peut être reprise d'une autre manière, et nous la continuerons avec d'autant plus de sincérité qu'une libre Intelligence de son œuvre nous montrera nos accords et nos divergences.

Dans l'ordre littéraire, c'est Maurras qui a commencé la campagne contre le romantisme, contre ce qu'il y a de peu français et de peu durable dans cette éblouissante flambée littéraire. Cette critique classique peut servir de point d'appui très vigoureux pour nos études. Le nationalisme, en effet, ne doit pas être simplement une expression politique : c'est une discipline, une méthode réfléchie pour nous attacher à tout ce qu'il y a de véritablement éternel et qui doit se développer d'une façon continue dans notre pays. Bref, le nationalisme, c'est un classicisme, c'est dans tous les ordres la continuité française.

Il faut que ces réunions soient à la fois du genre le plus familier et du genre le plus élevé. Le plus familier, car il faudrait que chaque assistant prit l'habitude de s'y mêler, d'y apporter son appoint, d'indiquer quels sont les sujets qu'il entend traiter ; le plus élevé ; parce qu'il faut faire le possible pour maintenir le niveau du nationalisme.

Il y a grand danger, étant donnée la nécessité de faire de la politique, pour que le nationalisme tombe à un niveau assez bas, au niveau de tous les partis politiques. Mais rappelez-vous le grand service qu'un Victor Hugo, par exemple, rendit à un moment donné à son parti politique, je veux dire aux soi-disant libéraux qui ont été les opportunistes de la troisième République et qui étaient naturellement des exploiters de la plus basse qualité.

Au nationalisme, il est absolument nécessaire que nous rendions le même genre de service qui fut rendu aux opportuno-radicaux par Hugo, dans les *Misérables*.

Sous le second Empire, presque tous les jeunes gens ont été intoxiqués par ce grand écrivain qui donnait une expression littéraire, une sorte de force mystique, à des idées. Les pages puissantes des *Misérables* ont servi à une bande du Café Voltaire pour prendre en mains la direction de ce pays. Ces hommes avaient trouvé dans un grand poète une fièvre, un splendide vocabulaire et des sentiments.

Il faut que ce service soit rendu au nationalisme. Si nous tombons à être simplement des gens qui dans la loi sur les Associations prennent un parti ou l'autre, des gens qui ont des candidats au Conseil municipal ou aux élections législatives, le nationalisme n'aura été qu'une fumée d'un instant, un accident politique. Or le nationalisme en puissance est tout autre chose.

Nous disions tout à l'heure que derrière nous il y a des Auguste Comté. Certains de nos amis ajoutent volontiers Bonald... J'avoue que je ne peux ni les confirmer ni les contredire. J'avoue ignorer Bonald. Ils ajoutent aussi Joseph de Maistre où je ne connais jusqu'à cette heure qu'un grand écrivain. Nos amis nous feront connaître

Maistre et Proudhon. Pour ma part, je serai heureux de vous montrer un jour ce qu'il y a qui confirme la pensée nationaliste dans Blaise Pascal.

Si nous pouvons donner au nationalisme une grande valeur intellectuelle, si nous pouvons faire que sur l'océan politique ses vagues frappent plus qu'aucune les intelligences et les imaginations, nous aurons fait une besogne très précieuse. Pouvons-nous accomplir cette œuvre ? Je la crois facile.

Quelle médiocrité doctrinale chez nos adversaires internationalistes ! Leur bagage ne peut plus servir que pour les comices agricoles. C'est un orphéon démodé.

Je voudrais que tous les hommes, d'étude pussent lire l'*Enquête sur la Monarchie*, de Maurras. Je ne suis pas monarchiste, mais je trouve qu'il est impossible de concevoir un livre de littérature politique où l'on trouve plus de satisfaction pour le raisonnement et la haute culture. Voilà qui justifie votre prétention d'instituer un laboratoire politique. Cependant je vous prie de bien noter que nous nous réunissons non pas sur l'idée de monarchie, mais sur cette expression d'« *Appel au Soldat* ». Nous y trouvons une amphibologie qui nous satisfait. Nos adversaires crachent sur l'armée ; au contraire, nous avons un certain plaisir à dire au soldat : « Venez donc, soldat, vous, la force matérielle, vous, l'épée du Brenn, venez de notre côté. » Nous ne pensons pas que, par des élections d'arrondissement, on réussisse à libérer ce pays...

Si le soldat et la circonstance favorable ne surgissent point qui dégagent une France harmonieuse, dégageons du moins cette France en nous-mêmes : ce sera déjà un bonheur si notre cerveau échappe à cette anarchie, à cet insupportable désordre moral où nous vivons tous depuis des années.

C'est là-dessus que je terminerai.

C'est pitoyable que des hommes qui, comme nous, sont partisans de la conservation française, c'est-à-dire qui veulent vivre en accord avec la France éternelle, avec le développement normal de leur nationalité, en soient réduits si souvent à faire des vœux de révolutionnaires contre lesquels proteste toute leur intelligence. (*Applaudissements.*)

III) Discours de Maurice Barrès pour l'anniversaire de l'« Action française » (15 juin 1901).

Mesdames, Messieurs,

Je suis votre interprète pour remercier Henri Vaugois de sa belle et philosophique conférence, je dirais volontiers de sa leçon. Vaugois nous a très bien marqué la méthode qu'à, son jugement devaient suivre les nationalistes ; il nous a indiqué aussi quelles étaient les destinées de ce pays qu'appelaient ses vœux réfléchis. L'avenir, comme l'a dit le poète, n'appartient à personne ; nous pouvons tous y placer nos rêves politiques ; oui, pour parler nettement, l'avenir est une chambre de débarras où nous pouvons entasser nos rêves politiques quand nous ne sommes pas absolument sûrs qu'ils pourraient s'accorder dans l'instant où nous sommes réunis⁴⁸.

Il est certainement fâcheux pour des nationalistes, qui voudraient être d'accord dans le présent, dans le passé et dans l'avenir, de constater que cette triple solidarité leur manque. Etre d'accord dans le passé, le présent et l'Avenir, voilà qui ferait de nous de très bons matériaux pour la construction de la maison française. Eh bien, si nous ne sommes pas toujours sûrs, dans ce pays divisé jusqu'à l'anarchie, d'avoir une conception commune des meilleures destinées de notre nation, nous sommes bien certains d'être réunis dans le présent par le plus complet dégoût... (*Vifs applaudissements*), c'est à savoir que nous sommes nettement et résolument en révolte et en dégoût total contre le régime parlementaire ! (*Vifs applaudissements.*)

Et si ce dégoût nous est commun, si le parlementarisme répugne à notre nature comme une importation étrangère, c'est que nous avons tous la même formation. Nous autres nationalistes, divisés souvent sur l'avenir, nous arrivons à l'unité d'esprit quand nous envisageons le passé de la France. Nous nous recommandons de la France éternelle ; nous sommes des Français qui avons été formés à travers les siècles. Tout ce que nous sommes naît des conditions historiques et géographiques de notre pays. Nous avons été... médités à travers les siècles par nos parents, et il faut pour que nous nous développons, pour que nous trouvions le bonheur, que les choses ne soient pas essentiellement différentes de ce qu'elles étaient quand nos ancêtres nous « méditaient ». J'ai besoin qu'on garde à mon arbre la culture qui lui permet de me porter si haut, moi faible petite feuille. Nous voulons d'une politique qui tienne compte des traditions nationales et qui protège tout ce qu'elles ont encore de vivant au milieu des modifications que le temps apporte chez des êtres vivants, chez des êtres en perpétuelle transformation ; il faut que la France demeure liée de génération en génération, il faut qu'elle demeure la même dans son essence, pour que nous, individus, nous trouvions le bonheur (car que ferai-je en Chine ou en Angleterre, moi Lorrain ?) et aussi pour que la nation trouve le bonheur. Et je ne puis guère plus me passer du bonheur national que de mon bonheur propre, car je porterai mal la tête à travers le monde si je suis d'une France humiliée. (*Applaudissements.*)

Voilà ce qu'Henri Vaugois nous a dit d'une façon philosophique, et pour sentir ce qu'il nous a démontré, nous pourrions prendre des « leçons de choses ». Ah ! si nous pouvions circuler tous ensemble, en automobile par exemple, à travers les paysages français ! si nous prenions connaissance de la figure de notre pays ! si nous voyions comment il s'est formé, comment il fut le même à travers les siècles ! Il était tel déjà que le soleil le caresse aujourd'hui, alors que nous n'étions pas nés, et que pourtant les parents français, dont nous sommes issus, nous méditaient, nous venons de le dire, et commandaient notre destinée. Oui, à voir ces paysages, à les reconnaître pareils, à travers les siècles, nous voudrions les maintenir et empêcher qu'ils devinssent soit des paysages allemands — ce qui suivrait de très près le désarmement — soit des paysages juifs, ce qui çà et là se dessine à mesure que le pouvoir politique échappe en France aux Français. (*Vifs applaudissements.*)

Un ami que j'aperçois dans cette salle⁴⁹ visitait ces jours-ci la Malmaison et les nobles souvenirs du Consulat ; un groupe de personnes se présentèrent qui désiraient, elles aussi, faire le tour de ces magnifiques souvenirs. Le cicérone qui les conduisait parut inférieur à mon ami ; il se substitua à ce mercenaire, et pendant deux heures, il mena ces visiteurs, il leur commenta les appartements, les jardins ; il leur disait : « C'est ici que le Premier Consul venait se placer le soir pour écouter le son des cloches de Rueil... » Et ces visiteurs, qui n'étaient entrés que pour voir des meubles, des bibelots, commencèrent d'avoir des larmes dans les yeux, et ils partirent tout disposés à crier : Vive l'empereur !

Eh bien, Messieurs, si nous parcourions avec un bon cicérone nationaliste la France, il serait impossible qu'en cette année 1901, au sortir de chaque région, nous ne criions pas, tous ensemble et d'une même voix française : A bas les dreyfusards ! Vive la Nation ! (*Vifs applaudissements.*)

Pour ma part, je voudrais être votre cicérone en Lorraine. Je serais le plus heureux des hommes, si je pouvais conduire des groupes nationalistes sur le point central historique de la Lorraine qui est le plateau de Sion-Vaudémont.

Dans ce pays lorrain où les miens ont duré, la vallée de la Moselle que j'habite me paraît encore trop peuplée, trop recouverte de passants, pour que j'entende bien ses secrets et ses leçons. J'aime à gravir les faibles pentes qui la dominent, à parcourir indéfiniment, loin des centres d'habitation, le vieux plateau lorrain et, par exemple, le Xaintois, antique pays historique, son centre, où se dresse cette montagne de Sion-Vaudémont.

Plus que tout au monde, j'ai aimé le musée du Trocadéro, les marais d'Aigues-Mortes et de Ravenne, les paysages de Tolède et de Sparte ; mais à tous ces magnifiques cimetières je préfère maintenant mon modeste cimetière lorrain, la plaine de Sion-Vaudémont qu'un Lorrain seul sait faire parler.

Plaine agricole négligée de la grande civilisation, mais où l'on voit des cultures que depuis des siècles disciplinent ses habitants. J'écoute le château demi-abandonné, entouré des restes d'une déférence jalouse et qu'un jeune prince de Beauvau, que vous connaissez, voudra sans doute ranimer ; j'écoute la vieille mesure de ces pauvres villages où le paysan a hérité les parcelles de son père, serf du domaine féodal, et de son ancêtre, esclave rural d'un maître gallo-romain. La brasserie de Tantonville appelle mon attention : c'est là que Pasteur est venu conduire ses fameuses études sur les ferments et je comprends ce que le XIX^e siècle a ajouté aux civilisations du passé dans cette plaine agricole et féodale.

Dans ce paysage qui n'a guère bougé, les gens de Vaudémont, pour le compte de l'Empire romain, faisaient déjà la bataille contre les Barbares de l'Est ; par la suite, durant des siècles, ils furent désorientés, ils frappaient sur les Allemands et sur les Français ; mais, ayant été les plus faibles, ils se sont décidés à se réunir à la grande famille française, et maintenant, ils forment les bataillons de fer de cette armée qui tourne ses regards du côté de l'Allemagne. De nouveau ils sont les grands bastions orientaux de la civilisation latine.

Les souvenirs se pressent dans mon esprit ; je vous les dis sans art. Excusez un patriote. La motte de terre elle-même qui paraît sans âme est pleine du passé, et son témoignage ébranle les cordes de l'imagination ! Ah ! sur cette immense plaine du Xaintois — où surgissent, avec une étrangeté qui me rappelle les sublimes paysages dit Puy-en-Velay, dix crêtes isolées, couronnées de bois, et la superbe falaise de Sion, — le silence et la solitude parlent uniquement d'histoire, de politique et de mille choses subtiles qu'ont proprement les « choses de Lorraine » et les racines profondes, les racines lorraines de mon nationalisme français.

Le sommet isolé de Sion-Vaudémont, tantôt voilé par la brume, tantôt embrassant un immense espace, fut le centre religieux et politique du pays. C'est toujours un pèlerinage fameux. C'est de là que Gérard, premier comte de Vaudémont, emmenait nos ancêtres lorrains à la première croisade ; c'est de là que sortait à ces dates lointaines notre maison ducale de Lorraine qui règne aujourd'hui en Autriche. De là encore je comprends combien l'année 1901 est étroitement liée à la suite des siècles qui l'ont précédée et combien l'individu est peu de chose ! Il faut accepter l'héritage national et ne pas essayer, par des bizarreries personnelles, individuelles, de modifier les conditions générales dont nous sommes les produits nécessités.

Pensant à toutes ces choses, je vous dirai une anecdote assez particulière qui est arrivée à quelqu'un que je connais beaucoup et qui était allé sur le plateau de Sion-Vaudémont avec la préoccupation d'évoquer tous les

souvenirs que je vous indique brièvement. Ce voyageur vit assises sur l'herbe, sous les arbres, au pied de la Tour dite de Brunehaut, deux femmes. L'une était fort belle et d'une allure assez particulière. Elle demanda à mon ami quelques détails sur le chemin qui pouvait lui permettre de rejoindre Praye où passe le chemin de fer. Il lui dit : — « Ce chemin est très accidenté. » — « Oh ! j'ai l'habitude de toutes les ascensions. » — Mon ami avait posé un livre sur l'herbe. Elle en vit le titre. — « Vous lisez l'histoire de Lorraine ? cela vous intéresse ? » — « Oui, madame, mais vous-même vous paraissez étrangère. Avez-vous vu le cimetière ? » — « Oh ! je le connais, » dit-elle avec une inflexion singulière de gravité. — « Et la tour ? » — « Je la connais. » « Vous n'êtes pourtant pas du pays ? » — « Je suis venue plusieurs fois. » — Elle intriguait mon ami. Ils causèrent assez longuement des ruines, puis de l'histoire de Lorraine. — « La connaît-on dans le pays ? » demanda-t-elle. Il répondit négativement. — « Nos ducs, ajoutait-il, ne se sont pas bien conduits avec nous. Ils nous ont abandonnés, nous, leurs loyaux et séculaires collaborateurs. Abandonnés, vendus, pour la Toscane, pour l'Autriche ! » — « Il ne faut pas juger », dit-elle avec le même accent grave et noble.

Quelques instants après, au train, mon ami retrouvait ces deux dames, mais, par discrétion, il ne montait pas dans leur compartiment. En gare de Nancy, il vit le préfet de Meurthe-et-Moselle s'approcher du wagon et saluer les deux étrangères. Il s'informa auprès du préfet qui lui dit : « c'est l'Impératrice d'Autriche : elle nous a été signalée comme voyageant incognito et je venais me mettre à ses ordres au nom du gouvernement »

N'est-il pas curieux et émouvant de rencontrer cette malheureuse souveraine, — qui fut un des esprits les plus poétiques et les plus rares⁵⁰ de ce temps, — sur cette côte déserte, tandis qu'elle cherche les souvenirs de la formation de sa famille, et elle se livre à des impressions dont l'abondance et le profond seraient plus aisément traduits par un musicien qu'analysés par un orateur ?

De tels sentiments appartiennent au domaine du subconscient. Mais si faibles qu'ils parlent en nous, ils nous sauvent d'être des éphémères qui vivent quarante ans et puis s'évanouissent. Ils nous donnent du courage, de la fierté, de la résignation aussi. Nous nous connaissons comme portés par des générations qui nous précédèrent et nous-mêmes nous porterons une suite de siècles. Notre devoir, c'est de conserver ces forces antérieures. Grandes pensées, mais pour qu'elles, soient légitimes en nous, nul besoin que nous appartenions à l'illustre famille royale des ducs de Lorraine. Le plus chétif des laboureurs dans la plaine de Sion-Vaudémont a collaboré par ses ancêtres à créer quelque chose de magnifique. Et serf jadis, mais qui du moins n'a pas déserté son pays, il continue de mériter, et maintenant il fait à lui seul, tant bien que mal, la Lorraine.

Ces notions d'amour, et de continuité, c'est tout le ferment du nationalisme. Excité par de telles vérités, je hausse la voix et je m'écrie qu'elles valent pour les étrangers aussi bien que pour mes compatriotes et qu'ainsi je ne méprise aucune nationalité, mais que son devoir est envers mes pareils. Je suis une espèce, (illisible) créée par des forces qui me précédèrent. C'est à moi mot (illisible) qu'elles se dispersent. Mon espèce fait ma dignité ; je puisse ajouter. Tel quel et faible individu, j'appartiens à l'histoire de France, à une histoire que de toute éternité j'ai été préparé pour trouver incomparable. J'entends que rien ne la diminue. Je travaillerai pour que mon équipe projette des énergies accrues dans l'avenir. Heureux si ma main débile aide à soutenir le ciseau qui, le long des siècles, grave sur le temple de Mémoire la suite illimitée des beaux titres de ma patrie !

CHAPITRE IV — A RENNES

Vous avez, mon cher Maurra, avec une raison toujours prête, contrôlé et annulé, au jour le jour, les armes des dreyfusards. Aussi je veux inscrire votre nom sur le recueil des croquis que je pris de leur armée durant un mois mémorable. Ici nos travaux se confirment. Leurs fibres ajoutent un argument d'une singulière force à nos preuves. Les désordres religieux de ces forcenés nous dégoûtent physiquement de la sensibilité dreyfusarde et nous ramènent sûrement vers cette sagesse française dont nous admirons l'ordre dans toute votre dialectique.

M.B.

20) EN ROUTE POUR RENNES, VILLE QU'ARROSE LE RUBICON⁵¹. — C'est à choisir : Dreyfus ou les grands chefs.

Mercier, Cavaignac, les généraux, continuent à affirmer la culpabilité de Dreyfus. Ils annoncent qu'ils la prouveront abondamment à Rennes. Nous leur maintenons notre entière confiance. Jusqu'à preuve du contraire,

nous ne croirons pas que six ministres de la Guerre et trois présidents du Conseil se soient trompés et nous aient trompés pendant six ans.

Dreyfus innocent ! Oh ! dans cette improbable hypothèse, quelles satisfactions suffisantes pourrait-on lui donner ! L'épée du général Mercier, le grand cordon de Zurlinden, le chapeau de Chanoine et le siège de Billot seraient des compensations inférieures à ses raisons de mécontentement. A la déplorable victime d'une telle erreur judiciaire, je ne vois qu'une chose qu'il faudrait tout de même refuser : la grâce de ses défenseurs.

Au reste, s'il n'est pas un traître, il sera forcément honteux d'avoir excité de pareilles sympathies. Ah ! les amis de Dreyfus, quelle présomption de sa culpabilité ! Quelle humiliation pour son innocence ! Ils injurient tout ce qui nous est cher, notamment la patrie, l'armée et un héros tel que Marchand. Leur complot divise et désarme la France, et ils s'en réjouissent. Quand même leur client serait un innocent, ils demeureraient des criminels.

Ainsi, nous sommes profondément raisonnables et louables, en toute hypothèse, d'avoir préféré les chefs de l'armée aux avocats suspects de Dreyfus. Voilà un des aspects de notre pensée, mais nous voulons la tourner sous toutes ses faces, de peur que nos généraux ne se laissent endormir.

Il y a d'habiles endormeurs au pouvoir. Les personnages qui détiennent aujourd'hui les divers portefeuilles ne se proposent pas simplement, comme faisaient les plus mauvais de leurs prédécesseurs, de flotter au gré de l'opinion. Ils ont, été recrutés dans les milieux les plus divers pour être les politiciens de Dreyfus, qui possède déjà ses orateurs, ses dialecticiens et ses élégiaques. Une seule discipline les assemble. Elle est réglée par les conseils supérieur s(Zadoc-Kahn ? Reinach ?)

Ces conseils supérieurs préparent une opération. Ils tenteront de jeter à l'eau ceux de leurs collaborateurs qu'ils avaient spécialement chargés d'injurier l'armée et l'idée de patrie. Déjà ils nous présentent Dreyfus comme un militariste enragé, un chauvin, qui ne pardonnera jamais la véhémence d'Urbain Gohier, ni la verve suisse de Pressensé. A les en croire, — Dieu, que c'est comique ! — Dreyfus aurait les ridicules de la culotte de peau classique, et il déclarerait : « Ce qui me choque dans les libertés qu'on a prises avec moi, c'est qu'on a manqué de respect à un homme vêtu de l'habit militaire. » Mais, je vous prie, où Dreyfus a-t-il donc lu les articles de Pressensé ? Il ne les suivait pas au jour le jour dans sa lointaine retraite. Lui fait-on gâcher son temps, depuis, qu'il est à Rennes, à repasser cette vulgaire littérature de vieille demoiselle excitée ? Non, mes amis, on le fait parler. On lui fournit des mots historiques : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un cocardier de plus. »

L'utilité de cette comédie, vous la distinguez. Les chefs de la grande entreprise dreyfusarde cherchent maintenant la sympathie de l'armée. Ils veulent rassurer les patriotes. On se trompe si l'on croit que Galliffet frappera les généraux. Ce serait faire notre jeu. Il les ménagera et tâchera qu'ils acceptent de nouveau la réhabilitation du traître. Il a des obligations personnelles envers le général Mercier. Grande commodité pour lui tenir un petit discours dont voici le dessin :

« Voyons, mon cher général, laissez donc cette canaille de capitaine se tirer d'embarras. Il faut en finir avec cette trop longue affaire. C'est l'intérêt du pays, de l'armée et de vous-même. Que Dreyfus sorte du bagne et je vous garantis contre toutes représailles. Est-ce que je ne suis pas là pour taper à droite et à gauche indistinctement ? Il serait bon d'arrêter Quesnay de Beaurepaire, Déroulède et Habert, Coppée et Lemaître, Drumont et Forain ; il serait excellent aussi d'empoigner Sébastien Faure. Quant à Clemenceau, Pressensé et Jaurès, — est-ce assez amusant, général ? — les voici devenus les compères du « vieux massacreur » ! Ces charmants hommes deviendraient les vôtres. Et s'ils n'ont point de rancune, pourquoi leur en ferions-nous voir ? Un traître en liberté ? Le beau malheur : Il ne peut nuire à personne. Il se retirera chez le prince de Monaco. Et ce sera fini des injures que nous versons chaque matin sur vous. Accordez-nous Dreyfus, et lui-même, d'accord avec nous, prononcera votre éloge. Dès lors plus de représailles contre Mercier, Zurlinden, Roget, Pellieux, contre les cinq ministres de la Guerre, contre les divers officiers qui ont osé nous contrarier. Nous n'exigeons plus que la peau de du Paty de Clam. C'est un simple colonel. »

Je vous donne le ton, ajoutez le sourire. On croit entendre le bourreau qui, conduisant la victime au gibet, lui disait avec onction : « Venez, mon ami, on ne vous fera pas de mal. »

Le général Mercier, honnête homme, très froid, et qui se possède, n'écouterait pas ces perfides conseils. Il voit la position vraie des choses : à Rennes, il y aura, d'une part, l'honneur de Dreyfus et, d'autre part, l'honneur de tous les ministres et généraux qui nous ont juré la culpabilité de Dreyfus.

Où, cela, Mercier le sait bien ! Avec quelle émotion, au milieu de l'enthousiasme d'un, auditoire de patriotes, dans la salle de l'Horticulture, il nous a juré d'exposer à Rennes, coûte que coûte, les raisons qui justifiaient et nécessitaient l'arrestation de Dreyfus, et qui, aujourd'hui, aussi fort qu'au premier jour, proclament la trahison. Tous, à le voir, à l'entendre, nous reconnaissons un honnête homme, *un accusateur toujours*, qu'essayent vainement de jeter bas les ennemis de la patrie. Il fait le centre de cette vaste affaire nationale ; c'est pour en porter tout le poids : un grand honneur ou l'infamie.

Nous sommes plusieurs millions d'honnêtes gens qui n'avons jamais eu à connaître l'affaire, et qui nous sommes confiés — c'était la raison et le devoir — à l'autorité légitime des conseils de guerre et des chefs de l'armée. Si les généraux Mercier, Billot, Chanoine, Zurlinden et MM. Cavaignac et Méline nous ont trompés, s'ils nous ont associés à l'œuvre infâme de maintenir au bagne un innocent, nul châtement assez lourd pour eux.

Disons-le hautement, puisque nous le pensons tous : au lendemain du conseil de guerre, nul dans le pays n'admettrait que les chefs de l'armée se consolassent de leur défaite en songeant qu'ils n'ont perdu ni leurs galons, ni leurs rubans, ni leurs appointements.

On ne peut pas impunément déchaîner sur un pays la tempête. « Levez-vous vite, orages désirés... » Que leur mensonge foudroie ceux qui parlent d'apaisement. Vous savez bien que Cornély, s'il rêvasse d'un compromis, ne pourra pas, au sein du dreyfusisme, balancer Jaurès qui veut par l'acquiescement du traître la destruction de l'armée. Un Jaurès entouré de ses bandes est autrement puissant qu'un Cornély qui tire son coup de fusil en enfant perdu séparé de son monde naturel.

Il y aura des représailles, parce que Jaurès et Clemenceau les veulent, parce que *tout le monde*, tout le monde, vous-dis-je, en reconnaîtra la nécessité.

C'est le crime certain des parlementaires de nous laisser déchirer les uns les autres. Vous, le dreyfusard, ou moi, l'anti-dreyfusard, nous possédons la vérité. Le gouvernement, qui sait à quoi s'en tenir, devait depuis longtemps faire taire, et brutalement, celui de nous deux qui se trompe. Les généraux eux-mêmes ont étrangement attendu pour parler. Il faut qu'à Rennes la vérité éclate avec un caractère d'évidence. Coûte que coûte, a dit Mercier. A Rennes ! A Rennes ! messieurs de l'armée ! Cavaignac et Mercier vous imposent leur exemple. Vous êtes pris entre vos adversaires acharnés et les amis que nous vous sommes. Il n'y a pas d'échappatoire possible. En route ! La France est dans Rennes, ville qu'arrose le Rubicon !

21) LA PARADE DE JUDAS (souvenir de la dégradation d'Alfred Dreyfus à l'Ecole militaire, 5 janvier 1895).

Une minute de répit encore. Mon imagination qui veut prévoir le Dreyfus rennais me reporte avec persistance vers la froide matinée de janvier où je le vis dégrader. Il faut que je me débarrasse de ces anciennes images.

Quand neuf heures sonnèrent, que le général tira son épée, que les commandements éclatèrent, que les fantassins portèrent les armes et que les cavaliers mirent sabre au clair, le petit peloton se détacha d'un angle de l'immense carré. Quatre hommes ; au milieu le traître tout raide, sur un côté l'exécuteur, véritable géant. Les cinq à six mille personnes présentes et qu'émouvait cette tragique attente eurent une même pensée : Judas marche trop bien !

Spectacle plus excitant que la guillotine fichée dans les pavés, à l'aube du jour, place de la Roquette. C'était un heureux de ce monde, méprisé, abandonné de tous : « Je suis seul dans l'univers, aurait-il pu s'écrier ! »

Dans ce désert, il allait d'un pas ferme, la mâchoire haute, le corps tout d'une pièce, la main gauche sur la poignée du sabre, la droite balancée. Son chien eût-il léché ces mains-là ? Par une ligne diagonale, ce groupe sinistre arriva jusqu'à quatre pas du général figé sur son cheval, pour s'arrêter brusquement. Les quatre artilleurs reculèrent, le greffier parla, la silhouette rigide ne broncha point, sinon pour lever un bras et jeter un cri d'innocence, tandis que l'adjudant de la Garde, terrible par sa taille et magnifique de tenue, le dépouillait si vite et si lentement de ses boutons, de ses galons, de ses épaulettes, de ses bandes rouges, le tirait, le dépiétait, l'endeuillait. Le plus terrible fut quand sur le genou il brisa le sabre.

Après quelques secondes et quand il demeura déshonoré et désarmé, les poussées instinctives de la foule réclamèrent avec plus de fureur qu'on tuât ce bonhomme doré devenu un bonhomme noir. Mais la loi le protégeait pour lui faire subir des outrages réglementaires.

Judas jusqu'à cette heure avait été un petit point immobile battu par tous ces vents de haine. Maintenant, comme un pilori qui marche, il doit être approché des regards de tous.

Il défile.

.... La muraille militaire dont il fait le tour contient ses rages, mais semble prête à crever de fureur. A chaque instant, je crois qu'un sabre se lèvera. La foule sur les grilles, sur les toits, réclame toujours sa mort.

Quand il s'avança vers nous, le képi enfoncé sur le front, le lorgnon sur son nez ethnique, l'œil furieux et sec, toute la face dure et qui bravait, il s'écria, que dis-je ? Il ordonna d'une voix insupportable : « Vous direz à la France entière que je suis un innocent. »

« Judas ! traître ! » Ce fut une tempête. Fatale puissance qu'il porte en lui, ou puissance des idées associées par son nom, le malheureux détermine chez tous des décharges d'antipathie. Sa figure de race étrangère, sa raideur impassible, toute son atmosphère révoltent le spectateur le plus maître de soi. Quand j'ai vu Emile Henry pieds liés, mains liées, qu'on traînait à la guillotine, je n'eus dans mon cœur que la plus sincère fraternité pour un malheureux de ma race. Mais qu'ai-je à faire avec le nommé Dreyfus ?

« Dans trois ans, disait quelqu'un, il sera capitaine de uhlans. » Ah ! non, certes, il n'est pas au monde un groupe d'hommes qui puissent accepter cet individu. Il n'est point né pour vivre socialement. Seule, dans un bois décrié,

une branche d'arbre se tend vers lui, Pour qu'il s'y pendre.

... Neuf heures dix ! la parade est terminée. Dix minutes qui laissent brisés ces milliers de trahis. Au terme de sa marche sinistre, le Dreyfus là-bas dans le fourgon noir a été hissé, enfoncé par les gendarmes. Les musiques militaires sonnent la « *Marche de Sambre-et-Meuse* », répandent de l'honneur et de la loyauté sur les espaces pour balayer les puanteurs de la trahison. Les bataillons hérissés de fusils avec leurs jolies figures françaises, défilent. Fort bien ! Mais nous ne sommes pas sûrs les uns des autres. Une poignée d'hommes mettent ça et là de légers points de pourriture sur notre admirable race. Garde à nous, patriotes !

Et puisqu'il a fait appel au témoignage des assistants, nous devons pour nos frères français compléter la dégradation de Judas, lui arracher quelque chose encore, mieux qu'une épulette, qu'un galon, la vérité qui semble lui avoir échappé. Alors qu'il attendait d'être conduit dans la cour où il devait expier, et sous l'émotion dont une telle parade, la plus formidable humiliation qui puisse atteindre un homme, l'emplissait par avance, Dreyfus a dit : « Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amorcer et en avoir de plus considérables ; dans trois ans on saura la vérité et le ministre lui-même reprendra mon affaire. »

En revenant à travers ce quartier que révolutionne un spectacle si véhément, nous avons croisé le mouchard Alibert, le faux témoin de la Haute-Cour. Ce misérable portait l'uniforme de lieutenant d'administration. La foule à qui l'on jetait son nom le huait, le bafouait, lui prodiguait les coups de pied. Judas partout ! Celui-ci subventionné par les Reinach ! Quand donc les Français sauront-ils reconquérir la France ? Unissons-nous pour dégrader tous les traîtres. Qu'ils trouvent partout spontanément organisée sur leur passage la parade du mépris.

Voilà ce que j'ai vu et senti en 1895. Quatre années depuis ont passé sur le traître, quatre années terribles pour la France. Dans quel état vais-je le revoir et surtout quels rapports s'établiront entre ce misérable, ses complices et des Français fidèles à la France ?

22) LES ROIS, LES DAMES ET LES VALETS.

La simple vue des Ilotes dans leurs débauches dispose à la moralité sociale. Je vais faire passer entre mes doigts les figures que j'ai rapportées du fameux procès de Rennes. Jeu de cartes souillé qui évoque à la fois les fièvres et les dégoûts du tripot.

Voici les Rois, les Dames et les Valets. Voici Dreyfus d'abord.

« Plus qu'un traître, *le roi des traîtres* », a dit le général Mercier.

a) *Entrée d'Alfred Dreyfus*, — Le 8 août 1899, à six heures du matin, le Président donna l'ordre d'introduire l'accusé. Il se fit un silence complet. Toutes les têtes de cette salle si profondément divisée se tournèrent d'un même mouvement vers une petite porte à leur droite. Trois minutes s'écoulèrent. Dans cet armistice établi par une curiosité si intense qu'elle atteignait à l'anxiété, les pires ennemis s'interrogèrent : pourquoi ce retard ? Le sergent-major qui faisait l'office d'huissier, absolument blême, voltigea du Président au Commissaire, puis courut presser deux gendarmes. Toute la salle bougea d'horreur et de pitié mêlées quand Dreyfus parut.

Sa figure mince et contractée ! son regard net derrière le lorgnon ! Oh ! qu'il me parut jeune d'abord, ce pauvre petit homme qui, chargé de tant de commentaires, s'avancait avec une prodigieuse rapidité. Nous ne sentîmes rien à cette minute qu'un mince flot de douleur qui entraînait dans la salle. On jetait en pleine lumière une misérable guenille humaine. Une boule de chair vivante, disputée entre deux camps de joueurs et qui depuis six ans n'a pas eu une minute de repos, vient d'Amérique rouler au milieu de notre bataille. Mais déjà Dreyfus a gravi les trois marches de l'estrade, la nouvelle station de son calvaire. Fixe devant le Président, il lève pour le salut réglementaire sa main gantée de blanc...

La voilà donc, cette entrée qu'il a tant méditée. Ses partisans disent que la Cour de cassation a établi en sa faveur une présomption d'innocence : eh bien ! vraiment ils ne lui font pas l'accueil qu'aurait escompté un innocent, un martyr. Et de quel ton qui marque un fossé profond, le Président lui dit « Asseyez-vous »⁵².

Alfred Dreyfus s'est assis, le corps raide dans l'uniforme neuf, le képi sur les genoux, le visage droit vers les juges. La moustache très fine, de couleur châtain, fait contraste avec les cheveux blancs, taillés en brosse et qui manquent au sommet du crâne. Cet homme de trente-cinq ans semble à la fois très jeune et très vieux comme certains ascètes avec qui nous n'avons plus de mesure commune. Ses épaules ont de la carrure, mais le tailleur militaire les a certainement ouatées, car les genoux pointent sous le pantalon flambant neuf et des plis épais trahissent la maigreur des cuisses.

On lit l'acte d'accusation, sans qu'il se relâche une seconde de son attitude effroyablement correcte. Il entend ces mots « Papier pelure..... bordereau..... Esterhazy », syllabes usées, décolorées, par cinq années de rabâchages et qui pour nous ici reprennent leur pleine force tragique. Les juges, les gendarmes, les deux états-majors dreyfusard et antidreyfusard l'observent, tandis qu'on lui parle de sa main qui trembla sous la dictée du colonel du Paty de Clam. On énumère les soupçons qu'il inspirait à ses camarades, les femmes âgées avec qui il vivait. Maintenant il s'agit des lettres de sa fiancée. Ah ! quelle horreur ! c'est l'écorcher vif ! et qu'il doit avoir hâte de protester devant l'univers !

Il parle enfin. Une voix sans timbre qui vient brusquement ajouter à l'effet désastreux de cette tenue sans frisson :

— Je suis innocent... cinq ans de bagne... Ma femme, mes enfants.

A propos de Lebrun-Renaud, il tente une déclaration militariste sur cette foule qui le huait par patriotisme et dont il comprenait si bien les indignations. Mais son émission monotone et sans gestes, vraiment d'un phonographe, annule des phrases trop nobles où nous distinguons la savante préparation de ses avocats. Je ne sentis rien de personnel qu'une fois peut-être dans sa manière de dire ; Mon colonel. » Ce simple mot plein de supplication parut les deux bras d'un désespéré à genoux qui étreint son juge tout-puissant. Puis il retomba dans des accents privés d'âme et tels qu'on croyait écouter un examen plutôt qu'un interrogatoire. La défense vit bien ce danger. Dans la suspension de l'audience, M^e Hlid, secrétaire de M^e Labori, parcourut la salle et raconta qu'en passant près de ses avocats, Dreyfus avait dit : « De tels sanglots serraient ma gorge que j'ai douté de pouvoir répondre. »

Puis la dialectique dreyfusarde accourut à la rescousse : « Pourquoi notre client s'inquiéterait-il ? Il sait qu'on ne peut pas commettre deux erreurs judiciaires dans un même cas. »

Quoi qu'il en soit, après les deux premières heures, la salle de Rennes, mal intéressée par cet homme et par cette inertie, plus tragique pourtant, d'une certaine manière, que les expansions d'une victime innocente, commença de se distraire. Dégoutante faiblesse de l'intelligence humaine, puisque ceux-là même qui croient Dreyfus un martyr s'envoient des bonjours et lient conversation. Il y avait un petit chat qui courait sous les tables, et les dames dreyfusardes s'attendrissaient parce qu'on le disait abandonné et peut-être privé de lait.

Pour moi, que mes amis m'excusent, je considérais l'homme, la figuré lointaine, le fantôme qui met la France en crise et je sentais que ce nom exécré de Dreyfus représentait tout de même de la chair vivante et broyée. Une phrase que ce criminel semble avoir prononcée après cette première audience trouve une force singulière pour pénétrer les cœurs par le chemin de la pitié. On lui demandait son impression, il répondit que « c'était bon de voir des êtres humains ».

Détendons-nous un instant, laissons un mouvement de pitié se développer dans nos cœurs. Le jour du Vendredi-Saint, après lecture de la « Passion selon saint Jean », le célébrant récite une suite de monitions et d'oraisons. Prions pour la sainte Eglise de Dieu., ... Prions, fléchissons les genoux..... Prions pour notre Saint-Père le Pape « Prions, fléchissons les genoux..... Prions pour notre pasteur..... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour tous les évêques, prêtres, diacres, sous-diacres, acolytes exorcistes, lecteurs, portiers, confesseurs, vierges, veuves et pour tout le simple peuple de Dieu..... Prions, fléchissons les genoux..... Prions pour la République..... Prions, fléchissons les genoux..... Prions pour nos catéchumènes Prions, fléchissons les genoux..... Prions pour les malades, les affamés, les captifs, les voyageurs et les navigateurs... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour les hérétiques et les schismatiques Prions, ... fléchissons les genoux... Prions pour les perfides Juifs... »

Et nous aussi, nous fîmes oraison sur le « perfide juif ». S'il ne se fût agi que d'un homme, nous eussions couvert sa honte d'un suaire. Mais il s'agit de la France ! Dans cet incomparable office du Vendredi-Saint où elle apporte l'expérience des siècles, l'Eglise avant de prier pour les « perfides juifs » a bien soin d'indiquer au célébrant et, aux fidèles : « On ne se mettra point à genoux. » Prodigueuse distinction ! C'est nous prévenir que l'intérêt public commande de ne point s'abandonner à l'apitoiement avec cet adversaire enveloppé de « ténèbres »

53.

Je voudrais que cette chair, animée tout de même par un souffle, humain, fût arrachée à cette douloureuse bataille, mais qui donc, sinon ses amis, l'apporte sous le pétinement des bataillons ?

D'implacables partisans exigent qu'arraché à son effroyable solitude il vienne fournir un prétexte, une couverture à leur machinerie. Pour les atteindre, il faut le percer. Allons-y ! Ce faible obstacle ne doit pas embarrasser les destinées de mon pays. Et durant vingt-deux séances, nous oserons l'observer avec une clairvoyance cruelle.

Nul homme plus muré qu'Alfred Dreyfus. Il a un continuel mouvement de la bouche qui s'ouvre, de la gorge qui se serre ; il avale péniblement sa salive. De minute en minute, le sang vient colorer sa peau, puis le laisse tout blême. Ses réactions ne livrent rien. On se fait mal sans bénéfice sur cette face toute rétrécie par la détresse.

Derrière son lorgnon, ses yeux se jettent avec rapidité à droite et à gauche, mais qu'est-ce qui vit et qui pense derrière ces yeux aux aguets d'animal traqué ?

Le journaliste qui surprit à Quiberon par une nuit d'orage la barque de Dreyfus abordant furtivement la côte m'a dit : « Il me parut fou avec son regard fuyant. Je crois qu'il craignait un coup de poignard. »

Ma lorgnette cherche dans la salle, pour les comparer, son frère Mathieu. La figure de Mathieu présente des colorations jaunes et verdâtres au fond d'un teint constamment mat, tandis qu'Alfred, à chaque respiration, rosit comme un petit cochon. Tous deux affichent un type juif accentué, mais celui qui est pris, s'étant affiné par la souffrance, fait paraître l'autre brutal.

Si affiné soit-il, Alfred, c'est certain, n'arrive pas à recréer, à faire siens les thèmes généreux que ses avocats lui préparent. En vain, maître Démange, qui met au service du client la roublardise des assises, essaie-t-il de lui seriner quelques airs de noble émotion : *l'émoi du galant homme à propos de Madame Bodson, l'hommage à Madame Dreyfus, le Rien, mon colonel*, quand M^{me} Henry dépose. C'est affreusement sec, et jamais la voix ne correspond aux paroles⁵⁴. Les supérieurs du futur traître avaient raison dans leurs notes de l'inviter à discipliner sa prononciation.

De tous les dreyfusards, c'est Dreyfus le plus mou, Serait-ce usure, abrutissement ? Parfois je crus entrevoir que le malheureux assis sur cette chaise, tantôt cramoisi, tantôt exsangue, la bouche entr'ouverte et la lèvre pendante sous la moustache ou bien serrant les dents et faisant provision d'énergie, était allé aux extrémités de l'angoisse humaine et qu'en outre il avait attrapé une insolation. Mais ses camarades objectent qu'il n'a guère maigri, nullement blanchi. D'autres fois je supposai qu'il prenait des stupéfiants pour trouver du sommeil ; de là viendrait son engourdissement⁵⁵.

Je crois surtout qu'il craint par une intonation et par un simple mouvement de laisser échapper son secret. Ah ! si Jouaust l'avait poussé !

Il se réfugie dans sa correction militaire, dans sa morne apathie, comme dans une position de réserve, dans sa tanière naturelle : c'est l'état d'une bête traquée qui a peur et qui se rase. C'est qu'aussi bien de séance en séance, après Mercier, après Roget, après Cavaignac, après qu'on aura démontré : « La trahison n'a pu être commise que par un artilleur, officier d'Etat-Major, et stagiaire » ; après que Bertillon aura refait devant le Conseil le bordereau par le même moyen géométrique qu'employa Dreyfus ; après l'affirmation des aveux, cet oiseau de nuit ne trouvera plus un coin obscur où se tapir. Dans cette pleine lumière, il se tient coi, pour que ses mouvements, du moins, ne le dénoncent pas.

En toute hypothèse, au reste, je crois distinguer que sa gamme de sentiments est fort courte. C'est probablement ce : que les naturalistes appellent un monstre, et de la catégorie des « monstres par défaut ». Un certain nombre de sentiments lui manquent sans lesquels nous ne pouvons pas concevoir l'humanité.

Sir Thomas Brown, anglais distingué, avait coutume de dire qu'il aurait aimé connaître Judas Iscariote. J'ai passé un mois à Rennes et je ne comprends Dreyfus qu'en tant qu'énigme incompréhensible.

Les gens du moyen-âge, pour faire entendre les mystères impénétrables de cette mer inconnue qui s'étend vers le Sud, l'appelaient la Mer Ténébreuse. C'est une mer ténébreuse, l'âme de Dreyfus, et je m'associe aux sentiments qu'exprime l'Eglise dans sa miséricorde et dans sa prudence. Seigneur, dissipez les ténèbres de ce perfide juif, pour que je voie clair.

Mais quoi ! n'est-ce pas enfantin de sentir un malaise et de crier au mystère parce qu'un étranger ne réagit pas sous les événements de la même manière que ferait l'un de nous ? Nous exigeons de cet enfant de Sem les beaux traits de la race indo-européenne. Il n'est point perméable à toutes les excitations dont nous affectent notre terre, nos ancêtres, notre drapeau, le mot « honneur ». Il y a des aphasies optiques où l'on a beau voir des signes graphiques, on n'en a plus l'intelligence. Ici l'aphasie est congénitale ; elle vient de la race.

b) *Une visite à Combours. (Méditation sur Dreyfus)*. — Tandis qu'à Rennes je servais selon mes forces, j'avais besoin de me fortifier et de relever mon amour de la France par les plus belles images nationales.

Un jour je profitai d'un entr'acte de la tragédie pour visiter, à une lieue de Rennes, sur la ligne de Saint-Malo, le château de Combours. Avec quelle allégresse je m'épurais de Dreyfus dans l'atmosphère d'un grand poète de l'honneur !

« Enfin nous découvrîmes une vallée au fond de laquelle s'élevait, non loin d'un étang, la flèche de l'église d'une bourgade ; les tours d'un château féodal montaient dans les arbres d'une futaie éclairée par le soleil couchant⁵⁶. » Cette première impression, que le jeune René de Chateaubriand reçut de cette terre où il allait passer sa jeunesse, fait encore un tableau exact ; je viens de le vérifier. Chateaubriand ajoute « J'ai été obligé de m'arrêter : mon cœur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris. Les souvenirs qui se réveillent dans ma

mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude, et pourtant que sont-ils pour le reste du monde... ? » Ces souvenirs, dont Chateaubriand semble prier qu'on excuse l'ardeur, se propagèrent, pour la féconder, dans toute notre littérature moderne. Nous avons dans le sang la fièvre du premier volume des *Mémoires d'outre-tombe*. Quel admirable contentement de considérer la triste et sévère façade de ce manoir, de s'engager sous ses voûtes, d'en éveiller à notre tour les échos et de prêter notre visage au vent de ses donjons !

J'ai toujours projeté de visiter les lieux où sont les racines des grands arbres à parfum qui, balancés sur le monde, suscitèrent mon imagination. Je ne mourrai point sans m'être assis, pèlerin enchanté, dans Coïmbre, et sous le cyprès de la belle Inès assassinée, en Crimée, sur le temple où Diane transporta Iphigénie, à Kerbéla parmi les sables qui burent le sang des Alides. Mais dans ce mois guerrier qui me replie sur nos réserves, je ne veux rien qui me détourne de la discipline nationale. J'ai noté autour de Rennes mes pèlerinages : près de Vitres aux Rochers, qu'habita M^{me} de Sévigné, j'évoquerai dans ses jardins intacts la plus aimable image de la solide raison française ; c'est encore de la raison que j'évoquerai à la Chesnaie où le volontaire Lamennais prit barre sur le mol Maurice de Guérin. En d'autres circonstances, parcourant la forêt de Paimpont qui subsiste des bois immenses de Broceliande, j'eusse aimé à y poursuivre Merlin l'Enchanteur et Viviane, mais ce n'est point de rêveries qu'il s'agit pour un soldat des batailles de Rennes ! A Combourg je cherche le plaisir d'approcher et de contrôler des magies ; je me promène dans une épreuve en pierre d'un chef-œuvre verbal. Les incantations du poète me deviennent présentes, réelles, concrètes ; je les vois, je les touche dans cette architecture. Fils des romantiques, je rentre dans ma maison de famille et je sonne à l'huis d'un château, survivance du passé, où je reconnais en même temps le principe de mon activité littéraire.

Ces indications feront-elles entendre à quelques amateurs de la mélancolie lyrique les plaisirs abondants que je trouvais sur chaque marche du vieil escalier, en mettant mes pas indignes dans les pas du génie, jusqu'au sommet de la Tour du Chat et sur le seuil de la chambre fameuse où l'enfant prépara son immortalité. « La fenêtre de mon donjon s'ouvrait sur la cour intérieure ; le jour, j'avais en perspective les créneaux de la courtine opposée, où végétaient des scolopendres et croissait un prunier sauvage. Quelques martinets, qui, durant l'été, s'enfonçaient en criant dans les trous des murs, étaient mes seuls compagnons. La nuit, je n'apercevais qu'un petit morceau du ciel et quelques étoiles. Lorsque la lune brillait et qu'elle s'abaissait à l'accident, j'en étais averti par ses rayons qui venaient à mon lit, au travers des carreaux losangés de ma fenêtre. Des chouettes, voletant d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinaient sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes. Relégué dans l'endroit le plus désert, à l'ouverture des galeries, je ne perdais pas un murmure des ténèbres. Quelquefois le vent semblait courir à pas légers ; quelquefois il laissait échapper des plaintes ; tout à coup une porte était ébranlée avec violence, les souterrains poussaient des mugissements ; puis, ces bruits expiraient pour recommencer encore..... L'entêtement du comte de Chateaubriand à faire coucher un enfant seul au haut d'une tour pouvait avoir quelque inconvénient ; mais il tourna à mon avantage. Cette manière violente de me traiter me laissa cette sensibilité d'imagination dont on voudrait, aujourd'hui, priver la jeunesse. »

Je ne puis approuver que dans cette chambre encore intacte de Combourg on expose les décorations de Chateaubriand. En vérité, ce sont des affaires trop mesquines pour les rapprocher du lit (rapporté de la rue du Bac) où mourut le glorieux vieillard. Ce qu'on voudrait aux murs d'une cellule qui vaut comme la matrice du type romantique français, c'est un plan du canton de Combourg, avec l'indication des lieux où l'enfant se plaisait à vaguer et qui nourrissent toute sa vie.

Subsiste-t-il encore, le saule où, isolé entre le ciel et la terre, le jeune René passait des heures avec des fauvettes et avec sa chimère ? Dans quel endroit écarté du Grand Mail la tradition suppose-t-elle que l'amertume de ses goûts l'incita au suicide ? « Au nord du château s'étendait une lande semée de pierres druidiques ; j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant. La cime dorée des bois, la splendeur de la terre, l'étoile du soir, scintillant à travers les nuages de rose, me ramenaient à mes songes. » Il ne donna jamais son cœur aux poètes, celui qui peut sourire des efforts que tout un jour je multipliai, pour toucher exactement ces lieux où j'entrevois que la sauvage et la druidesse soupirèrent d'abord et prirent leurs premières couleurs.

Je portais avec moi une brochure de l'abbé Gullotin de Corson. « Le monument le plus ancien de Combourg, dit-il, est évidemment une allée couverte mégalithique, ou dolmen ruiné, situé au Clos de la Pierre, non loin de l'ancienne maison noble de Chevrot. C'est là qu'allait rêver Chateaubriand. » Mais au château et chez le voiturier, on ignore ce Clos de la Pierre. Le garde champêtre, que je tire de sa sieste, connaît une ferme, un village qu'il appelle Chevrotte. Je vais la mairie consulter le cadastre. En 1835, un lieu dit le Clos de la Pierre, d'une contenance de deux hectares, un are 40, et qui mit les premières et les plus riches gerbes dans le grenier romantique français, rapportait à Duplessis une rente de 22 fr. 15. Morcellé, Il appartient aujourd'hui, pour sa part principale, à Jean-Marie Lemée, domicilié à Chevrot.

Nulle voiture qui puisse me transporter ; une chaleur intense. Avant de m'éloigner de Combourg, pour chercher cette lande où un enfant mélancolique exalta de la façon la plus désordonnée les facultés de son âme et entendit le

Dieu du désert, je m'occupe d'examiner les entours immédiats du château.

Le grand bois de chênes a disparu. La route de Rennes longe toujours l'étang où le petit Breton conduisait son bateau au milieu des joncs ; j'ai attiré avec ma canne les larges feuilles flottantes du nénuphar en suivant sur un chemin abandonné « une onde ornée de plantes rivulaires ». Chateaubriand écoutait, dit-il, les bruits qui sortent des lieux infrequents ; j'ai entendu un roulement monotone et continu (machine à battre ? moteur qui fournit d'électricité Combourg ?) Si quelques parties délicates du paysage se sont transformées depuis que le poète en dispersa l'âme sur le monde, il en subsiste assez pour éclairer la puissance et la solitude du génie de Chateaubriand. Le paysage de, Combourg, que j'embrasse de la rive méridionale de son petit étang, s'impose par le même trait qu'il y a un siècle : par la superbe des tours et par leur domination sur les pauvres maisons à leur pied.

En vain, sur ces toits bas, l'ardoise remplace le chaume. On comprend toujours que l'enfant de ce donjon, en même temps qu'il recevait de son père, farouche négrier mélancolique, et d'un paysage sévère, pour compagnonnage, l'idée de la mort, installait au fond de son âme la plus intransigeante fierté. Ses qualités et ses défauts d'homme ou d'écrivain sortent de son orgueil. S'il a peint avec magnificence les mouvements nobles de la passion, s'il a sacrifié au bonheur de faire bonne figure tous les avantages immédiats, c'est par un sentiment extrême de sa dignité. Dans cette âme dégoûtée jusqu'au nihilisme, l'honneur est installé solitaire comme le manoir seigneurial sur la lande, bretonne. Chateaubriand dépensa dans sa littérature les tristesses hautaines accumulées par des fêdaux sans emploi sur leur terre. Il enchantait les premières générations démocratiques avec la sensibilité que lui avaient préparée les derniers représentants d'une France féodale opprimée par une France monarchique qui, elle-même, venait de disparaître.

..... Tandis que j'étais assis dans l'herbe, à l'ombre d'une petite haie, sur la rive de l'étang, des impressions amassées en moi par la constante préoccupation de l'affaire Dreyfus se mêlèrent aux pensées que me proposait Combourg. La haute vertu artistique d'un paysage cher aux lettres françaises m'épura de tout ce qu'a de douloureux la grande salle du lycée de Rennes, et par une pente insensible je fus amené à confronter, avec cette grande figure de Chateaubriand, Dreyfus transformé en thème philosophique par la force de sa honte.....

Quelle magnifique diversité il y a parmi les hommes ! et savez-vous une besogne plus attachante que d'étudier les conditions où se créent leurs variétés ?

J'ai recueilli en Alsace des renseignements sur les Dreyfus ; c'est une région où je connais suffisamment la vie juive pour m'y représenter la formation d'Alfred. Son père s'enrichit en se maintenant fermement à considérer toutes choses avec l'unique souci d'accroître sa fortune. Ah ! certes, il n'introduisit jamais notre notion de l'honneur dans ses débats de conscience ! Mais par là même quelque chose manquait au bien-être bourgeois qu'il acquit : la considération. Or il possédait une vertu, l'esprit de famille. Dans sa maison où le confinait l'antisémitisme traditionnel de Mulhouse, il faisait figure de patriarche. Il voulut que l'un de ses fils, Alfred, fût en mesure d'acquiescer cette honorabilité à laquelle lui-même renonçait.

Le jeune Alfred Dreyfus jouit de son uniforme de polytechnicien, puis d'officier, avec l'arrogance d'un parvenu. (Ses camarades racontent ses vantardises, et sa famille, à juger d'après Hadamard, bien qu'elle le défende, l'aime peu.) Il crut toutefois s'assurer que sa nationalité juive lui créait une subalternité. Et comme la fortune n'avait pas donné au père la parité avec les industriels de Mulhouse, le grade ne suffisait point au fils pour que ses camarades de l'état-major l'acceptassent sans nuance ; du moins il se l'imagina. Cependant son éducation, si elle ne parvenait pas à l'installer dans un nouveau, milieu, le sortait des mœurs traditionnelles de la communauté juive ; elle le laissait désencadré et par là plus exposé. A ce solitaire, seule sa race demeurerait, de quoi nulle circonstance et nulle volonté, ne peuvent dépouiller un sémite non plus qu'un aryen : il gardait de son sang la capacité de tirer le meilleur parti possible de toute situation et sans s'embarrasser du sentiment de l'honneur.

L'honneur ! En 1894, à l'heure où Dreyfus et Waldeck réglaient le fameux pacte obscur avec Casimir-Perier, Dreyfus du fond de sa prison préventive formule ses prétentions : « On me décorera et je donnerai ma démission. » Condamné, il déclare : « J'irai à la Guyane et je ferai de l'élevage. » A l'île du Diable, il écrit : « Mon frère et ma famille sont des couillons ; ils ont 50, 000 francs de rentes et quatre agents et ils ne peuvent pas me tirer de là. » Au Directeur qu'il voit chaque huitaine et qui recevait 500 francs pour sa table il ne dit jamais que ceci : « Les petits pois étaient moins bons que les précédents ; je préférerais tels cigares. » Même à Rennes où il est déformé par la collaboration de ses avocats, il manifeste avec une force magnifique son ignorance de toute dignité et sa nature utilitaire. On lui parle de ses histoires de femmes : « Mes moyens, répond-il, me le permettaient. » Voilà des manières de penser et de dire propres à choquer des Français, mais les plus naturelles pour lui, sincères et qu'on peut dire innées.

Et plus tard, comme il acceptera sa grâce ! Là-dessus le célèbre socialiste allemand Liebknecht a écrit : « Que, condamné pour la seconde fois, Dreyfus ait accepté sa grâce, cela n'est certainement pas à blâmer en soi-même. Ce n'est pas héroïque, mais humain. Mais pourquoi donc le retrait de la demande en révision ? La presse dreyfusienne répond tout sec : parce que sans cela la grâce ne pourrait pas intervenir... C'est vrai, mais qui empêchait Dreyfus d'attendre le résultat de la demande en révision ! Après ce qu'il avait souffert, qu'était-ce que quinze jours de plus ou de moins ? Etant donnée la rapidité de la procédure française, cela n'eût pas duré davantage et la prison en, France lui était mieux supportable. Si la conscience de son innocence et l'ardeur de la faire paraître au grand jour avaient été chez Dreyfus aussi fortes qu'on l'a imaginé, il n'aurait pas, à mon avis, agi comme il a agi. En tout cas, le désir de sortir de prison fut plus grand que le désir de prouver son innocence ; la meilleure et la plus, prochaine chance qu'il eût d'établir la vérité, il en a fait volontairement l'abandon. »

Liebknecht conclut en disant que cela ne parle pas en faveur de l'innocence de Dreyfus. C'est entendu, mais pour nous en tenir au point de psychologie que nous examinons à Combourg, cela démontre l'inexistence des sentiments de l'honneur chez ce personnage.

Conférez aussi son livre, si merveilleusement sec, simple spéculation qu'il proposa de lui-même à l'éditeur. On n'y distingue rien qu'un hygiéniste modèle.

Une note d'un de ses chefs a été lue au procès : « Je trouve au capitaine Dreyfus beaucoup d'intelligence, mais il a un esprit bien différent de l'esprit de la vieille armée. » En effet, la plante Dreyfus soumise à la culture qui d'un Français quelconque fait un militaire ne s'harmonisera pas avec le parterre. Lui-même a quelque conscience de cette irréductible différence ; il se connaît comme d'une autre espèce. Un jour que le colonel Bertin-Mouroit parlait du désespoir qu'il avait éprouvé depuis la Schlucht à voir les Alsaciens-Lorrains enlevés, à leur Dieu et à leur ancienne patrie, le capitaine Dreyfus dit : « Pour nous autres juifs, ce n'est pas la même chose. En quelque pays que nous soyons, notre Dieu est avec nous. »

Ce déraciné qui se sent mal à l'aise dans un des carreaux de notre vieux jardin français, devait tout naturellement admettre que dans un autre milieu il eût trouvé son bonheur. Une partie des siens se résignait à la nationalité allemande : ne s'est-il pas figuré que, dans cette civilisation pour laquelle des aïeux d'outre-Rhin le préparaient, il eût été plus heureux ? N'a-t-il pas entendu au fond de son être un instinct qui s'accommodait mieux des mœurs germaniques que des françaises ? S'il en fut ainsi, la notion de l'honneur n'allait point l'embarrasser ; son sens réaliste le dirigeait pour tirer le meilleur parti de cette situation où il n'avait pas trouvé son contentement ; ses rancunes l'incitaient. Quand la tentation se présenta, ce fut un grand malheur, car il n'avait point de racines, comme on en voit à Combourg, qui l'associaient au sol et à la conscience de France assez fort pour lui interdire de chercher son bonheur, sa paix, sa vie, chez l'étranger.

Je n'ai pas besoin qu'on me dise pourquoi Dreyfus a trahi. En psychologie, il me suffit de savoir qu'il est capable de trahir et il me suffit de savoir qu'il a trahi. L'intervalle est rempli. Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race. Qu'il a trahi, je le sais parce que j'ai lu les pages de Mercier et de Roget qui sont de magnifiques travaux.

Quant à ceux qui disent que Dreyfus n'est pas un traître, le tout, c'est de s'entendre. Soit ! ils ont raison : Dreyfus n'appartient pas à notre nation et dès lors comment la trahirait-il ? Les Juifs sont de la patrie où ils trouvent leur plus grand intérêt⁵⁷. Et par là on peut dire qu'un Juif n'est jamais un traître.

Telles étaient les pensées qu'un manoir breton me suggérait sur un produit de ghetto. Cependant, la chaleur aidant, je m'inclinai à compenser le sommeil dont nous prive chaque matin le Conseil de guerre et je m'endormis sur l'herbe de Combourg.

..... Quand je me réveillai, le soleil s'était fortement incliné ; les hirondelles rasaient l'étang. Je les regardais avec estime, car elles font partie de notre littérature nationale : leur manière de poursuivre les insectes, de s'élancer ensemble dans les airs comme pour éprouver leurs ailes, de se rabattre à la surface du lac, puis de se suspendre aux roseaux que leur poids courbe à peine et qu'elles remplissent de leur ramage confus, fournit un thème à tous les professeurs de rhétorique depuis que Chateaubriand, sur cette rive, les a observées. Il fallait pourtant me lever et je me mis à la recherche de Chevrot et du Clos de la Pierre.

Je traversai, à deux kilomètres environ, le chemin de fer de Rennes et je m'engageai dans un de ces profonds chemins creux qui ne laissent se guider sur aucun clocher. Je ne rencontrai personne ; seuls, des chiens me parlaient dans les maisons écartées. Nul guide, nul écriteau ; des fossés, des champs, des marais, des bruyères, la nuit qui venait et la fatigue. Je dus renoncer, ce jour-là, à m'asseoir dans le Clos de la Pierre, sur les dolmens de Velleda.

c) *Les mouvements sincères de Dreyfus.* — Je reviens à Rennes. Dreyfus, évidemment, se considère comme un captif au poteau de guerre dans le camp des plus forts. Chez lui, nulle humiliation que d'être pris. « Ma race se vengera sur la vôtre. » S'il n'avait pas dit cette parole, les hommes de bonne foi l'entendraient de ses airs de visage. Moi-même, quand j'assistai à sa dégradation, je crus voir sous les huées populaires le loup qui fait face aux chasseurs. En effet, à l'humiliation de la bête prise au piège et qui constate son impuissance, la fureur peut soudain succéder. Au cours des séances de Rennes, il ne montra rien de sincère que par brefs accès. Une, deux, trois bougies qui s'allument dans les ténèbres. Des mots ? non pas. Des aboiements ? Oui, Jules Soury a osé employer le mot juste : « L'homme qui aboie ». C'est que, pour parler, encore faut-il avoir quelque chose à dire, sentir avec quelque vivacité, être ému ». Dreyfus n'était que la bête prise au piège.

Une de ses plus curieuses excitations, ce fut, je crois bien, le 12 août, tandis que Mercier déposait. Je dois décrire cette scène.

Les amis de Dreyfus avaient répandu le bruit que le général produirait certaines pièces et qu'il serait arrêté pour faux et pour violation des secrets de l'Etat. Aussi les curiosités attendaient, exigeaient une péripétie de théâtre. A la suspension de l'audience, on vint dire au général que le public l'entendait mal et qu'il devrait élever la voix. C'est pour le tribunal que je parle », répondit-il. En effet, ni par le ton ni par les arguments, il ne s'adressait à cette salle avide de pathétique et nerveuse jusqu'à la puérité. Son réquisitoire ne cherchait sa force et ses effets, que dans la technique de l'artilleur et dans les informations de l'homme de Gouvernement. Les chefs dreyfusards qui ont toujours voulu passionner cette mince affaire devaient être désorientés par l'attitude de ce spécialiste qui parlait à des juges militaires comme à des professionnels et qui, sans souci des avocats politiques ou sentimentaux, ramenait dans l'ordre des faits le cas Dreyfus, simple fait d'ordre militaire. Le général Mercier dessina les formes générales du crime, il le limita et le précisa ; il indiqua toutes les pistes au bout desquelles se trouvaient les preuves, puis, après trois heures de réquisitoire et près de terminer, il porta son regard glacial des juges sur Dreyfus que jusqu'alors il n'avait pas voulu voir.

— Messieurs, si le moindre doute avait effleuré mon esprit, je serais le premier à le déclarer et à dire devant vous au capitaine Dreyfus : Je me suis trompé de bonne foi...

Dreyfus alors, de sa voix sans âme et comme une machine qui se déclanche, cria :

— C'est ce que vous devriez dire.

Mercier continua :

— Je viendrais dire au capitaine Dreyfus : Je me suis trompé de bonne foi, je viens avec la même bonne foi le reconnaître et je ferai tout ce qui est humainement possible pour réparer l'épouvantable erreur....

— C'est votre devoir, redoubla Dreyfus.

Le général Mercier prit un nouveau temps, regarda le traître comme une chose et dit :

— Eh bien ! Non. Ma conviction, depuis 1894, n'a pas subi la plus légère atteinte ; elle s'est fortifiée par l'étude plus complète et plus approfondie de la cause ; elle s'est fortifiée aussi de l'inanité des résultats obtenus pour prouver l'innocence du condamné de 1894 malgré l'immensité des efforts accumulés, malgré l'énormité des millions follement dépensés.

La salle dreyfusarde rugit, mais Dreyfus était retombé dans le silence⁵⁸.

Quelqu'un dit en sortant : « Mercier est un habile homme, on n'aura pas sa peau. » Un dreyfusard s'écriait avec rage : « Mercier nous a trompés. Nous nous imaginions qu'il était gâteux. Il est de premier ordre dans l'attaque comme dans la défense. C'est l'assassin complet. » Un journaliste étranger hurlait : « A mort Mercier ! » M. Bourdon, chargé de sténographier les débats pour, le *Figaro*, apostropha de si près le général : « Assassin ! Assassin ! » que celui-ci dut le faire arrêter. De Dreyfus pourtant ils ne savaient rien dire sinon : Eh bien, quoi ! Il n'a rien de sympathique. » C'était constater que ce misérable étranger n'exprimait jamais un sentiment juste et à quoi nous pussions nous accorder. (Sympathie, de *sun pathein*, souffrir avec).

Parfois cependant, aux minutes où Labori insultait les témoins, je vis chez le traître une curieuse transformation : il se détendait, il prenait une figure vraie « et qui ressemble à quelque chose ». En dépit de l'uniforme et du binocle, il devenait un jeune Dreyfus, assis sur le banc de bois alsacien, devant la porte du vieux Fouli son père, et songeant avec une voix dure aux emprunteurs dont il tient les billets dans sa poche et qu'il fera saisir demain.

Dans l'une des rares journées où le Jehovah de sa race parut le protéger, il eut l'audace, en regagnant du Lycée la prison, d'interpeller un caporal, puis un lieutenant et de réclamer leur salut qu'ils refusèrent d'ailleurs.

Est-il assez différent de nous, ce malheureux, demi-mort, en qui toutes ses arrogances renaissent comme les pétales d'une rose de Jérusalem, à la fraîcheur des seaux d'ordure jetés par l'avocat sur les chefs de notre armée ! Je le soupçonne sur son rocher d'avoir nourri son orgueil avec les commentaires qu'on amassait sur son crime. Dans ce fumier qui étouffe la France, il prend une force, une joie du Mal, un éclat satanique.

Décidément elle est vraie, cette parole qui toujours me tenta par sa désolation : Il n'y a de justice que dans l'intérieur d'une même espèce. Si nous étions des intelligences désintéressées, au lieu de juger Dreyfus selon la moralité française et selon notre justice, comme un pair, nous reconnaitrions en lui le représentant d'une espèce différente, d'une tradition fameuse aux rives du Jourdain, de la Phénicie et de l'antique Assyrie. Nous ne l'attacherions point au pilori expiatoire de l'Ile du Diable, mais comme un témoignage vivant, comme une leçon de choses, nous le placerions près d'une chaire d'ethnologie comparée.

L'empêchement à cette mesure humanitaire, scientifique, c'est que nous ne pouvons point nous désintéresser de la France. En vérité, il s'agit bien du petit capitaine juif, désormais incapable de nuire ! Dreyfus n'est plus cet officier d'artillerie, qui, derrière un binocle, pousse parfois des cris de bête : Dreyfus a huit cents têtes, il occupe les bancs du prétoire. Dreyfus, c'est un champ de bataille où un Français né de sa terre et de ses morts doit accepter le défi des naturalisés et des étrangers.

d) Vrai, *caractère de ces audiences : une tristesse puissante et maussade*. — Au début, tout nous déconcertait. Une salle sans décor, vaste, claire, aérée ; des juges décents ; un traître abruti et seriné ; des séances de cinq heures et demie où la difficulté matérielle d'entendre ajoute encore à la mesquinerie des redites : tout cet ensemble médiocre décevait le public qui a toujours le goût théâtral. Mais si l'on prend son parti de ne pas trouver ici ses imaginations et que l'on livre son âme aux mouvements de la rue rennaise et des audiences accumulées, on sent peu à peu se créer le grand caractère de ce conseil de guerre : une tristesse puissante et monotone. Quelque chose de pareil à l'expression sévère et noble, à la grandiose maussaderie (c'est le mot qu'il faut accepter) des plus fameuses gravures d'Albert Dürer.

Je me rappelle également comme une chose gigantesque les mornes accablements de ma petite, ville lorraine, en 1870, quand chacun se taisait et que le canon de Toul, jour et nuit, tonnait dans le lointain.

e) *Les juges militaires*. — Considérez cette estrade où convergent les regards de l'univers. Au fond d'une petite scène bâtie pour les distributions de prix, voici les juges, ceux que la presse insolente de Dreyfus appelle « les sept képis ».

La dignité de leur tenue et leur méthode d'investigation les imposent lentement au respect des esprits sains. Un vieux journaliste judiciaire me dit : « Je n'ai jamais vu un tribunal dont l'attention se soutint aussi constamment. » La discipline séculaire de leur fonction marque magnifiquement ces hommes, mais sur leurs visages appliqués et tristes toute leur réserve ne peut empêcher parfois leurs sentiments de monter. Beauvais, Profilet, Merle, c'est l'honneur même. Bréon, plus faible, se dévoré de scrupules. A Jouaust seul, on voit une figure étrangement illisible, sans aucune transparence. Il a préparé ses questions par écrit ; il les lit d'une voix rude et s'impatiente si l'accusé s'écarte dans ses réponses, mais par sa brusquerie précisément il le sert, car il le ramène sans jamais le poursuivre. Puisse-t-il, ce colonel, pour l'honneur de son nom, triompher du combat qui se livre derrière son front fermé ! « Je revois toujours dans une sorte de rayonnement mystique la belle tête douloureuse et pensive du lieutenant-colonel Brongniart, » a dit cinq mois plus tard Jules Soury, qui s'assit avec recueillement une longue matinée sur les bancs du lycée de Rennes. Tous ont lu l'extrait du Code militaire affiché dans la salle de leurs délibérations : « Les juges ne dépendent que de leur conscience... Leur conviction peut parfaitement s'établir en dehors des démonstrations. » De leur estrade, ils voient cette salle immonde d'argent, parfumée de femmes, secrètement travaillée par toutes les corruptions. Les amis de Dreyfus, quelle preuve de la trahison ! Et comment les sept képis ne paraîtraient-ils point tristes jusqu'au sombre quand, face à eux, le parti de l'étranger les somme de livrer à la politique des Juifs les chefs nationaux.

A droite, il y a le commissaire du gouvernement.. Le commandant Carrière sait son devoir et tient et son honneur. Avant que le procès commençât, on a essayé de le circonvenir par ses amis ou par ses chefs. On reconnut bien vite qu'auprès de cet honnête homme on n'arriverait à rien par insinuation. On chercha à peser sur cet officier irréprochable par la voie réglementaire. Par des instructions manuscrites, M. de Galliffet lui déclara qu'il y avait des points sur lesquels « l'autorité de la chose jugée » ne permettait pas, « à peine d'excès de pouvoir et de nullité, de rouvrir les débats ». M. de Galliffet prétendit notamment que la Cour de cassation avait proclamé *in terminis*, c'est-à-dire souverainement, la non-existence juridique des aveux attribués à Dreyfus ».

On sait que la phrase ainsi visée par le ministre figure dans les considérant, non dans le dispositif de l'arrêt de cassation et que par suite elle n'est nullement passée en état de chose jugée. Elle se borne d'ailleurs à constater que les propos recueillis par le capitaine Lebrun-Renaud ne s'opposent pas à la révision, parce que l'on n'a pas pu « en fixer le texte exact et complet ». Mais de nouveaux débats pourraient en préciser la teneur et rien ne permet par conséquent de les éliminer *a priori* du procès.

En fait, Galliffet, commandé lui-même par ses chefs occultes, donnait l'ordre au commissaire du gouvernement de transformer son acte d'accusation en un plaidoyer favorable au traître. Mais le commandant Carrière sont que sur ses épaules repose tout l'Etat, puisque le gouvernement fait défection à la patrie. Rien ne peut acheter un homme qui n'est pas à vendre⁵⁹.

A gauche, les cinq avocats avec le traître à leurs pieds. Le groupe sinistre.

f) *Les avocats*. — Magnifique architecture, ce groupe. Les cinq bavards accoudés ou débordants de gestes surplombent leur homme exténué et presque muet. Il y a des moments où Dreyfus, aplati contre le tapis tombant de la vaste table, ressemble à une chouette clouée sur la porte de nos paysans. Seule, sa tête immobile dépasse, et l'œil s'agite derrière le lorgnon avec une rapidité suspecte et douloureuse. Quand il parle ou gesticule, c'est qu'ils tirent sur les fils. — Voilà le tragique Guignol qui pourra finir par un grand charassement »⁶⁰, comme on dit à Lyon, ou par un chambardement, comme on dit à Jérusalem.

Nés, pour être heureux, cela se voit sur leur large face et de toute leur corpulence, M^e Demange et M^e Labori s'empoisonnent de bile à mesure que les audiences se succèdent. Au début, je distrayais volontiers mon regard du traître émâché sur le visage très ample de M^e Demange. Cet homme bien nourri a la graisse si joviale qu'il cherchait d'abord à amuser la salle aux dépens des généraux. Quels ricanements, quels jeux d'épaule, quelles mains levées dans ce beau public quand M^e Demange, avec la componction d'un maître d'hôtel qui passe le turbot, présente des observations à Zurlinden et à Chanoine qui ne voient pas le piège sous le persil, et quand il leur a mis dans l'assiette une horreur, de quel air bonhomme il la signale aux juges, à la salle surtout !

Une amertume vint pourtant à M^e Démangé des incroyables procédés de M^e Labori. Il faut reconnaître qu'il n'est pas servi par ses collaborateurs en dreyfusisme. Déjà Forzinetti, l'un des témoins du, syndicat, lui avait attribué devant la Cour de cassation un propos extraordinaire : Voici trente-trois ans que je plaide et Dreyfus fait le deuxième innocent que je suis appelé à défendre. » A Rennes, c'est Labori qui exige pour rien, pour le plaisir, que le lieutenant-colonel Gendron s'en vienne répéter que dans l'état-major on considère M^e Démangé comme un spécialiste attaché à la défense des agents de l'étranger. Sur ce beau trait, il fallut voir les bras ouverts, la bouche béante, les yeux écarquillés de M^e Demange, qui, se tournant vers Labori, lui criait de tout son émoi : « Quel est ce coup de traître, ô mon fils ! » Il me parut qu'il y avait une haine de prêtre entre ces deux robes. Dites-moi : Labori ne serait-il pas vaniteux ? Si j'avais l'âge, et les honneurs de M^e Demange, si Labori m'avait donné publiquement un effroyable assaut en me découvrant comme l'avocat qui gagne de l'argent à défendre la série des traîtres, je rapporterais ma toque à mon hôtel et les 13, 000 francs de 1894 au syndicat : « Non mes amis, non, je ne veux pas être un Labori de *réjouissance*. » (En Lorraine, le pays de M^e Démangé et le mien, la *réjouissance*, c'est un petit morceau de pain que les boulangers donnent en plus de la *miche*). Et M^e Demange ajouterait à une longue vie fort digne l'acte très digne de déserteur une conspiration où d'ailleurs on le brime.

Si M^e Demange souffre dans son amour-propre, M^e Labori souffre au bas des reins.

Le 14 août, à six heures et demie du matin, nous, attendions dans la salle du Lycée que l'huissier vint annoncer « Le Conseil », quand un journaliste, M. Taunay, accourant du dehors, escalada une table, très pâle, ouvrit les bras, se prit la gorge à deux mains, puis cria la nouvelle :

— Labori... assassiné...

Immédiatement on forma les portes. Les deux partis se massèrent face à face, debout sur les tables, les bancs et les chaises. Exaltés par leur sang qui coulait, les dreyfusards rêvèrent-ils de voir couler le sang patriote ? M^{me} Séverine, animée par cette même sensibilité qui la soulève contre les courses de taureaux, s'écria :

— Maintenant, c'est dent pour dent, homme pour homme.

(Et les femmes, chère madame ?)

Cornély déclara :

— Le pistolet de l'assassin était bourré avec une feuille nationaliste.

A quoi Robert Mitchell lui fit sagement observer que les revolvers n'ont pas de bourre, mais une cartouche à percussion centrale.

Jaurès magnifia, la question :

— Le ministère a arrêté Déroulède et les autres parce qu'on connaissait la préparation d'une Saint-Barthélemy. Douze dreyfusards étaient désignés aux poignards.

M. Maizière a noté que son voisin, M. Marcel Prévost, s'arracha brusquement son lorgnon de dessus le nez en criant : « Assassins ! »

Quelqu'un précisa :

— Les assassins sont deux !

— Leurs noms ?

— Ils s'appellent le Sabra et le Goupillon.

On apprit avec plaisir qu'on ne serait pas obligé de rappeler le nommé Goupillon et que Labori, ramassé enfin de dessus le sol, respirait toujours. Les gendarmes saisirent les cannes et les sabres, et ce public à qui on ne laissait que ses revolvers s'assit pour la séance dans une atmosphère montée encore de quelques degrés au-dessus du point qui venait de suffire pour foudroyer Labori. Il y avait sur les mots la même hypocrisie que sur les visages ; mots et visages ne trahissaient les âmes qu'aux esprits attentifs. Pesez ce que dit alors un dreyfusard de marque, M. Jules Claretie :

— Voilà un coup de revolver qui vaut une plaidoirie.

Ce cri maladroît et, si je ne m'abuse, féroce, annulait l'audacieuse tactique de M. Jaurès qui écrivait dans le mémo moment : « Pour perdre Dreyfus, l'état-major avait supprimé la défense de 1894 ; cette fois, il trouve plus

simple de supprimer les défenseurs. » Quand nous quittâmes le lycée, Jaurès avec une bande nous suivait le long de la Vilaine en scandant sur l'air des lampions : « Assassins ! Assassins ! » C'est à Judet principalement que ces romantiques en voulaient. Vers le soir, M. Octave Mirbeau me faisait l'honneur de me désigner comme « otage ». Mon exécution devait suivre immédiatement celle de Picquart ou de Me Demange. Il m'eût été pénible d'entrer dans l'éternité en si mauvaise compagnie.

Je réclame un peu de bon sens. Quel intérêt avions-nous à « supprimer » Labori ? Mort, ce gros garçon eût apitoyé l'opinion publique qui se fût tournée quelque peu vers les dreyfusards, tandis que, vivant et tonitruant, il ne cessait de nous servir. Au reste, je vous le demande, qui donc, la balle n'ayant pas porté, redoubla ? qui donc, l'heure des plaidoiries venue, « supprima » définitivement Labori ? Ce fut la famille Dreyfus, conseillée par Reinach, par le rabbin et par le ministère.

Mais il faut serrer l'analyse. Attardons-nous et reprenons toutes les circonstances de cet attentat.

g) *La vérité sur l'attentat de Labori* — Le lundi 14 août 1899, vers six heures du matin, sous un ciel menaçant d'orage, Labori quitta comme d'habitude sa maison de la placo Laënnec pour gagner le lycée. Il fut rejoint par l'ex-colonel Picquart et par M. Edmond Gast.

Le long du quai presque désert, M. Picquart à deux reprises se retourna, inquiet ou agacé par un « rôdeur » qui les suivait. — Au reste, à Rennes, tous les personnages de quelque notoriété, dreyfusards ou anti-dreyfusards, avaient leur « ange gardien » chargé par la Sûreté de les protéger et de les surveiller. — Ce suiveur était jeune, de teint bronzé, vêtu d'une veste à manches blanches et coiffé d'une casquette dont les bords pouvaient se rabattre sur les côtés. Gast a dit deux jours après : « Je le reconnaîtrais bien, si l'on me le montrait avec les mêmes habits. Mais dame ! sa figure, je ne l'ai guère vue et pas de près encore. »

Soudain un coup de feu ! et Labori aussitôt qui s'abat.

Picquart et Gast se précipitèrent à la poursuite de l'homme, sur le « chemin de halage, où un enfant déterminé aurait pu l'arrêter. » (Gast). Il n'avait pas dix mètres d'avance. Gast et Picquart criaient : Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! Mais « vous n'imaginez pas son aisance... » a dit M. Gast. Quand il avait une avance suffisante, il se mettait au pas. » Des ouvriers travaillaient sur le quai ; en étendant la main ils auraient pu l'arrêter, ou plus simplement le pousser à l'eau ; mais il tenait crânement son revolver. Avec un fort accent méridional, il criait : « Laissez-moi passer, je viens de tuer le traître », ou, selon une autre version : l'avocat du traître ». Ces ouvriers l'ont reconnu pour l'avoir vu le vendredi précédent qui étudiait à cette même place son terrain et sa ligne de retraite. Il gravit les vingt marches qui donnent accès au pont Laënnec et passa place Laënnec sous les fenêtres de Labori. A ce moment, il avait déjà une cinquantaine de mètres d'avance sur Picquart et Gast. Dame ! a dit ce dernier, il était plus lesté et plus jeune ! »

Ces deux messieurs auraient dû trouver un renfort devant la maison de Labori, où se tenaient en permanence deux gendarmes. Mais précisément ce matin-là ceux-ci n'étaient pas à leur poste. (*Déclaration de Labori*) Seul le valet de chambre de Labori apparut ; il se joignit à Picquart et à Gast. Maintenant, l'assassin s'était engagé dans la rue Alphonse-Guérin. Un employé de tramways lui mit la main sur l'épaule. « Cette fois, j'ai cru que c'était fini, que nous le tenions. Bah ! lui aussi a eu peur du revolver, a lâché prise. » (Gast). Et toujours ce cri : « Laissez-moi passer ! j'ai tué le traître, l'avocat du traître ! »

Le grand mot de Talleyrand : « Pas de zèle ! » semble avoir inspiré toute cette ville pleine de furie et regorgeante de police où le crime galopait si allègrement.

Gast et Picquart, à bout d'haleine, irrités que nul agent n'apparût, inquiets de leur malheureux ami, s'arrêtèrent après deux kilomètres. Ils revinrent place Laënnec, tandis que seul le valet de chambre s'acharnait.

Sur la terre qu'il ensanglantait, l'avocat a « implorait vainement le secours des passants. » (Marcel Prévost), « Vingt ou trente personnes passèrent sans le relever ni le secourir. » (Jules Claretie). Un seul jeune homme s'approcha, disant : « Je suis interné en médecine, je vais examiner la plaie. » Il se pencha sur le blessé et le fouillant, lui prit son portefeuille. On releva Labori au bout de six minutes.

Plusieurs personnes ont recueilli ses propos. D'après M^{me} Séverine, il aurait dit d'abord « Que ma femme sache bien que je pense à elle en ce moment. » D'après M. Jules Claretie, au contraire, sa (première parole aurait été : « Est-ce que je remue l'orteil en ce moment ? » C'était pour savoir si la paralysie de ses jambes était complète. Le docteur Paul Reclus en a fait une peinture : « Quand je suis arrivé auprès de Labori, ce géant abattu avait l'aspect d'un pauvre chien blessé. »

Laissons ces détails d'un pittoresque un peu particulier. Le trait saisissant, le grand caractère de cette mystérieuse aventure, c'est que l'assassin se sauve, « bien que jamais il n'y ait pu avoir des forces de police plus nombreuses et plus prêtes à agir qu'à Rennes. » (Labori.)

M. Pollonnais connaît « à Rennes un policier plein de vie et de santé, qui resta témoin immobile de l'attentat, Et cependant il était à deux pas de l'homme qui pressa la détente de l'armel il n'avait qu'à étendre la main pour se saisir du coupable ! Quand on interroge ce témoin, il se contente de sourire discrètement. » Il faut reconnaître dans cet agent rennais celui que le témoin Mahé déclare être arrivé le premier sur le lieu du crime. Faites la part d'une inévitable accentuation chez le journaliste, et les deux dépositions concordent. En effet, d'après M. Mahé, ouvrier aux lignes télégraphiques, et qui était là quand MM. Picquart et Gast n'avaient pas encore disparu, les premières personnes qui parurent sur le lieu du crime furent un *agent de police de Rennes, ensuite un gendarme en vélo, puis d'autres gendarmes à cheval...*

Sans doute qu'à tout le monde le blessé parut plus curieux à examiner que le meurtrier.

Un fonctionnaire de la police de Rennes a dit : « Nous n'eûmes pas à intervenir dans cette circonstance, mais je ne pus m'empêcher de remarquer l'indifférence des agents cyclistes de la Sûreté qui ne se décidèrent à monter, sur leurs machines que deux heures après l'attentat et au moment où l'assassin était forcément en lieu sûr. »

Peut-être ces messieurs, voyant que la pluie menaçait, craignèrent-ils de déraiper ? Cette raison ne suffit point à M^{me} Labori qui, sans vouloir conclure, écrit avec amertume : « Il y avait à quelques centaines de mètres de l'endroit où j'avais été frappé des troupes, de la police et un grand nombre de gendarmes à cheval. Le commissaire de police avait été immédiatement averti... »

Pendant ces lenteurs suspectes, l'inconnu prenait de l'avance. Après avoir traversé le pont sur le canal de la Vilaine et suivi l'avenue du Gué-de-Baux, il tourna dans le chemin de la Barbotière. Il n'avait toujours à ses trousses que le valet de chambre. Celui-ci à son tour commençait à se décourager. « Nous étions parvenus, dit-il, dans un petit chemin étroit et très couvert. Quand l'assassin s'aperçut que j'étais resté seul, il ralentit son allure et se mit au pas, continuant à me tenir en respect avec son revolver. Dans cet endroit je l'approchai à moins de trente mètres. Je songeai que l'individu avait toute facilité pour se dissimuler dans un buisson et tirer traitreusement sur moi, et je battis en retraite pour venir chercher du renfort. Je criai de toutes mes forces. Je rencontrai d'abord un agent de police, puis un gendarme. L'agent, sans s'arrêter, me dit d'aller chercher des armés. Quand je trouvais le gendarme, je fis demi-tour avec lui, et nous reprîmes la poursuite, ayant devant nous l'agent. Je n'ai pas revu l'assassin. »

Voilà donc que, d'une certitude irrécusable, dès sept heures moins le quart, l'assassin est seul dans une campagne peu fréquentée, à quelque cent mètres d'un agent.

Dans ce moment, l'orage qui menaçait depuis l'aube éclata. Une pluie abondante, secouée par des coups de vent, fit plus déserte encore cette banlieue. Que se passa-t-il ? Le fonctionnaire de la police rennaise que nous avons déjà cité a dit ! « Parmi les agents suspects qui poursuivaient l'assassin invisible, on en remarqua un dont le signalement ressemblait singulièrement à celui de l'homme qu'on vit tirer sur M^e Labori. » Il serait piquant que le tireur se fut terre dès cette minute et qu'un sosie, avec des papiers réguliers dans sa poche, eût dès lors entraîné la chasse.

Il semble certain que l'homme arriva par le boulevard de l'Est au lieu dit Roquemignon. C'est une ancienne auberge isolée sur la route et abandonnée sans locataire. (On pourrait y cacher des vêtements.) A cet endroit, d'après les rapports de police, il avait provisoirement dépisté ceux qui le poursuivaient. Les mêmes rapports admettent qu'il se jeta à travers les chemins du Baux, qu'il fit un crochet et qu'il revint prendre les chemins de halage du canal de la Vilaine. Pour rentrer dans Rennes ? Non pas, dit la police : pour gagner le pont et le bourg de Cesson.

A sept heures, en effet, plusieurs personnes de Cesson, parmi lesquelles M^{me} Noyet qui tient en face du pont l'auberge du Châlet, virent un inconnu dont le signalement correspond à celui du meurtrier. Personne, si loin qu'on regardât, ne lui donnait la chasse. Il ne suivait pas le chemin de halage détrempé par la pluie et que ses pieds auraient marqué ; il marchait d'un pas rapide sur l'herbe d'un pré voisin.

D'un pas rapide sur l'herbe cela fait tableau et confirme le jugement du policier qui voulant exprimer que le meurtrier ne courait point vite et ménageait habilement ses forces, a dit : « Il connaît l'art de fuir. » Cela définit un professionnel du crime, chose rare, ou un auxiliaire de la police, chose commune dans Rennes à cette date. La sûreté fonctionne moins par des agents officiels que par des agents occasionnels.

Se voyant remarqué, le personnage mystérieux tourna le bourg en se jetant dans un petit chemin, puis il sauta à sa droite dans les champs et disparut.

Entre neuf et dix heures un des innombrables poursuivants, accourus enfin de Rennes, prétendit voir l'homme qui se glissait à mi-corps des carrières de Cesson et qui, s'apercevant qu'on le guettait, s'y, rejetait brusquement. Les jours qui suivirent les dreyfusards félicitaient fort cet agent : « C'est un fin limier, disaient-ils, il a du nez. »

Tout ce que je puis affirmer, c'est que les écorchures qu'il s'était faites à ramper dans les ronces le lui avaient fort enflé.

Les agents, les gendarmes et la troupe passèrent toute la journée à fouiller ces carrières de Cesson. Elles sont situées à deux kilomètres du village. La chasse d'un tel gibier, dans un tel lieu, par de tels chasseurs, eût été dignement contée par un Victor Hugo. Ce sont de vieilles fosses, depuis longtemps non exploitées, une suite de cavernes et d'éboulis recouverts de ronces et de chardons, sous un taillis de chênes et de sapins, avec des pentes qui s'écroulent sur de nombreux étangs dont l'eau croupissante et profonde est largement tachée de nénuphars.

A quatre heures, il n'y avait plus un pouce de ce terrain que ces centaines d'hommes n'eussent examiné vingt fois et l'on continuait à le retourner. « Rappelez-vous, disait-on, qu'il y a sept ou huit ans toute une armée a cherché inutilement Bellacoscia, tapi sous les broussailles corses. »

Toute la région rennaise maintenant était sens dessus dessous. Chaque broussaille dissimulait un agent. Les femmes bavardaient avec fièvre sur le pas des portes, les hommes avaient déserté l'atelier pour le cabaret. A Cesson, dit le *Temps*, « le curé, nu-tête, lisait son bréviaire dans la rue, l'oreille aux aguets. » Dans ce bourg, M. Viviani faisait pour son compte une enquête. Il apprit que vers onze heures du matin le fossoyeur avait vu le meurtrier étendu de son long, tout au fond du cimetière, sous un sapin, contre une fosse fraîchement creusée. La casquette rabattue sur le visage il soufflait ; il tenait dans la main droite un revolver. De sa place il pouvait facilement surveiller la porte d'entrée sans être vu lui-même.

Ce fossoyeur, qu'on nomme le père Bonnet, vieillard ratatiné et quelque peu sourd, fut pressé de questions, vers les quatre heures, par M. Viviani et par un rédacteur du *Temps*. La description qu'il fit concordait avec le signalement de l'assassin.

— Vous saviez, interrogea Viviani, qu'un crime avait été commis à Rennes ?

— Oui, par les gendarmes, arrivés dès le matin.

— Et vous n'avez averti personne ?

— J'en parlai, en quittant le cimetière, à quelqu'un qui me dit ; « Tais-toi, dis rien, ça te regarde pas. »

— Et quel est ce quelqu'un ?

Le père Bonnet subitement devint sourd comme un pot. Les deux curieux finirent par lui arracher cette réponse à voix basse :

— Je ne le nommerai jamais. Ce sont des gens qui me font du bien.

Là-dessus la conversation se prolongea sans que Viviani et son compagnon pussent savoir si l'homme était idiot ou s'il les moquait. L'humidité augmentait, la nuit, tombait. Par les routes défoncées que sillonnaient des patrouilles fébriles, les deux amateurs s'en revinrent bredouille dans les bons cafés bien grouillants de Rennes où Bertulus présidait aux absinthes.

A la même heure, au Mans, à Montmartre, au Havre, sur toute la France, avec un zèle admirable, on arrêtait des assassins de Labori. C'était amuser le tapis, ce n'était pas résoudre le mystère. « Aucune mesure, dit avec amertume Labori, n'a été prise à ma connaissance, contre aucune des personnes responsables de l'organisation de la police à Rennes. »

Ecoutez et pesez les terribles paroles de cet avocat, de qui j'aime mieux les réquisitoires que les plaidoyers. « Il me paraît manifeste que, seuls, certains de mes adversaires avaient intérêt à ce que je fusse couché par terre *le jour où j'ai été frappé*. Quelques louches auxiliaires de la police auraient-ils joué un rôle dans le crime, et, dans ce cas, à l'instigation de qui exactement ? Je l'ignore. Mais à l'état d'esprit qui régnait à Rennes dans *certain milieux dreyfusards, officiels ou non*, suffit amplement, selon moi, à justifier l'inertie de la police. Il paraissait convenable alors — et le fait étant de notoriété publique, j'ai le droit⁶¹ d'y faire allusion — non de dire toute la vérité et de provoquer, de la part de tous, de complètes explications, comme je l'ai toujours voulu du premier jour au dernier, mais de ménager tout le monde pour obtenir ce que j'appelais un acquittement de bienveillance. »

Rappelons pour mémoire ce qui se passait « le jour, où Labori fut frappé », le jour où certains dreyfusards, officiels ou non », avaient intérêt à ce qu'il fût couché par terre. Le conseil de guerre allait confronter l'ancien ministre de la guerre, général Mercier, avec l'ancien président de la République, Casimir-Perier, A quel effet ? Pour établir s'il fallait ajouter foi aux graves détails donnés par le général Mercier sur la nuit tragique » ; s'il fallait admettre que l'arrestation de Dreyfus a mis la France et l'Allemagne à deux doigts de la guerre, « M. Casimir-Perier, avait déclaré le général Mercier, n'a pas été jusqu'au bout dans sa déposition. Il n'a pas dit que ce même jour nous sommes restés, lui, président de la République, M. Charles Dupuy, président du conseil, et moi, ministre de la guerre, de huit heures du soir à minuit et demi dans son cabinet, à l'Elysée, attendant le résultat des communications télégraphiques qui s'échangeaient entre l'empereur d'Allemagne et le comte de Munster. Nous sommes restés pendant quatre heures et demie à attendre si la paix ou la guerre allait sortir de cet échange de communications. »

De plus en plus je m'en convainc, c'est dans les replis profonds de cette crise diplomatique qu'il faut chercher le foyer de l'abcès. Tout le reste est infection par rayonnement.

Dans une confrontation émouvante, à l'heure même où l'on ramassait Labori sur le quai de la Vilaine, M. Casimir-Perier dut reconnaître, plus ou moins explicitement, la véracité du général Mercier. Me Demange se garda d'aucune curiosité ; il montra une bonhomie respectueuse et apaisée. Nul doute que l'assassiné, avec son tempérament brutal et impulsif, avec sa méthode « de provoquer de la part de tous de complètes explications », n'eût fort embarrassé le gouvernement. En effet, il se vante lui-même de n'être pas homme à « ménager » rien ni personne, fût-ce « pour obtenir un acquittement de bienveillance ». Et voilà vraiment de belles dispositions, si, comme je le crois, le prix mis par le gouvernement au sauvetage de Dreyfus, citait qu'il se tût sur certain mystère gros de complications internationales. Tous les grands mots significatifs et les plus enveloppés de cette affaire me convainquent de ce compromis fait de prières et de menaces. Dans trois ans on saura la vérité et le ministre lui-même reprendra mon affaire. » — « J'ai donné à M. Casimir-Perier ma parole de me taire. » — « On l'innocentera ou nous ferons le chambardement... »

Soyez-en sûrs : la famille Dreyfus et le gouvernement se trouvèrent bien des huit jours que l'impétueux avocat dut passer dans son lit. Et quant à lui, sur la fin des débats, il fut prudent de ne point s'obstiner à vouloir plaider.

O mon vieux camarade Labori, pour un Français qui veut guerroyer, le minimum des désagréments est encore à servir dans les armées de la France !

h) *Les avocats (suite)*. — Physiologiquement, qu'était-ce que cette blessure, ce congé de huit jours signifié à bout portant et d'une si étrange manière ? Je m'étonne avec l'univers d'un attentat, tel que les policiers ne trouvent pas les assassins, que les chirurgiens ne trouvent pas la balle et que l'assassiné se trouve très bien.

Pas un instant, avec une balle dans un muscle, Labori n'a cessé d'être en caoutchouc. Il souffre, puisqu'il le dit, mais sa douleur ajoute un moyen à tous ses moyens avocassiers. Quand il a chargé sur un témoin, et — comme une ballerine qui danse à perdre le souffle, — franchi éperdument tous les maquis de la syntaxe, ah ! quelle éloquente ressource de nous faire souvenir qu'il est convalescent. Il soupire, baisse le ton, ose un geste⁶² qui angoisse la salle dreyfusarde : « Canailles de patriotes, murmure-t-on autour de nous, vous l'avez assassiné ! » Eux-mêmes, les généraux qu'il veut prendre à la gorge, se sentent de l'indulgence pour un discours de relevailles et pour ce que le vieux temps appelait les caquets de l'accouchée.

La balle qui lui lèse la moelle épinière et qui lui broie les reins ne l'incommodé pas, mais les injures qu'il tire à bout portant sur le général Gonse et sur des témoins, tels que M. du Breuil, lui ricochent droit au cœur.

Le Bel Ami de Maupassant vivait, lui aussi, en bon compagnonnage avec une balle dans le gras de la cuisse. Même il invitait les dames à la faire rouler sous leurs doigts. C'est une familiarité que l'avocat du traître refuse à Doyen. Je puis du moins apprécier le plomb qu'il a dans l'aile. L'homme que j'ai vu, le samedi 2 septembre, brandir comme un bâton un papier roulé et signifier au général Gonse, avec le geste d'un valet qui fouaille, de remonter sur l'estrade, croit-il donc que le Syndicat lui donne une meute de généraux pour faire l'ouverture en Ille-et-Vilaine cette année ?

Quel gibier chasse-t-il, ce Labori ? La grosse bête. Il se tire dessus.

J'aurais été fâché que ce soldat de la rebellion tombât sur une barricade d'une balle tirée sans foi et avant que le signal du feu n'eût été loyalement donné, mais s'il-lui plaît de se suicider ! Serait-ce son talent qui raviverait notre ancienne camaraderie ? Je ne suis pas un « intellectuel » : je désire avant tout qu'on parle en français.

Je dois le dire : Labori dans ses grands tours de force ne me fit jamais tressaillir que par la vue physique de ses fatigues, et tout le poids de son éloquence pèse sur le public de la même manière que sa corpulence et sa fougue sur les planches qu'il fait ployer. C'est un furieux. Voit-il son système ébranlé par une déposition ? aussitôt il cesse de se posséder. Faut-il même à sa fougue un semblant de prétexte ? Jules Lemaître l'a examiné. « Perpétuellement lancé en avant et frémissant de colère, même pour demander : quelle est la date de cette pièce ? Labori semble toujours menacer les gens d'un coup de tête dans l'estomac. » Sa tête, ainsi projetée, l'entraîne parfois dans des culbutes. Depuis deux ans que ce sauveteur nage en chien autour de l'Ile-du-Diable, il a éclaboussé ses ennemis, ses amis, son client. Les Dreyfus eux-mêmes songèrent très vite à le museler.

Je prends un exemple de ses fougues.

Dans la confrontation du général Deloye et du commandant Hartmann, M^e Labori demanda avec insistance au général :

— Que pensez-vous des faits que vous apportez quant à la culpabilité de Dreyfus ?

Et à plusieurs reprises le général, répondit :

— Je refuse d'interpréter les faits que je dépose ; je suis seulement un expert dont la mission consiste et éclairer le conseil sur des questions techniques.

Labori crut comprendre que le général se dérobait par crainte de servir la défense. Avec sa brutalité coutumière, il s'entêta dans son interrogation jusqu'à ce que le général, dans un mouvement de terrible effet, s'écria :

— Ah ! monsieur l'avocat, n'insistez pas ! Le bordereau porte la preuve que celui qui l'a écrit était à la source... C'est un *Maître et Seigneur*.

Patatras pour Labori ! Le général Gonse venait d'annuler avec sa compétence de directeur de l'artillerie l'hypothèse qui substituerait Esterhazy à Dreyfus. A ce bruit de vaisselle cassée, notre légendaire maître-d'hôtel, Edgard Demange, coulait alors sur son confrère, comme sur un convive éméché, le regard qui veut dire : « Jeune homme, vous me prenez pour un gâteux, mais le voyez-vous maintenant, qu'il ne faut pas faire de zèle dans le service ? »

Cet avocat sans mesure et qui compromettrait même l'innocence n'est pas une intelligence ; c'est un tempérament. Don bestial, en somme. De tels êtres, quand on verse en eux ce qu'il leur faut de soupes et d'alcool s'élancent en mugissant. Un homme de cette sorte, s'il a de l'entraînement, peut simuler la plupart des sentiments sans y mettre rien de sincère. C'est la faculté de l'acteur, capable de nous faire tressaillir de pitié ou d'épouvante, tandis que lui-même s'inquiète de la boucle de son pantalon,

Dans ce groupe sinistre fait de Dreyfus qui vend nos généraux, de Demange qui les ridiculise et de Labori qui les déshonore, c'est ce Labori, né Alsacien et aimable garçon, le pire. Le traître ne peut plus nuire. Une série d'insolations très probablement le rendirent inoffensif ; le vieil avocat, sa bonne figure en fait foi, aimerait à servir un festin moins empoisonné ; mais Labori, c'est la trompette des étrangers et des mercenaires lancés à l'assaut de la France. C'est par Labori que la salle où les gendarmes enlèvent les bâtons peut exhaler ses fureurs.

Demange irrite moins. Mais au terme de cette fête, quand il se penchera, avec sa serviette sous le bras, vers les attablés du Syndicat et leur dira : « Ces messieurs sont-ils satisfaits ? » Je doute qu'ils lui répondent : « Nous reviendrons, Edgard. » Alors il s'attristera, rejetant toute la faute sur Labori et disant : « Je l'avoue, des généraux à la broche, en grillade, en ragoûts, c'est un menu un peu lourd à digérer. »

Il ne suffit pas, Maître Demange, de désavouer, entre quatre yeux, le subalterne que vous avez mis au-dessus de vous. Et si l'on ne peut rendre directement responsable un maître-d'hôtel des plats qui montent de la cuisine, ceci demeure qu'il devrait refuser de servir un dîner préparé par un furieux qui renverse les traditions au point de s'attacher d'abord toutes les casseroles à la queue⁶³.

i) *Un paysage de ruines*. — Quelle atroce injure, entre vingt autres pareilles, dans la phrase de Labori au général Gonse : « Nous sommes heureux, monsieur le général, quand un chef de l'armée sort d'ici avec son honneur. »

De tels mots fourrés d'un poison dont les fusées au loin convulseront le corps social fonçaient tous les visages, soudain dans la salle de Rennes, et ces sombres couleurs que nous méconnûmes d'abord sont plus tragiques et plus dignes d'être abondamment décrites que du carmin élaboussant par flaques ensoleillées une barricade. Car du plâtras semé par les balles, des voitures renversées, des pavés en pyramides, quelques cadavres avec leurs bras tendus, des fuyards éperdus, émouvraient nos nerfs, mais c'est contre notre esprit que se dresse l'insurrection dreyfusarde et c'est dans la raison française qu'elle prétend accumuler des ruines. Mes impressions n'eussent point suffi à me commander ces pages ; je les ai délibérées. Plus encore que mes passions ethniques, c'est mon patriotisme critique qui m'ordonne de dessiner les espaces de désolation qu'on embrasse du lycée de Rennes. Si ma main n'y faillit point, on verra bien qu'ils passent en majestueuse désolation les architectures ruinées d'un Piranèse.

Je vois *la magistrature civile mise en contradiction avec la magistrature militaire*. — Cela apparut quand sur l'estrade le fameux Bertulus tenta de tromper le Conseil et qu'altérant le texte de l'arrêt il affirma faussement que la Cour de cassation attribuait le bordereau à Esterhazy. Son impudence anarchiste s'exprima tout au clair dans ce mot : « Je représente ici la magistrature civile. »

Je vois *notre confiance en nous-mêmes amoindrie*. — Nous subîmes cette diminution morale quand le général Mercier dut révéler les terreurs qu'en 1894 le gouvernement ressentit d'une probabilité de guerre. Plus encore ! il fallut avouer que depuis 1870 nous supportons à Paris un vaste système d'espionnage organisé par des agents diplomatiques, que nous connaissions les corrupteurs et les corrompus, que nous arrêtions ceux-ci sans oser toucher à ceux-là.

Je vois *la paix compromise*. — La guerre, en effet, menaça quand nos généraux durent, en pleine audience, produire un document de l'attaché d'ambassade autrichien, colonel Schneider, qu'on s'était procuré, comme tous les papiers de cette sorte, par des moyens irréguliers. Nécessairement nous subîmes en riposte un démenti autrichien et, minute d'angoisse, le commandant Cuignet s'offrit à démontrer l'authenticité du rapport⁶⁴.

Je vois enfin *notre service de Renseignements anéanti*. — Sur l'estrade de Rennes, le lieutenant-colonel Gendron a déclaré : « Il ne reste plus rien de l'édifice construit par le colonel Sandherr. Rien ! ni agent, ni argent, ni moyens, ni méthode. Et Sandherr, ce grand patriote, avait construit là un instrument de défense incomparable. »

M^e Demange entendant cette phrase qui mettait des larmes dans les yeux des jeunes officiers a levé ses bras au ciel et tirant ses manches : « Que voulez-vous que j'y fasse ! »

On doit moins chercher dans l'histoire une masse d'exemples qu'une suite de préparations, a dit Auguste Comte. Du milieu de ces démolitions quelque chose se prépare à surgir. Cessons de chercher au visage de Dreyfus, roi des traîtres, et dans les paroles de ses deux assesseurs, Labori, Démangé, les plus significatives palpitations de cette guerre civile. Pareil à ces cadavres qu'une horde promène au premier jour des révolutions, Dreyfus est bien mort et sur son masque on ne voit plus l'activité des passions. Picquart lui succède. Au centre des troupes anti-françaises, dans cette salle, en face de l'estrade, la figure orgueilleuse et amère de Picquart perfectionne d'un dernier trait luciférien la tristesse et la puissance du spectacle rennais.

j) *Picquart*. — Pendant trente jours d'audiences et tondis que je crayonnais ces notes françaises sur la table de sapin, au milieu des cosmopolites, je voyais sans obstacle à quelques pas de moi M. Picquart, vêtu en civil. Ses anciens camarades s'appliquaient à marquer par un intervalle de plusieurs rangs de chaises l'isolement où ils le rejetaient, mais lui, avec un teint brouillé de bile et des traits qui se fanent, trahissait, sur une physionomie qui cherche à ne pas s'émouvoir, de continuels mouvements intérieurs d'orgueil et de mépris. A chaque suspension d'audience, flanqué des commandants Forzinetti et Hartmann, il faisait le centre des esprits distingués qui ne peuvent écouter la déposition d'un général sans s'écrier : « Grotesque ! Ramollot ! Culotte de peau ! » Et de loin, avec un mauvais sourire, il surveillait et commentait pour ces laïques les uniformes.

Cet hiver trente dames alternées lui portaient dans sa prison des sucreries et des fleurs. Il fournit un thème lyrique aux belles âmes douées pour rimer. En lui les peuples lointains personnifient « le noble génie momentanément éclipsé de la France ». Au plaisir d'admirer le plumage et d'entendre le ramage d'un tel oiseau bleu s'ajoute aujourd'hui cette particulière attraction qu'il salira devant tous son nid. Du restaurant des *Trois-Marches* une rumeur a volé, c'est qu'après sa comparution la force de l'évidence obligera de flétrir officiellement, puis de fermer cette boutique de faux, qu'on appelle le Service des Renseignements ».

M. Chevrillon a donné des tableaux sincères des conciliabules dreyfusards dans Rennes. On y faisait de la religion. Aux *Trois-Marches*, puis chez le professeur Aubry et chez Basch, autre professeur, on baisait les stigmates moraux de Picquart. Un soir, MM. Laroche, ancien résident général de Madagascar ; Clairin, l'aimable peintre ; Aubry, professeur ; Hadamard, parent du traître ; Gaston Deschamps, professeur et qui pense avec un dictionnaire des synonymes, et Jules Claretie, rassemblés à l'Hôtel de France, écoutaient M. Painlevé. « Soudain, dit M. Chevrillon, je distinguai dans l'ombre le brillant de deux yeux fixés sur celui qui parlait, le fin et pâle visage de Claretie immobile, absorbé et comme hypnotisé. Jusque-là je n'avais admiré, je l'avoue, on M. Claretie, qu'un homme du monde et qu'un homme de lettres, surtout soucieux de ne point déplaire... » Mais l'esprit divin venait de s'abattre sur M. Claretie. Sa conscience était gagnée à son tour parla flamme qui circule aux époques religieuses, par cette flamme que l'homme a regardé passer sur les autres et que, tout d'un coup, il sent jaillir en lui, qui l'embrase tout entier et de spectateur le change en combattant ». Et voilà comment M. Claretie, touché par la langue de feu, se dénomma Linguet.

Ailleurs, c'était mieux encore. Chez une lie de dégénérés, l'affaire développait les instincts fétichistes au point qu'ils portaient des espèces de reliques. On collait sur des photographies de Picquart des morceaux de son dolman et des fils de ses épaulettes. Gardons-nous de contredire ces véritables maniaques chez qui le fonds religieux est incité, car voici qu'à la moindre contradiction la bave épileptique mousse sur leurs lèvres.

Il est le divin Picquart. Mais pour enivrantes que soient de telles idolâtries, peuvent-elles purger totalement de ses *préjugés* antérieurs un lieutenant-colonel ? Au procès Zola, disent ses nouveaux amis, il gardait encore quelque chose de son milieu militariste ; maintenant son intelligence s'est toute libérée. » Soit, il s'est libéré du passé, mais son avenir doit l'inquiéter. Comment échappera-t-il à l'engrenage judiciaire qui le tient et qui déjà lui a déchiré son dolman ? Et s'il s'échappe, comment satisfera-t-il les sentiments trahis par son mauvais sourire quand il surveille de loin les groupes d'uniformes ? Et par exemple sortira-t-il du lycée de Rennes par la rue des Rosiers, par la rue légendaire où ses nouveaux amis massacrent les généraux Lecomte et Clément Thomas ?

Je l'avoue, l'activité de cette âme orgueilleuse et déclassée m'eût intéressé à surprendre. Je ne suis pas hésitant sur la psychologie d'un Bertulus, par exemple, magistrat qui s'est formé dans les tripots. Mais je vois dans Picquart une médaille mieux frappée dans un meilleur métal et qui fait encore un son assez riche, bien qu'elle tombe dans la boue, parce qu'elle y tombe de haut.

Son état sombre de rébellion que tout signifiait dans son port, dans ses regards à ses associés, il le publia sur l'estrade dès son premier accent, si âpre d'insolence envers les juges. On vit bien que ce soldat évadé de la hiérarchie cherchait son succès dans la salle. D'ailleurs, il forçait son naturel ; il réagissait contre sa légende et par une manière virile se proposait d'effacer des images de morbidité liées à son nom depuis la Cour d'assises.

Au cours de sa déposition, je reconnus un esprit impertinent par affectation et qui s’amuse — comme une coquette fait glisser ses bagues — à jouer avec le fil de sa pensée. Il noue, dénoue, renoue. « Voyons... comment vous dirai-je cela ?... Je cherche à vous donner un exemple... Est-ce assez concluant ! » Infatué de naissance et perversi par l’adulation des intellectuels, il se plaisait à travailler à la devanture de son intelligence, derrière la vitre. Nous pûmes voir les scrupules, les tortillements et les nuances de cette pensée malsaine où passent les couleurs changeantes d’un poisson qui se meut. Soldat sorti de son élément, il prétendait aux plus subtiles analyses et n’offrait de remarquable que les marbrures de la décomposition.

Cette délicatesse de psychologue qui veut nous faire toucher le fin du fin et qui s’aventure jusqu’à ces ténuités extrêmes où l’œil se trouble, dessert assurément l’homme d’action. Celui-ci doit s’entraîner à adopter rapidement une solution nette et surtout à s’y maintenir. Mais dans l’ordre critique même et pour la recherche de la vérité, rien n’est plus exécrable qu’un esprit qui emploie, comme fait Picquart, son déliement intellectuel pour avancer des faits qu’il retire aussitôt, pour déplacer le terrain d’examen et pour jongler avec des arguments sur lesquels il faudrait longuement prolonger notre regard.

Des « insinuations », de « perfides insinuations », ce furent les mots dont se servit le général Billot. Picquart venait de présenter un raisonnement nuancé, au travers de quoi apparaissait une accusation en détournement ou en virement de fonds secrets. Il eût fallu que vous vissiez alors le geste du chasseur qui va fouailler un chien et le doigt tendu vers les planches : Ici, monsieur Picquart ! » Le vieux ministre le la Guerre, « qui a commandé en chef devant l’ennemi, » ordonnait de revenir sur l’estrade, pour une confrontation, au jeune colonel, pâle, correct et frémissant de n’avoir conservé du harnais militaire que le bât et le mors.

« Que je puisse le consoler ! » disaient les femmes. Mais une fois de plus, cet orgueilleux déchu pensa : « A quoi sert-il dans l’armée d’être un homme supérieur, puisqu’un général toujours a plus d’esprit qu’un colonel ! »

Le voilà bien le raisonnement incomplet de ceux qui s’intitulent des « Intellectuels ». Ces gens-là sont capables d’atteindre, à la première étape de la culture : ils savent qu’un individu d’abord doit se connaître et prendre possessions, pour s’en servir, de son Moi. Mais ils ne poussent pas jusqu’à distinguer comment le Moi, soumis à l’analyse, s’anéantit pour ne laisser que la collectivité qui l’a produit. En outre, ces intellectuels, fiers d’avoir reconnu la supériorité de l’intelligence sur la force, s’arrêtent essoufflés quand faudrait se grandir jusqu’à accepter la suprématie de ce qu’il y a nécessairement de cervelle dans le pommeau d’un sabre. Principes généraux dont la dureté peut effrayer des êtres de sentiment, mais que l’observation impose, car toute haute civilisation naît d’une collectivité ordonnée.

Nos intellectuels admirent Picquart d’être musicien, d’être lettré, de parler plusieurs langues. C’est bien, mais j’admirerais avant tout qu’un soldat fût utile à l’armée. Cet homme, d’après ses dévots, a cherché à se développer dans toutes les directions. Que n’a-t-il d’abord adopté les vérités de son ordre ! Ignorent-ils, ces intellectuels, que, pour chaque individu, la vérité, c’est son innéité jouant avec aisance dans une discipline collective ? Quelle vérité peut-il y avoir pour un oiseau de salir son nid, pour un homme de déshonorer sa famille, pour un citoyen de diminuer sa corporation ?

Un soldat qui se met en marge de l’armée devait fatalement être recueilli par des intelligences qui se mettent en marge de la raison nationale. Les anarchistes de l’estrade reconnaissent en Picquart l’un des leurs ; ils le choisissent d’ensemble pour incarner leurs passions anti-militaristes.

Dans la période romantique et comme notre pays traversait des espaces de brouillards, certains intellectuels et des femmes excitées mirent à la mode le curé défroqué. Eh bien ! Picquart, c’est encore un défroqué.

Fut-il jamais à sa place dans l’armée ? Je l’imagine aisément jeune maître de conférences dans une chaire de philosophie. Il eût publié une thèse sur les stoïciens. Encore eût-il regretté finement dans le monde de ne point partager leurs vertus. Il sera toujours à côté. Il est même à côté du Picquarisme ». C’est bon pour M. Gabriel Monod de s’écrier, comme il m’écrivit un jour : Picquart ! en voilà un professeur d’énergie⁶⁵ ! » Les meneurs de l’Affaire ne s’y trompent point : C’est un artiste, disent-ils, un homme d’étude, très doux, peu fait pour ces circonstances exceptionnelles, mais qui, par une sorte de dignité intérieure, s’est toujours trouvé prêt pour chaque moment. » — « Quels moments ? » — « Eh ! l’agression d’Esterhazy, le duel avec Henry. » Quand ils ont fini de décrire leur ami comme un faible paré de romanesque et un peu fataliste, ils concluent : « C’est un bon drapeau. »

Ils disent « un drapeau », ils ne disent pas « un chef » et par ce mot, en même temps qu’ils présentent Picquart comme leur instrument, ils marquent bien qu’eux mêmes se tiennent pour une armée. L’armée de l’étranger. Ce chef de bureau à qui on fait des misères se réjouit âprement d’empoisonner de ses rancunes la France.

k) *Le Picquarisme*. — S’il y a lieu de méditer longuement sur Picquart, ce n’est point pour sa personne, que je crois agréable et médiocre (c’est un bon pianiste et qui parle plusieurs langues), mais parce qu’on voulut l’ériger en symbole moral et que, pendant quelques semaines, les cénacles de Rennes rêvèrent de propager à la faveur de son prestige un ensemble confus et virulent d’idées religio-sociales.

C'est un problème de savoir comment des idées vaguement protestantes et quasi mystiques, où se réfèrent les dreyfusards, s'accordent avec les doctrines économiques de Jaurès qui ne pourraient s'installer et durer qu'à l'aide d'une dictature et par une magnifique discipline. Aussi bien, à son dur marxisme et à sa lutte de classes, Jaurès mêle continuellement quelque chose de fade, un vieux libéralisme à la Jules Simon. Est-ce la rançon de son génie oratoire nourri des déclamations romantiques ? Est-ce une tare universitaire ? Cette partie pourrie, toute étrangère en réalité au collectivisme, fait le fond du Picquarisme. Les hommes et les femmes rassemblés autour de ce héros diffèrent en tout, hors par une religiosité amorphe.

Cette idole malsaine ne trompera point la nation française. Picquart ni Picquarisme ne seront jamais nationaux. J'ai causé avec quelques Suisses, Anglais, Américains sincères. Ils me dirent : « Nous aimons le colonel Picquart, parce qu'il est : 1° un gentleman ; 2° une conscience ; 3° l'incarnation des idées de justice et de liberté, synonymes pour nous du mot : France. »

Examinons cet état d'esprit.

D'abord « *Picquart conduit comme un gentleman* ». Ces étrangers n'apprécient point notre vrai type français ; ils nous trouvent communs, vulgaires », et ils aiment Picquart par opposition avec Mercier, Cavaignac, Roget, c'est-à-dire précisément dans la mesure où le colonel dilettante se différencie de son milieu professionnel et du soldat français.

En second lieu, ils le tiennent pour une *conscience* : en effet, il affirme l'ensemble des manières de voir qui favorisent leurs diverses nationalités, et ainsi il collabore avec la conscience anglaise, allemande, italienne, autrichienne, contre notre France servie par nos officiers.

Enfin, il ressort de toute conversation avec les étrangers qui s'intitulent amis de la France qu'ils comptent sur notre pays pour *donner à l'Europe l'exemple du désarmement*. L'activité de M. Picquart leur paraît favoriser cette belle conception dont le lecteur peut rire ou s'indigner.

Des raisons plus fortes et d'ordre politique aident à cet engouement de l'étranger.

Le colonel Picquart, quand il défend Dreyfus, travaille pour les attachés militaires anglais, allemand, autrichien, italien. En niant la trahison, il favorise leur espionnage. Les gouvernements étrangers couvrent Dreyfus pour abriter leur service de renseignements et pour détruire l'œuvre du colonel Sandherr : c'est la campagne de Panizzardi et de Schwarzkoppen qui se poursuit avec Picquart. Et tandis que le syndicat offre au héros » des mouchoirs mouillés par les beaux yeux d'un tas de petites nigaudes, l'Europe coalisée contre la France paie le concours de ce colonel vaniteux avec de la publicité romanesque.

Il fallait noter ce *Picquarisme* qui anime tout autour du Conseil de guerre ; mais seul le climat de Rennes lui prête une existence éphémère. Et comme Picquart colonel, Picquart symbole moral s'anéantira dès que les puissances d'argent n'auront plus intérêt à peindre en chêne cette planche pourrie du dreyfusisme.

J'ai vu le soldat défroqué et le soldat dégradé côte à côte sur l'estrade du Conseil de guerre. En vain Dreyfus, pour éviter de compromettre son éminent allié, ne lui jeta aucun cri de reconnaissance ; en vain Picquart lui-même, qui redoutait de paraître de mèche, commença par le renier : « Je connais à peine l'accusé, disait-il, je lui ai donné jadis de mauvaises notes. » Un mot s'échappa du fond de son être et trahit son secret profond, sa rancune de chef de bureau : « On voulait me traiter comme ce capitaine. »

L'outrage d'un tel parallèle, c'est M. Picquart lui-même qui le consent, qui le propose. Inclignons-nous devant sa destinée. Le colonel se met dans le même sac que le capitaine, et l'opinion les jette à la mer.

1) *Les témoins (Berlulus, Forzinelti, Cordier, etc.)*. — Pour comprendre que le divin Picquart fait du moins un bel ange foudroyé, essayez donc de contempler sans dégoût ses associés Bertulus et Forzinetti.

Berlulus, les Rennais ne voulaient pas le croire juge d'instruction. « C'est un être falot, un personnage de Hoffmann », disent avec ravissement les *intellectuels*, qui feraient tout aussi bien de fermer le riche écrin des synonymes et d'avouer que ce garçon a une figure cauchemardante. Nous le vîmes tout blême, avec un facies de rôdeur, monter, se couler sur l'estrade ; il installa devant le Conseil les élégances et les gestes en tire-bouchon d'un bonneteur en quête de dupes. Ah ! ces gestes en vrilles qui menacent dans les poches les mouchoirs ! Et quand il parlait de son cœur aux juges, chacun murmurait : Oui, beau cœur, on te connaît. » C'était vraiment un petit bonneteau qu'il dressait avec une rapidité fiévreuse devant « messieurs les militaires », en les priant avec une voix grasse de bien suivre la Vérité. La vraie formule sur cet homme, c'est M^{me} Henry qui la trouve, quand avec ses traits un peu durs, et sa voix de petite fille qui récite, mais d'honnête fille, dans cette salle pourrie, elle crie par trois fois : Judas ! Judas ! Judas ! Cet homme est un Judas ! » — « Médème ! » disait le bonneteur en ramassant la mise. Et quand il eut rejoint son banc et qu'il crut devoir pour jamais renoncer à la robe rouge du conseiller, on devina qu'il grasseyait : « C'est un sale coup pour la fanfare ! »

On dit M. Forzinetti né d'une Africaine et d'un Français. Ce demi-sémitisme, ce métissage opéré, sur les limites du désert produit des êtres hors cadre, une écume redoutée aux rives de la Méditerranée. Comme ce témoin se flattait d'avoir été l'ami intime du commandant d'Attel, — très réservé, pourtant, très fier, très digne, — le général Roget lui a demandé :

— Eh bien ! monsieur Forzinetti, où donc habitait le commandant d'Attel ?

On a bien ri, car le citoyen de Monte-Carlo ne sait qu'une chose où il trouve son aplomb, c'est que le commandant d'Attel est au cimetière.

Chassé du personnel des pénitenciers, ce garde-chiourme passa dans le domestique du prince de Monaco. Au milieu des picquaristes, parmi ces officiers en quarantaine, il parvient encore à m'étonner par ses allures d'avorteur qui porterait une barbe pour se dissimuler. Dans quel crime célèbre rencontre-t-on ce personnage : la Bancal ?

Un trait commun à Bertulus et à Forzinetti, c'est leur aphonie. Ils n'osent élever la voix, ils chuchotent. Pour accomplir leur besogne qu'ils appellent « une œuvre de lumière », ils chaussent des pantoufles feutrées et prennent une lanterne sourde. C'est donc une instruction secrète ? » s'exclama spirituellement le commandant Carrière, quand le juge Bertulus, sous couleur de déposer, répandait ce qu'on a appelé « son murmure gras ».

Avec ces deux hommes de nuit, le lieutenant-colonel en retraite Cordier fait contraste, car le soleil s'est arrêté sur son visage. C'est même pour cette qualité que ses anciens camarades de l'état-major le bafouent du nom de Père Josué ». Je ne sais pas peindre les magots ; aussi copierai-je la description du *Figaro* qui l'admire : Son ventre bedonne, des petits yeux malins brillotent sur son visage fleuri. Il y a je ne sais quoi de souriant dans ses narines épaisses, dans le pli de ses lèvres et jusque dans le poil de sa moustache tombante. » Cette moustache, même sèche, nous paraît mouillée : c'est une idée qui nous vient des innombrables absinthes qu'elle ne peut oublier. Les mêmes habitudes qui le contraignirent à quitter l'armée lui ont mis dans le sang un magnifique optimisme. Quand nous mourions tous de rire à le contempler, il pirouettait sur ses talons et faisait face à la salle avec un gros nez rouge pour ajouter son hilarité à la nôtre. Puis, tourné vers les juges, il continuait sa déposition, disant à la fin de chaque paragraphe : « Un point, c'est tout. » En même temps, il avançait brusquement la tête et signifiait au Conseil par un clignement d'œil : « Hein ! ça vous la coupe ! »

Je ne suis jamais entré au théâtre du Palais-Royal, mais j'imagine qu'aucune des bouffonneries canailles que des farceurs de génie y prodiguent, ne peut secouer les spectateurs plus que ne le fit le colonel Cordier quand il nous affirma, dans un paragraphe immortel, que « le jeune marié Dreyfus n'avait plus droit à sa couronne d'oranger ». C'était le Jeannot de la foire. Il fallait l'entendre dans sa grande mimique de : « Je gaffe, mon colonel » quand, à six reprises, il laissa échapper le nom d'officiers étrangers qu'on avait convenu de désigner par une initiale. Il s'excusait, mais peu après, tandis que le colonel Jouaust avait un sourire triste devant ce manque de décorum et qu'une joie absurde nous courbait tous, y compris Dreyfus, il s'écriait fièrement :

— Je m'en fous et je m'en refous.

Le comble, c'est que, dans son animation il approcha de ses lèvres le verre d'eau sucrée. Et l'on vit bien, à son recul d'horreur, qu'il pouvait encore ressentir des dégoûts.

Chacun de ces dreyfusards, en descendant de l'estrade, allait rejoindre ses pareils, loin des généraux, dans un petit espace sur la gauche, où l'on remarquait le général Sébert, ce vieil ami de Clemenceau, — le commandant Hartmann, qui écoule dans le dreyfusisme ses amertumes d'inventeur évincé, — le capitaine Freystaetter, pour qui le général Mercier trouva le magnifique diagnostic de « superposition de mémoire »⁶⁶, — Bernheim, dont il suffit qu'on multiplie les photographies ; — M. de Lamothe, employé aujourd'hui chez M. Lazare Weiler et à qui le général Roget demande : « Au moment de l'arrestation de Dreyfus, vous vous êtes écrié : — Lui seul pouvait être le coupable ! — Eh bien ! est-ce alors ou maintenant que vous disiez la vérité ? » Ce même Lamothe s'est reconnu vaincu sur la question des troupes de couverture. M. le général Mercier lui a prouvé son erreur et a fait remarquer que ce jeune démissionnaire était insuffisamment instruit.

Pour un *ponne débosition*, ces témoins sont-ils sûrs de trouver un *ponne bosition* ? Combien il fut plus raisonnable que ces messieurs, le lieutenant Kahn, du 14^e, qui, convoqué et tâté par le grand rabbin Zadoc-Kahn, refusa de le servir et en fit un rapport à son colonel⁶⁷.

m) *Les fleurs sans, nom et le climat de Rennes*. Après avoir décrit ces grands acteurs de l'estrade Dreyfus, les juges, les avocats, les accusateurs, qui portent tous les beaux traits de la douleur, je dois faire entrevoir les ligures fiévreuses de la salle qui se pressent et que seul l'appareil menaçant d'un conseil de guerre contraint à l'immobilité

et au mutisme. L'histoire a besoin de connaître au milieu de quel public on étale nos plus tristes intimités, les angoisses de notre diplomatie en 1894, le désarroi de notre état-major vendu par l'un des siens, l'effronterie des attachés d'ambassade anglais et allemand s'avouant chefs d'espionnage.

Heureux qui, comme Adam, entre les quatre fleuves,
Sut nommer par leurs noms les choses qu'il sut voir.

Une poignée d'officiers de la garnison, une poignée de nationalistes, voilà tout ce qu'il y a d'honneur dans cette salle dreyfusarde. Deux blocs y émergent dont nous fimes déjà le tour. Nous avons dénombré le morne escadron des insoumis que préside le mauvais sourire de Picquart, et la faction des universitaires picquaristes dont Jaurès dirige les manœuvres. Tout autour, c'est la formidable et suspecte agitation de journalistes pressés, tassés, surmenés. Les journalistes dreyfusards de longue française disparaissaient eux-mêmes dans l'océan des Anglais, Allemands, Américains, Italiens, Russes, Belges, Suisses et Bataves rédigeant pour des millions de francs⁶⁸ des télégrammes qu'il faut juger d'après celui-ci, expédié, je le sais, dans la première semaine du procès : Innocence reconnue, immense enthousiasme ». Il y avait pire encore : de faux journalistes, agents embauchés ou volontaires, courtiers en diamants de Hollande, spéculateurs de cafés du Havre. Furent-ils recrutés par les rabbins ? avaient-ils, acheté eux-mêmes leurs entrées ? Le commerce des places faisait rage. Dans les jours qui précédèrent le procès, il y avait à Paris vendeur pour trois cents francs. Puis le marché se transporta à Rennes. Les cours atteignirent jusqu'à 2,000 francs.

Il ne conviendrait pas d'oublier nos snobinettes les plus connues qui furent un des scandales de ces audiences. Une certaine personne, la Dame Blanche », — c'est son nom de guerre, — avait entre les mains une des trois cartes réclamées par le ministre Galliffet, et dans la journée émouvante de l'entrée de Dreyfus, placée seule derrière les juges, face au public, elle présidait le tout. Sur le haro général, le colonel Jouaust la pria de se retirer. Une actrice déclarait à M. Jules Claretie que la diction de l'accusé était celle d'un innocent ».

Quelle rafle on eût pu faire dans cette souricière si merveilleusement préparée par les événements !

Le climat de Rennes fit de ces fleurs venues de régions les plus diverses un parterre qui sous le vent d'orage fournit une même et vaste réaction. Un parterre de fleurs ! C'était plutôt un vaste animal, une large, plate et dégoûtante Méduse vivifiée par la circulation d'une même haine, entravée par la discipline du Conseil de guerre, humiliée par son impuissance.

Le bête syndicale étalée dans la salle s'aimait dans ces rebuts, les Dreyfus, les Picquart et les Bertulus, mais quelque officier français paraissait sur l'estrade, elle chuchotait alors : Canaille ! idiot ! assassin ! » et parfois faisait une longue huée. « A Rennes, devant les officiers du tribunal et surtout en écoutant nos généraux, j'ai eu la révélation d'un monde d'esprits supérieurs, d'âmes droites et essentiellement nobles, » écrit un Jules Soury⁶⁹. Mais, tout naturellement, à la vue de ces Mercier, de ces Roget, les mille visages du syndicat montraient les couleurs verdâtres de la morve pendante aux mâchoires d'un cheval qu'il faut équarrir.

Où la bête syndicale fit ses plus furieuses ruades, c'est quand elle se tourmentait pour arracher, comme un épieu de sa plaie, l'accusation de vénalité qu'elle porte dans les flancs.

MM. Jaurès, Viviani et leurs amis étaient décidés à se lever tous ensemble et à demander compte à M. de Freycinet de ses propos sur « 35 millions fournis par l'étranger pour créer l'agitation dreyfusarde ». Bien fin qui forcerait Freycinet à parler quand il n'en a pas envie ! L'incomparable fourbe déposa de façon à laisser croire que le syndicat travaillait hors des frontières à coups d'argent, mais qu'en France il obtenait ses résultats gratuitement en faisant appel aux sentiments généreux ». Ulcérés par cette ironie tragique, les socialistes dreyfusards, à l'issue de l'audience, criaient au secrétaire de l'habile homme, venu pour s'enquérir et pour les apaiser : C'est la guerre ! la guerre au couteau ! »

Souvent à la sortie, sous les tables, je crus voir de la bave où le pied glisserait à ces dames et à ces valets. Peut-être les malpropres avaient-ils tout simplement craché par terre.

Dans ce cloaque du lycée de Rennes, la France canalisée par le syndicat écoulait plus de peste que je n'en puis énumérer. Quand Jules Roche parla, une bouffée d'air corrompu révéla la présence dans cette affaire Dreyfus d'un déversoir des égouts parlementaires.

Cette salle impudente, mêlée de femmes en toilettes claires, rappelait ce que le prince de Ligne raconte du sac de Belgrade, où l'on sentait à la fois le mort, le brûlé et l'essence de roses. Tous les parfums de l'Arabie, les ondes du Jourdain et l'or même ne parviendraient pas à nettoyer la salissure ni à couvrir les puanteurs de la trahison.

n) *Conclusion : notre allégresse.* — Je ne me fus pas prêté, en pleine belle saison, à respirer les miasmes de Rennes qui empoisonnent le sang, pour le seul intérêt de fabriquer une littérature cruelle et dont la pointe va trouver des cœurs. Souvent il me parut que ces coudoiements me dégradaient. Sous les beaux arbres du Thabor, la promenade rennaise, presque chaque jour, après les premières audiences, je me répétais : « Pourquoi m'occuper de ces choses viles et passagères ? » Mais au bout de peu je distinguai le chemin — et je prie les lecteurs de l'accomplir avec moi — pour remonter de ce dégoût juste, mais étriqué, à une vue plus vaste et par là plus exacte. *Nous devons accueillir les horreurs de cette salle et même favoriser en nous leur pénétration, parce qu'elles irritent nos instincts profonds.*

Me croyez-vous une vaine curiosité de choses infâmes quand je maintiens d'un bras ferme sous les yeux du public cette tête de la Méduse rennaise ? C'est pour réveiller notre fonds héréditaire ; c'est pour émouvoir ces idées préalablement associées qui gisent dans la conscience des citoyens d'une même nation. Certaines images, et, par exemple, les honteuses figures de la bande à Dreyfus, venant à tomber dans nos âmes, y produisent, — comme un coup de vent dans le feuillage immense d'une forêt, — un bruissement que ne connaîtront jamais les êtres où n'existe pas préalablement notre feuillage d'âme. Ce n'est point affaire d'intelligence : quels que soient leur rapidité et leur affinement, des étrangers ne peuvent rien ressentir de profond qui leur soit commun avec nous.

L'affaire Dreyfus par sa vertu guerrière a multiplié nos mouvements de contractilité, hyperesthésie nos puissances d'affinité entre Français. Je diminuerais mon œuvre, si je négligeais de marquer l'action morale des figures du cauchemar que j'ai dessiné. Quand elles s'agitaient sous nos yeux, leur puissance d'horreur, en nous remuant tous d'une même manière, força nos instincts nationaux à s'émouvoir. J'aime ces petits commerçants de Rennes qui nomment les monnaies étrangères des « dreyfusardes ». Je ramasse avec orgueil l'injure des gens qui m'appellent un enfant de petite ville » et je les nomme nationales entre toutes, ces paroisses qui frémissent de savoir qu'« il y a dans Rennes un petit-fils de Judas qui a vendu la France ».

Un dreyfusard, écrivain de grand talent, mais conscience désorganisée par un servile amour du génie anglais, suivait le procès de Rennes. Nécessairement il a méconnu notre allégresse qui naissait du libre jeu de nos innéités. Comme Hamlet, écrit M. Chevrillon, la France s'est débattue, malade, affolée d'un cas de conscience, impuissante enfin le résoudre, tant l'acte imposé par le devoir répugnait à ses préjugés anciens, à ses instincts profonds, à ses partis pris inspirés par le sentiment. » En vérité, quelle erreur de jugement ! Nous étions tout joyeux de la bataille. Hamlet s'épuise en gestes, en crises de nerfs, en rêveries, en monologues, mais nous marchions droit aux dreyfusards. Hamlet a vu l'ombre immortelle de son père et l'incertain jeune homme remet en question cela même qu'il a vu : « Existe-t-il quelque chose après la mort, dans cette région inexplorée d'où nul voyageur ne revient ? » Quant à nous, nous n'hésitions sur rien. « Etre ou ne pas être », dit-il. Nous jurions très haut qu'avant tout il fallait que la France fût. Plutôt que des Hamlet, nous étions de jeunes officiers d'Afrique.

Mon séjour de Rennes compte parmi les instants les plus dignes d'être vécus que ma mémoire me rappelle ; nos sentiments étaient pleins, lourds, comme les chefs d'œuvre de l'art. La température elle-même, si puissante, brûlante dès quatre heures du matin sur cette ville révolutionnaire, ajoutait à cette splendeur générale. Nous champions comme des soldats, logés pour la plupart chez l'habitant, patriotes chez des patriotes et reliés à toute minute aux patriotes de la France entière.

Cette existence de caserne et de couvent favorisait matériellement notre travail d'âme, parce que, empêchés de nous divertir vers les dehors, nous nous reportions naturellement sur nos pensées les plus intimes, qu'on peut dire sous-conscientes et qui nous viennent de la race. Rien ne se perdait en évaporation. Nous étions, dans cette cuve, de la France concentrée. Et pendant trente jours, levés dès cinq heures du matin pour aller nous asseoir au milieu du Syndicat, nous y portions de telles pensées que je puis dire, en empruntant une expression du langage mystique que c'était s'éveiller en la patrie ».

O souvenirs d'une allégresse qui n'eut pas de lendemain !

24) LE VERDICT DU CONSEIL DE GUERRE.

« Aujourd'hui 9 septembre 1899, le conseil de guerre de la 10^e région de corps d'armée, délibérant à huit clos, Le président a posé la question suivante :

Dreyfus, Alfred, capitaine breveté au 14^e régiment d'artillerie, stagiaire à l'état-major, est-il coupable d'avoir, en 1894, provoqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou un de ses agents, pour l'engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour lui en procurer les moyens en lui livrant les notes et documents renfermés dans le bordereau ? »

Les voix recueillies séparément, en commençant par le grade inférieur et le moins ancien dans chaque grade, le président ayant émis son avis le dernier,

Le conseil déclare sur la question, à la majorité de 5 voix contre 2 :

« Oui, l'accusé est coupable. »

« A la majorité, il y a des circonstances atténuantes. »

A la suite de quoi, et sur les réquisitions du commissaire du gouvernement, le président a posé la question et a recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus.

En conséquence, le conseil condamne à la majorité de cinq voix contre deux le nommé Dreyfus (Alfred), à la peine de dix ans de détention, par application des articles 76 du code pénal ; 7 de la loi du 8 octobre 1830 ; 5 de la Constitution du 4 novembre 1848 ; 1^{er} de la loi du 8 juin 1850 ; 462 et 20 du Code pénal ; 189, 267 et 132 du Code de justice militaire, ainsi conçus :

Art. 76 du Code pénal :

Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents, pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort.

Cette disposition aura lieu dans le cas même où lesdites machinations ou intelligences n'auraient pas été suivies d'hostilités.

Art. 1^{er} de la loi du 8 juin 1850 :

Dans tous les cas où la peine de mort est abolie par l'article 5 de la Constitution, cette peine est remplacée par celle de la déportation dans une enceinte fortifiée, désignée par la loi, hors du territoire continental de la République. — Les déportés y jouissent de toute la liberté compatible avec la nécessité d'assurer la garde de leurs personnes. — Ils seront soumis à un régime de police et de surveillance déterminé par un règlement d'administration publique.

Art. 463 du Code pénal :

En cas de circonstances atténuantes... si la peine est celle de la déportation dans une enceinte fortifiée, la Cour appliquera celle de la déportation simple ou celle de la détention.

Art. 20 du Code pénal :

Quiconque aura été condamné à la détention sera renfermé dans l'une des forteresses situées sur le territoire continental du royaume qui auront été déterminées par une ordonnance du Roi rendue dans la forme des règlements d'administration publique.

La détention ne peut être prononcée pour moins de cinq ans ni pour plus de vingt ans.

Art. 189, 267 et 139 du Code de justice militaire :

Art. 189. — Les peines des travaux forcés, de la déportation, de la détention, de la réclusion et du bannissement sont appliquées conformément aux dispositions du Code pénal ordinaire. Elles ont les effets déterminés par le Code et comportent, en outre, la dégradation militaire.

Art. 267. — Les tribunaux militaires appliquent les peines portées par les lois pénales ordinaires à tous les crimes ou délits non prévus par le présent Code, et, dans ce cas, s'il existe des circonstances atténuantes, il est fait application aux militaires de l'article 463 du Code pénal.

Art. 139. — Le jugement qui prononce une peine contre l'accusé le condamne aux frais envers l'Etat. Il ordonne, en outre, dans les cas prévus par la loi, la confiscation des objets saisis et la restitution, soit au profit de l'Etat, soit au profit des propriétaires, de tous objets saisis ou produits au procès comme pièces de conviction.

Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps, conformément à l'article 9 de la loi du 22 juillet 1807, modifiée par celle du 19 décembre 1871.

« Enjoint au commissaire du gouvernement de faire donner immédiatement lecture, en sa présence, du présent jugement au condamné, devant la garde assemblée sous les armes, et de lui indiquer que la loi lui accorde un délai de vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision. »

a) La *justice et l'Etat sont satisfaits*. — La moralité publique et le salut national voulaient, contre le gouvernement, la condamnation d'un traître utilisé par une faction. Il ne s'agit pas d'avoir des idées « généreuses » ; il s'agit d'avoir des idées raisonnables. Ah ! c'est toujours plus *agréable* d'absoudre que de condamner. C'est toujours commode de détourner ses yeux et de dire : « Pauvre diable ! » Mais le commandant Carrière, dans sa réplique de la dernière heure, a marqué avec une force admirable les devoirs du juge militaire. Je vous engage à lire cette page, qui, faite de fragments du Code, dépasse ce que les plus grands psychologues ont écrit contre la manie du scrupule.

Pour moi, je l'ai souvent répété, j'avais une opinion dans l'affaire Dreyfus, avant de connaître les faits judiciaires. Je me rangeais à l'opinion des hommes que la société a désignés pour être compétents. Je suis allé à Rennes surtout avec le sentiment de l'intérêt public. Ainsi je ne m'y rendais pas avec une âme sans passion. Pourtant, la présence réelle de Dreyfus m'a tout d'abord amolli. Je l'ai plaint. Et si j'avais, dans cette loque

humaine, senti un innocent, je me serais retiré de la lutte. Il n'est pas beau d'être le combattant qui passe d'une armée dans l'autre ; peut-être me serais-je borné à me taire, après deux mots d'explication ; jamais, je n'aurais aidé à sceller sur un innocent la pierre d'infamie. Mais j'ai vu, au cours de, ces longues audiences, la figure de Dreyfus suer la trahison.

J'ai dit, au bout de quinze jours, à mes lecteurs : « La condamnation est certaine. » Avais-je donc un renseignement ? Les juges n'ont parlé à personne. Je les connaissais comme des Français, et je voyais le crime assis devant eux.

Réjouissons-nous en toute liberté d'esprit. La France vient d'être servie.

Et si la peine de Dreyfus est allégée, nous pouvons prendre de cela aussi de la satisfaction. C'est une bête humaine, qui respire et qui souffre. Son pire crime, d'ailleurs, n'est pas d'avoir livré les documents énumérés au bordereau, c'est d'avoir servi pendant cinq ans à ébranler l'armée et la nation totale. Or, de cette campagne antifrançaise menée depuis 1894, il est le moyen plutôt que l'inspirateur.

Les grands responsables, que le châtiment devrait atteindre⁷⁰, ce sont les « intellectuels », les anarchistes de l'estrade », les métaphysiciens de la sociologie ». Une bande de fous d'orgueil. Des gens qui ont en leur intelligence une complaisance criminelle, qui traitent d'idiots nos généraux, d'absurdes nos institutions sociales et de malsaines nos traditions. Ces pédants révoltés sont en même temps les plus inféconds des hommes. S'il y a des abus et des faiblesses dans notre état-major, s'il y a des parties pourries dans notre société, s'il y a des préjugés à émonder de nos traditions nationales, cette œuvre de révision doit être entreprise dans un sentiment d'amour, avec l'esprit d'un père de famille qui gère les intérêts des siens, et non avec l'audace de ces pédants et artistes néroniens qui s'écrient : Périssent un ordre social qui ne veut pas se plier sur l'idéal que je me suis composé ! »

On le remarquera, nous nous abstenons, en général, de chercher à la conduite de nos adversaires dreyfusards d'autre mobile que leur corruption intellectuelle. Mais enfin, qui veut-on tromper ? Il y a une autre corruption. Ils s'intitulent eux-mêmes « *le parti des gens généreux* » *Risum teneatis, amici*.

Tant d'or jeté dans la bataille rendit un instant le résultat douteux. Il n'est pas bon de laisser les consciences exposées à de si fortes tentations. On aimerait que quelque navigateur judiciaire, un honnête collègue de Bertulus, remontât ce fleuve d'or pour saisir les coupables à sa source.

Que penseriez-vous d'une vigoureuse intervention de la police d'Etat ? Cela vaudrait mieux que d'immoler, comme on l'annonce follement, Roget, Mercier et Gonse à la famille Dreyfus. N'est-il donc pas de gouvernement pour sauver un peuple qui supplie qu'on le sauve ?

En vérité, ce n'est pas pour ce grand honnête homme de Déroulède qu'il faut assembler un tribunal extraordinaire. On paye beaucoup d'impôts en France, mais on y est mal protégé. Si les hommes politiques ne savent pas faire tout leur devoir, je voudrais que ces hommes énergiques qui, dans la nation, ont maintenu les vraies doctrines, prissent une résolution.

Ne nous souvenons plus du traître que pour aimer ceux qui le châtièrent. Exprimons notre reconnaissance à ces officiers, les Mercier, les Roget, les Deloye, environnés désormais d'une immense popularité, qui nous donnèrent de magnifiques exemples de claire raison française. Confions-nous à cette jeune armée, dont nous vîmes les représentants gravir les marches de l'estrade au lycée de Rennes. Ils ont resserré et justifié la fraternité française.

Conséquence terrible pour certains : la question de races est ouverte.

Il y a une conscience nationale : c'est l'entente de gens qui sont réunis depuis plusieurs générations dans les mêmes institutions sociales pour affirmer des intérêts moraux communs.

La conscience nationale française a été irritée, froissée, parce que des étrangers de l'intérieur et de l'extérieur ont voulu nous « faire marcher ». Nous enregistrons avec une immense espérance la victoire de Rennes⁷¹ !

b) *Autour du verdict*. — On ne choisit pas tout un conseil de guerre ; on choisit son président. En décidant que Dreyfus comparaitrait à Rennes, on voulut le faire juger par Jouaust. Et d'abord on s'arrangea pour que le colonel de Saxcé ne présidât pas.

Jouaust s'est défendu d'être franc-maçon. Il a écrit aux journaux : Ce n'est pas moi. On m'a confondu avec mon frère qui habite Rennes. » Qu'il ne marchât pas, on avait Jourdy. Cela put faire argument dans sa conscience. C'est dans le même esprit que Galliffet nous disait : « Vous vous plaignez de moi ! mais tremblez que je parte, car vous auriez André. »

Le général Brugère, à peine investi du gouvernement de Paris, accourut à Rennes. Quel fut l'objet de sa longue entrevue avec le colonel Jouaust ?

Jouaust, dès le premier jour, prit la manière des présidents qui malmènent l'accusé parce qu'ils l'acquitteront. C'est classique. A l'issue de la première audience, quelques spectateurs dirent, plus sages que nous : « Il traite l'accusé trop durement. Méfiance ! »

Au cours du procès, Jouaust envoyait le lieutenant-colonel Brongniart au capitaine Beauvais pour l'exhorter à ne pas intervenir tout le temps dans les débats.

— Dites à Beauvais que je suis bien de son avis, mais qu'il se donne l'air d'avoir de l'animosité contre le traître. Il nous nuit plus qu'il ne nous sert.

Jouaust comptait sur la voix du commandant de Bréon. Celui-ci est un mystique. Durant tout ce mois du procès il allait se prosterner dans les églises et demandait à Dieu de lui inspirer la plus juste décision. Presque chaque soir le colonel de Villebois-Mareuil s'occupait à le remonter. Bréon, c'est un homme « à scrupules ».

Les délicats sont malheureux ;
Rien ne saurait les satisfaire.

Tout se ramenait dans l'esprit de Bréon à une distinction scrupuleuse entre croire et savoir. Il ne croyait pas à l'innocence de Dreyfus ; il croyait même à sa culpabilité, mais il ne la savait pas. En outre, il a perdu jadis un procès d'héritage par un faux notarié que les experts authentiquèrent. Ainsi construit, il pouvait se récuser. Il préféra faire bénéficier le traître de ses indécisions où l'on doit voir une sorte de « phobie ».

On dit que Jouaust escomptait aussi le vote du lieutenant-colonel Brongniart. Avec ces deux voix et la sienne, il eût enlevé l'acquittement à la minorité de faveur.

Il se trahit dans la salle du conseil, quand vint l'heure du verdict. Aux termes de la loi, le président recueille les réponses en commençant par le grade inférieur ; il émet son opinion le dernier. Sans cette utile précaution, la crainte de blesser un supérieur en contrariant son opinion livrerait les membres du conseil d'un grade inférieur à la merci du président et des autres officiers d'un grade élevé⁷². » Il n'y a pas de discussion sur la culpabilité, car elle révélerait à l'avance l'opinion des divers membres du conseil et ainsi le mode de votation choisi n'aurait plus d'utilité.

Le capitaine Parfait — que le parti français appelait « Plus-que-parfait » — vota OUI ; Profljet, OUI ; Merle, OUI ; Beauvais, OUI ; Bréon, NON. C'était au tour du lieutenant-colonel Brongniart. De sa voix tout dépendait.

Jouaust plaça son crayon dans la colonne des « non » et attendit.

Brongniart prononça oui.

Jouaust ne put se contenir :

— Comment ! vous trouvez qu'il y a des preuves !

Très déçu, lui-même vota NON.

Sur l'application de la peine, il y eut une grande délibération où Jouaust se démasqua complètement et développa les conséquences politiques de la sentence :

— Il faut faire l'apaisement. Un moyen, c'est de lui accorder les circonstances atténuantes qui permettront de ne pas le renvoyer, à l'Ile du Diable. En somme il y a expiation, puisqu'il a beaucoup souffert là-bas.

On raconte dans Rennes, — mais c'est, trop beau ! — que le colonel Jouaust en rentrant dans sa maison dit à sa femme :

— Ma pauvre amie, il y a deux canailles qui ont voté pour lui.

Depuis le commencement du procès de Rennes, le ministère Waldeck n'avait pas cessé un seul jour, de négocier avec Dreyfus ou avec ses mandataires. Envoya-t-il à l'un d'entre eux un assassin ? (Voir *La vérité sur l'attentat Labori*, p. 167.) Trois jours avant la clôture des débats il leur promettait encore l'acquittement.

Le gouvernement croyait si bien l'affaire « dans le sac », que le 24 août, en recevant le conseil d'arrondissement de Rambouillet, Loubet déclarait :

Lorsque le conseil de Rennes dans sa pleine et entière indépendance aura prononcé son jugement, le pays tout entier devra s'incliner, car il n'est pas de société qui puisse vivre sans le respect des décisions de la justice. »

Quand Galliffet reçut la dépêche de Rennes, il fut atterré :

— C'est Labori qui a tout foutu ! dit-il. Maintenant qu'on s'en tienne là.

C'était un samedi.

Le lundi, Galliffet reçut une lettre de Monis disant en substance : « Mon cher collègue, je tiens à vous prévenir que je vais faire casser le jugement du conseil de guerre par la chambre criminelle de la Cour de cassation, pour excès de pouvoir !... » Et il développait la thèse que dès la veille M. Clemenceau avait élaborée : « On nous dira : taisez-vous, acceptez le verdict, c'est la loi ! Non, ce n'est pas la loi !... La Cour de cassation a donné un mandat limité au conseil de guerre. Il en est sorti sciemment. La Cour de cassation doit faire prévaloir la loi contre ceux qui ont affecté de n'en pas tenir compte. » (*L'Aurore*, 10 septembre.)

Le dossier était déjà transmis au greffe de la Cour de cassation. Mais Galliffet se mit en travers. Au conseil des ministres il déclara :

— On en restera, là. Si vous voulez promener Dreyfus devant tous les conseils de guerre et que tous lui répètent qu'il est un traître, c'est votre affaire. Quant à moi, si vous dressez la chambre criminelle contre les juges militaires, je donnerai ma démission et je dirai pourquoi.

Waldeck fixa son œil bleu et gelé sur ce gêneur imprévu.

Pour entendre la conduite, excellente ce jour-là, de M. de Galliffet, il faut admettre qu'il prenait au sérieux sa formule. Une formule dont cet « épateur » couvrait les impatiences, les désœuvrements, les rancunes et les dettes qui l'avaient décidé à entrer dans la société de Waldeck et de Millerand, « Dreyfusard ! antidreyfusard ! avait-il coutume de dire, qu'est-ce que cela ? Je suis officiel et ministre de la Guerre. » C'est vrai, mais une vérité plus vraie, c'est celle qu'il dit un jour : « Moi, je suis pour qui me galonne. » Et une, vérité plus profonde encore, c'est qu'il est une bête de proie, peut-être, mais avec un anneau dans le nez.

Tous ceux qui suivent la politique ont remarqué bien des fois, depuis vingt ans, avec quelle complaisance les hommes d'Etat de la République tolèrent « l'esprit réactionnaire » dans l'armée. Ils nient que cet esprit existe ou du moins négligent de s'y arrêter. C'est qu'ils savent qu'au cas de troubles dans la rue ces jeunes officiers chargeraient avec le même entrain qu'ils tirent sur un lapin. Convaincus par la fronde des salons de province et par leurs propos de cerceles qu'il est de leur destinée de gouverner le pays, ils saisiraient l'occasion de passer leur humeur sur des émeutiers avec un empressement qu'on ne trouverait pas chez des officiers plébéiens ou formés par une autre légende historique. Le rôle de M. de Galliffet sous la troisième République aura été de clabauder contre le régime et d'en être pourtant une des ressources, un des sabres toujours prêts. Aussi l'homme réfléchi ne peut-il pas considérer monsieur le marquis sans un sourire de pitié⁷³.

Waldeck eut ce sourire, mais il comprit que dans cette minute, à trop poser sur ce noble instrument, il le briserait. Il se refusa à suivre les Monis, les Millerand et à passer outre. Il se rangea à l'avis de Galliffet.

Une seule ressource demeurerait donc, le pourvoi en révision, mais fût-il accueilli, il remettrait le condamné en face de nouveaux juges qui sans nul doute, ainsi que le prévoyait Galliffet, le déclareraient de nouveau un traître.

Alors, on s'adressa à Loubet, pour avoir la grâce. Il refusa. On lui dépêcha Rouvier qui enleva l'affaire de haute lutte.

— Je ne voulais pas, a dit depuis Loubet. C'était trop tôt, il avait raison.

Toutefois avant de rien publier, il fallait obtenir que Dreyfus retirât son pourvoi devant le conseil de révision. Millerand, paraît-il, en fit son affaire. Il convoqua Mathieu Dreyfus au ministère.

Le général Lucas, commandant le 10^e corps d'armée, reçut par télégramme l'ordre d'autoriser les deux Dreyfus à communiquer à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Mathieu arriva le soir à Rennes. Alfred, qui depuis sa première condamnation semble bien n'avoir été mené que par des considérations d'hygiène, signa immédiatement. Mathieu reprit le train et, sur le vu de la pièce authentique, Paris donna l'ordre de mettre le traître secrètement en wagon, sous un déguisement, pour une destination inconnue.

Pour faire plaisir à ses fanatiques, il signait un suprême mensonge : Dès aujourd'hui, je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France sache par un jugement définitif que je suis innocent. » Quelle basse plaisanterie ! La vérité, il allait la dire quelques mois après à un ancien camarade qui l'avait abordé par une curiosité bien excusable sur un trottoir de Genève : « Je ne de-« mande qu'une chose, c'est qu'on ne s'occupe plus de moi. »

Au reste, dans la première minute de son évasion, un « ordre du jour à l'armée » signé de Galliffet achevait de l'anéantir :

« L'incident est clos !

Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, *sans arrière pensée aucune ; inclinés devant leur arrêt*. Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un *sentiment de profonde pitié* a dicté à M. le président de la République. »

Par la suite, un faux bruit se répandit que Profilet et Beauvais étaient les deux traîtres à l'armée. Ils en saisirent maints signes, jusqu'à ce qu'un jour Profilet, qui voyait autour de lui le vide, s'écria :

— Je ne passerai pas plus longtemps pour le salaud !

Le lendemain, au cercle, le colonel Jouaust dit :

— Messieurs, je ne puis pas se laisser perpétuer une situation équivoque. Il appartient au président de livrer le secret de la délibération. C'est le commandant Bréon et moi qui avons voté « non coupable »... Pour ma part, je le regrette infiniment, car je l'ai fait avec l'idée d'amener l'apaisement... et si j'avais pu penser ! ...

Un jour d'hiver, en décembre 1901, un journaliste causait dans les rues de Rennes avec le lieutenant-colonel Leborgne. Cet officier lui disait :

— Jouaust avait proclamé *urbi et orbi* que Dreyfus était un traître avéré et qu'il serait sûrement condamné, mais la veille de l'ouverture des débats, nouveau Faust, il vendit son âme au diable. Le diable, ce fut M. Guieysse qui le chapitra tant et si bien que cet homme convaincu de la culpabilité de Dreyfus fit tout ce qui était en son pouvoir pour le faire acquitter et vota non coupable. Le prix promis à sa trahison, c'étaient les étoiles. Il ne le toucha point parce qu'il avait échoué. Quand il vit sa honte découverte et que ses meilleurs amis lui refusèrent la main, il demanda sa mise à la retraite. Depuis il vit dans le remords, fui de tous et fuyant tout le monde. Nous avons été condisciples au lycée de Rennes, j'étais à Saint-Cyr pendant qu'il était à Polytechnique, et en garnison à Metz, pendant qu'il était à l'Ecole d'application dans la même ville, eh bien ! je l'évite et il m'évite. La vue d'un uniforme lui est un vivant reproche et désormais il traîne la vie misérable de ceux qui désertèrent le drapeau menacé...

A peine le lieutenant-colonel Leborgne avait-il achevé de prononcer cette magnifique phrase où l'accent et l'évidente honnêteté du personnage ajoutaient du pathétique, que le journaliste vit venir sur leur trottoir un grand vieillard tout blanc qui, en les apercevant, traversa brusquement la rue.

— C'est lui, dit le lieutenant-colonel Leborgne.

Et le journaliste terminait son récit par ces mots dont la cruauté doit encore ajouter au supplice du malheureux : « Le colonel Jouaust prit les quais et s'en alla lentement le long de la Vilaine bourbeuse, comme s'il y cherchait la place où noyer la vie dont il meurt. »

CHAPITRE V — LA PART DE DÉROULÈDE.

A Marcel Habert,

Tandis que je relisais pour en vérifier les détails cette suite de notes où l'histoire pourra puiser des témoignages authentiques, et non point les approbations d'un partisan, mais les constats d'un Français impartial qui s'incline devant l'abrévation, l'héroïsme et ta clairvoyance, votre nom, mon cher Habert, me venait constamment à l'esprit, car, dans les années que je raconte, toute l'action de Déroulède fut aidée par votre activité, comme aujourd'hui dans cette âpre Espagne — âpre, mais c'est le pays de l'honneur, — votre exil aide ton exil. Et quelle meilleure occasion pourrais-je trouver pour vous dire publiquement ma très haute estime et ma profonde amitié !

M. B.

24). — LES ANARCHISTES DE L'ESTRADE (10 décembre 1898). — M. Ernest Vaughan a raconté le grand meeting de la salle Chaynes. Des patriotes protestent contre sa version. J'ai recueilli, dès la première heure, ce qu'ils ont vu et entendu. Voici le tableau de l'une des plus fortes journées des fastes nationalistes.

Aussi bien, parmi tant d'images que le flot réfléchit une minute, puis emporte et anéantit, quelques-unes valent qu'on les garde. Une scène de théâtre chargée d'« intellectuels », que fête une salle immense d'anarchistes, et, pour sceller ce funeste pacte, mieux que ne fait l'or, le sang de deux bons Français près de couler ; voilà des dérangements dont l'historien retiendra le détail.

Les dreyfusards annonçaient un grand meeting pour le samedi 10 décembre 1898, à la salle Chaynes, sous la présidence du docteur Duclaux, membre de l'Institut et directeur de l'Institut Pasteur, assisté de MM. Fernand Buisson, Octave Mirbeau, Louis Havet, Sébastien Faure, Cyvoct, Pressensé, etc., etc. Au cours de cette journée, la Ligue des Patriotes envoya un petit bleu à ses principaux membres :

L. D. P.

Samedi 10 décembre.

(Urgence extrême)

Camarade,

J'ai besoin de votre présence, ce soir, avant huit heures, salle Chaynes, 18, rue d'Allemagne. Il s'agit, non de troubler la réunion des dreyfusards, mais d'assurer la liberté et la sécurité de vos orateurs patriotes. Rappelez-vous le guet-apens d'hier, salle Thomas, et les coups de revolver de lundi, salle du Pré-aux-Cleres.

A ce soir ! Vive l'armée ! A bas les traîtres !

PAUL DÉROULÈDE.

Dès sept heures, rue d'Allemagne, au rond-point de la Villette, des escouades d'agents et des pelotons de gardes municipaux prenaient position. Les cris de Vive Pic-quart ! Vive Dreyfus ! » et « Vive l'armée ! A bas les traîtres ! » servaient de ralliement à une foule chaque minute accrue.

Pour entrer dans la salle Chaynes, on payait six sous. Un ligueur naïvement tendit au guichet la convocation de Déroulède : il comprit aussitôt que ce n'était pas un billet de faveur.

Tandis qu'on l'expulsait à demi écharpé, sa lettre lue à la tribune souleva des huées. M. Duclaux qui présidait au milieu d'un brillant état-major de publicistes, de savants, de littérateurs, fit observer : « Mais, nous aussi, nous pouvons acclamer l'armée ! » On lui marqua du désaccord en se ruant sur un jeune avocat qui criait : « Vive l'arméel » Jeté dehors demi-assommé et la tête dégouttante de sang, M. Rouart fut épongé, entouré, escamoté par la police à cause que la vue du sang excite d'une façon malsaine les foules.

A cet instant, vers les huit heures et demie, Déroulède dans la rue arrivait. Cinq cents ligueurs l'entourèrent pour l'acclamer, pour se compter et pour le protéger. Faisant un coin dans la niasse amorphe et refoulant leurs adversaires, ils se présentèrent à l'entrée de la salle. Une nuée d'agents en barrait le passage.

— C'est une réunion publique, disait Déroulède.

— Monsieur le député, répondait le commissaire, comprenez-moi bien. J'ai une consigne ; vous savez de qu'est une consigne. Eh bien ! vous passerez seul ou vous ne passerez pas. Il y aurait une tuerie.

On entendit cet ordre de M. Orsatti :

— Ne les laissez pas communiquer avec les gardes municipaux.

Un cordon d'agents fut interposé entre les soldats et les patriotes.

Dix minutes après, Déroulède revenait :

— Laissez-moi choisir cinquante amis.

— Impossible !

Une troisième fois, après un intervalle, il proposait d'en prendre dix.

— Non, monsieur Déroulède, seul ou pas !

— Eh bien ! seul alors... Laissez passer !

Marcel Habert put se jeter à la suite de l'ami auquel il donne, pour une œuvre commune, son plein dévouement, et, serrant le bras du commissaire Guillaume :

— S'il arrive malheur à Déroulède, c'est vous, monsieur, qui en porterez la responsabilité !

Les braves gens de la Ligue, impuissants à forcer le passage, retenaient leur chef de leurs supplications. Mais déjà tous deux, franchissant l'étroit couloir, jetaient leur monnaie au plateau. Et débouchant dans l'immense salle surchauffée, Déroulède cria : « Vive l'armée ! »

Deux mille personnes se retournèrent : « La Ligue ! » Leur mouvement de recul vers l'estrade chargée de l'élite dans le fond fut sensible. Quelques douzaines s'enfuirent. Dans cet espace dégagé les deux amis firent dix pas. On les vit seuls. Alors, comme une haute vague qui s'épand, la foule se rejeta vers eux. Le choc, les coups faillirent les renverser, les couvrir. Leurs chapeaux volèrent sous les cannes. Ils s'arc-boutèrent l'un à l'autre, puis de toute leur énergie fournirent une puissante poussée en avant. Comme dans ses duels, Déroulède se préoccupait seulement de ce qu'il voulait faire. Il marchait à la tribune comme on tire au corps. Quelle défense opposer à un millier d'assaillants pressés, sinon une rapidité telle que des furieux qui se contrariaient les uns les autres n'aient pas le temps d'ajuster leurs coups ? Habert tenait son ami sous les bras par derrière, le maintenant, le poussant, le couvrant. Dans cette clameur, dans cette poussière, sous ces remous, par deux fois pris à la gorge, par trente fois frappés, on crut qu'ils sombreraient. L'horreur avait dressé les dignitaires de l'estrade qui n'abaissèrent leurs bras épouvantés que pour attirer les deux intrépides, quand du milieu de la meute ils gagnèrent le petit escalier, — sans une blessure. Et aussitôt ils leur jetaient de leurs trente bouches les plus violents reproches :

— Que venez-vous faire ici ? Vous voulez donc des catastrophes ?

— Je n'ai pas peur de la mort ! répondant Déroulède.

Il y a dans cette phrase la joie d'être brave. « Et moi aussi, j'ai connu *ce coupable amour du danger*, » disait à Déroulède, au terme d'une conversation, Tolstoï. Il faudrait déclarer le brave Déroulède *coupable* s'il avait cherché salle Chaynes le plaisir du risque. Mais peut-être entrevoyait-il de fournir à la nation française le cadavre qu'elle semblait attendre pour se libérer.

Immédiatement, dans ce concile des négateurs d'en haut et des anarchistes d'en bas, dans ce plein nihilisme social, il exposa la foi dont il déborde :

— On n'a pas voulu me laisser passer avec mes amis ; on m'a dit que vous m'assassineriez ; me voici, seul ! Je viens vous dire qu'il est profondément regrettable de diviser une nation de braves gens...

Dans cet instant, on a noté que cette immense salle de spectacle, avec sa scène chargée d'illustrations, ses galeries bondées et furieuses, formait une composition splendide dont Déroulède était le centre. Debout sur la table, entre MM. Mirbeau et Duclaux, il les dépassait de la tête. Les vêtements défaits, les traits calmes, pas un coup sur la figure, il jetait, dans cette universelle folie, des appels français. Les intellectuels étaient massés autour de la table ; leur stupeur semblait encore un hommage.

Comme, tout à l'heure, les cannes levées couvraient la personne de Déroulède, les outrages maintenant couvrent sa voix. Tantôt faubouriens : « Ma casquette n'est pas un képi » ; tantôt forcenés : « Tu as fusillé ma mère enceinte. » — « Pas de toi », aurait pu répondre Déroulède.

C'étaient les articles de l'Aurore et du Siècle qui, par bribes, remontaient de la salle avec un accent plus atroce vers l'estrade où ils avaient été composés. Phénomène toujours curieux, l'ingéniosité d'un bel esprit qui devient la menace d'un énergumène et qui pourrait se faire la balle d'un assassin.

Estrade et salle enfin se ressaisirent, et d'accord, retirant la parole à Déroulède, voulurent que Sébastien Faure continuât son discours interrompu par cette forte sensation.

En 1898, Sébastien Faure tendait à devenir le grand orateur des dreyfusards. Il balançait, dépassait Jaurès. Ah ! si vous aviez vu le bon M. Duclaux écouter, admirer Sébastien. Certainement il pensait : « Moi, qui sais tant de choses ! si je pouvais parler comme celui-là ! » Un jour, cet éminent homme de laboratoire ne put résister à l'émotion que lui communiquaient les inflexions de cette belle voix, et saisissant les deux mains de son coreligionnaire : « Sébastien Faure, maintenant que vous êtes des nôtres, dites que vous ne nous quitterez plus. »

M. Duclaux, pour cette alliance, ne consulte apparemment que son cœur. Si Faure, sans se commettre, peut y répondre, c'est grâce au cas Picquart. On connaît ce thème de l'union : « Picquart est l'anarchiste par excellence, car le premier principe de l'anarchie est l'indiscipline militaire. Picquart, étant le plus indiscipliné des militaires, se trouve, en fait, le plus parfait des anarchistes. C'est pourquoi nous le revendiquons, et nous le défendons. »

Dans le talent de Sébastien Faure, il y a des ressources de prêtre et de commis-voyageur. Il comprend ses divers auditoires et se compose pour les émouvoir.

— Déroulède, déclara-t-il, savait bien qu'à venir seul il courait moins de risques qu'accompagné par cent patriotards.

Pendant cinq minutes, fort insidieusement il varia ce thème :

— Ce n'est pas un acte de courage, mais d'habileté.

— De lâcheté ! cria la salle.

Quelqu'un précisa :

— C'est un piège !

Déroulède n'entendait pas tous leurs outrages, confondus dans un affreux vacarme, mais il les voyait dans leurs bouches tordues par la fureur, qui s'ouvraient, se fermaient. Un grand gaillard enlevait sa casquette, lui montrait ses cheveux largement coagulés d'un sang dont il écrasait les caillots sous sa paume et l'on devinait sa phrase : « Tes amis me l'ont fait ; je vais te le rendre. »

Vaughan l'avoue dans ses *Souvenirs sans regrets* : « Il y avait là des camarades qui avaient eu à souffrir des brutalités nationalistes et qui ne comprenaient pas qu'on les empêchât de se payer sur la bête quand l'occasion s'en présentait. »

« La bête », Sébastien la désignait. Le doigt tendu jusqu'à effleurer les cheveux de Déroulède, il avivait, d'une voix acérée, tous ces frénétiques :

— Vous supprimer, vous assassiner, vous dont le ridicule nous sert... Ah ! le mot vous offense ! Mais vous nous traitez de lâches, de vendus. Vos journaux répètent chaque jour que ceux qui remplissent cette salle ne marchent qu'à prix d'argent...

Ces habiles excitations aggravaient l'hystérie générale, telle, dit-on, que des jeunes gens élégants, des « intellectuels », peu maîtres de leurs nerfs, montraient sur leurs figures des convulsions de satyres, et sous la lumière brûlante, dans cette terrible atmosphère des foules, se livraient au rut de la haine.

C'est l'instant où Déroulède fut le plus en danger. Les gloires de l'estrade elles-mêmes, leurs figures dans sa figure, lui vomissaient les injures les plus basses, des outrages d'homme à homme, avec des tutoiements, des scatologies, toute une vilénie. Mais Déroulède :

— Non, messieurs, c'est inutile. Ici, je ne m'occupe que de cette collectivité.

Ils eussent voulu l'amener à des querelles particulières, et que la foule l'enlevât. D'autres gouaillaient. Un vieillard à barbe grise, de tenue irréprochable, s'approchait de Marcel Habert et avec une bouche tremblante de haine, lui disait :

— Je crois, monsieur, que j'avais l'honneur, avant-hier, d'être votre voisin à l'inauguration de l'Opéra-Comique. Marcel Habert, ayant à sa gauche M. Duclaux et à sa droite un inconnu, disait :

— Nous sommes divisés, violemment séparés, une chose pourtant nous rallie : la patrie.

L'inconnu répondait :

— Entends-tu cet imbécile ? la patrie ! il radote !

M. Duclaux, tête grisonnante d'administrateur universitaire, de proviseur ou de censeur, rêvait.

Essayons de tout voir. Un jeune juif étendu en travers des marches de l'estrade criait :

— Pour toucher à Déroulède, il faudra que vous me marchiez sur le corps.

On a noté que le fond de la salle s'était éclairci ; on prévoyait la catastrophe, et ceux qui s'en lavent les mains s'étaient retirés.

Que fût-il arrivé, malgré des adversaires à qui l'on rend hommage — Quillard, Mirbeau, Bertrand, Alexis, qui couvrirent de leur mieux Déroulède, — sans l'entrée de M. Vaughan ? D'abord, elle fit diversion. Puis il prit la parole et contredit Sébastien Faure, qu'il n'avait pas entendu :

— Il faut reconnaître le courage. M. Déroulède est sous notre sauvegarde.

Un anarchiste monta de la salle pour y contredire :

— C'est le moment d'en arriver à la violence, prêchait-il. Ce n'est pas par des phrases qu'on triomphera ; c'est par des coups. Nous sommes trop bêtes, si rien ne se règle aujourd'hui.

J'emprunte encore un détail à Vaughan : « Parmi l'auditoire féminin, je remarque, dit-il, M^{me} Octave Mirbeau, habituée de nos réunions, et M^{me} Emile Zola y vient pour la premier fois et paraît s'y intéresser beaucoup. »

Il pouvait y avoir quinze, cents à deux mille personnes dans la salle. Trois à quatre mille dehors. Dans de pareilles minutes, on sent le véritable état de la France. Deux révolutions sont en route contre le pouvoir impuissant : l'une pour tout renverser, l'autre pour tout rétablir.

Cependant, trois principaux de la Ligue avaient pu, par un débit de vins, franchir les cordons d'agents, et se glisser dans la salle pour assister leur chef. Ils entendirent ce mot : « Laissons parler. Quand il descendra, on lui fera son affaire. » Ils vinrent, avec quels risques ! s'asseoir au pied de l'estrade, sur l'escalier. Déroulède les reconnut, et pour parler, cette fois, se tint debout en haut des marches. Des mille invectives qui l'assaillaient il ramassa seulement celle-ci :

— Tu as ramassé ta croix dans le sang des pauvres ! Il répliqua :

— Je suis décoré de février 1871, avant la Commune.

— On s'en fout pas mal de ton ruban rouge ! A bas la Légion d'Honneur !

— Alors, à bas l'Honneur ?

— Oui, à bas l'Honneur !

Le président Duclaux qui portait à sa boutonnière la rosette d'officier laissa passer sans un demi-geste de protestation cette stupéfiante clameur.

Dernière tentative : Déroulède voulut voir s'il était vrai que la notion de patrie fût anéantie dans ces cœurs. Se tournant vers M. Duclaux, il le prit hautement à témoin qu'il y a une idée nécessaire à toute nation civilisée. D'abord il ne la nommait pas, tenait son monde en suspens et puis, à la fin :

— Votre président qui est un grand savant vous le dira comme moi : c'est l'idée, la grande idée de patrie.

Une immense huée lui répondit : « A bas la Patrie ! » féroce et fortifiée toujours de sifflements, de poings tendus.

C'était suffisant. Aux cris de : « Vive l'armée ! Vive la France ! » il se jeta avec Marcel Habert au milieu des insulteurs surpris. Les trois ligueurs aidèrent à cette poussée de délivrance. M. Duclaux et quelques autres qui les crurent écharpés s'élancèrent à leur suite en faisant tinter la sonnette présidentielle, et telle fut la décision,

l'énergie, la rapidité du petit groupe patriote que souvent les cannes des énergumènes tombèrent après son passage sur les « intellectuels », à la suite.

Un témoin a dit : M. Déroulède, entouré des orateurs dreyfusistes, les dépasse de la tête, et semble un chef souriant et calme qui traîne après lui ses lieutenants affolés. »

Porté dans un formidable remous et sous une grêle de coups, par-dessus les barrières brisées, il force le guichet, s'engouffre au couloir, gagne le plein air et la rue, voit s'ouvrir les cordons d'agents et de gardes républicains et rejoint ses amis muets d'anxiété⁷⁴.

— Dans la salle d'où je sors, dit-il, on a conspué la patrie que j'invoquais !

Quelle ivresse ! Déroulède, parmi deux mille ligueurs qui voulaient le serrer dans leurs bras, se crut, cette fois, étouffé.

Un chef ne peut obtenir l'absolue confiance de ses hommes que s'ils l'ont vu ainsi payant de sa personne et favorisé par la chance.

Nous avons voulu garder quelques grands traits de ces délires, parce qu'ils manifestent, aussi clairement que feraient deux signatures sur un contrat, l'alliance des deux anarchies, celle de l'estrade, celle de la salle. Le monde des mandarins et celui des mandrins confondent leurs vocabulaires et mêlent leurs mains pour excommunier un orateur de la patrie. Voir cela clairement, c'est s'expliquer bien des choses de France. Il y a plus de soixante ans, Auguste Comte, pour remonter la source de toute, anarchie intellectuelle et morale, dénonçait « la science officielle, la science académique (les intellectuelles de l'estrade), comme le siège du principale désordre et le foyer de corruption d'où émanait le dérèglement des intelligences⁷⁵. »

25) L'ACTE DE LA PLACE DE LA NATION (23 février 1899). — On a tracé des tableaux de l'échauffourée de Reuilly. Je vais y ajouter quelques traits et quelques couleurs.

En mars 1899, quand Déroulède et Habert attendaient à la Conciergerie qu'on désignât de quelle juridiction ils relevaient, j'écrivais : « Leur situation morale est une des plus délicates qu'on puisse imaginer. Sous peine de se déshonorer, Déroulède doit risquer de paraître léger. En effet, ou il trahira de précieux concours qu'il a pu s'assurer, ou il confirmera le jugement de ceux qui ne le connaissent qu'à demi : — Déroulède ! un chevalier, un généreux emballé⁷⁶. »

Les circonstances ont changé ; elles nous laissent plus de champ ; toutefois elles ne libéreront jamais Déroulède. On ne trouvera donc pas ici toute la vérité, mais du moins des *choses vues*. « Je vous demande d'être mon témoin, me disait Déroulède dans la nuit du 22 au 23. » Et dans le fiacre qui nous portait à la place de la Nation, le lendemain, il me répétait encore : « Je vous donne ces indications pour que vous soyez mon témoin. »

Dois-je dire que je pèserai mes paroles pour ne nuire à aucun ? L'honneur le plus élémentaire me le commande et aussi la raison publique. Sage parole de Déroulède : « Ma tentative doit rester inexpliquée, ne fût-ce que pour être renouvelable. »

A Déroulède pourtant et à Marcel Habert, la réalité des faits largement exposée ne pourrait que servir. Ils ont commis un crime d'amour, d'amour pour, la nation. Ce n'est pas en cachant leur acte, mais en montrant clairement leur but qu'ils obtiendront l'absolution. Le patriotique jury de la Seine la leur avait donnée, ils la recevront de l'histoire. C'est pour y aider que je parle.

Je cotisais beaucoup Déroulède, et depuis de longues années personne plus que cet « emballé » n'a de suite dans ses idées, de ténacité dans sa direction et de préparation dans ses brusqueries. Voilà des raisons égales pour l'estimer ou pour le blâmer, selon qu'on approuve ou non l'acte de la place de la Nation.

Mais toute sa vie politique prépare et explique cet acte. Et j'ajoute qu'aux yeux du politique qui ne juge rien que sur le résultat, sa vie n'aura de sens que s'il réussit un jour ce qu'il a manqué en 1899⁷⁷.

Déroulède a cent fois déclaré que, dans toute, son action politique ou patriotique, il est inspiré par la haine et le dégoût d'un système qui fait d'une classe spéciale de privilégiés politiques, à savoir de huit cents parlementaires, les maîtres omnipotents des préfets, des ministres, du président du conseil, du président même de la République. Selon lui, la France leur doit le Wilsonisme, le Panamisme, le Dreyfusisme, notre anarchie intérieure, notre abaissement extérieur. Il a espéré voir réformer cette constitution par Gambetta d'abord, puis, par le général Boulanger. Après leur mort, lentement, patiemment, avec une persévérance de chaque jour, il s'est efforcé de conquérir une popularité suffisante, pour devenir lui-même un jour l'artisan de ces réformes. Cette popularité, il la demandait au peuple et à l'armée, en leur présentant comme trait d'union sa Ligue des Patriotes, vraiment magnifique par la qualité morale des braves gens qui la composent.

En avril 1898, il disait à ses électeurs : « Pour délivrer la France et la République, il y a trois moyens : la volonté d'un homme, c'est-à-dire le coup d'État ; la Volonté du peuple, c'est-à-dire la révolution ; la volonté de l'Assemblée, c'est-à-dire le Congrès. Je ferai tout pour que ce dernier moyen, le plus pacifique, aboutisse, mais je n'y compte guère, et je me déclare résolu à tout tenter pour le triomphe des deux autres. »

— Révolution, coup d'État ! Que de chimères ! dit un lecteur qui hausse les épaules.

Eh bien ! à mon avis, les efforts de ce grand orateur sur l'Assemblée, tels qu'on les trouve à l'*Officiel*, sont assurément plus chimériques que ce qu'il a pu faire pour pousser à un coup d'État (et qui demeurera secret) ou que sa tentative révolutionnaire, telle que nous allons la raconter avec quelques réticences.

Le lecteur qui voudra bien y réfléchir un instant, s'il connaît dans leur réalité nos choses politiques, sera frappé par la vérité de ce que me disait Déroulède à la Conciergerie en 1899 :

« Étant donnée la manière dont les avenues du pouvoir sont gardées par les bénéficiaires et les copartageants du parlementarisme, il est cent fois plus chimérique de songer à réformer par un congrès ou par un coup d'État, que par un appel à l'armée et par un coup de force. Ni ministre, ni président de la République ne tenteront rien pour modifier une situation dont ils profitent. Aussi bien, les choisit-on tels qu'ils ne puissent même pas avoir l'idée de rien tenter. Il n'est d'autre moyen de salut qu'une révolution, à la fois populaire et militaire, ayant à sa tête ! un civil et un soldat loyalement résolus tous deux à maintenir la République. »

Pour la révolution de l'ordre contre l'anarchie, pour faire marcher ensemble le, peuple et l'armée contre la constitution parlementaire, il ne faut pas être, vis-à-vis des troupes, les émeutiers qu'elles ont à combattre ; il faut se montrer ostensiblement, bruyamment, leur allié et leur défenseur. De là les discours et les manifestations successives de la salle Guyenet, de la salle Wagram, de la salle Charras, de la salle Chaynes⁷⁸.

La mort subite de Félix Faure vint mettre Déroulède en demeure d'agir. C'est un grand malheur que, malade depuis le début de décembre, il ait été à cette minute éloigné de Paris. Il revint et flétrit au Congrès Loubet, sauveur des panamistes. A la sortie, tandis que Versailles et Paris huaient et couvraient de crottins le nouveau président, qu'on vit pleurer de rage, Déroulède fut l'objet d'ovations enthousiastes. Il n'y reconnut pas un remerciement de ce qu'il avait fait, mais un encouragement à ce qu'il avait à faire. Des milliers de citoyens le suivaient en chantant la « Marseillaise ». Il s'arrêta auprès de la statue de Jeanne d'Arc. La foule criait : « A l'Elysée ! »

— Oui, mes amis, répondait-il, nous pourrions y aller dès ce soir, mais il y a un mort ! Je le respecte, lui, mais non le nouvel élu du Parlement, qui n'est pas pour moi le véritable chef de la nation. Nous aurons à délivrer ensemble le suffrage universel. A jeudi ! Vive une autre République ! A bas celle-là !

Dès ce soir de l'élection de Loubet, Déroulède prit ses dispositions pour le jour des obsèques, c'est-à-dire pour le 23.

Le 22, ses amis convoqués par dépêche l'entouraient dans les bureaux de la rue des Petits-Champs. Écoutons ses dernières paroles avant l'acte :

— Si vous avez confiance en moi, si vous m'aimez, ne me demandez pas ce que j'ai fait et ce que je veux faire. Trouvez-vous seulement demain, à deux heures, place de la Bastille⁷⁹.

Là-dessus Paul Déroulède et Marcel Habert, laissant les patriotes à leur étonnement, à leurs commentaires et pour tout résumer, à leur enthousiasme, passèrent dans une petite pièce (l'ancien boudoir, disons-le en passant, de M^{lle} de Coislin, de la jeune captive chantée par Chénier, devenu à un siècle de distance le bureau de Marcel Habert). Ils continuèrent à régler des questions de détail.

La nuit avançait et, comme il y avait eu beaucoup de communications urgentes à porter à domicile, il ne restait guère dans les bureaux de la Ligue des Patriotes que cinq ou six des plus vieux et plus sûrs ligueurs.

C'est alors que se produisit l'incident qu'il faut laisser raconter par Déroulède :

Vers les deux heures du matin, quelqu'un dont je tairai le nom, mais que j'avais des raisons de croire tout à fait des nôtres, entra dans la pièce où nous nous trouvions renfermés, Marcel Habert et moi, et me posa successivement deux questions :

— Alors, c'est pour demain ?

Je lui répondis simplement :

— C'est pour demain.

— Et que diriez-vous, continua le visiteur, si demain le duc d'Orléans paraissait tout à coup au milieu de vos amis ?

— Est-ce un avis, lui demandai-je brusquement, ou est-ce une invite ?

— Ce n'est qu'une question.

— Alors, voici ma réponse : si le duc d'Orléans se présente demain au milieu des miens, c'est moi-même qui lui mettrai la main au collet.

Et redoublant d'explications et de colère :

— « Je suis un républicain plébiscitaire, aussi hostile à toutes les restaurations monarchiques qu'au maintien du régime parlementaire. C'est pour la République que je marche. On ne fera pas de mot un agent royaliste malgré moi. Et si les monarchistes et les monarques se mêlent à nos rangs demain,

tant pis pour eux ! D'ailleurs, j'ai encore là quelques amis et je vais leur donner les instructions nécessaires pour le cas où cet odieux coup de surprise serait tenté.

— Mais, se hâta de me dire le visiteur, je n'ai pas dit que le duc d'Orléans serait là demain ! Je vous jure même qu'il n'y sera pas.

Et comme mes yeux interrogeaient encore fixement ses yeux :

— Je vous le jure sur l'honneur, me répéta-t-il.

— Et je vous jure qu'il fera bien, lui répliquai-je froidement.

Ce à quoi Marcel Habert, qui avait suivi avec anxiété ce rapide échange de paroles, ajouta d'un ton irrité :

— Qu'il y vienne, nous nous chargerons de le recevoir.

Le visiteur se retira.

On sait la grande importance que Déroulède attache à cette conversation de la nuit du 22 au 23 février. Il ne reproche à personne de l'avoir trahi ni de l'avoir dénoncé :

« Mais il n'y a qu'un seul moyen d'empêcher l'exécution d'un projet. Et pour donner ici à mon langage plus de liberté et lui enlever toutes conséquences nuisibles, je vais prendre un exemple : j'ai dit à la Haute-Cour que je ne resterais pas dix ans hors de France et que je rentrerais à mon heure. Je l'ai souvent répété à mes amis, tout le monde le sait, Voilà un projet, et personne ne me dénonce en le répétant. Mais si, le jour venu, un adversaire, soit royaliste, soit parlementaire, résolu à empêcher mon retour, faisait disparaître du lieu où je les croirais placés, soit le cheval que je dois monter, soit l'automobile que je dois prendre, soit le bateau sur lequel je dois m'embarquer, l'exécution de mon projet n'en serait pas moins matériellement empêchée ; aucune dénonciation n'aurait été faite, mais le résultat serait identique. Le 23 février 1899, ce n'était pas mon retour qu'on a voulu empêcher, c'est mon arrivée...⁸⁰ »

... « Le lendemain, de midi à quatre heures, une main mystérieuse avait bouleversé les préparatifs concertés : l'emplacement, la dislocation, l'ordre, le commandement des troupes étaient changés ; le soir, Marcel Habert et moi nous étions arrêtés.

Je ne veux pas, je ne peux pas en dire davantage. Mais j'affirme que ma tentative n'a échoué que parce que les royalistes avaient compris que je ne laisserais jamais toucher à la République.

J'en ai eu sur l'heure le pressentiment, j'en ai depuis quelques mois la certitude⁸¹. »

Dans cette nuit du 22 au 23 février, quand l'aube bientôt allait se lever, ce n'était point l'heure de s'arrêter à des pressentiments, il fallait aller de l'avant et exécuter les choses convenues.

Le 23, à midi, alors que le cortège funèbre se déroulait dans Paris, je déjeunai avec Déroulède et une dizaine d'amis à l'hôtel Saint-James. Vingt autres arrivèrent successivement. A trois heures, Déroulède, Barillier et moi nous quittâmes l'hôtel par la sortie qui donne sur la rue de Rivoli. Nous montâmes dans un fiacre fermé, Barillier⁸² auprès du cocher. Tandis que nous traversions Paris pour nous rendre place de la Nation, à la recherche d'auxiliaires qui devaient venir, qui ne sont pas venus et dont l'absence malhonnête a causé l'emprisonnement et le long exil de deux honnêtes Français, Déroulède m'assura qu'il ne s'était mis en route que sur une certitude absolue. Je lui répondis :

— Ce qui me convainc de m'associer à votre tentative, c'est ma certitude que, si elle ne réussit pas, nous la recommencerons.

Déroulède portait sur lui une somme considérable, dont une partie en or, car il avait dû prévoir diverses nécessités. Il jugea nécessaire que je connusse cet argent, parce qu'un accident pouvait le jeter bas au cours de l'opération. Après quelques détours, après un arrêt, nous atteignîmes la place de la Nation. Nous cherchâmes d'abord à entrer dans un hôtel pour y attendre l'heure, mais nous n'en vîmes point à notre convenance. Cependant, c'était impossible de circuler plus longtemps sur la place. Un écriteau annonçait des logements à louer. Nous entrâmes chez la concierge :

— A quel étage vos logements ?

— Au troisième.

C'était un peu haut.

— Nous avons un rendez-vous, voulez-vous nous permettre d'attendre dans votre loge ?

Fort étonnée, la brave femme acquiesça. D'ailleurs, nous étions déjà assis, et de notre coin obscur, placé juste au fond du couloir, nous voyions à peu près la place. Où la concierge devint tout à fait inquiète, c'est quand Déroulède, cherchant ses cigares, ses allumettes dans ses poches bourrées de billets et de proclamations, fit rouler à terre toute une cascade de pièces de vingt francs. S'il en resta dans quelques raies du plancher, l'affaire de Reuilly, qui eût pu profiter à la France, profita du moins à une Française discrète.

Cependant Déroulède s'énervait, il ne quittait pas sa montre des yeux. En vain, pour tromper son anxieuse impatience, avions-nous visité le rez-de-chaussée et constaté que la cour intérieure de cette maison permettait de passer par des fenêtres ouvertes au ras du sol dans un hôtel qui lui-même donnait dans une autre rue. Déroulède répétait : — « Trop tard ! Que s'est-il passé ? Partie perdue. » Je sortis, j'allai jusqu'au boulevard de Charonne, je revins en hâte lui annoncer que des troupes s'avançaient. Déjà on entendait les tambours et les clairons. Déroulède bondit sur la place. Brûlant d'espoir encore et de désespoir déjà, je l'accompagnai.

Cependant que s'était-il passé ?

Le président de la Haute-Cour, le 25 juin 1901 (c'est-à-dire après avoir lu le discours de Saint-Sébastien et les déclarations de Berne que nous avons cités plus haut), a posé diverses questions au général Zurlinden.

Le président. — Quel itinéraire les troupes devaient-elles suivre après le défilé ?

Le général Zurlinden. — Le boulevard de Ménilmontant, celui de Charonne, et se disloquer place de la Nation.

Le président. — Y a-t-il eu des modifications à ces ordres ?

Le général. — Les ordres avaient été donnés la veille. Ils ont été exécutés à la lettre. Je n'y ai apporté qu'une petite modification demandée par le général de Pellieux. Celui-ci n'avait sous ses ordres que deux bataillons : la garde républicaine et les chasseurs à pied. Après le défilé, ces troupes devaient atteindre la place de la Nation et se disloquer. Un quart d'heure avant l'arrivée du cortège, Je général de Pellieux est venu trouver mon chef d'état-major et lui a parlé d'acclamations qui devaient l'accueillir place de la Nation. Je me suis borné à prévenir la police. Le général de Pellieux fit une seconde démarche vers la fin des discours, il demanda à disloquer la brigade avant la place de la Nation et à renvoyer directement à Vincennes le bataillon de chasseurs. Ce qui fut fait. Je donnai en même temps l'ordre au général de ne pas passer place de la Nation. Il obéit et après le défilé il est revenu sur ses pas et s'est mêlé à mon état-major. En outre, pour éviter toute manifestation, il est rentré à l'École Militaire par les boulevards extérieurs⁸³.

Revenons à Déroulède. A peine sorti de chez notre concierge et comme il s'était jeté dans le fleuve populaire qui courait aux soldats, il fut immédiatement reconnu, et avec la qualité éminente d'un chef de la rue, il se porta vers le général X... qui allait paraître. Quand il eut laissé passer sans un mot les Saint-Cyriens et la Garde républicaine, il descendit du trottoir et, prenant le milieu de la chaussée, il marcha droit au général inconnu dont il apercevait le chapeau à plumes dans le lointain. Pour lui parler, il l'arrêta, mettant la main sur la bride. Ce fut plutôt une brève adjuration qu'un discours. Il le suppliait d'avoir pitié de la Nation, pitié de la Patrie ; il le suppliait de sauver la France et la République.

— Suivez-moi, général ! suivez-moi, place de la Bastille ! à l'Hôtel de Ville ! à l'Élysée ! Des amis nous attendent. Ce sera un Quatre-Septembre militaire, sans effusion de sang.

La foule déjà s'émouvait. Deux mille personnes, aux cris de : « Vive l'armée ! Vive la République ! Vive Déroulède ! » commençaient de mêler ces appels : « A l'Élysée ! A l'Hôtel de Ville ! » qui, deux minutes plus tard, allaient faire un si étrange tonnerre dans ce quartier.

Quelques écarts du cheval, lui-même étonné, avaient un instant séparé Déroulède du général ; il se rapprocha immédiatement, et, tout en lui parlant, il marchait à ses côtés. Mais, telle était la clameur, telle dut être la surprise du général Roget, que je suis disposé à croire que celui-ci n'entendit pas distinctement les termes et la portée d'un discours bien fait pour lui déplaire.

Quant aux ligueurs, quel besoin aurait eu Déroulède de les informer à l'avance ? Ces cœurs ardents n'en étaient plus à comprendre leur chef, ils le devinaient.

Déroulède eut-il des complices ? Si mes lecteurs savent comprendre tout ce qu'il m'est impossible de dire, ils verront le mensonge de la Haute-Cour qui voulut que les royalistes eussent été les coopérateurs de Déroulède. En vérité, étranges coopérateurs ! Le juge d'instruction du premier procès, qui avait moins d'invention et qui se méfiait de la réalité, ne demanda même point à connaître les noms des complices. Et Comme le tact, la délicatesse et en général toutes les vertus sont toujours récompensées, il se trouve que Déroulède déclare n'avoir eu qu'un complice vraiment complet, et précisément, M. le juge d'instruction le tient entre ses mains : c'est Marcel Habert de qui la vaillance et la fidélité forcent la sympathie de ceux-là même qui blâment son acte⁸⁴.

Contentons-nous donc de voir les choses de l'extérieur. Acceptons que les grands acteurs de cette tragédie manquée aient demandé dans la coulisse, après leur échec, vin verre d'eau du Léthé — comme Pilate demandait un bol pour s'y laver les doigts. Nous ne pénétrons point dans la caverne. Distrayons-nous à écouter un témoin, patriote de talent, qui nous a laissé un beau récit des dehors de cette journée. Reprenons avec lui les choses à partir du déjeuner de Saint-James auquel il assistait. Aussi bien nous pouvons nous attarder dans les péripéties quand nous connaissons le dénouement et George Bonnamour nous fera voir l'état d'esprit et les manœuvres des ligueurs au cours de cette après-midi.

Vers la fin du repas, comme nous nous plaisions à deviner les scènes qui marqueraient les dispositions du peuple après l'enterrement, Déroulède dit simplement : — « Ils presseront les choses. Ils ont trop d'intérêt à ce que tout soit fini avant la nuit. Quant à vous, mes amis, faites-moi seulement crédit jusqu'à trois heures où je vous retrouverai place de la Bastille... »

Nous partîmes par petits groupes : Le faubourg Saint-Honoré était désert. Nous n'apercevions même pas les cyclistes de la Préfecture de police.

Place de la Bastille, le petit état-major, dévoré de fièvre et d'impatience, se groupa dans un café. Au dehors, les ligueurs, fidèles à leur consigne, attendaient l'ordre de marcher. Marcel Habert vint nous rejoindre. Minute par minute, des amis dévoués le renseignaient sur les mouvements de la police. Nous sûmes ainsi que les brigades centrales étaient massées dans la gare de Vincennes et bientôt un officier de paix sommait les ligueurs de se disperser.

Marcel Habert ne cachait pas sa joie de cette intervention, car il venait d'envoyer aux ligueurs l'ordre discret de se rendre individuellement place de la Nation. La sommation de l'officier de paix, venant à propos, justifiait le départ précipité de nos troupes. Marcel Habert d'ailleurs ne s'en tint pas là. Il

alla trouver l'officier de police et lui demanda l'autorisation de se rendre en groupe avec ses amis jusqu'au Père-Lachaise pour y porter la couronne des patriotes. On devine le refus catégorique. Marcel Habert n'insista pas.

Trois par trois, les uns à pied, les autres en voiture, afin de ne pas éveiller l'attention, nous avions gagné la place de la Nation déserte par cette journée où la mise en scène d'un enterrement national attirait tout le peuple vers les hauteurs du Père-Lachaise. C'est au café Arago que nous nous installâmes. Les joueurs de billard regardaient avec étonnement nos entrées furtives. Puis, lorsque Marcel Habert nous eut rejoints, le café pris d'assaut regorgea de consommateurs au point que les joueurs durent quitter la salle. Et sur la place même des groupes se formaient.

Comme tout à l'heure, des estafettes renseignaient Marcel Habert sur les mouvements de la police. Pauvres brigades ! elles nous cherchaient partout où nous n'étions pas ! et Déroulède, tout près de nous, attendait le passage des troupes... Soudain les hommes massés sur la place se mirent à courir. L'une des portes du café s'ouvrit, une voix cria : « Les voilà ! » Un galop de charge ébranla le café qui se vida.

Des Saint-Cyriens passèrent sur la place. Notre tourbillon les enveloppa. Nous agitions nos cannes, nos chapeaux, mais nous dûmes nous écarter pour livrer passage à la Garde républicaine. Chacun de nous criait : « Vive la France ! Vive l'armée ! » Les officiers saluaient de l'épée. Avec bonne humeur, les soldats, dont nous gênions la marche, nous écartaient. La place était noire de monde. Aux balcons des maisons voisines, des femmes agitaient leurs mouchoirs. L'ivresse d'agir nous exaltait tous.

C'est à ce moment que le général Roget, suivi de ses régiments, déboucha. Il montait un cheval fringant qui se cabra, lorsque nous nous élançâmes vers lui en criant de toutes nos âmes : « Vive la France ! Vive l'armée ! ». Le général nous regardait avec étonnement, tandis qu'il essayait de calmer son cheval. Il ne vit pas Déroulède s'avancer. Lorsque celui-ci prit la bride du cheval en criant : « Général ! il faut nous conduire à l'Hôtel de Ville », le général comprit peut-être de quoi il retournait, mais il demeura impassible. Nous étions cinq ou six qui l'entourions de si près que nous touchions sa selle et qu'à chaque saut du cheval nous risquions d'être blessés : Déroulède, Marcel Habert, Barrès, Talmeyr, Lasies, Syveton et moi⁸⁵.

— A Paris ! A Paris ! criaient les ligueurs, tandis que Déroulède ceint de son écharpe prenait leur tête avec Marcel Habert et jetait comme un ordre à la foule en délire : A l'Élysée !

La musique du régiment se mit à jouer. Un frisson courut dans nos rangs. Il nous semblait que nous étions l'armée de la délivrance et que rien ne nous arrêterait. Au premier rang, Déroulède nous dominait tous de sa haute taille. Alerte, infatigable, il criait aux curieux massés sur les trottoirs :

— Allons, mes amis, marchez avec nous !...

Et les curieux, petits bourgeois endimanchés, boutiquiers en tenue de travail, ouvriers en casquette se joignaient à nous. Les ligueurs, cinq cents hommes peut-être, chantaient la *Marseillaise* ! et tout à l'heure, nous disions-nous, cent mille voix la rediront à travers Paris soulevé...

Qui n'a pas vécu ces minutes-là ne sait pas, hélas ! à quelle exaltation sublime l'action peut porter un cœur d'homme. L'enthousiasme mettait des frissons de folie sur les physionomies de quelques jeunes gens, mes voisins. Ce n'était point la sinistre colère des émeutiers, qui ne peuvent triompher que par le massacre, qui nous animait. Nous éprouvions une joie pleine et forte, car nous pouvions, sans qu'un seul coup de fusil fût tiré, sauver la Patrie et la République...

Cependant nous approchions de la caserne de Reuilly et déjà les sapeurs avaient tourné l'angle du boulevard.

— Barrez la rue ! cria Déroulède à ses amis, tandis que de son côté Marcel Habert donnait un ordre contraire :

— Laissez passer ! c'est le chemin de la Bastille.

Au lieu de former une muraille compacte qu'il eût fallu trouer à coups de baïonnettes, — et qui donc eût osé donner le signal de cette boucherie ? — nos rangs s'ouvrirent...

Le général fit un signe de son épée et les soldats obliquèrent vers leur quartier. Ce fut l'instant décisif. Notre troupe coupée en deux ne pouvait plus s'opposer à la marche du régiment que nous suivîmes jusqu'à la caserne. Averti par nos cris, le poste en armes était sorti. Déroulède, Marcel Habert, Barrès, Lasies, Talmeyr et moi, résistant aux exhortations des soldats qui tentaient de nous écarter, nous nous tournâmes vers le général. Pour la troisième fois, Déroulède saisit la bride de son cheval :

— Ce n'est pas par ici qu'il faut nous conduire, général !... Allons ! Venez avec nous et sauvez la France !...

Le général eut un geste d'impatience. Agitant désespérément son épée, il éperonna sa bête, qui de douleur se cabra et fit bond jusque dans la cour. Déroulède, Marcel Habert et quelques autres, écartant les baïonnettes, nous pûmes rejoindre le général.

Il était pâle, triste, indigné. Lorsqu'il eut remis son épée au fourreau, comme Déroulède l'objurguait encore :

— Sortez ! nous cria-t-il, ou je vais vous faire expulser !

Nul n'obéit. D'ailleurs la musique du régiment couvrait nos voix et rendait toute discussion impossible. Marcel Habert, désespéré, faisait signe aux ligueurs de franchir la grille. Deux ou trois encore parvinrent à se glisser dans les rangs des soldats ; le poste arrêta les autres et ferma les grilles lorsque le dernier rang se fut aligné dans la cour.

Des officiers étaient accourus et nous suppliaient de partir. Peine perdue. Alors le général donna des ordres. Deux soldats en armes s'assurèrent de chacun des manifestants, qu'ils conduisirent jusqu'au poste, d'où ils furent enfin rejetés dans la rue.

Déroulède et Marcel Habert étaient prisonniers. Je les revois encore avec la furie de leurs gestes, les vêtements en désordre et ceints de leur écharpe, au milieu des soldats. Même à cette minute où tout était perdu, où leurs amis découragés s'éloignaient tristement, ils espéraient encore qu'une décision soudaine animerait le cœur des soldats⁸⁶.

Il était cinq heures du soir.

Déroulède brûla tous ses papiers dans un poêle de la caserne⁸⁷. Des amis purent l'approcher à qui il remit les sommes dont il était porteur. Vers dix heures, le commissaire Cochefert s'approcha de la fenêtre, mais n'entra pas. Pendant quatre heures, de nombreuses démarches furent faites auprès de Déroulède et d'Habert pour leur conseiller de se retirer. Ils refusèrent. Déroulède s'écriait :

— Dites aux membres du gouvernement, avec qui vous êtes évidemment en communication téléphonique, qu'il faut qu'ils aient perdu la tête pour ne pas comprendre que ma sortie d'ici, ce soir, serait suivie dès demain de leur sortie du ministère.

Il ajoutait :

— C'est bien inutile que nous rentrions chez nous pour y être arrêtés le lendemain. Nous n'aurions d'intérêt à quitter la caserne que pour passer la frontière. Voilà ce que je ne veux pas faire. Nous avons échoué et nous sommes pris. Notre fuite hors de France, qui serait la seule conséquence raisonnable de notre sortie d'ici, n'aurait pas seulement pour résultat notre exil volontaire, elle aurait aussi pour effet de permettre dès demain à la presse dreyfusarde de travestir nos actes et de dénaturer nos intentions.

Tous les efforts pour pousser à la fuite Déroulède et Habert étant inutiles, vers une heure du matin le commissaire Cochefert entra dans la Salle d'honneur et procéda à l'arrestation.

Note I. — Cette révolution eût-elle pu être sanglante ? — Nullement ou fort peu. À qui fera-t-on croire que ce jour-là, qu'aujourd'hui même, ou que demain, un seul homme du peuple se lèvera résolu à se faire tuer pour la défense du régime parlementaire ? Qui osera soutenir que des hordes de députés, de sénateurs, voire de conseillers municipaux en armes, se seraient précipitées à notre rencontre pour faire un rempart de leurs corps au parlementarisme menacé ? Non, pas même les plus révolutionnaires d'entre eux. N'est-ce pas M. Paul Brousse, qui quelques jours après écrivait ces lignes caractéristiques, dans la *Petite République* ou dans la *Lanterne* : « Si le coup de M. Déroulède eût réussi, M. Yves Guyot, moi et cent autres, nous étions le lendemain en Angleterre. » Détermination pénible à coup sûr, mais qui n'indique pas toutefois une intention de résistance désespérée.

Telle est l'opinion de Déroulède.

Note II. — Vive l'armée ! — Comment ne serais-je pas attaché à cette armée, après que je l'ai vue dans cette période, et spécialement dans cette journée du 23 février, donner de si prodigieux témoignages de son abnégation ? Sans aucun doute, elle a pris librement pour modèle et pour patron mon patron de baptême, saint Maurice.

Sous le règne de Dioclétien, Maurice commandait une légion de 6, 600 chrétiens, dans les Gaules. Le gouvernement lui commanda d'anéantir avec ses soldats ses coreligionnaires de la région. Il s'y refusa ; les officiers et les soldats se réglèrent sur sa conduite. Le gouvernement ordonna qu'ils fussent décimés. Ce qui resta se refusa de nouveau à exécuter les ordres. Ils furent une seconde fois décimés. Enfin, après plusieurs massacres, comme les débris persistaient dans cette morne opposition, on les massacra impitoyablement. (22 septembre 286.)

La science laïque conteste l'existence de saint Maurice et de sa légion, parce que, dit-elle, cette résignation est invraisemblable chez des militaires. Je crois qu'il y a lieu d'établir une transaction entre la science laïque et l'hagiographie : on a dû deux fois décimer la légion thébaine et le surplus se sera fait inscrire dans la franc-maçonnerie. Vive l'armée !

Note III. — Encore une fois « Vive l'armée ! ». — Elle a donné d'étranges, désillusions à ses acclamateurs ; le mieux est pourtant de continuer à l'acclamer. Peut-être le soldat n'existe-t-il pas tel que nous le concevons. Raison de plus pour lui souhaiter l'existence. Qu'il vive ! Ah ! oui, qu'il vive, enfin !

Au reste le *vivat* n'implique point nécessairement notre croyance à une réalité tangible. Nous vivons entourés d'ombres. Falstaff, Hamlet, le roi Lear n'ont pas existé ; ils agissent sur l'humanité. Le général que nous louons est une créature de notre esprit, un type. Les types finissent par formée des êtres, pur s'imprimer sur la réalité. Que du moins les types vivent ! Les vieux boulangistes comme moi ont appris à supporter les déceptions et à se nourrir de chimères.

Note IV. — Où courent ces parlementaires ? — Ils courent honorer les autels de Baudin. — Ah ! oui, Baudin, ce héros de la légalité ! Mais, dans la journée du 15 mai 1818, il fut l'un des envahisseurs qui essayèrent de « jeter l'Assemblée par les fenêtres ». Et quelle Assemblée ! La Constituante, celle-là même nommée au suffrage universel dans les conditions et les formes que Ledru-Rollin avait établies.

Alors ? Alors, laissez-moi rire, imbéciles ou pharisiens.

Note V. — Déroulède ne craignit point de dire à des officiers supérieurs :

— « On se fatiguera de vous entretenir, messieurs. Nous nourrissons une armée, c'est pour qu'elle nous rende des services l'intérieur ou l'extérieur. Depuis 1870, vous ne nous avez servi de rien. »

26) DEUX REGARDS SUR LA PORCHERIE. — Les gens de police qui vinrent à Croissy, le 12 août 1809, vers quatre heures du matin, pour enlever Déroulède, avaient amené un landau. C'était l'ordre du préfet de Versailles. Ils y firent monter leur prisonnier. Mais aux barrières de Paris un panier salade attendait. Sur l'étonnement que Déroulède marqua, je ne sais quel roussin fit cette ignoble facétie :

— Vous qui êtes partisan du suffrage universel, vous ne pouvez pas blâmer une mesure égalitaire !

On ne mit pas l'accusé au régime des détenus politiques ; on raffina, pour l'empirer, sur l'ordinaire des condamnés de droit commun. Déroulède, ayant touché au brouet qu'on lui donnait, eut, pendant trois jours, des vomissements. Il fit savoir à qui de droit que, s'il mourait, ses amis exigeraient une autopsie. Les vomissements cessèrent.

Un familier du ministère disait : « M. Déroulède, dans sa prison, écrit des lettres aux journaux ! Il se propose de faire des discours ! Si nous ne pouvons pas le faire taire, nous le ferons crever. »

Cet homme avait trop d'ambition. Bérenger, Fallières et Bernard se bornèrent à se déshonorer par une série de dénis de justice. Pas un instant, Déroulède ne s'était mépris sur les simulacres de la justice sénatoriale. Dès le premier jour il se fixa son plan : « Pas de procédure ; pas de paperasserie. Ne rien répondre et Bérenger ; se taire

aux interrogations. Sénateurs, je ne vous mettrai pas à même de me condamner juridiquement. Vous serez mes exécuteurs, pas mes juges. »

M^e Falateuf, avec une lueur d'espoir, lui demandait de se laisser défendre. Il lui répondait :

— Pas d'illusion, mon cher maître, vous ne serez pas devant un tribunal : nous entrons dans une porcherie. Leur passer la main sur le dos ! Ça me salira et ça ne leur fera même pas plaisir ! Non, non : il n'y a qu'à leur taper sur le museau.

a) *La journée des témoins*⁸⁸. — Le vendredi 10 novembre 1899, quand j'arrivai devant le Luxembourg, des sénateurs sortaient en titubant d'un restaurant voisin. Des passants qui les reconnurent les couvriront d'appellations ordurières. Je gagnai la salle des témoins.

Gyp, Rochefort, Coppée, Drumont, Lemaître, tous les bons soldats du nationalisme étaient acclamés. On chantait la *Carmagnole antipanamiste*, la *Marseillaise antijuive*, avec des intermèdes de : « Conspuez Loubet ! » M. Firmin Faure, député d'Oran, doué d'une voix superbe, se faisait applaudir unanimement. On huait M. Henry Maret. Le dos courbé, et feignant de lire un journal, le malheureux alla se réfugier dans l'embrasement d'une croisée. On cherchait le magistrat Melcot, aux cris de : « Avez-vous vu Melcot, la casserole⁸⁹. ? »

Dans cette foire, les gardes municipaux s'amusaient fort. Les policiers de tous grades se signalaient par leur indécence ; ils envoyaient des soldats, qui protestaient en vain, leur chercher du tabac dans les bureaux du quartier. Il fallut que les officiers intervinssent et rappelassent à ces messieurs que les soldats ne sont pas des huissiers. M. Lépine, qui courait à travers les couloirs, affolé comme un rat, interpella le colonel commandant du Sénat sur un tel ton que le digne officier l'avertit de respecter son grade.

Cependant, on nous prévint que l'appel des témoins commençait. Ceux à charge d'abord.

En tête de leur troupeau infâme, récolté avec de la petite monnaie, marchait le Préfet de police, dans le dos de qui l'on avait collé un superbe : « Vive Déroulède ! » Quand M. Lépine parut, un cri strident partit des tribunes : « A bas les flics ! » Derrière lui marchaient, qui en blouse, qui en redingote, une demi-douzaine d'agents déguisés. Du banc des accusés, Jules Guérin se leva : « Je veux les voir. Qu'on me les montre. » Pour connaître ce que sont ces gens-là, écoutons l'un d'eux, Floquet. Ce témoin à charge raconte comment il fut recruté par l'accusation. En septembre, il avait demandé à la préfecture de police une médaille de marchand des quatre-saisons. Un agent de la Sûreté vint le trouver et lui exposa ce qu'en échange on exigeait : qu'il trouvât des débardeurs et que ceux-ci affirmassent devant la Haute-Cour avoir été embauchés par les royalistes pour manifester à l'enterrement de Félix Faure. Floquet conduisit au quai des Orfèvres une demi-douzaine d'individus qui racontèrent ce qu'on voulait et qui touchèrent chacun 2 fr. 75. Lui-même obtint 5 francs.

Les témoins à décharge suivaient. Ces prétendus alliés des royalistes s'avancèrent en chantant la « Marseillaise ». Ils étaient si nombreux que le couloir étroit s'engorgea, arrêta leur défilé. Ils piétinèrent en haussant leurs voix avec une intensité qui semblait une menace. Dans la salle on s'effraya ; les sénateurs craignirent d'être jetés dehors ; beaucoup de ces vieillards fuirent la séance. M. Fallières agitait à tout rompre sa cloche et naïvement éperdu sonnait sur le rythme de la « Marseillaise ».

Le procureur général, M. Bernard, fils d'un failli, marquait par sa pâleur que, s'il avait accepté, sollicité la besogne d'accusateur, il n'était pas sans inquiétude pour ses derrières. On doubla la garde autour des bancs sénatoriaux.

Un nommé Périllier, député, installé dans une tribune avec mission de suivre le procès pour le compte du Grand-Orient maçonnique, se faisait remarquer par une tenue que quatorze mille francs d'amende m'empêchent de qualifier⁹⁰.

Dans le même temps, un témoin cria : « Vive l'armée ! » Le président Fallières se dressa :

— J'ordonne qu'on l'amène aux pieds de la Haute-Cour.

Et l'on calcula que 248 sénateurs font environ 496 pieds.

Une atmosphère empestée flottait sur les juges tapis dans leurs fauteuils rouges. Ils étaient en redingote, quelques-uns fort grotesques. M. de Freycinet, un mouchoir à la main, se tamponnait le front comme un migraineux. Gaston Méry a noté M. Ranc, rouge comme un homard sortant du court-bouillon, et qui regardait derrière un face-à-main. Beaucoup de pauvres vieux toussaient et crachaient en considérant, comme un incroyable prodige, la jeunesse de Cailly et de Brunet.

Au passage du général Roget, l'un de ces juges infâmes, Maxime Lecomte, « l'homme qui rit », s'écrie :

— Ah ! oui, Roget-la-Honte !

A Rochefort, un autre dit :

— Voyez avec qui vous êtes, maintenant.

Il réplique :

— Avec les honnêtes gens contre les coquins.

M. Garran de Balzan donne, un coup de pied dans le derrière de M. Trarieux pour marquer les nuances qui les séparent. M. Papillaud demande à un sénateur :

— Enfin ! vous appelez-vous Bidard, Bidou, Bidault ou Bidet ?

Les témoins amusés, excités par le mépris que leur inspirait le lieu, ne voyaient pas quelle peur ils soulevaient. Guérin, l'antisémite, de temps à autre, se levait et donnait à Fallières furieux des conseils pour l'organisation d'un meilleur service d'ordre. Les quatre cents témoins s'écrasaient parce que ceux qui voulaient entrer se heurtaient contre ceux qui voulaient sortir. On suivit enfin le conseil de l'antisémite, on fit entrer par une porte et sortir par l'autre. Mais alors, comme les figurants dans une pièce du Châtelet, les témoins s'amusèrent à défiler sans interruption, passant et repassant jusqu'à cinq ou six fois. Je quittai cette halle sitôt que j'eus accompli ma corvée.

Quand je traversai la grande cour du Sénat, quinze lamentables diables tapageaient. C'étaient les témoins appelés à déclarer qu'on leur avait proposé de l'argent pour soutenir le duc d'Orléans. Des gardes les poussaient dehors.

— Nous ne demandons qu'à partir criaient ces pauvres hères, mais qu'on nous paie, car nous n'avons pas le rond.

A ce scandale, le commissaire Mouquin, chargé des rapports de la Préfecture avec les mouchards, accourut. Il tombait une averse. Un assistant donna un conseil :

— Appelez la Haute-Cour en Justice de paix.

Mouquin hésitait à leur payer des services qu'ils n'avaient pas encore rendus publiquement. Hennion sentit les dangers d'une telle scène prolongée. Il s'élança, revint avec de la monnaie ; quatre francs pour chaque témoin. Les mouchards, inassouvis allèrent chez un marchand de vins rédiger une protestation sur l'illogisme que c'est de donner deux francs par jour à des témoins quand la ville de Paris alloue à ses balayeurs un minimum de cinq francs... ⁹¹.

Ignoble farce ! Les juges avaient eu peur : Déroulède était condamné.

b) *Les invectives*. — Marcel, Hubert avait été sommé le dix décembre, par assignation, spéciale, avec accompagnement de trompe, de comparaître devant la Haute-Cour. Les délais expiraient le 20. Dans l'après-midi du 10, il arriva de Bruxelles jusqu'aux portes de la salle des séances. Immédiatement Me Rouiller demandait la parole :

— Mon confrère et ami, Marcel Habert, se présente pour se faire juger.

La fureur et l'embarras des sénateurs furent extrêmes. Marcel Habert arrivait, dans les délais ; il se constituait appelé par le Sénat : on n'avait qu'à le juger. Puis il était, sur bien des points, le seul témoin qui pût confirmer Déroulède, ayant été son unique confident et collaborateur. Mais les sénateurs devaient en terminer avant le 4 janvier ; sinon toute la procédure tombait, puisqu'à cette date on renouvelait un tiers de l'Assemblée.

En vain Déroulède supplia-t-il ses juges de mettre Habert à ses côtés : « Je puis ne pas pouvoir aller jusqu'au bout, disait-il. Il m'a vu malade ; il a craint que je ne fusse hors d'état de remplir ma mission. Si j'avais fait pour le rassurer l'effort que je fais aujourd'hui pour le remercier, il ne serait pas ici. Je veux croire un instant encore qu'il y a en vous un reste de sentiment humain qui vous empêchera de me séparer de mon camarade de combat, lorsqu'il veut devenir mon camarade de condamnation. Il ne vient pas ici pour prolonger ces débats et vous faire perdre votre temps ; il vient pour s'offrir comme moi et avec moi à votre vengeance. »

Ils ne voulurent entendre Habert ni comme accusé ni comme témoin. Faut-il énumérer les forfaits de cette Haute-Cour exclusivement animée par des passions politiques ?

Soixante-quinze arrestations sans motif et sans preuve ; décret de convocation de la Haute-Cour signé par le président Loubet avant la constitution d'un dossier ; cinquante jours d'embastillement de tout un lot d'accusés gardés au hasard et non interrogés, faute de savoir quelles questions leur poser ; déclaration de compétence si nettement qualifiée de forfaiture par l'honorable M. Wallon ; interdiction de toute récusation quelle que fût l'inimitié publiquement connue des Ranc et des de Sal, des Demôle et des Thêvenet ; permission pour les juges de s'absenter des audiences et de juger sans avoir entendu ; suppression ou refus de certaines dépositions ; intimidations de témoins ; voix de la défense couverte par les murmures ou par les huées d'un aréopage monstrueux ; expulsion des accusés s'ils protestent, châtiment s'ils s'indignent ; résolution visiblement arrêtée de nouer dans une même condamnation de prétendus complices qui ne se sont jamais parlé.

L'injustice commise cyniquement envers Marcel Habert mit le comble à cette accumulation d'iniquités. Déroulède alors passa aux invectives. Invectives fameuses et qui font de cette journée le point culminant du procès.

Malade de fièvre, de douleur et sa jambe cruellement « abimée ne pouvant pas le soutenir, il trouva l'énergie, de se soulever à demi sur sa chaise. Au milieu des cris de Bernard, des sonneries de Fallières, du fracas des pupitres, il

prétendit juger ses juges et seul marquer leur troupeau.

Paul Déroulède. — Messieurs, après ce qui vient d'être dit, et connaissant l'obéissance de la magistrature assise, comme celle de la magistrature debout, aux ordres du gouvernement...*(Interruptions et tumulte prolongé.)*

Le Président. — Est-ce à la magistrature ou à la Haute-Cour que vous adressez ces paroles ?

Paul Déroulède, désignant tour à tour la Haute-Cour et le Procureur général. — A l'une et à l'autre. A celle-ci et à celle-là.

Le Président. — Vous venez d'adresser un outrage à la juridiction devant laquelle vous comparez. Je vous arrête...

Paul Déroulède. — Je suis déjà arrêté.

Le Président. — Vous n'avez sans doute pas mesuré vos paroles ?

Paul Déroulède. — Si fait. J'ai surmonté ma douleur physique et la répugnance morale que j'éprouve à venir ici, pour apporter ma requête en faveur de mon ami et ma protestation contre vous tous.

Le Président, agitant sa sonnette au milieu d'un tumulte indescriptible, crié à M. Déroulède. — Je vous en prie, monsieur Déroulède ; cessez ce scandale.

Paul Déroulède. — Cette assemblée est infâme. Ce n'est pas une Haute-Cour de Justice. C'est une cour d'injustice et d'infamie !

Le Procureur général. — Cette lutte entre la révolte et la loi aura une fin.

Paul Déroulède. — C'est bien entendu.

Le Procureur général. — Vous allez prononcer, Messieurs. Tout développement est inutile. A plusieurs reprises...

Paul Déroulède. — J'ai témoigné mon mépris à la Haute-Cour et je le témoigne encore. *(Exclamations.)* Vous êtes les domestiques de l'illégalité. *(Tumulte.)*

Le Procureur général. — Continuez, je continuerai aussi.

Paul Déroulède. — Parlez, monsieur le Procureur général ; vous avez déjà mon mépris, vous ne l'augmenterez pas. Je vous le crache au visage. *(Violentes exclamations.)* Cette assemblée déshonore la France et la République. Elle est l'anarchie, et ce Procureur est son drapeau rouge !

Le Procureur général. — Je demande, sans plus discuter, l'application de l'article 222 du Code pénal pour outrages à des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

Paul Déroulède. — Allez jusqu'au bout de vos peines. Plus je serai frappé par vous, plus je serai honoré par la France.

Le Procureur général. — Je demande la non-confusion des peines. Je vous demande de faire respecter la justice.

Paul Déroulède. — Il n'y a pas de justice ici.

Le Procureur général. — Et je demande aussi l'expulsion, de l'accusé.

Paul Déroulède. — Ces parlementaires sont la gangrène de la France. *(Violent tumulte.)* Oui, vous pourrissez mon pays ! Vous êtes des misérables ! Vous êtes des bandits ! Vous êtes la lâcheté ! Vous êtes la honte ! A l'heure où de si graves préoccupations agitent l'Europe, vous n'êtes préoccupés, vous, que d'assouvir votre haine dans le délai qui vous a été imposé. Il faut que nous soyons condamnés avant le 4 janvier. Il faut qu'avant le 4 janvier votre indigne élu soit vengé. Car mes outrages s'adressent à lui comme à vous. Votre Président de la République déshonore la République comme vous déshonorez la France. J'aggrave à dessein mes paroles, je ne veux plus paraître devant vous. Renvoyez-moi dans ma prison.

On ne put point le faire enlever. Il quitta la salle porté par Barillier qui pleurait. Et du seuil il cria son dernier mot au président Fallières :

— Je ne respecte que vous ici, monsieur le Président, et encore vous présidez une assemblée de gredins qui vous font peur.

Ces invectives, la *République Française*, Journal de M. Méline (qui combattait tant bien que mal la Haute-Cour) les qualifia de « folie ». Déroulède répondit à ce journal :

« ... Mes invectives troublent quelques petits calculs politiques ou quelque arrangement judiciaire. Pourquoi m'en préoccuperais-je ? Mon devoir est de dire tout ce qui doit être fait dans l'intérêt général du pays, sans me soucier des intérêts particuliers non plus que du mien.

L'opinion publique, égarée par les formules respectueuses et traditionnelles des membres du barreau, finissait par oublier, un peu trop, ce qu'est en réalité cet odieux procès exclusivement conduit par des passions politiques.

Il était urgent de le lui rappeler.

Croyez-moi, la déraison est bien plus du côté de ces politiciens soumis qui poussent la France vers une catastrophe nationale, que du côté des patriotes révoltés qui font tout pour arracher à leur étreinte mortelle la République et la Patrie. »

27) LA SAGESSE DE DÉROULÈDE. — Je le connais bien, l'argument et je l'aborde tout droit : « Votre Déroulède, c'est un fou ». Que de fois ne me l'a-t-on pas dit ! Eh bien ! à l'origine cela fut inventé pour se tirer d'embarras vis-à-vis de l'Allemagne : « Non, Majesté, nous ne pouvons pas, il y a Déroulède.... » — « Mais encore... » — « Nous n'y pouvons rien : c'est un fou qui emballe des fous. » Aussi bien, puisque Déroulède a sacrifié toute sa jeunesse à la patrie, j'accepte cet expédient de notre diplomatie : elle se tire d'affaire moins fièrement que je ne voudrais, mais enfin comme elle peut⁹².

Il faut reconnaître que Déroulède ne répugne point aux effets violents, qu'il affiche sa personne, ses idées, ses actes. C'est qu'il n'agit point dans les salons ni dans les académies, mais dans la rue. Préféreriez-vous qu'il la laissât à tels autres, la rue⁹³ ?

Je le connais et je vous dis qu'il possède de Naissance la notion du ridicule, mais qu'il se hausse jusqu'au courage de braver le ridicule. Aussi bien, passons à ce qui est digne d'arrêter des gens sérieux. Je voudrais brièvement indiquer ce qu'il y a de « raisonnable » dans « l'emballement » des masses pour Déroulède. Je voudrais montrer les longues préparations de ce qu'on appelle ses à-coups. Je n'ai aucun goût pour les forcenés. C'est un sage que reconnaîtra en lui l'historien philosophe⁹⁴.

S'il me fallait faire passer sous les yeux du lecteur des images d'Epinal où se résumerait la formation d'un Paul Déroulède, je les grouperais dans six compartiments.

1. — Un archiviste, M. Léopold Olivier, a trouvé des Déroulède, au XVII^e siècle, vers 1631. (Conférer la revue « Souvenirs et Mémoires », 15 janvier 1900.) C'étaient des petites gens de France ; ils habitaient Melun et pouvaient bien venir de l'Angoumois. Leur descendant Paul Déroulède, en avril 1870, était un jeune Français héritier de leur fortune, de leurs qualités, de tous leurs efforts. Sort père, avoué à Paris, passait pour l'un des hommes les plus intelligents du Palais. Son oncle était Emile Augler.

2. — Né avec le goût d'obtenir de l'honneur, désireux, par suite, comme c'est le propre des âmes fières, que sa nation ne fût humiliée par aucune, il sentit, à la déclaration de la Guerre, la nécessité de défendre son patrimoine national, sa fierté française, le milieu qui l'avait créé et où il se proposait d'exercer son activité. Il entendit sur les marches du Palais de Justice Jules Ferry dire le mot impie : « *Les armées de l'empereur sont battues* ». Il s'engagea comme simple soldat.

3. — Le général Hervé a déposé ceci à la cour d'assises de 1899 : « Etant en marche dans la direction de l'ennemi, nous vîmes arriver une voiture qui s'arrêta en tête du bataillon. Une femme et un jeune homme, presque un enfant, en descendirent. » Cette femme, c'était M^{me} Déroulède ; ce jeune enfant, c'était le lycéen André Déroulède. M^{me} Déroulède me dit ! « Vous avez déjà mon fils aîné, Paul ; je vous amène mon plus jeune. » Et elle ajoutait : « Si j'en avais un troisième, je vous l'amènerais pour défendre la patrie. »

4. — Le soir de la bataille de Sedan, les zouaves annoncèrent aux officiers que « les fils à la mère » avaient été tués en franchissant les lignes prussiennes. En réalité, André avait reçu une balle dans la poitrine, et on avait vu Paul qui le portait sur son dos chanceler et, sous le poids, tomber à terre.

M. Zola a décrit dans des pages assez puissantes pour éveiller tout ce qu'il y a de lâcheté physique dans l'homme les ambulances de Sedan. C'est dans ce charnier terrifiant que Paul-Déroulède, assis au chevet de l'héroïque lycéen son frère et entendant les cris des blessés, des opérés dont sa chair frémissait, se dit : « Tu es prisonnier ; tu pourrais, sans mériter aucun reproche, en profiter pour ne plus courir de risques. Eh bien, jure-toi que tu sauras trouver l'occasion de t'évader et de revenir dans la bataille. »

5. — Il s'enfuit de Breslau. Il courut reprendre du service. Aux pires minutes, il refusa de désespérer. « Il était vigoureux au point de vue moral » ; voilà un beau mot qu'a dit de Déroulède le général Lanes. Seul avec une cinquantaine d'hommes électrisés par son énergie, il s'empara de Montbéliard que défendaient d'importantes forces prussiennes. Il avait perdu vingt hommes et reçu cinq balles dans ses vêtements.

Après des jours de souffrance inouïe, le général réunit tous les officiers dans une grange et leur déclara qu'il ne restait plus d'autre recours que de passer en Suisse et de se constituer prisonniers. Déroulède s'écria : « Puisque les Prussiens nous poursuivent, ils nous trouveront, mot et mes hommes, à l'entrée du village, résolus à nous faire tuer. » Le général lui ordonna de se taire et de sortir. Il alla s'asseoir sur une borne du chemin et pleura. Puis, ayant conduit sa compagnie jusqu'à la frontière, il revint sur ses pas et trouva le moyen de traverser les lignes prussiennes. Il gagna Bordeaux et se rendit à la disposition du ministre de la guerre.

6. — On signait les préliminaires de la paix. Dans la maison où il était descendu, Déroulède entendit les imprécations d'une Lorraine qui maudissait les lâches résolus à livrer son pays et les lâches qui n'avaient pas su repousser l'invasion. Il avait rempli magnifiquement son devoir et cependant ces reproches l'atteignaient, car il faisait partie d'une société, d'une génération française, qui venait de compromettre le travail des siècles. « A aucune heure de ma vie, dit-il, je n'ai oublié les psaumes de colère lancés sur nous par cette ardente patriote. Sa

figure m'apparaît toujours, m'inspirant le remords et me dictant le devoir. Nous avons livré de la terre française, nous ne devons plus avoir qu'une mission... »

Voilà par quelles étapes s'est formée la vocation patriotique de Paul Déroulède. Voilà dans quelle préparation il trouve ses forces de persuasion. Nulle habileté, chez ce grand orateur. Et même faut-il le dire orateur ? Il est si inégal ! C'est autre chose et mieux : un magnifique exciteur d'hommes. Comment ? Par sa, sincérité.

Écoutez un poète, M. Joachim Gasquet ; entendez l'histoire d'une noble conversion, ou plutôt d'une reconnaissance. Un jeune homme sincère retrouve un aîné de sa race :

Un jour d'hiver, nous étions bloqués par les neiges dans un des forts de la Corniche. Un exemplaire des « Chants du Soldat » traînait sur un lit de la chambrée. Un sergent, je crois, l'avait oublié là. A cette époque, comme beaucoup de jeunes intellectuels, je méprisais les vers de M. Paul Déroulède, ne les ayant jamais entendus que braillés par des commères tricolores de café-concert. Pourtant, je pris le livre. Ma surprise fut profonde. Dans cette casemate, au milieu de ce paysage de la Turbie, où Banville lui-même chanta jadis son amour du laurier, parmi ces braves gens qui fumaient, dormaient ou jouaient aux cartes autour de moi, et que j'avais lentement appris à connaître depuis trois ou quatre mois, les mots, même les plus simples, avaient pris un nouveau sens, plus vivant, plus humain, s'étaient gonflés pour moi d'une sève nouvelle, d'une substance plus française plus noble et plus populaire à la fois. Je m'en aperçus en lisant. Tout ce qu'il y a de, sang gaulois dans le cœur du petit livre de M. Paul Déroulède battait soudain entre mes mains et dans ma voix avec le rythme tout populaire de ses vers.

Il fait nuit ; la diane a sonné, tout s'éveille ;
Les hommes sont sortis des tentes qu'on abat ;
La soupe est sur le feu, le vin dans la bouteille,
Et, chantant et riant à la flamme vermeille,
Ces diables de Français commencent leur sabbat.
C'est le joyeux lever d'un matin de combat.

Je récitais ces vers à haute voix. Mes camarades se groupèrent autour de mon lit. Et, ce jour-là, nous comprimes toute la force de notre métier. Les vers, vierges de toute littérature, étaient allés droit à l'âme des simples et grâce à ces chants modestes tous ces braves gens s'étaient sentis soudain liés à la vie de leurs compagnons, à l'avenir de leur régiment, aux destinées de leur pays. Je le vis à leurs regards, en écoutant les conversations qui suivirent et à la joyeuse fraternité qui ne cessa depuis d'emplir notre chambrée⁹⁵.

Ainsi ce « jeune intellectuel » (pour reprendre son mot), quand il s'est trouvé dans des conditions naturelles et que sa pensée a pu se développer selon son ordre héréditaire, national, a saisi la bienfaisance de Déroulède. Ils se sont accordés. (Gasquet, d'ailleurs, est un fils spirituel de Mistral. Et celui-là ne laisse aucun esprit se déraciner longtemps.)

Mais ce n'est pas seulement ! instinct, l'âme généreuse et bien agissante, c'est la pensée réfléchie qu'il faut aimer dans Déroulède.

Il y a dans son œuvre un étroit et mince volume, qui comptera dans l'histoire de notre nation. Ce petit ouvrage, de format in-32, de 303 pages, s'appelle « Le Livre de la Ligue des Patriotes, extraits d'articles et de discours ». Il a servi la raison française. En le lisant après tant d'années déjà écoulées, on tient Déroulède pour un héros complet : un sage autant qu'un brave. Feuilletez-le avec moi.

Le jour où il fonde la « Ligue des Patriotes », 18 mai 1882, Déroulède déclare : « Il est trois choses que je recommande tout particulièrement à la propagande morale dont vous allez être chargés : développer partout et en tout l'esprit patriotique, qui fait passionnément aimer la patrie ; l'esprit militaire, qui la fait servir vaillamment et patiemment ; l'esprit national, qui est la connaissance exacte et raisonnée des intérêts et des besoins de la nation entière, et qu'il ne faut laisser ni s'émietter à l'intérieur en esprit particulariste, ni se disperser au dehors en esprit humanitaire⁹⁶. »

Relisez ces trois recommandations essentielles de Déroulède et vous constaterez que toutes nos « Ligues » récentes et toutes les vérités dont l'expérience nous a appris la nécessité, le fondateur de la « Ligue des Patriotes » les avait, avec une magnifique clairvoyance, inscrites dans son programme. Que dites-vous notamment de sa juste défiance de l'esprit humanitaire, vous tous qui avez suivi l'affaire Dreyfus, où l'humanitarisme servit de masque à Caïn pour se ruer sur Abel ?

Écoutez cet autre paragraphe du 31 janvier 1885 :

« Que répondre bientôt aux jeunes gens de z et de Strasbourg, de Mulhouse et de Colmar, lorsqu'ils nous diront : — De quelle fidélité nous parlez-vous, et à quel titre ? Par votre faute, notre naissance a été inscrite sur les registres de l'état-civil allemand ; par votre abandon, la conscription allemande nous a mis la main au collet ; nos pères ont pu patienter et protester en souvenir de leur ancienne patrie, qui ne fut jamais la nôtre ; il vous a plu de ne pas interrompre la prescription : eh bien, elle a couru, et elle a supprimé le droit qu'avait, primé la force. Passez au large, Français ! vous êtes l'ennemi. — Hélas ! oui, ils diront ces choses, les Alsaciens-Lorrains, et nous boirons la

honte, et l'Europe rira de nos larmes. Mais alors, à quoi bon ce formidable appareil militaire qui nous écrase, s'il n'est pas l'instrument de la victoire et de la libération ? »

Voilà ce que Déroulède écrivait en 1885. C'était prophétiser exactement l'état où nous nous voyons maintenant. C'était prévoir ce qu'il y a de raisonnable, de fatal dans le grand mouvement antimilitaire que nous combattons, mais qui fait et fera des progrès trop certains en France, où il est la conséquence du système dérisoire suivi depuis trente ans qu'on nous accable d'un militarisme stérile.

En vérité, vous qui méditez ces fortes citations, ne penserez-vous pas que le chef de la Ligue avait le droit de s'écrier : « On vous a dit que j'étais, que nous étions des enthousiastes, des illuminés. Va pour la première épithète, mais non pas pour la seconde. Encore que l'illuminé puisse avoir de justes visions de l'avenir, notre prétention est d'avoir des vues justes sur le présent, de justes raisonnements sur le passé. Voilà quatorze ans que nous sommes les serviteurs d'une même idée ; mais cette idée, nous en avons examiné toutes les faces, mesuré toutes les conséquences, calculé tous les moyens. Nous n'avons jamais cru qu'il suffisait de tirer une ligne droite allant de Paris à Berlin, pour nous targuer d'avoir découvert le chemin de la Revanche. Nous savons aussi bien que quiconque qu'autour de la France il y a l'Europe. Nous le savons même peut-être mieux que certains qui ont semblé agir comme si nous étions seuls au monde et qui n'ont pas prévu que, si loin qu'elle nous transportât, la politique coloniale nous ramènerait toujours de gré ou de force à faire de la politique continentale. Obscurité, incohérence de nos projets. Que voulons-nous et où allons-nous ? Ceux-là même ne pourraient pas le dire qui ont tourné le dos à la politique de revendication pour faire face à la politique de complication. »

Ceux qui voudront méditer de telles paroles, déjà anciennes, à la lueur des événements les plus récents, seront sur la voie pour distinguer l'ordre naturel de la pensée de Déroulède. Cette pensée s'est formée des crises de la nation ; ils reconnaîtront, en l'analysant par eux-mêmes, et non plus dans les feuilles serviles, qu'elle est conforme aux intérêts les plus droits du pays, et pour tout dire, au bon sens français.

Il y a des hommes de qui la grandeur ne subsiste que si nul ne la soumet à l'analyse. Déroulède gagne tout à être rendu intelligible par un examen minutieux. L'histoire de sa pensée et le fait qu'à plusieurs reprises elle reçut l'assentiment de la nation entière (se souvenir du duel avec Clémence au on 1893 et des jours qui précédèrent l'acte de la place de la Nation) sont un réconfort pour un Français. On doute parfois de notre esprit de conduite nationale, on cherche sur quels intérêts raisonnables peut se faire notre unité. Déroulède s'est fait aimer non par la flatterie démagogique, mais en montrant une figure de chef ; il s'est fait entendre de tous en parlant de l'intérêt national. On suspecte parfois nos forces inconscientes. Je veux dire nos masses populaires non organisées. Ce sont elles qui nous sauvent ! Que ne peut-on pas attendre de leur instinct de la santé sociale puisqu'empoisonnées de toutes parts par nos intellectuels, elles reviennent si souvent à cet obstiné qui proclame les vraies directions du salut public.

28) NOTE SUR L'ALLIANCE RUSSE, L'ALSACE-LORRAINE ET LA LIGUE DES PATRIOTES. — En 1880, Paul Déroulède visita successivement toutes les capitales européennes, sauf Merlin. A chaque jour de cette longue « route autour de l'Allemagne », commencée par l'Italie et terminée par le Danemark, il expliquait que la Ligue des Patriotes, par la force des choses, protège tous les pays où l'Allemagne voudrait prendre quelque chose. En effet, il y a la terrible parole de Bismark : « *Il faut attendre que le boa ait digéré le lapin.* » Quel homme de bonne foi niera que l'agitation de Déroulède fut et demeure un grave obstacle à la digestion du lapin Alsace-Lorraine par le boa allemand ? (Se rappeler telle phrase de Félix Faure qui, revenant d'Allemagne, disait à Déroulède : « On considère qu'il n'y a plus qu'un obstacle au rapprochement de l'Allemagne et de la France, c'est vous. » Sans la Ligue des Patriotes, nous Gurions eu, on le sait bien, l'empereur Guillaume à l'exposition de 1900.)

C'est en Russie surtout que Déroulède prolongea son voyage. Dès Odessa qui fut sa première étape, il parlait d'une alliance d'intérêt entre l'Empire des tzars et la République française. Cela paraissait monstrueux.

— Mais, disait-il, est-ce qu'un puissant monarque n'a pas mis sa main dans les mains d'un usurpateur couvert de sang ? Est-ce qu'il n'y a pas eu l'alliance de Cromwell et de Louis XIV ?

L'argument frappa, et si j'ose dire, se mit à marcher devant Déroulède. A Kief, à Moscou, à Pétersbourg, à Helsingfors, ses contradicteurs, secrètement ébranlés, lui disaient :

— ... Vous allez peut-être m'objecter qu'un puissant monarque...

— Je n'y pensais pas, mais c'est juste.

Diplomates et gens de cour, journalistes et écrivains, généraux, industriels, hommes d'Etat comme Pobedonotzeff, le procureur général du Saint-Synode, hommes d'études et de pensée comme Katkow, le directeur de la « Gazette de Moscou », Déroulède vit et prêcha tout ce qui en Russie constituait la force de l'opinion publique.

Pobedonotzeff lui dit :

— Vous êtes un peuple sans religion.

Déroulède répliqua :

Vous parlez à un républicain catholique,

Katkow l'écouta, les yeux dans les yeux, sans une syllabe, pendant une heure. « Voilà un homme que je ne convaincrai jamais », pensait Déroulède. Il s'arrêta quand il n'eut plus rien à dire. Le Russe lui tendit la main :

— Il y a beaucoup de bonnes choses dans ce que vous venez de m'exposer. Il y a là une politique. Allons faire un tour dans le parc. Vous resterez à déjeuner. Nous causerons après.

Au sortir de table, Katkow dit :

— Mais vos socialistes ?

Déroulède lui tendit un article de Rochefort (de qui l'on ne saurait assez reconnaître les services dans la politique franco-russe).

Peu de jours après, Herbert de Bismarck lisant un article de Katkow : « Nous en avons assez d'aller demander l'investiture à la Horde d'or », s'écria :

— Il y a du Déroulède là-dessous.

Arrivons au point culminant de cette note.

Qu'espérait Déroulède de l'alliance russe ?

Il en est peut-être de la « faillite de l'alliance russe » comme de la « faillite de la science » : il faut savoir demander à l'une et à l'autre ce qu'elles peuvent donner, Déroulède espérait-il des Russes l'Alsace et la Lorraine ? Pas d'illusion, je vous prie, Déroulède demandait à l'alliance russe de *compenser la sécurité de l'alliance allemande que préparait Jules Ferry*.

Que demandons-nous à la France vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine ? La durée de sa volonté.

Grand service de la Ligue des Patriotes. C'est vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine la bonne volonté de la France qui dure. On peut rétablir une ligne de bataille avec une poignée d'hommes.

29) UN QUATORZE-JUILLET A LA STATUE DE STRASBOURG (14 juillet 1901)⁹⁷. — Il est impossible d'exprimer la masse de sentiments qui s'élevaient de nos consciences et nous remplissaient de bonheur quand, hier matin, le long cortège des patriotes, dans un ordre magnifique, au milieu de la sympathie unanime d'un immense populaire, se déroulait de l'arc de Triomphe des Tuileries à la statue de Strasbourg.

Une fois de plus, pour une année, la voici donc parée de fleurs, l'image symbolique !

Qu'ils connaissent bien le service qu'ils rendent à la patrie et à l'État ces bons Français de tous rangs qui, hier matin et mieux que jamais, affirmèrent leur constance, leur protestation contre la diminution de la France !

Grâce à eux, par un signe tangible, notre diplomatie peut parler à la Russie, à l'Allemagne du « sentiment national ». C'est vous, patriotes, qui permettez au gouvernement de se dérober, quand l'empereur allemand nous fait entendre, son désir de visiter officiellement Paris. « Non, Majesté, répond, notre quai d'Orsay, c'est impossible : nous ne pourrions pas répondre des explosions populaires : il y a la Ligue ! »

Qu'il plaise à quelques débilés, empoisonnés par les journaux que solde l'ambassade allemande, de s'élever contre « les patriotards ». Nous avons entendu les hommes les plus qualifiés et qui avaient présidé aux affaires publiques déclarer dans le privé : « Déroulède est utile ! »

Laissez ! l'histoire mettra tout en place. Si la France devait succomber, c'est-à-dire perdre le sentiment d'elle-même, l'histoire glorifierait ceux qui entretinrent jusqu'au bout le flambeau national demi-consumé... Mais la France ne s'abandonne pas. « Les bandes nationalistes », hier, si admirables de discipline, de force, de gravité, et du haut sentiment d'elles-mêmes, étaient composées pour la moitié de jeunes gens de vingt-deux à trente ans. Ils n'ont pas vu la guerre, et pourtant ils possèdent la tradition. L'avenir marchait dans nos rangs.

C'est dans de tels instants qu'un homme raisonnable se félicite d'avoir toujours gardé sa confiance à Paul Déroulède. Vous lui reprochez des « fautes politiques » ? La place de la Concorde, hier matin, était pleine, remuée, magnifique de ses vertus patriotiques.

La France ne se sauvera que par une fièvre française. C'est toute notre histoire nationale qui le dit. Lemaître, vous qui fûtes à toutes les heures de « l'affaire » un citoyen courageux et utile, j'aurais beaucoup donné, comme on dit vulgairement, pour que vous vissiez aujourd'hui les grandes scènes autour de la statue de Strasbourg. Vous auriez fraternellement aimé Déroulède.

Déroulède ne s'est pas contenté de penser sainement et de dire : « Un pays qui consent à une diminution les prépare toutes et annoncé sa désagrégation. » Il s'est mis au travail, au rude, à l'ingrat labeur de donner de la chair, si j'ose dire, à son idée, de la faire peuple, de la faire, foule. Il a fondé et maintenu, par un prodige de toutes les

heures, « l'esprit ligueur ». Qui sait réfléchir reconnaît en un Déroulède un éducateur d'hommes et un excitant à l'honneur.

La sainte manifestation de ce 14 Juillet, la plus belle, m'affirme Le Menuet, qu'on ait vue de mémoire de ligueur, et dont les hommes de la police eux-mêmes furent émus, efface tous les ennuis, récompense avec surabondance tous les efforts.

On sera heureux aujourd'hui dans l'exil, à Strasbourg, à Metz, à Saint-Sébastien. Et nous aussi dans ce journal⁹⁸, qui ne vit que pour maintenir des idées, nous sommes remplis d'allégresse par cette réussite incomparable. En défilant sous la statue, chaque volontaire des « bandes patriotiques » disait à cette sombre image, joyeuse de ses fleurs renouvelées, la phrase que scandent les régiments russes en passant auprès de leur empereur : « Majesté, nous sommes heureux d'avoir pris de la peine pour que tu sois contente. »

30) UNE PHRASE DE RENAN. — Résumons le tout. Il y a une phrase mémorable de Renan. Ce philosophe dit un jour à Déroulède :

— Jeune homme, jeune homme, la France se meurt : ne troublez pas son agonie.

Cette phrase est offensante.

Sans doute il faut accorder à Renan que Déroulède nous agite, qu'il trouble la France. Il entraînait les uns, il ne parvenait pas à dresser les autres. Il fallait en finir ; nous avons dû l'exiler. Mais on nie qu'il agite « un sommeil précurseur de la mort », qu'il trouble une agonie ». Ces philosophes, quelle manière impie de parler est la leur ! La vérité, c'est que Déroulède troublait nos sentiments pacifiques, notre généreux oubli de l'Alsace-Lorraine, notre besoin de fraterniser avec les Allemands, notre irrésistible envie de désarmer ! Le ministère l'a mis dehors, sans que nous l'ayons précisément désiré, mais, il faut l'avouer, c'est un bon repos. Quand ce grand garçon — que nous ne détestons point, à qui, si l'occasion y prête, nous ferons de belles funérailles, — n'est pas dans la maison, enfin, on peut dormir !

Ah ! quelle beauté glaciale dans cette phrase de Renan ! quel poignard au cœur :

— Jeune homme, jeune homme, la France se meurt ; ne troublez pas son agonie..

LIVRE TROISIÈME — UNE NOUVELLE POSITION DU PROBLÈME ALSACIEN- LORRAIN

31) L'ALSACE ET LA LORRAINE ⁹⁹. — Nous allons penser ensemble à l'Alsace et à la Lorraine. Je ne chercherai pas à vous émouvoir par des sensibleries qui sentent l'esthétique de café-concert et qui, trop souvent, déshonorèrent ce grave thème national ; je me propose de vous mettre devant des réalités.

Si nous pouvons, sans déclamation, comprendre ce soir l'état des choses en Alsace-Lorraine, nous aurons sensiblement grandi en dignité intellectuelle et fortifié notre jugement social.

Je ne comprends pas que des Français puissent écrire comme un reproche : « Vous restez hypnotisés par la trouée des Vosges. » Il y a, épars à travers la France, des milliers d'Alsaciens et de Lorrains, arrachés tragiquement de leur terre ; il y a, sur le sol annexé, une population encore unie à la France par des liens moraux dont une administration brutale s'acharne à détruire les fibres. La question d'Alsace-Lorraine n'est pas le système de quelques patriotes, une vue de l'esprit : elle est un fait, une plaie. Et quand on vous dit que cette plaie est fermée, on vous trompe pour faire le jeu de l'empereur allemand et pour lui permettre d'écarter l'Alsace et la Lorraine des négociations qu'il rêve peut-être d'ouvrir avec nous.

Allons à Metz, messieurs : quel silence ! quel enchevêtrement de lignes stratégiques et de travaux d'art sur un sol bosselé encore par les tombes de 1870 ! La Lorraine messine n'est plus qu'un glacis. J'ai vu la campagne de Rome et ses fièvres, les marécages de Ravenne où siffle la vipère, la plaine du Maroc qu'empoisonnent des charognes abandonnées, les sierras de Castille systématiquement dénudées de leurs arbres ; rien d'aussi triste pour un Lorrain, fils de Lorrains, que ce qu'ils ont fait de la vallée mosellane à Metz.

Les Allemands, qui brûlèrent et rebâtirent avec magnificence des quartiers de Strasbourg, n'ont ici rien modifié. Metz, une fois franchis les

travaux qui l'ensement, apparaît dans sa servitude identique à elle-même. Elle émeut d'autant plus, esclave qui garde les traits et l'allure que ses amis et ses fils aimaient chez la femme libre. La reconnaissant encore française, lorraine et messine, nous sentons, avec une vivacité qui nous trouble, une nuée d'impressions se lever des uniformes, des visages prussiens, des inscriptions officielles. Tout signifie clairement que nous sommes des vaincus chassés et, désormais, des étrangers suspects. S'il vous est arrivé de passer, après des années, devant l'appartement où vous vécûtes, avec vos parents, votre petite enfance heureuse, et si vous avez donné suite à la pensée qui certainement vous vint de visiter ces chambres, occupées maintenant par des inconnus, vous les avez traversées avec cette contrainte, ce malaise qu'éprouvent des Lorrains revenant dans leur ville de naissance, et comme eux vous disiez : « Quoi ! c'était si petit, l'endroit où je place des souvenirs si nombreux et si grands ? »

Tout l'univers, gêné par cette ville, s'étonnerait de la voir basse et resserrée, avec ses rues étroites et cerclées par l'ancien système de ses murailles françaises, comme un vieux bijoux mérovingien monté sur fer.

Les femmes de Metz touchent par une délicatesse, une douceur infinie, plutôt que par la beauté. Leur image, quand elles parcourent les rues étroites, pareilles aux corridors d'une maison de famille, s'harmonise au sentiment que communique toute cette Lorraine opprimée et fidèle. Quelque chose d'écrasé, mais qui éveille la tendresse ; pas de révolte, pas d'esclaves frémissantes sous le maître, mais l'attente quand même, le regard et le cœur tout entier vers la France. Avec cela, un parfum, une manière vieille province. Depuis 1870, la France a reçu des transformations profondes, mais ici, où ne sont restées que les classes moyennes, et dans des conditions qui les soustraient à l'influence de Paris comme à celle des centres allemands, on trouve cette douceur et ce calme que l'imagination précieux temps passés.

Les anciens Lorrain, sont détachés de tous intérêts vivants : pour le commerce, les troupes se fournissant dans des coopératives ne peuvent être d'aucun profit ; la vie intellectuelle est abolie ; la colonie française s'est jetée dans la piété, parce que l'évêque fit d'abord le centre de la résistance, parce que c'est une opposition à l'Empire protestant, parce que chacun se sentant accablé, replié sur soi-même, trouve devant les autels espoir et consolation et que les appels à l'infini soustraient le cœur à l'écrasement de cette ville conquise.

Cette Metz charmante, c'est le château de la Belle-au-bois-dormant ; c'est plus exactement et plus tragiquement une caserne dans un sépulcre.

Des Parisiens, souvent, viennent à Strasbourg. Ils se font guider par un cocher, ou même par un Allemand à qui on les a recommandés. A leur retour, parce qu'ils n'ont pas su voir la vérité sous les apparences, et qu'ils ont accepté sans contrôle des récits intéressés, ils racontent de bonne foi que les Strasbourgeois sont devenus Allemands.

Permettez-moi de vous dire des choses minutieuses. Ces mauvais voyageurs rapportent que toutes les enseignes des magasins sont en allemand. Eh bien ! avant de rien conclure de ce fait, il faut savoir que les Allemands ne se contentent pas de bannir la langue française de l'école, de la justice et des administrations, mais qu'ils interdisent l'emploi des étiquettes, des enseignes françaises et imposent à toutes les marchandises un nom germanique. — Ces voyageurs superficiels s'appuyent aussi sur des propos qu'ils ont entendus dans les lieux publics, ou sur le silence que des voisins de hasard en chemin de fer, au restaurant, à la brasserie, ont opposé à leurs paroles ardentes. Mais il faut connaître le système d'espionnage et d'agents provocateurs qui explique la défiance des annexés après tant d'années de mesures brutales, de vexations, de contrariétés et de dénonciations sans nombre. Beaucoup d'Allemands parlent le dialecte alsacien et le français, aussi les indigènes sont-ils devenus circonspects et refusent de lier conversation avec un inconnu, quel que soit son accent. Ce n'est qu'après avoir reçu des gages sérieux qu'ils se laissent aller, peu à peu, à découvrir leurs sentiments intimes.

Les mêmes esprits légers, mal informés, argumentent sur ce que la population parle allemand et non pas français. Mais aujourd'hui, en Alsace, les indigènes savent plus de français qu'avant la guerre, ce qui s'explique parce que les hommes qui avaient dix ans en 1870 avaient tous appris le français que souvent ignoraient leurs pères. Ceux-ci parlaient leur dialecte, par laisser-aller et parce que la France tolérante ne songeait pas à l'interdire. Depuis 1870, les Alsaciens reviennent au français par esprit de protestation. N'en savent-ils que trois mots, ils les placent. Le français est devenu la langue « aristocratique » et doit distinguer des Allemands. On vit des pères de famille, des ouvriers gagnant 150 francs par mois, se saigner pour arriver à payer des leçons. A table, il était défendu de parler patois sous peine d'être privé de dessert, etc., etc. Les Allemands, un beau jour, interdirent à

tout individu des deux sexes n'ayant pas son *diplôme allemand* de donner des leçons particulières. Des centaines de pauvres professeurs et institutrices furent mis sur le pavé et encore aujourd'hui ils forment une classe particulière d'indigents, soutenus quelquefois par leurs anciens élèves. Depuis ce temps ce sont les parents qui les remplacent, et dans les familles, le soir après dîner, il n'est pas rare de voir le pauvre employé, le contremaître, le petit commerçant, malgré la fatigue de la journée s'ingénier à faire saisir à ses enfants les difficultés de notre grammaire.

La principale préoccupation de l'administrateur allemand, c'est de convaincre l'étranger et surtout les Français que l'Alsace et la Lorraine se germanisent. La phrase qui revient toujours, c'est : « Surtout tâchez que la presse française n'en parle pas. » Ne fût-ce qu'un vernis, on veut étendre sur les choses et les gens « un vernis germanique ».

En novembre 1899, la Chambre de commerce de Strasbourg essaya de réagir contre certaines mesures d'un ridicule achevé concernant les enseignes ou les inscriptions placées sur les marchandises exposées aux devantures des magasins. Dans une pétition adressée au ministère d'Alsace-Lorraine, elle fit valoir que, Strasbourg étant une ville frontière et visitée par beaucoup d'étrangers, il convenait de ne pas défendre des étiquettes portant des noms français. Elle prouvait ensuite qu'il n'existait pas de traduction convenable pour des mots tels que : écharpe, lavallière, cache-nez, guipure, jarretelle, etc. D'autre part, de nombreuses désignations françaises étant courantes en Allemagne, il était juste de les tolérer en Alsace également ; enfin ces restrictions n'ayant d'autre effet que d'entraver le commerce du pays, la Chambre de commerce pria le ministère d'intervenir pour que la police s'abstint à l'avenir de ces mesures de rigueur odieuses autant que ridicules. A cette requête le ministère, au bout de deux mois, répondit assez brutalement que, *Strasbourg étant une ville allemande, il convenait que la langue en usage y fût allemande*, puis refusa net d'adoucir les règlements de police régulièrement promulgués. La force des choses devait accorder aux Strasbourgeois une amusante vengeance.

Depuis l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 1900, du nouveau code civil, tous les négociants et industriels sont tenus d'inscrire sur les enseignes « pour empêcher la concurrence déloyale » leurs prénoms et leurs noms, tels qu'ils figurent sur les registres de l'état-civil. Voici donc la police forcée de tolérer des prénoms français, que deux mois auparavant elle proscrivait sans pitié, et les Alsaciens-Lorrains auront la joie de revoir de beaux prénoms français, disparus depuis longtemps, briller sur les enseignes de leurs magasins. Que fait l'administration ? Elle déclare doucereusement que ceux qui voudront donner leurs prénoms en allemand y seront autorisés. On goûtera la perfidie de cette tolérance qui donne aux gouvernants le moyen de connaître le sentiment de chaque commerçant indigène.

Autre anecdote : un volontaire d'un an, Alsacien, recevait de son père des lettres adressées au régiment et dont l'adresse était rédigée en français. Le colonel fit venir le jeune homme et lui reprocha ce fait rudement. « Mon père ne sait pas un mot d'allemand, répliqua le jeune volontaire ! » — « Eh bien ! qu'il les fasse écrire par le diable ! s'écria le colonel, mais je ne tolérerai pas que vous en receviez encore avec l'adresse française. »

Pour connaître l'état vrai, il ne faut pas un voyageur rapide qui erre avec son cocher le plus souvent allemand, ou avec un homme aimable, directement préoccupé de nous dégoûter de nos anciennes provinces ; il serait préférable de circuler sans guide, et de bien ouvrir les yeux en usant de son propre bon sens.

Entrez par exemple au cimetière Sainte-Hélène. Voici la tombe du dernier maire français de Strasbourg, M. Küss, mort à Bordeaux, frappé au cœur, peu de jours après la cession du pays qu'il représentait à l'Assemblée. Et quinze mètres plus loin est enterrée la femme du premier maire français, Dietrich — enseveli, lui, au Petit-Picpus de Paris, avec des guillotinés — chez qui est née la *Marseillaise*. Le premier, le dernier ! Et dans cet étroit espace, où la destinée de ce pays s'affirme d'une façon si saisissante, associée aux vicissitudes françaises, combien de tombes d'officiers français ! Eh bien, regardez si elles sont soignées et comment elles le sont. Les Allemands, toujours préoccupés de servir l'honneur militaire, qui est un des fondements de leur empire, entretiennent les monuments funéraires, aussi bien de nos soldats que des leurs ; il suffit de les signaler aux autorités. Mais les Strasbourgeois n'ont pas voulu recourir à des soins étrangers. Ils protègent d'une grille basse, ils plantent de lierre la terre où reposent nos morts abandonnés ; ils les fleurissent de chrysanthèmes à la Toussaint. Humble sollicitude, qu'ils s'appliquent à vouloir modeste, pour laisser tout leur deuil à ces ensevelis dans l'exil. Pourquoi sur cette tombe une croix brisée ? N'y voyez pas une négligence, mais devinez avec votre cœur ce que vous dirait le Strasbourgeois : « Elle fut brisée par un obus du siège ; nous avons voulu laisser à ce soldat sa suprême blessure. » Nulle inscription tombale en français. C'est que les Allemands les interdisent. Libre à qui passe rapide devant ces pierres vieillissantes de croire à l'indifférence et à l'oubli des cœurs ; mieux averti, il reconnaîtrait la plus touchante piété pour les moindres souvenirs de l'époque française.

En vérité, n'est-il pas triste de voir des Français croire au progrès de la germanisation, alors que l'Allemagne reproche à tout moment aux Alsaciens d'être d'intraitables « têtes françaises » (*Franzosenköpfe*) qu'on ne peut gouverner qu'avec le fouet ! Si les vainqueurs avaient réussi dans leurs efforts, pourquoi maintiendraient-ils la dictature et les lois d'exception ? Pourquoi garderaient-ils encore l'état de siège ? Pourquoi cette guerre féroce à la langue, aux habitudes, à tout ce qui est d'essence française ? Pourquoi surtout la mesure des passeports, qui est plus qu'une guerre à la

langue, une guerre audacieuse aux Français ? Singulière administration qui, ayant transformé les Alsaciens en loyaux Allemands, les traiterait encore en prisonniers de guerre !¹⁰⁰.

Et toujours pourtant l'incurable esprit superficiel du touriste français se laisse tromper par les couleurs rouge, blanche et noire, dont la violence affuble cette terre française.

Le développement des âmes alsaciennes et lorraines depuis 1871. — 1°
La période héroïque. — Nous venons d'esquisser l'état des choses. Tâchons maintenant de les comprendre dans leur développement. Quelle fut l'évolution morale de ces provinces ? Qu'est-il advenu de leur nationalité depuis qu'elles ont été brutalement détachées de notre pays ?

Dans les premiers temps, sous la douleur de la déchirure, l'Alsace et la Lorraine se cabrèrent furieuses et épouvantées. Ce fut la période *héroïque* et de *protestation*. Nous ne pouvons en faire le long et réconfortant historique. Essayons de la caractériser par deux anecdotes entre mille.

A Metz, par opposition à un Empire protestant, sous l'ascendant aussi des vieilles familles conservatrices et très françaises qui prirent la direction des esprits et enfin parce que la tristesse et les regrets disposent à la piété, on devint très catholique après la guerre. Nous l'avons dit. On se groupait autour de Mgr Dupont des Loges. Un jour, son secrétaire participer, l'abbé Wendling, appelé à une heure tardive dans un quartier excentrique, fut injurié par des ivrognes prussiens. Il se jeta sur l'un d'eux, l'étendit par terre d'un coup de poing et le laissa pour mort. Les autres s'enfuirent et dénoncèrent cet ecclésiastique qu'ils ne connaissaient point. Le chef de la police commença son enquête et se rendit en premier lieu à l'évêché, où il fut reçu par l'abbé Wendling en personne. L'abbé fit des aveux à son évêque. Mgr Dupont des Loges l'écoutait d'un air fâché, ne répondait rien ; l'abbé, embarrassé, cherchait des excuses et, pour argument dernier : « J'étais en cas de légitime défense », conclut-il. — « Eh ! dit l'évêque, fort comme vous l'êtes, pourquoi avoir laissé échapper les autres ? »

Si c'était là l'esprit d'un évêque, vous pouvez imaginer ce que les Allemands eurent à souffrir et surtout des Haut-Rhinois, grands buveurs de vin, audacieux, intraitables et qui terrorisent les soldats écartés et les fonctionnaires des petites villes.

L'expression complète et le dernier effort de cette période héroïque furent fournis dans l'année 1887, quand les quinze candidats protestataires furent élus. Et, de ces élections, la plus extraordinaire, celle du docteur Siffermann à Obernai, est demeurée légendaire dans la région de l'Est.

On devait voter le lundi ; le jeudi, on manquait encore de candidat. Après une dernière journée de vaines démarches, dans la nuit du jeudi au vendredi, les patriotes décidèrent, par leurs instances, le

docteur Siffermann, le fameux directeur des bains de Benfeld. Le vendredi matin, il partit pour Strasbourg, avec sa profession de foi. Deux imprimeurs alsaciens la lui refusèrent, prévenus par la police que leurs maisons seraient fermées. On conseilla à Siffermann de s'adresser à un Allemand qui, tenté par l'argent, accepta. Le samedi matin, un télégramme arrivait à Benfeld : « Mes opinions personnelles ne me permettent pas de vous imprimer. » Le docteur accourut, il vit ses affiches toutes prêtes ; on refusa de les lui livrer. Il avait encore à déposer sa déclaration de candidature chez le procureur. Celui-ci lui dit : « Écoutez-moi bien ; si vous prononcez dans vos affiches le mot France », je vous ferai immédiatement arrêter. » Siffermann riait. — « Qu'est-ce qui vous égale ? » — « Mais vous avez arrangé les choses pour que je n'aie pas d'affiches. » — « Ah ! dit l'Allemand fort réjoui, vous avez vu cela ? » et, comme Siffermann revenait à sa déclaration, il tomba de son haut : « Vous vous présentez quand même ? » Siffermann ne publia aucune profession de foi. Il lui restait deux nuits et un dimanche. Ses amis, tout prêts à voter pour lui, n'osaient pas le servir. On se contenta dans la nuit de jeter sous les portes des paquets de bulletins à son nom. Il obtint 15,000 voix contre 6,000.

C'était le temps où le général Boulanger relevait en France le pompon du soldat. Une de ces fièvres françaises qui, à tant d'époques, firent le salut de notre pays, allait avorter en boulangisme ; elle propageait ses ardents frissons jusque chez nos frères annexés. Les Allemands discernaient tant de haine dans le regard de leurs vaincus que, la nuit, ils se barricadaient dans leurs demeures ; ils étaient si certains de la guerre qu'un grand nombre d'entre eux avaient fait leurs malles. Nulle part la fièvre boulangiste ne fut plus forte qu'en Alsace. Hélas ! Boulanger disparut de la scène.

Au Reichstag, que pouvaient faire les protestataires ? Un Siffermann ne parle même pas l'allemand d'Allemagne : les quinze protestataires siègent avec les Danois et à côté de Bebel. Ils n'ont rien de commun avec les Allemands et ne peuvent s'entendre avec eux sur aucun point, même en dehors de la politique. Alors, et très vite, ils se disent : « Pourquoi détruire notre vie ? » Les électeurs se demandent : « A quoi bon ? Il faut continuer à travailler, à nourrir notre famille. » Siffermann, aujourd'hui, ne fait plus de politique.

La France n'avait pas voulu du système héroïque (boulangisme) : les Alsaciens-Lorrains durent bien y renoncer. Ces espoirs tant de fois exaltés et déçus ont montré aux annexés que la voie à choisir était celle de la protestation légale. La généreuse Alsace a fini par se dire : « Ce serait un mal de se battre avant la réorganisation de la France. » Une nouvelle génération apparut, inaugurant un système nouveau.

2° *La période de la résistance légale.* — En 1871, les Alsaciens-Lorrains ne savaient pas ce qu'étaient ces vainqueurs vociférants. Ils s'intimidaient ou s'affolaient de fureur ; leur violence se doublait d'inexpérience. Depuis

trente ans ils ont été élevés à côté des jeunes Allemands. Ils ne sont plus dans l'état de leurs pères. Cette fureur qui animait les Alsaciens-Lorrains contre les Allemands, dans les années qui suivirent la guerre, c'était une juste colère de Français livrés à l'ennemi, mais c'était aussi l'irritation de gens qui ne connaissent ni le code, ni les mœurs, ni les passions de leurs maîtres et qui ne savaient comment s'organiser un mode de vie. En même temps que le caractère des vainqueurs, les fils des annexés ont appris les lois. Ils ont des avocats. Pourquoi recourir à la violence tant que le moment ne sera pas venu ? Ils ont pris conscience de leur supériorité intellectuelle sur les jeunes gens de civilisation allemande. Cette supériorité se témoigne dans la société, où le ton est donné par les mœurs françaises, et aussi dans l'Université, où les étudiants alsaciens passent leurs examens beaucoup plus brillamment que les jeunes Allemands. Ils peuvent faire sur tous les terrains une résistance légale qui servira leurs intérêts, nos intérêts, et maintiendra d'une façon utile en Alsace-Lorraine l'élément français.

Le *système de la protestation* a fait place, dans l'ordre politique, au système de la résistance légale. Les annexés ont pris une position de réserve : la force des choses les empêche d'être Français, leur constitution propre les empêche d'être Allemands ; ils se déclarent Alsaciens et ils s'arrangent pour résister avec les mêmes moyens que les Allemands des partis d'opposition.

Quelles sont donc, aujourd'hui, les conditions de vie dans les provinces annexées ?

Dans les premières années de l'annexion, l'agriculture, jadis si florissante, tomba, et surtout le tabac, la vigne et le houblon, sources d'importants revenus, devinrent d'un minime profit. La valeur du sol baissa avec les intérêts. Aujourd'hui même, si l'agriculture s'est un peu relevée, que de terres en friches et de villages dépeuplés, dans la Lorraine surtout, appauvrie par l'émigration !

L'industrie alsacienne s'est vue demi-ruinée au début par le changement de régime, les nouveaux besoins commerciaux, la brusque interruption des relations d'affaires et des débouchés. Elle ne s'en remit que lentement. L'Allemagne s'est efforcée de ruiner l'industrie textile alsacienne pour favoriser l'essor de la sienne propre. Et, disons-le en passant, bien que le protectionnisme français fasse un tort énorme à l'industrie alsacienne, il n'y a pas eu d'irritation de nos anciens compatriotes, mais c'eût été la mort par

étranglement, si l'Alsace ne se fût pas mise en relations commerciales avec l'Allemagne.

Après la situation matérielle, examinons les choses de l'intelligence. Quant devenue la culture des annexés ? Ont-ils gardé les habitudes l'esprit françaises, ou bien ont-ils adopté le goût, les manières de penser et de juger de leurs vainqueurs ?

Un phénomène, tout d'abord, doit retenir notre attention ; si l'Alsace, pendant un siècle, fut pour la France le chemin des idées allemandes et une espèce de foyer où les grands maîtres de la pensée française allaient s'initier à la culture germanique, nous voyons aujourd'hui que les Allemands immigrés sont séduits par le charme féminin de la civilisation française, par ce je ne sais quoi, par ce don de plaire qui a toujours été le propre de notre pays¹⁰¹.

On rencontre à Strasbourg des Allemands cultivés pour qui rien n'est beau, rien n'est à la mode que ce qui est français.

Grande vérité sur laquelle il convient de méditer : *l'Alsace-Lorraine est aujourd'hui devenue un moyen de pénétration pour les idées françaises en Allemagne*. Nos vainqueurs ont pu s'attribuer politiquement un territoire et des contribuables, et cette situation ne changera que par des moyens militaires et politiques ; mais pour l'art, les mœurs, la culture, bien loin que l'Alsace-Lorraine soit devenue allemande, il se produit ceci, qu'un étudiant, un officier allemand ne veulent pas revenir de Strasbourg ou de Metz, sans avoir appris le français et les manières « de Paris ».

Voilà, à l'heure qu'il est, le service que nous rendent nos frères d'Alsace-Lorraine. Dans l'Empire d'Allemagne ils ont introduit des idées et des goûts français : un peu de France, en un mot. Au rapt du sol par la violence, ils ont répondu par une lente et sûre conquête morale. Séparés de nous, ils travaillent pourtant encore à fortifier et à étendre notre domination intellectuelle.

Cela vaut qu'on le décrive et l'étudié dans un volume. Et ce volume, on l'écrira. Aussi bien, c'est une bonne œuvre française de maintenir les Alsaciens dans ce courant d'idées. Ils font en Allemagne la besogne que la ligue de l'*Alliance française* se propose dans l'univers.

« Français ne puis, Allemand ne daigne, Alsacien suis », telle doit être la devise de l'Alsace. L'Alsacien tend à se maintenir comme Alsacien. Et n'allons point imaginer que c'est un système volontaire, arrêté par l'entente

de quelques tacticiens. Dans cette langue de terre entre le Rhin et les Vosges, il y eut toujours une manière d'être particulière, une nationalité.

Si nous parlions d'art, je vous rappellerais que toutes les formes qui pénétrèrent en Alsace s'y différencièrent. Pour voir du sublime, allez dans la sacristie de l'église Saint-Martin, à Colmar, admirer la *Vierge aux Roses*, de Schongauer. (Je n'essaierai point, dans cette conférence, de dépeindre cette heureuse et touchante beauté, car les chefs-d'œuvre de l'art risquent, sinon d'efféminer les âmes, du moins de les distraire des soucis positifs.) Mais c'est dans toutes les formes de l'activité que ces nuances alsaciennes s'accusent vivement. Il est reconnu, par les historiens, que des familles alsaciennes, après l'annexion à la France, se cantonnèrent dans leur tradition, dans une sorte de particularisme moral. On sait que l'Allemagne n'est pas un bloc homogène ; il y a une différence très sensible entre un Badois, un Bavaïrois, un Wurtembergeois et un Prussien, eh bien, entre celui-ci et l'Alsacien, la différence est plus grande encore, car au particularisme alsacien se joint une longue culture française.

Les gens d'Alsace ne sont pas des Allemands, mais des Alsaciens-Lorrains. Je veux dire qu'ils pensent et agissent en Alsaciens cultivés à la française. Ils sentent ne pas pouvoir vivre s'ils cessent de se donner la culture qui les fit tels qu'ils sont. Ils participaient d'une certaine culture allemande, celle-là qu'aimèrent les Michelet, les Renan, les Taine, qui la connurent par les théologiens de Strasbourg¹⁰². Mais ils demeuraient absolument réfractaires à la discipline donnée par la Prusse à l'Allemagne et qui fait l'esprit allemand actuel. Après la, guerre, ils éprouvèrent une véritable stupeur devant les caractères réels de la prussification. Elle révolte les Allemands eux-mêmes qui lui attribuent hautement la décapitation de leur littérature et de leurs arts.

Saxons, Bavaïrois, Hanovriens protestent, mais avec une bien plus faible énergie que l'Alsacien. Et ce dernier, replié sur lui-même, bloqué entre la France et l'Allemagne, se retrouve tel que ses aïeux et sa terre tendent à le créer.

Les Alsaciens-Lorrains commencent à trouver intolérable la situation d'exception qui leur est faite. La nouvelle nationalité politique à laquelle le traité de Francfort les a contraints confère tous les devoirs, mais n'accorde que des droits chétifs. L'Alsace-Lorraine est devenue *une province annexée*, mais non point *un pays confédéré*. Il n'y a pas de pouvoir d'État particulier

: par conséquent pas de nationalité alsacienne-lorraine reconnue, et nul droit national alsacien-lorrain.

L'Alsace-Lorraine réclame aujourd'hui son autonomie au même titre que les autres États de l'Empire. Elle veut être mise sur un pied d'égalité avec eux et ne plus dépendre d'eux tous. En un mot, les Alsaciens veulent être chez eux comme les Bavarois, les Saxons, les Badois sont chez eux. Et quel juste argument pourrait d'Allemagne infime s'élever contre une prétention aussi légitime ?

Voulez-vous entendre la voix de cette nationalité qui réclame son droit à la vie, lisez ce « prospectus » de la *Revue alsacienne illustrée*¹⁰³, revue vraiment magnifique de pensée et d'exécution, que des Alsaciens-Lorrains publient à Strasbourg.

« A nos compatriotes,

Chaque Alsacien se plaît à parcourir son pays ; il se plaît aussi à se faire raconter les mœurs et les actions de ses parents aujourd'hui morts.

C'est un agrément et c'est en même temps salubre. Il y a un bien-être physique et moral à se plonger dans son milieu naturel. En effet, tous nous sentons ce que nous voulons exprimer quand nous définissons l'un d'entre nous en disant : « C'est un vieil Alsacien ! C'est un vrai type de la vieille Alsace ! » Et nous sentons également qu'un de nos compatriotes est diminué si l'on est amené à dire de lui, en secouant la tête : « Ce n'est plus un Alsacien ! »

« Chez tous les Alsaciens ce sentiment inné de piété ancestrale et d'attachement au sol existe, mais c'est insuffisant de demeurer vis-à-vis de l'Alsace dans cette phase sentimentale : *il faut que nos raisons d'aimer notre terre et nos morts nous soient intelligibles et il faut que nous comprenions de quelle manière nous pourrions le mieux dégager, maintenir et prolonger la tradition alsacienne.*

Ces réflexions donnent la raison d'être et tracent le programme de notre revue...

Elle veut rassembler les détails familiers de notre vie passée, parler de nos morts illustres, signaler à l'attention publique nos artistes, nos savants et nos écrivains, donner un tableau complet de l'activité intellectuelle de l'Alsace.

Ainsi nous consacrons cette revue à tout ce que nous vénérons, à tout ce qui nous a formés. Nous rêvons qu'elle serve de point d'appui à nos jeunes générations pour qu'elles restent fidèles aux traditions de notre terroir.

Notre programme, c'est de dégager dans le passé tout ce qui mérite d'être prolongé.

Notre programme, c'est de signaler dans le présent tout ce qui naît de notre hérédité propre, tout ce qui peut prendre place dans le patrimoine de la nation, tout ce qui fait partie de « *l'Alsace éternelle* ».

En feuilletant cette publication, chaque fils d'Alsace se trouvera ému, religieusement enorgueilli. Nous voudrions surtout que, mieux renseigné sur la personnalité de sa nation, il contribuât plus sûrement, selon ses moyens, à l'enrichir encore. Car, l'assertion qu'une chose est bonne et vraie a toujours besoin d'être prouvée par une réponse à cette question : « Par rapport à quoi cette chose est-elle bonne ou vraie ? »

« Les choses ne sont bonnes et vraies pour les Alsaciens que si elles sont le développement d'un germe alsacien. Du moins, si elles ne sont pas un fruit de notre race, il faut qu'elles acceptent les conditions de notre climat moral ; oui, qu'elles se modifient selon l'esprit, selon *le climat*, il n'y a pas d'autre mot, que nous ont fait des siècles de civilisation alsacienne.

Les Alsaciens, plus qu'aucun petit peuple, sont aujourd'hui disséminés. Dans les lieux divers où ils sont fixés, ils prennent de nouvelles attaches. Mais ils gardent et ils garderont durant plusieurs générations des racines dans cette terre alsacienne où sont enterrés leurs pères. Ne seraient-ils pas heureux de transmettre à leurs enfants, comme un patrimoine commun, le génie de notre petit pays ? Cette revue se propose de les y aider. *Si les difficultés ne trahissent pas sa bonne volonté, elle contribuera à maintenir une conscience alsacienne ; elle inspirera, vérifiera, réveillera nos énergies essentielles. »*

Les chances de la Germanisation. — Ce qu'a entrepris, dans ces dernières années, l'Alsace-Lorraine, ce n'est pas une conciliation, c'est une concurrence avec les Allemands. La lutte, continuée sous sa forme héroïque, décimait et ruinait les annexés. L'émigration les dépouillait de leurs éléments jeunes, indépendants, courageux et aptes à la résistance. Les vides laissés favorisaient l'immigration et par conséquent, les conquêtes de l'esprit allemand. Une armée d'employés, de petits industriels et de petits commerçants vinrent d'outre-Rhin remplacer les partants. De la seule Alsace, c'est-à-dire d'une population d'un million quatre-vingt-dix mille habitants, trois cent mille indigènes ont émigré de 1871 à 1890. Les notaires en Allemagne sont des fonctionnaires. Après l'annexion, ceux d'Alsace-Lorraine envoyèrent une délégation à M. Thiers pour lui demander conseil : « Accepter ou émigrer ? » Il répondit : « Restez. » Il avait raison. Les Alsaciens-Lorrains le reconnaissent aujourd'hui. L'émigration en masse a littéralement appauvri le sang alsacien¹⁰⁴. Ce sont surtout les familles riches, celles qui détenaient la culture, qui quittèrent le sol ; la force de résistance en fut dangereusement atteinte. En effet, ceux qui capitulent devant les avances du gouvernement allemand le font pour trouver une place, un morceau de pain. Les émigrants allemands profitent de l'abandon des situations prépondérantes, industrielles, commerciales et autres pour s'en emparer peu à peu. Il tend à se former une classe de notables allemands. Faudra-t-il qu'apparaisse une classe aristocratique allemande et que les indigènes soient réduits à, l'état de caste inférieure, de parias ? La génération actuelle se révolte là contre ; sur tous les points du pays on sent de jeunes énergies grandir : la lutte recommence, non pas surnoise ou héroïque, mais diplomatique et légale.

Abandonnée dans l'ordre politique et comme méthode de résistance organisée, la protestation ne perd rien de sa vigueur dans les consciences. L'Alsace et la Lorraine ont vécu de la vie de la France dans les bons et mauvais jours, et, bien qu'elles se troublent parfois devant nos divisions, il

y a peut-être à cette heure plus de cœurs chez elles que chez nous pour garder une invincible foi dans l'avenir. Seule la diminution même de la France diminuerait ce sentiment intime qui ne serait ruiné qu'avec notre ruine.

Sommes-nous bien sûrs de n'être pas, sur trop de points, en état d'infériorité notoire ? Reconnaissons d'abord le retard du développement de nos lois sociales. Et pour le mieux sentir, examinons avec attention un coin de ce pays annexé : l'ancienne principauté de Salm-Salm¹⁰⁵.

Au début de la Révolution, elle était encore indépendante. En 1793, elle dut se donner à la France pour échapper à la famine, car un décret de la Convention interdisait l'exportation des grains, même dans les enclaves de la République. Ce fut donc une nécessité matérielle qui nous donna ces compatriotes. Ce fut, en outre, l'adhésion à une civilisation plus favorable aux petites gens : dans sa demande d'annexion, la ville principale, Senones, déclarait à l'unanimité qu'il était utile et urgent de solliciter près de la Convention la réunion à la nation française, « si digne de l'amour de ses voisins par sa philanthropie et son attachement aux principes sacrés de la liberté et de l'égalité ».

Cette année, j'allais en excursion, à pied, visiter les ruines du château de Salm, berceau de cette antique famille déchue. La pluie tombait il torrents ; je me réfugiai dans un hangar où un vieillard, fort courtoisement, me fit la conversation : — C'est une vieille scierie, me dit-il, mais elle ne marche plus depuis bien du temps. — Pourquoi l'avez-vous abandonnée ? — Elle ne m'appartient pas, elle est la propriété d'un Parisien qui me donne le logement moyennant que je la garde. — Alors vous ne travaillez pas ? — Ex-soldat français, me répondit-il fièrement, et il s'exprima en termes tout à fait dignes sur son ancienne patrie, puis il ajouta : J'ai soixante-dix-sept-ans ; si j'étais en France, je mourrais de faim. Ici, monsieur, je touche ma pension ouvrière de 13 marks 50 par mois. Je me nourris très bien, je ne suis un peu gêné que pour l'habillement. »

Voilà un grand point. Quand tout reste encore à créer dans la République française en fait d'assistance, l'Allemagne s'est déjà avancée très loin dans la voie du socialisme pratique. Elle possède quatre grandes lois d'assurances obligatoires qui prévoient et assistent les maladies, les accidents, les infirmités et la vieillesse. Du troisième jour où un ouvrier travaille, il est nécessairement et automatiquement assuré. Le total des assurances légales en Allemagne donne le chiffre de 2,618 millions de marks de pensions servies jusqu'à ce jour, et la réserve des capitaux concentrés à cet effet se monte à 1,150,000 marks. Ainsi près de cinq

milliards de francs ont été immobilisés en Allemagne en faveur des assurances ouvrières. Cette situation peut humilier notre gouvernement qui, après avoir été, il y a un siècle, comme le déclaraient les gens de Senones, le plus, philanthropique de l'Europe, n'est pus arrivé, à beaucoup près, aux lois sociales et aux résultats de l'Allemagne monarchique.

Ces réalisations pratiques d'une nation occupée de s'assurer le bien-être ou, pour dire toute ma pensée, préoccupée de *se conserver*, est-ce du socialisme ? *C'est du nationalisme et la seconde étape fatale du protectionnisme* ¹⁰⁶.

En même temps que les petites gens constatent nécessairement notre infériorité dans le règlement du problème de la misère, les hautes classes d'Alsace-Lorraine ne peuvent s'empêcher de comparer la puissante raison qui préside au développement de la nation allemande avec l'anarchie qui désorganise notre France. Ces annexés se révoltent à l'idée que nous consentons à accorder chaque année un milliard au budget de la Guerre et que ces sacrifices héroïques, au demeurant, ne servent qu'à tromper cyniquement le noble instinct de revanche. Mensonge systématique de notre parlementarisme qui redoute, plus que tout, la victoire parce qu'il ne pourrait pas durer en face d'une armée victorieuse.

Mais arrêtons-nous : ne laissons pas croire que les Alsaciens-Lorrains, devenus Allemands par force et d'une façon matérielle, soient en passe de le devenir moralement. J'ai voulu marquer seulement la nécessité pour les Français de demeurer aux yeux des annexés les représentants d'un degré supérieur de développement politique. Si justes que soient ces observations, ayons pleine confiance dans le cœur de nos anciennes provinces.

Tant qu'il existera là-bas un descendant des indigènes, il se réclamera du droit des peuples et affirmera qu'il appartient aux seuls Alsaciens-Lorrains de disposer d'eux-mêmes.

Et puis, en vingt-cinq ans, l'Allemagne n'a pas su se faire aimer. La France, même malheureuse, inspire de l'amour.

On n'estimera jamais assez l'héroïsme de ces annexés. Pensez au médecin qui se passe de la vaste, clientèle des immigrants, au boulanger chez qui la domestique de l'officier vient dire : « Nous ne nous fournirons plus chez vous si vous ne mettez pas le drapeau aux anniversaires. » Des jeunes Alsaciens-Lorrains qui font leur volontariat allemand, pas un qui consente à être officier, parce qu'il serait forcément en contact avec les Prussiens et

resterait à la disposition de l'autorité militaire : ils acceptent d'être suspects et renoncent à tout emploi d'État. Des bandes immenses passent la frontière chaque fois qu'il y a des revues à proximité sur le territoire français. Des milliers et des milliers viennent fêter leur 14 juillet en France. Le gendarme prend leurs noms : « Ah ! vous êtes ferblantier, vous habitez tel village ? eh bien ! on vous repincera. » Dans l'intérieur du petit bourgeois alsacien-lorrain on célèbre la fête nationale mieux que chez nous : gâteaux, bouteilles, petits drapeaux tricolores, cocardes, tour Eiffel apportés de France.

Vous pourrez lire dans le *Temps*, au printemps et à l'automne, le relevé des condamnations prononcées dans les tribunaux d'Alsace-Lorraine, contre les conscrits qui viennent s'engager avec les nôtres. De 1870 à 1890, on a compté 220,000 réfractaires. Et maintenant encore, bien que le système de l'émigration soit condamné par la haute raison des indigènes, une moyenne de 5,000 jeunes gens, chaque année, ne peuvent prendre sur eux de servir l'Allemagne et passent la frontière.

A quelles difficultés pourtant ces réfractaires se livrent de leur plein gré ! Et d'abord, en France, comment les traitons-nous ? On doit à M. Emile Keller une loi de juillet 1889 qui permet aux jeunes Alsaciens-Lorrains de recouvrer, par une simple déclaration, leur nationalité française et d'entrer dans nos régiments et dans nos Écoles militaires. Mais personne, dans le gouvernement, ne s'est préoccupé de l'application de cette loi qu'on a obtenue très difficilement et sur laquelle on fait le silence le plus complet. Les jeunes annexés ne savent même pas qu'elle existe ; ils arrivent dans nos bureaux de recrutement sans être munis des papiers exigés, et l'on trouve commode de les enrôler dans la Légion étrangère et de les envoyer mourir ou perdre la santé au Tonkin, à Madagascar. Les Allemands exploitent notre maladresse. Dans les villages, ils ont beau jeu à gouailler : « Si vous passez en France, on vous enverra périr, des fièvres. » Les décès sont toujours soigneusement relatés et commentés par les journaux allemands.

Malgré leurs déboires et les obstacles de toute sorte, ces jeunes gens aiment mieux affronter toutes ces misères, si bien dépeintes par les journaux allemands et en partie réelles, que de faire en Allemagne un service moins pénible, moins long et suivi d'un tranquille retour au pays.

Jamais, jamais on n'a entendu un seul de ces jeunes gens se plaindre de la France, et ceux qui, dégoûtés, déçus, tourmentés par la nostalgie, reviennent

au pays endosser l'uniforme allemand après avoir porté le français vantent encore à leurs camarades la douce France.

Quelques indigènes ont invoqué une raison tirée du profond de leur être, disent-ils, pour accepter la nouvelle situation politique faite à l'Alsace-Lorraine par le traité de Francfort. M. Zorn de Bulach a coutume de dire : « Que voulez-vous ? Je suis un féodal ; ma famille a toujours joué un rôle sur cette terre d'Alsace ; je ne pouvais pas me résoudre à n'y rien être. Je suis les destinées de ma terre. » Un journal allemand a répliqué par la phrase suivante dont nous nous contenterons : « Il n'y a en Alsace qu'une seule catégorie de citoyens que nous puissions respecter : ceux qui se renferment dans la résignation et le silence ; tout le reste n'est qu'hypocrisie ou politique de courtisan. » Et sans vérifier la sincérité des Zorn de Bulach, nous dirons que leur conscience, si c'est elle qui parle, est tout exceptionnelle en Alsace. La conscience collective de ce peuple se fait connaître par des traits bien différents de ces déchéances individuelles.

Voyez l'exemple de cette femme qui mourait à l'hôpital. Elle demanda à voir son fils, soldat en France et clairon. Il vint et elle dit :

— Je voudrais tant l'entendre jouer de sa trompette !

L'interne, après avoir hésité, accorda à la moribonde sa dernière fantaisie. Le fils se procura une trompette et il joua avec entrain : « Y a d'la goutte à boir là-haut... La mont'ras-tu la côte... ? » C'était un très beau garçon. Elle le regardait doucement et elle mourut.

Voilà de l'amour et avec lui collabore la haine. Au cimetière de Raon-lès-Leau, dernier village français sur la route du Donon, j'ai copié l'inscription suivante : « Le 24 septembre 1887, deux Français, de Wangen, officier de dragons, et J.-B. Brignon, citoyen de Raon, ont été, l'un blessé grièvement, l'autre tué sur le territoire de Vexaincourt par le soldat allemand Kauffmann. » A deux kilomètres de là, on m'a montré la maison forestière où l'assassin était garde en 1887.

— Qu'est-il devenu ? ai-je dit.

— Un grand propriétaire lui a fait une belle situation en Poméranie.

Tournons-nous maintenant vers les intellectuels. Chaque année, les jeunes étudiants alsaciens-lorrains se réunissent en un banquet d'où les éléments suspects sont longtemps d'avance exclus avec soin ; ils sont là cent cinquante à deux cents. Un petit orchestre est composé d'étudiants ; on représente des saynètes, on dit des monologues, interrompus par des chœurs. On distribue un programme illustré en français, et puis un recueil

de chansons imprimé aux frais des étudiants. Voici quelques titres : les *Gueux*, de Béranger ; les *Volontaires*, de Métra ; le *Père la Victoire*, la *Marche Lorraine*, etc... Les toasts et les discours encouragent les camarades à devenir bons Alsaciens et parlent de la France en termes voilés. Vers une heure du matin on se lève de table, et tous les cent cinquante en file indienne, par de petites ruelles écartées, sans bruit, se dirigent vers la place Kléber ; arrivés près de la statue, ils se découvrent et silencieusement, la tête nue, les yeux dirigés sur Kléber, défilent trois fois autour de la statue. Et voyez la puissance de ce symbole sur leurs esprits : la police les suit et les surveille ; au moindre cri, elle interviendrait, Eh bien ! malgré les libations et la gaieté bruyante de tout à l'heure, pas une exclamation ne vient troubler le silence et, quand ils se séparent, leurs mains dans l'ombre se serrent avec force. Voilà trente ans que cette cérémonie intime se reproduit chaque année. Et notez que ces jeunes gens, qui n'ont que dix-huit à vingt ans au plus, sont tous nés après quelques années de régime allemand.

Les Alsaciens-Lorrains, politiquement séparés de la France, se sont maintenus attachés à elle par un lien moral. Et nous aussi nous devons travailler à cela : les maintenir dans la conscience française.

Notre devoir, c'est de fortifier la France ; peu importe le temps : ce n'est pas un élément qui compte dans la vie des peuples. Si vous créez une force, elle développera dans un délai quelconque tout ce qu'elle porte en elle. Si vous créez une France armée et organisée, vous pouvez être certains que de l'autre côté de la frontière, à l'instant que la politique aura choisi comme favorable, on entendra un immense cri d'amour s'élever vers la France faisant le geste béni d'appel.

Quant à nous, il y a un devoir où nous devons persévérer utilement pour les annexés : c'est de développer et d'éclairer la conscience française, *de la fonder sur la terre et les morts*. Dans cette harmonie qui s'appelle la France, gardons sa place à la voix de l'Alsace et de la Lorraine. Il faut que nous continuions, malgré l'accident de 70-71, à considérer ces deux provinces comme des parties, de l'organisme français. Nous devons les écouter et le leur faire savoir. Il faut que les Alsaciens-Lorrains continuent à être ce qu'ils étaient au lendemain de la guerre : des favoris du peuple français.

32) LETTRE D'UN COLONIAL FRANÇAIS¹⁰⁷. — On m'a reproché d'avoir placé au cœur des revendications de la « Patrie française » la question d'Alsace-Lorraine. Admettons que nous ayons, nous autres gens de l'Est, une sensibilité spéciale pour l'Alsace-Lorraine ! Il faut bien qu'on en tienne compte. Nous sommes de tous les Français les plus réservés, les moins déclamateurs. Les chansons de café-concert sur Metz et sur Strasbourg ne viennent ni des pays annexés, ni de Meurthe-et-Moselle, ni des Vosges. Si l'on entendait comment ces questions sont traitées à Nancy, à Saint-Dié, à Epinal, on serait frappé, jusqu'à l'étonnement, de l'esprit positif que les gens de la frontière apportent dans ce débat. Faut-il parler net ? Nous sommes prêts à tout examiner, mais nous ne voulons point faire des sacrifices ou des ajournements d'espérances, sans avantages certains.

L'Alsace et la Lorraine sont encore, à cette heure, quoi qu'en disent certains apôtres suspects, décidées à demeurer dans notre sphère morale. Nos vainqueurs ont pu politiquement s'attribuer un territoire et des contribuables ; la germanisation des âmes échoue. Voilà ce que l'opinion publique doit savoir ; voilà ce que je ne me lasse pas de proclamer, parce qu'il faut comprendre que, dans une discussion avec l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine est un point toujours vivant à considérer. Certains coloniaux, qui disent « vieille affaire terminée », sacrifient à la légère un élément important du marché à intervenir, fût-ce dans cette entente coloniale qui leur tient à cœur

La question d'Alsace-Lorraine n'est pas le système de quelques patriotes, une vue de l'esprit ; elle est un fait, une plaie. Et, quand on vous dit que cette plaie est fermée, on vous trompe pour faire le jeu de l'empereur allemand et pour lui permettre d'écarter l'Alsace et la Lorraine des négociations qu'il rêve d'ouvrir avec nous.

Un écrivain, André Chéradame, qui pendant trois ans vient de parcourir l'Europe pour l'étudier politiquement et dont plusieurs communications ont éveillé l'attention des hommes compétents, m'adresse une lettre importante pour que je la mette sous les yeux des nationalistes. Elle procède d'un esprit qui n'est pas le nôtre, pourtant elle confirme et complète notre manière de voir :

« Tous ceux qui travaillent aujourd'hui à débarrasser la France des cosmopolites, corrupteurs de notre esprit national, doivent se connaître et s'entr'aider. Pour avoir, rétabli dans les esprits une manière juste et française d'envisager la question d'Alsace-Lorraine, vous avez droit à la reconnaissance de tous les bons citoyens.

Lorsque nous parlerons, maintenant, dans le sens que vous avez indiqué, de nos provinces perdues, on ne pourra plus y voir la trace d'un vain chauvinisme, mais simplement la conséquence de notre devoir national. Il était temps vraiment que les choses fussent remises au point. Une confusion était en voie de s'établir, et on pouvait se demander si quelques-uns de ceux qui préconisent l'entente avec l'Allemagne ne travaillaient pas simplement à faire disparaître la question d'Alsace-Lorraine de nos préoccupations françaises.

Désormais, il n'y aura plus de confusion. Demain comme hier, notre peuple gardera pieusement le souvenir de nos provinces perdues. Il y pensera toujours, et en parlera. Ce faisant, il n'obéira point à un chauvinisme condamnable, mais à cet instinct secret et sûr des peuples qui ne veulent pas mourir, car les peuples qui, après trente années, oublient un désastre, ne sont ni dignes ni capables de rester une nation. Or, notre vitalité nationale est plus grande que nos adversaires ne supposent. Ils commencent à en avoir la preuve. Non seulement nous avons foi dans la France, mais nous croyons encore à cette justice immanente dont parlait Gambetta.

Et voilà pourquoi toujours, pour nous, il y aura une question d'Alsace-Lorraine.

Ceci nettement posé, rien ne nous empêche plus d'envisager sincèrement l'hypothèse d'une entente avec l'Allemagne sous une forme définie, dans des circonstances données, et en présence d'intérêts certains. Mais nous entendons ne pas être dupes.

Nous prétendons tirer les avantages de nos désastres et de nos défaites. Dans nos rapports avec l'Allemagne et l'Angleterre, Sedan et Fachoda font obstacle à ce sentimentalisme, procédant de notre nature, qui trop souvent a causé les erreurs de notre politique étrangère. Dans nos relations avec ces deux pays, nous entendons donc être des hommes froids et calculateurs : ne rien repousser *a priori* et ne rien accepter sans réflexion. Nous ne voulons suivre ni la politique de la haine, ni celle de l'entraînement, et nous ne ferons rien sans de suffisantes et préalables indemnités.

Étudions donc avec les coloniaux français, dont nous sommes, les conditions d'une entente avec l'Allemagne, mais envisageons toutes les faces de la question, et non pas une seule. Il n'est pas douteux qu'une entente franco-allemande sur le terrain colonial peut nous procurer de très sérieux avantages ; mais il est encore plus certain — pour quiconque connaît l'état vrai de l'Allemagne actuelle, et son impérieuse nécessité d'acquérir de nouveaux territoires coloniaux — que l'entente est beaucoup plus urgente pour l'Allemagne que pour nous. Il est également évident que nous ne pouvons arriver à une entente sans être au préalable fixés très exactement sur les tendances de la politique continentale de Berlin.

Là est le nœud de la question.

Depuis plusieurs années, je parcours, pour mes études, l'Europe centrale, et, très sincèrement, il me semble qu'à Paris on se fait sur l'Allemagne, toutes proportions gardées, des illusions aussi grandes qu'avant 1870...

Depuis deux ans surtout, l'intervention allemande en Autriche se prépare méthodiquement, et cependant notre presse n'a encore publié sur ce fait capital que quelques rares articles. En 1899, l'empereur Guillaume a accru de 16,000 hommes l'effectif de paix de son armée ; il lui a donné 756 pièces de canon de plus que l'artillerie française, il a fait travailler jour et nuit à de nouvelles fortifications en Alsace-Lorraine, autour de Strasbourg, de Neu-Brisach, de Molsheim, de Metz.... et seules, de la coniques dépêches ont signalé ces faits au public français.

Sans doute, on ne songe plus, à Berlin, à une invasion de la France, aujourd'hui sans raison d'être, mais tout indique que Guillaume II se ménage les moyens d'intervenir en Autriche. Pourrions-nous nous désintéresser de cette action parce qu'elle aurait lieu ailleurs que sur nos frontières immédiates ? En aucune façon, car la simple entrée de l'Autriche dans le Zollverein allemand exercerait sur notre commerce et sur notre industrie une perturbation tellement profonde que le sort de la plupart de nos industriels, de nos commerçants et de nos ouvriers serait mis en question, et qu'en réalité les

conséquences d'un rattachement de l'Autriche à l'Empire allemand atteindraient plus généralement les Français que ne l'a fait la guerre néfaste de 1870.

Il y a donc là un point qu'il faut étudier. La politique continentale de l'Allemagne influe sur notre situation métropolitaine. Il importe donc de connaître cette politique pour discuter en toute sécurité les conditions d'une entente coloniale, puisqu'en définitive les colonies sont l'accessoire de la métropole. Travaillons donc à nous éclairer et faisons-le par nous-mêmes. Nous ne pouvons plus, comme par le passé, nous reposer sur le seul quai d'Orsay du soin d'assurer le respect de la dignité et des intérêts de la France.

Il apparaît trop clairement que notre diplomatie a surtout maintenant pour fonction d'anesthésier la France pour l'empêcher de sentir trop vivement les coups qu'on lui porte. Désormais, notre politique extérieure doit avoir pour point d'appui une opinion éclairée.

Documenter l'opinion sur les questions extérieures fait donc partie de notre œuvre de réfection nationale. »

« André CHÉRADAME »

Je ne crois pas qu'aucun lecteur me reproche la longueur de cette intéressante lettre. Il faut, avons-nous répété bien souvent, que quelques idées maîtresses circulent dans la France pour la soutenir et la vivifier. Leur absence fit profondément la faiblesse et la stérilité d'une magnifique convulsion nationale telle que le boulangisme. (Nous avons essayé de le rendre sensible dans l'*Appel au Soldat*). Ces efforts méthodiques pour créer une discipline nationale, pour nous, rattacher à notre terre et à nos morts, pour nous initier au point de vue de race et aux conséquences qu'il embrasse, ne serviraient de rien si nous demeurions dans l'ignorance de la position en Europe de la France. Puisque ma naissance et certaines circonstances de ma vie m'en proposent le devoir, je ne me déroberai pas, si modeste soit ma parole, de rappeler constamment à l'opinion française nos compatriotes d'Alsace-Lorraine et cette bande de terre nécessaire à la France.

Je sais que plusieurs se croient nationalistes et prétendent qu'on raye des questions nationales la question d'Alsace-Lorraine¹⁰⁸. Eh bien ! que voulez-vous ? c'est que la conscience nationale est obscurcie, pleine de contradictions et de combats ; c'est trop certain pour ceux qui, écoutant l'odieux tapage, ont su discerner qu'il est fait par un clapotement de bêtises autant que par l'assaut des étrangers. A ces étrangers et à ces bêtises, on doit Opposer une éducation nationale complète¹⁰⁹.

33) LETTRE D'UN MULHOUSIEN SUR LA SUPÉRIORITÉ DES MŒURS FRANÇAISES. — Voici une lettre d'un habitant de Mulhouse qui prouve combien l'Alsacien-Lorrain est conscient de la supériorité de sa culture, de ses mœurs, de sa sociabilité, et avec quel soin jaloux il les préserve des influences étrangères :

« Vous avez établi les faits. Notre patriotisme ne peut être intéressé le moins du monde, puisque le développement du commerce et l'organisation sociale de l'Allemagne seraient plutôt pour nous pousser dans ses bras, et qu'elle les ouvre grands quand le moindre d'entre nous fait mine de se rallier, Ce qui nous attache à la France, presque inconsciemment et quel que soit l'état de ses affaires, c'est sa culture. Après avoir eu le bonheur d'en jouir, il nous paraît insupportable de retourner aux mœurs barbares d'un peuple sans générosité et sans tact.

Or, ce sentiment que je vous exprime n'appartient pas seulement aux classes instruites, ainsi qu'on l'a prétendu ; le paysan, l'ouvrier, sans pouvoir le formuler, l'ont aussi profondément que n'importe quel homme du monde. Sa puissance stupéfie les Allemands, qui voient là avec rage un obstacle très long à vaincre.

Si nous nous étions donnés librement à l'Allemagne, sans doute nous mériterions d'en porter les conséquences ; mais nous avons été annexés de force, malgré notre protestation formelle, répétée en 1887. Nous avons donc tous les droits de protester contre l'annexion morale, en admettant même, puisque nous n'y pouvons rien, l'annexion politique.

Ce qui restera toujours une tache sanglante dans l'histoire d'Allemagne, c'est la brutalité de ses mesures pour anéantir notre culture, ce sont ses moyens odieux pour détruire notre tradition et profiter ainsi des désordres sociaux qui en sont la conséquence ; c'est, enfin, qu'elle pourrait aboutir il rendre hypocrite et craintif un peuple réputé jusqu'ici pour sa franchise et sa vaillance.

A cette heure, sans doute, la France ne peut presque rien pour nous, mais vous l'avez bien dit : elle nous doit, elle se doit à elle-même de nous maintenir dans sa conscience. Nous sommes trop petits pour ne pas avoir besoin au moins de cet appui moral. Quand je vois cette invasion toujours grandissante d'éléments germaniques et les efforts prodigieux de l'Administration pour extirper tout ce qui est d'essence française, et que je sens parfois mes pauvres compatriotes, bien malgré eux, perdre la notion

exacte de la chose française, j'ai des crève-cœur bien près du découragement. Ces moments sont courts, Dieu merci ! et quand je me ressaisis, c'est pour m'obstiner avec d'autant plus d'opiniâtreté. »

34) IL NU FALLAIT PAS ÉMIGRER¹¹⁰. — Félicitons-nous du grand succès obtenu près du vaste public par *Les Oberté*, de M. René Bazin. Plus d'exemplaires se vendront, plus de Français connaîtront les conditions morales où vivent les annexés en Alsace-Lorraine.

Et en vérité, Français, à vous juger sur certaines conversations de salon et sur quelques articles de journaux, vous aviez besoin de ce livre vrai, car vous ne possédez pas une idée précise de ce que signifie l'annexion. Si les Alsaciens-Lorrains enduraient les brutalités qui abrutissent l'Irlande, combien ils vous intéresseraient ! Oui, leur misère vous comblerait d'émotion, d'une émotion si noble que vous regrettez de ne point la ressentir : vous leur en voulez un peu de ce qu'ils ne sont point assis tout nus sur les décombres de leurs fermes. Ils vous donnent une déception : « Ah ! nous fûmes bien naïfs de tant applaudir les plaintes sur l'Alsace-Lorraine, il y a vingt ans, dans les cafés-concerts. » Et, pour prouver que vous n'êtes plus « naïfs », vous racontez quelque petit voyage que vous fîtes en Allemagne.

En traversant l'Alsace, vous voyiez de votre wagon des campagnes pleines de blés, de vergers, de vignes, de houblons, de bestiaux, de soleil et de gens bien vêtus ; dans Metz et dans Strasbourg, votre cocher vous montra de vastes monuments tout neufs où l'on n'a pas épargné la dépense ; les vieux indigènes se turent sur leurs souffrances » et vous parlèrent bonnement du Transvaal, de la Comédie-Française, des tarifs douaniers ; un Allemand, pour qui vous aviez des lettres, vous traita avec courtoisie, et le soir, en buvant de la bière meilleure et moins chère que chez vous, vous ne vous sentiez aucun remords à l'égard des sacrifiés du traité de Francfort ; vous pensiez simplement que nous sommes à plaindre d'avoir perdu de si riches provinces.

La victime, disiez-vous, c'est moi !

Après cela, vous poussez au delà du Rhin, en Allemagne ; vous y reconnaissez ce que l'Empire allemand a de plus beau, à savoir sa puissante administration, et vous n'y distinguez pas ce qui vous choquerait à l'usage, à savoir l'infériorité des mœurs allemandes. Alors votre esprit s'élargit : « Peste ! ces Alsaciens-Lorrains ne sont pas tant à plaindre d'être annexés à une nation forte et de profiter de ces beaux chemins de fer, de ces postes incomparables, de cette discipline supérieure. » Je ne dis pas que vous priez Guillaume de vouloir bien régner sur la France. Tout le monde ne cause pas avec l'Empereur. Mais, par un phénomène assez simple, vous vous imaginez savoir que les Alsaciens-Lorrains sont enchantés et qu'ils ne voudraient plus redevenir Français.

Eh bien ! mon cher voyageur, vos observations ne sont pas seulement d'une insipide trivialité, je les déclare fausses. Vous n'avez rien vu, rien compris. C'est à croire que vous pensez avec votre ventre plutôt qu'avec votre cerveau. Recommencez votre voyage en compagnie de René Bazin. Vous êtes allé dans les rues et dans les brasseries : il vous mènera dans les maisons et dans les consciences.

Entrons chez les Oberlé. De bons bourgeois qui n'ont rien de bizarre, un type de famille reproduit sur la terre d'Alsace à des milliers d'exemplaires. Ils habitent l'une de ces innombrables maisons riantes que vous avez vues de votre wagon et vivent d'une scierie.

Voici d'abord le grand-père. Il a été député protestataire, après la guerre ; c'est aujourd'hui un vieux, presque paralytique et aphasique ; son demi-gâtisme n'a pas affaibli sa protestation. Dans sa retraite, il demeure intraitable et révolté contre la catastrophe qui le fit Allemand.

Son fils, Joseph Oberlé, qui dirige aujourd'hui la scierie, était autrefois dans les mêmes idées irritées. Mais il s'est vu exposé à la ruine par le système brutal de l'administration allemande contre ceux qui « font les mauvaises têtes », (Cette puissance, cette rigueur que vous admirez dans l'administration allemande on font précisément un merveilleux instrument pour saisir et broyer de

toutes parts celui que le pouvoir veut mâter.) Le sentiment économique a triomphé en Joseph Oberlé du patriotisme et, pour refaire la fortune de la famille, d'année en année il est devenu conciliant. Voici qu'il pourra être candidat du gouvernementaux prochaines élections, Mon Dieu ! vous le voyez d'ici : c'est l'industriel ambitieux et fier de sa richesse ; c'est l'homme aux idées pratiques. Un rallié. « A quoi bon s'obstiner ! L'Allemagne est trop forte pour que la France puisse maintenant s'occuper à, reconquérir l'Alsace. » Il a d'ailleurs beaucoup souffert de sa défection ; il a fallu rompre des liens, des amitiés ; il désire épargner ces épreuves irritantes à ses enfants et les fait élever en Allemagne.

Sa femme est une Alsacienne, c'est-à-dire une épouse soumise et une mère excellente. Elle ne pardonne pas à son mari ses opinions nouvelles, mais son devoir est de se soumettre. Elle va Jusqu'à l'accompagner dans ses visites officielles, puisque son abstention lui nuirait. Elle souffre en silence.

Ils ont deux enfants. Alors que la fille a pris goût à l'éducation cosmopolite de son pensionnat de Baden-Baden et que, tout occupée des trois langues qu'elle parle, de sa bicyclette, de son lawn-tennis, elle ignore la nationalité alsacienne, le fils a été poussé par un instinct secret à lire, à s'initier au génie de la France. Sa vie en Allemagne a produit un résultat tout opposé à celui qu'attendait son père : il a appris à mépriser et non point à haïr les Allemands ; il a reconnu la générosité et le goût du génie français en comparaison d'une civilisation toute de discipline et d'érudition. Ce Jeune homme est froissé par la prédominance constante chez les Allemands de la raison sur le cœur, par la dureté du frottement social et par leur absence de nuance et de mesure dans les relations d'homme à homme, par l'implacabilité et l'absolutisme dans toutes les circonstances où son hérédité de culture française voudrait du tact et de la « gentillesse » Enfin le fatras de l'érudition l'écœure, car il a un besoin inné de clarté et de spontanéité.

Cette réaction d'un Jeune Alsacien-Français contre le germanisme (exagéré encore par l'Impérialisme et par la Prusse), je vous la décris exactement, mais en termes insuffisants. C'est qu'il n'est pas facile d'éclairer ces terres profondes de la conscience où se gardent les germes déposés par deux siècles de culture française.

Ce sera l'honneur de ma carrière d'écrivain si je puis quelque jour apporter plus de lumière sur les magnifiques luttes rhénanes, luttes entre les intelligences et dans chaque intelligence. Aux (routières de l'Est, ma petite nation, à travers les siècles, a joué un rôle principal dans cet antagonisme de race où je suis, à mon tour, un modeste combattant. Nous avons filtré les races inférieures. Je ne m'écarte des querelles électorales que pour mieux me préparer à ce devoir difficile de fermer les défilés et de ralentir le flot étranger.

Devoir difficile, ai-je dit. M. Bazin, en écrivant un livre qui fait échec à l'esprit allemand, a su respecter à la fois les grandeurs de l'Allemagne et la piété française.

Joseph Oberlé destine son fils Jean à une carrière dans l'administration d'Alsace-Lorraine. « Je me rallie pour vous, mes enfants ; j'en souffre, vous en aurez les bénéfices. » Mais le jeune homme refuse de servir ; il reprendra plus tard la scierie. En attendant, installé dans la maison paternelle, il parcourt les coupes de bois, en compagnie d'un frère de sa mère. Celui-ci, l'oncle Ulrich, est un type très fréquent. C'est l'homme du coup de feu, le célibataire qui hait les Allemands, qui vit dans la montagne pour les éviter et qui guette toujours l'heure où paraîtra le premier pantalon rouge. C'est un grand chasseur ; il a une longue-vue sur le dos, « qui a vu le derrière des Prussiens à Iéna ». D'ailleurs il n'agit pas. Que pourrait-il ? Il est *excellent et stérile*. Dans leurs promenades, le jeune Oberlé apprend à connaître son petit pays que son père jusqu'ici lui a permis de si peu connaître. C'est lit que définitivement toutes les idées qui flottaient en lui deviennent fermés : il veut être bon Alsacien, servir sa terre et ses compatriotes.

Malheureusement, l'époque approche où il doit faire son année de volontariat. Son père a choisi pour lui le plus brillant régiment de Strasbourg. Un officier de ce régiment brigue la main de sa sœur rencontrée dans un bal officiel. Ce projet de mariage est une grande souffrance pour le jeune Alsacien qui sent ce qu'il y a d'immoralité et de désastre dans un tel affront à la cause alsacienne. Lisez Bazin, lisez la grande scène dramatique où le vieil Oberlé, le grand-père qui se désespère de voir sa maison

devenir allemande, ordonne il son petit-fils de partir. « Va t'en ! » trouve-t-il la force de crier. Jean Oberlé passe la frontière.

Je ne vous raconterai point davantage le roman. Il vaut littérairement par le pathétique. Il vaut socialement par la vérité des types. J'aime moins son intrigue, faut-il le dire ? Il y a des rencontres, certain dîner, qui ne sont point possibles entre Alsaciens et Allemands ; et puis c'était inutile de compliquer par une désertion l'émigration de Jean Oberlé : il pouvait si paisiblement prendre le train avant que d'entrer au régiment ! Enfin, M. Bazin n'est point saturé et sursaturé d'Alsace, cela se sent. Mais la tragédie est fortement posée et je ne saurais assez dire avec quelle justesse d'accent dans l'émotion, avec quelle vérité, quelle loyauté dans les portraits.

... Je me retourne vers le voyageur qui, au début de cet article, trouvait nos annexés si heureux.

Tiens ! cette maison riante, ces beaux jeunes gens, cet industrie lorgueilleux et solide, ce vieux grand-père vénérable, cette mère si douce, sereine, estimable ! Aurions-nous cru que tous ces types solides d'humanité moyenne cachaient un tel drame ? En effet, si l'un des messieurs Oberlé est monté dans votre wagon et si vous lui avez demandé du feu pour votre cigarette, il ne vous a pas ouvert en même temps que sa boîte à allumettes son cœur. Mais, vous m'entendez bien, chez tous les Alsaciens, chez tous les Lorrains, il y a des puissances de drame. Dans chaque famille, et comprenez bien ceci, dans chaque conscience, il y a de la discorde. Dans chaque conscience ? Oui, c'est le plus grave. *L'opération politique qui consiste à détacher par force une province d'une nation et d'une civilisation, pour la transporter dans un autre groupe social, compromet l'unité morale de chacune des âmes annexées. L'annexion imposée obscurcit le devoir. Elle force à recourir aux casuistes.* Vous faut-il des exemples ? Quelle est la règle qui s'impose avec évidence à un Alsacien-Lorrain soldat allemand, en cas de guerre franco-allemande ? Manquera-t-il à son honneur de soldat allemand et désertera-t-il ? tirera-t-il sur ses frères français ? tirera-t-il sur ses camarades de chambrée allemands !

Bazin nous a décrit une des tragédies de l'annexion ; la vie, avec ce qu'elle a de varié, de peu analogue, de spontané dans mille sens divers, crée en Alsace-Lorraine mille tragédies qui toutes naissent de ceci que nos soldats furent vaincus en 1870.

(Faisons en passant notre profit de cette observation et déclarons bien haut que la première sauvegarde de la moralité, c'est d'avoir des fusils, des canons, des soldats disciplinés et des chefs non contestés.)

Là-dessus le Français il qui « l'on n'en fait pas accroire », celui qui a voyagé en Alsace et qui a constaté la germanisation, me ramène au principe de notre querelle :

— En tout cas, Bazin me donne raison. Voilà ce Joseph Oberlé, un gros industriel, qui accepte le fait accompli et qui se fait allemand. Voilà sa fille qui se désole de ne point épouser un officier allemand.

— Permettez, voyageur ! Cette petite pécure eût préféré un joli hussard de chez nous. Vous voyez bien qu'elle ne comprend rien à la psychologie de son fiancé allemand pour qui elle est également une lettre close. Que M^{lle} Oberlé ne pense jamais à la France, il n'empêche que la pauvre innocente est préparée par deux siècles de culture française à sentir à la française. Il n'est pas mal du tout, son officier allemand. J'admire M. Bazin de n'avoir pas dégradé cet adversaire. C'est avant tout un solide compagnon, de bonne race guerrière, orgueilleux plus qu'on ne saurait dire, et par conséquent hautain, autoritaire, très brave en outre, brutal, égoïste. Il faut savoir le point central d'un militaire prussien, sa fidélité absolue à son empereur. Nous sommes les fidèles Germains. » Mais voilà ce qu'ignore, ce que ne peut pas sentir cette petite fille ; elle demeure stupéfaite de la brutale décision avec laquelle son fiancé la quitte pour jamais et court après le frère déserteur qu'il voudrait faire fusiller. Avec un officier français, il y aurait eu, je crois, des accommodements : peut-être une certaine générosité envers la jeune fille eût-elle été comprise, excusée, conseillée même par les

camarades de l'officier ; peut-être le cas d'un vaincu qui retourne à sa patrie d'origine n'eût-il pas jeté le déshonneur sur une sœur amoureuse. Celle générosité large et qui nuance ses jugements selon les cas, la jeune Oberlé l'espérait : c'est que ses sentiments ne s'accordent point avec l'intraitable « fidélité » allemande ; c'est qu'elle est Française.

Quant au père, à Joseph Oberlé, Je ferais injure à mes lecteurs si je croyais utile de leur démontrer qu'il fait l'Allemand par intérêt, mais qu'il en est fort contrarié, honteux, et jusqu'à en souffrir. En tout pays, nous connaissons les ralliés. Ah ! que les pantalons rouges apparaissent aux défilés de Saverne qu'immortalise Turenne, et ce candidat officiel au Reichstag redeviendra un fameux Français. Et personne, dans cette embrassade générale, ne voudra lui faire d'affront. D'autant qu'il déploiera un zèle ! Après tout, ce Joseph Oberlé, c'est quelqu'un comme Ugolin qui mangeait ses enfants pour leur conserver un père : il trahit la France pour qu'un Français garde une autorité sociale en Alsace.

Et Je ne jurerais point que Joseph Oberlé se trompe ! Peut-être l'histoire, qui ne considère que les résultats, saura-t-elle plus de gré aux Alsaciens qui maintinrent en Alsace le sang alsacien et par suite la culture française, qu'à ceux qui se replièrent sur la France.

Il obéit à son grand-père, le vaincu de 70, plus qu'à son instinct propre et sa confiance dans la vie, ce noble jeune homme qui passe la frontière et se réfugie chez nous. Certes, nous l'accueillons avec une grande sympathie, parce que nous avons besoin de ces bonnes races de l'Est qui manquent d'éloquence et qui prennent le temps de penser avant de parler, mais la scierie passera aux mains des Allemands ! A-t-il réfléchi là-dessus avec une parfaite abnégation ? Une influence germanique se substituera sur les pentes de Sainte-Odile à une famille terrienne, pleine, qu'elle le sache ou non, des forces et des voix de la France. Jean Oberlé, généreux garçon que je salue avec respect, voulez-vous être un héros ? Ne quittez point l'Alsace. — « Eh ! dit-il, qu'y puis-je faire d'utile, humble suspect en face d'un empire colossal ? » — Je ne vous demande point d'agir, mais seulement de vivre. Je ne vous demande même point de protester, mais naturellement chacune de vos respirations sera une respiration rythmée par deux siècles d'accord avec le cœur français. Demeurez un caillou de France sous la botte de l'envahisseur. Subissez l'inévitable et maintenez ce qui ne meurt pas.

35) QU'EST-CE QUE LA DICTATURE EN ALSACE-LORRAINE ? —
Le paragraphe de la dictature dont on parle beaucoup est en somme peu connu. Le voici :

« En cas de danger pour la sécurité publique, le président supérieur est autorisé à prendre immédiatement toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour écarter ce danger.

Il est en particulier autorisé à exercer à l'intérieur des districts menacés par ce danger les pouvoirs que le paragraphe 9 de la loi (française) du 9 août 1849 (*Bulletin des lois*, n°1, 51) donne à l'autorité pour le cas de siège.

Le chancelier de l'Empire est à informer aussitôt des ordonnances qui ont été rendues. Le président supérieur est autorisé à requérir les forces militaires en garnison en Alsace-Lorraine pour des mesures de police et en particulier pour l'exécution de celles précitées. » (*Bulletin des lois pour l'Alsace-Lorraine*, page 491.)

Ces pouvoirs extraordinaires, conférés au début au président supérieur d'Alsace-Lorraine, ont été reportés sur le statthalter par la loi du 4 juillet 1879 concernant la constitution et l'administration des pays annexés.

Depuis sa première session en 1874, chaque année, généralement après les vacances de Noël, le parti alsacien-lorrain présente au Reichstag la motion concernant l'abolition de ce paragraphe. Et depuis quelques années, la majorité du Reichstag se déclare favorable à cette abolition, mais le gouvernement rejette la décision du Reichstag en invoquant que cette dictature fait face à « l'agitation des émigrés alsaciens-lorrains en France » et « au manque de patriotisme de quelques-uns des députés alsaciens-lorrains au Reichstag ».

La vérité est que la dictature est une grande commodité dont les Allemands se sont servis :

1° Pour expulser un grand nombre de citoyens alsaciens-lorrains sans instruction préalable, sans jugement, sans que les victimes aient pu présenter leur défense et généralement avec une brusquerie qui ne leur permettait pas de régler leurs affaires ;

2° Pour interdire purement et simplement des journaux du pays, quelquefois même avant qu'ils n'eussent paru alors qu'ils notaient encore qu'annoncés ;

3° Pour dissoudre de nombreuses sociétés, en interdire d'autres qui allaient se former seulement ;

4° Pour violer la correspondance, surtout celle qui passait la frontière ;

5° Enfin, pour créer un odieux système de dénonciations et d'intrigues susceptibles à la longue de vicier la droiture des Alsaciens-Lorrains.

Il ne faudrait pas croire que la loi de la dictature résume en elle *toutes* les lois d'exception. Elle est la plus monstrueuse et la plus humiliante pour nous, celle qui permet le plus aisément le règne absolu du bureaucratisme en Alsace-Lorraine. Sa suppression aurait un grand retentissement moral, mais peu de choses d'ailleurs changeraient.

En effet, si un danger venait à surgir pour l'ordre public, l'état de siège local ou général pourrait aussi bien être proclamé. Il existe même une loi d'exception du 30 mai 1892 par laquelle tout militaire ayant le rang d'officier d'état-major peut déclarer l'état de siège en Alsace-Lorraine.

Et puis la nouvelle loi allemande sur la presse donne expressément au ministère le droit d'interdire les journaux étrangers, de telle sorte qu'ici encore il devient inutile de recourir à la dictature.

Enfin le droit d'expulsion existerait toujours conformément à la loi (française) du 3 décembre 1849. C'est grâce à cette loi (et non pas à la

dictature), que la mesure des passeports a été introduite.

Ainsi le gouvernement trouvera, dans les lois qui subsistent, des arguments suffisants pour ses mesures les plus arbitraires.

Et d'autre part, la dictature n'ayant lien à faire aux mesures prises contre la France à ses frontières, ou quant au séjour des Français en Alsace-Lorraine, je ne crois pas que sa suppression entraînerait un changement dans les rapports franco-allemands.

La suppression de la dictature est *en marge* de la longue liste des revendications de l'Alsace-Lorraine, mais n'est point une revendication qui résume toutes les autres. Ce que l'on trouve intolérable, en Alsace-Lorraine, c'est la situation d'exception qui est faite à ces deux provinces.

Une dernière fois, précisons notre pensée dont sont pleines toutes les pages qu'on vient de lire.

Le fragment lorrain dépérit et va mourir purement et simplement, parce qu'amputé de son corps naturel il n'a pas en soi les ressources, la volonté de vivre. Quant aux Alsaciens, formés par les siècles, ils ont plus que les Bavares, Saxons ou Badois la ferme volonté de vivre selon *leur terre et leurs morts*. Et qui donc, sinon un ennemi déterminé de leur existence réelle, pourrait blâmer cela qui est, tout au court, un *vouloir vivre* ?

LIVRE QUATRIÈME — QUELQUES BONNES FIGURES

Ce n'est pas seulement par l'affirmation d'une doctrine que doivent se réunir ceux qui rêvent le relèvement de leur pays. La doctrine justifiera devant la nation et, point très important, devant sa propre conscience, le libérateur. Il faut aussi que nous connaissions nos bons serviteurs. Sous en voulons dans la rue et dans l'armée, car pour sauver le pays, il faut l'opinion du peuple et des soldats. J'ai essayé de rendre intelligible un Paul Déroulède, que ses adversaires définissent comme un fou, je voudrais vous montrer Galliéri, le soldat administrateur qui annule la légende des culottes de peau, ou encore Marchand, vaincu, mais qui témoigne que, dans notre abaissement, nous possédons les éléments de la grandeur. Il y a aussi la légende brillante de Morès, cette force gâchée.

Auguste Vacquerie disait : « Le général qui nous rendra Metz et Strasbourg, il faudra lui donner... un mauvais café et le Panthéon. » Le vieux romantique fournissait là une formule un peu accentuée aux sentiments de ses coreligionnaires. Les parlementaires, en effet, savent qu'ils devront sauter par la fenêtre la première fois qu'un homme ayant rendu des services réels à ce pays rentrera dans Paris. Et pour retarder cette défenestration que les enseignements de l'histoire leur garantissent, ils souhaitent d'abord qu'aucun homme ne rende à notre pays des services éclatants.

36) MORÈS.

I) *Discours sur le cercueil de Morès pour demander vengeance*(19 juillet 1890)¹¹¹.

Citoyens,

En lisant les détails de sa mort, tous vous avez regretté qu'il n'ait pas eu quelques bons Français à ses côtés dans cette embuscade du désert. Et si

son heure, quand même, était venue, quelle consolation en mourant de reposer ses yeux sur un compatriote !

Du moins nous devons porter à sa mémoire ce secours fraternel qu'il n'a pas trouvé à El-Ouatia. Nous devons considérer avec affection et avec attention, comme on examine une belle œuvre terminée, la vie de Morès, afin de dégager fortement ces sentiments français qui l'inspiraient, et qui recueillis par d'autres peuvent encore être utiles au pays.

C'est un devoir patriotique et amical de l'immortaliser en l'idéalisant.

En même temps qu'un artiste perpétrera l'image de Morès par le bronze, nous aurons dans la méditation à rechercher les traits qui maintiendront le mieux sa belle physionomie intérieure, son âme héroïque.

Pendant les premières années de sa vie, Morès se livra sans réserves aux plaisirs que les dépenses spontanées de son énergie procurent à un jeune officier né fier, indépendant, et de l'espèce qui fournit les chefs. En Amérique, aux Indes, au Tonkin, il se composa, à ses risques et périls, des expériences qui le mirent à même de fournir son maximum de valeur. Ses années de voyage et d'apprentissage terminées, il revint en France, il établit entre les nouveautés des sociétés étrangères et les points morts de notre vieille Europe des comparaisons saisissantes.

Les possédants actuels lui semblent incapables de jouer plus longtemps le rôle d'éléments supérieurs chargés de diriger et d'entraîner les masses et d'imprimer à l'ensemble des affaires un caractère élevé. C'est dans ce sentiment que Morès excitait et soutenait les équipes sociales capables de concevoir et de substituer un autre personnel, de nouveaux aperçus il des gens et à un système qui ont cessé d'être utiles et vrais. Pour un peuple qui est dans cet état inquiet de vouloir de la nouveauté ou de déchoir, le danger est de se lancer dans l'abstrait et dans l'inconnu. Morès croyait, sur quelque plan que la société française fût en train de se reconstituer, à la nécessité de garder une conscience nationale.

Il pensait que les éléments qui ont concouru à former et à différencier notre patrie et qui l'ont soutenue en se développant avec elle à travers les siècles, sont encore seuls capables de maintenir la France tout en l'accommodant aux caractères de la période où viennent d'entrer les sociétés européennes.

Une transformation ne fournit les bénéfices attendus, n'amène un état susceptible d'évoluer à son tour plus avant qu'autant que chaque progrès est relié au passé le plus proche. En un mot, une créature n'est viable que dans

la mesure où elle se transforme conformément à son caractère et à ses habitudes héréditaires.

Ce sens historique, ce haut sentiment naturaliste, cette acceptation d'un déterminisme, voilà ce que nous entendons par nationalisme.

Morès était un socialiste ; il acceptait et souhaitait la transformation économique et le changement de personnel dans notre société ; c'était en même temps, un nationaliste convaincu de la réalité de l'idée de patrie.

Sans doute la civilisation, comme un lien spirituel, réunit ces unités distinctes que sont les patries ; on outre les rapports universels doivent tendre à devenir de plus en plus pacifiques ; mais il faut accepter comme une vérité historique que, bien loin de se dissoudre, les patries tendent de plus en plus à exister, et il faut ajouter que cette multiplication des diversités est un bienfait pour la civilisation, car les différentes nations ainsi spécialisées travaillent d'autant mieux à la culture générale.

Certains socialistes, et non des moindres, se montrent fort attachés à l'internationalisme, qu'ils considèrent comme une conséquence de la Révolution. C'est une conception que cette fraction socialiste a héritée du radicalisme. Elle contredit absolument la vérité historique.

En examinant l'histoire, on voit à mesure qu'on approche de notre époque les nations en train de se former et rien n'y contribua plus que la Révolution. Sans doute son rôle fut d'asseoir la société sur le droit naturel, c'est-à-dire sur la logique ; sans doute ses philosophes et ses légistes déclarèrent que tous les hommes étaient les mêmes partout et qu'ils avaient des droits en tant qu'hommes, d'où la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Mais c'est en cela seulement que la Révolution fut cosmopolite. Pour l'organisation générale, quelle conséquence en a-t-elle tirée ? Songea-t-elle à supprimer les frontières, à ne faire qu'un seul État ?

Elle ne l'eût pas pu ; elle ne l'a pas voulu. Elle a posé le principe du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes. Comment en ont-ils usé ? En appliquant le principe des nationalités.

Vivent les patries, citoyens ! Rien n'indique que cette conception soit près d'avoir fini de rendre des services la civilisation.

Sur l'union de l'idée socialiste et de l'idée nationaliste, je ne crains jamais d'insister. Je crois que nous aurons servi la mémoire du héros que nous honorons si nous établissons fortement la puissance convergente des deux principes auxquels il dévoua ses efforts et sa vie.

C'est bien de pleurer et d'acclamer un mort. Mais de nos hommages patriotiques se dégagera sa gloire seulement si nous le faisons reconnaître comme un homme qui avait mis une magnifique énergie au service de pensées justes.

Pour moi, si je me suis chargé de ce devoir honorable de parler sur cette tombe, c'est pour redresser le jugement de personnes qui n'échappent pas à la sympathie que Morès commande à tous les nobles cœurs, mais qui, troublées d'être tirées par lui de leur horizon ordinaire, le traitent volontiers d'esprit aventurier. Laissons des âmes vulgaires s'imaginer qu'un homme qui livre sa vie à de hautes spéculations mentales, au point de mourir pour elles, n'a pas conscience de leur caractère ! Comme si tous nous n'avions pas lu sur sa noble figure l'enthousiasme qu'elles lui inspiraient ! D'un point de vue très élevé, le plus haut penseur, et qui prend vraiment connaissance des conditions psychologiques de la société où il vit, c'est celui qui sent comme des réalités les caractères propres de son pays, les obstacles opposés à sa race, l'honneur de sa patrie.

Morès fut un penseur héroïque, si, comme je le crois, l'effort intellectuel suprême, la formule de compréhension qui ne saurait être dépassée, c'est de joindre à un si magnifique amour de vivre une si héroïque acceptation de la mort.

Présentons bien nettement à tous les esprits la conception patriotique qui détermina Morès à cette entreprise coloniale où il trouva la mort dans sa trente-huitième année.

L'occupation des régions colonisables n'a de sens que pour les races dont la force d'expansion est telle que leur population déborde leurs frontières héréditaires. Notre nation, avec sa décroissance de naissances, n'a pas besoin d'un supplément de territoires. Aussi n'était-ce point des guerres de conquête et d'extermination qu'envisageait Morès. Son projet, c'était l'affaiblissement de l'influence anglaise par l'alliance de l'Islam et de la France. Il poursuivait, en Afrique, son souci constant de maintenir, d'accroître, d'affirmer la patrie en face des autres patries. Quand des Français sont réunis avec la compréhension d'un tel acte, des paroles ne peuvent exprimer le mérite du soldat qu'ils ensevelissent.

Considérez cet homme, quel magnifique exemplaire de l'humanité nous eûmes le bonheur de contempler en lui ! Avec quelle ardeur il poursuivait les routes qu'il avait envisagées comme étant celles de la France ! Et après cela, avec les regrets les plus amers, calculez quels bénéfices notre pays eût

retirés de ce fils précieux si quarante millions de Français, bien faits pour éprouver à son endroit des sentiments fraternels, n'étaient soumis à un petit nombre de politiciens qui, avec des caractères et des intelligences évidemment voués la subalternité sociale, arrivent à abaisser les meilleurs, parce qu'ils sont incapables, eux-mêmes, de s'élever !

Ce cadavre, il y a quelques semaines, c'était une force nationale. Une force est constituée par son intensité et sa direction. Toute direction a été coupée à Morès par le gouvernement ou, plus exactement, par la coterie politique, par ce petit monde parlementaire qui, pour dominer, favorise seulement la bassesse et la servilité.

On n'a pas su l'utiliser, saura-t-on le venger ?

Est-il acceptable qu'à Ghadamès on vende publiquement les dépouilles de notre ami ? Les autorités locales qui légitiment ainsi le pillage font le plus grave affront à la France. Les Arabes méprisent une grande nation qui ne venge pas ses morts. L'univers s'étonne de cette apathie. Est-ce donc un si grand effort d'installer à Ghadamès un consul français ? Tout est prêt, nulle difficulté ne s'y oppose. Sur le rivage de Tunisie, l'archevêque de Carthage s'écrie : « Le sang français crie vengeance ! » Haussez vos voix, messieurs, et réclamons qu'on utilise la mort de Morts pour le bien de la France.

C'est à la France, c'est à la collectivité nationale que nous reportons tous les sentiments qu'éveillent en nous la vie, la mort et les funérailles de Morès. C'est notre patrie et son développement il travers les siècles qu'il faut d'un accord unanime louer et honorer quand nous sommes réunis autour d'un Français qui a bien agi, parce que c'est la masse des générations qui a créé ces sentiments d'honneur, de désintéressement, de bravoure et de beauté dont resplendissait Morès, et ces sentiments d'enthousiasme et de fraternité dont nous sommes animés devant cette tombe ouverte.

Mais en général nous avons l'esprit ainsi fait que nous embrassons difficilement la collectivité et que nous sommes mal émus par un ensemble dont la multitude des détails nous échappent. Nous ne pouvons nous intéresser qu'à l'individuel ; voilà pourquoi le culte des héros est raisonnable.

Pour aimer la France, pour goûter la vertu suprême française qui est la bonne grâce unie à l'élan, c'est-à-dire le caractère chevaleresque, pensons à Morès tel que nous l'avons adoré, plein de vie et de « gentillesse » parmi

nous ; et pour plaindre la patrie attaquée, pour prendre conscience des blessures dont l'accablent sur tous les points du globe tant d'ennemis animés contre elle, songeons à notre ami, — ensanglanté dans le désert, mais jusqu'à la mort beau et brave, comme un lion.

II) *La mort de Morès vengée*¹¹². — Par ses seules ressources et grâce à une énergie qu'il faut honorer et proposer en exemple, M^{me} la marquise de Morès, depuis près de trois années, possède comme un gibier de sa chasse les bandits du désert qu'elle avait mis à prix. Elle pouvait craindre qu'on ne déposât à ses pieds des têtes coupées, mais non pas : on lui livre des têtes vivantes, parlantes.

El-Kheir-bon-Abd-el-Kader, Hamma-ben-Yousef et Hamma-ben-Cheik, voilà les assassins que M^{me} de Morès a mis dans les prisons de Sousse. Obtiendra-t-elle jamais qu'on les juge ? Six ans après le crime, quatre ans après l'arrestation, le procès venait d'être fixé à mai 1902. A l'heure où nous mettons sous presse, on l'ajourne.

Un des assassins, Hamma-ben-Yousef criait ses aveux, voulait à tout prix tout dire. Il est mort en prison.

Eh bien ! ici laissons parler la victime, ses assassins et ses vengeurs.

a) *La physionomie de Morès*. — Que les immenses espaces africains aient attiré Morès, voilà qui n'est pas étonnant. L'amour de l'indépendance et le désir du danger, il les poussait jusqu'à la passion et ne sut jamais rien ; leur refuser. On voyait qu'un jour il leur donnerait sa vie, et bien qu'il ne fût pas un rêveur déprimé par les pressentiments, certes, mais le plus optimiste et le plus entraîné des braves, il admettait lui-même que sa destinée s'accomplirait dans quelque belle embuscade.

Dans tous les milieux qu'il a traversés, ce Morès, mort à trente-huit ans, prit le plus étrange prestige et, pour tout dire, fit révolution. Je n'imagine pas de physionomie plus parfaitement agréable, toute faite de jeunesse, de force gracieuse, de fierté et de sympathie. Et de ces vertus, il usait de telle sorte qu'il semblait vouloir rivaliser avec les prodigalités de la nature à son égard. Ce véritable privilégié au berceau de qui furent réunis tous les avantages individuels, santé, bravoure, beauté, et tous les avantages sociaux, en a fait un emploi parfaitement noble. Avec des couleurs vives et jeunes, quels tableaux on tracerait de son inlassable ardeur quand, jour et nuit, dans les prairies solitaires du Dakotah, il guerroyait contre les

chasseurs-trappeurs et échafaudait le premier des trusts américains (1883-1887) ; quand il chassait à pied le tigre dans les jungles indiennes (1887-1888) ; quand, le long du Fleuve Rouge et sur la frontière de Chine, élaborant la construction d'un chemin de fer, il traversait des bandes de pillards affamés (1888-1889) ; quand il dénonçait Constans, puis les Juifs et les agents anglais (1889-1892) avant de s'orienter, hélas ! vers l'Afrique profonde. Partout où il promena son roman, il apportait de l'agrément et de la chevalerie, un rayonnement à la française, Merveilleux cavalier, excellent tireur, hôte généreux, il a été adoré de ses camarades au régiment, de ses collaborateurs aux colonies, de ses partisans politiques à Paris et en province quand il organisait de si étonnantes réunions politiques.

Mais de quels éléments plus profonds est donc fait ce prestige ? Par une rare combinaison, il joignait les anciennes mœurs, leur brillant, leur frivolité, à la connaissance des intérêts contemporains.

Que la France archaïque et la France moderne se rencontrent sans se désavouer, qu'elles s'unissent dans une même âme, c'est bien rare aujourd'hui que les hommes qui maintiennent le passé boudent le présent, et que les meilleurs ouvriers de cette heure répugnent même aux qualités de l'ancien temps, Morès fait voir ce mélange à la fois si rare et si naturel. Et par exemple, ne distinguez-vous pas confondus en lui un personnage de la Fronde et un membre de la Société de Géographie ?

Rappelez-vous qu'il a vécu telles années de sa courte vie comme le fameux « Roi des Halles », duc de Beaufort ; qu'il a voulu intervenir dans la direction des affaires publiques avec une troupe de partisans énergiques armés de forts bâtons, et qu'enfin il cherchait dans le Sahara une voie, des débouchés pour les chambres de commerce françaises...

Avec les dons complexes et avec l'optimisme que supposent ces deux exemples, pris entre mille de son aventureuse existence, comment s'étonner de la séduction qu'il exerçait dans des milieux fort différents ! D'origine sarde¹¹³, mais d'éducation si française, il est entré dans la plus parfaite et la plus simpliste de nos traditions nationales. Je le vois comme un héros moderne, mais aussi comme un document sur les hommes d'action, officiers, agitateurs ou coloniaux, de la vieille France.

L'histoire de la formation du pouvoir anglais dans les Indes offre des types d'officiers, à la fois colonisateurs et soldats intrépides, qu'on voudrait à première vue rapprocher de Morès ; mais s'ils ont des qualités de ténacité que notre compatriote ne trouva pas une pleine occasion de manifester,

celui-ci mêlait à tout quelque chose de chevaleresque, une grâce de haute fraternité qui n'existe pas chez les rigides représentants du génie anglo-saxon.

Morès, avec son type si fortement accusé, n'était pas aisément utilisable dans les cadres ordinaires. Il lui fallait des besognes singulières. Si les efforts en France étaient coordonnés, on eût demandé et obtenu beaucoup d'un tel individu.

— Eh ! me dit-on, quoi de plus dangereux qu'un héros !

— Oui : dans un pays anarchique.

Mais laissons ce problème politique pour considérer que nous manquerions de renseignements importants sur la perfection charmante où peut atteindre la civilisation française, si nous n'avions pas connu cette belle physionomie.

Vivant, nous ne pûmes l'approcher sans lui donner la première place dans notre cœur ; par sa mort, il nous convainc qu'il a pu exister des paladins et que les Roland, les Godefroy de Bouillon et les autres ne sont point une invention des annalistes. Essayons de l'employer tel quel dans sa tombe. Disons qu'il a été interrompu, mais non pas qu'il a échoué. Il a le droit de dire, comme le font parler les premiers poètes de sa légende :

J'aurai touché le but : réveiller l'énergie
Et perpétuer l'action¹¹⁴.

Voilà l'utilité à tirer d'un Morte : qu'il nous serve à multiplier les hommes, à les exciter, à élargir l'horizon du possible et à former des petits groupes sensibles aux leçons de choses de l'héroïsme.

Jusque dans les périodes les plus sordides de ce siècle et quand l'opinion publique tient la servilité pour une vertu, on distingue de ces êtres superbes. Les circonstances les font végéter dans la suspicion, dans l'isolement ; la gloire les met en demi-solde. C'est à nous d'essayer cette figure de brave et d'utiliser ce magnifique exemplaire des grandes vertus nationales. Il dépend de quelques bons écrivains que l'on voie toute l'histoire chevaleresque française réfléchie dans le sang volontairement versé de Morès, comme tout le grand ciel tient dans une vasque d'eau pure.

b) *Ce que tentait Morès.* — L'alliance de l'Islam et de la France contre l'Angleterre, voilà la thèse audacieuse que Morès, dans un dernier meeting à Tunis, au début de 1896, faisait acclamer et que de sa propre initiative il prétendait réaliser.

Le commerce anglais veut l'Afrique, où il pourra engloutir par millions des mètres de cotonnade et des tonnes de fer. Nos voisins tiennent déjà l'Égypte et le Cap, qu'ils prétendent joindre par le Nil et les grands lacs. La France, elle, désireuse de se relier à ses possessions du Sénégal et du Soudan, ne doit pas se borner à se rendre maîtresse de la route de Tombouctou ; la région du lac Tchad la sollicite. Or Morès, au cours de ses voyages dans l'extrême Sud, mis en rapport avec les chefs des principales tribus sahariennes et avec les représentants des plus importantes confréries musulmanes, avait constaté (ce qu'affirme toute notre littérature militaire et géographique africaine) qu'à l'origine de tous nos conflits sahariens se trouve une intrigue anglaise.

Oui, l'Angleterre veut à tout prix nous fermer l'accès du Sahara. Et regardez une carte : vous verrez combien le lac Tchad est proche du Darfour ou du Bahr-el-Ghazal et loin de l'Algérie ou de la Tunisie. Le Tchad, la France ne pourra jamais y régner parce que Marchand a abandonné à Fachoda, et l'Angleterre n'aurait jamais songé à y placer le cœur de son nouvel empire si les Morès avaient été mieux servis ou simplement moins desservis, quand ils entreprenaient ce roman de conquête, cette tâche de conséquence immense : l'alliance en Afrique de l'Islam et de la France, et, tout d'abord, de l'Islam et d'un Français.

Morès aspira à être le chef qui, avant longtemps, groupera tous ces hommes en quête de mahdis et qu'on voit à genoux, les bras au ciel, devant un simple administrateur de nos colonies, M. Gentil, parce qu'il a, avec cinquante hommes, bravé les fusils et les quelques canons de Rabah, l'un des aventuriers qui ont fondé un royaume sur les bords du Tchad.

La forte page, la solide anatomie qu'il y aurait à établir d'un Morès au seuil de cette suprême entreprise ! Jules Delahaye précisément prépare une importante biographie. Il ne manquera pas d'établir les caractères fondamentaux de ce héros qui était à la fois un « américaniste » positif et le dernier lecteur des romans de chevalerie. J'aimerais à rechercher comment certains, milieux, certaines éducations maintiennent chez quelques hommes à notre époque une façon d'esprit féodal, et, par exemple, une conception qui se fait rare — et dont le *Discours sur l'histoire universelle* fournit

l'expression littéraire la plus fameuse, — scion laquelle il y aurait entre l'homme-chef et Dieu des rapports directs et continuels de vassal loyal à son seigneur. Cette conception orgueilleuse est du moins excellente pour soutenir une notion très élevée du devoir. Morès s'offrit au *Fatum*, à l'avenir et à l'aventure, *ad ventura*, à la Providence plutôt — car il croyait sincèrement — pour collaborer au monde nouveau qui se dessine dans les profondeurs africaines.

Et vraiment, si ce projet de manieur de foules, de créateur d'empires, si ce rêve césarien semble passer les forces individuelles, ce héros de trente-huit ans pouvait s'y essayer, qui, dans tous les milieux qu'il a traversés, força l'affection, le dévouement, devint un centre, inspira confiance et fut enfin « un beau drapeau vivant » ! Au reste, depuis sa mort, ses plans ont été repris et, sinon exécutés, du moins menés à un point qui les démontre réalisables.

Et d'abord, Morès avait rêvé pour la France l'alliance du Senoussisme. (Les Senoussya sont une confrérie religieuse ; le commandant Bissuel, dans son excellent *Sahara français*, nous en donne les plus récents détails ; ils possèdent une très grande influence dans le centre, et de Djerboub à Fez, tendent à enserrer l'Algérie de façon à couper nos communications avec le Soudan). Morès envoya à son compte un agent à Djerboub, au grand mattre de l'Ordre. — Cet agent aujourd'hui est revenu et le chef des Senoussya avait prêté l'oreille à sa mission.

Ensuite, Morès avait rêvé de fonder un empire sur les bords du lac Tchad, comme avait fait le grand Rabah. — Un an après sa mort, l'administrateur Gentil, avec cinquante hommes, faisait fuir toutes les garnisons de Rabah en osant seulement descendre le Chari jusqu'au lac Tchad.

Enfin, Morès avait rêvé de conquérir à la France le Bahr-el-Ghazal, avec l'aide du mahdi d'Omdurman. — Marchand, avec de petits moyens et malgré le mahdi, a fait cette conquête.

Rien de tout cela n'empêchera les ignorants d'affirmer que Morès fut un visionnaire digne, si l'on veut, d'admiration, mais qui poursuivait des chimères. On demeure surpris de la somme de connaissances précises et d'efforts pratiques, qui aboutit magnifiquement au sable ensanglanté d'El-Ouatia. Mais, dans l'ordre de l'action, nulle autre loi que le succès. Il faut réussir, ou s'attendre à toutes les injustices, même des honnêtes gens et même des gens d'esprit.

Comme si le succès était du domaine de la volonté ! Et parmi tant de causes qui le déterminent, combien en est-il sur lesquelles nous puissions utilement agir ? J'ai vu tomber des cheminées de tous les toits.

A un homme tel que Delahaye, il appartient de redresser une injuste destinée, de rendre féconde une vie qui paraît stérile, d'en dégager un rayonnement propre à susciter des actes. Réagissons contre une génération qui élève ses médiocrités et qui humilie ses valeurs.

Comme Barth, le plus grand des explorateurs, qu'il avait longuement médité, notre ami savait qu'il ne pourrait exécuter qu'une petite partie de ses projets africains, mais il se livrait sans peur aux circonstances, pour courir la chance d'accomplir quelque grande chose.

Des trois plans qu'il avait préparés et que nous indiquons plus haut, la conquête du Bahr-el-Ghazal surtout l'attirait. Il en avait appris l'importance dans le livre de Slatin-Pacha, qui fut dix années durant prisonnier du khalife Abdullah. « Un pouvoir étranger, dit Slatin-Pacha, indifférent aux intérêts égyptiens, ayant à ses ordres les vastes ressources du Bahr-el-Ghazal, — ressources beaucoup plus considérables, en hommes et en matériel, que celles d'aucune autre partie du Nil, — se placerait dans une position prédominante telle qu'il mettrait en danger une occupation par l'Égypte de ses provinces perdues. » Morès savait qu'un barrage établi sur le Haut-Nil, au-dessous de Fachoda, ferait du Bahr-el-Ghazal une Égypte, et de l'Égypte un désert. Mais il n'ignorait pas non plus que la France, étant données les conditions générales de sa politique intérieure et extérieure, ne peut pas réaliser par les moyens ordinaires l'Empire du centre africain et particulièrement la prise de possession du Bahr-el-Ghazal, chef du Tchad comme du Soudan. Organiser les peuples et les masses armées qui se défendent encore contre l'Angleterre ; conduire en particulier les forces du khalife Abdullah contre les Anglais, assurer au mahdi d'Omdurman son empire dans le Soudan, moyennant la concession du Bahr-el-Ghazal à la France, mettre ainsi un tampon entre l'Égypte et le centre africain, où serait planté notre drapeau : tel était le magnifique programme soumis au ministère des Affaires étrangères, qui envoya Marchand sur le Haut-Nil en même temps que Morès partait pour le Sahara, sa première étape.

Valait-il mieux occuper Fachoda, pour le seul avantage de négocier la question d'Égypte, ou bien valait-il mieux soutenir la puissance du mahdi d'Omdurman et fermer les portes de Khartoum et du Soudan à l'Angleterre

avec les forces du khalife Abdullah ? Ce second projet était-il plus difficile que celui que Marchand a réalisé ? Morès ne le croyait pas.

Représenter la France sans la compromettre, combattre l'Angleterre sous le drapeau de ses ennemis et sans engager notre drapeau, suppléer aux inconvénients généraux du parlementarisme par l'audace, par l'intrépidité et par les décisions d'un individu sans mandat : voilà l'idée dont mourut Morès.

C'est parce qu'ils ont caressé des chimères de cette magnificence que nous avons rafraîchi depuis quelques années les palmes de la gloire autour des grands faiseurs d'impossible, les Montcalm, les Dupleix, les Lally.

Notre ami se sentait si amoureux de sa tâche, qu'il voulut l'entreprendre, bien que se sachant trahi. La trahison même ne lui semblait pas invincible. Il la voyait, la nommait, la bravait ; il mourut, lui faisant face, le revolver au poing, sans l'avoir ignorée une minute (nous le savons) depuis son pied posé sur le sol africain.

c) *Départ et mort de Morès*, — Drumont, dans son discours sur le cercueil, a fait en quelques lignes un magnifique tableau plein de mystère : « Le navire s'éloignait du rivage. M^{me} de Morès agitait son mouchoir ; Morès stoïque, mais les yeux voilés d'une ombre de tristesse, un pressentiment peut-être, s'inclinait et envoyait un dernier salut, tandis que derrière lui la mort, la mort guidée par la trahison, avait posé une invisible main sur l'épaule du héros et lui disait : Tu m'appartiens ! »

La marquise de Morès avait regagné Paris que Morès à Tunis s'attardait encore et s'irritait dans des querelles violentes avec l'administration. Il y a là-bas, sur les limites du désert, des trafics, des intérêts plus ou moins avoués, auxquels son chargement, qui représentait, disait-on, une grande valeur, allait faire concurrence. Des appétits locaux s'accordaient spontanément avec les diplomaties anglaise et française, avec les haines juives et avec la mémoire ou la prévoyance des parlementaires, pour souhaiter, pour vouloir son échec.

Le 5 mai 1896, veille de son embarquement, Morès échangea des adieux courtois avec la Résidence. « Le commandant Rebillat a cédé apparemment, écrivait-il, et m'a donné toutes espèces d'informations. Mais *timeo Danaos et dona ferentes*. »

Le lendemain 6, sur le quai, alors qu'il surveillait ses derniers chargements, Morès apprit que l'on venait d'arrêter l'un de ses hommes. Du

quai il courut à la Résidence, où les éclats d'une scène terrible qu'il fit au commandant Rebillot percèrent toutes les cloisons. Il eut satisfaction ; son homme fut relâché. Mais avant que son bateau s'éloignât de la côte, il écrivit de menaçantes plaintes à M. Millet : « Comme après vos assurances je ne puis croire que de tels ordres émanent de vous, dans l'intérêt supérieur de la France je ferai le nécessaire pour savoir d'où ils viennent et porter les faits d'une façon retentissante à la connaissance du pays. »

Quelques années auparavant, dans une autre colonie, des menaces analogues avaient donné le choléra à leur auteur, M. Richaud.

Le 9, la petite troupe débarqua à Gabès. Dans l'oasis de Gabès, Morès loua quarante chameaux et leurs chameliers. De là il gagna Kebilli. Dans ce poste extrême, enveloppé de silence et d'espaces illimités, quelle réception fraternelle lui firent les jeunes officiers ! Il leur dit les dernières scènes de la Résidence, tous les obstacles qu'on lui avait opposés, son arrestation qu'on préparait. A ces entretiens assistait Ahmed-ben-Hamadi, caïd du Nefzaoua, homme que par la suite et pour d'autres crimes on dut tout de même priver de sa dignité. Ces jours-là derrière mille gracieusetés il observait, faisait parler celui qu'il voulut avoir pour hôte. Il donna de sa main pour guide à Morès un certain Brahim-el-Hacheya, qui était le compagnon habituel de ses actes.

Le procès en dira plus que nous ne pouvons faire. Brahim-el-Hacheya a quitté Morès le samedi 6 juin, avec les chameliers gabésiens, après l'avoir remis aux mains des Touareg et des Châamba.

Le 20 mai, Morès quittait Kebilli dans la voiture du caïd, escorté par les deux lieutenants. A Douz, on acheta deux méharis. Le 21, à la minute des adieux, un des jeunes officiers le photographia appuyé sur une carabino Winchester portant à sa ceinture de cuir un couteau de chasse et ce revolver que de sa vie il ne quitta jamais. Il est coiffé d'un chapeau de cowboy, en feutre gris ; c'est un modèle qu'il laissait à la mode parisienne qui l'adopta sous le nom de « Morès ».

Il embrassa ses deux compatriotes et s'enfonça au Sud-Est vers Djéneïen. Les mesures prises par les autorités françaises l'obligeaient à se risquer dans cet océan de dunes, si célèbre par la désolation de son aspect et par les pirateries qui l'infestent, qu'on le nomme « le pays de la peur ».

Voici les noms et voici quelle fut la destinée de ceux qu'il emmenait :

1° El-Hadj-Ali-Et-Teni, son guide supérieur, riche négociant de Ghadamès, ayant quelques propriétés à Tunis, ilgé d'une cinquantaine d'années (demi tué par Morès qui le tint pour un traître et achevé par Bechaoui). El-Hadj-Ali emmenait trois domestiques nègres, dont l'un revint à Tunis, par Tripoli, et les deux autres sont retournés à Ghadamès et dans leur pays ;

2° Abd-el-Hack-el-Ourtani, interprète, âgé de vingt-deux ans, ancien élève du collège Sadiki, de Tunis, jeune homme aimable et cultivé, très habile photographe. Il était mené par le goût de l'activité et même de la gloire, plutôt que par l'intérêt (tué par le châambi Hamma-ben-Yousef) ;

3° Ali-Smerli, domestique de ce dernier (fut épargné à cause de sa complicité, disent les avocats de M^{me} de Morès, et rapporta la nouvelle du massacre) ;

4° et 5° Deux algériens, domestiques du marquis, qui furent tués ;

6° Bab-Ali, originaire de Sinaoun, guide qui égara la caravane, quoique devant connaître les environs de son pays natal (les avocats le tiennent pour l'un des principaux traîtres) ;

7° Brahim-el-Hacheya, guide du Nefzaoua, brigand avéré, soixante ans, qui mit M. de Morès en rapport avec le chef targui Bechaoui, et devait être le porte-parole du caïd du, Nefzaoua (il quitta M. de Morès avec les chameliers de Gabès) ;

8° Ali-Châambi, vieux guide, qui rapporta la dernière lettre de M. de Morès à Kebilli (parti depuis avec la mission Foureau, il y trouva la mort).

On a des lettres de Morès durant son voyage. De Gabès, le 12 mai, il écrit : « Je ne serai en sûreté que dans le désert. Mes ennemis m'entourent et se trouvent derrière a moi aussi bien ici qu'à Paris : ils ne sont pas devant moi. »

De Djeneïen, le 30 mai : « Nous avons subi de nombreux accidents ; Rebillet avait tendu une embûche sur l'une des routes, nous en avons pris une autre. Les officiers se sont rangés à mon avis. Quelques-uns de mes chameliers avaient été subornés ; ils se sont presque révoltés. J'ai dû montrer les dents. Tout est rentré dans l'ordre. »

De Tiaret, à la date du 4 juin : « Notre guide amené de Tunis, Ali-Sinaouni, nous a trahis et a cherché à nous perdre et à éreinter nos chameaux pour nous mettre entre les mains de ses compères de Sinaoun. »

Le 5 juin : « Nous avons été trahis par notre guide de Sinaoun et avons frisé le guel-apens. »

Sa dernière lettre est datée d'Imchiguig, 7 juin. En réalité, il était campé à El-Ouatia, à quelques kilomètres d'Imchiguig où il n'est jamais allé : « Je pense partir demain avec les Touareg, après une semaine d'incidents. Les Châamba ont joué un drôle de rôle et ont cherché aujourd'hui à susciter une bagarre. Je ne serais pas étonné qu'ils fussent envoyés par quelqu'un... Il y a là-dessous quelque chose de louche. »

Quelles durent être les pensées de Morès dans cette journée du 8 où les chameaux, qu'il attendait le 6, arrivèrent enfin, mais ne purent être chargés ; journée que l'on passa sous un soleil torride, au milieu du camp défait, toutes caisses cordées et alignées, et seule la tente de Morès dressée ? Et puis vint la suprême nuit du 8 au 9 : nul doute que dans cette obscurité et ce silence du désert, méditant seul à quelque cent mètres du conseil tenu par ses assassins du lendemain, n'espérant plus réussir son expédition, mais ne désespérant point du salut, car ce n'était point un homme à jamais s'abandonner, il résolut de maintenir à lui seul Touareg et Châamba et de remonter vite vers Sinaoun.

Mais nous sommes un annaliste qui s'interdit les suppositions...

Dès le 11 juin, de Ghadamès et de Sinaoun des messagers répandirent une nouvelle de mort. Les cavaliers du Maghzen la portèrent jusqu'à Tatahouine. Le 13, le télégraphe renseignait les autorités à Tripoli, Gabès et Tunis. Ali-Smerli, membre de l'expédition, remontant vers le Nord, s'arrêta au poste de Dehiba et ne laissa aucun doute sur le fait, sinon sur les circonstances.

Au 15 juin, des Touareg apportèrent à Tunis même des nouvelles du désastre : Morès, ses deux domestiques et son interprète, Abd-el-Hack, avaient été tués. El-Hadj-Ali avait été tué par Morès. Les autres étaient sains et saufs, mais se tenaient éloignés de la juridiction française.

Le 14, au matin, un cavalier du Maghzen arriva à Fom-Tatahouine et annonça qu'il précédait de peu d'heures un survivant, Ali-Smerli. Bientôt celui-ci se présenta. L'officier chef titulaire du bureau et l'interprète étaient absents. On conduisit Smerli chez le receveur des postes, Il y avait là un cavalier guide indigène parlant un peu le français. Le receveur des postes posait au cavalier guide des questions transmises télégraphiquement par le commandant Rebillat présent dans la salle des appareils à Tunis, qui recevait les réponses.

On a depuis écrit au receveur de Tatahouine. Il a répondu en termes vagues que trop de boue déjà avait été remuée à l'occasion de l'affaire Morès.

Sitôt ce premier interrogatoire terminé, Smerli fut dirigé par Médenine, Gabès et Sousse, sur Tunis où immédiate ment il fut interrogé par le commandant Rebillet.

C'est ainsi qu'après avoir laissé huit jours aux événements connus pour se tasser, le monde officiel fournit la première version, d'après quoi Morès, vraiment fou d'imprudence, devait être tenu pour une sorte de suicidé.

d) *Première tentative de vengeance.* — Trois jours suffirent pour franchir la distance de Tatahouine à El-Ountia. Trois semaines s'écoulèrent avant qu'on relevât les ossements. Cependant le 11, puis le 14 juin, des agents vinrent de Sinaoun et de Ghadamès relever ce qui restait des papiers de Morès. Ce fut sur des initiatives privées que Saïd-ben-Naceuret Amor-ben-Abd-el-Melek, le 28, allèrent ramasser les corps du héros et du malheureux Abd-el-Hack. Ils remplirent des sacs avec toutes les reliques qui semaient le sol. On avait tenté de les arrêter en route ; leur retour, ils furent publiquement blâmés.

Quand le cercueil de Morès débarqua à Tunis venant de Gabès, les officiers se cotisèrent pour y déposer une couronne. Par ordre supérieur, leurs souscriptions furent annulées et on leur défendit d'assister en corps aux funérailles.

Dans le premier moment, l'armée songea à une expédition vengeresse. On l'organisait à Gabès. Le ministère des Affaires étrangères intervint et s'opposa à ce que rien ne fût engagé.

Après les grandioses manifestations de Notre-Dame de Paris, où voulut se faire représenter le président Félix Faure de qui les instincts patriotiques contredisaient souvent les volontés de son entourage ; après les cris de vengeance du cimetière Montmartre, le gouvernement dut commander une enquête. A qui la confia-t-il ? Au commandant Rebillet que l'on venait de nommer lieutenant-colonel. Un côté de Constantine, on eut l'air aussi de souhaiter la lumière. Dans la région d'El-Oued et sous le patronage de El-Aroussi, Seghir-ben-Yemma revint après le crime vêtu des dépouilles de Morès. Nos agents pouvaient l'empoigner. Un rapport dit : « Nous n'avions aucun intérêt à surexciter les passions du Souf, en faisant une enquête sur El-Aroussi. » Le caïd des Beni-Thour, pensant gagner du crédit, avait

essayé de saisir El-Kheir ; il avait du moins pris le campement et la femme de ce bandit. Là-dessus le gouverneur écrivit : « J'estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder de récompense aux cavaliers qui ont participé à la poursuite, non plus que de leur infliger un blâme. »

On avait partagé et vendu publiquement les dépouilles de Morès, ses armes, ses vêtements. Les rumeurs du désert nommaient les instruments du crime et dénonçaient de plus hautes responsabilités. M^{me} de Morès, secondée d'abord sur toute l'Algérie et la Tunisie par l'ardeur des jeunes officiers, vit partout une telle crainte et un tel silence qu'elle ne se fia plus qu'à son activité personnelle. On disait que le comte de Dion d'un côté, et Guérin de l'autre, voulaient organiser des expéditions ; elle-même avait songé à faire appel à des cow-boys américains. Mais avec une claire intelligence de la situation, elle jugea qu'elle ne trouverait point dans ces divers plans les mêmes garanties de réussite que dans l'habileté et dans l'expérience d'un chef indigène. C'est alors qu'elle écrivit la belle lettre suivante qui fut expédiée aux principaux chefs du désert :

« De la part de l'illustre, distinguée, noble dame, la marquise de Morès, femme du défunt, objet de la miséricorde de Dieu, marquis de Morès, assassiné et trahi à Et-Ouatia, pays de Ghadamèns, salut, miséricorde et bénédiction de Dieu.

Et ensuite, sachez, croyants, que je m'en remets à Dieu et à vous parce que je vous connais virils, pleins d'énergie et de courage. Je demande votre concours pour venger la mort de mon mari sur les assassins. Je suis une femme ; la vengeance ne peut se faire par ma main ; c'est pourquoi Je vous informe et vous jure par le Dieu unique que celui qui prendra et livrera aux autorités à El-Oued, à Ouargla ou à El-Goleah un des assassins, Je lui donnerai où il voudra mille douros, Je donnerai deux mille pour deux, trois mille pour trois¹¹⁵. Quant aux principaux, le targui Béchaout et le châambi Cheik-ben-Abd-el-Kader¹¹⁶, jJe donnerai pour chacun deux mille douros. Et maintenant comprenez et apprêtez-vous et Dieu vous donne le succès.

Et salut,

Marquise de MORÈS. »

En juin 1898, le Naïb de Ouargla amena à M^{me} de Morès pieds et poings liés, trois des principaux assassins.

Sidi-Mohammed-Taïeb-ben-Brahim, naïb des Kadrya d'Ouargla, appartient il une famille maraboutique originaire du Maroc et descendante du Prophète. Son père Sidi Brahim fut l'un des saints vénérés de l'Islam. Il était grand cheik des Kadrya et propageait les doctrines religieuses de Sidi Abd-el-Kader. En mourant ce personnage désigna à chacun de ses onze fils

les onze régions où ils continueraient sa mission sainte. Sidi-Mohammed-Taïeb-ben-Brahim, pour obéir à son père, alla habiter Ouargla où il fonda une mosquée en l'honneur de Sidt-Abd-el-Kader. Il devint le chef de la congrégation religieuse des Kadrya de Ouargla.

C'était en même temps un chef, un beau et brave chevalier du désert. Fataliste comme tous les Orientaux, il s'est toujours tenu debout en avant, même au commandement de se coucher par terre, et quand on lui reprochait sa témérité il disait que nous sommes tous dans la main de Dieu.

Lors de la révolte de Bou-Amama, qui est un Ouled-sidi-Cheik, il organisa à ses frais des courriers de méharis, tout un service pour renseigner les colonnes françaises. En 1890, le colonel Didier, commandant le cercle d'El-Goleah l'envoya à In-Salah pour qu'il tâchât de gagner ce pays à notre cause. Une dizaine de ses serviteurs le suivirent. Il s'enquit de l'esprit et des ressources de la région. Il y faillit laisser sa vie, mais il réussit à ramener trente-quatre notables qui signèrent avec le colonel Didier un traité pour l'occupation d'In-Salah sous certaines conditions. Cependant, pour assurer la soumission des Ouled-sidi-Cheik contre lesquels le naïb avait aidé la France, on les couvrait d'honneurs. C'est ainsi que Si-el-Moraje, des Ouled-sidi-Cheik, fut nommé caïd de Ouargla, qui est pourtant une ville aux trois-quarts kadrya, et par ce fait le naïb se trouva dépouillé de son autorité. Ce fut alors que, pour prouver une fois de plus son dévouement aux Français, il imagina, en 1898, de tenter l'arrestation des assassins de Morès.

En vérité, le naïb connaissait moins bien les intrigues de notre politique intérieure que les ruses de la guerre !

Nous allons le suivre dans son expédition aventurière du désert et nous le verrons sur les sables aussi patient et ingénieux qu'Ulysse sur les flots.

e) *Les préparations immédiates crime racontées par les assassins.* — J'ai entre les mains les rapports manuscrits du naïb : son journal de route d'Ouargla à Ghadamès et à Ghât, — le récit de l'assassinat tel qu'il l'entendit des assassins, — la suite des questions qu'il leur posa et les réponses qu'ils lui firent, — enfin les détails de leur arrestation telle que son ingéniosité la mena à bonne fin.

Ce sont ces magnifiques témoignages que je veux mettre sous les yeux du public. Je ne les altérerai jamais ; j'y pratiquerai toutefois des coupures, à mon grand regret, mais pour ménager le temps de mon lecteur. Encore ne porteront-elles que sur des descriptions topographiques ou sur des redites

par où les divers témoins du drame se confirment les uns les autres. Qu'il soit bien entendu, au reste, que nous publions de simples documents, des éléments pour que chacun apprécie. Nous n'avons point par nous-même de compétence dans ces mystères. Nos commentaires affaibliraient ces couleurs du désert.

Extraits du Journal et des notes du cheik El Hadt Mohammed Taïeb ben Brahim, ben Ahmed Echerl, Naïb et Kadrya de Ouargla, chevalier de la Légion d'honneur.

Parl de Ouargla, le 1^{er} avril 1808, je me dirigeai vers Ghadamès avec six Châamba et un jeune nègre il mon service. Le s du même mois et à ma onzième étape, vers la fin du jour, nous arrivâmes il une petite mosquée, dite Zaouïa Sidi Mahed, où nous passâmes la nuit. Cette mosquée est il peu de distance de Ghadamès où nous entrâmes le lendemain matin, 9 avril.

C'est une ville assez grande, avec sept portes. Devant l'une de ces portes, celle que l'on nomme Bab-et-Garbi (la porte Ouest) se trouvent sept statues presque en ruines datant du temps des humains et que les gens de Ghadamès appellent Et Asham (faux dieux).

Je me fis conduire à la demeure d'un riche trafiquant du pays parent de ce négociant, El Hadj All Teni, qui accompagnait le marquis de Morès. Je renvoyai d'abord en Algérie mon escorte, ne conservant avec moi que le jeune nègre, puis je commençai à me renseigner.

Il y avait dans la ville un grand nombre de Touareg ayant assisté au massacre. J'appris que des Châamba qui avaient assisté également au massacre se trouvaient campés au puits Mimoun, il quatre journées de marche, au sud-est de Ghadamès. Je leur envoyai aussitôt une lettre et même un ordre pour qu'ils revinssent auprès de moi. Dix jours après mon arrivée à Ghadamès, ils se rendirent presque tous à mon appel, car ma qualité de Mokadem et Kadrya inspirait la confiance et le respect à tous. Et pendant huit jours je leur ai offert la diffa. Il y avait avec ces Châamba tous les Touareg ayant assisté au meurtre, ainsi que d'autres Touareg. Et en présence de tous, je me mis à les interroger sur l'affaire.

Ils m'ont appris les moindres détails et je l'ai connue sous toutes les faces¹¹⁷

El-Kheir-ben-Ald-el-Kader m'a dit :

— J'ai été trahi par les gouvernants ; je suis allé camper dans la Zaouia de Sidi Moussa. Si je ne m'étais pas cru en sûreté, je ne serais pas allé là. J'y al été vu par M. Foureau. A ce moment j'étais habillé avec des effets en drap ayant appartenu à M. de Morès ; je n'avais nullement peur, parce que je l'avais tué par ordre.

Le Naïb. — De qui est venu l'ordre ?

Et-Kheir. — Le cheik Si-el-Aroussi nous a envoyé dire à Massine : « Venez à Beresof, car vous allez tuer un riche Français qui a beaucoup d'argent et qui est parti sans l'ordre du gouvernement français. Celui qui le tuera ne sera pis poursuivi ; je me porte garant de l'aman pour vous. Vous savez bien que ma parole porte toujours auprès des gouvernants, et je ne vous dis cela que par leur ordre. »

Le Naïb. — Quel est celui qui vous a apporté cette parole du cheik Si-el-Aroussi ?

Alors Seghir-ben-Yemma qui assistait à l'entretien prit la parole et dit :

— c'est moi qui suis venu les voir à Massine avec une lettre du cheik, et je les ai trouvés campés avec El Hadj-M'hamed-el-Fougassi et nous sommes partis ensemble pour Beresof.

El-Kheir continua son récit :

— Pendant que nous étions à Beresof, Seghir partit pour Guemar afin d'informer le cheik de notre arrivée. Il y avait à Beresof un fonctionnaire français ; nous l'avons vu, mats il ne fit pas attention à nous. Seghir revint à Beresof et nous dit : « Le Français ne passera pas à Beresof, mais par la frontière tunisienne : il passera par le puits d'El-Ouatia. Le cheik de Guemar nous dit d'aller à El-Ouatin et de faire ce qu'il a ordonné, et n'ayez pas peur, il se porte garant pour vous, car, il me l'a dit,

Il connaît mieux que nous les affaires. » Nous partîmes de Beresof avec Seghir, avec Ouentamidi, fils de Moussa, et avec Khididi, fils de Ebele. A une journée de marche de Beresof nous envoyâmes prévenir nos familles qui se trouvaient à Massine pour qu'elles vinssent à El-Ouatia.

Le Naïb. — (S'adressant à El-Kheir, à Seghir, à Ouentamidi, et à Khididi) : — Quels sont ceux que vous avez envoyés à vos familles ?

Tous : — Abdullah-ben-Chelk et Ben Doubba.

Et Kheir. — Voyez Naïb, comme J'ai été trahi ! Si j'avais eu pour, je n'aurais pas été dans la zaouia et Foureau ne m'aurait pas vu ; je serais allé à Ghât ou même au sud de cette ville, mais ayant compté sur la parole du cheik Si-el-Aroussi, je fus traqué par le caïd des Bent-Thour et par les gens d'Ouargia qui m'ont pris ma lente, mes enfants, ma femme¹¹⁸ ; je n'ai pu leur échapper que difficilement et Ils m'ont blessé au pied.

Le Naïb. — Tranquillise-toi ; j'ai recommandé la femme et tes enfants dans la tribu. Ils ne manqueront de rien. (Puis se tournant vers Seghir). Nous avons appris que tu avais été prisonnier à l'Oued ?

Seghir. — Je n'ai pas été prisonnier, mais seulement consigné dans la ville¹¹⁹, et les gouvernants m'ont placé chez Youssa, caïd des Achaches, parce qu'il est l'ami du cheik Si-el-Aroussi et il m'a dit : « N'aie pas peur, Je te ferai libérer ; patiente un peu. » J'ai patienté jusqu'au moment où l'on m'a dit : « Fais semblant que tu cherches un chameau et va-t-en à Ghadamôs et ne reviens jamais plus par ici, car si tu reviens, tu auras à craindre pour ta personne ». Et voilà pourquoi je suis ici.

Le Naïb interrogea aussi le targui Bechaoui et lui dit :

— Tu es un homme connu ? pourquoi acceptes-tu de faire le mal ?

— Dites-moi quel est ce mal ?

— Le meurtre du Français.

Bechaoui fit alors une longue explication :

— Je ne l'ai tué que sur l'ordre d'El-Hadj-Ali-el-Ghadamsi et de Brahim-Acheya qui ont dit : Les gouvernants nous ont ordonné de le tuer et celui qui le tuera n'aura rien, parce qu'il est parti sans l'ordre des gouvernants de Tunisie ». Brahim-Acheya ajoutait : « Le caïd du Nefzaoua, Ahmed-ben-Hamadi, t'envoie le bonjour et il te dit que tu fasses venir des gens pour tuer le chrétien, car c'est l'ordre des gouvernants. » Et il m'avait apporté des lettres du caïd du Nefzaoua, et il me promettait que si nous, le tuions, caïd du Nefzaoua nous donnerait beaucoup de choses. Alors j'ai envoyé un méhari à Okkha, à Jabour et au kaïmakan ture de Ghadamès et j'en attendais avec impatience des nouvelles. Pendant ce temps, je disais chaque jour au riche Français : « Les chameaux vont arriver ce soir. » El-Hadj-Ali me disait : « Sois tranquille du côté des gens de Gabès, je dirai au marquis de les renvoyer chez eux, car ce sont des traîtres, et toi, dis-lui que tu amèneras des chameaux et que tu les lui loueras moins cher que ne font les Gabésiens. » Nous sommes allés, El-Hadj-Ali et moi, expliquer cela au Roumi : « Les Gabésiens sont des traîtres ; leurs chameaux ne peuvent pas marcher dans le désert. » Le Roumi a réfléchi pendant près d'une heure et en voyant qu'il ne nous répondait pas, nous avons cru que nous avions échoué dans notre mission. Mais après cette méditation, il renvoya dans leur pays les Gabésiens. Après leur départ El-Kheir arriva avec ses compagnons châamba, salua le marquis et lut dit : « C'est nous qui te louerons des chameaux. » Le marquis lui répondit : « J'ai donné ma parole aux Touareg et je ne peux y revenir. » J'allai alors rejoindre les Châamba et ils me dirent : « Qu'attends-tu pour tuer ce Roumi ? » J'ai fait semblant de ne rien savoir. Alors El-Kheir me dit : « Nous avons l'ordre de le tuer. Nous étions à Beresof, nous l'attendions pour le tuer ; mais il n'a pas passé par Beresof et nous fûmes envoyés ici par le cheik Si-el-Aroussi avec Seghir-ben-Yemma et les autres Touareg pour le tuer. Tue donc avec moi, et n'aie pas peur. » Après cela, j'avais bien compris que les gouvernants avaient donné l'ordre de le tuer. Il a donc été convenu que nous le tuerions tous ensemble, et nous avons arrêté notre plan. J'avais peur de Ali-ben-Becice, mais El-

Hadj-Ali m'a dit : « Soyez tranquille, je dirai au marquis de le renvoyer chez lui, et le marquis m'écouterà parce qu'il a la plus grande confiance en moi. » En effet, il alla trouver le marquis et lui dit : « Renvoie cet Ali-ben-Becice, c'est un traître, il finira par faire fâcher les Touareg. » Le marquis dit alors à Ali-ben-Becice : « Retourne. » Mais celui-ci répliqua : « Il ne faut pas quo Je retourne jusqu'à ce que vous m'ayez donné une lettre, parce que je sais qu'on va vous tuer. » Le marquis ne prit pas garde ces paroles, tant il avait confiance dans El-Hadj-Ali.

Le Naïb interrogea encore les Châamba et l'un d'eux, Ouanabatir el-Fougassi, devant tous raconta :

— J'étais à Hassi-Moulai et Je suis allé à Ghadamès. Au moment de retourner à Hassi-Moulai, j'ai rencontré deux Châamba qui étaient Ben-Doubba et Abdallah-ben-Chelk Ils m'ont dit : « Nous allons à Massine pour prendre nos familles et les conduire El-Ouatia, où nous allons tuer un riche chrétien. » Ayant eu d'autres renseignements, nous partîmes pour El-Ouatia et a M'Zemzem nous rencontrâmes une caravane que nous crûmes celle du Roumi ; mais elle venait du Neizaoua et son chef, Ahmed-ben-Ramdam-el-Metoui, nous a dit : « Je vous recommandeun Français qui est campé en ce moment à El-Ouatia. Il est parti sans l'autorisation des gouvernants de Tunis ; celui qui le tuera n'aura peur de rien et ne sera pas poursuivi pour ce meurtre. » En arrivant à El-Ouatta, nous avons trouvé le chrétien, Béchaoui et d'autres Châamba.

f) *La journée de la mort.* — Après ces extraits des conversations de Ghadamès qui nous permettent de voir dans quels sentiments ceux qui allaient être les assassins se trouvaient rassemblés en juin 1896 sur le sable d'El-Ouatia, nous devons aborder les scènes même de l'assassinat.

El-Kheir-ben-Abd-el-Kader, celui-là qui acheva Morès blessé, a fait un long récit du crime au naïb, et le naïb nous l'a relaté par écrit. Nous reproduisons lu traduction authentique de ce texte.

A peine le marquis, avec l'escorte qu'il amenait de Tunisie, avait-il dépassé la frontière tunisienne, que l'un de ses hommes, le nommé Ali Sinaouni expédiait une lettre à Sinaoun, donnant rendez-vous pour une date fixe à, douze hommes de Sinaoun à El-Ouatia. Il faut dire que cet Ali-Sinaouni, né à Tunis, est originaire de Sinaoun et a de nombreuses connaissances dans cette ville.

Ayant calculé qu'il devait arriver à El-Ouatia avec la mission un jour avant ceux auxquels il avait donné rendez-vous, Ali-Sinaouni égara intentionnellement la mission et, au lieu de la conduire à El-Ouatia, il la conduisit auprès d'un puits tout à fait saumâtre, et dont l'eau ne pouvait servir à la consommation. Colère du marquis, car on n'avait plus d'eau, et tout le monde avait soif. Le marquis ordonna de partir immédiatement dans la direction d'El-Ouatia.

A peine était-on en route qu'Ali Sinaouni, accompagné d'Abd-el-Hack, se porta à environ deux kilomètres en avant de la mission, et, voyant un troupeau de gazelles qui passait, ils tirèrent dessus cinq coups de fusil. Le marquis, entendant des coups de feu et croyant il une attaque, arrêta son escorte et se prépara à la défense. La mission resta ainsi do midi jusqu'au lendemain matin sur place et sans eau. Au matin le marquis ordonna le départ et, suivant les traces de Sinaouni et d'Abd-El-Hack, il arriva avec l'escorte à El-Ouatia, où il trouva ces deux derniers, et aussi une troupe de quarante-deux Touareg qu'Abd-el-Hack lui présenta.

Le marquis s'entendit avec eux pour qu'ils le conduisissent à Guedazen, le chef targui près de Ghât. Les Touareg acceptèrent son prix et ses conditions, puis ils le persuadèrent de renvoyer son

escorte, dont, disaient-ils, il n'avait plus besoin, Le marquis ne conserva que deux domestiques algériens qu'il désarma, également sur le conseil des Touareg. (Voir plus haut, dans le récit du targui Bechaoui, le départ de Ali-ben-Becice et le rôle de El-Hadj-Ali). Alors le chef de cette bande de Touareg, un nomme Bechaoui, écrivit une lettre à Ghadamds au kaïmakan turc et aux doux chefs Touareg qui se trouvaient là, en leur disant : « Nous retenons ici, à El-Ouatia, un Français très riche ; il nous a demandé de le conduire vers le chef Guedazen. Que faut-il fuire ? » ¹²⁰

Le jour même de l'arrivée du marquis à El-Ouatia les douze individus auxquels All-Sinaouni avait donné rendez-vous vinrent à El-Ouatia offrir leurs services au marquis qui ne les accepta pas, leur disant qu'il avait déjà engagé sa parole aux Touareg, et qu'il ne voulait pas rompre avec eux. Néanmoins il leur offrit du café et du riz qu'ils refusèrent, et ils allèrent se joindre à la bande de Touareg.

Pendant la nuit, quelques-uns de ces Châamba, les nommés El-Kheir-ben-Abd-el-Kader ; son frère ; Hamma-ben-Yousef ; Hanima-ben-Cheik, Mâamar-ben-Mâamar, et enfin un autre, essayèrent de persuader à Bechaoui et à sa bande qu'il fallait assassiner le marquis et se partager ses affaires. Bechaoui ne voulut pas d'abord consentir, disant :

— Je ne peux rien faire avant de recevoir une réponse à la lettre que j'ai expédiée à Ghadamès.

Alors El-Kheir, s'adressant autant à Bechaoui qu'à ses Touareg, leur dit :

— Vous ne connaissez pas les Français ; mais nous, nous les connaissons : aussitôt qu'ils entrent dans une ville, ils en prennent le plan et viennent ensuite avec une armée s'en emparer. Si vous voulez qu'ils prennent votre pays, vous n'avez qu'à le conduire.

Enlla ils se mirent tous d'accord, Châamba et Touareg, et dès cet instant la mort du marquis fut décidée.

Cette nuit même, lorsque tous furent endormis, trois Châamba qui avaient remarqué dans la journée une caisse dans la tente dit marquis se levèrent et réussirent à l'enlever, sans qu'il s'en aperçût. Mais l'ayant défoncée, à une centaine de mètres de la tente, ils n'y trouvèrent que des papiers qu'ils déchirèrent et éparpillèrent.

Au matin en s'éveillant, le marquis constata la disparition de sa caisse et la voyant, à cent mètres de sa tente, défoncée, et le sol couvert de papiers déchirés, il comprit qu'il était trahi, et que, s'il restait davantage, il était perdu. Il rassembla les Touareg et leur dit :

— Il faut que nous retournions à Sinaoun, car il nous manque des vivres pour la route et nous sommes obligés de nous approvisionner.

[On chargea¹²¹. A ce moment un jeune garçon, âgé de près de 17 ans, Agli-El-M'gati, essaya de voler le contenu d'une sacoche. Le marquis le vit et le frappa d'un coup de cravache sur la tête. Ce coup lui a fendu la peau du crâne.

Le méhari du marquis ne fut pas amené ; on l'avait caché chez des gens de Bechaoui, qui dit au marquis :

— Montez sur cette chamelle, et aujourd'hui même votre méhari vous rejoindra, car Il est en pâturage et j'ai envoyé des gens pour le chercher.]

Tout le monde partit alors dans la direction de Sinaoun..

Quel Marilliat, peintre de l'Orient, quel Delacroix, peintre des plus frénétiques tragédies, saurait traduire les couleurs et l'angoisse de cette longue caravane qui dans la plaine ardente, sur un sol sans forme et presque sans couleur, taché de quelques touffes végétales, faisait un ruban sombre de quinze cents mètres ! Ce ne fut pas une embuscade rapide du busard. Les

nouvelles circulent vite au désert. De tous les petits centres voisins, on était accouru pour voir tuer le riche Français que son gouvernement, rejetait. Il y avait tout à l'extrémité du cortège un troupeau cruel de femmes et d'enfants, des « voyeurs » très excités qui couraient, puis des chameaux porteurs et des chameliers, puis des Châamba, puis le jeune Abd-el-Hack avec les deux domestiques de Morès, et des chameaux encore, le gros El-Hadj-Ali et ses trois nègres, des Châamba, les Touareg et bien en avant, comme s'il eût cherché à se hâter, s'évader, Morès qu'encadraient et guettaient six hommes. Mais ce groupe lui-même, dans ce flamboiement universel, sur ce sol indéfini et vague comme la mer, où une nature désolée semble plus indifférente à nos agitations qu'en aucun lieu du monde, était joyeusement guetté par tout le convoi, par ces figures rusées, par cette longue horde de burnous. On riait, on dissimulait, on s'entendait contre l'étranger, on s'enfiévrant. Quand donc le signal éclaterait-il ?

Mais rendons la parole au Naïb qui écrit en quelque sorte sous la dictée de l'assassin El-Kheir :

A peine était-on en marche qu'un targui saisit la bride du méhari¹²² sur lequel était monté le marquis pour le conduire, et que El-Kheir et deux Touareg, dont Bechaoul, vinrent se placer à la gauche du marquis, tandis que El-Chelk-ben-Abd-el-Kader et deux autres Châamba se mettaient à la droite.

On devança ainsi le reste de l'escorte de près de deux kilomètres. Soudain Et-Cheikh-ben-Abd-el-Kador et les deux Châamba se jetèrent sur le marquis et lui enlevèrent sa carabine qu'il portait en bandoulière ; en même temps El-Kheir et les deux Touareg saisirent la courroie de son revolver et tirèrent violemment dessus : ils tombèrent tous les quatre par terre.

L'attaque avait été si brusque que le marquis n'avait pu se défendre sur le moment ; toutefois en tombant, il tira son revolver de son étui. Avant qu'il eût fait feu, le nommé Yeda-ben Henna lui porta un coup de yatagan sur le front : le coup dévia ; le marquis légèrement blessé fit feu et l'homme tomba raide mort.

Puis le marquis se releva et fit encore feu à deux reprises différentes : deux autres Touareg tombèrent mortellement blessés : l'un est mort trois jours après, et l'autre dix-sept Jours après à Ghadamès.

Par un suprême effort le marquis se dégagea du cercle qui l'entourait, et d'un bond s'éloigna de quelques pas de ses agresseurs, sur lesquels il fit encore trois fois feu : deux Touareg tombèrent grièvement blessés, et le méhari sur lequel était monté le marquis fut également blessé.

Le marquis courut à une centaine de mètres pour s'abriter derrière un arbre appelé zitaia, qui se trouvait sur une petite levée de terre. Là, il recharga son revolver, et à genou derrière son abri, il attendait les événements.

Le marquis ne fut pas inquiet dans sa fuite, car les Châamba et les Touareg étaient occupés autour de leurs morts et de leurs blessés. Mais au bout de peu, les Touareg dirent aux Châamba :

— Celui-là tire bien ; nous ne pouvons pas le tuer, car nous n'avons pas d'armes feu ; mais vous avez des fusils, allez le tuer si vous voulez.

Le reste de la bande des Touareg était venu se joindre aux autres dès le commencement de l'agression. Quant au reste de l'escorte, il s'arrêta à un kilomètre de là, tremblant de peur.

Sur ces entrefaites survint El-Hadj-Ali-Teni, qui parlementa avec les Touareg et les Châamba, leur promettant de l'argent s'ils leur laissaient la vie sauve ; puis il alla vers le marquis pour l'informer de ce qui se passait.

Les Touareg s'avancèrent alors peu à peu ; Hadj-Ali voulut aller vers eux ; mais le marquis le retint d'un geste brusque auprès de lui, ce que voyant il s'élança d'un bond dans la direction des Touareg : il n'alla pas bien loin, une balle du marquis l'étendit par terre mortellement blessé ; le marquis, croyant qu'il le trahissait, venait en effet de faire feu sur lui.

Comparez sur ce point à la version de El-Kheir le récit des Châamba :

[Les Touareg et les Châamba envoyèrent vers lui El-Hadj-Ali pour voir s'il avait encore des cartouches dans son revolver. El-Hadj-Ali alla auprès du marquis ; après un moment. Il voulut le quitter pour retourner auprès des Touareg. Mais le marquis le força à rester auprès de lui. Le marquis, ayant tourné la tête du côté des Touareg, El-Hadj-Ali profita de ce moment pour se sauver. Mais le marquis lui envoya une balle de son revolver qui l'atteignit aux reins.]

Pendant que le marquis était occupé à surveiller les Touareg et les Châamba qu'il avait en face de lui, El-Kheir réussit à faire un grand détour et, par derrière, s'approcha en rampant du marquis à dix mètres, sans être vu ; alors il tira un coup de feu. Sa balle avait atteint le marquis à la nuque, mais il ne semblait pas avoir été touché, car appuyé contre l'arbre derrière lequel il était abrité, il resta dans sa position première.

Alors El-Kheir se leva et s'approcha de lui ; il vit son revolver par terre devant lui, il le ramassa et tirant ensuite un long poignard de sa ceinture, il lui en porta un terrible coup entre les épaules. La violence du coup fut telle que le marquis fit un sursaut et que la pointe sortit de l'abdomen. Puis El-Kheir le poussa du pied et, se penchant sur lui, il coupa une ceinture de cuir que le marquis portait et dans laquelle El-Kheir trouva une somme de 180 pièces d'or qu'il s'appropriâ.

Le reste des Touareg, voyant le marquis mort et n'ayant plus rien à craindre de son feu si juste, s'avancèrent en courant et le dépouillèrent en le laissant tout nu. Ils se partagèrent ses effets. Les 180 pièces d'or et le revolver furent la part d'El-Kheir ; la tente du marquis fut donnée, en plus de sa part, au cheik Ben-Abd-el-Kader, le frère d'El-Kheir. Alors Hamma-ben-Cheik s'avança vers le corps du marquis et lui porta un coup de sabre au bras¹²³. Puis tous revinrent sur leurs pas vers le reste de l'escorte.

En chemin, Bechaoul, passant près d'El-Hadj-Ali blessé par le marquis, mais vivant encore, l'acheva à coups de sabre¹²⁴.

Arrivés près de l'escorte les nommés Hamma-ben-Yousef et Salem-Redjbani s'avancèrent vers Abd-el-Hack pour le tuer ; ce dernier se sauva près de El-Kheir et lui dit : — Je suis musulman comme toi, sauve-moi la vie, je n'ai rien fait.

[Redjbani l'abandonna par déférence pour El-Kheir]. Mais Hamma-ben-Yousef l'étendit terre raide mort d'un coup de fusil entre les deux épaules ; la balle sortit de la poitrine¹²⁵.

Le nommé Mâamar-ben-Mâamar tua ensuite un des Algériens, et l'autre fut tué par un targui¹²⁶.

Quant à Ali-Smerli, s'il fut épargné, c'est qu'il était d'accord avec nous et qu'il eut une part égale des affaires du marquis à la nôtre ; puis les quatre individus de Sinaoun qui restèrent soi-disant pour garder le troupeau de chameaux lui furent d'un efficace secours¹²⁷.

[Les Touareg et les Châamba brisèrent les caisses et se partagèrent le butin : il y eut une dispute entre les Châamba et les Touareg, à cause du partage, mais on augmenta la part d'El-Kheir et ils se raccommodèrent. Ce jour-là, ils restèrent El-Ouatia, et le lendemain chacun alla chez lui.]

g) *L'arrestation des assassins.* — Ainsi parla El-Kheir, confirmé par tous les autres. Le naïb maintenant était renseigné. Comment allait-il accomplir là dernière partie de sa mission ? C'est ce que nous allons entendre de sa bouche :

Après avoir passé ces huit jours à Ghadamès, à faire la diffa aux Touareg et aux Châamba, j'avais désigné sept de ces derniers, dont les trois assassins, pour m'accompagner à Ghât. Ils ne firent aucune difficulté de me suivre, car je leur avais fait tant de cadeaux qu'ils délaient attachés à moi avec une très grande confiance.

Un cours de roule je vis des chefs Touareg et Je me renseignai auprès d'eux sur toute cette affaire. A la dix-huitième étape, nous atteignîmes Ghât.

C'est une ville située à l'est de la route de Ghadamès dans une plaine sablonneuse : à l'ouest se trouve une deuxième ville appelée Touine ; au sud, une troisième ville appelée Tadamète. Ces trois villes sont très proches l'une de l'autre. Plus au sud de Tadamète et environ à un kilomètre se trouve une petite ville appelée El-Barkete. A l'ouest de Touine et également à un kilomètre se trouve un gros village appelé Dijane. Entre Ghât et Touine et à l'ouest de la route de Ghadamès se trouve un petit bordj dans lequel est casernée une section de soldats turcs. Tout autour de Ghât et des autres villes se trouvent de nombreuses sources d'eau douce et des plantations de palmiers et de crenka. On remarque à l'est de Ghât de longues collines de sable ; plus à l'est, on voit un oued dont les rives sont bordées de crenka ; enfin plus à l'est on aperçoit des montagnes. De Ghât jusqu'aux premières limites du Soudan, il y a huit étapes, et de Ghât jusqu'à Cordune, première ville soudanaise, il y a quinze étapes. Les habitants de Ghât sont au nombre de près de 2, 500 hommes divisés en trois tribus...

A Ghât, je fus reçu chez le caïd Hussène. Je me renseignai auprès de lui sur El-Hadj-All et j'eus tous les renseignements nécessaires point par point.

Au bout de cinq jours, nous nous dirigeâmes vers la frontière tunisienne. En effet, je ne pouvais pas songer à aller sur l'Algérie où mes compagnons ne m'auraient suivi à aucun prix, mais je leur persuadai qu'en Tunisie ils ne devaient rien craindre car on ne les y connaît pas et puis c'est le Bey qui gouverne.

Leur confiance en moi était tellement grande qu'ils n'hésitèrent pas à me suivre ; néanmoins ayant toujours peur qu'ils ne vinssent à m'échapper, je m'étais confié en arrivant à la ville de Derdj aux quatre autres Châamba ; je promis l'aman à trois d'entre eux qui étaient dissidents, et je leur ordonnai qu'en cas de fuite ils se chargeassent des deux autres. Quant à moi je faisais mon affaire d'El-Kheir et je l'aurais tué plutôt que de le laisser échapper.

Arrivé à Foum-Tatahouine, je me présentai immédiatement avec mes sept Châamba au bureau des renseignements et je contai tout à l'officier : il voulait les faire arrêter tout de suite ; je lui fis remarquer qu'ils étaient armés et que pour éviter l'effusion du sang il fallait agir par ruse. Je me fis désigner une maison où m'abriter avec mes compagnons. Il avait été convenu auparavant que l'officier et ses cavaliers du Maghzen viendraient me rendre visite, et que je désignerais les trois assassins en leur offrant moi-même le café.

Par d'habiles manières j'avais convaincu les Châamba qu'il serait inconvenant de recevoir armés l'officier. J'enfermai toutes les armes dans une chambre à clef et à double tour. L'officier et ses cavaliers vinrent, le café aussi, et j'offris à El-Kheir, à Hamma-ben-Yousef et Hamma-ben-Cheik, chacun une tasse qu'ils dégustèrent avec plaisir, paraît-il. Après quoi les cavaliers dit Maghzen se jetèrent sur eux et les garrottèrent. Le départ de Ouargla eut lieu le 1^{er} avril 1898 et l'arrivée à Foum-Tatahouine, le 23 juin de la même année : le voyage avait duré 84 jours.

Le lecteur qui aura suivi avec attention les dépositions de ces divers assassins ne saura peut-être pas, encore qu'elles concordent, où faire parler la responsabilité du crime, et c'est une voie où nous-même, simple annaliste, trop éloigné du théâtre des faits, nous ne nous engagerons point ; mais après de tels témoignages et après avoir entendu toutes ces voix du désert qui, la veille du crime, répètent : *En le tuant, on ne déplaira pas*, nul homme réfléchi ne contestera que Morès ne soit mort de nos discordes intérieures.

Le Naïb, si noble et courageux, et ingénieux à la manière d'Ulysse, ne retira que des ennuis de son heureuse initiative. A son retour à Médenine, il fut retenu et gardé à vue, ainsi que les quatre Châamba de son escorte, pendant quatorze jours. On donnait pour prétexte de cette arrestation la nécessité d'établir son identité, mais avec le télégraphe cette formalité pouvait être remplie en deux jours, et puis il avait sur lui ses papiers et notamment un permis de voyage signé par le chef du bureau arabe de Ouargla. Mais on voulait savoir d'abord quelles révélations il rapportait et gagner le temps d'y faire face. Ses biens avaient été pillés, il ne put se faire rendre justice. Enfin la Résidence l'obligea de retourner à M^{me} de Morès la prime de dix mille francs que la marquise, conformément à la mise à prix qu'elle-même avait fixée, venait de lui faire parvenir.

Cependant, il voulait repartir à la tête d'une expédition, à ses risques et périls, pour saisir deux autres des principaux meurtriers dont le témoignage eût fait la lumière. Les armes étant achetées et les plans arrêtés, on le retint à Tunis et il Alger, sous divers prétextes, entre autres pour qu'il déposât dans le procès qu'il l'heure où j'écris on n'a pas encore jugé. Après deux longues années de cette immobilisation et comme il s'entêtait dans la parole qu'il avait donnée à M^{me} de Morès et qu'il était venu lui confirmer à Paris, le gouvernement l'employa dans diverses missions périlleuses.

Le Naïb accompagna la mission Flamand à In-Salah. Au combat d'Igostein, puis dans toutes les affaires qui ont suivi la prise d'In-Salah, il se distingua par sa bravoure. Mais surtout sa connaissance du pays et son influence religieuse contribuèrent grandement à assurer l'approvisionnement, puis la soumission. Chargé des réquisitions, il sut trouver des ressources aux endroits même qui en paraissaient le plus dépourvus. On dut le nommer chevalier de la Légion d'honneur, puis Agha honoraire à la fin de 1000. Au commencement de 1901, il accompagna le général Servières dans sa dernière campagne au Toual. Après avoir rendu

les plus grands services, il tomba au combat de Charouine, mortellement frappé, le 5 mars 1901. Son corps fut ramené à Ouargla, où il est enterré, par les membres de sa famille.

Il faut mentionner qu'au cours de ces expéditions, par deux fois, des compagnons de camp tirèrent sur lui dans la mêlée, qui furent immédiatement et, sans qu'ils eussent pu s'expliquer, mis à mort par d'autres indigènes.

Hélas ! comme ce chevaleresque naïb, ils disparaissent vite, tous ceux qui pourraient éclaircir ce drame, mystérieux et ce procès si lent !

Des trois assassins arrêtés par le Naïb, il ne reste que El-Kheir et Hamma-ben-Cheik ; Hamma-ben-Yousef, qui *avait fait des aveux*, est mort à l'hôpital de Sousse.

Le brave Ali-ben-Becice qui, la veille du crime, sur le sable même d'El-Ouatia, avait dit à Morès : « Je sais qu'on va vous tuer », est parti avec la mission Foureau et n'est jamais revenu.

Nous ne prétendons pas ici à mettre sous les yeux de nos lecteurs un récit parfait, total, sphérique, que l'histoire ne peut pas encore composer. Nous avons groupé des éléments de connaissance. Une suite de notes vérifiées, classées, mais où peu à peu d'autres s'intercaleront, voilà tout ce qui convenait dans l'état de cette mystérieuse question. Telles quelles, aux yeux des imaginatifs, ces notes mettent, je crois, de magnifiques couleurs sur les derniers moments de Morès, criblé de blessures et combattant là-bas, là-bas, sous cette prodigieuse lumière, seul dans les sables.

Nous avons dégagé cette belle figure de lion qu'on voulait noyer dans les flamboiements du soleil africain. Avons-nous éclairé le problème de savoir s'il y a encore à notre époque des crimes d'État ?

37) LE COMMANDANT MARCHAND ET SES RAPPORTS AVEC LE PARLEMENT.

« La situation trouble de la France rend invraisemblable toute intervention efficace du cabinet de Paris au secours des Français de Fachoda. »

(Le sirdar Kitchener à Marchand).

« La France ne pourrait pas
supporter deux fois en un siècle
une pareille reculade. »

(Marchand, débarquant
à Toulon).

Nos parlementaires s'occupent à fournir aux historiens des documents faux. C'est le moyen de ces honnêtes gens pour s'innocenter. Notre humiliation à Fachoda pèse gravement sur notre personnel gouvernemental et sur le système. Avec des trémolos patriotiques dans la voix, ils plaident leur innocence ; bien plus, ils se magnifient. Peine perdue, hypocrisie sans force. L'histoire le dit avec nous : ce fut un crime de céder aux menaces brutales de l'Angleterre.

— Mais nous n'étions pas en mesure de lui faire face.

— Traîtres incapables, votre crime demeure : c'est de nous avoir engagés dans une aventure que vous ne pouviez pas soutenir.

Pris en flagrant délit d'imbécillité, qu'inventent nos parlementaires ? Ils jettent tout sur le dos de Marchand. Ce bon serviteur, qui exécuta sa tâche héroïquement, devient un pelé, un galeux, la cause de tout le mal.

Lisez plutôt certains « propos de Félix Faure » que publie le *Figaro* du 5 juillet 1901. Le président est censé causer avec un ami intime qui ne se nomme pas. (Cette discrétion nuit quelque peu à la valeur du témoignage.)

« C'était sous un des ministères de Ch. Dupuy, Delcassé était aux colonies. Un jour, il communiqua au Conseil la décision qu'il avait prise de faire continuer vers l'Est, à travers l'Afrique, une mission d'exploration qui avait été, tout d'abord, je crois, confiée au colonel Monteil. Delcassé indiqua sommairement l'itinéraire de la colonne Marchand. Elle pousserait jusqu'au Nil.

Le ministère des colonies a toujours des explorateurs en mouvement. Les communications sur ces missions sont fréquentes au Conseil des ministres. On n'y prête pas une grande attention. La communication de Delcassé au sujet du capitaine Marchand fut cependant remarquée à cause d'un mot de Carnot.

— Mais, dit-il, si nous suivions le Haut Nil, nous serions en meilleure posture pour engager la conversation au sujet de l'Égypte. »

« Cette boutade ne fut pas relevée. Le ministre des Affaires étrangères, que l'affaire aurait concerné si elle avait dû avoir de telles conséquences, ne dit rien ; Delcassé non plus. On remarqua le mot de Carnot, au moins un ministre, qui depuis me l'a rapporté, le remarqua. Mais on n'y attacha pas plus d'importance qu'à une parole dite en l'air.

Malheureusement on ne tient pas minute des délibérations du Conseil des ministres. Il n'y a pas de secrétaire du Conseil. Il n'existe donc pas de document qui permette de préciser la portée, que dans l'esprit de Delcassé avait l'envoi d'une mission dans la direction du Nil. Mais les souvenirs des ministres de ce temps-là sont précis. Ils disent qu'on leur a parlé d'une mission d'exploration, d'études scientifiques, géographiques, commerciales, d'une mission qui montrerait notre drapeau, mais pas du tout d'une mission de conquête. D'ailleurs, on ne part pas à la conquête du Nil avec cinq

cents nègres ; enfin Delcassé est un esprit froid et pratique. Ce n'est pas l'homme des coups d'épingle, ni un chercheur de querelles.

La consigne donnée à Marchand par les colonies, dont il relevait, n'étant pas une mission de conquête, la France ne l'ayant pas chargé de faire un établissement définitif sur le Haut Nil, mais seulement de s'y promener et d'y faire des observations géographiques, politiques et économiques, les choses étant ainsi, nous n'avions pas à faire la guerre pour soutenir un projet d'occupation fixe que nous n'avions pas formé.

Il est vrai que Murchand, une fois arrivé à Fachoda, y était resté plus longtemps que dans un autre poste. Il y avait élevé une sorte de fortin et s'était même mis à y faire pousser des salades. Ces faits s'expliquent par le prestige que le nom du Nil devait exercer sur un officier et par le besoin où Marchand était de demander des instructions. Fallait-il qu'il demeurât où il était ? fallait-il qu'il revînt en arrière ? fallait-il qu'il continuât sa marche vers l'Est ? Voilà pourquoi il s'attarda à Fachoda. Que ce brave homme et ses compagnons aient désiré qu'on leur dit : « Vous êtes sur, le Nil, restez-y ! » Je le crois. Mais leur désir ne pouvait pas engager la France.

Certainement, quand avec le rapport de Marchand nous serait arrivée sa question : « Que faut-il faire ? » nous aurions répondu : Laissez votre camp et revenez-nous. »

J'ai cité tout le passage. Il a fait surgir un vigoureux démenti de la famille Faure. Ce ne sont donc que des mensonges, mais construits avec une sorte d'habileté enfantine. Oui, avec cette habileté d'enfants qui fait dire aux gens du peuple, sur un certain ton d'admiration : « A-t-il du vice ! » La grande malice, c'est de donner comme une chose secondaire, comme un trait pittoresque sans plus, la remarque de Carnot : « Sur le Haut Nil, nous serions en meilleure position pour engager la conversation au sujet de l'Égypte. » Phrase de première importance, au contraire, qui illumine et définit toute la mission Marchand.

Disons-le brutalement. *Marchand allait sur le Haut Nil pour occuper Fachoda. Dans quel but ? Pour rouvrir la question d'Égypte.*

Si l'on veut admettre que Félix Faure a réellement tenu ces « propos », il faut alors concevoir que dans la bouche de ce président patriote, c'étaient des mensonges de convenance, des expédients dans la honte. Le président cherchait à nier l'humiliation de son gouvernement. Il voulait donner créance au moyen dont s'était servi le quai d'Orsay vis-à-vis du Foreign-Office.

Soit ! Encore faudrait-il ne pas déshonorer le bon serviteur Marchand qui dans cette conception cesse d'être le héros de Fachoda pour devenir un imbécile et un déséquilibré, compromettant pour la sécurité et pour l'honneur du pays.

Une preuve, s'il en faut, de la mission politique et militaire qu'avait reçue Marchand, je trouve dans certain conciliabule, dans une entente

patriotique où se réunirent *des parlementaires de toutes nuances* au moment du départ de Marchand.

On sait qu'après Fachoda les présidents et rapporteurs généraux des commissions financières du Sénat et de la Chambre, Barbey et Morel, Mesureur et Pelletan, s'engagèrent à ne point susciter d'obstacles aux 60 à 70 millions de dépenses qu'on n'osait pas faire voter et qu'il fallait engager pour se tenir prêt à une guerre avec l'Angleterre. Eh bien ! à l'heure où partait Marchand, je le dis et je n'insiste pas, il y eut quelque chose d'analogue.

Ici qu'on nous permette une pause. Qu'on se reporte aux rêves de Morès tels que nous les avons exposés¹²⁸, tels que les poursuivait ce vaillant homme quand il fut assassiné dans des conditions infiniment suspectes... Morès était vivement frappé de l'importance du Bahr-el-Ghazal pour l'Angleterre. Lui que l'on voudrait faire passer pour un cerveau brûlé, il prévoyait le fait aujourd'hui accompli : la conquête du Bahr-el-Ghazal par l'Angleterre.

C'est qu'il avait médité le livre de Slatin-Pacha, qui fut dix années prisonnier du Khalife Abdullah. « Un pouvoir étranger, dit Slatin-Pacha, indifférent aux intérêts égyptiens et ayant à ses ordres les vastes ressources de cette grande contrée, — ressources plus considérables en hommes et en matériel que celles d'aucune autre partie de la vallée du Nil — se placerait dans une position prédominante telle qu'il mettrait en danger une occupation quelconque par l'Egypte de ses provinces perdues. »

Parlons net : un barrage établi sur le Haut Nil, au-dessous de Fachoda, peut faire du Bahr-el-Ghazal une Egypte et de l'Egypte un désert.

Morès estima que la France, étant données les conditions générales de sa politique intérieure et extérieure, ne pouvait pas agir tout droit. Organiser les peuplades et les masses armées qui se défendaient encore contre l'Angleterre, conduire en particulier les forces du Khalife Abdullah contre les Anglais, assurer au mahdi d'Omdurman son empire dans le Soudan, moyennant la cession du Bahr-el-Ghazal à la France, mettre ainsi un tampon entre l'Egypte et le centre africain : tel était le magnifique programme soumis par Morès au ministre des Affaires étrangères — qui envoya Marchand sur le Haut Nil, en même temps que Morès partait pour le Sahara, sa première étape.

Valait-il mieux occuper Fachoda, pour le seul avantage de négocier la question d’Egypte, ou bien valait-il mieux soutenir la puissance du mahdi d’Omdurman et par elle fermer les portes de Khartoum et du Soudan l’Angleterre ? C’est une question ; ce n’est point l’objet de notre article. Nous voulons, en donnant leur plein sens, une fois de plus, aux actes interrompus de Morès, éclairer ce que Marchand a réalisé. (Et puis aussi, disons-le en passant, nous voulons dénoncer cette décérébration française, ce manque de cerveau-chef par quoi sont annulées les meilleures énergies de notre malheureuse nation enrossée de parlementarisme.)

Au reste, soyons sobres de commentaires que le lecteur patriote se chargera bien d’accumuler autour des faits que je rappelle.

La mission Marchand avait pour tâche de rendre irréalisable la grande pensée africaine de l’Angleterre. Il s’agissait, par la présence de quelques soldats français sur le terrain, de rouvrir la question d’Egypte, de disputer à l’Angleterre la vallée du Nil et de couper la voie en construction du Caire au Cap. Les ordres, les instructions, de Marchand étaient si ridiculement disproportionnés avec ses ressources que cet officier, aussi sage que brave, écrivait, avec crânerie, mais non sans amertume : « Il n’y a qu’en France qu’on donne sérieusement des ordres pareils. »

Parti de Marseille le 25 juin 1896, il quittait Brazzaville le 1^{er} mars 1897, et la partie pénible commençait. Si je cite des textes, ce n’est point pour donner une idée de l’intelligence, de l’énergie, des souffrances de Marchand ; on sait bien qu’il fut un héros ; c’est pour fournir des documents authentiques et qui prouvent le caractère de sa mission ni géographique, ni économique, mais de conquête. En avril 1898, il écrit :

« A cette heure, dans le bassin du Bahr-el-Ghazal (affluent du Nil), le premier vapeur français est entré, malgré tant d’obstacles et d’hostilités. Et, tant que je serai vivant, tant qu’il restera un officier, un sergent de la mission française, notre pavillon restera dans le bassin du Nil... Il ne faudrait pas croire pourtant que tout est agréable dans notre position. Nous mourons de faim, d’abord... Vous savez que c’est la faim, l’horrible faim, qui est la cause du désastre de l’expédition Dhants dans le voisinage... Comment allons-nous atteindre le Nil ? Serons-nous obligés de manger l’embach des marécages ? Et encore, s’il ne s’agissait que de passer vite avec mes bateaux, ce serait peu.

Mais le problème est bien autrement difficile. Le passage ne constitue pas un droit sur le pays traversé. Il faut *occuper effectivement*. Et chaque nouveau poste que je crée dans ces immenses régions presque dépeuplées, à chaque 100 kilomètres, représente un travail colossal, une lutte incessante contre l’impossible. Et malgré tout, quelque obstacle nouveau qui se dresse sur notre route, nous triompherons, et il le faut pour la grandeur de la patrie. »

Ils ont triomphé. Le 10 juillet 1898, Marchand massacre ou chasse les Derviches qui occupaient Fachoda. Les Anglais l'apprennent, le 7 septembre, à Omdurman, par une canonnière derviche, venant du haut fleuve, qu'ils capturent. Dès le lendemain 8, le sirdar part pour Fachoda, avec trois canonnières, plusieurs chalands, cent hommes de régiment anglais, douze cents Soudanais et plusieurs canons ; il y trouvait Marchand avec huit officiers et cent vingt hommes.

Certes, le gouvernement français est bien coupable d'avoir engagé cette poignée de braves et toute la France dans une position si inégale, de leur faire attendre indéfiniment leurs ravitaillements. Et pourtant, Marchand est en mesure de parer aux pires difficultés. Il possède des vivres pour deux ans, il n'a rien gaspillé de ses armes intactes et de ses munitions en réserve ; il a fait des plantations dans le sol le plus fécond du monde. Il refuse d'abaisser son drapeau et conquiert dans une entrevue l'admiration du général anglais.

Le sirdar rendit à Marchand sa visite. Il commença par quelques paroles de félicitations. Il vit tout ce qui rayonnait de triomphe sur ces figures françaises. Nos officiers pensaient avoir partie gagnée : ils arrivaient les premiers à Fachoda et ils avaient installé des postes réels, des points d'occupation, sur tout le Bahr-el-Grazal.

— Seulement, dit l'Anglais, votre gouvernement ne pourra rien faire pour vous.

— Et pourquoi donc ?

— Parce que la France, il est très malheureux.

Les officiers se disaient : il veut nous troubler. Le nom de ce capitaine Dreyfus que prononça l'Anglais ne leur disait rien. Pourtant le doute s'était glissé dans leurs cœurs, quand les visiteurs anglais se retirèrent.

Peu après une barque revint. Le sirdar envoyait un ballot de journaux. Tous étaient anglais, sauf un égyptien composé avec des extraits de *l'Aurore*, des *Droits de l'Homme*, du *Siècles*, du *Figaro* et de la *Petite République*.

Le grand dessinateur patriote Forain, au génie de qui on doit être heureux de rendre hommage, avait représenté dans une solitude d'où surgissent quelques palmiers, un officier français, les bras croisés, debout auprès d'un drapeau tricolore. Au premier plan, le sirdar dit à un pasteur : « Comment décourager ce brave ? » — « Je vais essayer en lui lisant... quelques journaux français. »

Et il en fut ainsi. En apprenant que la patrie était prise à la gorge par les étrangers de l'intérieur, Marchand se devina abandonné. Le cri arraché à cette poignée de héros par le groupe des « infâmes » est venu jusqu'à nous dans une lettre incomparable de pathétique adressée par Marchand à Forain. Écoutez-la :

Le 21 septembre, à Fachoda, il y avait près de dix mois que nous n'avions plus de nouvelles de France ni d'Europe ; depuis quarante-huit heures, l'armée anglo-égyptienne était arrivée d'Omdurman et le sirdar kitchener allait redescendre sur Khartoum.

Wingate, par ordre de son chef et dans une intention louable, sans doute, me remit avant le départ une collection de journaux anglais..... et français *que nous n'avions pas osé demander*, mais que nous reçûmes avec reconnaissance.

Les journaux français étaient des « *Progrès égyptien* » du mois d'août.

Je n'ai plus que deux lignes à ajouter : une heure après avoir ouvert les feuilles françaises, les dix officiers français tremblaient et pleuraient. C'est là que nous apprîmes que l'affaire Dreyfus avait été rouverte avec l'horrible campagne des infâmes. Et pendant trente-six heures, aucun de nous ne fut capable de rien dire aux autres. — On n'échange pas de pareilles impressions.

Je n'ai rien augmenté, rien exagéré, rien chargé... au contraire.

Je veux simplement vous dire, en regardant le dernier Forain d'octobre, que pour avoir prévu ce qui est arrivé à 5, 000 kilomètres de distance, il faut que vous possédiez une grande âme de fier patriotisme. Ce serait impossible autrement.

A cause de cela, je vous demande la permission de vous embrasser, si vous voulez bien.

Commandant MARCHAND.

Ernest Judet, en publiant cette lettre que tout Français doit découper et conserver, écrivait : « Nul de nous ne la lira sans souffrir, sans pleurer ; le souffle qui l'anime est celui du plus navrant désespoir qui soit de taille à terrasser la plus indomptable vaillance. Jamais drame aussi tragique ne s'est déroulé en moins de phrases. »

Cependant, le rapport expédié par Marchand en deux exemplaires, l'un par l'Abyssinie, l'autre par le Congo français, n'était pas encore parvenu à Paris, où l'on n'avait que les renseignements fournis par le sirdar qui osait écrire : « Étant donnée la situation dans laquelle se trouvent M. Marchand et ses officiers, je suis persuadé que personne ne serait plus heureux¹²⁹ qu'eux-mêmes si leur gouvernement leur ordonnait télégraphiquement de quitter Fachoda par le Nil. On enverrait un steamer spécial, avec mission de transmettre cet ordre et de ramener l'explorateur. La chaloupe à vapeur de M. Marchand pourrait nous être cédée, moyennant une indemnité. »

Sur ce thème, les journaux de langue française du parti de Dreyfus commençaient une campagne : « Allons-nous bientôt quitter Fachoda !... Qu'est-ce que nous faisons dans ces tristes marécages ? » Et encore : « Pourquoi toujours ces piqûres d'épingle qui sont notre politique vis-à-vis de l'Angleterre ? » Et encore : « Marchand sera trop heureux de déloger ! » On fit de M. de Lanessan un ministre de la Marine pour avoir assimilé l'expédition Marchand à une « aventure de condottiere », pour avoir ajouté que cette entreprise était « non seulement chimérique, mais folle et malveillante », et qu'avec « un peu de philosophie » nous pouvions « nous proclamer enchantés » d'avoir évacué le Bahr-el-Ghazal. (Le tout dans la *Revue des Questions diplomatiques et coloniales*.)

Mais voici le plus douloureux :

A la fin d'octobre, le capitaine Baratier vint de Fachoda à Paris pour renseigner le gouvernement. Dès le lendemain de son arrivée, il se présentait au quai d'Orsay. Le ministre des Affaires étrangères l'accueillit par cette phrase :

— Eh bien ! vous nous en faites des ennuis !

Puis pleura, se fâcha, menaça. Un huissier vint annoncer que sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre, attendait. Alors ne tenant plus ses nerfs (mais c'était peut-être une parade réglée à l'avance, toute une ignoble scapinade), le petit Delcassé cria :

— Vous voyez bien, c'est la guerre ; j'ai l'ultimatum dans ma poche.

En effet il portait constamment la main à la poche basse de sa redingote. Pour montrer qu'il y cachait le document ? ou bien pour indiquer qu'il avait reçu la botte anglaise ?

Il dit encore :

— Quand vous vous êtes trouvés en présence de forces supérieures, vous auriez dû vous retirer.

— Mais, dit Baratier, l'honneur militaire...

L'autre en haussant les épaules :

— L'honneur militaire !

Le capitaine Baratier se leva, salua et sortit.

M. Delcassé, honteux ou inquiet, lui envoya pour le lendemain une invitation à déjeuner au ministère.

Le capitaine refusa de s'y rendre. Alors, le samedi, vers onze heures, il fut brutalement averti d'avoir à s'embarquer le dimanche à Marseille.

Après trois ans de fatigues inouïes, il n'obtenait même pas quatre jours de répit et il n'avait reporté à Marchand que les plus sanglants reproches pour avoir réussi quand il fallait échouer.

Marchand, cependant, pressentait l'abandon des avantages qu'il espérait avoir conquis pour la France. L'âme en délire, il vint jusqu'au Caire expédier à Paris des renseignements complémentaires et des supplications patriotiques. Dans quelle angoisse il se porta à la rencontre de Baratier ! On le vit étouffer des sanglots aux premiers gestes du capitaine qui, avant d'être à portée de voix, lui faisait comprendre l'évacuation décidée

Mais il y a la discipline ! Et le soir, au Cercle français, quand tous nos nationaux d'Egypte se pressaient autour de lui, quel noble langage, quelle fierté de patriote, quelle soumission de soldat !

... Vous n'attendez pas de moi un discours : je ne suis qu'un soldat, non un orateur, — et l'on ne saurait être loquace en un jour de recueillement, un jour qui m'apporte personnellement une grande tristesse : l'abandon officiel de Fachoda.

... Se recueillir n'est pas désespérer, au contraire. L'expérience de ce monde nous enseigne que la somme des tristesses n'est pas plus grande que celle des joies. Plus la période noire s'allonge, plus s'approche l'aurore des flères aspirations enfin réalisées. Et le sphinx de granit qui, tout pris d'ici, rêve sur les sables, celui qui vit passer Bonaparte et son effort, Lesseps et son œuvre, n'a pas encore dit son dernier mot, n'a pas murmuré la sentence suprême. Plus le mauvais destin s'acharne, plus nous devons appeler à notre aide les grands espoirs qui gonflent les poitrines et tendent les résolutions.

La fortune, qui déteste les voies larges et faciles, est peut-être en route à cette heure, vous apportant le secours patiemment attendu. Il ne faut jamais désespérer, et qui peut dire que le sphinx ne s'apprête pas à sourire ?

C'est pour cela que je suis venu vous dire que, si nous sommes quelques-uns aujourd'hui, nous serons nombreux demain, qui n'oublions pas, qui n'abandonnons rien. C'est avec cette pensée que je veux porter votre santé...

A la plus grande France !

Quand la mission Marchand atteignit le sol français !... ah ! patriotes, vous vous rappelez !... Votre amour, votre reconnaissance le portèrent, le brûlèrent, le divinisèrent presque, lui, le chef à la décision rapide, au visage bronzé par le soleil, la barbe noire et courte, les yeux effroyables de tristesse. Paris reconnut un martyr. On lui avait arraché sa gloire et celle du pays. Rappelons ceux qui l'entouraient : le capitaine Germain, le capitaine Baratier, le capitaine Mangin, le capitaine Largeau.

La visite inévitable de Marchand au quai d'Orsay épouvantait le ministre. Il n'avait pas encore su prendre une résolution, quand le commandant se

présenta.

— Je suis à la Chambre, répondit à l'huissier M. Delcassé...

Puis, sitôt comprenant qu'il pouvait retarder, mais non pas éviter cette entrevue, il rappela l'huissier. Trop tard, d'ailleurs ; déjà le commandant s'éloignait :

— Rejoignez-le et dites-lui que je vais le recevoir.

Sitôt que Marchand fut entré, le ministre se mit à fondre en larmes, il pleurait debout et, par là, il se dispensait de prononcer des paroles, en même temps qu'il créait une atmosphère propre à une détente, croyait-il. Après une minute de ces larmoiements, il leva les yeux et vit le commandant impassible qui le regardait fixement. Ceux qui le connaissent, ce regard clairvoyant du héros, jugeront où fut alors la subalternité.

L'échec de son expédient, ajoutant à sa première gêne, détermina chez le parlementaire une véritable aphasie. Il y eut là pour ce bavard fécond en ressources verbales, de cruelles secondes d'impuissance ; puis, avec rapidité, il se mit à développer indéfiniment ce maigre thème :

— Il faudra que nous causions longuement, que nous dissipions les malentendus.

Il se tamponnait les yeux avec un mouchoir malpropre. Le commandant le laissa dans cette humiliation, sans l'aider d'un seul mot, et se retira, admiré par ceux-là même qui n'osèrent exprimer tout haut leur sentiment dont je me fais le traducteur.

L'entrevue avec Baratier, l'entrevue avec Marchand nous livrent une même vue sur l'âme de Delcassé. Ce personnage voudrait imposer sa version mensongère aux héros de Fachoda. Il cherche à intimider l'un, à émouvoir l'autre. Il interdit de publier le « Rapport de la mission Marchand ».

Un instant les parlementaires pensèrent à déshonorer ce brave par des histoires, des redditions de comptes, des choses d'argent. Puis il voulurent le capter, l'enguirlander. Le mieux, c'eût été de le faire périr.

Et toujours pourtant la vérité percerait. Marchand coulât-il sous les mers de la Chine, la vérité remonterait à la surface.

Marchand n'a pas faussé ni outrepassé son mandat. Il allait à Fachoda, avec mission de créer un état de choses qui permit de rouvrir la question d'Égypte.

Et maintenant, ne fixons pas trop longtemps la-dessus notre regard. Je crains d'entrevoir de pires ignominies. Faut-il tout dire ? Allons-y !

On avait expédié Marchand à Fachoda pour satisfaire les grandes idées africaines des coloniaux, mais avec l'arrière-conviction qu'il n'arriverait pas.

Faute d'un courage civique suffisant pour avouer notre impuissance à entraver le rêve anglais « du Cap au Caire » et à réclamer l'évacuation de l'Égypte, on voulait *paraître agir*. Le crime de Marchand, c'est d'avoir *réellement agi*.

On avait envoyé ces braves gens au petit bonheur, sans leur donner les ressources matérielles suffisantes et sans leur préparer les conditions diplomatiques indispensables. Leur réussite qu'on ne pouvait prévoir déconcerta nos parlementaires. La mort de Marchand dans les étapes africaines eût tout arrangé ; aujourd'hui sa mort en Chine ne suffirait plus. Il faut son déshonneur. Il faut qu'il passe dans l'histoire pour un exalté, outrepassant sa consigne et compromettant son pays.

Voyez-vous, au dernier mot, on en arrive toujours à se demander qui dominera dans les destinées de notre pays, de l'esprit antifrçais et dreyfusard ou du national. Si Dreyfus et ses amis écrivent l'histoire et les manuels scolaires, vous, patriotes, qui me lisez, moi qui vous parle, et le brave Marchand, nous ne serons que des fripouilles devant les siècles.

38) LE GÉNÉRAL GALLIÉNI. — Son importance, c'est qu'il appartient à l'espèce qui nous manque le plus aujourd'hui : c'est un autoritaire de gouvernement. Au Soudan, au Tonkin, à Madagascar surtout, il a compris le caractère des populations qu'il s'agissait d'organiser ; il a créé de l'ordre et de la vie. Tandis que nous avons des échecs sur tous les points du globe, il a mené à bien le problème de Madagascar, où l'Angleterre faisait notre pire difficulté. L'œuvre de Galliéni a été étudiée de très près par l'empereur Guillaume, qui n'a pas caché son admiration.

Que ce faiseur de civilisation soit un soldat, voilà qui détruit l'argumentation des ennemis systématiques de l'armée, et qui contredit peut-être aussi certaine conception attardée que des braves gens se font du rôle de l'officier moderne. Je me rappelle souvent quelques propos qui revenaient avec persistance dans la bouche du général Boulanger, quand il

se laissait aller à causer familièrement(et Pierre Denis a fort justement noté ce ton dans son livre) :

L'objection, nous disait-il parfois, que l'on voit à confier l'administration des intérêts de l'État à l'armée, vient de ce qu'on méconnaît toujours son nouveau caractère national qui est à développer : on se croit toujours en face de prétoriens. Il n'y a plus de différence entre la nation et l'armée. Faites bien voir à vos amis, me répétait-il, que, dans les règlements que j'ai élaborés, j'ai tendu à mettre les institutions militaires d'accord avec notre esprit social, à exclure ce qui subsistait de l'esprit de caste et de la brutalité de caserne. Il y a quelque chose que doit faire l'armée, en plus de la protection qu'attend d'elle le pays : elle doit utiliser, manier les forces individuelles, de telle façon que les individus retournent à la vie, propres à travailler non seulement pour eux-mêmes, mais pour la collectivité. Et qu'elle ne soit pas seulement une école du caractère ! Les jeunes gens y doivent utiliser et développer leurs aptitudes variées pour le bien du pays et pour leur développement complet. Le type légendaire de la culotte de peau ne se crée que dans l'inaction d'un café de province. Il faut savoir ce qu'ont fait aux Indes pour la puissance et la gloire de l'Angleterre les officiers de la Compagnie, tour à tour soldats, géographes, administrateurs, architectes. Il faut connaître la portée d'esprit, les forces de propagande civilisatrice de nos troupes, quand elles sont, comme jadis, en Algérie, et comme aujourd'hui dans les expéditions coloniales, en mesure de s'employer.

Le général Boulanger touchait là plus de points que nous ne devons en traiter ici, mais je tiens à marquer par ce rappel que les « militaristes » (pour relever un terme qu'on croit injurieux !) ne vont pas chercher leur idéal au café de sous-préfecture où la légende attable l'officier. Il y a, dans l'armée moderne, des hommes à qui les circonstances sont permis d'allier les études de cabinet et l'expérience directe des choses. Ce sont alors des types bien complets de chefs. Tel Galliéni.

Au Soudan et au Tonkin, Galliéni avait prouvé des qualités d'administrateur, de soldat et de diplomate, qui le désignèrent, en 1896, au choix du gouvernement, quand noire situation à Madagascar parut compromise. Étienne Grosclaude qui fut son compagnon de traversée depuis Marseille nous l'a décrit dans un livre charmant de sincérité, de belle humeur et d'amour de la vie. (*Un Parisien à Madagascar*). Le général Galliéni, aujourd'hui âgé de quarante-huit ans, est grand, mince, robuste et de figure singulière : un visage pâle avec des yeux bleus, doux et bienveillants, mais regardant droit à l'ombre d'épais sourcils d'un blond ardent. « Sous de fortes moustaches assez rébarbatives, la bouche laisse voir un pli de bonté un peu dédaigneux, mais qu'on ne remarque pas tout d'abord, et, somme toute, l'impression première qui se dégage de l'ensemble concorde assez bien avec cette appréciation formulée devant moi par un soldat de la Légion étrangère : — C'est un soldat, celui-là : une

vraie tête de brigand ! » C'est, au vrai, l'homme du monde le plus courtois. Il a horreur de punir et ne se fâche jamais, mais il prend au sérieux ses responsabilités.

Quand il débarqua sur la côte de Madagascar, il n'était que temps de veiller au salut public. Alors que la période guerrière semblait terminée, et que les colons préparaient une campagne d'affaires des plus importantes, le brigandage, endémique dans certaines régions de l'île, venait de prendre une brusque extension. Il fallut reconnaître qu'on se trouvait en face d'une insurrection organisée. La petite colonne composée du général Galliéni, de son état-major (et de Grosclaude) fut assaillie sur la route de Tananarive. Les cultures étaient abandonnées, les villages brûlés, les Européens massacrés un peu partout, et le ravitaillement de la capitale compromis. A Tananarive, une poignée d'Européens se morfondaient au milieu d'une population de quatre-vingt mille Malgaches, tenus en respect uniquement par le souvenir, chaque jour amoindri, du coup de main sous lequel ils ont capitulé. Cet homme doux débuta par les brutalités nécessaires.

Deux des têtes les plus en vue tombèrent, ce qui fit rentrer sous terre les conspirateurs et détruisit la conviction propagée par les missionnaires protestants que les Français n'oseraient jamais toucher à ceux que protégeaient les Anglais. Ensuite, il déposa la reine, ce qui fut un coup plus grave encore au prestige britannique.

Après cette réussite en quelque sorte diplomatique, il dirigea des expéditions militaires qui pacifièrent notre immense possession. Au bout d'une année, il pouvait déclarer dans une proclamation aux Malgaches :

Depuis de longues années, *on* (c'est-à-dire les missionnaires anglais), on vous a enseigné que les Français sont incapables de mener une entreprise à bonne fin et qu'ils abandonnent leurs projets dès qu'ils rencontrent le moindre obstacle. Vous voyez maintenant qu'il n'en est rien. Depuis mon arrivée au milieu de vous, tout ce que je vous ai annoncé s'est réalisé. Je vous avais averti que je me montrerais bienveillant pour les bons et inflexible pour les autres : j'ai tenu parole... La France a définitivement écrasé la révolte, et il en sera ainsi de toute tentative du même genre que vous cherchiez à renouveler. Mais la France, qui est une nation grande et forte, est aussi une nation généreuse...

Nation généreuse, oui, puisque le général s'est appliqué par une série de mesures à assurer la sécurité et les garanties individuelles, sans attaquer les mœurs et les croyances locales. Les circulaires de Galliéni sur la réglementation du travail de l'indigène, sur l'aliénation des terres du domaine, sur l'exploitation minière, sur les voies de communication, sur les

écoles de gouvernement constituent, au dire des hommes compétents et selon les Allemands et les Anglais, un magnifique ensemble de doctrine coloniale qu'il a élaboré d'après les conditions générales auxquelles il devait se soumettre.

Il y aurait un grand profit à marquer comment M. Laroche, qui est un dreyfusard affiché et un membre de la Ligne des Droits de l'Homme, a échoué à Madagascar, précisément parce qu'il s'y conduisit en conformité avec cette métaphysique¹³⁰ politique qui le jette dans l'erreur sentimentale des partisans de Dreyfus. Il serait bon d'établir en regard que l'esprit positif du général Galliéni, — par des rigueurs qui ont offensé ces mêmes dreyfuserds — a sauvé à Madagascar la mise de la France.

Dans un voyage au Congo belge, M. Pierre Mille entendit un Français enthousiasmé de ce qu'il voyait, s'écrier : « Nous voudrions bien faire comme vous dans notre Congo français ! » — « Essayez, répondit le Belge avec rondeur, mais je dois vous prévenir qu'au Congo français il n'y a pas de souverain libre de ses mouvements et qu'il y a un Parlement à Paris. » Ce Belge voyait nettement les inconvénients de notre système pour toutes les périodes critiques.

L'autorité du général Galliéni offensa parmi nous un certain nombre d'esprits chimériques infectés par les préjugés du libéralisme. Elle gêna même des hommes qui semblent échapper à ces fadaises.

C'est en Europe que se jouent toutes les difficultés coloniales (comme nous autres patriotes, préoccupés du seul problème qui est sur le Rhin, nous l'avons toujours affirmé). M. Lebon pensa un instant à désapprouver les actes vigoureux du gouverneur de Madagascar. Il n'alla pas aussi loin que M. Delcassé avec le capitaine Baratier. Cependant, depuis Paris, pour déférer au désir du Foreign-Office, on a plusieurs fois ordonné à Galliéni de rapporter ses arrêts.

Aux résultats économiques acquis par Galliéni, se joint un bénéfice moral sur lequel je veux insister pour conclure.

Dans la période contemporaine qui fournit aux Français de nombreux sujets de tristesse, on ne peut pas dire que nous ayons manqué de serviteurs dignes de louanges. Mais il est arrivé le plus souvent qu'ils ont bien agi dans le vide, et que nos gouvernants faillirent à tirer parti des actes les mieux amorcés. C'est ce qui fait si pénible la merveilleuse aventure des héros de Fachoda. Or, nous saluons dans Galliéni un serviteur heureux : ses efforts furent féconds. Son administration de Madagascar non seulement

enrichit la France, mais encore elle augmente notre crédit moral, et, si le mot n'est pas trop fort, elle nous réhabilite. Je m'explique en citant quelques lignes de M. Paul Bourde, auxquelles on donnera une pleine adhésion :

La proportion où nous saurons tirer parti de notre empire colonial sera un des principaux éléments, désormais, pour établir à nos yeux, comme aux yeux du monde, la note de nos moyens d'action, de nos capacités, intellectuelles et morales, et de notre vitalité. Nous ne pourrons pas y réussir sans que le prestige de la France s'en accroisse, et nous ne pourrions pas *y échouer sans qu'il soit fortement amoindri*.

(J'ajouterai une fois de plus et brutalement que nous ne devrions tenter ces entreprises coloniales que si nous étions forts en Europe. Dans notre situation, nous dépendons de la tolérance de l'Angleterre, de l'Allemagne, et quand nous aurons créé de belles colonies, on nous les volera.)

En se plaçant au point de vue de Bourde, on peut écrire que le général nous sauve l'honneur. Il nous donne aussi une leçon de gouvernement. Un jour, un officier disait devant lui :

— Peut-être la France sera-t-elle sauvée par ses colonies.

Il répondit :

— C'est l'espoir qui doit soutenir tous les coloniaux, lorsqu'ils sentent que la tâche entreprise va être au-dessus de leurs forces.

Les colonies, tout au moins, se mettent à nous former des hommes ; elles nous envoient un jeune héros exciteur, Marchand, et un chef, Galliéni.

Un gouvernement animé par des doctrines nationalistes se confierait hardiment à un tel chef. Mais disons, pour demeurer dans la nuance exacte, sans l'approuver ni le blâmer, qu'une opposition ne peut compter sur le général Galliéni. C'est un Italien, un calculateur.

LIVRE CINQUIÈME — DEUX PÈLERINAGES

A Léon Daudet.

Ah ! mon cher Léon, si nous nous promenions un jour dans ces provinces de l'Est ! Devant nos forteresses allemandes et françaises, devant notre cathédrale messine que les architectes au vainqueur germanisent déjà, devant les « monuments du souvenir » demi-noyés dans une grasse végétation, vous plus que tout autre — avec votre incomparable puissance à vivre la vie de chacun des objets où votre regard se pose, et puis né de la Provence et d'un illustre écrivain français, — vous participeriez de cœur et d'imagination à cette défense de la latinité dont mon petit pays fut l'éternel passion et mes compatriotes les premiers soldats.

Vous rappelez-vous comment un jour je vous disais que dans l'œuvre de votre père ma préférence va peut-être à trois pages, parfaites de mesure classique, et déchirantes comme un morceau de Chopin ? Je vous parlais de la Dernière classe d'un maître d'école alsacien. Vous en fûtes surpris. Certainement vous distinguerez mes raisons depuis ces champs de Froeschwiller, de Wœrth, de Reichshoffen et, en général, depuis ces terres de Lorraine et d'Alsace où chaque bataille avance ou recule les limites de la langue germanique.

*Mais faut-il que vous vous
déplaciez ? Aujourd'hui la bataille
pour notre culture se livre sur tous
les points du territoire français, et
vous y combattez au premier rang.
Vous mettez vos armes
magnifiques, la haute bouffonnerie,
le lyrisme, une invention
inépuisable, au service de votre
terre et de nos morts. Cette guerre
civile qui rompit tant de liens
fortifie, mon cher Léon, notre
amitié.*

M.B.

39) DANS LES CHAMPS DE FRÆSCHWILLER.

Sur le terrain de Reichshoffen, Woerth et Frœschwiller, presque chaque année, je passe plusieurs semaines dans la saison même où s'y déroulait, le 6 août 1870, une terrible bataille dont les conséquences ne sont pas épuisées. Dans la petite Ville d'eaux de Niederbronn, jadis si vivante, aujourd'hui injustement délaissée, se retrouvent tous les étés un certain nombre de Français, des Nancéiens ou des Messins. Nul d'eux, au cours de sa « saison », ne manque de faire, une ou plusieurs fois, le pèlerinage du champ de bataille. Les « hygiénistes » le déconseillent, car cette longue excursion communique au plus léger des visiteurs un émoi qui grandit à chaque station auprès de nos tombes et auprès des innombrables « monuments du souvenir », érigés aux régiments allemands. Au soir, on en revient l'âme et le corps empoisonnés pour plusieurs jours. Mais un Français a-t-il le droit de se soustraire à ces tragiques leçons ? Et, par une sensibilité qui se ménage, devons-nous, à la manière des enfants qui veulent oublier l'agonie de leur père, refuser de fixer notre regard sur les causes et sur le lieu de notre diminution ?

Dans mes longues excursions sur ces riches terrains fortement vallonnés, semés de bouquets d'arbres, où chaque pas fait lever les lièvres et les chevreuils, et que sillonnent des bandes d'Allemands, de qui l'orgueil n'est pas dissimulé, j'avais, pour me guider, l'admirable ouvrage que vient de publier le général Bonnal, son analyse raisonnée des combats dont l'ensemble constitue la bataille de Frœschwiller.

Autant que je pouvais, je causais avec les gens du pays. En écoutant leurs récits, je me rendais compte du génie des Erckmann-Chatrion : ce fut de savoir comprendre et recueillir ce qu'au retour des guerres de la Révolution et de l'Empire, des témoins émus avaient *spontanément inventé* pour l'édification des bourgs d'Alsace et de Lorraine.

Voici, par exemple, ce que me dit un Alsacien : « En 1870, j'étais chef de gare sur la ligne de Bitche. Il n'y avait plus d'horaires ; on m'annonçait les trains par le télégraphe. J'avais une locomotive de renfort pour faire gravir la pente de ma station à la suivante ; chaque train devait attendre que la locomotive revint. Vous pensez le tapage, mon souci, ma fatigue. Les hommes passaient, passaient depuis des jours. Il faisait si chaud qu'ils étaient montés sur les wagons ; ils buvaient, chantaient et n'obéissaient à personne. L'un d'eux, quand son train démarra, tomba et se tua ; nous primes rapidement le corps et le rejetâmes dans le wagon, parce que nous n'avions que faire d'un cadavre. Je ne me couchais plus jamais. J'avais trois trains en gare, quand un commandant pénétra dans mon bureau : « Le général de Failly veut partir tout de suite. » Tout de suite ! comme il y allait ! Il fallait attendre le retour de la locomotive de renfort, et d'ailleurs je ne pouvais faire passer un train de queue avant les deux qui le précédaient. « Laissez-moi, dis-je à ses instances, je suis ici chef de service et responsable. » Le général vint lui-même. C'était un petit, avec la tête dans les épaules. Je le vois encore. Je lui répétais mes explications. « Est-ce que je ne pourrais pas pénétrer dans le premier train ? » me dit-il. — « Il y a un wagon de première classe » — « Faites descendre les officiers ». Ce n'était pourtant pas mon affaire ! Il s'en chargea. Les officiers étaient furieux ; il fallait les entendre, lui parti et quand ils demeurèrent sur le quai¹³¹ ! »

a) *Aspect des troupes françaises.* — Cette armée, échauffée par le vin, par une température exceptionnelle, par le plus insolent optimisme, se montra, devant l'ennemi, sublime de courage. Le 4 août, à Wissembourg, il fallut six heures à cinquante mille Allemands pour battre difficilement six mille Français. Et ces vaincus ne furent nullement démoralisés ; ils considérèrent leur échec comme un simple accident réparable à bref délai. Dès l'aube du 5 août, ils vinrent, dans un ordre parfait, déboucher sur ces champs de Frœschwiller, où je prie le lecteur de me suivre. Un grand nombre de blessés marchaient à leur rang, et le spectacle de ces soldats couverts de

sang, chez lesquels pas un muscle ne trahissait la souffrance, secouait d'orgueilles spectateurs, et dans un sentiment exalté de l'honneur militaire, leur mettait des larmes joyeuses dans les yeux.

On pensait, dans cette armée confiante, à l'honneur militaire plus qu'à la patrie qui ne semblait pas en jeu. Et pourtant, à Frœschwiller, comme à Wissembourg, notre infériorité numérique était effrayante ; nous allions être 43,000 Français contre 150,000 Allemands. Dans cette situation, l'espoir de vaincre dépassait chez nos soldats ce qu'on vit jamais dans une troupe. Les habitants de l'Alsace, renseignés sur la force prussienne, épouvantés par l'ignorance géographique trop visible de nos officiers, tremblaient. Un notaire de Bitche écrivait à un confrère de Marseille : « Me voyez-vous devenir notaire prussien ! » Mais la veille de la bataille, dans les bivouacs de Reichshoffen, de Frœschwiller, d'Elsasshausen, dans les cabarets de Wœrth, la force morale emmagasinée en Italie, en Crimée, au Mexique même, donnait à nos régiments une assurance, que l'on a revue seulement sous l'impulsion du général Boulanger, lors de l'affaire Schnœbelé.

La chaleur aurait pu écraser nos troupes. Sous un soleil de la même saison, je viens de parcourir cette campagne engraisée par les vastes fosses où, durant cinq jours, avec des cordes ; on tira les cadavres déjà décomposés. Frœschwiller a été rebâti ; l'une de ses églises s'appelle le temple de la Paix ; un Alsacien, le comte de Dürkhelm-Montmarin, fait flotter, avec une affectation provocante, le drapeau noir et blanc sur son château. Le soir même de la bataille, ce traître attendait sur son seuil les vainqueurs et leur disait : « Soyez les bienvenus, messieurs. » Il vengeait un ressentiment privé contre Napoléon III.

C'est une tache unique. Cent ans auparavant, en 1770, Goethe étant monté au-dessus de Niederbronn, au château de Vasenbourg, admira, d'après une inscription que je viens d'y lire, « la noble plaine d'Alsace ». Combien plus noble elle est encore devenue, depuis que les enfants de deux grands peuples ne peuvent plus s'y promener que la tête nue. En apprenant à connaître leurs qualités et l'opposition de leurs vertus elles-mêmes, ils comprennent mieux après un tel pèlerinage qu'ils ne peuvent pas se confondre.

Le général Bonnal a marqué la psychologie des deux nations. Au point de vue militaire, il tient le Français pour mieux doué que l'Allemand. Les qualités militaires des Allemands ne résidaient point, comme les nôtres,

dans les individus, mais dans l'éducation d'ensemble et dans l'homogénéité du corps des officiers. Ce qui frappe d'une façon particulière le général Bonnal, c'est l'unité de doctrine qui liait les chefs allemands.

Ils avaient passé par l'Académie de guerre et par le grand état-major. Leur séjour dans ces centres intellectuels du militarisme prussien avait développé en eux la faculté précieuse d'observer, de comparer, puis de vouloir à l'unisson. Pas d'interruption ni de défaillance dans le commandement. Chez eux, le moindre incident est examiné et dénoué par chacun dans un même esprit. Le général Bonnal va même jusqu'à parler de réflexes : il pense que les généraux allemands sont tellement imbus des doctrines du grand état-major qu'ils sentent les nécessités et que, plus ou moins *inconsciemment*, à la façon d'un tireur rompu à l'escrime, ils se conforment dans chaque moment à ce que leur ont appris leurs nombreux travaux de tactique appliquée. Parce qu'ils sont unis par les liens d'une doctrine unique, une situation déterminée provoque chez eux tous des réactions cérébrales identiques.

Cependant le plan d'ensemble arrêté par l'état-major français en 1870 n'était pas sans valeur ; on s'accorde aujourd'hui à le reconnaître. Il consistait à ramasser les forces disponibles, évaluées à plus de 250,000 hommes, en deux masses : l'une près de Metz, l'autre près de Strasbourg ; puis à exécuter, toutes forces réunies, le passage du Rhin ; en vue d'imposer la neutralité aux États du Sud. On marcherait ensuite à la rencontre des Prussiens, cependant qu'un corps formé au camp de Châlons viendrait remplacer sur la frontière les troupes passées sur la rive droite. Mais l'armée française était encore en voie de formation lorsque les Allemands firent irruption sur notre territoire. Les 43,000 Français massés sur la rive droite de la Sauer et sur les côteaux de Reichshoffen, de Frœschwiller, d'Elsasshausen, pouvaient bien, dans la journée du 5, s'exalter de la plus magnifique confiance ; nous avons déjà subi le plus grave échec, puisque nous étions amenés à engager les opérations non pas selon nos projets, mais selon les plans de Moltke. Un défaut d'organisation nous mettait de force dans les conditions voulues par l'adversaire.

Les généraux français, aussi heureux que braves, affectaient hautement leur mépris pour l'étude de l'art militaire. Les guerres de Crimée et d'Italie avaient paru confirmer l'opinion de ceux qui faisaient reposer le succès uniquement dans la valeur des troupes. Au cours de cette journée du 5, les

turcos ayant vu un officier prussien escorté de quelques uhlands qui, sur la rive opposée de la Sauer, allait en reconnaissance, se faufilent dans les houblonnières et tirèrent dessus sans pouvoir le prendre. Pour obtenir leur pardon de cette attaque sans ordres, ils offrirent à leur colonel la selle, la bride et une carte de ce Prussien. Le lieutenant Bonnal tint quelques instants cette carte entre ses mains et lui, qui devait devenir en 1887 un des plus éminents professeurs de notre École de guerre, il déclare qu'avant ce 5 août 1870, veille de Fröschwiller, il n'avait jamais vu une carte d'état-major ! Oui, cette carte, prise le 5 août sur le Prussien, fut la première qu'aient vue les officiers français présents sur ce terrain de bataille.

Le général Ducrot, dans cette même journée, avait conseillé de faire exécuter des ouvrages de campagne pour consolider la position. Presque à l'unanimité les généraux jugèrent inopportun de « fatiguer les soldats par de tels travaux la veille d'une bataille ». Le soir de cette veille, tandis qu'un orage accablant de chaleur s'abattait sur les deux armées, le même général Ducrot, au château de Reichshoffen, fit les démarches les plus actives auprès du maréchal pour le décider à se retirer dans les Vosges. Il estimait que l'énorme supériorité numérique allemande rendrait désastreuse pour nous cette bataille sur la Sauer. L'hôte de Mac-Mahon, le comte de Lrusse, qui est un patriote, insistait dans le même sens. Le maréchal consentit ; à six heures du matin, il achevait de dicter des ordres pour la retraite, quand retentit le premier coup de canon.

Le prince royal de Prusse n'avait pas plus que Mac-Mahon l'intention de combattre ce jour-là. Ce coup de canon était une faute, un signal donné de la façon la plus intempestive par un général allemand, mais il fit courir aux armes les divisions françaises et provoqua le déplacement presque instantané des troupes bivouaquées en bataille sur les positions à défendre. Les turcos lançaient en l'air leurs chéchias pour marquer leur joie de se battre. Au milieu d'un immense enthousiasme, le maréchal, depuis Reichshoffen, gagna à cheval la hauteur d'Elsasshausen et le tragique noyer, aujourd'hui encore debout, sous lequel il allait suivre les péripéties de son écrasement.

b) *Le noyer de Mac-Mahon.* — Dans ce pays tout en collines, le cocher qui veut vous faire voir le champ de la bataille, nommée indifféremment bataille de Reichshoffen, de Wörth ou de Fröschwiller, vous mène tout

d'abord sur la côte d'Elsasshausen, d'où l'on domine la plus grande partie des positions françaises et allemandes et le cours de cette Sauer dont on allait se disputer le passage. Sur cette terrasse naturelle d'Elsasshausen, vous trouvez, à vingt pas l'un de l'autre, le noyer de Mac-Mahon » et « le monument allemand de la Victoire ».

Que de fois je fis ce pèlerinage ! Je laissais derrière moi, en venant de Niederbronn, la ligne des Vosges. Nous traversions, au sortir de Reichshoffen (prononcez Reisoff, à l'alsacienne), les prairies où campèrent les 1,100 cuirassiers et les 140 lanciers héroïques. J'y ai vu des cigognes que n'effrayait pas la voiture. On gagne ensuite Fröschwiller ; dans son église catholique, on lit la liste des officiers français morts sur le champ de bataille ; son église protestante s'appelle le Temple de la Paix. Et l'on atteint les parties les plus sinistres et les plus glorieuses.

La dernière maison du village loge le gardien des tombes. Son prix moyen pour soigner le tertre d'un héros est de deux francs cinquante par an. Une croix qu'entoure un jardinet et, quand on s'approche, un nom français ou allemand, voilà ce qui nous arrête à chaque vingt pas au milieu de la plus admirable moisson. Il paraît pourtant que le nombre des tombes diminue. Elles gênent matériellement et moralement aussi les cultivateurs. Au lendemain de la guerre, ils se prêtaient à contenter la piété des parents ; peu à peu, plusieurs firent payer, et d'année en année exagérèrent le taux de location.

Certaines familles exhument leurs morts ; c'est une erreur, à notre sens, d'enlever des soldats à la terre historique qu'ils ont méritée et dont ils gardent à la France la longueur de leurs corps. J'ai vu des croix qui se penchent, des noms qui s'effacent ; les blés et les seigles plus forts reconquièrent le terrain. Chaque année pourtant, à cette date, des femmes viennent encore dans ces sentiers. Puissent-elles mêler à leur douleur épurée aujourd'hui le sentiment de l'honneur attaché à leurs familles par des hommes de leur sang !

A mesure que nous approchons du noyer du maréchal et comme le cimetière s'épaissit, le cocher qui met son amour-propre à me désigner plus de tombes dans les herbes de droite et de gauche, s'anime, et touchant un tertre de son fouet, il rit :

— Ici, un jeune officier français ! la semaine dernière j'y ai conduit un visiteur ; c'était son frère ; il a pleuré tout le temps.

Pourquoi rit-il, ce cocher ? C'est que l'atroce agit sur ses nerfs ; c'est qu'il sent confusément le contraste des épouvantes qui se déroulèrent jadis et du splendide soleil qui, pour l'instant, lui donne le paisible désir de boire un verre de bière à ma santé.

Je note d'autres témoignages de cette gaieté nerveuse, brutale et presque forcenée que suscitent les grandes horreurs. Les populations, dans les jours qui suivirent la bataille, furent réquisitionnées pour enfouir précipitamment les cadavres. L'un de ces fossoyeurs par force me raconte :

— Sur un cadavre prussien, il y avait deux bidons : le sien et un d'infanterie française. Tiens ! espèce de gourmand ! lui avons-nous dit, en lui lançant un bon coup de bêche... Il y avait des quantités de chiens tués. Je me rappelle un bœuf tout gonflé, pour lequel aucune fosse, ne suffisait. Et nous leur mettions aussi la croix.

Entre Fröschwiller et Elsasshausen, nous traversons les espaces immortels où la division de cuirassiers de Bonne-mains, à trois heures et demie, se sacrifia. La légende locale s'est emparée de cet épisode terrifiant. Ceux des rares paysans qui n'avaient pu désertier leurs villages en feu ont vu un cheval, qui portait sur son dos un corps décapité, galoper tout le jour sur le champ de bataille et conduire les dernières charges, cette chevauchée de la Mort.

Les vieux noyers commencent à disparaître en Alsace parce qu'ils ont trop de valeur. On les paye jusqu'à 150 fr. le mètre cube. Mais ceux du plateau d'Elsasshausen ne trouvent pas d'acheteurs, car ils sont pleins de balles, en ont le cœur gâté.

C'est sous l'un d'eux que Mac-Mahon suivit les péripéties de la lutte. Une grille aujourd'hui le protège. Laissons les Allemands s'attarder au grand monument — quatre Victoires au pied d'une colonne où se déploie leur aigle — qui fixe l'endroit où l'apparition de leurs innombrables soldats, lors du grand assaut final, vers quatre heures marqua notre défaite. D'instinct, les Français viennent s'associer sous ce noyer aux souffrances de leurs aînés. Le vent qui souffle d'une manière constante sur ce triste plateau et dans les branches de cet arbre, semble agiter les grands lieux communs de la plus douloureuse poésie. C'est d'abord l'indifférence de la nature à nos joies et à nos souffrances : par-dessus ces terres, piétinées comme les abords d'une mare à bestiaux, imbibées de sang, épouvantées de fracas et d'horreurs, elle a rétabli ces cultures indéfinies où le soleil qui

frissonne m'aveugle, où nul cri, même d'oiseau, ne trouble ma solitude. Et ma pensée rouvre les immenses tranchées de cinquante mètres où, avec des crocs, on tira pêle-mêle les soldats des deux nations. Le sacrifice et le courage de chacun de ces morts comptent pour les races, mais pour les pauvres individus ! Quelle vanité dans l'importance qu'ils donnaient à leurs succès ou à leurs échecs ! Au milieu de ces ouragans, on apprend à ne faire qu'un bien petit cas de la personne humaine, du pauvre moi ! Il vaut seulement comme partie d'un ensemble.

Dans cette minute, quel est de tous ces cadavres celui qui s'empare de mon cœur et me commande les plus graves méditations ? C'est, à quelques pas de l'arbre du maréchal, sur la pente, un corps dont la croix basse porte cette seule inscription : « Priez pour A. S..., tué le 6 août 1870. » Des initiales ! Il n'a même point réclamé des hommes la publicité de son sacrifice. Précisément celui qui m'accompagne a ramassé ce cadavre, et il me dit :

— C'était un spahi de Mac-Mahon, un magnifique jeune homme, le plus beau que j'aie jamais vu.

Un spahi ! un cheval, un grand manteau flottant, vingt-quatre ans ! Ah ! le beau papillon... Je lui donne la prière que je sais faire : un effort pour le comprendre.

D'après l'École de guerre et le général Bonnal, en admettant qu'une meilleure répartition des troupes et la fortification de certaines localités nous eussent procuré les moyens de prolonger la lutte jusqu'à la nuit, nos trente mille hommes, tout de même, auraient dû quitter ce champ de bataille, le lendemain au plus tard, sous peine d'enveloppement et de destruction. Quels sentiments animaient donc le maréchal sous cet arbre, quand il excitait à des efforts magnifiques et superflus ses incomparables soldats ? On n'a pas son secret.

Son armée s'étendait le long de la Sauer sur une ligne de 7,500 mètres dont il occupait le centre. Depuis son noyer qui domine la vallée assez profonde, il voyait parfaitement la position de son aile gauche, tandis que son aile droite lui était masquée. Sans doute, son ardeur guerrière l'entraîna à diriger la lutte dont il était le spectateur et il se désintéressa trop de ce qui se passait là-bas sur sa droite, où cependant il était le moins solide.

Ce qui apparut dès le premier moment, ce fut l'immense supériorité de l'artillerie allemande écrasant nos batteries. Un homme du pays me rapporte

une légende locale qui donne assez bien la couleur des événements. L'artillerie ne tirait plus. Un colonel s'approcha au galop pour en demander la raison. « Nous n'avons plus de munitions. » — « Eh bien ! elles vont venir ! » Dans ce dénûment, il fallut se retirer. Un commandant, habilement, avait mis à couvert sa pièce et ménagé ses ressources ; il faisait le plus grand mal à l'ennemi. Nos artilleurs, en se retirant, le gouaillaient : « Eh ! le commandant ne se montre pas : il est prudent ! » L'officier se transporta bien à découvert, sous le feu allemand. En cinq minutes, il était nettoyé.

Pour rappeler dans un seul paragraphe au lecteur une bataille que je n'ai pas à raconter, mais dont je visite après trente ans le cimetière, je dirai que jusqu'à trois heures toute l'action consista de part et d'autre en une succession d'attaques incessamment renouvelées. Quand les Allemands jugeaient qu'avec leur artillerie ils avaient désorganisé nos troupes, ils lançaient dans cette brèche leurs colonnes.

Jusqu'à midi, les Prussiens qui franchirent la Sauer et qui essayèrent de gravir les pentes de notre aile gauche, trouvèrent dans ces vergers et sur la lisière des bois une fusillade, puis des charges à la baïonnette qui, régulièrement, les rejetèrent sur l'autre rive. C'est ainsi qu'à midi, dans la partie du champ de bataille qu'on peut embrasser depuis le noyer du maréchal, nous étions vainqueurs. Alors, les Allemands discernèrent notre point faible et nous attaquèrent par notre droite, qui faiblit.

En vain, les fameux cuirassiers, dits de Reichshoffen, exécutèrent-ils la charge de Morsbronn. Elle ne réussit qu'à procurer quelques minutes de répit à notre infanterie de l'aile droite. Ces troupiers, épuisés par une lutte de sept heures, écrasés par une artillerie toute-puissante, eurent la suprême énergie de se jeter encore sur les Prussiens qui redescendirent à toutes jambes vers la Sauer. C'est alors que trois mille hommes de troupes prussiennes fraîches, se frayant un passage au travers de leurs compatriotes en fuite, attaquèrent énergiquement nos fantassins exténués par leur victoire même.

On vit cette situation tragique : notre armée brûlée, vaporisée par ses efforts victorieux, en face d'un ennemi qui avait des réserves. Voilà le secret de cette bataille où nos soldats furent sublimes de courage : notre faiblesse numérique s'opposait à la constitution de grosses réserves maintenues à l'abri. Une ligne unique de combattants assurait notre défense. Ils s'usèrent, il ne resta plus que des débris épars pour faire face aux attaques d'un ennemi admirablement distribué et renouvelé.

Les chefs se montrèrent du moins de magnifiques soldats. Quand pour renforcer leurs bataillons anémiés, exsangues, les troupes fraîches manquaient, ils prétendirent être eux-mêmes ce renfort.

Malheureux du chagrin de la France, je parcours sur la hauteur, au sud-est, près d'Eberbach, le verger où le général de Lartigues, une fois la défaite de sa division consommée, prend un fusil, et, comme Ney en 1812, fait le coup de feu avec ses braves. Je cherche l'endroit où le lieutenant-colonel Thomassin (aujourd'hui inspecteur d'armée en retraite), voulant encore renouveler une attaque qui vient d'échouer, court, son képi au bout d'un sabre, suivi d'un seul clairon qui sonne la charge, essuie le feu des Prussiens et s'en va rouler dans leurs jambes. Les hommes du 3^e régiment d'infanterie, qui chargent, assaillis par un ouragan de balles et d'obus, se couchent et tiraillent ; le colonel Champion, suivi du drapeau, se place au front du régiment et fait battre la charge. Tout le régiment se lève, s'élance, et trois balles frappent Champion. Le général Maire et le colonel de Grammont tombent encore à la tête de leurs troupes tandis qu'ils Commandent la charge.

Tous ces fameux assauts voulaient dégager Elsasshausen. A deux heures et demie, le maréchal dut quitter son noyer. Le colonel de Franchessin entra en ligne. Il faut visiter, à Neuwiller, la maison où, blessé, il se fit transporter. Un homme du pays m'y conduit. Le colonel, placé dans une chambre, disait : « Vous n'avez pas un endroit plus élevé, d'où l'on puisse suivre la bataille ? » On le porta dans un grenier. De la lucarne, il continuait à encourager ses hommes. Une seconde balle vint l'y frapper. Quatre jours après, les paysans, inquiétés par une odeur, montèrent là-haut. Ils descendirent le cadavre dans leur jardin et l'enterrèrent sans prévenir personne, « pour n'avoir pas d'ennuis... » Seul, son sabre qu'ils gardèrent le désigna à sa famille qui le cherchait. Sur sa poitrine, quand on l'exhuma, il avait encore ses billets de banque.

Le colonel A. Wilbois m'a raconté : « Mon régiment, le 99^e de ligne, était arrivé à Reichshoffen, la nuit, par une pluie battante. Nous couchâmes dans l'eau au milieu des houblons. Le canon commença à gronder avant huit heures ; nous étions l'extrême réserve. On nous fit avancer. A dix heures, nous étions dans la zone du feu des obus ; à midi, nous entrâmes dans la zone des balles. Nous fermions la droite ; la division Lartigues qui nous précédait était décimée ; le maréchal de Mac-Mahon ; tête nue (son képi a été enlevé par une balle), accompagné d'un cavalier (ses officiers

avaient été tués), arriva sur nous au grand galop, s'arrêta et nous dit avec beaucoup de calme : « L'ennemi veut nous déborder sur notre droite ; je vais sacrifier nos cuirassiers pour enrayer son mouvement ; vous êtes ma dernière réserve, tenez bon jusqu'au bout. » Il partit. Les cuirassiers avançaient ; ils s'arrêtèrent un instant. J'aperçus mon ami d'Orsay, aujourd'hui général. Nous nous embrassâmes. On sonna le boute-selle, et ils s'élancèrent. »

Derrière ce sacrifice des cuirassiers et puis des turcos, la retraite s'organisa. Quelques jours après, celui qui écrit ces lignes, âgé de huit ans, allait voir ces soldats sublimes, détruits par la défaite, épouvantés de leur désordre, de leur odeur, de leurs armes abandonnées, dans les campagnes de Bayon et de Charmes. Le souvenir de ces héros infortunés lui ordonne de combattre sur tous les terrains pour la cause française et notamment contre le parti Dreyfus. S'il est pénible de toucher à ces sujets farouches de 1870, il ne faut les aborder qu'avec le dessein d'en tirer profit, et dans ce sentiment personne ne me reprochera de maintenir avec quelque persistance, sur ce champ de bataille, à cette date, notre regard¹³².

c) *La cabane des turcos*. — Au-dessous de l'arbre du maréchal, si l'on descend vers la Sauer et Wœrth, on trouve un monument élevé par deux habitants d'Oran à la gloire de l'armée d'Afrique. Je reprocherai doucement ces deux patriotes d'avoir inscrit leurs propres noms en majuscules un peu fortes.

Le point central de l'émotion, c'est la *cabane des turcos* qui, durant toute la bataille, servit de but à l'artillerie allemande. Auprès d'elle est un peuplier où, pendant dix ans, à chaque mois d'août, un drapeau français fut hissé. En 1880, le petit grimpeur, un enfant, fut surpris et condamné à six mois de prison.

En rendant hommage aux turcos, la légende populaire s'accorde avec l'École de guerre. Selon le général Bonnal, la bataille de Frœschwiller enseigne que dix mille hommes de nos troupes africaines, lancés au moment opportun, feraient un ouragan irrésistible. Il faut considérer comme un lieu héroïque le vallon gazonné, d'une largeur de deux cents à trois cents mètres, dont la pente ascendante mène aux vergers de Frœschwiller. C'est là que nos zouaves, nos turcos, engagés depuis le début de la bataille et sans ligne de réserve, supportèrent, jusqu'à ce que notre aile droite cédât, les

attaques des Allemands, et plusieurs fois les reconduisirent à la baïonnette, jusqu'à Wœrth.

Tandis que je me promène dans ce village au nom sinistre, ses enfants se baignent joyeusement dans la Sauer qui fut pendant quatre jours remplie de cadavres gonflés. Mon guide affirme que dans les rues les cadavres bavarois ne tombaient plus, tant ils étaient pressés. Le général Bonnal, qui ne voudrait pas calomnier des soldats, affirme que ces Bavares, affolés par les charges des zouaves et des turcos, se refusaient à quitter l'abri des maisons. Pour les reformer et les entraîner de nouveau par delà la rivière, leurs officiers durent les frapper. Ainsi menés, vers deux heures, ils remontaient une fois encore les pentes de Fröschwiller et d'Elsasshausen ; nos soldats africains s'élancèrent sur eux avec de tels hurlements que, par-dessus les tempêtes de la bataille, on les entendit à 1,500 mètres de distance. Notre faiblesse, dans cet effort éperdu, fut encore et toujours le manque de réserves. Quand, vainqueurs, nous avons reconduit ces fuyards ennemis jusqu'à Wœrth, nous y subissions l'assaut de troupes fraîches. Qui pourra exprimer l'épuisement de nos héros qui, après avoir couru et massacré, devaient remonter vers leur abri ? « Je souhaitais de recevoir une balle pour ne pas avoir à aller plus loin », dit un de ces glorieux survivants.

Quel tourbillon de folie sur ces pentes aujourd'hui si belles de repos ! La mort les zébrait dans tous les sens. On peut dire que ces soldats africains furent vainqueurs ; seulement, ils moururent, et l'ennemi passa sur leurs cadavres. Le 2^e turcos a perdu dans cette journée les 67 % de son effectif, tandis que la garde prussienne, à Saint-Privat, qu'on appelle son « tombeau », perdit seulement 36 %. A l'ordinaire, la fatigue, l'explosion des projectiles, la vue et déjà l'odeur fétide des morts et des blessés, exercent une action déprimante sur les plus braves soldats ; et puis, comment s'obstiner individuellement, quand la fatalité nous déborde, annule d'une manière certaine nos efforts. Mais en vain le clairon sonnait pour le ralliement vers la lisière ouest du Nieder-Wald : beaucoup de zouaves restèrent à se battre, sans espoir, pour l'honneur. Après cinq heures, dans les bois de Fröschwiller, envahis par les Prussiens et les Bavares sur les quatre côtés, une véritable chasse à l'homme commença. Nos officiers et nos soldats furent traqués et mis à mort par des gens d'autant plus féroces qu'ils avaient tremblé d'avantage. En 1877, un chasseur de Niederbronn trouvait encore sous les feuilles mortes trois squelettes en culotte bouffante ; des zouaves qui, blessés, avaient dû s'enfoncer pour mourir dans le fourré.

Un témoin me raconte qu'à l'ambulance, le lendemain de la bataille, il vit étendu, à côté d'un Prussien, un turco. Tous deux allaient mourir. Le Prussien appela et dit : « Qu'on ôte ce turco qui me regarde *avec ses yeux noirs*. » Ailleurs, ce témoin vit deux turcos qui étaient frères ; on avait rapproché leurs lits, et ils se tenaient par la main en mourant.

A côté de Reichshoffen, on me désigne la tombe d'un zouave. Son chien vint y pleurer pendant huit jours. Le chef de gare allemand, qu'on venait d'installer, lui portait de la nourriture chaque jour. Au bout de la semaine, le chien consentit à suivre l'Allemand.

Après trente ans, comme ce chien fit après une semaine, nous pouvons reconnaître ce qui vaut quelque chose chez nos adversaires. N'est-elle pas émouvante cette inscription sur la tombe d'un lieutenant allemand tué par les zouaves : « Ici, un officier de vingt et un ans, mort en héros. *Dors ton repos, bon enfant*. » Les officiers allemands de Strasbourg saluent toujours, en longeant le monument de Desaix.

d) *Morsbronn*. — Sur ces vastes cimetières du 6 août, après avoir porté notre hommage fraternel à l'armée d'Afrique, allons, guidés par l'admiration et la curiosité, suivre les traces des cuirassiers. Ils chargèrent en deux bandes : une première sur le village de Morsbronn, à une heure et demie, et la seconde, à trois heures et demie, sur les houblonnières, à l'est d'Elsasshausen. On les appelle cuirassiers de Reichshoffen parce qu'ils campaient près de ce village, et que c'est de là qu'ils s'élancèrent pour mourir. Leur monument honore la côte, qui glisse en précipice sur Morsbronn.

Quand je me rendais dans ce village, depuis Woerth, le long de la Sauer, je suivais le terrain où les cigognes d'Alsace, avant d'émigrer, tiennent un de leurs grands conseils, avec leurs petits qu'on reconnaît à leurs becs noirs. Un autre jour, j'ai parcouru les terres (et si l'on ne craignait le genre théâtral, on voudrait y marcher tête découverte) que traversa cette chevauchée de la mort. Ils se brisèrent dans les arbres, les perches, les fils de fer, les haies suivies de ravins, avant de s'engouffrer dans la Grande-Rue de Morsbronn « Comment donc sont-ils venus ? » ai-je demandé à une vieille femme. Avec de grands gestes, elle me marque tous les points de l'horizon, puis ; de sa main se couvre les yeux. Ils venaient de partout, brisés, fous, connaissant leur destin, cauchemar et tourbillon. Les Allemands, quatre minutes à l'avance, sentirent la terre trembler.

Fiévreusement ils s'organisèrent. Des fenêtres et des voitures dressées en barricades, leur pluie de balles massacra ces cavaliers armés de lattes impuissantes. Une cuirasse bien bosselée, bien trouée, c'est aujourd'hui, dans le pays, une relique introuvable. On les a payées cinq cents francs.

Le matin du jour tragique, tandis que son régiment campait dans les prés de Reichshoffen, un cuirassier se présenta dans le village à la maison paternelle.

— Mère, ouvrez-moi.

— C'est toi, mon fils, entre et mets ton cheval à l'écurie.

— Je viens t'embrasser, donne-moi seulement de la bière, du lard et du pain.

Il rejoignit son escadron ; il chargea, ne fut pas tué, revint après la guerre et, dix ans plus tard, à Morsbronn, fut écrasé par un arbre qu'il charroyait.

Voilà la matière d'une belle ballade, au sens que les poètes allemands donnent à cette forme poétique.

e) *Le renforcement sur la route de Haguenau.* — Enfin, puisqu'ils sont les vainqueurs, il faut quitter notre terrain et sur les positions qu'ils occupaient d'abord visiter leurs trophées. L'un d'eux domine au loin les espaces. C'est, en arrière et au-dessus de Wœrth, un prince royal équestre, dressé sur une vaste terrasse et sur des rochers artificiels. Il vient du Palatinat sur le cheval que Regnault peignit pour le général Prim. Insolente statue d'un vainqueur qui, dans l'action, se montra fort médiocre !

Le 6, vers sept heures du matin, ce prince royal, quand il entendit le canon et quand déjà Mac-Mahon galopait vers son noyer d'Elsasshausen, envoya aux informations. A dix heures, alors que rompre, c'eût été avouer la victoire des Français, il ordonnait de ne pas accepter le combat. On passa outre. Vers une heure seulement, il arriva sur les hauteurs où sa statue le glorifie vainqueur. Depuis midi, le général de Bose, sous sa propre responsabilité, avait ordonné cette attaque contre notre aile droite, qui changea en succès allemand une série d'engagements où se dessinait leur défaite.

De cette terrasse pompeuse où son bronze caracole, l'héritier royal contempla la défaite de notre race. Ce n'est pourtant pas ici que les Allemands doivent remercier le destin ; qu'ils cherchent derrière le talus de la route de Haguenau, au pied et un peu à la droite d'Elsasshausen, Un

renforcement où se blottirent, vers onze heures et demie, six compagnies prussiennes, tandis que nos soldats rejetaient tout le reste sur la rive gauche. Ces fuyards constituèrent l'amorce de l'invasion, sous laquelle, à la longue, nous devions périr. Enclavés en quelque sorte dans nos lignes, ils s'y maintinrent héroïquement parce qu'en se défendant avec bravoure dans ce mince abri, ils gardaient quelques chances de sauver leur vie, tandis qu'à fuir ils devaient traverser des espaces découverts où la mort sûrement les atteindrait.

f) *Quelques récits de la retraite.* — Plusieurs fois, j'ai visité ces quatre stations, principales selon mon jugement : l'*Arbre de Mac-Mahon*, la *Cabane des turcos*, *Morsbronn*, et le *Renforcement sur la route de Haguenau*. En revenant de ces lieux historiques, je demandais à des témoins les petits faits que l'histoire néglige.

Le soir de la bataille, et quand déjà la lumière tombait, un témoin s'étant caché derrière un arbre vit un cuirassier français qui passait au grand galop, et qui, soudain, glissa de son cheval sous deux coups de feu. Deux cavaliers allemands apparurent, et ils se disputaient disant : « C'est moi qui l'ai descendu... Non, c'est moi. » Alors, dans le même moment, deux zouaves apparurent rapidement entre les arbres et l'un dit : « Prends celui de droite, moi celui de gauche. » Les deux Allemands roulèrent à terre. Les zouaves continuèrent leur fuite, et les trois chevaux, s'étant rapprochés, se frottèrent les naseaux.

Certaines personnes, disposées à prendre une leçon auprès des bêtes, pourraient trouver dans ce petit tableau la « moralité » d'une excursion sur un champ de bataille. C'est une vue bien mesquine. Nos soldats défendaient leur race contre l'allemande et, par là, ils accomplirent un acte de la plus haute civilisation.

Bien qu'ils aient été vaincus, ils n'ont pas laissé de servir la race, car leur héroïsme lie étroitement à eux leurs fils fiers d'avoir de tels pères.

Ayant ainsi satisfait à la plus haute dignité des hommes civilisés, ils s'abandonnèrent, comme c'était leur droit de pauvres blessés à un certain animalisme.

Un habitant de Niederbronn qui, le lendemain, fut réquisitionné pour travailler sur le champ de bataille, étant entré dans un bois, vit trois blessés, deux Prussiens et un Français, qui s'étaient réunis, pansés tant bien que mal et faisaient bon ménage. — Cette année-là, les fruits étaient très nombreux :

les habitants, dépouillés de toutes leurs pommes, portaient aux blessés des mirabelles. Un de ces visiteurs me raconte qu'à l'ambulance des petits blessés il y avait un soldat à qui une balle avait passé devant la figure, lui écorchant la racine du nez et lui brûlant les deux yeux. Il était assis et ne voyait pas clair. Et tous l'entouraient, se moquant de sa gaucherie. L'un d'eux, à qui un coup de sabre avait coupé le pouce, levait en l'air sa main débandée et criait : « Une chique de tabac, si tu devines combien j'ai de doigts ! »

Ceux-là se reposaient d'être des héros français en redevenant de pauvres jeunes hommes. Mais d'autres maintenaient le ton sublime. Le colonel Wilbois avait reçu une balle mâchée dans la cuisse. Dans son bataillon de 800 hommes 500 étaient tués ou blessés ; sur 18 officiers, 14 tués ou blessés. Il m'a raconté la retraite :

— Il est des choses, me disait-il, que Dieu seul voit : j'ai vu une de ces choses. La retraite avait commencé. Nous autres blessés, nous marchions par groupes, et nos rangs s'éclaircissaient de plus en plus au fur et à mesure que la fusillade augmentait.

Il y en avait des centaines, de ces groupes isolés dans la plaine. Ils étaient faits d'hommes de toutes armes et de tous grades qui s'étaient agrégés instinctivement et chacun d'eux était commandé par un obscur quelconque en qui avait surgi l'âme la plus ferme et à qui l'on obéissait. Nous nous arrê tâmes un instant près de l'un de ces groupes : il était commandé par un sous-lieutenant de notre régiment. C'était un jeune officier nommé Haye, doux, timide, faisant de petits sonnets, un peu le jouet des fiers-à-bras de garnison, noté ainsi par le colonel de Saint-Hilaire : « Bon petit officier de salon, fait de la littérature, caractère, assez mou, a très peu d'aptitudes militaires. » Or, ce jour-là, au milieu d'une trentaine d'hommes de tous les grades, calme, énergique, le sabre en main il commandait :

— Joue, feu !... Attendez, ne tirez pas ; maintenant, joue, feu !... En arrière, halte, tirez... Baïonnette au canon, en avant, halte ! joue, feu !... En arrière, halte !

Et tout ce monde, aligné comme à la parade, capitaines, officiers, cavaliers, artilleurs, obéissait aveuglément à ce petit homme blond et pâle, calme et résolu, enrayant fièrement la poursuite de l'ennemi.

Tout à coup apparaît la grande silhouette du maréchal, resté sur le champ de bataille pour encourager ces résistances isolées, toujours avec son cavalier, un gradé. Il arrive au grand galop sur Haye et lui dit :

— Comment vous appelez-vous, mon ami ?

— Haye, monsieur le maréchal.

— Quel régiment ?

— 99^e de ligne.

— Bien ! courage !

Et il repart aussi vite que l'éclair.

Haye rejoignit son régiment comme tout le monde. L'armée ralliée à Châlons fut passée en revue par le maréchal de Mac-Mahon qui défilait lentement devant les troupes. Arrivé au 99^e il s'arrête et tout son état-major avec lui. Il fait appeler le colonel de Saint-Hilaire.

— Colonel, est-ce que vous n'avez pas un sous-lieutenant, M. Haye ?

— Oui, monsieur le maréchal.

— Comment est-il ?

— Ordinaire, monsieur le maréchal.

— Faites-le venir.

« Haye ! allons donc, plus vite ! » (comme on aurait dit à un écolier en faute).

Haye s'avance lentement, avec calme, regardé de travers par tout le monde, l'air timide toujours, mais étonnant cependant l'assistance par l'assurance avec laquelle il regardait le maréchal. Ces deux hommes demeurèrent un instant l'un en face de l'autre, la physionomie du chef s'emplissant de bienveillance, au milieu d'un silence solennel. Alors le maréchal tira son épée, Haye la sienne qu'il appuya à son côté, et le maréchal, toujours à cheval, cria d'une voix ferme et claire : « Au drapeau ! Tambours, ouvrez le ban ! » Puis : « Au nom de l'empereur, officiers, sous-officiers et soldats, je confère la croix de chevalier de la Légion d'honneur au sous-lieutenant Haye, du 99^e de ligne, pour son héroïque conduite sur le champ de bataille de Frœschwiller ! Tambours, fermez le ban ! » Il descendit ensuite de cheval, attacha la croix sur la poitrine de Haye et l'embrassa avec effusion sans dire un mot.

Haye regagna sa place fièrement, avec calme, au milieu de l'admiration de tout le régiment. Peu après, il fut tué d'une balle dans la tête¹³³.

40) PARIS-BERLIN. — 1806-1901. — L'avenue de la Grande-Armée, qui est le royaume des « chauffeurs », vient de se ruer sur Berlin. Heureux ceux qui, placés sur un point du parcours, virent passer les « cent-vingt à l'heure » ! Ce sont de magnifiques spectacles que le départ, l'arrivée, les

étapes d'une grande course d'automobiles. La nouveauté du tableau, la frénésie des concurrents, et certains risques assez réels communiquent à celui que l'habitude n'a pas encore blasé la plus agréable des fièvres.

A côté de ces monstres de vitesse, sortes de boulets tirés de Paris sur Berlin, et qui semblent devoir tout dévaster sur leur passage, il y eut une course d'endurance. L'élite, c'est-à-dire les « coureurs » ne mirent que trois jours, et les « touristes » six. Oui, partie de Paris le 21 juin, toute l'avenue de la Grande-Armée entra dans Berlin le 27. Comme c'est beau ! Qui pourrait y croire ! — Il fallut trente-sept jours en 1806 à la Grande-Armée pour atteindre Potsdam.

a) Je connais une partie du parcours imposé. Je recommande à nos Français, puisqu'ils passeront par Vouziers, de saluer, sans lâcher la barre, la maison natale de Taine. C'est au bout d'une rue qui traverse la place de l'Hôtel-de-Ville. Derrière une grille, au fond d'une cour plantée d'arbres, ils entreverront l'étude d'avoué de Me Taine, le père. Cette famille de petits bourgeois et de fonctionnaires était de longue date racinée dans le pays. Le grand-père avait été sous-préfet à Rethel. Sous l'ancien régime, plusieurs Taine remplirent les fonctions d'échevin. L'un d'eux, au XVII^e siècle, avait été surnommé par son entourage « Taine le philosophe ». Le jeune Taine resta jusqu'à sa onzième année chez ses parents à Vouziers. Le père et le petit garçon, l'automne venu, passaient des après-midi dans les magnifiques forêts que troubleront nos chauffeurs. « Je me souviens du long silence où nous tombions lorsque, lieue après lieue, nous retrouvions toujours les têtes rondes des chênes, les files d'arbres étagées et la senteur de l'éternelle verdure. »

Cette simple phrase que je copie m'entraîne à la suite de nos vagabonds. Ils courent en trépidant sur la route charmante que je connais bien, de Trèves à Coblenz. C'est la douce Moselle. Dieu ! qu'ils vont l'empester !

Un matin de juillet¹³⁴, je suis sorti de Trèves à la première heure et quand le brouillard vêt encore d'un bleu de tourterelle, les petits villages romantiques. Jusqu'au Rhin, c'est-à-dire pendant 163 kilomètres, la Moselle (qui partout est divine) ne fait plus qu'un sinueux, très sinueux sentier de plaine, tout bordé de modestes et charmantes villégiatures, d'auberges pleines d'ombre. J'allais à bicyclette et rien ne me pressait ; je faisais pour une chaude journée provision de fraîcheur. J'admirais les vapeurs qui rampent sur l'eau courante en la cachant et celles qui,

accrochées aux vignobles des collines et aux roches de grès rouge, hésitent à monter pour devenir pluie ou à descendre pour dégager le soleil.

Après Pfalzel, où se déroula l'aventure, fameuse chez les petits enfants, de Geneviève de Brabant et de l'infâme Golo (qu'ils le sachent bien ceux qui s'y plaisent chaque année, à la foire de Neuilly, que c'est une tradition mosellane de 724) ; après Nemangen où Constantin le Grand jugea raisonnable d'avoir une vision qui le convainquit de renoncer à la politique anticléricale, j'atteignis Berncastel. Là, je me reposai de la route déjà devenue poussiéreuse en admirant la vallée de Tieffenbach, encore moirée d'ombres molles et de lueurs humides. Le bateau à vapeur qui descend à Coblentz vint à toucher la rive, et je compris immédiatement que par le gros du jour ce serait excellent de déjeuner au fil de l'eau...

Forain, qui « courait » avec les touristes « d'endurance », a bien été capable d'abandonner sa voiture à son chauffeur et de céder à cette raisonnable paresse où moi, simple cycliste, je me laissai aller du temps que je fus par là avec Sturel et Saint-Phlin. Il faut dire que la Moselle, à partir de Trèves, s'enfonce dans un massif compact, où elle ne pénètre qu'avec les efforts d'une vrille. C'est la région des coudes. La route, pour profiter de l'étroit défilé ouvert par les eaux, s'associe à leurs serpentements. Le cycliste peste, quand, sous un gros soleil, les lacets du chemin le ramènent continuellement à quelques kilomètres du point où, deux heures plus tôt, il passait. Mais, sur un bateau, commodément installés à l'ombre, Forain et ses amis, en jouissant des villages semés sur les deux rives et des rochers abrupts mêlés aux terrasses de vignobles, ne songèrent, je le jure, qu'à se féliciter de circuits qui renouvèlent perpétuellement le paysage.

Au cours de cette longue journée de rivière, et tandis que le bateau, sous un clair soleil, chemine et déplace des eaux délicieusement transparentes, je vois d'ici, Forain, que vous dûtes manger des biftecks plats coiffés d'œufs au beurre et des confitures variées avec de la viande rôtie. Et puis on vous présenta d'honorables échantillons des vins fameux que produisent ces régions...

A l'un des innombrables tournants de la rivière, vers quatre heures de l'après-midi, Cochem apparaît soudain dans son petit appareil théâtral et satisfait l'œil comme un décor qui devait être ici et qui ne pourrait pas être ailleurs. Véritable composition type, gentil jouet de la Basse-Moselle, un peu troubadour, marqué à la fois du style Restauration et de civilisation rhénane. C'est d'abord, au long de la Moselle qui fait ses voltes, une ligne,

assez épaisse de maisons aux toits pointus et ardoisés que pressent de hautes collines toutes en vignobles, et sur celles-ci s'élève, pour caractériser le lieu, un coquet château féodal à tourelles restitué par un architecte de Cologne. Il est impossible de contempler cette petite ville de Cochem et, d'ailleurs, toute la suite des stations mosellanes, sans envier l'air excellent que respirent leurs habitants. Des barques où flottent des drapeaux et qui mènent d'une rive à l'autre de joyeuses sociétés vers des cabarets pavoisés rappellent que l'Allemand, à rencontre du Français, n'économise jamais. Par un joli soleil, une vue superficielle de Cochem donne des impressions d'idylle modeste, et, à boire sur sa rive une bouteille, on se trouve dans ces dispositions honnêtes, humanitaires et légèrement puériles où les jolies femmes de Trianon aimaient à se mettre en trayant les vaches.

De Cochem, le même jour, le bateau conduit le touriste à Coblenz qui n'est qu'à cinquante kilomètres. Coblenz, toute allemande, ne sait plus qu'elle fut Coblenz et le chef-lieu du département de Rhin-et-Moselle.

Je ne suis pas allé plus loin sur la route de Berlin. J'interromps donc ici mes notes de route, mais j'ai les cahiers, « l'Itinéraire » manuscrit de mon grand-père, soldat de la Garde impériale. Il raconte, étape par étape, l'excursion qu'il poussa avec ses compagnons, jusqu'à la capitale de la Prusse, car ils la firent en 1806, cette grande randonnée. Oui, patriotes, mon grand-père et les vôtres (et nul juif ne les accompagnait, sinon en vautour, par derrière, pour dépouiller leurs cadavres) ont étonné le monde par un Paris-Berlin inégalable. Et nous piétinons, nous nous déchirons ! Quelle ordure qu'une telle existence ! Enivrons-nous de notre passé.

b) Jean-Baptiste-Auguste Barrès, mon grand-père paternel, avait vingt et un ans en 1806. Il était vélite aux chasseurs de la garde, en garnison à Rueil, près Paris. Au jour le jour, au soir de chaque étape, il prenait des notes, indéfiniment de notes. Je transcris de ses cahiers inédits¹³⁵ son récit de ce Paris-Berlin mené à bien en trente-sept jours et « sans une panne ».

« Dans les premiers jours de septembre, nous reçûmes l'ordre de nous tenir prêts à partir pour le 20. Cette nouvelle fut reçue avec joie. Il y avait sept mois presque que nous étions dans cette pacifique garnison de Rueil (mon grand-père revenait d'Austerlitz). On était ennuyé depuis longtemps de cette vie douce et tranquille, de ce bien-être.

Le 20 septembre, notre première étape fut à Dammartin, en Seine-et-Marne. Déjà très longue en partant de Paris, cette course s'allongeait de

trois lieues pour nous qui venions de Rueil. Mes plus fortes journées de marche jusqu'alors ne m'avaient pas autant fatigué. Après 45 kilomètres environ, quand j'arrivai à Saint-Marc où la compagnie était détachée, je tombai sur le seuil de mon logement, comme un homme frappé d'un boulet. Je fus longtemps sans reprendre connaissance. Les soins touchants de la respectable dame chez qui j'étais logé, une saignée que me pratiqua le chirurgien du village, le repos de la nuit et une forte constitution me donnèrent des jambes pour le lendemain. Le 21, nous allâmes à Villers-Cotterets, au milieu de la forêt de Retz.

Le 22, au jour, des chars qui avaient porté la veille le 7^e régiment, nous conduisirent jusqu'à Soissons où nous primes jusqu'à Laon ceux qu'ils venaient de quitter. Les mêmes voitures faisaient deux étapes ; le 2^e régiment arrêta où le 1^{er} faisait halte dans la journée, et puis faisait sa halte où le 1^{er} couchait

Le 23, nous changeons de voitures à Neufchâtel et nous couchons à Réthel.

Le 24, halte à Vouziers et nuit à Stenay.

Les 25, 26, 27 et la nuit du 28, nous roulons sans prendre de repos que le temps nécessaire pour changer de voitures et manger un morceau à la hâte quand on le permettait. Ces soixante-douze heures passées dans les voitures nous brisèrent le corps. Entassés sur de méchants chariots de paysans, sans bancs, presque sans paille, nous ne pouvions ni nous asseoir passablement, ni dormir quelques minutes. Comment eût-il pu en être autrement avec l'embarras de dix ou douze fusils, avec les sabres, les gibernes, les sacs de dix à douze hommes ennuyés, mécontents et souvent peu endurants. La moindre contrariété se changeait en querelle. Et pourtant, à part ces moments de mauvaise humeur, bien excusables parfois, on était gai dans le jour, parce qu'on marchait aux montées, parce qu'on causait avec les habitants qui se portaient en foule sur notre passage. C'était un spectacle nouveau et intéressant pour eux. Dans beaucoup de villages on jetait des paniers de fruits dans les voitures. On nous offrait du cidre dans les Ardennes, de la bière dans les départements allemands. Parfois, dans l'instant où l'on changeait de voitures, nous étions autorisés à manger quelque chose chez l'habitant : toujours nous payions la dépense.

Nous passâmes de ce train, dans la nuit du 26 au 27, à Luxembourg, puis à Trêves, sur la rive droite de la Moselle, puis à Trarbach.

Enfin à l'aube du jour, le 28, nous atteignîmes Bingen, chef-lieu de canton du département du Mont-Tonnerre. En huit jours, nous venions de parcourir 140 lieues. Nous quittâmes nos chars sans regret. Nous préférions encore marcher et porter notre attirail militaire. Dans cette halte du 28, je traversai le Rhin en bateau pour aller visiter sur la rive droite le beau pays de Nassau. Nous étions plusieurs pour cette jolie promenade.

Le 29, nous fûmes à Mayence

Le 30, à Francfort-sur-le-Mein.

Le 1^{er} octobre, à Aschaffenburg.

Le 2, à Esselbach.

Le 3, à Wurtzbourg.

Le 4, nous séjournâmes. C'était la première fois depuis notre départ de Rueil.

Le 5, à Closter-Brach, bourg avec une superbe abbaye. Le 1^{er} régiment resta dans le bourg, le 2^e fut détaché dans un fort village sur la gauche, et très loin, de la route qui conduit à Bamberg. Il fallait, pour l'atteindre, traverser une forêt très accidentée et montueuse. La nuit nous y surprit. Les hommes se heurtèrent contre les arbres, tombèrent dans les creux, les ravins ou les précipices. Ce furent des cris, des jurements, des gémissements épouvantables. Les chasseurs, pour éviter les accidents de ceux qui les précédaient, s'écartèrent de la route, s'éparpillèrent dans la forêt et finirent par se perdre. C'est en vain que le général Curial, qui était à la tête du régiment, les fit arrêter et fit battre les tambours. Comment rallier ! On ne faisait pas quatre pas sans trouver un obstacle ! Heureusement, j'étais à l'avant-garde où il y avait des guides et des torches. Mais plus des trois quarts du régiment passèrent la nuit dans la forêt. Beaucoup étaient blessés.

On s'arrêta à Bamberg, le 6 et le 7, pour les rallier tous. Le 7, une proclamation de l'empereur à la Grande Année, datée du 6 et du quartier-général impérial de Bamberg, fut lue aux compagnies formées en carré. La guerre était déclarée à la Prusse.

Le 8, nous couchâmes à Eberstein.

Le 9, à Nolham. Dans cette journée, les premiers coups de fusil de cette guerre furent tirés par le 1^{er} corps d'armée(Bernadette) qui attaqua et prit Schleitz.

Le 10, allant à Schleitz, des hauteurs de la rive gauche sur la Faale, nous vîmes le 5^e corps poussant vigoureusement l'armée prussienne vers

Faalfeld. Tout était bouleversé à Schleitz, l'effort et la terreur très grands chez les habitants. A souper, notre *bauer* (*paysan*, lui disaient les vieux chasseurs) nous servit avec de l'argenterie. J'en usai, puis après le repas je l'engageai, s'il voulait la conserver, à la cacher et à la remplacer par des couverts de fer.

Le 11, nous bivouaquons, à quatre neues en avant d'Auma. La route et les champs avaient pas mal de cadavres. On nous défendit d'entrer dans la petite ville d'Auma. Mais nous étions sans vivres, et la faim chasse le loup du bois. Dans une cour, avec plusieurs autres chasseurs, j'étais en train de dépecer un cochon que nous venions de tuer, lorsque le maréchal Lefebvre et le général Roussel y entrèrent. La peur nous fit tomber le couteau des mains. Impossible de fuir, ils avaient fermé la porte sur eux. D'abord grande colère, menace de nous faire fusiller. Puis, sur notre réplique, moitié en colère, moitié en riant, ils nous dirent : « Sauvez-vous bien vite au camp, sacrés pillards que vous êtes ! Emportez votre maraude, et surtout évitez de vous laisser prendre par les patrouilles. » Le conseil était bon ; nous le suivîmes. On s'amusa beaucoup au bivouac de la grande colère pour rire du bon maréchal.

« Le 12, à Géra. Je suis logé dans une superbe maison de campagne et dans un beau parc.

Le 13, au bivouac, en avant d'Iéna. Nous traversons la ville et prenons position à la nuit. Ayant su que le 21^e léger du 5^e corps n'était pas très éloigné, je fus voir les nombreux compatriotes qui y servaient. Ils étaient aux avant-postes sans fou, avec défense de causer. Je les quitte et, de retour au camp, j'apprends que Iéna brûle et qu'on s'y est rendu en foule pour piller ou pour faire des vivres ; personne, d'ailleurs, pour arrêter l'incendie. Je fis comme les autres, malgré la lassitude, la distance et le détestable chemin. Plus de mille hommes étaient occupés à le rendre praticable pour l'artillerie et la cavalerie, car, sur l'étroit plateau où se trouvaient les combattants, ces corps manquaient et, pourtant une portée de fusil nous séparait des ennemis. J'entrai dans Iéna. Grand dieu ! quel affreux spectacle offrait cette malheureuse ville dans cet instant de la nuit ! Le feu, le bris des portes, le pillage, les cris de désespoir. J'entrai dans la boutique d'un libraire qui était éclairée ; les livres étaient jetés pêle-mêle sur le plancher. Je pris le *Guide des Voyageurs en Allemagne*, imprimé en français. Je cherchai vainement le premier volume. En sortant de cette maison, j'entrai dans la boutique d'un épicier. On se partageait des pains de sucre. On m'en

donna cinq ou six livres que je portai de suite au camp, honteux de mon action et navré de tout ce que j'avais vu ; cependant, le sucre me fut utile, car je n'eus que cela à manger durant toute la bataille du lendemain. Peu d'heures après mon retour au camp, on prit les armes, on se forma en carré et on attendit en silence le signal. Ce fut à l'aube un coup de canon, tiré par les Prussiens et dont le boulet passa par dessus nos têtes... »

(Ici je passe le récit trop long du rôle de la Garde impériale pendant la bataille.)

« Vers quatre heures du soir, l'empereur nous arrêta sur un plateau découvert et très élevé, où il resta près d'une heure à recevoir les rapports qui lui arrivaient de tous les points. Il donnait des ordres et causait avec les généraux. Placé au milieu de nous, nous le vîmes jouir de son triomphe. Il distribuait des éloges et recevait avec orgueil les nombreux trophées qu'on lui apportait. Tantôt il était couché sur une immense carte ouverte posée à terre, tantôt il se promenait les mains derrière le dos. Tout en faisant rouler une caisse de tambour prussien, il écoutait attentivement ce qu'on lui disait et prescrivait de nouveaux mouvements. Après que ces masses de prisonniers, ces innombrables canons eurent défilé devant les vainqueurs et que les détonations se furent éloignées, l'empereur rentra à Iéna, suivi de sa garde à pied. Nous avions plus de deux lieues à faire. Nous n'arrivâmes qu'après sept heures du soir. On se logea militairement. Nous fûmes dans un pensionnat de demoiselles. La cage était charmante, mais les oiseaux s'étaient envolés, en laissant leurs plumes, du moins leurs vêtements, les pianos, les harpes, les guitares, leurs livres, de charmants dessins, des fournitures de bureau il satisfaisait tous les besoins. J'en profitai pour écrire immédiatement à mon frère aîné une longue lettre où je lui rendais compte de notre victoire.

Le lendemain 15, j'allai flâner devant le quartier général pour guetter le départ d'un courrier impérial. Je n'attendis pas longtemps. Je priai le premier courrier qui partit de se charger de ma lettre et de la mettre à la poste à Mayence. Il s'en chargea avec plaisir, en me disant qu'on ne saurait trop tôt répandre les bonnes nouvelles. Je retournai ensuite dans Iéna, chez le libraire où, la veille, j'avais pris le tome II du *Guide des Voyageurs en Allemagne*. Je le priai de me vendre le tome I^{er} en lui présentant mon tome II. Le malheureux chercha, trouva et ne voulut pas accepter d'argent, bien que je lui offrisse de payer les deux tomes. C'était un peu lourd à porter dans un sac, mais j'étais si content d'avoir cet ouvrage !

Le 15 toute la journée, la Garde s'occupa à cuire beaucoup de viande pour faire du bouillon aux blessés. Toutes les églises, tous les grands établissements étaient remplis de ces malheureux.

Le 16 et le 17 nous fûmes à Naumbourg.

Le 18, à Mersebourg. J'étais de garde auprès de l'empereur qui arrivait de Weimar. Dans la journée, nous passâmes près de Rosbach que nous venions de bien venger.

Le 19 et le 20, à Halle,

Le 21, à Dessau.

Le 22, à Wittenberg.

Le 23, au bivouac de Marchaine.

Le 24, à Potsdam. Depuis quelques jours, nous marchions dans les sables, ce qui avait singulièrement attendri et ramolli nos pieds. Une fois sur l'affreux pavé de Potsdam, fait en petits cailloux pointus, on éprouva des douleurs atroces à la plante des pieds. Ce n'était plus marcher, mais sauter comme des brûlés. C'était bien douloureux et bien comique.

Le 25, on séjourna.

Le 26, on atteignit Charlottenbourg.

Nous fîmes notre entrée à Berlin le 27. Nous partîmes de Charlottenbourg en grande tenue, bonnets et plumets en tête, toute la Garde réunie et disposée faire une entrée solennelle. Arrivés à un magnifique arc de triomphe sur lequel est un quadriges de très beau travail, l'empereur laissa passer sa belle garde à cheval et se mit à notre tête, entouré d'un état-major aussi brillant que nombreux. Les grenadiers nous suivaient ; la gendarmerie d'élite fermait la marche. Pour nous rendre au palais du roi où l'empereur devait loger, nous suivîmes celle grande et magnifique allée des Tilleuls, la plus belle que l'on connaisse et qui est supérieure en beauté, sinon en longueur, aux boulevards de Paris. La foule était si grande que l'on devait croire que toute la population de Berlin s'était portée pour voir passer le vainqueur de son pays.

Je fus de garde au palais. Dans la soirée, étant en faction dans une aillée de la prairie qui se trouve en face du palais, un homme très bien mis m'offrit de la liqueur qu'il avait dans une bouteille cachée sous son habit. Je le repoussai assez rudement. Il dut penser que je craignais que sa liqueur ne fût empoisonnée. Il en but un bon coup, je le remerciai de nouveau, en le priant de s'éloigner. Il partit en prononçant quelques gros jurons en

allemand. « Parbleu, me dis-je, voilà un Berlinois qui n'est guère de son pays ! Il semble bien aise qu'on ait donné une bonne raclée à son roi, à ses compatriotes et à tout ce qui porte l'uniforme allemand. »

Ainsi parle, dans son récit très simple et véridique, le vélite Barrès. Les dépêches viennent de nous dire la réception enthousiaste faite par Berlin à nos touristes automobiles. Eh bien ! J'aime encore mieux la réception de 1806, telle que la virent et telle qu'y défilèrent avec mon vénéré grand-père, modeste soldat de la Garde héroïque, tous les grands-parents de mes lecteurs français.

c) Aux vainqueurs Fournier, Werner, Maurice Farman, Louis Renault, je sais que l'empereur allemand, le président Loubet, le roi des Belges, le grand-duc de Luxembourg, le duc d'Oldenbourg et notre ministre des Travaux publics, M. Pierre Baudin, viennent d'offrir des vases de Sèvres, des coupes, des statuettes. C'est beau. Mais il y eut mieux en 1806. Écoutez de quel ton le vélite de la Garde énumère ses récompenses.

D'abord mon grand-père fut de ceux qui tenaient les drapeaux pris sur l'ennemi à Iéna, quand l'empereur les présenta, dans le palais royal de Berlin, à la députation du Sénat, venue de Paris.

Puis, le 4 décembre, à Posen, il entendit lecture d'un décret qui érigeait sur l'emplacement de la Madeleine, à Paris, un « Temple de la Gloire » sur le frontispice duquel on devait placer cette inscription en lettres d'or : « L'empereur Napoléon aux soldats de la Grande Armée. » Et mon grand-père écrit dans ses mémoires : « Ce décret nous prouvait combien l'empereur avait souci de notre gloire et nous encourageait à de nouveaux triomphes. » La Garde poussa ensuite jusqu'à Varsovie (21 décembre), jusqu'à Eylau (8 février). Après la bataille à laquelle il prit part, le chasseur vélite Barrès écrit ceci :

« Le 10 février, je retournai encore une fois sur le champ de désolation d'Eylau pour bien graver dans ma mémoire l'emplacement où tant d'hommes avaient péri, où seize généraux français étaient morts, où des régiments entiers avaient succombé. Comme j'examinais très attentivement vingt-quatre pièces de canon russes qu'on avait ramassées, je fus frappé sur l'épaule par le maréchal Bessièrès qui me demanda de le laisser passer. L'empereur le suivait, qui dit en passant devant moi : J'ai été content de mes vélites. Je ne répondis rien, ma surprise avait été trop grande de me

trouver près d'un tel homme que j'avais vu, trois jours auparavant, exposé aux mêmes dangers que nous. »

Magnifique récompense et qui passe, je suppose, les plus habiles gracieusetés de l'empereur allemand ! Mais le cours des honneurs ne faisait que commencer !

Le 14 juin 1807, la Garde impériale fut à la bataille de Friedland ; le 26, à l'entrevue de Tilsitt. Le 4 juillet, on s'achemina vers la France. Le 24 novembre, le bataillon de mon grand-père atteignit Rueil d'où il était parti, il y avait un an, deux mois et cinq jours, pour la campagne de 1806.

On attendit que tous les corps qui composaient la Garde impériale fussent réunis. On contourna Paris. Puis ce fut l'entrée triomphale. Le vélite Barrés la raconte ainsi :

« Le 25 novembre, vers neuf heures du matin, nous arrivâmes près de la barrière du Trône. Une foule immense s'y pressait. On avait dressé un arc, sous lequel vingt hommes pouvaient passer de front ; de grandes Renommées présentant des couronnes d'or le décoraient ; un quadriges le surmontait. Nous fûmes placés en colonnes serrées dans les champs qui bordent la route. A midi, tous les corps étant arrivés, les aigles furent réunies à la tête de la colonne : le préfet de la Seine les décora des couronnes d'or offertes par Paris. Le conseil municipal et les maires entouraient notre état-major général et notre commandant en chef, maréchal Bessières. Dix mille hommes, en grande tenue, s'avançaient pour défilé sous l'Arc de Triomphe au bruit des tambours, des musiques de corps, des salves d'artillerie et des acclamations d'un peuple immense. Elles nous accompagnèrent de la barrière au palais des Tuileries. Toutes les fenêtres, les toits des maisons du Faubourg Saint-Martin et des boulevards étaient garnis. On chantait et on distribuait sur notre passage des chants guerriers et des pièces de vers, où nous étions comparés aux Dix Mille immortels. Des vivats prolongés saluaient nos aigles. L'enthousiasme et la fête étaient dignes des beaux jours de Rome et de la Grèce. A la grille du Carrousel, nous défilâmes sous le bel arc de triomphe construit pendant notre absence.

Après avoir déposé nos aigles au palais, nous laissâmes au jardin des Tuileries nos armes formées en faisceaux. Aux Champs-Élysées une table de dix mille couverts nous attendait. Elle était placée dans les deux allées latérales. Au Rond-Point était celle des officiers présidée par le maréchal. Le dîner se composait de huit plats froids. On était placé convenablement,

tout était bon, mais la pluie contraria cette magnifique fête. Après le dîner, nous fûmes déposer nos armes à l'École Militaire où nous étions casernés, et nous entrâmes dans Paris pour jouir de l'allégresse générale, des illuminations, des feux d'artifice, des danses publiques et des jeux de toute espèce.

Le 26, tous les spectacles de la capitale furent ouverts à la Garde. On avait réservé pour elle le parterre, l'orchestre, les premières loges, ainsi que les premiers rangs des autres places. Je fus désigné pour le Grand-Opéra, On joua le *Triomphe de Traian*, pièce de circonstance et pleine d'allusions à notre campagne. La beauté du sujet, les brillantes décorations, la pompe des costumes, le gracieux des danses et du ballet m'enivrèrent de plaisir. Quand Trajan parut sur la scène dans son char de triomphe, attelé de quatre chevaux blancs, on jeta du cintre des milliers de couronnes de laurier, dont toute la Garde se couronna, comme une légion de Césars.

Le 28, le Sénat conservateur nous donna ou voulut nous donner une superbe fête. Malheureusement, le mauvais temps la rendit triste et même désagréable. On avait élevé un temple à la Gloire. Toutes les victoires de la Grande Armée étaient rappelées sur des boucliers. Des trophées militaires réunissaient les armes des vaincus. Des inscriptions rappelaient les grandes actions que la fête célébrait. Des jeux, des orchestres et une infinité de buffets bien garnis remplissaient ce beau jardin. Mais la neige qui tombait en abondance, l'humidité du sol et le froid noir de l'automne glacèrent nos cœurs, nos estomacs et nos jambes. Beaucoup de militaires demandèrent à se retirer, mais les grilles étaient fermées. Il fallut parlementer avec le Sénat. Tout cela entraînait des longueurs qui irritaient. Enfin, la menace d'escalader les murs étant parvenue jusqu'aux sénateurs, la consigne fut levée, les portes ouvertes, et tous les vieux de la Garde s'échappèrent comme des prisonniers qui recouvrent la liberté. Il n'y resta que ceux qui, n'ayant pas d'argent pour dîner en ville, trouvaient qu'il valait encore mieux manger un dîner froid que de ne pas manger du tout. Ils purent s'en donner. Je fus avec plusieurs de mes camarades dîner chez Véry et puis ensuite aux Français.

« A la fin du mois, l'impératrice nous donna à dîner à la caserne par escouade. C'était l'ordinaire, mais considérablement augmenté et arrosé d'une bouteille de vin de Beaune par homme.

Enfin, le 19 décembre, la Garde offrit à la Ville de Paris une grande fête du soir, dans le Champ-de-Mars et dans le palais de l'École Militaire. Les

apprêts furent longs, mais grandioses et tout militaires. Dans cette vaste enceinte, on avait placé des fûts de colonne sur lesquels il y avait alternativement des urnes, puis des aigles avec des foudres ailés remplis d'artifices. Au milieu était une immense carte géographique du Nord de l'Europe où les grandes villes, les lieux des grandes batailles et le chemin suivi par la Grande Armée en 1805, en 1806 et en 1807 étaient marqués par un feu gras coloré qui devait brûler. Au-dessus de la carte, on voyait des Victoires ailées, aussi garnies d'artifices.

La nuit close, l'impératrice mit le feu à un dragon volant qui le communiqua à toutes les pièces d'artifice. Au même instant les quatre à cinq mille hommes à pied de la Garde firent avec les cartouches artificielles un feu de deux rangs indéfiniment nourri. On ne pourrait imaginer l'immense effet de ce spectacle extraordinaire : la voûte des cieux éclairée par des milliers d'étoiles flamboyantes, les épouvantables détonations, les cris de la multitude qui encombraient les talus, tout concourait à donner à cette fête militaire les plus grandes proportions et à célébrer aussi la volonté des hommes, quand ils emploient toutes leurs facultés pour faire du beau et du sublime.

Dans les premiers jours de notre arrivée, on renouvela toutes les parties de notre habillement. La coupe des habits fut calquée sur celle des Russes ; nos bonnets à poil, qui étaient devenus si laids, si hideux, furent remplacés : j'eus la satisfaction de tomber sur un oursin qui était aussi beau que ceux des officiers. Quant aux chapeaux, il était de toute nécessité qu'on nous en donnât d'autres, parce que nous n'en avions plus depuis la bataille de Friedland.

Enfin, le 31 décembre, le général Foulés, notre colonel en premier, me fit dire de me rendre chez lui et, après m'avoir demandé mon nom, il sortit d'un tiroir de sa table plusieurs nominations de sous-lieutenant où je distinguai sur-le-champ la mienne. »

Je ne commente pas cette énumération touchante de récompenses grandioses et modestes. Ceux qui ont l'habitude de distinguer les hommes sous les phrases distingueront ici une âme d'une qualité, d'une santé admirables. Français, tels étaient nos pères ! Mais laissons cela ; et pour nous borner au sujet du jour, disons que, tout de même, on eut de plus belles récompenses pour le Paris-Berlin de 1806 et 1807 que pour le Paris-Berlin de 1901. Faut-il prendre notre parti de notre diminution en toutes choses ?

APPENDICE

« ... Ceux qui suivent ma pensée ont le droit de me demander compte des stades par où elle a passé. Ils trouveront ici ses premiers débrouillements ; ils saisiront sa nécessité profonde dans certaines variantes où je l'essayai... »

M. B. (page 7 de ce livre).

41) LE PROGRAMME DE NANCY

NATIONALISME. — PROTECTIONNISME. — SOCIALISME.

(Voici avec quel programme, où nous traduisions électoralement nos idées sur le régionalisme et le nationalisme, nous nous sommes présenté devant les électeurs. Nous donnons ce programme avec le commentaire qu'en fit le 15 septembre 1900 l'Action française. Il n'est peut-être pas inutile de dire qu'à cette date l'Action française, où M. J. Caplain-Cortambert avait une demi-gérance, n'avait point rallié les idées monarchistes auxquelles : Henri Vaugeois fit par la suite l'éclatante adhésion qu'on sait.)

« Quand notre éminent ami Maurice Barrés nous a communiqué, à titre de renseignement, les articles de son programme électoral de 1898, notre première pensée fut de demander l'autorisation de reproduire cet énergique et vaste programme ; elle nous fut donnée aussitôt et nous nous proposâmes d'y ajouter, quand nous le publierions, un commentaire continu, qui pût dégager le sens des moindres détails et qui marquât les différents accords de notre pensée avec la pensée de Maurice Barrés.

Un examen plus attentif des textes si importants que l'on va lire nous a convaincus de l'inutilité absolue de ce commentaire. Nos lecteurs le feront tout seuls. Il nous suffira de les engager à réfléchir sur les affinités

naturelles et nécessaires des trois mots qui composent le titre sous lequel nous donnons le programme électoral de Maurice Barrés. On y verra que, pour la première fois, un candidat aux élections a su demeurer philosophe : plus heureux que Renan, notre ami a rallié dans cette campagne cinq mille voix et davantage. Assurés de lui voir, en toute rencontre pareille, ce courage intellectuel, nous faisons volontiers des vœux pour qu'il affronte le plus tôt possible les risques de l'élection.

Nous ne prétendons pas que le nationalisme oblige ses adhérents à faire acte, en tous les sujets, soit de protectionnisme, soit de socialisme, ni que tout socialiste ou tout protectionniste doive absolument se rallier au nationalisme. Nous nous bornons à constater que ces trois idées, entendues au sens le plus large, sont fort parentes.

Et elles sont mêmes identiques en un sens précis : l'égale exclusion du laissez-faire et du laissez-passer, chers au libéralisme absolu. Les nationalistes veulent un État soucieux des grands intérêts de la nation et capable de sauvegarder ces intérêts : ils veulent donc la protection de ces intérêts. Ils peuvent bien discuter entre eux sur le choix des intérêts à protéger : produits ou producteurs, producteurs-patrons ou producteurs-ouvriers, grande industrie ou petite industrie et industrie de telle ou telle nature, blé ou sucre, ou soieries, plus généralement encore producteur ou consommateur ; ils n'en sont pas moins partisans d'un régime de protection. A son tour, le socialisme, dans sa forme actuelle du moins, est un cas du protectionnisme : peu de nationalistes peuvent refuser de substituer au présent désordre individualiste une organisation du travail sociale. Les divergences ne peuvent commencer qu'au point de savoir si l'organisation se fera au bénéfice du plus petit travailleur, c'est-à-dire de la démocratie, ou conformément aux nécessités supérieures de l'œuvre et en fonction de l'unité nationale. Nous n'avons pas à nous mêler de cette divergence.

Barrés a composé ces trois idées : *nationalisme, protectionnisme et socialisme*, dans un système fort séduisant. Les populations agricoles et ouvrières de l'Est y sont représentées avec leurs goûts, leurs intérêts et quelques-unes de leur idées. Mais Maurice Barrés pourra dire comme Pascal : « *L'ordre est de moi.* » Cet ordre est d'un prix infini.

Ce qui est bien de lui aussi, c'est l'ensemble des raisons profondes qui ont fait adopter cet agencement général des réformes économiques, morales et politiques. Il y a longtemps qu'il les médite, les propose et les fait

circuler. Pour que nos lecteurs en soient juges, nous donnerons, à la suite du programme nancéen de 1898, quelques larges extraits des articles que Maurice Barrés publiait, dans le *Figaro*¹³⁶, dès 1893, *Contre les étrangers*¹³⁷. Là lucide pensée de Barrés indiquait déjà le grand point, alors à peine sensible, devenu aujourd'hui plus que douloureux.

Ces documents sont capitaux pour l'histoire et pour la chronique du Nationalisme. L'*Action française* est fière de les tirer de l'ombre. »

LE PROGRAMME DE NANCY.

Electeurs,

Les idées nationalistes et sociales que nous avons fait triompher ensemble une première fois, en 1889, avaient à ce moment effrayé certains esprits, à cause de la popularité du général Boulanger. Aujourd'hui, soit qu'elles apparaissent mieux mûries, soit que les circonstances les justifient mieux encore, elles rallient de nombreux adhérents même parmi les adversaires de la précédente campagne, désabusés d'un parti qui n'a rien fait depuis que nous lui avons laissé le champ libre.

Le « Comité républicain socialiste nationaliste de Meurthe-et-Moselle » et un grand nombre d'électeurs indépendants m'ont demandé de reprendre la lutte électorale.

A une politique n'ayant pour objet que des animosités à satisfaire et pour mobile, que l'avidité de dominer, je viens de nouveau opposer ces idées *nationales* et sociales que déjà vous avez acclamées et que vous ne répudierez pas aujourd'hui.

I. — Nous sommes nationalistes.

Aux sommets de la société comme au fond des provinces, dans l'ordre de la moralité comme dans l'ordre matériel, dans le monde commercial, industriel, agricole, et jusque sur les chantiers où il fait concurrence aux ouvriers français, l'étranger, comme un parasite, nous empoisonne.

Un principe essentiel selon lequel doit être conçue la nouvelle politique française, c'est de protéger tous les nationaux contre cet envahissement, et c'est aussi qu'il faut se garder contre ce socialisme trop cosmopolite ou plutôt trop allemand qui énerverait la défense de la patrie.

La question juive est liée à la question nationale. Assimilés aux Français d'origine par la Révolution, les Juifs ont conservé leurs caractères distinctifs, et, de persécutés qu'ils étaient autrefois, ils sont devenus dominateurs. Nous sommes partisan de la plus complète liberté de conscience ; en outre nous considérerions comme un grave danger de laisser aux Juifs le bénéfice d'invoquer et par là de paraître défendre les principes de liberté civile promulgués par la Révolution. Mais ils violent ces principes par une action isolée qui leur est propre, par des mœurs d'accaparement, de spéculation, de cosmopolitisme. En outre, dans l'armée, dans la magistrature, dans les ministères, dans toutes nos administrations, ils dépassent infiniment la proportion normale à laquelle leur nombre pourrait leur donner droit. On les a nommés préfets, juges, trésoriers, officiers parce qu'ils ont l'argent qui corrompt. Sans même toucher à la loi, en exigeant de ceux qui gouvernent plus de mesure, on doit détruire une disproportion dangereuse et obtenir plus de respect envers ; nos véritables nationaux, enfants de la Gaule et non de la Judée.

Mais surtout il importe de mettre obstacle à la facilité de naturalisation. C'est par cette fissure que nous sont venus les pires juifs et tant de médiocres Français.

Il résulte des statistiques que 90 0/0 des étrangers ne se font naturaliser que lorsqu'ils échappent au service dans l'armée active. Proclamons que le service militaire est la condition de la nationalité. En outre le naturalisé (exception faite pour l'Alsacien-Lorrain) ne devrait posséder que des droits d'ordre privé et ses descendants seuls seraient assimilés aux natifs français et jouiraient de droits politiques.

Le système opportuniste depuis vingt ans a favorisé le juif, l'étranger, le cosmopolite. Ceux qui commirent cette erreur criminelle donnaient pour raison que ces exotiques apportaient la France des éléments énergiques. Jolis éléments, ces Reinach, ces Cornelius Herz, ces Alfred Dreyfus dont nous avons failli pourrir ! Voici la grande vérité : les éléments énergiques dont il est bien vrai que la société française a besoin, elle les trouvera en elle-même, en favorisant l'accession des plus déshérités, des plus pauvres, en les élevant plus de bien-être, à plus d'instruction professionnelle.

On voit comment nationalisme engendre nécessairement socialisme. Nous définissons le socialisme « l'amélioration matérielle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ».

Après des siècles, la nation française est parvenue à donner à ses membres la sécurité politique. Il faudrait maintenant qu'elle les protégeât contre l'insécurité économique dont ils souffrent à tous les degrés.

Nous définirons cette insécurité.

II. — Nous voulons des protections contre l'insécurité économique.

Insécurité pour l'ouvrier. — L'ouvrier vieilli n'a pas de quoi manger. Même valide, il est exposé au chômage.

Les salaires sont avilis par la concurrence de l'étranger.

Le machinisme l'entasse dans des usines, assujetti à une discipline militaire, à l'arbitraire du patron. Dans nos régions, certaines organisations d'économat le réduisent à un véritable servage.

Il ne peut s'en aller. D'abord, on n'emporte pas sa terre natale à la semelle de ses souliers et, pour beaucoup, c'est un crève-cœur de s'exiler. Ensuite, au point de vue matériel, s'il part, comme il n'a rien pu économiser, sa famille et lui risquent de mourir de faim. — Où d'ailleurs se placerait-il ?

Insécurité pour le petit commerçant. — Le petit commerçant est dans la même insécurité économique que l'ouvrier. Ils sont solidaires. En effet, c'est le petit travailleur, ouvrier et employé, qui fait vivre le petit commerçant, car la bourgeoisie va aux grands magasins. Par le crédit, le petit commerçant permet à l'ouvrier et à l'employé de traverser les crises de chômage. Mais ce crédit que le petit commerçant, boulanger, boucher, épicier, logeur, fait au travailleur, l'expose à la ruine si le chômage se prolonge ou se multiplie trop.

Une autre cause d'insécurité, c'est que les prix d'achat pour les petits industriels et les commerçants varient arbitrairement au gré des spéculateurs.

Notons le en passant, ces commerçants et industriels n'ont pas profité de la baisse du taux de l'argent. Ils le paient toujours 8 0/0 (exactement 8 0/0 à 3 mois avec 4 renouvellements qui coûtent chacun 1/2 0/0 ; cela fait du 8 0/0.) Sans aller jusqu'à une banque d'État, qui peut être rançonnée en cas de guerre, nous aurions voulu faire profiter le commerce du renouvellement du privilège de la Banque de France. Le gouvernement et la féodalité financière n'ont pas voulu.

Insécurité pour l'agriculteur. — Le prix du blé ne dépend plus seulement de la récolte française. Jadis, quand la récolte était faible, le cultivateur trouvait sa compensation dans les prix plus élevés qu'il obtenait du consommateur. Aujourd'hui ces prix dépendent des récoltes de l'Inde et des États-Unis.

A cette situation on a commencé à remédier par la protection qui, profondément, est une mesure socialiste, une intervention de l'État à l'encontre du cours naturel des choses. (Tant il est vrai que les mêmes nécessités, comme un flot tout-puissant, emportent les partis !)

Nous sommes partisan déterminé des parties principales de l'œuvre protectionniste. Elle vise à garantir un prix minimum au producteur. Mais les gros intermédiaires en absorbent le bénéfice par leurs bascules, leurs jeux de spéculation qu'il faut combattre avec une rigueur terroriste¹³⁸.

NOTA. — De même on a, avec raison, protégé certains produits manufacturés. Mais le but n'est pas atteint, s'il y a une manufacture allemande avec personnel allemand de ce côté de la frontière.

Il ne l'est pas davantage si le patronat (que ce soit un individu ou une société d'actionnaires disséminés), accapare tout le bénéfice que lui assurent les tarifs et les primes. Si nous voulons qu'on protège le produit, c'est pour protéger le producteur national, patron et ouvrier.

Et cela nous amène à des mesures pour l'ouvrier français contre l'ouvrier étranger travaillant en France.

Insécurité pour la bourgeoisie. — La bourgeoisie est menacée par la féodalité financière internationale qui transforme les titres financiers en feuilles sèches.

Je ne remonterai pas jusqu'au Panama. Je pourrais trouver dix exemples dans les douze derniers mois. Je prendrai celui-ci : les cours des Mines d'or lancées sur le marché français ont été poussés au point que leur valeur totale atteignait à, près de un milliard 800 millions. Aujourd'hui ils ne représentent plus que 615 millions. Voilà donc, en moins de deux ans, près de un milliard deux cents millions perdus par l'épargne nationale sur des titres mis dans le portefeuille des petits rentiers français.

Nulle poursuite n'a abouti.

ELECTEURS,

C'est pour la défense des idées que je viens de vous exposer que je propose à votre sanction le Programme suivant :

I. — Mesures à prendre tendant à assurer l'union de tous les Français.

Contre le produit étranger. — L'œuvre protectionniste doit être maintenue ;

Contre l'ouvrier étranger, qui, étant dispensé du service militaire, prend chaque année un milliard de salaires à la France et cause la misère et le dénûment, par le chômage, dans les familles des travailleurs français. Les travaux publics notamment, payés par le contribuable, doivent être exécutés par des ouvriers nationaux ;

Contre la féodalité financière internationale, qui, par ses syndicats anonymes, élimine le travailleur du pays pour le remplacer au rabais par des ouvriers étrangers, paralyse l'action des mesures protectrices prises en faveur de l'agriculture et de l'industrie, organise le monopole et l'agiotage sur des objets de première nécessité, fausse les prix, fait la hausse et la baisse, et finalement ruine les producteurs réels de la richesse : nos agriculteurs, nos commerçants, nos ouvriers ;

Contre le naturalisé, qui prétend jouer un rôle politique et à qui nous ne laisserons que des droits privés, réservant les droits politiques à ses descendants. C'est la meilleure façon d'atteindre le Juif, dont il faut que par ailleurs le pouvoir exécutif restreigne l'invasion dans les fonctions d'État.

II. — Institution d'une caisse de retraite pour les travailleurs organisée par l'État.

Les droits qui devraient être perçus sur les ouvriers étrangers et les droits perçus en douane sur les produits de première nécessité devraient notamment être attribués à cette caisse de retraite pour épurer en quelque sorte ces taxes qui ne doivent pas être proprement des impôts.

La question des caisses de retraite est une des plus importantes à résoudre pour la paix sociale. Elle est urgente. Elle s'impose. Mais elle se complique d'un gros problème financier qu'il faut résoudre. J'y apporterai tous mes soins, toute ma sollicitude. Je me déclare partisan du principe ; j'accepterai

toute solution bonne pour aboutir aux résultats les plus immédiats et l'es plus durables.

III. — Réforme de l'impôt dans le sens de la justice démocratique devant aboutir à des dégrèvements d'impôts de consommation et à un allègement des charges qui frappent les petits cultivateurs. — L'impôt foncier se paie d'après un revenu présumé et qui souvent n'existe pas, sur la foi d'un cadastre qui ne correspond, plus à la réalité. — L'impôt de consommation est infiniment plus lourd au pauvre qu'au riche.

IV. — Organisation du crédit agricole, auquel pourraient être attribués les fonds des Caisses d'épargne, aujourd'hui drainés sur toute la province pour être centralisés et dangereusement employés en achats de rente.

V. — Liberté d'association. Elle implique l'extension de la personnalité civile des syndicats ouvriers, de telle sorte que ceux-ci, agricoles ou industriels, puissent user de la puissance du crédit, devenir des associations de producteurs et posséder les immeubles et les instruments de travail nécessaires il des exploitations industrielles, commerciales ou agricoles.

VI. — Extension des libertés autonomiques et de la personnalité civile des communes, de manière à leur permettre la réalisation partielle de certains progrès sociaux, — sous la réserve de ne pas porter atteinte aux droits de l'État.

VII. — Développement de l'instruction publique dans le sens de l'instruction professionnelle pour permettre à toutes les aptitudes nationales, à toutes les intelligences, de se développer.

VIII. — Revision de la Constitution ayant pour but de donner au suffrage universel sa pleine et entière souveraineté, notamment par le *référendum municipal*.

ELECTEURS,

Il est utile que, dans cette région lorraine, où chaque jour ils sont plus nombreux, les ouvriers de l'atelier, et les travailleurs de la terre puissent exprimer leurs vœux ; il serait dangereux de les refouler dans le silence, ainsi que le voulaient faire les vieux opportunistes.

Ce programme du « Comité républicain socialiste nationaliste » — quel esprit généreux et juste voudrait le méconnaître ? — répond aux besoins de notre population ; **il est conforme à l'esprit particulier de notre Lorraine** et de notre frontière.

Les articles IV, V, VI, VIII, qui sont décentralisateurs, marquent fortement la direction de nos revendications dans notre région où l'« École de Nancy » répondait au sentiment public.

Dans l'ensemble de nos articles, pour qui les examinera en les éclairant par nos considérations préliminaires, les voies de l'avenir sont préparées, en même temps que les intérêts du moment garantis. Je m'engage à m'en faire, par tous les moyens dont, je dispose, le défenseur, en même temps que je me mettrai tout à la disposition des intérêts particuliers de mes compatriotes.

MAURICE BARRÈS.

42) ERREUR INTELLECTUELLE DES SOCIALISTES¹³⁹.

La Petite République *République veut taire l'union socialiste*, — Vers 1892, trois jeunes bourgeois, MM. Sembat, Turot, Pellier, actifs et curieux, après s'être essayés dans une publication hebdomadaire, la *Revue de l'Evolution*, réunirent leurs ressources pour acheter et ranimer la *Petite République* qui, sous des cavaliers divers, avait fourni plusieurs courses sans succès. Ils chevauchèrent quelques mois parmi le personnel et les idées du parti radical, puis, en 93, se sentirent solides en selle. Ils venaient de trouver dans la formule socialiste l'expression de leur tempérament.

La grande qualité de la *Petite République* et qu'elle tint, je crois, de la merveilleuse diplomatie de Millerand, c'est qu'elle sut organiser l'union socialiste. Electoralement, ce fut un grand service rendu au parti. Millerand et la *Petite République* surent plier le corps électoral à une discipline qui a peuplé le Parlement de socialistes.

Toutefois l'union socialiste a ses inconvénients. Le journal fut amené nécessairement à offrir son hospitalité aux militants, à des frères ennemis

qu'il s'agissait, de réconcilier pour une action commune. La plupart des orateurs et écrivains autorisés dans les groupes socialistes écrivaient tour de rôle dans la *Petite République*. Elle se proposait d'être un journal de doctrine ; elle le fut, mais c'était chaque matin une doctrine sensiblement différente.

Anarchie réelle dans cette union apparente. — Le socialisme a passé par plusieurs phases. Avec Saint-Simon et Fourier, il fut sentimental et philosophique. Par Louis Blanc, fort oublié aujourd'hui, mais qui, à bien examiner, me paraît le type initial de nos socialistes parlementaires, on comprit la nécessité de disposer de la direction de l'État pour accomplir la rénovation sociale. Avec Proudhon, on parla encore de justice, mais déjà, on attendait beaucoup du libre jeu des groupes corporatifs. Quant à Marx, il nous place en présence des faits, il nous incite à constater l'évolution sociale et nous dit : « Soyez contents, mécontents, les faits sont des faits. Le régime social actuel est en train de disparaître ; à l'État capitaliste, par une évolution matérielle, se substitue l'État socialiste. Il n'y a pas à récriminer, mais à accepter l'inévitable ; je vous invite à une constatation scientifique. »

Rien que la *Petite République*, — sous l'influence de Guesde qui est incontestablement le plus puissant théoricien du parti — se recommandât de ce socialisme scientifique, cependant on y trouvait, alternés selon les jours de la semaine, les représentants des théories successivement professées depuis soixante-dix ans.

De là, des contradictions et un manque d'autorité.

Les violences politiques amusent et, au jour le jour, soutiennent tant bien que mal les convictions du simple lecteur. Mais, pour un grand parti, le principal intérêt est de souligner fortement ses idées essentielles, car tout de même c'est dans ses principes, dans sa doctrine, plus que dans les violences ou les malices de polémique, que le socialisme trouve sa force de propagande. Il eût fallu, gardant le fil droit et se maintenant sur le solide terrain de la nécessité, montrer le caractère fatal, inévitable de l'évolution collectiviste, et comment déjà, dans nos esprits, elle est à demi accomplie. Il eût fallu aussi s'interdire la rêverie, où glisse trop souvent un Jaurès, de vouloir définir, préciser l'avenir. Auprès des esprits froids, ces imaginations discréditent le socialisme (sans parvenir à remplacer littérairement la Salente de Fénelon). En outre, ces polémiques oiseuses sur les détails du bonheur futur divisent, irritent et troublent.

Cette incohérence indéniable fut le premier défaut de la *Petite République*. Pour y remédier, elle tomba dans un défaut plus grave. Elle qui flottait sur tant de points, elle se fixa, fut sectaire sur la question de l'internationalisme.

L'Internationalisme, expédient pour se passer d'une doctrine sociale commune. — Nous combattons, dit la Petite République, et nous refusons de reconnaître pour socialistes tous ceux qui n'adhèrent pas à la doctrine de la fraternité des peuples et de la suppression des frontières. L'internationalisme devint le critérium. Hors l'internationalisme, il n'y eut point de socialisme.

Pour donner plus de force à cette doctrine, pour excommunier de plus haut les nationalistes, on s'en référait à deux autorités : la Révolution et Karl Marx.

Je m'étonne qu'à tête reposée des écrivains d'esprit libre, qui devraient être tentés de vérifier leurs principes, de dégager par eux-mêmes, dans la méditation, la philosophie des faits, ne soient pas amenés à rejeter une doctrine internationaliste qui n'est que le vain écho des retentissantes déclamations des Jules Favre, des Jules Simon, quand sous le second Empire ces messieurs réclamaient le désarmement immédiat.

La Révolution ne parla jamais d'internationalisme. —

Nous présenter l'internationalisme comme une conséquence de la Révolution ! Quelle erreur !

Le rôle de la philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution française fut d'asseoir la société sur le droit naturel, c'est-à-dire sur la logique. Les philosophes et les légistes déclarèrent que tous les hommes étaient les mêmes partout, qu'ils avaient des droits en tant qu'hommes : d'où la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*.

C'est en cela, mais en cela seulement, que la Révolution fut cosmopolite. Pour l'organisation générale, quelle conséquence en a-t-elle tirée ? Songea-t-elle à supprimer les frontières et à ne former qu'un seul État ?

Elle ne l'eût pas pu, elle ne l'a pas voulu. Elle a posé le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Comment en ont-ils usé ?

En appliquant le principe des nationalités.

Le principe des nationalités, voilà la conséquence immédiate de la Révolution française : conséquence inaperçue des auteurs même de la

Révolution, mais tout à fait logique dans l'ordre politique.

Les peuples libérés du contrat historique, par le droit naturel, par la Révolution, s'organisèrent en nationalités. — Le droit naturel posé par la Révolution nous libère du contrat historique. Les hommes, libérés des contrats, des vieilles chartes, qui les transféraient par guerre, par mariage, par testament, soumis à la seule logique, décidèrent spontanément de se grouper entre gens ayant un fonds de légendes et de vie communes.

Oui, la voilà la vérité ! Que venez-vous, comme je l'entendis tant de fois pour nous prouver l'internationalisme de la Révolution, nous parler des armées révolutionnaires qui combattaient pour l'affranchissement des peuples ! Parfaitement elles voulaient affranchir. Sur cela nous sommes d'accord et maintenant raisonnez droit :

La Révolution française a simplement dit que les droits de l'homme et du citoyen étaient les mêmes partout, parce que ce sont des droits qui tiennent à la qualité d'homme, mais il ne s'ensuit aucune conséquence sur la manière dont l'humanité s'organisera.

Invitée à s'organiser, l'Europe s'est groupée selon le principe des nationalités.

Voilà un fait, et c'est sur ce fait que nous saisissons l'erreur de Marx qui est la seconde autorité sur quoi se fonde la *Petite République* pour excommunier le nationalisme.

En dépit de Marx, la force des choses ne détruit pas les frontières. — Le principe dominant de Marx, c'est qu'en dehors de toute opinion sur l'excellence ou la nuisance des frontières, celles-ci, par une évolution inévitable, vont disparaître. Les patries sont une forme du passé, une organisation sociale qui a fait son temps. Voilà un propos familier aux « intellectuels » et qu'ils croient un libre propos, alors qu'ils trouvent seulement ce qu'on sait trop bien : que nous acceptons sans les vérifier la plupart de nos opinions !

L'effacement progressif des frontières est une contre-vérité historique et nous devons dire aux évolutionnistes : « Conformément à vos principes, vous êtes obligés d'admettre, même si elle vous déplaît, la notion de patrie, car elle se précise, se fortifie chaque jour, et l'évolution se fait le long des siècles vers le nationalisme. »

Karl Marx ne pensait pas ainsi ? Eh bien ! il faut s'attacher à la doctrine plus qu'au docteur.

L'évolution se fait le long des siècles vers le nationalisme. — Que les partisans de l'erreur internationaliste examinent l'histoire, et ils verront, à mesure qu'on approche de notre époque, les nations en train de se former et ils constateront que rien n'y contribua plus que la Révolution.

Prenons en mains nos manuels. Rappelons-nous que l'Empire romain était cosmopolite ; que le Moyen-âge, dominé par l'Empire et par la Papauté, fut, lui aussi, cosmopolite ; que les unités nationales demeuraient mal ébauchées dans l'idée très forte de Chrétienté ; que c'est au XVI^e siècle qu'elles se constituèrent sous la forme monarchique ; que depuis la Révolution, sous l'impulsion de la philosophie, l'Europe s'est organisée selon le principe des nationalités...

Qu'avez-vous à répondre, Jaurès ? Il ne s'agit pas de murmurer avec dégoût : patriotard ! patriotard ! Il ne s'agit pas davantage de substituer sa chimère à la réalité et des systèmes en l'air à une tradition vivante. Le nationalisme, vous dis-je, est la loi qui domine l'organisation des peuples modernes. Et de toutes parts ne voyez-vous pas réapparaître des nationalités ? La grecque, la tchèque, l'irlandaise, la bulgare... Aujourd'hui, c'est l'Arménie, ce sont les Boërs qui veulent vivre. Des évolutionnistes n'ont qu'à accepter, ici comme dans l'ordre économique, la loi de révolution et la direction générale selon laquelle, par une lente poussée, à la vieille organisation par contrats se substitue l'union de ceux qui parlent une même langue et que rapprochent des légendes communes.

Les difficultés principales qu'a trouvées la *Petite République* à faire l'union des forces démocratiques viennent assurément de ce qu'elle a méconnu cette vérité historique. En portant atteinte sur ce point à la doctrine évolutionniste, à l'idée qui fait la force du socialisme, elle s'est affaiblie elle-même. Peu important ses succès électoraux, la *Petite République* diminue le parti, si elle le met, par l'erreur internationaliste, en désaccord avec la réalité, en contradiction avec des faits évidents.

Vous, préféreriez que les faits de l'hérédité n'existassent pas, que le sang des hommes et le sol du pays n'agissent point, que les espèces s'accordassent et que les frontières disparussent. Que volent vos préférences contre des nécessités ?

Lettre du socialiste Léon Hennebicq. — Quant à nous, nous connaissons des socialistes qui se laissent avertir par la résistance des choses. Ils constatent des nécessités dont il faut tenir compte, et ils concluent à procéder aux transformations économiques en respectant les conditions auxquelles un grand État, s'il veut subsister, est astreint. Ces socialistes, s'il faut leur donner un nom, ce sont des nationalistes.

S'il n'avait dépendu que de moi, les antidreyfusards et les patriotes qui savent exactement sur quels principes ils se fondent auraient donné la plus grande publicité aux idées directrices exposées par un socialiste belge, Léon Hennobiq, dans une lettre ouverte au directeur du grand journal *Le Peuple*. Les antidreyfusards contre les dreyfusards, ce sont les disciplinés contre les révoltés, mais ce ne sont point nécessairement les hommes de la stagnation ou de la réaction contre les hommes de développement ou, comme on dit, de « progrès ». Nous acceptons le joug des nécessités, le joug du passé, parce que nous ne voulons pas être des brouillons qui s'épuisent vainement en réformes dépourvues de tous antécédents. Et si nous voulons nous accorder avec nos nécessités, c'est-à-dire avec notre passé, avec la terre de nos morts, c'est précisément pour nous développer au mieux.

« La question que je discute, écrivait Léon Hennebicq, est au-dessus des haines. Elle est philosophique. Dans l'affaire Dreyfus, Dreyfus n'est plus rien. Cette affaire envahit toutes les questions sociales : discrédit de la législature, discrédit de l'armée, discrédit de la justice. Mais si dans tous les domaines elle pose la question sociale, en réalité ce qui la rend plus formidable encore, c'est qu'elle la pose avec des *éléments nouveaux*.

Ce sont des radicaux élevés suivant les idées rationalistes d'il y a vingt ans qui défendent avec antidreyfusards, et Emile Zola, et Clemenceau. Ils croient, en les défendant, plaider une question de justice. La question se hausse. C'est toute leur éducation, tout le rationalisme, tout le radicalisme qu'ils défendent. Or, les opinions coulent et s'écoulent. Ni la vérité, ni même la justice ne sont immuables.

Des idées fraîches, passionnées, montent irrésistiblement. De toutes les forces de ma jeunesse à moi, de toute mon âme, je suis avec elles. Elles sortent du peuple. Et que disent-elles ? Elles nous montrent dans les sciences morales, l'histoire, l'hérédité et le conflit des races.

Il est désormais puéril, sauf pour les radicaux qui voient encore l'univers à travers les Droits de l'homme, de nier l'existence des races, leurs

déchirements et leurs conflits. Non seulement l'explication de l'histoire est impossible sans elles, non seulement l'hérédité collective en fait même l'élément essentiel et durable qui donne aux événements leur continuité, mais les agitations contemporaines les grandissent. N'attachez pas aux questions économiques telle et telle influence, quand il est désormais établi que l'économie d'un peuple dépend de son hérédité, c'est-à-dire de sa race. Toutes les grandes forces sociales, l'art, la religion, le droit, la morale dépendent de la tradition historique et géologique des sociétés. *Chaque race et chaque coin de terre porte son droit, son art, sa religion*. Une race qui est absorbée par une autre est gangrenée, asservie, déprimée. C'est parce que je prends conscience de cette lutte des races, qui est la source des transformations et de révolution des sociétés, que je suis avec les Edmond Picard, les Rochefort, les Drumont et les Barrès.... »

J'ai transcrit, en les résumant¹⁴⁰, quelques-unes des idées maîtresses exposées avec une magnifique ampleur par le socialiste Léon Hennebicq. Une telle protestation contre l'homme abstrait des Droits de l'Homme et du Kantisme prouve que les socialistes ne sont pas nécessairement des logiciens ivres d'absolu et aveugles aux réalités.

43) LES AMBITIONS DU PROLÉTARIAT SONT-ELLES INCOMPATIBLES AVEC LES NÉCESSITÉS D'UN GRAND ÉTAT DANS L'EUROPE MODERNE¹⁴¹ ?

Gardons-nous de travestir le nationalisme. Le nationalisme ordonne de juger tout par rapport à la France. Le danger pour la France, ce sont les violences qui déracinent sans rien fixer et l'internationalisme qui dénature : voilà à quoi s'oppose le nationalisme. Mais si l'on prétend que le nationalisme nécessite les formes actuelles du salariat, on trahit notre conception¹⁴². En effet, le nationalisme, qui reconnaît des affinités entre gens nés de la même terre et des mêmes morts et qui affirme le retentissement de la vie française totale sur chaque vie individuelle, se préoccupe d'établir des rapports justes entre tous les Français, et, par exemple, il veut que l'on employé toutes les énergies, qu'on les prenne en considération, que, loin de les mépriser, on leur donne une noblesse dans leur ordre, s'il y a lieu. Il importe que ceux qui possèdent une énergie ne

veuillent pas rompre avec leur continuité naturelle, ni sortir de leur milieu, ni se déraciner, et ainsi faut-il leur assurer la sécurité économique.

Insistons là-dessus. Le nationalisme est un protectionnisme. C'est le souci des grands intérêts de la patrie. Comment les protéger, les défendre ? Comment refaire de l'énergie française ? Tout l'effort d'un ingénieur qui construit un admirable canal est inutile s'il ne commence point par avoir de l'eau à y faire passer...¹⁴³ ? »

Pour refaire de l'énergie française, il faut tirer toutes ses conséquences du principe que *la patrie est plus forte dans l'âme d'un enraciné que dans celle d'un déraciné*¹⁴⁴.

On reformera la loi de naturalisation pour rendre moins accessible l'ingérence de l'étranger dans notre politique.

On reformera le régime propriétaire en empêchant l'étranger de posséder le sol de France et en limitant son droit d'exploitation industriel et commercial¹⁴⁵.

On assurera l'union de la race et de la terre en assurant un coin de terre insaisissable à chaque famille.

On protégera nos travailleurs nationaux par une loi fiscale qui frappera leurs concurrents étrangers.

On donnera la liberté d'association et la décentralisation, en sorte que les groupes professionnels (syndicats) et les communes possèdent la personnalité civile.

a) *La féodalité financière.* — Qu'est-ce que tout cela, sinon la lutte de la terre et de la race contre la féodalité financière à laquelle tout naturellement le déracineur Bouteiller devait dans un bref délai se domestiquer ?

Pour décrire cette féodalité financière, nous emprunterons des traits et des couleurs à un homme politique, mais qui, issu de l'École des Chartes, vaut surtout comme historien. A l'ordinaire, nous ne nous accordons pas avec Camille Pelletan : raison de plus pour que nous ayons confiance dans nos vues communes puisqu'elles sont prises de points si différents.

Ce qui constitue les pouvoirs financiers en féodalité, c'est qu'ils s'emparent de toutes les ressources de l'épargne française pour la dominer, pour la gouverner et pour l'exploiter. Ai-je besoin de citer des exemples ?

Nos chemins de fer sillonnent notre territoire en tous sens. Qui donc a donné les 13 milliards nécessaires pour aplanir les reliefs du globe et pour poser les 40,000 kilomètres de rails qui permettent à nos locomotives de

courir d'un bout de la France à l'autre ? C'est la petite épargne. Et qui donc gouverne ?... Cent mille petite porteurs possédant entre eux pour cent millions de titres des Compagnies n'ont pas sur l'administration des chemins de fer autant d'influence qu'un seul financier qui n'en a que pour 100,000 francs. Les cent mille petits porteurs n'ont pas même voix au chapitre ; le financier seul a le droit de parler... Si tout ce peuple de petits capitalistes avait sur nos voies ferrées une part de gouvernement, il ne serait pas si dur alors d'arracher les tarifs nécessaires à notre commerce que l'on refoule, à nos ports qui se vident, à notre agriculture qui souffre.

Mais l'énorme exagération du capital-obligation et l'exclusion des petits porteurs d'actions permet à des hommes qui ne possèdent que 250 millions de gouverner le réseau qui a coûté 13 milliards à l'épargne nationale.

Partout autour de nous, nous voyons de vastes établissements de crédit qui sont devenus comme d'immenses réservoirs privés de la fortune publique, et cela à tel point que, lorsqu'ils sont menacés, le gouvernement intervient, car il sent là une question nationale.

A leur côté, s'élèvent d'innombrables sociétés financières qui se sont emparées de toutes les formes d'activité productive de la France : mines, métallurgies, tissus, constructions, etc., et qui sont elles-mêmes réunies par groupes dans des sortes de clientèles sous la dépendance de ces grands établissements de crédit.

Et qui donc a fourni les milliards nécessaires à cette mise en valeur de toutes les forces du pays ? Toujours la même petite épargne ! Et qui gouverne ? Toujours les mêmes états-majors financiers !

Si l'on veut se convaincre de la toute-puissance des grands chefs et de la subalternité des petits capitaux et des travailleurs, il n'y a qu'à regarder ce qui arrive lors de ces effondrements trop fréquents où se perdent en une minute les destinées de milliers de familles : les grands organisateurs qui ont tenu tous les ressorts sortent du désastre, les mains pleines de millions.

Ainsi la foule des petits capitalistes, la foule aussi des petits travailleurs est éparse, pêle-mêle, en poussière sur l'immense territoire : les uns, le front courbé sur la tâche, les autres enfermés dans le cercle étroit de leur existence.

Isolés, ignorants des affaires, ne sachant ni se chercher ni se connaître, ils sont groupés par l'intermédiaire, par le gros manieur d'argent, fort non pas, comme on le croit, de sa richesse, mais de votre épargne à tous Ces petits capitalistes, il les réunit dans les énormes capitaux des grandes entreprises

de crédit ; ces travailleurs innombrables, il les embrigade sous les ordres des sociétés financières. Il domine le travail national par l'administration de l'épargne française dont il a besoin pour être outillé ; il domine l'épargne française par l'organisation du travail dont elle a besoin pour ne pas rester improductive ; il amène ces deux éléments à dépendre de conseils d'administration. Travail français, épargne française, il les suspend à des titres de bourse, asservis eux-mêmes à un jeu subtil d'agiotage dont il possède tous les secrets.

C'est ainsi que, placés entre les petits capitalistes et les petits travailleurs, les grands féodaux, stériles par eux-mêmes et qui n'apportent ni capital ni travail, arrivent à tout gouverner, à tout exploiter, à tout rançonner et c'est ainsi qu'ils deviennent les véritables maîtres de la société moderne.

b) *Les grands barons.* — Il y a une curiosité que chacun certainement partage et qu'on peut aisément satisfaire. C'est de connaître les noms de ces grands féodaux, les vrais maîtres de nos vies.

Recueillez donc les noms de toutes les personnes qui figurent dans ces conseils d'administration. Elles ne sont pas quinze cents. Et parmi elles, il y a un état-major. Il y a quelques douzaines de personnes dont les noms reparaissent dans cinq, dix, vingt affaires, dont chacune administre des milliards et qui disposent du meilleur de la production nationale.

C'est d'abord la haute banque protestante que la République de Genève a donnée à la Monarchie de Juillet.

Puis le royaume d'Israël qui s'est si merveilleusement développé au cours de notre troisième République.

Et puis, enfin, des exploiters français qui suivent l'exemple fourni par le génie juif.

Toutes ces influences de haute banque se trouvent résumées dans une influence qui est arrivée à être dominante, un peu par l'importance des affaires qu'elle a dans les mains, beaucoup par les catastrophes dont elle a su frapper tous ceux qui essayaient d'établir en face d'elle un pouvoir rival.

Cette influence, fameuse devant l'imagination populaire, c'est Rothschild.

Tout vient aboutir chaque matin à la table de travail d'un tel homme. Il y a d'abord les affaires directement mises sous son nom : mines, usines, chemins de fer, banques. Il y a aussi des milliers de lieues de rails où, sous son autorité, se croise sans cesse, dans un tumulte de fer et de vapeur tout le

mouvement d'hommes et de richesses que fait la vie économique d'une immense portion de territoire. Il y a aussi des régions minières éparses au sud et au nord de la France. Là, les populations vivent à sa merci, le sol est fouillé, évidé en tous sens par ses galeries, sous les fondations des maisons et sous les racines des récoltes.

Mais, là même où Il ne paraît pas, sa puissance peut être au moins aussi forte. Dans ces grands établissements de crédit, en apparence indépendants, où vont se concentrer toutes les petites fortunes, dans cet immense et fiévreux marché de la Bourse où se fait et se défait à chaque instant le sort de toutes les richesses, qui donc serait assez puissant pour ne pas sentir peser sur sa tête une telle suprématie et pour n'en pas interroger anxieusement la pensée ? Que ne peut pas enfin ce Rothschild qui tient dans sa dépendance les finances d'État de plusieurs grandes puissances européennes !

c) *Le danger de cette féodalité.* — Ce qui fait de cette puissance financière la grande menace pour les États modernes, c'est qu'elle s'exerce sur le revenu de tous les capitaux, sur le prix de tous les objets, sur le taux de tous les salaires, c'est-à-dire sur ce qui compose dans le menu la trame serrée et profonde des millions d'existences humaines dont l'ensemble forme l'humanité.

Prenons, par exemple, la situation faite à l'Agriculture.

Le gouvernement a tenté, par des droits protecteurs, de garantir un prix minimum à la production nationale. Régulièrement des syndicats de féodaux financiers absorbent le bénéfice de ces mesures de protection, par leurs bascules et leurs jeux.

Les pouvoirs politiques de jadis n'avaient pas réussi à s'emparer des phénomènes économiques. Le fonctionnement de ceux-ci se dérobaient à leur violence ignorante, et une grande part des libertés humaines était sauvegardée par l'espèce d'indépendance aveugle de la force des choses. Mais il était réservé à notre temps de voir les pouvoirs financiers asservir les pouvoirs politiques.

De là une impunité constante de toutes les escroqueries financières. De là encore notre ignominieuse corruption parlementaire. (Voir *Leurs Figures*.)

Quel gobe-mouche peut croire que notre forme de gouvernement est une, démocratie ? Nous sommes en ploutocratie.

d) *La lutte contre cette féodalité.* — Comment pourrions-nous lutter contre cette redoutable ploutocratie d'exotiques dont la France peut mourir ?

Nous n'empêcherons pas que, dans la civilisation moderne, les capitaux, les puissances d'argent tendent à devenir les puissances suprêmes. Seulement ces puissances dont chacun, soit par notre travail, soit par notre petit avoir, nous avons une parcelle, nous devons tendre à les retenir entre nos mains françaises. Comment ? Par le bien de famille insaisissable et par l'association.

Notre salut, c'est que nous cessions d'être des individus déracinés et éparpillés.

e) *L'Association (personnalité civile des communes et des syndicats).* — On le voit par ce titre, nous confondons la liberté d'association et la décentralisation. Il faut aider à se former tous les organismes naturels, favoriser toutes les *affinités*. Par l'extension des personnalités civiles, la transformation propriétaire peut s'effectuer lentement et pacifiquement. La propriété des collectivités deviendra de plus en plus l'instrument de travail et résoudra ce que les collectivistes appellent la « socialisation des moyens de production ». Le travailleur ne sera plus un salarié ; il ne sera pas non plus un fonctionnaire et il deviendra un pur associé. Les groupes de production et de propriété collectives pourront varier autant que les besoins du travail l'exigeront. La commune deviendrait surtout l'instrument de la propriété et du travail agricoles ; le syndicat ou groupe corporatif, l'instrument de la propriété et du travail industriels.

On peut comparer le mouvement corporatif moderne au mouvement communal du XII^e siècle. Je sais ce que valent les analogies à travers les siècles, mais c'est pour fixer les idées. Dans ce temps aussi, les hommes, ayant à secouer la tyrannie féodale qui les étreignait, se sont associés pour la combattre.

f) *Une nouvelle main-morte.* — Il ne s'agit point de sociétés coopératives qui sont de petites sociétés anonymes. Il s'agit bien d'associations qui créent un fonds commun, qui ne touchent pas au capital et qui ne répartissent que les intérêts. Les individus, dans ces nouvelles formes propriétaires, n'auraient que des droits de jouissance, le groupe étant seul propriétaire par sa seule personnalité civile. — Bref, une *main-morte*.

(On conçoit que ces différents groupes propriétaires devraient être soumis, cela tient dans notre définition supérieure du nationalisme, à tout ce que comportent l'intérêt national, la sécurité et l'unité de la patrie.)

41) LE NATIONALISME IMPLIQUE LA PROTECTION DES OUVRIERS FRANÇAIS¹⁴⁶.

a) *Le sentiment nationaliste.*

Le Parlement et les étrangers. — Les discussions parlementaires du 4 et du 6 mai (1893), sur les *conditions du séjour des étrangers en France et sur la protection du travail national*, ne semblèrent pas favorables aux nationalistes. Contre eux, M. Burdeau eut des gestes indignés, car il considère que, par une taxe sur les ouvriers étrangers, on veut faire retomber la France dans la barbarie. M. Rouvier déclara qu'il « ne pouvait écouter la discussion sans une certaine humiliation ».

Nombre des étrangers en France. — Ces messieurs ont de la compétence et on leur attribue de l'autorité. Mais l'*Office du Travail* publie cette semaine une *Statistique des étrangers*. Et il n'y a ni éloquence, ni autorité qui aillent là contre : treize cent mille étrangers sont installés en France, ils jouissent de notre pays sans en supporter les charges, et soixante-cinq mille seulement vivent de leurs revenus, c'est-à-dire nous apportent de l'argent.

Chiffre énorme, treize cent mille ! et qui grossit chaque année. Les ingénieux raisonnements et les indignées interruptions de MM. Burdeau et Rouvier ne modifieront pas cette grave situation. Au moins nous la firent-ils voir en beau ? C'est l'avantage de l'éloquence ; elle ne change rien aux faits, mais elle transforme les impressions que nous en ressentons. Eh bien ! non. Si érudits, si bien disant, ils ne sont pas arrivés à convaincre tant d'ouvriers français (plusieurs centaines de mille), qui vivent sans travail ou avec un travail intermittent, de prendre en réjouissance cette prospérité de l'étranger en France. Ces habiles gens n'ont guère persuadé que les employeurs d'ouvriers étrangers, c'est-à-dire ceux-là même qui, avant de les lire dans l'*Officiel*, étaient de leur avis.

Réponse aux internationalistes. — Et, en effet, sur l'ensemble de la question, imaginerez-vous les deux arguments, de couloir et de tribune, des

« internationalistes » ? M. Turrel commence ainsi son rapport :

— Messieurs, la France est par excellence une nation accueillante et hospitalière. Elle doit, elle veut le rester... Nous n'entendons pas, et nous tenons à le déclarer, faire quoi que ce soit qui puisse porter atteinte au bon renom de notre pays ou laisser croire que nous avons oublié les grands principes de la Révolution.

Hospitalité, grands principes ! C'est toute la philosophie des concours agricoles, comme c'en est l'éloquence.

Quel lecteur devant cette argumentation ne s'écrie : « Ah ! nous ne fûmes que trop hospitaliers ! » Et mille petits faits se présentent à notre esprit : les charlatans cosmopolites du genre Cornelius Herz et Reinach, qui encombrant Paris ; les vingt mille étrangers condamnés chaque année par nos tribunaux ; l'œuvre de l'Hospitalité de nuit recueillant dix mille étrangers à Paris, tandis que tant de malheureux, nos compatriotes, demeurent sur le trottoir faute de lits.

Certes la France hospitalière, c'est un beau mot, mais hospitalisons d'abord les nôtres.

Alors, voici M. Burdeau qui prend un autre tort :

— Ces étrangers qui viennent en France, ce sont les domestiques du peuple français ; ils remplissent chez nous des métiers que vous dédaigneriez.

Je crus voir se baisser les yeux de mes collègues ; sans doute, dans cet instant, chacun de nous songea à tant de malheureux qui chaque jour nous viennent demander du travail, n'importe quel travail, un morceau de pain. Mais laissons notre expérience personnelle, toujours fragmentaire et suspecte. C'est la statistique qui répondra à M. Burdeau.

« J'admets qu'une partie des six mille étrangers employés dans l'industrie chimique et des quatre-vingt-douze mille du bâtiment et les trente mille de la métallurgie fassent une besogne pénible, mais cinquante-neuf mille étrangers vivent de l'industrie textile, soixante-trois mille de l'habillement, trente-huit mille des professions libérales, cent dix mille sont fermiers, métayers ou colons, quatre-vingt-dix-neuf mille propriétaires cultivateurs et cent-soixante-seize mille commerçants (parmi lesquels cinquante-sept mille cabaretiers ou hôteliers) ! »

La protestation nationale. — Ces séances du 4 et du 6 mai, puis la publication de l'*Office du Travail*, voilà d'excellents indices sur l'invasion

des étrangers. La statistique montre le danger, fait voir nettement la hauteur du flot qui s'apprête à submerger notre race, et, d'autre part, la discussion parlementaire laisse entrevoir quelle émotion, quelle énergie de défense il y a dans ce pays.

Déjà brutalement manifestée par les grèves de Liévin et de Lens (août 92), la protestation nationaliste s'exprima parlementairement dans cinq projets que des groupes considérables de députés déposèrent sur le bureau de la Chambre, dans cette législature. (De ces diverses propositions, les promoteurs sont MM. Castelin, Lalou, Macherez, Brincard Hubbard.) Cela est significatif de l'opinion des masses.

Aussi, parmi les professionnels de la politique, la question des ouvriers étrangers est-elle considérée comme passionnant les travailleurs. « Si je me laissais guider par des préoccupations purement électorales — déclarait le rapporteur *internationaliste*, — je ne tiendrais pas le langage que vous entendez. »

Un fait se dégage, c'est qu'une fraction importante de la population réclame des mesures de protection. Et j'ajoute que de toutes les revendications ouvrières, celle-là, si énergique, est en même temps la plus sympathique : elle s'accorde avec le sentiment patriotique de toutes les classes et même avec les intérêts de beaucoup de personnes de métiers bourgeois.

Pourquoi les étrangers viennent-ils en France ? — Ces treize cent mille étrangers envahissent tous nos métiers et même les professions libérales (voir la Faculté de médecine, l'École centrale, etc.).

Je ne m'en étonne pas. Ils aiment la France pour deux raisons : n'y payant pas l'impôt militaire et trouvant là plus de bien être, un salaire meilleur, qu'en leurs patries. Pour ces mêmes raisons, tels de nos industriels, de nos commerçants emploient de préférence ces étrangers : « Voilà, disent-ils, de beaux gaillards qui peuvent donner trois ans de leur jeunesse la plus robuste, et en outre ne sont dérangés ni par les vingt-huit jours, ni par les treize jours. » Ces patrons ajoutent : « Que voulez-vous ? les ouvriers étrangers travaillent à prix réduits. Payés moins cher que des Français, ils sont encore plus satisfaits ! »

Visitons en effet dans le Nord, dans l'Est, une de ces équipes belges appelées par nos grands industriels. Les hommes ont laissé leurs femmes au pays et vivent pêle-mêle, sous un vaste hangar, de pommes de terre cuites

par l'un d'eux. Nos Français, avec leurs familles, leur modeste besoin de confort, périraient là.

Il est odieux, le premier patron qui recourut à ces bandes d'esclaves, mais le second, qui ne l'excuserait ? Quand son concurrent, par de tels procédés, abaisse les prix de revient, peut-il soutenir la concurrence ? Lui aussi se tourne vers l'Italie, la Belgique. Et si l'ouvrier français ne veut pas redescendre à cette vie inférieure, sans confort, sans hygiène, pour lui plus de travail. Ah ! qu'une loi intervienne et entrave ces dures nécessités de la concurrence sous lesquelles défont les sentiments d'humanité et de patriotisme de nos industriels !

Nos ouvriers et la civilisation française. — Épouvantable contradiction où toute justice est étranglée. Nous profiterions de la civilisation française, si raffinée, poussée si loin avec la collaboration de ces ouvriers qui, dans cet effort, ont pris des besoins de bien-être, et nous prétendrions leur refuser les avantages de notre civilisation pour qu'ils n'en supportent plus que les inconvénients !

Les travailleurs français et le protectionnisme douanier.

— Quels sont-ils donc les industriels qui réclament cet internationalisme ? Mais vous les connaissez. Ce sont eux qui, hier, invoquaient la solidarité patriotique pour qu'on protégât le mouton national, le drap national, contre la concurrence étrangère. Gauthier de Clagny l'a rappelé : M. Méline, pour faire voter ses droits protecteurs, indiquait qu'ensuite on protégerait nos nationaux. Pourquoi, à l'égard des ouvriers, qui n'ont ni moutons, ni drap, ni blé à vendre, qui n'ont que le travail de leurs bras, la solidarité patriotique ferait-elle défaut ? On n'hésitera pas à faire payer à l'ouvrier un objet quelconque plus cher, sous prétexte que c'est un objet français ; cependant on l'a fait fabriquer en France par un étranger qui demandait quelques sous de moins qu'un ouvrier français.

Ainsi certains industriels maudissent la concurrence étrangère quand elle doit les forcer à baisser leurs prix de vente, mais l'encouragent lorsqu'elle doit faire baisser leurs prix de revient au détriment des ouvriers !

Les économistes libéraux et les socialistes collectivistes devant l'idée de patrie, — Seuls les économistes libéraux orthodoxes et les socialistes collectivistes ont le droit de ne se point choquer de cette invasion des

étrangers en France. Ils sont partisans de la liberté des échanges. Ils ne participent pas de cet illogisme du système actuel qui protège les produits du travail national et favorise les travailleurs étrangers. Économistes orthodoxes et socialistes collectivistes se rencontrent dans la même idée internationale : « La planète est un atelier », dit M. Léon Say, approuvé là par M. Guesde. Ces deux personnages suppriment en économie sociale l'idée de patrie. Où je gagnerai le plus d'argent et où ma vie sera le plus confortable, là j'établirai ma patrie. » S'ils se séparent, c'est que M. Léon Say livre la planète à la libre concurrence des hommes, tandis que M. Guesde veut y régler leur travail. D'ailleurs, tous les coins de la planète ont les mêmes droits à leur sympathie.

Mais si, contrairement à l'opinion des économistes orthodoxes et des socialistes collectivistes, on pense que l'idée de patrie est belle, bonne, légitime, il convient que l'influence de cette conception se fasse sentir en économie sociale, de même qu'elle se fait sentir dans la politique, dans l'éducation publique, et on arrive à cette conclusion que la planète n'est pas un atelier, mais une collection d'ateliers ayant des intérêts peut-être solidaires, mais distincts.

L'idée de patrie et la protection des travailleurs nationaux. — Évitions aussi que cette idée de patrie se présente à nous uniquement avec des charges à subir et des corvées à remplir. Si tant d'ouvriers aujourd'hui s'en écartent, c'est qu'en somme elle ne s'offre à eux que sous la forme d'impôts et de service militaire. On leur demande le sacrifice de leur temps, de leur argent, de leur vie même, pour défendre le sol national, la richesse nationale, et ils voient le sol national envahi pacifiquement par les étrangers, tandis qu'eux-mêmes n'en possèdent pas une parcelle, la richesse nationale accaparée par les étrangers, sous la protection des lois françaises, cependant qu'eux, misérables, ont souvent peine à trouver du travail...

Allons jusqu'au bout. L'idée de patrie implique une inégalité, mais au détriment des étrangers, et non, comme aujourd'hui au détriment des nationaux.

La conquête économique de la France. — Pour accepter que des, armées d'étrangers envahissent notre territoire, oppriment nos nationaux, possèdent la fortune et le pouvoir, enlèvent plus d'un milliard de salaires par an, nous suffit-il que ces conquérants ne portent point d'uniformes ? Tout tendus à

éviter la conquête guerrière, accepterons nous la conquête économique ? Voilà la question.

Question très grave, fortement sentie du peuple sur qui elle pèse. Comment des députés toujours en contact avec l'élément populaire eussent-ils persisté à sourire de ces demandes de protection, ou à les flétrir ? Sur la fin de la discussion, le 6 mai, nous entendîmes le rapporteur, jusqu'alors si intraitable, déclarer :

— Je suis, comme la majorité de la Chambre, persuadé que le moment n'est pas éloigné où, pour être conséquents avec nous-mêmes, nous devons taxer le travail des ouvriers étrangers.

Les députés patriotes. Aveu décisif ! Je le savais bien, que le cœur de cette assemblée était nationaliste. Ce Parlement, qui vient de repousser même la modeste taxe de un franc, secrètement il acquiesce aux vœux de protection si fortement exprimés par MM. Castelin, Gauthier de Clagny, Dumonteil, Marius Martin, Pierre Richard, Antide Boyer, Brincard. Toutes ces bonnes volontés, un peu intimidées de se sentir éparses dans les divers partis, se sont rassurées en constatant leur nombre.

Et maintenant, la besogne utile, c'est, avant de tenter un nouvel assaut parlementaire, de mettre en évidence les vœux de tous les intéressés, commerçants et ouvriers. A se formuler net, plus encore qu'à s'exprimer haut, un sentiment prend toute son intensité.

L'énumération des dispositions législatives réclamées par les intéressés sera notre prochain chapitre, puis nous verrons si les traités internationaux nous opposent de réels obstacles.

b) *Mesures législatives réclamées par les nationalistes.*

Les ouvriers étrangers et la diplomatie. — Dans ces trois séances que la Chambre consacra à refuser toute protection au-travail national, un mot pourtant du rapporteur est essentiel, que nous avons relevé : « Je suis, comme la majorité de la Chambre, persuadé que le moment n'est pas éloigné où, pour être conséquents avec nous-mêmes, nous devons taxer le travail des ouvriers étrangers. » Et aussitôt il formulait son objection dont il faut souligner la vanité :

— « Tant que la situation internationale, celle que nous font les traités, ne sera pas modifiée, je ne pourrai que proposer à la Chambre d'écarter

toute taxe militaire ou autre. » (6 mai.)

En vérité, qu'on nous permette de regretter le temps que passent, dans les conseils d'administration des sociétés financières, M. Burdeau et M. Rouvier. S'ils fréquentaient les milieux populaires, ils connaîtraient la violence, la justice et la nécessité de cette protestation, contre les étrangers, et ils prendraient tout de suite ce que vous les verrez réclamer, n'en doutez pas, dans quelques années, à savoir la direction du mouvement nationaliste. Ah ! qu'ils trouveraient vite un biais pour concilier les traités et nos intérêts !

A quoi se réduisent en effet ces difficultés internationales quand-on les examine de près ? A rien, et nous le concluons des explications même du ministre :

Tous nos traités peuvent être modifiés en les dénonçant douze mois à l'avance. Seul, celui conclu avec la République Sud-Africaine vaut jusqu'en 1897. Or, qui doute que, moyennant un très petit effort, les bureaux des ministères ne trouvent le secret de décider le Transvaal, qui d'ailleurs n'a pas de nationaux chez nous, à dénoncer ce traité ?

Mais admettons pour un instant cette absurdité que les relations de la France vis à vis du monde entier puissent être commandées par cette petite République, ceci demeure incontestable qu'en 1897 les antinationalistes n'auront plus d'objections diplomatiques à opposer aux mesures de protection que nous réclamons contre les étrangers.

Prenons donc l'avance, formulons ces réformes, résumons et examinons les vœux de l'opinion publique...

Mesures à prendre contre les étrangers

Nous réclamons :

1° Une taxe sur les employeurs. — Et voilà le point essentiel ! Qu'il s'agisse d'ouvriers, d'employés, de gens de maison, de précepteurs, de commis de banque, etc., etc., nous demandons que celui qui les emploie paie une taxe montant à 10 0/0 des salaire qu'il leur verse.

C'est écarter de noire pays la main-d'œuvre étrangère. C'est diminuer les demandes de travail, et voilà un progrès énorme pour l'amoindrissement de la misère en France.

On dit : « Laissez agir les lois naturelles de l'offre et de la demande ; gardez-vous d'intervenir pour en fausser le jeu. » Fort bien, mais Carey, le grand écrivain protectionniste américain, l'a démontré d'une façon que nous considérons comme irréfutable : la loi des harmonies économiques, c'est-à-dire la solidarité des différentes parties du corps social, n'est vraie que dans l'intérieur d'un même pays. (Et par pays, nous entendons non pas un territoire, mais l'ensemble des citoyens.) Le capital français est solidaire du travailleur français et non du travailleur belge. Et précisément ce que nous demandons, c'est qu'on ne laisse pas l'afflux des ouvriers étrangers fausser cette harmonie économique.

En France, où la population n'augmente pas, s'il n'y avait que des ouvriers français, il y aurait largement du travail pour tout le monde. Par ce simple jeu de l'offre et de la demande, en restreignant le nombre de ceux qui proposent leurs bras, la situation des ouvriers nationaux s'améliorerait immédiatement.

Et cette mesure, dans l'état actuel de nos relations internationales, le Parlement la pourrait-il voter ?

Oui, car, en décembre 1891, M. Ribot parlant des traités qu'il allait signer, ceux-là même que l'on voudrait aujourd'hui nous opposer, déclarait :

— Nous n'engageons pas la liberté de la Chambre. Le jour où elle aura à examiner la question d'une taxe sur les ouvriers étrangers, elle la discutera librement et elle aura le moyen de faire exécuter sa volonté dans le plus bref délai.

2° Une taxe militaire. — M. Brincard en posa fort bien la nécessité (6 mai 1893). « Comment ! voici des étrangers qui viennent, s'établir en France et faire concurrence à nos ouvriers et à nos employés, qui ne font ni les vingt-huit jours, ni les treize jours, qui profitent de tous nos sacrifices pour renseignement, pour l'assistance publique et qui ne payeraient rien, même pas la taxe que payent les Français dispensés du service militaire ? »

Et M. Gauthier de Clagny impressionnait vivement la Chambre en rappelant cette réponse trop fréquente des patrons à qui l'on propose des jeunes gens au sortir du service militaire : « Nous aimons mieux les étrangers parce qu'ils n'ont pas de vingt-huit jours ni de treize jours à faire. » A Paris il y a cinquante mille domestiques étrangers qui sont employés de préférence aux Français, parce que, n'étant pas soumis à des périodes

d'instruction, ils peuvent continuer sans interruption leur service. (*Cité par M. Marius Martin.*)

En 1887, le texte suivant fut proposé à la Chambre : « Tout étranger inscrit sera astreint à toutes taxes pouvant frapper les Français exemptés ou dispensés du service militaire. » Cette rédaction, le ministre, M. Flourens (27 juin 1887), déclarait ne pouvoir la critiquer ni d'après le texte des traités, ni d'après le droit des gens.

Pour nous, en présence de l'énorme privilège fait aux étrangers (de jouir de notre pays sans supporter la plus lourde de nos charges, l'impôt du sang), nous regrettons seulement d'être obligés de nous en tenir à cette taxe militaire trop légère Vraiment, trop peu compensatoire.

3° L'exclusion des travaux militaires. — C'est un danger pour la défense militaire que la collaboration des étrangers à nos travaux stratégiques. Continuellement, dans les villes du Midi, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, les murs sont couverts d'affiches en langue italienne réclamant les ouvriers italiens pour les travaux des forts. Dans nos Vosges, dans le Nord, même situation. Qui ne s'en inquiéterait ? MM. Maurice Bouvier et Burdeau avocats de l'internationalisme, sont eux-mêmes sur ce point obligés de céder.

« Il est regrettable, déclarait le 6 mai M. Rouvier, qu'on emploie des ouvriers étrangers dans les travaux militaires. Il faut l'empêcher et cela est possible par une simple mesure d'administration. C'est une affaire de cahier des charges. Il suffit que l'autorité militaire exerce sur le choix des ouvriers pris par les entrepreneurs un droit qui lui appartient. »

On admettra cependant qu'une simple mesure d'administration ne suffit pas, puisque, vers 87, le ministre de la Guerre ayant enjoint catégoriquement par une circulaire, aux chefs des établissements qui dépendent de lui, de n'avoir que des nationaux dans leurs bureaux et dans leurs ateliers, nul compte ne fut tenu de cet ordre. (*Cité par E. Leverdays.*)

4° L'expulsion de tous les étrangers qui tombent à la charge de l'Assistance publique. — Sur ce point, il paraît superflu d'insister auprès de ceux qui savent combien nous sommes déjà impuissants à, secourir les misères de nos nationaux.

Ces quatre articles nous semblent de toute nécessité ; mais ne pourrait-on pas étudier avec convenance et profit les deux projets suivants :

1° Interdiction d'aller engager des ouvriers étrangers dans leurs pays, comme on le fait pour les institutrices, les bonnes d'enfants, les domestiques d'hôtel, les terrassiers, etc. Ce serait nous inspirer de la loi des États-Unis (3 mars 93), réglementant l'immigration et le travail à l'entreprise. On sait en effet que, dans les ports de la République américaine, il est interdit de débarquer les idiots, les déments, les indigents, les personnes atteintes de maladies contagieuses ou convaincues d'infamie et, ce qui nous intéresse plus spécialement, toute personne engagée pour un travail ou par accord formel ou tacite.

Chez nous, sans doute, des ouvriers arrivant avec un engagement en poche ne pourront être arrêtés à la frontière, car la surveillance est moins facile sur nos frontières que sur les paquebots dans un port ; mais il y aurait lieu, quand les étrangers font leur déclaration à la mairie, de les inviter à justifier de leurs moyens d'existence.

2° Interdiction de l'emploi des étrangers dans tous les chantiers nationaux, départementaux, communaux, ou dépendant des compagnies privilégiées (gaz, eaux, chemins de fer, omnibus, etc., etc.), que les travaux soient faits en régie ou par entreprise.

Une objection. — Les étrangers riches et les commerçants français. — Dans l'élaboration de ces divers projets, pas un instant on ne perdit de vue qu'il y a tout de même, parmi les étrangers, de riches voyageurs, (soixante-trois mille étrangers riches sur treize cent mille), qui viennent dépenser de l'argent en France et qui contribuent à la prospérité des industries parisiennes de luxe.

Sans doute, la présence des étrangers riches ne profite pas aux commerçants français autant qu'on l'imaginerait tout d'abord, car certaines villes d'eaux sont de véritables colonies où les étrangers installent leurs hôtels, leurs temples, leurs médecins, leurs fournisseurs nationaux. Dans telle ville de saison, les Anglais qui viennent résider exigent que toutes les installations hygiéniques municipales ou privées soient examinées par un ingénieur anglais... Gardons-nous pourtant de compromettre le bénéfice qu'assure à notre pays la douceur de notre climat et de notre civilisation.

Qu'on examine de très près les diverses mesures que nous proposons, on n'y rencontre nulle intention vexatoire, mais un simple caractère de

compensation. Elles tendent à supprimer le très réel et écrasant privilège des étrangers chez nous.

Une autre objection. — Étrangers en France, Français à l'étranger. — Et qu'on ne nous parle point de représailles possibles. Il y a 70,000 Allemands en France et douze cents Français à Berlin ; treize cent mille étrangers en France et seulement cent soixante mille Français épars dans les pays européens. (Encore nos nationaux, que ne vont-ils en Algérie !)

Au reste, ce serait mal poser la question de réciprocité de la discuter ainsi. Le point grave, c'est que, pour se fermer, les autres pays n'attendent pas que nous protégions notre main-d'œuvre nationale. Partout s'adoptent ces mesures devant lesquelles notre Parlement recule.

Nul pays plus que le nôtre, si brutalement envahi, n'avait le droit de prendre cette initiative ; mais à cause de ces mots vagues, si mal interprétés : « Hospitalité françaises ! principes des grands ancêtres ! » nous nous attardons au point que des hordes d'émigrants, repoussées de toutes parts, s'acheminent pour submerger notre race. Nos amis d'Allemagne, d'Italie sont en marche, nous le ferons bien voir dans notre prochain chapitre.

C'est notre disparition : comment en effet nous les assimiler ? C'est tout au moins notre ruine. Selon le mot excellent de Pierre Richard, voulez-vous que la France devienne le *pâturage de l'Europe* ?

c) *Le nationalisme règle l'univers.*

M. Rouvier et les étrangers. — « Si nos ancêtres de la grande époque assistaient à la discussion des lois de protection pour la main-d'œuvre nationale, ils se demanderaient ce que sont devenus leurs principes et leurs idées ! »

Ainsi parle M. Rouvier et avec lui M. Burdeau, M. Turrel. Désireux de discréditer les mesures de protection que nous réclamons, ils s'efforcent d'établir une opposition entre le principe des nationalistes et le principe de la Révolution. C'est une habileté de tribune. Dans une telle argumentation ces messieurs ne pourraient être de bonne foi qu'à condition d'ignorer l'histoire. M. Rouvier, d'ailleurs, ne l'a jamais apprise. Et son esprit n'est pas de ceux qui, dans la méditation, dégagent par eux-mêmes la philosophie des faits.

Intelligence d'expédients, nullement capable de se mouvoir parmi les idées générales, cet homme d'affaires parle de la Révolution, des grands

principes, parce que cela sonne fortement et impressionne les assemblées, mais il ne les a pas vérifiés ; ce ne sont pour lui que des moyens oratoires. Selon une théorie dont nous vîmes les ridicules exagérations à la fin du second Empire (Jules Simon, Jules Favre réclamant le désagrément), il admet, il affirme que l'internationalisme est une conséquence de la Révolution.

L'évolution nationaliste. — Voilà une conception que le socialisme, lui aussi, a héritée du radicalisme. Mais, comme elle est contraire à la vérité historique ! L'évolution se fait, le long des siècles, vers le nationalisme, et la Révolution, bien qu'elle ne se soit pas prononcée directement sur le problème, eut pour conséquence nécessaire de violents mouvements nationalistes.

En examinant l'histoire, on voit, à mesure qu'on s'approche de notre époque, les nations en train de se former, et rien n'y contribua plus que la Révolution.

Il y faut insister. La question n'est pas chose oiseuse ni divertissement de pédant. Ne tolérons point que nos adversaires internationalistes se prétendent « d'accord avec le progrès » ou attribuent à leur thèse « l'autorité des hommes de 89 ».

L'empire romain était cosmopolite. Le moyen âge, dominé par la Papauté et par l'Empire, le fut également. Les unités nationales demeuraient mal ébauchées dans l'idée très forte de chrétienté. C'est au XVI^e siècle qu'elles se constituèrent sous la forme monarchique. Vinrent la philosophie et la Révolution française dont le rôle fut d'asseoir la société sur le droit naturel, c'est-à-dire sur la logique. Ces philosophes et ces légistes déclarèrent que tous les hommes étaient les mêmes partout, qu'ils avaient des droits en tant qu'hommes ; d'où la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*.

La Révolution française et le patriotisme. — C'est en cela, mais en cela seulement, que la Révolution fut cosmopolite. Pour l'organisation générale, quelles conséquences en a-t-elle tirées ? La Révolution française songea-t-elle à supprimer les frontières et à ne faire qu'un seul État ?

Elle ne l'eût pas pu, elle ne l'a pas voulu. Elle a posé le principe des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Comment en ont-ils usé ? En appliquant le principe des nationalités.

Le principe des nationalités. — Le principe des nationalités, voilà la conséquence immédiate de la Révolution française, conséquence inaperçue des acteurs même de la Révolution, mais tout à fait logique dans l'ordre politique. Le droit naturel posé par la Révolution nous libère du contrat historique. Les hommes libérés des contrats, des vieilles chartes, soumis à la seule logique, décidèrent spontanément de se grouper entre gens ayant un fonds de légendes et de vies communes. N'admettant plus qu'on pût les transférer par guerres, contrats de mariage ou testaments, substituant le droit naturel au droit historique, ceux qui parlent la même langue se rapprochent, s'unissent. Une même langue, des légendes communes, voilà ce qui constitue les nationalités. La nationalité tchèque, l'irlandaise, etc., etc., reparurent.

Et comment s'affirment-elles ? Par la haine du voisin. Examinez tous ces peuples sortis de l'oppression turque : que font-ils d'abord ? Serbes, Grecs, Bulgares : ils se persécutent.

Les Droits de l'Homme et du Citoyen et la question des étrangers. — M. Turrel, M. Durand, M. Rouvier le comprendront-ils ? La Révolution française a simplement dit que les Droits de l'Homme et du Citoyen étaient les mêmes partout, parce que ce sont des droits qui tiennent à la qualité d'homme, mais il ne s'ensuit aucune conséquence sur la manière dont l'humanité s'organisera. Invitée à s'organiser, l'Europe s'est groupée selon le principe des nationalités.

La protection nationale à l'étranger. — Il ne s'agit point de substituer sa chimère à la réalité et sa politique à la tradition historique. Le nationalisme est la loi qui domine l'organisation des peuples modernes, et à cette heure voyez que dans l'Europe entière on étudie des mesures de protection nationale.

Découpons quelques preuves que nous en apportent les plus récents journaux étrangers...

En Allemagne. — La *Gazette de la Croix* se plaignait ces jours derniers de l'invasion des ouvriers autrichiens (surtout les juifs) en Allemagne, tandis que les ouvriers allemands ne peuvent trouver de travail en Autriche, grâce au rétablissement dans ce pays des corporations obligatoires dont les membres ont le monopole du travail et qui excluent les étrangers...

En Suisse. — Le congrès de la Fédération des travailleurs suisses, tenu à Bienne au commencement du mois d'avril, demande que les syndicats deviennent obligatoires pour les ouvriers nationaux. Ces syndicats fixeraient un minimum de salaire au-dessous duquel ne pourraient travailler ni les nationaux, ni les étrangers...

En Amérique. — En Amérique, il est interdit de faire venir des ouvriers avec un contrat leur assurant du travail. Détail plaisant et significatif de la rigueur de cette prohibition : lorsque les professeurs engagés en Europe pour l'Université catholique de Washington abordèrent, on voulut leur interdire le débarquement en application de cette loi...

En Amérique encore, les Chinois sont soumis à des permis de séjour, et ceux qui se refusent à cet enregistrement eussent été expulsés le 5 mai dernier, si l'argent pour cette colossale expulsion n'avait pas fait défaut. En effet, sur les cent quinze mille Chinois qui résident aux Etats-Unis, quatre ou cinq mille seulement se sont conformés au règlement. C'est donc à plus de cent mille individus qu'il s'agissait d'appliquer la peine de la déportation. La chose eût coûté cinq millions de dollars, et on ne disposait que de trente-cinq mille dollars. La solution est reculée jusqu'en août.

On s'étonnera moins de pareilles mesures si l'on se rappelle l'expulsion en masse, il y a six ans, des ouvriers polonais russes et polonais autrichiens des provinces de la Prusse polonaise...

En Angleterre. — En Angleterre, pendant longtemps il fut interdit aux étrangers d'être propriétaires fonciers ou d'exercer un commerce pendant plus de vingt et un ans. A l'heure actuelle, il est simplement interdit à un étranger de posséder un navire anglais. Mais on s'aperçoit des inconvénients de cette tolérance et des associations se forment, des meetings se tiennent pour protester contre l'accaparement par les Allemands des places d'employés de commerce, et contre l'envahissement de certains métiers, notamment celui d'ouvrier tailleur, par les juifs russes.

Résumé de notre argumentation

Les idées que nous venons d'exposer *contre les étrangers* sont conformes aux sentiments profonds de ce pays. Nous le savions, et tant de lettres

reçues, des sympathies en dehors de toute politique, nous ont confirmé dans notre assurance, quand nous développons ces idées dans les journaux. Maintenant, et pour assurer le triomphe de la thèse, il s'agira de frapper fort et toujours sur les mêmes arguments.

A l'occasion de Cleveland, le *New-York Herald* mena une campagne admirable de netteté, de précision, sur ce même terrain nationaliste. On procède là-bas par brefs alinéas. Je voudrais résumer notre argumentation comme suit :

1° Qu'est-ce qui se trouve en compétition avec les manufactures de France ? — Les produits étrangers.

Que donne le protectionnisme aux manufactures ? — La limitation de ces produits étrangers.

2° Qui se trouve en compétition avec les ouvriers français ? — Les ouvriers étrangers.

Que demandons-nous pour les ouvriers français ? — La limitation des étrangers.

3° Le Parlement a-t-il exclu les ouvriers étrangers ? A-t-il protégé les gages de l'ouvrier contre la compétition étrangère ? — Non.

Donc il n'a rien accordé aux ouvriers de ce qu'il accorde aux patrons.

Autre argument :

C'est une dérision de mettre des droits sur les produits d'un pays quand on accepte ses ouvriers.

Voici, eu effet, les résultats du protectionnisme appliqué aux produits seuls et non la main-d'œuvre.

Les marchés français fermés aux manufactures étrangères.

Conséquences :

1° Faillite de beaucoup de manufactures étrangères ; ouvriers étrangers sans travail. Émigration de ces ouvriers par milliers ; leur arrivée en France.

2° Les gages, à l'étranger, inférieurs à ceux de France.

Préférence des patrons pour les émigrés.

3° Rivalité, coups sur les chantiers, plus de travail pour le Français.

4° Nécessité d'arrêter un jour ou l'autre cette invasion.

**Le Parlement forcé de reviser les tarifs protectionnistes,
Ou de statuer une loi contre l'ouvrier étranger, celle-là même que
nous réclamons.**

45) CE QUE FUT LA « COCARDE » (octobre 94-mars 95). — *Avant de publier les « Notes sur le fédéralisme », telles qu'elles parurent en 1895 dans la Quinzaine, nous devons donner quelques indications sur l'ensemble des articles, des conférences, dont ces notes reprennent et résument le thème. Nous laissons la parole à Charles Maurras (L'Idée de la Décentralisation, une brochure de la Revue encyclopédique, 1898) :*

« Dans les premiers volumes de son *Culte du moi*, M. Maurice Barrés avait marqué la valeur de l'apport local héréditaire pour la formation de l'individu et, notamment dans *Un homme libre*, ébauché la théorie de « l'âme lorraine ». Mais, cette fois, il se mêlait à l'action politique des décentralisateurs. Son caractère dans cette action fut d'unir fortement les deux programmes fédéraliste et nationaliste. Sans doute, puisqu'il s'agit de la France, ces programmes font une seule et même chose qu'on ne distingue que par sophisme, étourderie ou mauvaise foi : en fait pourtant, cette distinction malhonnête ou vaine, ou sophistique, avait été introduite souvent ; certains esprits, nés cosmopolites, osaient se prévaloir du sentiment fédéraliste, certains nationalistes confondaient fédéralisme avec séparatisme, qui signifie tout le contraire. Les exposés de M. Maurice Barrés ont fait sentir que le parti fédéraliste était le parti national, et que le parti national perdrait les trois quarts de ses forces s'il ne devenait un parti fédéraliste. Il insista pour substituer au patriotisme administratif un patriotisme terrien et remplacer l'image de « la France idéale », chère à quelques rhéteurs, par l'idée d'une France réelle, c'est-à-dire composée, comme dans la réalité, de familles, de communes et de provinces : tous éléments non point contraires ou divisés entre eux, mais variés, sympathiques et convergents.

Ces nuances étaient exprimées dans les premiers articles de M. Barrés : pendant qu'il publiait une série d'études sur l'invasion en France des salariés étrangers, il donnait d'autre part sa première esquisse sur la décentralisation proprement dite. Peu après, il prenait la direction de la *Cocarde*. La *Cocarde*, formée des éléments les plus divers, fut, malgré tout, fédéraliste et nationaliste. On y poursuivit les Français (Je trop fraîche date, ces « Météques », qui font la loi chez nous. On appuya, bien que la feuille

ne passât guère les fortifications, toutes les justes causes provinciales. Gallé et ses excellents émules et disciples nancéiens, M. Beauquier et les chanteurs populaires de la Franche-Comté furent cités et défendus ; l'on se mit du côté des municipalités gasconnes et provençales dans la question tauromachique. « Mais, objectaient quelques journaux, il faut que la loi soit uniforme et commune pour tous les points du territoire. — Eh bien, ce n'est pas vrai, leur répondait dans la *Cocarde* M. Frédéric Amouretti : la loi doit se plier aux variétés physiques et morales du pays, ou plutôt découler de ces variétés. » Théorie peu conforme à la jurisprudence ; mais la *Cocarde* en appelait de la constitution présente à un droit constitutionnel nouveau. On sait que la *Cocarde* et ses amis eurent par la suite raison des caprices du pouvoir.

La rédaction de la *Cocarde* eut l'occasion d'appliquer et de défendre les méthodes et les enseignements de Taine. En cherchant la forme concrète de leur nationalisme, ses rédacteurs s'étaient sentis fédéralistes ; ils se sentirent provincialistes et traditionnistes quand l'on essaya de donner de leur fédéralisme une interprétation en désaccord avec cette réalité concrète dont il résultait. Ce furent M. Léopold Lacour, dans *Gil Blas*, et dans la *Justice*, M. Clemenceau, qui proposèrent cette interprétation peu acceptable. Ils se déclarèrent fédéralistes, eux aussi, mais sous trois conditions : 1° Que les divisions de la nouvelle France fédérative fussent sans rapports avec les groupements territoriaux antérieurs à la Révolution ; 2° que les intérêts universitaires, tout intellectuels et moraux, fournissent les données de cette division future ; 3° que la fédération ainsi constituée eût avant tout le caractère d'un assemblage spontané et volontaire, d'un syndicat librement débattu et accepté par les individus... M. Maurice Barrès n'intervint pas dans cette discussion ; mais on peut inférer de ses autres articles l'attitude qu'il y eût prise. Il ne repoussait pas la dernière des trois conditions ; toutefois il la nuancait, en admettant l'importance, omise ou niée par MM. Clemenceau et Lacour, de facteurs et d'intérêts non individuels.

Un de ses collaborateurs soutint la thèse traditionniste dans sa pureté. Il répondit mot pour mot : 1° qu'il n'y a pas lieu de s'occuper des anciennes divisions historiques, mais bien des « circonscriptions naturelles » de la France (faisons reconnaître par les lois ces circonscriptions existantes, dont les unes se trouvent coïncider avec telle ou telle ancienne province, quand les autres s'éloignent notablement du type primitif) ; 2° que les intérêts intellectuels et moraux exprimés par la vie universitaire sont dominés par

les intérêts économiques qui, au point de vue national, engendrent les autres (l'agriculture, l'industrie, le commerce seront justement les humbles causes plastiques qui donneront aux Universités futures leur physionomie personnelle : ne mettons pas la charrue avant les bœufs en suspendant ces causes premières à l'un de leurs effets éventuels) ; 3° que la volonté des individus serait sans doute indispensable à l'acceptation des divisions nouvelles, mais toutefois que si ces divisions étaient bien faites, c'est-à-dire par des personnes exactement informées des besoins et des intérêts matériels et moraux en présence, l'adhésion des intéressés résulterait mécaniquement de ces divisions excellentes. Une commission de géographes et d'économistes, tirée de l'Institut, y serait donc plus apte que les assemblées politiques.

Ce fut aussi à la Cocarde que l'on s'efforça d'isoler et de définir le fédéralisme, en tant que doctrine politique, pour le soustraire à des influences presque mystiques. Tout le monde peut adhérer, y disait-on, au fédéralisme : les individualistes et les socialistes, les traditionnalistes et les anarchistes ; on peut aller au fédéralisme via Comte ou via Proudhon, via Tocqueville ou via Le Play. Essentiellement, il consiste en un certain régime qui se retrouve à quelque degré dans la constitution des États-Unis d'Amérique et dans celle de l'empire d'Allemagne, dans le pacte helvétique et dans le compromis austro-hongrois. L'Autriche-Hongrie est une monarchie dualiste parlementaire ; l'Allemagne, un empire féodal ; la Suisse, une « démocratie historique » ¹⁴⁷ ; les États-Unis, une démocratie individualiste, mais de formation religieuse : pourtant ces quatre États si divers se ressemblent en ce point précis qu'ils sont eux-mêmes composés d'éléments territoriaux autonomes et jouissant de libertés locales fort étendues. Le fédéralisme, c'est donc essentiellement la doctrine de l'autonomie et de l'autonomie locale ou tout au moins ethnique. Son facteur principal est moins la volonté des hommes que leurs intérêts et leurs caractères de l'ordre économique et historique : on peut fonder une autonomie de ce genre sur les doctrines philosophiques et politiques les plus opposées.

Le 6 mars 1895, M. Barrès et ses amis abandonnèrent la *Cocarde*. Maurice Barrès commença de porter sur divers points de nos provinces les idées d'autonomie et de liberté. Dans sa conférence de Bordeaux, *Fédéralisme et assainissement*¹⁴⁸ il définissait ainsi sa conception politique :

Familles d'individus, voilà les communes ; familles de communes, voilà la région ; familles de régions, voilà la nation ; une famille de nations, citoyens socialistes, voilà l'humanité fédérale où nous tendons en maintenant la patrie française et par l'impulsion de 1789.

A Marseille, quelques mois plus tard, il montrait que les communes affranchies, enfin maîtresses d'essayer les régimes économiques et politiques les plus divers, seraient de vrais laboratoires de sociologie : on y pourrait juger des systèmes rivaux, non sur leurs énoncés théoriques, mais sur leurs résultats.

Enfin, en octobre de la même année, M. Maurice Barrès assemblait à Paris un congrès fédéraliste et internationaliste. Il est vrai que cette dernière réunion n'eut qu'un résultat partiel. Quelques révolutionnaires ne consentirent d'abord point à donner son vrai sens au mot d'« internationalisme », qui veut dire l'alliance entre les nations, nullement la destruction des nationalités historiques. Une seconde équivoque, assez plaisante celle-ci, était née entre proudhoniens sur le sens de « fédéralisme » : les uns, défenseurs de la fédération ibérique ou de la balkanique, ne songeaient qu'à unifier des États distincts, au lieu que d'autres, partisans d'une France fédérative, aspiraient à donner un régime distinct à chaque fraction naturelle de l'Unité française... Le même mot était donc pris en sens inverses.

Le souvenir de cette équivoque aura servi peut-être à préciser quelques pensées. Le fédéralisme purement moral et abstrait, suspendu, ainsi que le voulait Novikov, aux mobiles caprices des esprits et des volontés, c'est-à-dire accroché à l'aile des coucous et à la fantaisie des nuages, comme la ville imaginaire d'Aristophane, ce fédéralisme plus métaphysique que politique paraît céder la place à une conception *terrienne* d'une part, et d'autre part, *ethnique*.

— Sans aucun doute, la raison, le droit politique, les intérêts publics conspirent en faveur de telles pensées. Mais qui fera que se consomme leur évolution ? Qui rendra la raison touchante, désirable le droit, sensible et vivant l'intérêt ? Qui passionnera ces questions ? Il faudrait un Jean-Jacques au nouveau Contrat social !

Ainsi parlait un jour, du temps qu'il faisait la *Cocarde*, M. Maurice Barrès. Il n'est pas téméraire de rapporter à cette réflexion le premier projet

des *Déracinés*, où se montrent, comme des personnes vivantes, les raisons favorables à la décentralisation... »

46) NOTES SUR LES IDÉES FÉDÉRALISTES¹⁴⁹.

a) *Position des divers partis sur cette question.* — Puisque la *Quinzaine* s'occupe de cette passionnante question de la décentralisation, de l'autonomie communale, du fédéralisme, il serait intéressant d'en présenter d'abord l'historique. Intéressant, mais fort long. La tradition conservatrice, aussi bien que les révolutionnaires et que divers groupes de nuance politique intermédiaire, admettent la nécessité de la décentralisation.

Dans le parti catholique, l'organisation des cercles d'ouvriers est basée sur la reconstitution des provinces. Louis Veuillot avait même proposé de faire élire le comte de Chambord chef des républiques françaises, entendant par là les cités et les provinces. Tout le mouvement des assemblées provinciales de 1889, dont la plus importante fut l'assemblée du Dauphiné, sous l'inspiration de M. de la Tour du Pin, est un mouvement fédéraliste. Les principales questions relatives à la décentralisation furent étudiées à Angers, en 1892, dans un congrès spécial réuni sous la présidence du recteur de l'université catholique de cette ville, M. de Kernaeret. Et, le congrès des jurisconsultes catholiques ayant consacré une de ses sessions annuelles à l'examen des théories décentralisatrices, des opinions favorables furent adoptées.

Chez les libéraux modérés, ce serait un beau chapitre d'histoire qu'il faudrait consacrer à l'École de Nancy. Puis l'on doit mentionner que M. Léonce de Lavergne et M. Leroy-Beaulieu ont regretté la disparition des constitutions provinciales. Il faut y joindre la *Réforme sociale* de Le Play, et les ouvrages de Tocqueville, sur la démocratie américaine et sur l'ancien régime.

Les conservateurs décentralisateurs furent sur le point de réaliser leurs désirs en 1872, lors de la discussion, à l'Assemblée nationale, de la proposition Raudot, qui divisait la France en vingt-quatre provinces, pourvues d'attributions très étendues. Cette discussion, sous l'influence néfaste de M. Thiers et du rapporteur M. Waddington, aboutit à la très misérable loi sur les conseils généraux.

Il n'est pas jusqu'aux bonapartistes, dévoués par tradition, semble-t-il, à la plus rigoureuse centralisation, qui n'aient eu des velléités de

provincialisme. Le prince impérial préparait, dit-on, un plan d'organisation provinciale très complet (et d'ailleurs inspiré des idées que l'on attribue au comte de Chambord)¹⁵⁰. On ne doit pas s'en étonner. *C'est à tort que l'on se représente un Bonaparte comme nécessairement centralisateur ou concordataire, etc. Ce grand homme arrêtait ses dispositions d'après son étude du terrain et des hommes.*

Le génie de Bonaparte est d'avoir imposé une solution à une situation déterminée. En 1799, il s'agissait de faire respecter douze cent mille propriétaires de biens nationaux et de rouvrir la patrie à cent quarante mille émigrés de rendre trente millions de catholiques à leur culte orthodoxe et en même temps d'assurer la sécurité du clergé schismatique. Dans la même commune, vous aviez en présence le seigneur dépossédé et les paysans acquéreurs de son domaine, des fidèles en face de renégats. Partout des passions aiguës et des convictions converties en âpres intérêts. A de telles difficultés, des pouvoirs locaux ne pouvaient aviser. Il fallait qu'ils relevassent d'une force centralisée et placée au-dessus de la discussion. Par cette centralisation excessive, Bonaparte aida la France, si fatiguée de son effort, à digérer une partie des conquêtes de la grande crise révolutionnaire. Aujourd'hui, avec un même génie d'organisation, une pareille audace de moyens, devant notre machine sociale, qui ne souffre plus de pléthore, d'idées non assimilées, mais qui se dessèche, fonctionne à vide, un Bonaparte aussi audacieux renverserait sa tactique et décentraliserait la France. Une constitution n'est pas chose immuable, mais varie selon les cas¹⁵¹..

Si les partis conservateurs ou césariens sont amenés, contre leur principe et par leur étude du malaise national, à s'inquiéter de l'ingérence excessive de notre pouvoir central, combien plus décisive encore, en faveur de la décentralisation, sera la doctrine démocratique, qui tient toute, selon notre jugement, dans la formule de Proudhon : « Qui dit république et ne dit pas fédération ne dit rien. Qui dit liberté et ne dit pas fédération ne dit rien. Qui dit socialisme et ne dit pas fédération ne dit encore rien. »

La Révolution française a été dans son principe une réaction contre la centralisation monarchique, un effort pour dégager des éléments vivants qui voulaient concourir aux destinées du pays et que l'absolutisme royal systématique accablait ou asservissait. M. Hovelacque, dans une enquête¹⁵² récente sur la Décentralisation, montre que les *Cahiers* de 1789 protestaient tous contre la mainmise du pouvoir royal sur les droits locaux. Nous

n'allons pas reprendre, n'est-ce pas, le débat classique entre Girondins et Montagnards ? Les uns et les autres se heurtaient à une impossibilité absolue en voulant établir des libertés locales avec des circonscriptions régionales beaucoup trop petites, factices et, par conséquent, impuissantes contre la domination du pouvoir central. Cet émiettement des pouvoirs, les autoritaires en comprenaient si bien les avantages pour le despotisme d'état, qu'au retour des Bourbons, quelqu'un, — c'était peut-être M. de Villèle, — proposant de rétablir les anciennes divisions, le duc d'Angoulême répondit : « *C'est inutile, nous aimons mieux le département.* »

Depuis la chute de la première République jusqu'aux dernières années du second Empire, les républicains, malgré Auguste Comte, qui demandait la division de la France en dix-sept intendances autonomes, malgré Proudhon, gardèrent contre le mot « fédéralisme » une défiance qui remontait à la lutte des Montagnards et des Girondins. Mais quand ils commencèrent à vouloir constituer un programme sérieux, la centralisation impériale et monarchiste leur parut incompatible avec le régime libéral. Le programme de 1869 était tout à fait favorable à la décentralisation. C'est à cette époque que remonte l'excellente formule : « Ce qui est national à l'État, ce qui est régional à la région, ce qui est communal à la commune. » Cette formule paraît être une La Palicade ; cependant l'enchevêtrement qui mêle à cette heure les attributions du pouvoir central et des divers pouvoirs locaux prouve qu'elle correspond à une revendication réelle.

Les insurrections communalistes de 1871 à Paris, à Lyon, à Marseille, furent des tentatives à la fois socialistes et fédéralistes. M. Vaillant, M. Allemane, qui s'affirment fédéralistes, ont gardé la vraie tradition de leur parti.

Le parti opportuniste, sur ce point comme sur tant d'autres, a abandonné la véritable tradition démocratique pour en revenir au système centralisateur. C'est l'idée de possédants qui tiennent pour bon le système qui met dans leurs mains des légions de fonctionnaires, c'est-à-dire d'électeurs et de places, c'est-à-dire de salaires. Cependant la facilité des communications a porté à un degré intolérable l'ingérence du pouvoir central dans les affaires locales. Autrefois la centralisation pouvait exister théoriquement ; en fait, elle était assez lâche. Quant il fallait huit jours à un courrier pour porter un ordre du cabinet de Louis XIV ou de Napoléon à un intendant, à un préfet, c'était impossible au pouvoir central de s'ingérer dans les moindres affaires. Maintenant, avec les chemins de fer, les

télégraphes et les téléphones, les bureaux ministériels veulent et peuvent tout savoir, au grand détriment de la liberté.

Certains hommes pourtant qui ne sont pas loin du pouvoir, tels, au centre gauche, M. Léon Say, M. Aynard, M. Charles Roux, M. Paul Deschanel, M. Jonnart, ont plus d'une fois affirmé la nécessité d'une sérieuse décentralisation.

Le parti radical, s'il semble conserver mieux la tradition, borne son effort presque exclusivement à réclamer la liberté de la commune. Le conseil municipal de Paris a rédigé un programme très complet d'autonomie communale, et M. Goblet fit voter, en 1884, la loi municipale qui nous régit. Quoique constituant un progrès sur les lois antérieures, elle est pourtant bien insuffisante.

Quant à la décentralisation régionale, qui seule aboutirait au fédéralisme, le parti radical y songe moins, quoique ce ne soit un mystère pour personne que M. Clemenceau y était tout à fait favorable. Mais MM. Floquet, Brisson et les amis qu'ils inspirent, gardent là-dessus tous les antiques préjugés jacobins. Quelques hommes hardis pourtant allèrent de l'avant, notamment M. Beauquier, député du Doubs, et M. Hovelacque, député de Paris. Celui-ci déposa même en 1890 un projet très complet qui divisait la France en dix-huit régions autonomes et dont l'adoption eût transformé notre république unitaire en république fédérale. Pourtant M. Hovelacque ne prononçait pas le mot de fédéralisme. Cette audace, M. Raoul Frary l'avait eue en demandant qu'on introduisit dans notre centralisation un peu de « fédéralisme », et M. Millerand, durant une campagne de conférences qu'il fit en 1889 dans l'est de la France, prononça à Troyes un discours où il déclara : « Nous irons, s'il le faut, jusqu'au fédéralisme. »

Cette année même, à la suite d'un mouvement de presse qui eut quelque retentissement (campagne de la *Cocarde*), M. de Marcère a fondé une ligue de décentralisation. Dans diverses villes, à Nancy entre autres, des groupements notables se sont formés et d'autre part une réunion qui a eu lieu le premier novembre, rue du Helder, à Paris, a décidé la convocation de deux congrès, l'un national, l'autre international pour la propagation des principes fédéralistes. Il importe aussi de signaler une *Ligue pour la révision par le peuple*, dont l'esprit, développé dans une brochure de Maurice Charnay, tend à la législation directe et au gouvernement direct. Les philosophes ne seront pas insensibles au fait que le gouvernement

direct, en 1891 déjà, était réclamé, avec la force de pensée qu'on peut imaginer, par Ch. Renouvier.

b) *Notre point de vue.* — De cet historique de la décentralisation dont nous ne pouvons qu'indiquer les grandes lignes, les plus beaux chapitres selon nous, les plus amples devraient être consacrés à l'École de Nancy et au fédéralisme de Proudhon. En outre, il y aurait à dégager les intentions de chacune de ces écoles, car on entend bien que ces divers décentralisateurs, de M. Le Play à M. Allemane, poursuivent dans leur critique de la centralisation actuelle la réalisation d'un programme économique différent. Je prie qu'on veuille bien excuser si, pour le bon ordre de mon développement, je m'en tiens aux idées que j'ai, non pas élaborées, car je les tiens de la collaboration de ces penseurs, mais exposées dans diverses réunions publiques, à Bordeaux, à Marseille, où elles ont, si je ne me trompe, trouvé l'adhésion du public.

Nous avons d'abord à dire comment les livres de Taine sur les origines de la France contemporaine ont été un point d'appui de notre réflexion. Nous pensons avec ce maître que la domination de l'État paralyse actuellement la spontanéité de toute association, c'est-à-dire des groupes locaux et des groupes moraux. Les deux maux dont souffre le plus gravement notre pays, c'est le manque de vie locale et l'incapacité de coopérer spontanément. Le groupe local, région ou commune, devrait être un syndicat de voisins, une compagnie involontaire, une société naturelle et limitée dont les membres sont propriétaires en commun. Quant au groupe moral, nous réclamons pour lui la liberté absolue d'association. En un mot, qu'il s'agisse des agrégations géographiques ou des agrégations professionnelles, nous protestons contre toutes les entraves que met notre législation à l'association de contractants désireux de se grouper sous un statut pour quelque but que ce soit.

Nous sommes assurés que notre but, qui est l'amélioration aussi rapide que possible de l'organisation générale, ne peut être atteint que par l'effort spontané du corps social. Beaucoup de types économiques sont en lutte à cette heure dans notre pays ; le meilleur n'est pas celui qui contente le mieux notre logique, mais celui qui, sur un terrain libre, se développera le plus fortement. Les sociétés locales, c'est-à-dire la région ou groupe de départements et la commune, sont des syndicats comme toutes les autres entreprises collectives qui se donnent pour objet les intérêts professionnels ;

le commerce, les sciences, les lettres ou même le plaisir. Chacune de ces agrégations morales ou locales a ses traits distinctifs, ses besoins propres, ses caractères qui, agissant d'une façon particulière, lui imposent sa forme nécessaire. Au groupe seul, il appartient de s'organiser spontanément, selon la libre initiative des individus qui le composent. C'est d'après ces principes que nous mettons notre confiance dans la décentralisation qui facilitera la vitalité et permettra le jeu de cette *vis medicatrix naturæ* inhérente à tout organisme.

Force médicatrice de la nature ! voilà toujours la ressource. C'est aux organes souffrants de s'orienter vers leur salut. Par socialiste, on n'entend plus un homme, un généreux rêveur et qui fait le prophète, mais celui qui se prête à l'évolution qu'il estime nécessaire. Se composer un idéal de cabinet et vouloir l'imposer à l'humanité, c'est témoigner d'une conception bien superficielle des jeux profonds des choses. En analysant les formes successives de la propriété, nous constatons que notre société, par le développement des principes même qui ont fait l'état actuel, s'achemine vers un état directement inverse, vers une forme collectiviste. Voilà comment, au début de ce résumé, et voulant préciser notre position, nous pouvons rendre hommage au grand penseur que fut M. Taine. Nul doute qu'on eût été tout d'abord tenté d'y voir une contradiction. Et pourtant, on distingue maintenant, comment, dans notre esprit, la pensée et la méthode de ce maître servent des idées qu'il réprouvait.

On serait naïf de s'en étonner. C'est l'histoire ordinaire des idées. Un penseur communément ignore les conséquences de la conception qui s'opère dans son esprit. Du syllogisme qui va naître de lui, il ne peut ni prévoir, ni changer, ni anéantir les conclusions. Un principe a ses destinées qui sont mystérieuses. Celui qui émet une idée déjà n'en est plus le maître. A peine formulée, elle est une force qui veut épanouir tout ce qu'elle enferme de beauté, d'efficacité, voire de contradiction. Le philosophe le plus conscient a la vue trop courte pour suivre les lointains ébranlements dont il est le point de départ. Et non seulement il ne peut calculer les effets, mais pas même la direction de sa pensée. Quelle courbe décrira-t-elle dans le monde ? Où s'insinuera-t-elle ? Comment se combinera-t-elle ?¹⁵³.

Si elle se transforme en faits, que va-t-elle saccager ? Peut-être les idoles les plus chères au penseur. On a vu telle idée se retourner contre celui qui l'avait conçue.

Au résumé, si le but que nous croyons atteindre par le libre épanouissement des énergies de ce pays, libéré du despotisme d'État, n'est pas celui que rêvent tous les décentralisateurs, il n'en demeure pas moins que des représentants autorisés de tous les partis acceptent les idées de décentralisation. Quels que soient les services qu'ils attendent d'elle dans l'avenir, ils sont réunis par la commune et patriotique préoccupation d'assurer la vitalité et la transformation pacifique de notre pays, en sorte que les conceptions d'autonomie communale et régionale sont à même de fournir un programme à un immense parti national et social.

Parti national, en ce que la décentralisation rendrait de la vitalité à la nation, qui se dessèche et s'atrophie, si la force toujours s'accumule dans Paris engorgé. Parti social, en ce que les multiples organismes, libérés de la discipline uniforme de l'État central, se modifieraient spontanément d'après leurs besoins et leurs aptitudes, qui, contrariés par notre formalisme unitaire, maintiennent une longue crise quand ils pourraient nécessiter un ordre nouveau.

Qu'important, d'ailleurs, nos préjugés personnels pour ou contre l'ingérence de l'État ? La centralisation ou la décentralisation sont des formes tour à tour nécessaires d'une vie nationale.

c) *Comment pourrait se faire la décentralisation.* — Pour introduire les principes décentralisateurs dans notre organisation administrative, deux sortes de réformes : communales et régionales.

L'autonomie communale a fait l'objet de propositions et d'études beaucoup plus nombreuses que la décentralisation régionale. Sur sa nécessité, admise par beaucoup de bons esprits, il est inutile d'insister. Signalons toutefois deux illogismes de notre organisation municipale : d'abord la situation fausse des maires, qui représentent à la fois leurs concitoyens et électeurs et le pouvoir central ; puis l'absurdité de l'assimilation des communautés urbaines et des communautés rurales, de telle sorte qu'un hameau de vingt feux, érigé en commune, est chargé des mêmes droits et des mêmes devoirs qu'une ville de 400,000 âmes, comme Lyon et Marseille, sans qu'on se demande si ce hameau a les ressources nécessaires pour remplir ses devoirs et pour faire respecter ses droits.

Une organisation rationnelle distinguerait le pays urbain et le pays rural. Les villes seraient investies de l'autonomie complète, et les communes rurales groupées en circonscriptions plus étendues. Non pas que nous

réclamions des municipalités cantonales ! Les cantons, généralement trop petits, sont découpés en dépit du sens commun. Il y aurait à distinguer les circonscriptions, selon qu'elles seraient une simple agglomération de villages ou un groupement de villages autour d'une petite ville. Le point essentiel, c'est que le village, parce qu'il est une création naturelle, garde son existence, qu'il soit fédéré avec ses voisins et non assimilé au profit d'une autre circonscription.

Pourquoi, au reste, une loi générale ? L'égalité ne consiste pas dans l'uniformité, comme nos bureaucrates le croient, mais dans une égale reconnaissance des nécessités différentes. Les *assemblées régionales* régleraient le détail de l'organisation communale.

Ces *assemblées régionales* que nous entrevoyons ne sont pas dans notre esprit de simples conseils généraux à attributions un peu plus étendues, mais de véritables parlements locaux.

Non pas que nous méconnaissions le grave mouvement qui détourne les peuples du parlementarisme ! Ce qui déplaît dans ce régime politique, c'est la souveraineté absolue accordée à cinq ou six cents individus. Nous n'aimons pas les maîtres, et ceux-ci, délégués, non des groupes corporatifs, mais du corps social tout entier et d'une si vaste étendue de territoire, sont incompetents dans presque tous les sujets dont ils ont à s'occuper. Ces inconvenients du parlementarisme disparaissent lorsque l'assemblée est composée d'hommes délibérant sur des sujets qu'ils connaissent bien, sous le contrôle perpétuel de leurs électeurs, et lorsque, de plus, le référendum et l'initiative populaire sont organisés comme dans presque tous les cantons suisses.

La restitution de la souveraineté populaire et le gouvernement direct, voilà où nous tendons par la décentralisation. Dès maintenant, dans certaines communautés rurales, dans les groupes de villages situés dans des pays montagneux, dans des vallées éloignées et où les conditions sont sensiblement égales, l'opinion accepterait que le gouvernement direct s'organisât, comme dans les *land-gemein* des petits cantons suisses, où le peuple gouverne lui-même sans délégation.

Voici exactement la position de la question. Dans l'organisation actuelle, le pouvoir central est revêtu de tous les droits, et les attributions des assemblées locales sont limitées par la loi ; nous rêverions, au contraire, que les assemblées locales possédassent tous les droits, et l'assemblée centrale seulement ceux qui lui seraient délégués par le statut constitutionnel.

L'empire d'Autriche, l'empire d'Allemagne, font voir quelque chose d'analogue.

Pour que ces assemblées locales aient le moyen d'user de tels droits, il convient qu'elles proviennent de circonscriptions assez étendues pour leur fournir des ressources. Les raisons qui ont poussé la Constituante à découper la France en départements arbitraires n'existent plus. Nos quatre-vingt-six départements actuels sont une poussière de circonscriptions et absolument incapables de résister aux tyrannies du pouvoir central. Aussi tous les projets de décentralisation sérieux supposent des circonscriptions plus étendues. Plusieurs cartes ont été dressées, qui divisent la France en régions dont le nombre varie de 26 à 13. M. Raudot en demande 24 ; M. Hovelacque, 18 ; Auguste Comte, 17 ; M. Le Play, 13 ; M. Hervé-Bazin, 26 ; tel autre demanderait qu'on se serve des circonscriptions actuelles des corps d'armée. Mais le nécessaire, c'est que les circonscriptions soient établies sur une base à la fois économique et historique. Économique, pour répondre aux besoins matériels ; historique, pour répondre aux besoins moraux.

Voyez-vous quelque inconvénient à rétablir les noms traditionnels ? La Normandie, la Bourgogne, la Lorraine, la Gascogne, etc., ont une existence aussi légitime que la France. Toutes les anciennes divisions territoriales n'ont pas gardé leur raison d'être. Certains caractères sont tout effacés. C'est à examiner, sans lier à des mots des regrets ou des haines politiques. Comme on l'a dit, remplacer les anciennes dénominations provinciales par des noms empruntés à l'hydrographie ou à l'orographie équivaut à l'idée de supprimer le mot de France pour appeler notre pays « la Seine, Loire et Garonne. » Le maintien des noms et des circonscriptions historiques a-t-il nui au patriotisme de la Suisse ? Ce petit pays est le véritable modèle des nations républicaines.

Comment devrait être déterminée cette limitation du pouvoir central ? Nous avons une bonne raison pour ne pas pousser très loin cette étude. Si nous voulons la décentralisation, ce n'est pas pour adapter aux petits pays notre système administratif actuel, c'est pour le transformer. Si nous souhaitons de poser des barrières à l'ingérence de l'État, ce n'est pas tant pour ce qu'on peut prévoir de cette libération que pour la part d'inconnu que nécessairement elle déterminera.

Toutefois, ces réserves faites, et nous souvenant que nous n'avons point à substituer l'expression de nos vœux à l'étude de la réalité, nous pouvons

essayer d'établir quelle distribution des pouvoirs locaux et du pouvoir central accepterait à cette heure l'opinion.

L'Ecole de Nancy disait en 1861 : « L'idéal en pareille matière serait de réserver à l'État et à ses agents de tous les degrés la connaissance et la solution de toutes les affaires d'intérêt général, ou pour nous servir d'une expression plus précise encore, les affaires d'intérêt national ; d'abandonner aux assemblées locales, communales et régionales et à leurs délégués la connaissance et la solution des affaires d'intérêt local. » On resserrera fort heureusement cette idée dans une formule qui s'impose : « A la commune, les intérêts communaux ; à la région, les intérêts régionaux ; à la nation, les intérêts nationaux. »

La difficulté capitale serait d'établir une parfaite indépendance des budgets locaux et du budget national.

Il y a un inconvénient égal aux subventions payées par le pouvoir central aux régions et aux contributions matriculaires payées par les régions au pouvoir central. Les premières rétablissent la centralisation par une voie détournée ou apparaissent comme des faveurs du pouvoir central accordées à la soumission des pouvoirs locaux. Les secondes empêchent le pouvoir central de se montrer économe et obligent les assemblées locales à remédier aux prodigalités du parlement central.

Pour que l'indépendance financière fût complète, il conviendrait d'éviter même le partage de certaines recettes. Un parti en Suisse, désireux d'échapper aux subventions du pouvoir central, réclame le paiement aux cantons d'une somme de deux francs fixe, par tête d'habitant, sur le produit des douanes. En bonne fédération, les recettes devraient être absolument distinctes, comme les budgets.

Dans l'organisation financière actuelle, les impôts indirects, par exemple, pourraient être nationaux, et les impôts directs régionaux. Cette distinction paraît en faveur chez les décentralisateurs du centre gauche. Du moins M. Léon Say a souvent défendu la thèse de l'attribution de l'impôt foncier aux départements, ce qui serait un acheminement à l'application complète du principe... Mais quelle vanité de discuter la distribution des ressources de l'impôt actuel, quand tout notre système fiscal doit être profondément remanié de l'aveu même des esprits modérés ! Et peut-on croire, qu'une France où se réveillerait la vie accepterait la criante injustice de nos contributions indirectes, dont la charge pèse principalement sur les travailleurs, ou l'inégale répartition de nos contributions directes ?

Voilà des questions que notre parlement central et notre gouvernement omnipotent ne parviennent point à résoudre, mais l'initiative des régions les réglerait. Paris a donné à la France la notion d'une *liberté* abstraite qu'aucun gouvernement n'a appliquée. Le droit de s'associer et le droit de gouverner, voilà les libertés efficaces dont veut user chaque parcelle du pays. Du jour où les hommes intelligents dans chacune de nos régions trouveraient le moyen de répandre leur activité, au lieu de venir s'entasser à Paris ou de s'isoler dans leur impuissance départementale, la décentralisation intellectuelle suivrait tout naturellement la décentralisation politique, et tant de forces et d'énergies, actuellement perdues, s'emploieraient à nous donner ces solutions sociales qu'on ne trouve pas dans un cabinet de ministre ni même de penseur, mais par l'effort libre des besoins.

Ce point de vue est trop important pour que nous n'y insistions pas. Toute notre propagande eut pour thèse principale d'envisager comment la décentralisation favoriserait la transformation sociale.

d) *La décentralisation, comme moyen de transformation sociale.* — Si on pouvait bouleverser la société par l'autorité, un réformateur devrait être centralisateur. Mais c'est impossible dans les circonstances actuelles, et nous avons l'intime conviction que les réformes sociales ne s'accompliront que partiellement. Nous demandons en conséquence que les champs d'application soient restreints et multipliés. L'expérimentation, voilà, ce que doivent réclamer tous les Français de bonne foi, et qui savent ce que c'est qu'une méthode.

« Voilà dans quel sens, pour quel but, disions-nous à Marseille, nous réclamons la commune libre, la région libre.

« Il faut qu'elles soient des laboratoires de sociologie. C'est là que nous aurions des expériences politiques et économiques, tentées dans de modestes proportions, puis généralisées, non à coup de décrets ou de lois d'ensemble, mais par l'imitation spontanée des villes et des régions voisines, témoins des bons ou des mauvais effets obtenus ici ou là. »

Cette idée essentielle de notre campagne un jour apparut à la Chambre. Elle y passa inaperçue, n'entra même point en séance, demeura dans les couloirs, dans les cartons.

C'était vers 1888. Un député, M. de la Berge, proposa au Parlement d'inviter le gouvernement à s'entendre avec le Vatican pour opérer la

séparation des Églises et de l'État pendant quatre années dans un des départements qui se déclarent favorables à cette réforme. Cette proposition, fort bien étudiée et intéressante, fut dédaignée.

Le Parlement ne se borne pas à refuser de décider une expérimentation, il interdit qu'une région ou qu'une commune la tentent. J'ai assisté, le 24 novembre 1894, à l'annulation du vote du conseil municipal de Roubaix, tendant à établir une pharmacie municipale dans cette ville.

Il s'agissait, vous le savez, d'un essai d'application des idées collectivistes sur un point du pays gagné à ces théories. Le gouvernement, appuyé par la majorité, crut devoir s'opposer à cette très utile tentative, que tous les esprits soucieux de la question sociale s'apprêtaient à suivre avec intérêt. Je vis bien que beaucoup de députés étaient peu satisfaits du *veto* que le gouvernement leur demandait. Et comment, en effet, contester la vérité des paroles que prononça Guesde quand, au cours du vigoureux exposé de ses convictions, il s'écriait : « Persister dans une pareille attitude reviendrait à forcer le socialisme à se faire révolutionnaire en l'empêchant d'être évolutionniste. »

Par contre, voulez-vous voir quels résultats d'expérimentation sociologique on peut obtenir en laissant aux régions, aux communes, la liberté ? Regardez du côté de la Suisse.

Voici un exemple parmi les questions ouvrières. Ce qui tue l'ouvrier, c'est le chômage. Contre ce fléau, au dernier congrès des conseillers municipaux socialistes, on a préconisé l'exemple des municipalités qui réservent certains travaux pour les ouvriers de l'industrie ou de l'agriculture condamnés au chômage. Dans ces excellents laboratoires de réformes que sont les cantons souverains de la Confédération suisse, on a pu chercher par tâtonnements scientifiques des solutions moins aléatoires.

La ville de Berne et le canton de Saint-Gall tout d'abord ont constitué des caisses d'assurances contre le chômage. Dans la suite, profitant de ces premiers essais, le conseil d'État du demi-canton de Bâle-ville a élaboré un projet qui est un progrès certain sur le précédent. Je n'ai pas ici à en expliquer ni surtout à en justifier le détail, que je n'ai pas vérifié. Mais c'est la marche suivie par l'élaboration de cette loi sociale qui importe dans notre thèse.

Voilà comment les communes et provinces autonomes, dans un État fédératif, peuvent essayer, par leurs propres moyens, d'assurer le bien-être de leurs concitoyens sans mettre en branle une lourde machine

administrative, comme chez nos grands États unitaires, et sans être empêchées dans leurs bonnes dispositions par les caprices du pouvoir central.

Nous arrivons ainsi à admettre au point de vue sociologique la nécessité de créer dans notre pays ces laboratoires sans lesquels l'incontestable force socialiste paraît acculée à la nécessité d'instituer révolutionnairement une dictature.

L'autonomie communale et régionale dans l'unité nationale, c'est la seule solution et la meilleure transition.

e) *Le point de vue nationaliste.* — L'unité nationale ! la voilà bien, l'objection que nous rencontrons sur notre route, comme l'avaient déjà rencontrée les publicistes modérés de l'École de Nancy. Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on l'a dit, la calomnie des intentions est toujours le moyen le plus sûr de discréditer les nobles entreprises. Des imposteurs objectent à notre internationalisme qu'il compromet la patrie ! Quelle dérision ! Dans la patrie une et indivisible, nous voulons introduire la liberté de telle façon que toutes les forces se coordonnent, que tous les droits et intérêts des individus et des groupes puissent se développer et atteindre leur satisfaction sous la bienfaisante impulsion du génie national. Compromettre la patrie ! nous prétendons la régénérer.

Il faut bien dire que nos contradicteurs, menés par un funeste goût pour la tirade, cherchent à nous opposer le plus souvent je ne sais quel patriotisme, artificiel et déclamatoire comme une tragédie de l'Odéon. Ces messieurs, habitués à se satisfaire d'un verbalisme vide, n'ont pas examiné avec attention comment se constitue le patriotisme, par quelles voies il s'élargit de la famille à la cité, à la province, à la nation.

La nationalité française, selon nous, est faite des nationalités provinciales. Si l'une de celles-ci fait défaut, le caractère français perd un de ses éléments. Metz et Strasbourg ont mis dans le génie français des traits indispensables et tels que, si on les effaçait, celui-ci demeurerait méconnaissable. C'est le régime centralisateur qui a perdu l'Alsace et la Lorraine. Admettons, ce que je ne crois pas, qu'il y ait là un rapport de coïncidence, non de cause à effet. Cependant, des provinces même qu'il n'a pas détachées du territoire national, qu'a-t-il fait, le régime centralisateur ? Penchez-vous sur elles. Distinguez-vous encore leurs physionomies effacées ? Où donc leur activité, leur génie particulier ? Selon la forte

expression de Bakounine, saisissante de vérité, « la centralisation est un cimetière. »

Soit, nous dit-on, le régionalisme vivifierait le sentiment nationaliste sur tous les points de la France ; cela, nous ne pouvons le nier, mais est-ce l'instant de procéder à ces réformes intérieures ? Occupons-nous d'abord de l'étranger.

Non pas ! vivons d'abord ! et par la centralisation la France meurt. Ce n'est jamais sous l'effort d'un pays rival qu'un pays s'écroule ; il tombe par l'action d'une cause intérieure. Voyez donc que la France, anémiée dans tous ses membres, ne produit plus d'individus ni de groupements.

Et puis, qu'est cela ? Si vous voulez nous parler de l'Allemagne, manquez-vous de sérieux ou de méthode ? Voilà des gens à qui il faudrait faire lire un bon manuel de l'organisation des pouvoirs dans le royaume de Prusse pendant ces derniers cinquante ans.

Charles Maurras, fort utilement, dans un article du *Soleil*, faisait voir que, durant cette longue période de l'ascension de son hégémonie politique, la Prusse n'a cessé d'être un État fortement et habilement décentralisé. Décentralisé au civil, unifié au militaire, toute la solution du problème est resserrée dans la formule de cette distinction¹⁵⁴.

« Les maux que nous a valus la centralisation depuis cent ans et plus, dit Charles Maurras, ceux qu'elle n'a point empêchés, et enfin les biens positifs qu'elle a rendus impossibles, les Français commencent à en savoir le compte. En Prusse, la décentralisation n'a pas arrêté un progrès et a favorisé tous les mouvements de l'expansion nationale. Nous avons tout singé de la Prusse depuis vingt-cinq ans ; nous n'avons dédaigné que la belle et farouche constance des Prussiens dans une politique d'intérêt national et que leur intraitable sentiment provincialiste. Cependant ce sont ces deux forces unies qui ont aidé les vaincus d'Iéna dans l'œuvre de leur renaissance. »

Il est permis d'admettre, sans forcer la valeur de l'argument, que notre armée, dans un renouveau donné à la vie provinciale, trouverait un surcroît de force morale.

« Pensez-vous, disait un jour Mistral, que notre armée soit moins patriote et moins forte depuis que le recrutement régional y est pratiqué ? Nullement. En province, nos troupiers sont enchantés de vivre entre eux, de retrouver en leurs sous-officiers des « pays » qui leur expliquent la théorie

dans leur parler natal. La caserne est devenue pour eux une sorte de famille ; la nostalgie et le suicide sont des fléaux que le soldat ne connaît plus.

Eh bien, continuait-il, je voudrais que cette méthode fût étendue à toutes les formes de notre vie sociale, qu'on laissât chaque province plus largement maîtresse de l'organisation de sa vie intellectuelle et économique, et qu'ainsi on donnât aux hommes qui y naissent plus de raisons d'aimer leur coin de terre et de s'y rendre utiles en s'y attachant. »

Et nous-même, nous disions à Bordeaux, s'il nous est permis de nous citer : « Aux heures du péril, toujours la force du nom français sera doublée par ces titres de Bretons, de Lorrains, d'Alsaciens, de Girondins. Au sentiment national, ne craignez pas de surajouter le sentiment local. Donnez à chacun deux patries à servir : la grande patrie, la petite patrie. Et puis doublez le moi individuel d'un moi plus large : installez-nous dans un groupe, dans une association professionnelle ; dans une personne morale que nous ayons intérêt à aimer comme nous-mêmes.

Il faut à des hommes des raisons précises, tangibles, d'aimer leur pays. Que le mot « patrie » ne soit pas une expression métaphysique à l'usage des orateurs de concours agricoles, de banquets et de distributions de prix. Comprenez aussi que payer des impôts, c'est un lien patriotique insuffisant. On n'aimera jamais tant son pays que si l'on prend contact avec lui, si l'on appartient à une région, à une ville, à une association où l'on tienne son rôle modeste, sa petite part de responsabilité, échappant par là à l'isolement d'un être irresponsable et sans solidarité, qui croit s'être sauvé tout entier s'il a sauvé sa peau. »

Enfin, puisque nous envisageons les conséquences de la décentralisation géographique et morale quant à la situation de la France devant l'étranger, avez-vous réfléchi à l'appui que notre pays prendrait d'un tel principe en Europe ?

Le fédéralisme, ce n'est pas seulement de la politique intérieure, c'est une politique d'exportation qui aurait du retentissement sur l'Allemagne, qui, on l'oublie trop, est un empire fédéral ; sur l'Autriche, où il s'impose ; sur l'Italie, où il réapparaîtrait, pour le plus grand bien de la civilisation italienne et pour notre sécurité ; sur l'Espagne, où la Catalogne le réclame ; sur les Iles Britanniques, où il résoudrait la question irlandaise.

Pour conclure et puisqu'il nous faut envisager le gouvernement de notre pays tel qu'il est aujourd'hui conditionné, — car nous ne sommes point des esprits chimériques qui raisonnent hors des réalités — je tiendrais à insister

sur ceci, qu'en déchargeant le pouvoir central actuel de ses attributions superflues pour les reporter sur des groupes secondaires, nous allégerions les responsabilités et la tâche du gouvernement. Et par là l'État, aujourd'hui surchargé de mille soins où il n'est pas compétent, pourrait appliquer à ses fonctions essentielles une activité plus libre et plus complète, car il n'est point douteux que nos gouvernants, dispersés dans la gestion des intérêts collectifs de tous les groupes, de toutes les communes, de tous les départements et de la patrie elle-même, sont perpétuellement distraits de chacun d'eux, et par là les compromettent. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple suffisamment, frappant et évident, que, dans notre système actuel, les intérêts extérieurs du pays sont régulièrement sacrifiés aux soucis intérieurs, et que tout l'effort de nos hommes publics est au ministère de l'Intérieur, parce qu'au jour le jour les intérêts qui s'y débattent accaparent et dominant notre personnel gouvernemental.

f) *Post-scriptum et réponse à une objection.* — « Décentralisation, vie provinciale : parfaitement !... En attendant, messieurs les décentralisateurs habitent Paris !... » Nous l'avons tous dans l'oreille, cette objection familière à nos adversaires et qu'ils soulignent d'un accent gouailleur. J'ai gardé dans mes cartons, pour y répliquer quelque jour, un article de M. Emile Pouillon dans la *Dépêche* : « Eh bien ! disait-il, la décentralisation, qu'en faisons-nous ? Ajournée, enterrée ? Baste ! la province attendra ; elle a l'habitude d'attendre. Elle prendra patience en relisant les éloquentes consultations, datées comme toujours d'Allemagne où d'Italie, que le romancier sociologue Paul Bourget a écrites en sa faveur ; elle méditera sur les belles pages des Déracinés de Maurice Barrès, déraciné lui-même et qui ne songe pas, que je sache, à se retransplanter au pays lorrain... »

Cette ironie a un premier défaut, c'est qu'elle passe à côté de Paul Bourget, [fils de fonctionnaire, et qui a voulu se raciner de son mieux dans sa propriété de Costebelle (Var) où il réside une partie de l'année], et à côté de Maurice Barrès qui n'a jamais cessé de passer de longs temps dans la maison où les siens vécurent et que lui-même conserve en Lorraine. — Faut-il donc expliquer des choses si intimes ? Oui, puisqu'on diminue les idées et les causes, en diminuant ceux qui les servent. — Mais, fussent-ils fondés, les reproches d'absentéisme, qui peuvent valoir contre un grand propriétaire terrien d'Irlande ou d'Andalousie, auraient-ils le moindre sens contre un Paul Bourget s'il passe la mer pour étudier comment une des

conditions qui permettent à la république américaine de vivre, c'est sa vie politique décentralisée ? tiennent-ils davantage contre un Barrès qui essaye de rendre sensible, telle qu'il l'a observée, la destruction de certaines jeunes énergies provinciales non adaptées aux mœurs de Paris ?

Grossière méconnaissance des questions de racinement et de décentralisation ! Qu'est-ce que la résidence de MM. Bourget et Barrès en province ou ailleurs peut bien apporter ou retirer à ce problème politique qui doit être résolu d'abord par des lois appropriées ?

Quand Mistral aurait passé six mois de l'année à Paris, s'il avait écrit *Mireille* et *Calendal*, et fait son *Dictionnaire*, il eût tout de même servi sa province. Les Erckmann-Chatrian, bien que l'un d'eux fût employé dans les bureaux de la gare de l'Est, ont maintenu quelque chose de la continuité alsacienne et vosgienne. Si nous prouvons la nécessité de rattacher les hommes à des réalités, si nous rendons évidente la stérilité des institutions où l'on prétend se passer de la collaboration des morts, nous apportons à la cause de la décentralisation tout ce que peuvent lui fournir des philosophes.

Taine dans son cabinet de la rue Cassette a servi notre thèse. J'aurais préféré que l'Est le gardât, que les influences de notre région, en ne cessant pas d'agir sur lui, l'épurassent de ses éléments normaliens et, par exemple, qu'il fût à la tête de notre université nancéienne. Mais, dans l'état des choses, quelle chimère ! Notre objection contre le régime moderne, c'est précisément que la province ne peut pas fournir un champ qui suffise à l'activité de ses dignes fils. Mettez tels Lorrains, tels Bretons, tels Auvergnats que vous voudrez en Auvergne, en Bretagne, en Lorraine, ils y seront des clients de Paris, non des régisseurs de la chose locale.

Notre organisation politique nous condamne aujourd'hui à *nous entasser dans Paris* ou à nous *isoler dans l'impuissance départementale*. Et voilà pourquoi la décentralisation politique doit tout naturellement précéder la décentralisation intellectuelle qui ne peut être qu'une conséquence.

OEUVRES DE MAURICE BARRES

LE CULTE DU MOI, trois romans idéologiques :

- * **Sous l'œil des Barbares.** Nouvelle édition augmentée d'un examen des trois idéologies..... 1 vol.
 - ** **Un homme libre.** Nouvelle édition..... 1 vol.
 - *** **Le Jardin de Bérénice** Nouvelle édition..... 1 vol.
-

- L'Ennemi des Lois** Nouvelle édition..... 1 vol.
 - Du Sang, de la Volupté et de la Mort**..... 1 vol.
 - Un Amateur d'Ames.** Illustrations de L. DUNKI, gravées sur bois..... 1 vol.
-

LE ROMAN DE L'ÉNERGIE NATIONALE.

- LIVRE PREMIER : **Les Déracinés**..... 1 vol.
 - LIVRE DEUXIÈME : **L'Appel au Soldat**..... 1 vol.
 - LIVRE TROISIÈME : **Leurs Figures**..... 1 vol.
-

BROCHURES

- Huit jours chez M. Renan.** Une brochure in-32 (*Epuisée*).
 - Trois Stations de Psychothérapie.** Une brochure in-32..... 1 fr.
 - Toute Licence sauf contre l'Amour.** Une brochure in-32..... 1 fr.
 - Le Culte du Moi.** Tirage spécial de la préface *Sous l'œil des Barbares* Une brochure in-18 Jésus... 1 fr.
 - Stanislas de Guaita** Une brochure in-8. (*Epuisée*).
 - La Terre et les Morts: Sur quelles réalités fonder la conscience française.** (*Epuisée*)
-

- UNE JOURNÉE PARLEMENTAIRE** comédie de mœurs en trois actes..... 2 fr.
-

PROCHAINEMENT

- Amori et Dolori sacrum**..... 1 vol.
- Les Bastions de l'Est**..... 1 vol.

1 Notons toutefois que le jeune Renan, si nuancé et souple par la suite, eut de ces manières impolies dans l'*Avenir de la Science*.

2 Une note plus sage me semble donnée dans un autre paragraphe du même Niètsche :

« APPRENDRE LA SOLITUDE. — Oh ! pauvres hères, vous qui habitez les grandes villes de la politique mondiale, jeunes hommes très doués, martyrisés par la vanité, vous considérez que c'est votre devoir de dire votre mot dans tous les événements (car il se passe toujours quelque chose !) Vous croyez que, lorsque vous avez fait ainsi de la poussière et du bruit, vous êtes le carrosse de l'histoire ! Vous écoutez toujours et vous attendez sans cesse le moment où vous pourrez jeter votre parole au public, et vous perdez ainsi toute productivité véritable ! Quel que soit votre désir des grandes œuvres, le profond silence de l'incubation ne vient pas jusqu'à vous ! L'événement du jour vous chasse devant lui comme de la paille légère, tandis que vous avez l'illusion de chasser l'événement, — pauvres diables ! — Lorsque l'on veut être un héros sur la scène, il ne faut pas songer à jouer le chœur ; on ne doit même pas savoir comment on fait chœur. »

Mais que tout cela est donc brutal !

3 *Utopie*.

4 Il faut faire une fortune à ce mot « tumulte », bien supérieur à *fièvre française* que j'employai à plusieurs reprises dans le *Roman de l'Energie nationale*. Le latin *tumullus* qui est de même radical que *tumor*, *gonflement*, rend si bien la sorte de phénomène social que nous voulons signifier (boulangisme, affaire de Panama, affaire Dreyfus) ! Et puis ce mot a des titres vénérables. Rome s'en servait déjà à propos des Gaulois. « Nation née pour de vains tumultes », dit Tite-Live. Appelez telle de nos « révolutions » un tumulte, et voilà des clartés qui s'allument et se répandent le long de notre histoire.

5 On pourra lire, en attendant, la *Vallée de la Moselle*, dans l'*Appel au Soldat*.

6 *Le Journal* 8 février 1900.

7 Au cimetière d'Ixelles. — Voir la dédicace de l'*Appel au Soldat* à Jules Lemaître.

8 C'est par je ne sais quel souvenir d'une assonance antithétique de Hugo que j'emploie ici ce mot de *solidarité*, On l'a gâté en y mettant ce qui dans le vocabulaire chrétien est *charité*. Toute relation entre ouvrier et patron est

une solidarité. Cette solidarité n'implique nécessairement aucune « humanité », aucune justice », et, par exemple, au gros entrepreneur qui a transporté mille ouvriers sur les chantiers de Panama, elle ne commande pas qu'il soigne le terrassier devenu fiévreux ; bien au contraire, si celui-ci désencombre rapidement par sa mort les hôpitaux de l'isthme, c'est bénéfice pour celui-là. Mais il fallait construire une morale, et voilà pourquoi on a faussé, en l'édulcorant, le sens du mot solidarité. Quand nous voudrions marquer ces sentiments instinctifs de sympathie par quoi des êtres, dans le temps aussi bien que dans l'espace, se reconnaissent, tendent à s'associer et à se combiner, je propose qu'on parle plutôt d'affinités. Le fait d'être de même race, de même famille, forme un déterminisme psychologique ; c'est en ce sens que je prends le mot d'affinités.

9 *Le Journal*, 20 novembre 1897. La Foi dans l'armée.

10 *Le Journal*, 4 octobre 1898. L'Etat de la question.

11 Il est assez piquant que cette thèse soit avancée par MM. Clemenceau, Trarieux, Reinach, qui se vantent d'avoir servi l'intérêt général en faisant condamner le général Boulanger par un tribunal d'exception (et à l'aide de faux témoins). Mais l'on sait assez que les politiques ne soutiennent jamais que des thèses, cette semaine le pour et cette autre semaine, le contre. Il est plus piquant encore de voir que M. Picquart s'indigne de pièces non communiquées il la défense. Oublie-t-il donc l'affaire Cainelli!

En juillet 1896, un italien du nom de Cainelli, suspect, expulsé pour vol, rencontra un certain Galanti qui, sur la frontière de l'Est, espionnait à la fois pour le colonel Picquart et pour l'Allemagne. Galanti imagina une machination grossière grâce à laquelle Cainelli, personnage facile à séduire et de conscience faible, serait un espion pris en flagrant délit. Grotesque opération : il s'agissait de pénétrer dans un des ouvrages fortifiés de Belfort, de couper à l'aide d'une lime le couvre-bouche d'un des canons et avec un double décimètre de mesurer le diamètre de l'arme. On réussit à amener Cainelli dans le fort ; là, pris de crainte ou de scrupules, il voulut décamper. Galanti le pressa et, dans cet instant, quatre hommes et un brigadier survinrent. — Galanti et le colonel Picquart avaient mis la main sur un espion ; ce qui fait toujours bon effet.

L'affaire fut mise à l'instruction. Mais le président du tribunal refusait de voir là un flagrant délit d'espionnage ; trop évidemment Cainelli était tombé dans un piège, et le magistrat ne reconnaissait à la charge de l'ouvrier italien que l'introduction illicite dans l'enceinte d'un fort.

Le parquet fit connaître les intentions du président au colonel Picquart, qui répondit par l'envoi de renseignements confidentiels (émanés de l'agent provocateur lui-même). Le Parquet se déclara convaincu, et le 13 juillet 1896 un de ses membres écrivait au colonel Picquart : « Le procureur général et moi, nous estimons qu'il y a lieu, à raison de leur gravité, de ne pas les communiquer à la défense. »

Nous sommes à même d'affirmer, d'après une lettre du défenseur Me Houllon à M. Georges Grosjean, qu'ainsi fut fait. Cainelli fut frappé de trois ans d'emprisonnement sans que son défenseur eût connaissance des deux notes secrètes transmises au parquet de Belfort, et dont ce parquet, par lettre authentique, a accusé réception!

Importante anecdote ! Elle montre Picquart familier avec la pratique des mœurs qui l'indignent et qu'il dénonce (sans pouvoir les prouver d'ailleurs) chez les autres.

12 A la fin de 1901, Labori dira : « Je me désintéresse de Dreyfus, parce que Dreyfus a cessé d'être un symbole. »

13 *Le Journal*, 4 octobre 1898. L'Etat de la question.

14 *Le Journal*, 9 décembre 1898. La Raison nationale.

15 *Anatole France*, par Maurice BARRÈS, une brochure chez Charavay.

16 Il faut noter que M. Abel Hermant s'est toujours défendu d'avoir écrit un livre antimilitariste et qu'à l'en croire on a méconnu ses intentions et son œuvre.

17 *La morale de Kant*, par André CRESSON, chez Alcan.

18 Puisqu'il n'est pas inutile de prendre des précautions et pour ne point heurter d'abord ceux que je voudrais ramener, je demande qu'on ne me range point parmi les « congréganistes », adversaires ou concurrents de l'Université. En réalité, lycées et collèges libres donnent un même enseignement qui est la préparation au baccalauréat et le thème ici ou là, c'est le kantisme contre quoi je m'élève. Je dois quelque chose sans doute à l'Université puisque j'y passai une partie de ma jeunesse, et je suis tout prêt à reconnaître la généreuse ardeur de ses professeurs, alors même que je les contredis. Seulement les circonstances sont déterminantes et, tandis qu'il est juste et bon de différer les objections que nous pouvons avoir contre l'armée, il est juste et équitable de dénoncer dans cette minute le vice de notre enseignement philosophique.

19 Chapitre V des *Déracinés*. Voir les études très documentées de M. Henri BÉRENGER dans son livre « *La Conscience nationale* ».

20 C'est le mot de M. Maurice Bouchor et c'est la doctrine du « chambardement ». A quoi, Charles Maurras répondait avec une force irrésistible : Très bien ! permettez-moi cependant une objection : on a quelquefois vu des sociétés sans justice, mais on n'a jamais vu de justice sans société. »

21 Puisse Maurice Barrés, quand il sera Grand-Maître de « l'Université, supprimer d'un trait de plume l'enseignement de la « philosophie » dans les établissements d'enseignement secondaire ! Qu'il se souvienne de son Bouteiller ! Dans l'enseignement supérieur même, qu'est-il jamais sorti, que pouvait-il sortir des doctrines de Saisset, de Caro, de Janet ? On n'enseigne pas la philosophie. Chaque savant se fait la sienne. Tout au plus peut-il être utile de chercher à découvrir l'enchaînement historique des idées de l'homme sur les phénomènes de la vie et de l'univers. Qu'on enseigne l'histoire de la philosophie, non la philosophie..... » (Jules Soury. *Le Drapeau*, 21 juin 1901). A été réuni dans *Campagne nationaliste*, 1899-1901, 1 vol., par Jules SOURY.

Conférez le plaidoyer prononcé devant le Conseil académique de Paris, le 18 juillet 1899, par Gabriel Syveton, agrégé de l'Université et trésorier de la Patrie française. On ne dira jamais assez le rôle courageux et utile de Syveton. Il fut la cheville ouvrière de la Patrie française. Ce plaidoyer, l'Université et la Nation (aux bureaux de la Patrie française, doit être lu et répandu pour que l'on sache qu'il y a des professeurs tout prêts à élever les enfants de France selon l'instinct, la conscience et la tradition nationale. — Voir également l'audacieuse Défense de Vaugois devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique (21 décembre 1900).

Au reste, rendons hommage à tout ce qu'il y a de raison comprimée dans l'Université. Voir un livre de Rocafort, l'Education morale au lycée, et sa déposition à la Commission parlementaire de l'Enseignement.

Nous avons indiqué dans la Lettre de Saint-Phlin (Leurs figures) où nous voyons la philosophie française ; on ne s'y trompera pas en lisant les premiers chapitres de ce recueil.

22 Cette enquête n'a point paru d'ailleurs dans la *Revue du Midi*, mais en brochure sans nom d'éditeur. Ont répondu ; MM. Barrés, Georges Fonsegrive, professeur de philosophie au lycée Condorcet, directeur de la Quinzaine ; Maurice Haurion, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse ; abbé Félix Klein, professeur de l'Institut catholique à Paris ; Melchior de Vogué ; — puis MM. Dide, ancien sénateur ; Charles Gide, professeur à la

Faculté de Droit de Montpellier ; Hollard, pasteur à Paris ; Jalabert, professeur de droit, doyen de la Faculté de Nancy ; Auguste Sabatier, doyen de la Faculté de Théologie de Paris.

23 Ont répondu : MM. Barrès, Paul Bourget, Louis Dimier, Jules de Gaultier, Henry Gauthier-Villars, Melchior de Vogüé.

24 Un prêtre m'a dit que nul, il notre époque, n'avait exposé l'idée de Dieu avec autant de force qu'un protestant, M. Auguste Sabatier, doyen de la Faculté de théologie de Paris, et c'est encore une chose vraie que l'Histoire des Juifs est un des plus prodigieux romans de l'humanité.

25 Le comité était composé de MM. Maurice Barras, ancien député ; Godefroy Cavaignac, député, ancien ministre ; François Coppée, membre de l'Académie française ; Crouslé, professeur à la Sorbonne (Lettres) ; Louis Dausset, agrégé de l'Université ; Edouard Detaille, membre de l'Académie des Beaux-Arts ; Jules Domergue, directeur de la *Réforme Economique* ; Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne (Lettres) ; Forain ; Alfred Giard, professeur à la Sorbonne (Sciences) ; Vincent d'Indy, compositeur de musique ; Jeantet, directeur de la *Revue hebdomadaire* ; Jules Lemaître, membre de l'Académie française ; Longnon, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; de Mahy, député ; Mistral ; Lieutenant-colonel Monteil ; Edmond Perrier, membre de l'Académie des sciences ; Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne (Lettres) ; Picard, membre de l'Académie des Sciences ; Frédéric Plessis, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure ; Maurice Pujo, homme de lettres ; Alfred Rambaud, sénateur, ancien ministre ; Gabriel Syveton, agrégé de l'Université ; Henri Vaugeois, professeur de l'Université.

Le bureau, de MM :

Président d'honneur : François Coppée ; Président : Jules Lemaître ; Secrétaire général : Louis Dausset ; Délégués : Maurice Barrès, Marcel Dubois, Giard, de Mahy ; Trésorier : Gabriel Syveton ; Secrétaire adjoint : Henri Vaugeois.

26 *Ce que nous entendons par conciliation.* — *Le Journal*, 3 février 1899.

27 Voir à l'*Appendice* : « Notes sur les idées fédéralistes ».

28 Voir la belle brochure de Charles Maurras, *L'idée de la décentralisation*, aux bureaux de la *Revue Encyclopédique*, 17, rue du Montparnasse, Paris, 1808. Rappelons sa dédicace significative : « A la doctrine de nos maîtres

Comte, Le Play, Renan et Taine ; à Messieurs les officiers d'état-major invectivés par les ennemis de l'Etat. »

29 Sur *vénération*, voir livre I, paragraphe 3 : *De cælo in inferna*.

30 Voir, dans l'APPEL AU SOLDAT, la *vallée de la Moselle*.

31 Lire là-dessus un livre intéressant, d'esprit tout dreyfusard » (encore qu'il n'y soit point traité de Dreyfus) *Nouvelles conversations de Goethe et d'Eckermann*. Son auteur, M. Léon Blum, (à propos des *Déracinés* a écrit : « A M. Barrès qui fut le théoricien du Moi et qui est resté un individualiste, je demande ce que deviennent dans sa théorie le moi et l'individu. La famille, la commune, rien ne fausse et ne diminue l'énergie comme de tels groupements. Ce sont les collectivités les plus dangereuses, parce que nous les aimons et parce qu'elles nous retiennent. Contre le développement libre de l'individu, ce n'est pas la contrainte ou la misère que je redoute le plus, mais les liens de l'affection partagée et du bonheur médiocre. » M. Charles Maurras qui cite ce passage caractéristique de M. Léon Blum (intéressant parce qu'il est représentatif de ce monde à la fois si cultivé et si barbare, si anarchique, de la *Revue Blanche*), M. Charles Maurras le commente en ces termes : « M. Barrès avait dit : — Une vie de famille énergique, un milieu communal puissant sont indispensables, même pour former des individus supérieurs. » — « Mais, répond M. Blum, les âmes ordinaires perdent leurs différences caractéristiques sous l'influence de ces milieux absorbants... » M. Barrès n'a qu'à répondre à l'objection : — Evidemment, et c'est tant mieux pour tout le monde, y compris « l'intéressé. »

A la suite de l'opinion de M. Léon Blum, Charles Maurras citait M. René Doumic : « M. Doumic, dans la *Revue des Deux Mondes*, admet la thèse des *Déracinés*, mais sous la réserve suivante : Le propre de l'éducation est d'arracher l'homme à son milieu formateur. Il faut qu'elle le déracine. C'est le sens étymologique du mot élever »... En quoi ce professeur se moque de nous. M. Barrès n'aurait qu'il lui demander à quel moment un peuplier, si haut qu'il s'élève, peut être contraint au déracinement. Pour rêver à la monarchie universelle et pour s'élever jusqu'à la sphère métaphysique de la cité de Dieu, Dante n'en est pas moins l'exact citoyen de Florence ; Sophocle l'Athénien et Sophocle l'universel ne sont pas deux figures contraires qui s'excluent, mais bien le même personnage... »

Quelle belle et simple réponse à ces jeunes insensés qui, par orgueil d'individualisme et pour marquer leur opposition à notre féconde doctrine

du racinement, ont fondé le groupe des « Etudiants nomades de l'Université libre de la nature » !

Pour connaître l'opposition officielle, orthodoxe, en quelque sorte, à ce patriotisme réaliste de La Terre et les Morts, il faut lire le Génie de la France, par Henri Béranger. (Une brochure à la Revue des Revues, 12, avenue de l'Opéra, 1901.)

32 Est-ce à dire que nous voulions nous mettre en travers d'une évolution générale et, par je ne sais quelle discipline évidemment impuissante, attacher l'individu à son clocher comme l'animal à son pieu ?

Indigne supposition ! Si les attaches qui retiennent un individu à son lieu de naissance doivent être rompues, je ne m'en plains pas, pourvu que, dans le lieu où il ira se fixer, il puisse prendre des attaches locales.

33 Voir sur cette question de l'enseignement, dans *Leurs Figures*, la *Lettre de Saint-Phlin sur une « nourriture » lorraine*.

34 J'entends bien qu'au groupement territorial s'ajoute le grouement professionnel, la corporation. (Voir la conférence de Marseille, *Notes sur les idées fédéralistes*.) Je terminais d'ailleurs la conférence de la « Patrie Française » de mars 1899), en demandant la liberté d'association. Et l'on comprend aussi qu'une morale et un droit sont contenus en puissance dans une conscience fondée sur la Terre et les Morts. Mais ajournons : nous avons dit dans les premières pages pourquoi nous ne pensons pas que des idées que tous peuvent accepter puissent être avec utilité présentées dans ce recueil qui sent la bataille.

35 Je fis une seconde conférence à la « Patrie Française », sur « l'Alsace et la Lorraine ». Il me paraissait nécessaire que notre ligue s'engageât pleinement sur cette question. J'étais en outre préoccupé de poser la revendication des Alsaciens-Lorrains en conformité avec la doctrine de la Terre et des Morts, c'est-à-dire moins comme une protestation française que comme une protestation des annexés qui veulent vivre dans leur continuité historique, en Alsaciens et en Lorrains. On trouvera plus loin cette conférence.

36 Quand la période héroïque et les grands espoirs furent passés, ce fut Lemaître qui se résigna et maintint vraiment la ligue. Pour entendre son rôle, sans entrer dans mille détails sur une situation où il déploya au vu de tous le talent d'un Paul-Louis Courier et, secrètement, des merveilles de sagesse pratique, (la sagesse d'un sage qui n'aurait point de nerfs), rappelez-vous qu'il est né à Vennecy (Loiret). « Si l'on veut chercher la

moyenne, le vrai centre d'équilibre de la nation, des Alpes à la Bretagne et des Pyrénées à l'Ardenne, ce n'est point à Paris, c'est aux bords de la Loire qu'il faut aller. » (Reclus).

37 *L'Education nationale. Le Journal*, 30 octobre 1899.

38 Se reporter au soir du 27 janvier 1888. On eut la force, ce soir-là, mais la doctrine manquait.

« Moins honnête et poussé par des appétits, Boulanger aurait marché. Un sage aussi, un homme clairvoyant et soutenu par des idées maîtresses, eût mis, au nom de la science politique, son épée au service des volontés confuses de la France. Avec les pleins pouvoirs que lui donne Paris, le Général devrait être le cerveau de la nation et diriger ce que sollicite l'instinct national. Il défaille, faute d'une doctrine qui le soutienne et qui l'autorise à commander ces mouvements de délivrance que les humbles tendent à exécuter. Autour de lui, l'inconscient se soulève en magnifique état, mais l'indigence des principes empêche qu'on aboutisse. » Appel au Soldat, chapitre VIII, Le point culminant, page 210).

39 Pour connaître les étapes d'une conversion monarchiste, les divers arguments et instants d'une de ces « conclusions », lire *Le Salut Public*, par Léon de Montesquiou (Plon, 1901).

40 Sera-t-elle, cette « Monodie », le *Quiquengrogne* de Charles Maurras ?

41 *Les deux ligues. Le Journal*, 29 juillet 1899.

L'œuvre des ligues. *Le Journal*, 8 décembre 1899.

42 Ainsi qu'il arrive toujours dans les œuvres mêlées de politique, nous dûmes procéder avec moins de suite que nous n'aurions voulu. Des résultats furent obtenus, une véritable renaissance du sentiment national, mais dans cette collaboration un peu confuse, il fallait bien sacrifier les nuances. Je tiens pourtant à marquer la contradiction que je vois, qui m'inquiète, me gêne, me repousse : le véritable maître de Taine, Le Play, assoit toute sa sociologie sur le catholicisme et en même temps il n'admire rien tant que l'Angleterre ! Cette contradiction existe de quelque manière chez Taine et chez plusieurs que Taine influence. Je leur reproche qu'ils n'ont pas un amour instinctif, une piété de la France, bref, il leur manque pour ce pays un sentiment de vénération. « C'est, diront-ils, que depuis cent ans les faux dogmes de 89... » Quelle qu'en soit la cause, les voilà dégoûtés plus ou moins de leur pays.

43 Voir, livre 1^{er}, les premières lignes du paragraphe 3, *De coelo in interna*.

44 Que faire ? Saint Denis a dû se poser cette question après sa décollation. Les miracles ne lui coûtaient pas. Pourtant il n'essaya point de replacer sa tête entre ses deux épaules ; il la mit sous son bras et continua sa route. Comme Saint Denis, la France marche. « Après tout, ricanait Henri Heine, le premier pas était le plus difficile. »

45 Voici une phrase dure de Renan, où il n'y a rien à objecter : « Tant que cette conscience morale (la nation) prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. » C'est, transportée de l'individu à la société, la pensée de Goethe :

On ne meurt que quand on le *veut* bien. »

46 Jeudi, 7 février 1901, — « Pour définir, — disait le billet de convocation, — l'objet des soirées d'études de l'*Appel au Soldat*, qui auront lieu cette année tous les jeudis, au café de l'Univers, place du Théâtre-Français, à 9 heures 1/4. »

47 Il se peut même qu'on nous use le mot. Dans les compromis électoraux, « nationalisme » risqué de perdre tout sens. Qu'importe ? si nous avons engendré quelques Français *disciplinés et indépendants* qui eux-mêmes en créeront d'autres.

48 Les conclusions de M. Vaugois avaient été monarchistes.

49 C'était M. Jean de Mitty, le stendhalien à qui nous devons *Lucien Leuwen*.

50 Lire *Elisabeth de Bavière, Impératrice d'Autriche*, par C. Christomanos.

51 *Dreyfus ou les grands chefs*. — *Le Journal*, 4 juillet 1890.

Les représailles de Dreyfus. — *Le Journal*, 7 juillet 1890.

52 Un magistrat très poli : c'est qu'il est décidé à vous « saler ». Trop dur : c'est pour la salle et il vous acquittera. Voilà une observation que me confirment tous les gens du monde judiciaire.

53 Dieu qui ne refusez pas votre miséricorde aux Juifs même après leur perfidie, exaucez nos prières pour qu'ils soient enfin tirés de leurs ténèbres.

54 Même indigence dans son livre qui n'est qu'un sommaire. « Ah ! si pareille aventure, me disait un intellectuel, était arrivée à un homme de génie ! Quel livre ! » Mais pareille aventure ne peut arriver à un homme de génie, Car le génie, c'est d'avoir de l'âme.

55 C'est à cette explication que Dreyfus s'arrête dans ses *Souvenirs*.

56 *Mémoires d'outre-tombe*.

57 Voir le paragraphe 17 : *Des juifs et des protestants considérés in abstracto*.

58 Pour plusieurs raisons, (pour que l'on juge des divisions de la France et pour que l'on distingue si notre présence à Rennes était nécessaire), nous croyons utile de donner une idée des fureurs dreyfusardes. Voici la même scène contée dans le *New York Herald* par M. Marcel Prévost :

« Le général conférencier a une voix et un physique ingrats, presque une voix de vieille dame, et la figure aussi est d'une dame âgée sur laquelle un mauvais plaisant se serait amusé à dessiner au coin des lèvres deux petites moustaches tortillées.

Les minutes succèdent aux minutes, la vieille dame infatigable poursuit sa conférence au milieu des Millements de l'auditoire. Il s'est passé ceci de vraiment extraordinaire que jusqu'à la fin de la séance le public a attendu la vraie déposition du général Mercier. On ne pouvait pas croire que ce fût cela. C'était cela pourtant. Il n'est pas venu autre chose. L'espoir de révélations sensationnelles a été déçu définitivement. Imaginez le ramassis le plus prolix et, en même temps, le plus pauvre de tous les « potins » qui ont traîné à la Cour de « cassation et que la Cour a dédaignés, des développements infinis sur le 120 court et les troupes de couverture, et, pour couronner ce factum, un abrégé apologique des niaiseries de M. Bertillon !

Oui ! le général Mercier en est encore à attribuer l'écriture du bordereau à Dreyfus ! Il Ignore les aveux d'Esterhazy, il sourit agréablement quand il parle du papier pelure.

De la démente, Vous dis-je. C'était incroyable. Il n'y a pas d'autre mot. La stupeur se peignait sur tous les visages, — visages de révisionnistes ou non. Et la vieille dame conférençait toujours, jouait aux petits papiers avec le greffier Coupols ; arrondissait ses phrases, se complaisait évidemment en son éloquence. C'était l'effritement lent, progressif, des fameuses preuves du général Mercier, et du général Mercier lui-même. Grâce à une imprudence de celui-ci, l'effritement s'est changé au dernier moment en effondrement.

Il était arrivé à la péroraison. Après avoir résumé sa conférence, il s'avisa de dire ceci ; Messieurs, Je sais que la nature humaine est faillible. Si j'avais eu le moindre doute sur la justice de l'arrêt de 1891, vous pouvez être assuré que j'aurais reconnu mon erreur. Il disait cela de sa voix blanche et satisfaite, se tournant pour la circonstance vers Dreyfus, et l'on vit alors

ceci, avec une émotion intense, qui secoua l'auditoire comme une secousse électrique ; Dreyfus, jusque là immobile sur sa chaise, se dresser debout, le visage subitement rouge de colère, et crier dans les yeux à son accusateur ! C'est ce que vous devriez faire, oui ! C'est ce que vous devriez faire ! »

« Mercier, surpris, s'arrête, balbutie. « C'est votre devoir, » lui crie encore Dreyfus dans la figure.

Et il se rassied, soudainement redevenu soldat, immobile après cette explosion de révolte.

L'accusateur décontenancé essaye d'ajouter quelques paroles que personne n'entend, ramasse ses papiers, plie sa serviette et se lève. Des huées retentissent dans toute la salle. Un journaliste sur le passage du témoin lut crie en face : Assassin ! »

M. Marcel Prévost, qui prend ce ton pour parler aux Américains d'un général français est, il faut le rappeler, un des plus décents parmi les dreyfusards.

59 En décembre 1901, le commandant Carrière dut prendre sa retraite sans avoir obtenu le ruban de la Légion d'honneur pour lequel il était proposé depuis cinq ans et demi. Il expiait son réquisitoire. Il se fit inscrire au tableau des avocats de Rennes. Son ami intime, le lieutenant-colonel Leborgne, donna alors, des explications publiques. Elles confirment ce que, nous disons de ces secrètes démarches amicales et puis des ordres ministériels. Le colonel Leborgne ajoute des détails qui font un abominable tableau :

Dans la nuit qui précéda le prononcé du réquisitoire, un officier d'ordonnance au général de Galliffet », officier dont Carrière citera le nom, si on le pousse à bout, vint sonner rue Gervant, à sa porte, et remit au commandant, non pas une dépêche, mais une nouvelle instruction conçue dans le même sens que les précédentes, quoique en termes plus pressants, et signée du général de Galliffet, » Le général de Galliffet prétend que cette instruction n'existe pas, eh bien ! moi, « je l'ai vue, de mes yeux vue. » Cette instruction qui se termine par la fameuse phrase : « Je vous rappelle au respect des motifs intangibles de la Cour de cassation », figure encore dans les archives du corps d'armée. Il est facile de l'y retrouver et de voir si la signature du général de Galliffet est fausse.

Voilà ce que le commandant Carrière vous aurait lui-même raconté si, dans la soirée de jeudi, sur les ordres formels du général André, le général Donop no lui avait fait donner sa parole d'honneur de garder le silence. Il

lut a d'abord violemment lavé la tête », puis il a fait appel à ses sentiments de bon citoyen, en essayant de lui prouver qu'une reprise de « l'Affaire » serait désastreuse pour notre pays, alors qu'elle serait seulement désastreuse pour notre ministère.

« Le commandant Carrière a cédé ; il a donné sa parole d'honneur, mais sous cette réserve que, s'il est attaqué et vilipendé pour avoir fait son devoir, il répondra. Soyez certain qu'il le fera, et ce jour vous verrez bien des sourires dédaigneux se changer en douloureuses grimaces. »

— Dans le même moment, et comme le général de Galliffet n'ait avoir envoyé aucune instruction au commandant Carrière, celui-ci s'écriait :

« Ah ! le général de Galliffet dit cela ! il faut qu'il ait un rude toupet. Bientôt je serai libre, et je pourrai peut-être parler.

On m'adjoignit comme substitut, vous vous en souvenez, M. le chef de bataillon Mayence, et nous commençâmes par lire les gros volumes de la Cour de cassation. Trouvez-vous des preuves de la culpabilité de Dreyfus ? » disais-je à Mayence « qui me répondait invariablement non ». Et nous étions d'accord.

Personne ne se doute que le rapport Ballot-Beaupré, les plaidoiries des avocats devant la Cour ne sont, en quelque sorte, que la copie du mémoire Picquart, et ce mémoire est rédigé avec une habileté prodigieuse. Sachez aussi qu'un seul homme a réellement fait la révision : c'est Picquart. Tous les autres ne sont que des comparses. Je comprends que ceux qui n'ont lu que les documents de la Cour de cassation aient éprouvé des doutes sur la culpabilité de Dreyfus.

Mais lorsque, Mayence et moi, nous ouvrîmes le dossier, que nous primes connaissance de toutes les pièces officielles de la procédure, notre opinion ferme, inébranlable, était faite : Dreyfus était coupable ! »

— Tous ces incidents scandaleux sont résumés et appréciés de la façon la plus satisfaisante dans la déclaration qui suit du général du Barail (18 décembre 1901) :

Comment ! le général de Galliffet dit : « Je n'ai pas signé certains documents tendant indirectement à enjoindre à un de mes subordonnés de conclure dans son réquisitoire à l'innocence d'un accusé ! » et cependant ces documents existent, revêtus de sa signature. Qui donc a signé ? Voilà ce qu'il faut savoir à tout prix, et personne ne bouge, ni d'un côté, ni de l'autre. Qu'est-ce donc que le secret professionnel ? Il y a une limite au delà

de laquelle il devient une absurdité et parfois même un moyen de cacher une forfaiture, et l'on devrait comprendre que l'Intérêt supérieur de la France et de l'armée prime toutes les autres considérations.

Le général de Galliffet a le devoir de parler, de tout dire, de relever le commandant Carrière du secret professionnel afin de permettre à celui-ci d'étaler au grand jour ses documents. Jusque-là, tous les ministres seront sous le coup d'un soupçon intolérable. Que les ministres politiques se réfugient dans le silence, passe encore ! C'est leur habitude. Mais qu'un soldat comme le général de Galliffet se taise quand il doit parler, c'est impossible ; et j'espère qu'il le comprendra. »

60 « Guignol... Ah ! c'est là que les passions sont simples et fortes. Le bâton est leur instrument ordinaire. Il est certain que le bâton dispose d'une grande force comique. La pièce reçoit de cet agent une vigueur admirable ; elle se précipite vers le « Grand Charassement final ». C'est ainsi que les Lyonnais, chez qui le type de Guignol fut créé, désignent la mêlée générale qui termine toutes les pièces de son répertoire. C'est une chose éternelle et fatale que ce « Grand Charassement » ! C'est le 10 août, c'est le 9 thermidor, c'est Waterloo. » (Anatole France, Guignol, le LIVRE DE MON AMI).

Voit-on pourquoi les affaires de Boulanger, de Panama, Dreyfus, demeurent des pièces de second ordre ? Le vrai moyen tragique y manquait ? Quoi donc ? Messire Bâton.

61 Labori veut ici nous marquer que, s'il ne parle pas davantage, c'est qu'il sait qu'on est prêt à le poursuivre pour violation du secret professionnel. Dans « certains milieux dreyfusards, officiels ou non », on le guette, on espère qu'il donnera prise, car tout ce qui se rapporte à l'affaire Dreyfus, c'est comme avocat qu'il a pu le connaître.

62 Ce geste, Marcel Prévost l'a noté pieusement dans un *Portrait du Revenant* : « Labori est toujours robuste et souriant, les joues pourtant un peu congestionnées. Il marche, se lève et s'assied avec aisance ; seulement, par un geste instinctif, la main droite sortant de l'ample manche de la toge va frôler le dos aux environs de la colonne vertébrale. » Peinture naïve, qui fait rire les profanes, mais c'est ainsi qu'à toutes les époques les croyants peignent leurs saints.

63 A mon avis, M^e Edgard Demange aurait dû comparaître comme témoin. Rappelons-nous en effet l'un des points mystérieux de ce procès où il y eut

plusieurs mystères que très visiblement le président Jouaust évita.

Je veux parler du jour où nous vîmes M. Casimir-Perier, ancien président de la République, donner dans l'air de grands coups de voix, sur la barre de grands coups de poing et en plein visage de Waldeck un grand coup de lumière. C'était à propos d'une lettre écrite par Dreyfus le 23 novembre 1898 et que voici :

« J'avais demandé à M. Casimir-Perier la publicité des débats. Après m'avoir fait donner ma parole de me soumettre à certaines conditions trop naturelles, M. le Président de la République me fit répondre par l'intermédiaire de M^e Demange qu'il se confiait en ma parole et qu'il demandait la publicité des débats. Elle ne fut cependant pas accordée. Pour quels motifs, je l'ignore... Cette parole que j'avais donnée à M. Casimir-Perier, je l'ai tenue. »

M. Casimir-Perier vint sur l'estrade de Rennes nier d'avoir eu ces louches ententes avec Dreyfus. Et du ton le plus violent il rétablit les faits comme suit :

« Le 13 décembre 1894, MM. Waldeck-Rousseau et Joseph Reinach sont venus successivement dans mon cabinet m'entretenir du désir de la défense que le huis-clos ne fût pas prononcé, et de l'engagement que prenait la défense d'observer, dans les questions diplomatiques, une grande réserve si les débats avaient lieu autrement qu'à huis-clos. J'ai répondu à M. Waldeck-Rousseau comme à M. Joseph Reinach que je ne pourrais que transmettre leur désir ; que personnellement je ne pouvais rien pour y donner satisfaction. » (Figaro supplémentaire, 12 août 1899.)

Si l'incident valait que le surexcité Perier fît un pareil tapage au déprimé Dreyfus, il fallait exiger que l'avocat Demange renonçât à plaider et qu'il devînt témoin avec Reinach et Waldeck. Car enfin, ce qui demeure certain et qui force à rêver, c'est la démarche sinon les termes du dialogue : dès le mois de décembre 1894, Demange, comme avocat choisi par la famille, Reinach, comme prophète des juifs, et Waldeck, on ignore à quel titre, se firent les commissionnaires de Dreyfus, qui concluait de ces colloques : « Dans trois ans, mon innocence sera reconnue. » Phrase qui d'abord semblait dénuée de sens, mais Waldeck étant ministre remua ciel et terre pour que le traître eût été bon prophète !

64 Bien que nous écartions toute dialectique sur le fait Dreyfus pour fournir seulement des choses vues, c'est-à-dire les péripéties et les couleurs de la bataille, donnons en passant un aperçu de l'incident Schneider. C'est une

lumière sur l'art de la guerre chez nous et chez nos adversaires.

La tension dans Rennes était magnifique. A toute heure du jour, de la nuit, il fallait veiller pour avertir les amis et parer aux attaques. Le 12 août, le général Mercier avait invoqué à l'appui de sa démonstration les lignes suivantes du colonel Schneider, que notre service de renseignements avait réussi à se procurer : « Paris, 30 novembre 1897. — On avait déjà émis bien des fois pareille supposition que le traître est autre que Dreyfus, et je resterais pas revenu là-dessus si depuis un an je n'avais appris par des tierces personnes que les attachés militaires allemand et italien auraient soutenu la même thèse dans les salons à droite et à gauche. Je m'en tiens toujours et encore aux informations publiées dans le temps au sujet de l'affaire Dreyfus. Je continue à les considérer comme justes et à estimer que Dreyfus a été en relation avec les bureaux confidentiels allemands de Strasbourg et de Bruxelles que le grand état-major allemand cache avec un soin jaloux, même à ses nationaux.

Le 17 août, dans la soirée, à Rennes, nous fûmes avertis que le *Figaro* recevait d'Ems et publierait le lendemain la dépêche sensationnelle suivante :

« Lettre du 30 novembre 1897 attribuée à moi est un faux.

Colonel SCHNEIDER. »

Aussitôt sur les bancs du télégraphe nous rédigeons une dépêche pour raffermir les cadres français : « Le Journal, Paris, de Rennes, 17 août. — Nous apprenons que le colonel Schneider traite de faux le document signé de son nom où il affirme sa conviction dans la culpabilité de Dreyfus. Cette démarche n'émeut personne dans les milieux nationalistes. Voilà des manœuvres auxquelles on s'attendait, et, s'il y a une affirmation fausse dans cette affaire, c'est l'affirmation même du *Figaro*. On ne sera pas un long temps avant de le démontrer en séance publique du conseil de guerre : nous pouvons le déclarer.

Mais on voit maintenant l'inconvénient de la nécessité où les amis de Dreyfus ont mis le conseil de guerre de publier des documents secrets : c'était nous exposer d'une façon certaine à recevoir des démentis de l'étranger.

Il était évident que celui à qui l'on avait dérobé des documents et que l'on mettait en cause malgré lui, en référerait à son gouvernement. Après cinq jours, l'Autriche refuse de se mettre en opposition avec l'Allemagne et l'Italie, dont les attachés d'ambassade Panizzardi et Schwarzkoppen s'efforcent de cacher leur rôle de chefs d'espionnage.

Si délicate que soit la question au point de vue diplomatique, elle sera réglée par le conseil de guerre, avec le souci de maintenir que nous sommes les maîtres dans nos questions intérieures et qu'il n'appartient pas à l'étranger de sauver un traître. »

Le 19 août, le commandant Cuignet en séance du conseil de guerre rappelait que « les dépêches d'Ems ne sont pas toujours véridiques. » Il se déclarait en mesure d'établir d'une façon indiscutable l'authenticité de la pièce, et ses arguments étaient bien concluants, puisque le colonel Schneider renonçait à soutenir son personnage et écrivait le 22 août :

« L'apposition de la date surdité (30 novembre 1897) et de ma signature au texte que l'on m'attribue constitue un faux. Ce faux subsisterait même dans le cas où, ce dont je ne puis juger sans l'avoir sous mes yeux, le texte lui-même émanerait de moi à une autre date. »

Aveux embarrassés, mais incontestables, du télégramme précédent. Aussi bien le général Mercier avait de son propre mouvement indiqué que la date du 30 novembre s'appliquait non à la rédaction du document, mais à son entrée au service des renseignements. La défense ne s'y trompa point ; elle dit dès lors que ce document n'était point un rapport, mais un simple memento ; elle soutint que le colonel Schneider était mal renseigné : elle ne contesta plus l'authenticité.

Le 30 août, lors du défilé des professeurs de l'Ecole des Chartes, (qui révoltèrent et réjouirent la France par leur incroyable bouffissure d'intellectuels), Emile Picot, — bibliothécaire des Rothschild, oncle de Paul Desjardins (le clergyman des belles petites âmes) et oncle aussi de Lucien Fontaine, (qui est le trésorier secrétaire de la ligue des Droits de l'Homme), — annonça qu'il avait eu l'honneur de causer avec un attaché d'ambassade de la Triple Alliance, dont il opposa la parole à la parole des officiers français.

— Très bien ! — lui répliqua le général Roget, toujours admirable d'à-propos. — Vous êtes libre de préférer l'affirmation autrichienne l'affirmation française, mais c'est de M. Schneider que vous parlez, n'est-ce

pas ? Eh bien ! je vous demande ce que vous pensez du cas de cet officier qui, après avoir donné dans le Figaro un démenti formel du rapport que nous lui attribuons, a été obligé de reconnaître ensuite l'authenticité de ce rapport ?

Me Demange se leva et cédant tout le terrain dit :

— Il y avait eu malentendu.

A quoi fort courtoisement, le spirituel général Roget répondit :

— Oh ! M. Schneider, j'en suis certain, ne montait pas, à proprement parler ; il commettait un malentendu.

Ainsi la vive clarté française perçait les brouillards et relevait les défaillances du parti de Dreyfus.

Veux-t-on encore et sur le même sujet un exemple de raisonnement français ? Le témoin Cernusky raconte qu'en février 1891 un officier supérieur d'un Etat-major étranger (dont il dira le nom en séance secrète) s'est vanté à lui de posséder quatre espions parmi lesquels le premier et le plus important était le capitaine Alfred Dreyfus. Aussitôt les dreyfusards de protester contre un témoignage apporté par un étranger. Rions de leur protestation hypocrite. Quand un gouvernement étranger vient nous dire qu'il n'a pas employé le capitaine Dreyfus, c'est à négliger, car le devoir et l'intérêt d'un gouvernement sont de couvrir les traîtres qu'il emploie. S'il agissait autrement, il n'en trouverait plus. Mais auprès de Cernusky, ce n'était point une démarche d'habileté gouvernementale. Un officier d'état-major, chargé de la direction de l'espionnage au profit d'une puissance étrangère, s'est laissé aller à bavarder.

On ne saurait trop reconnaître et louer les grandes qualités françaises, la solide raison française, dans les travaux de Mercier, Roget, Deloye, Cuignet et autres près du Conseil de guerre.

65 On m'a proposé dans des termes analogues « un professeur d'énergie » plus remarquable encore que n'est M. Picquart :

« Après un livre où il déversa, comme le prêtre en un calice d'or le vin du sacrifice, les idées douloureuses ou espérantes bouillonnant en son cœur, toute la poésie, toute la souffrance de son âme, harpe vibrant au vent de la tristesse, et toute l'énergie de son cerveau ; après un cri de révolte et de foi, pour le présent et vers l'avenir ; après ce recueil de pensées et d'apophthegmes, moelle de son intelligence ; après ce monument contre la justice des humains, d'où malgré tout pour l'être sensible se dégageait une sorte de lassitude morne et de morne tristesse, après les Impressions

cellulaires — voici que, fièrement dédaigneux des haines intéressées, des mépris, des insultes, des calomnies, des diffamations, des perfidies, des trahisons et de la lâcheté ambiante ; ayant en soi assez de courage pour mener à bien l'œuvre entreprise ; assez de ténacité réfléchie pour ne reculer devant aucun obstacle ; assez de confiance pour marcher impavide et impassible, et de « conscience » pour voir juste, — voici que, dis-je, M. Baïhaut par l'Amoureuse foi débute dans le roman de façon magistrale.

Ah ! la leçon est belle pour tous, vieux et jeunes, et l'exemple salubre ! Où cherchez-vous donc, M. Barrès, des professeurs d'énergie ? Vraiment, je ne conçois point comment un homme, sagace et perspicace tel que vous, ayant devant lui pareils modèles, offre à la jeunesse quelque génie malfaisant des temps passés ! (a) Car les humains qui, par leur caractère au-dessus des normes de cent coudées, nous montrent que le travail est régénérateur et rédempteur, sont noire époque heureusement assez nombreux. Et leur acte vaut d'autant qu'il est plus près de nous, conséquemment facile à apprécier. Qu'il nous soit donc force générative de courage et d'espoir, levier dont nous renverserons à notre tour les barrières du chemin...

»(Le Progrès, 9 novembre 1898, Saintes)

(a) Napoléon, professeur d'énergie (Les Déracinés).

66 L'effondrement de Freystaetter fut tel que M^e Démange déclara « qu'il n'insistait pas le moins du monde pour entendre à nouveau le témoin ».

67 Eh bien ! non, ayons le courage de reconnaître notre erreur. A la date où nous réimprimons (7 janvier 1902), Kahn ne paraît pas avoir agi raisonnablement. Les événements lui donnent tort. Le sage, c'est Alfred Dreyfus, épanoui sur son fumier. Ses témoins ont trouvé la *bonne position*. Toutefois, si nos pronostics momentanément sont faux, nos photographies demeurent exactes. Tourne qui tourne, il est impossible de contempler les Forzinetti et puis de regarder le commandant de Mitry, avec sa charmante figure, si loyale et si fine, de lorrain de vieille souche, le capitaine Anthoine, si ferme et si précis, sans distinguer où est le parti de l'honneur. Et puis écoutez donc les détails de l'affaire Kahn et Zadoc-Kahn :

Le 6 janvier 1899, la Chambre criminelle de la Cour de cassation reçut d'un témoin une déposition que voici à peu près : « Le bordereau est accompagné d'une lettre missive dans laquelle on lit : Je vais partir en manœuvres. Il est établi d'autre part qu'il ne peut s'agir que des manœuvres

d'automne 1894. Esterhazy, officier de troupes à cette date, a-t-il pu penser qu'il prendrait part à ces manœuvres ou croire qu'il serait autorisé à les suivre ! Non, car les majors, et il remplissait alors cet emploi au 74^e d'infanterie, ne quittent pas le dépôt. »

Le 7, le grand rabbin écrivit au lieutenant Kahn, du 74^e, pour lui demander un rendez-vous.

Le 8, le lieutenant Kahn se rendit chez Zadoc-Kahn, 17, rue Saint-Georges. En sortant, il adressa à son colonel la très importante lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un fait d'une gravité particulière. Je recevais de M. le grand-rabbin la carte pneumatique dont copie est ci-jointe. Je me rendis à son invitation, et dès mon arrivée, la conversation suivante s'engagea entre nous.

M. LE GRAND-RABBIN. — Je vous ai prié de venir me voir, monsieur le lieutenant, pour vous demander des renseignements confidentiels *au nom d'une tierce personne dont je ne puis pas vous donner le nom*. Sachez bien, d'ailleurs, que tout ce que vous direz sera absolument secret et que votre nom ne sera, en aucun cas, prononcé. Pourriez-vous me dire si le commandant Esterhazy est allé aux manœuvres d'automne en 1894 ?

Moi, me levant pour prendre congé. — Monsieur le grand-rabbin, je ne sais rien. Je m'étonne seulement que vous me demandiez ce renseignement plutôt qu'à tout autre officier du régiment. (Attitude embarrassée du grand-rabbin.)

M. LE GRAND-RABBIN. — Mais je vous ai dit, monsieur le lieutenant, que ces renseignements étaient destinés à une tierce personne ; ce n'est pas pour moi.

Moi. — Je ne puis que vous répéter que je ne sais rien et que je ne puis rien vous dire. (Et je me dirige vers la porte.)

M. LE GRAND-RABBIN, insistant pour me faire rasseoir. — Ne partez pas si tôt, monsieur le lieutenant. Rasseyez-vous. Y a-t-il longtemps que vous êtes au régiment ? Sortez-vous de Saint-Cyr ?

Je répondis brièvement à ces questions et je pris congé. L'entrevue avait duré de quatre à cinq minutes.

J'ai été profondément affligé, en ma qualité d'Israélite, de voir le grand-rabbin, chef de la religion, se préoccuper d'une façon aussi active de cette malheureuse affaire Dreyfus. Je n'ai pas été moins froissé de le voir

s'adresser à moi plutôt qu'à tout autre officier du régiment pour obtenir ce qu'il appelle des renseignements.

Signé : KAHN.

Ainsi, le grand-rabbin voulait mettre entre les mains d'une tierce personne, dont il ne peut pas dire le nom, les moyens de réfuter un témoin entendu par la Chambre criminelle ! Une tiercé personne et qu'on ne peut nommer ! cela est fort important. Il ne s'agit point de Me Mornard, l'avocat de Dreyfus. Me Mornard n'aurait pas à cacher pareille demande ; il la ferait de lui-même, et le grand-rabbin ne voudrait pas celer un nom qu'il peut prononcer pour jeter par une réticence inutile le plus grave soupçon sur quelque conseiller à là cour.

68 . Une agence distribue aux journaux américains un procès-verbal de chaque audience d'après la sténographie (il serait curieux d'examiner ce travail), mais ces journaux ont en outre des rédacteurs pour leur envoyer les impressions du jour, des commentaires sur les faits et les personnes. C'est un article qui d'ordinaire compte 4 ou 5, 000 mots ; le mot coûte 0 fr. 50 pour New-York avec un supplément pour les autres villes. Les journaux anglais se font télégraphier le compte rendu analytique (?) et, par leurs rédacteurs spéciaux, des impressions quotidiennes. Toute cette copie est télégraphiée à *tarif plein* de Rennes à Paris, puis réexpédiée à Londres moyennant 0 fr. 15 le mot. Les correspondants autrichiens, italiens, belges, suisses, russes, suédois, danois, envoyaient des dépêches urgentes pour lesquelles ils payaient triple taxe, c'est-à-dire 0 fr. 60 le mot. On se montrait un journaliste de Calcutta.

Ah ! que de sacrifices la finance mondiale n'hésite point à faire s'il s'agit d'empêcher une possibilité d'injustice !

69 Lettre à Maurice Barrès, Le Journal, 21 octobre 1899. Voir le volume : Une campagne nationaliste.

70 Au cours des débats, à la date du 1er septembre, j'écrivais :

« Ah ! ces témoins fournis par le Syndicat ! L'autre jour, Chincholle, du Figaro, posait un petit problème à ses lecteurs Maurice Barrès, écrivait-il, m'a dit que la vue de Dreyfus, qu'il déclare coupable, lui donnait parfois de la pitié et qu'il consentirait à lui donner un suppléant à l'île du Diable. » Chincholle « allait même plus loin ; selon lui, je commencerais à aimer Dreyfus ! Et, pour intriguer son lecteur, il laissait en suspens de savoir qui

je substituerai avec plaisir au traître. Je ne vois pas d'intérêt à maintenir cette équivoque. Je considère la personne de Dreyfus comme désormais incapable de nuire

j'avais dit à Chincholle apitoyé : « Eh bien ! mettez Labori à l'île du Diable ! » Je le dis, cette, fois, sans sourire : « Adjoignez à Dreyfus Bertulus et Forzinetti. Pour Picquart, il me semble que son foie n'aura pas besoin d'un climat tropical pour lui jouer dans un bref délai le plus vilain tour. »

Je reproduis ici cette boutade, parce qu'elle me fut, à plusieurs reprises, âprement reprochée, et que je ne regrette aucun des faits de guerre où m'entraîna mon service dans la bonne pause. C'est par les gens de mon camp, par mes pairs que je veux être jugé et si les chefs de notre armée avaient été mollement soutenus, Dieu sait où ils seraient aujourd'hui et Dieu sait où serait Picquart !

71 Sur ce mot, la victoire de Rennes », qu'on me permette d'épingler un court papier dont je donnai lecture, pour servir de toast, le 15 janvier 1900, au banquet pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la *Patrie française* ; cette page pourrait, s'intituler *Les autels de la Souffrance* :

« ... Tout au long de l'histoire de France, on enseigne les petits enfants à glorifier les jours où notre nationalité surmonta les plus pressants dangers. Dreyfus, cela rappelle une des plus insolentes invasions de l'étranger, mais c'est aussi un nom de victoire.

« La douleur sert aux individus de cran d'arrêt ; elle nous avertit de ne point passer outre, et qu'au delà c'est notre destruction. Elle rend le même service aux peuples. L'« Affaire » sauva la nation ; elle nous sortit d'une mortelle indolence.

« Je me rallie à l'idée de ce philosophe qui voulait élever des autels à la Souffrance. Je ne suis pas en peine de la méditation que nous devons y porter, nous autres nationalistes. Nous remercions la cruelle affaire » d'avoir réconcilié l'orgueilleuse raison avec l'instinct des humbles et d'avoir montré que les volontés obscures des masses possèdent le sens le plus sûr de la santé sociale. Au pied des autels de la Souffrance, une vive reconnaissance nous vient au cœur pour une épreuve qui nous révéla jusqu'à l'évidence le danger de laisser une influence politique à des naturalisés trop récents et qui n'ont pas nos instincts séculaires.

Que les préjugés nationaux contiennent la sagesse même ! Que ce n'est pas tout d'avoir de l'esprit et qu'il faut encore avoir les mêmes aïeux ! Voilà les grandes vérités, un instant méconnues, qu'une douloureuse convulsion vient de restituer à la société française.

Quand cette affaire, où nous ne voyons déjà plus qu'une mauvaise mystification, sera tombée dans l'irréremédiable oubli où s'écroulent les élégies mal faites, quelque chose d'elle survivra dans la législation et tout au moins dans la raison de notre pays. Nos cerveaux et, par suite, bientôt notre politique se seront régénérés dans l'épreuve.

Je reprends un mot de notre cher président d'honneur et je bois à la bonne souffrance. »

72 Le Graverend, *Traité de législation criminelle, en France*.

73 En octobre 1901, M. de Galliffet, ayant été obligé de quitter le ministère qui l'avait employé, déclara que « le peu de politique qu'il avait fait l'avait profondément dégoûté ». Tout le monde sans une exception a donc été dégoûté par la politique de M. de Galliffet.

74 « A l'extérieur, notre multitude anxieuse se taisait, écoutant les hurlements des misérables et craignant pour ceux qui, si follement, se confiaient à pareille scélératesse. Ils sortirent enfin ! Dans quel état ! bien qu'ils lissent tout pour dissimuler les coups. » (Témoignage de M. Roland Bréauté, de la Ligue des Patriotes.)

75 Au sortir de la réunion, M. Duclaux monta dans un omnibus qui se dirigeait vers la place Saint-Sulpice. Deux jeunes gens l'accompagnaient avec qui il causa de chimie industrielle. Un moment il s'interrompit :

— Avez-vous vu le large ruban que porte Déroulède ?

Quelqu'un, sur la banquette d'en face, lut répondit :

— Oui, Monsieur Duclaux, Déroulède a un large ruban. Je regrette que vous n'en ayez pas un, au lieu de la rosette, mais plus large que celui de Déroulède, très large : je me moucherais avec.

Le maître continua d'expliquer à ses deux disciples la fabrication des fromages. (Récit d'un témoin, M. Roland Bréauté.)

J'aime cette joyeuse anecdote qui, mise à la suite de cette soirée déroulédiste, permettrait à un dreyfusard d'intituler le tout : « Le soldat et le stoïcien. »

76 *Le Journal*, 28 mars 1899. *L'Etat d'esprit de Déroulède*.

77 Dure vérité, mats vérité. Toutefois, quand les circonstances laisseraient Déroulède disparaître avant qu'il eût atteint un résultat politique, ceci

demeurerait qu'il fut un magnifique exallateur, un créateur d'énergies françaises.

78 Toute la besogne utile à notre sens, dans le *tumulte* Dreyfus, c'était de résister aux intellectuels et de fournir ainsi à l'opinion une doctrine française qui justifiât ce que l'admirable Déroulède entendait réaliser avec l'armée. De quels espoirs, encore que les tumultes boulangistes et panamistes nous eussent déçus, de quels espoirs légitimes n'étions-nous pas envahis dans toutes ces premières réunions où nous assistâmes notre ami ! Nous voyions nettement que les politiciens étaient décidés à se ranger du côté du plus fort. C'est ce que les grands chefs militaires furent incapables de comprendre, niais Waldeck et Millerand ne s'y trompèrent point et puisèrent bientôt dans cette certitude leur audace.

79 Le prétexte, c'était de porter ait Père-Lachaise la couronne offerte par la Ligue à Félix Faure. Il est vrai qu'on avait oublié une seule chose, c'est de retirer cette couronne des mains de son fabricant, rue Saint-Maur. Je crois bien qu'elle y est encore.

80 Discours de Saint-Sébastien, 23 février 1901.

81 Déclaration de Déroulède à Berne, 18 mars 1901.

82 Ce fiacre qui a versé Déroulède place de la Nation a tout de même mené notre brave ami Barillier à l'Hôtel de Ville.

83 « ... Vous nous demandez si nous acceptons sans réserve la déposition faite devant la Haute-Cour, au sujet de la journée du 23 février 1899, par l'ancien gouverneur de Paris, M. le général Zurlinden. A la déposition elle-même nous n'avons rien à redire et nous ne redisons rien, mais nous avons beaucoup à contre-dire dans les interprétations qui en sont données. L'*Eclair* et aussi un peu l'*Echo de Paris* prennent texte de cette déposition pour déclarer que de nos assertions successivement et solidairement répétées sur les motifs de notre échec, il ne reste rien ! Nous affirmons, nous, qu'il en reste tout. Pas plus que M. Zurlinden, nous ne ferons parler les morts ; pas plus que lui, nous n'accuserons les vivants. Nous prendrons la situation telle qu'il l'a présentée. Nous avons dit que l'ordre et le commandement des troupes ont été changés dans, l'après-midi du 23, et le général Zurlinden a reconnu que des changements avaient en effet en lieu à la dernière minute. Nous avons dit que le motif réel de ces changements était dû à une intervention politique, et le général Zurlinden n'a rien déclaré qui fût contraire à cette affirmation. Nous ne démentirons pas plus le général Zurlinden en parlant ainsi qu'il ne nous a démentis en parlant

comme il l'a fait devant la Haute-Cour. » Paul Déroulède. — *Lettre à Maurice Barrès*. — *Le Drapeau*, 25 Juin 1901.

84 — Déroulède n'a eu qu'un complice, c'est entendu, mais sur quels concours faisait-il fond ?

— Sur ton propre concours, lecteur, s'il avait réussi.

— Cela va de soi, mais avec qui avait-il causé ? avec qui avait-il échangé un « Tope-là. C'est dit. — C'est dit. » ?

Déroulède eut occasion le 21 octobre 1901 d'adresser la lettre suivante à l'*Eclair* :

« Mon cher confrère, voilà deux fois en quelques mois que sous votre plume, — dans une forme qui, pour être relativement courtoise, ne finit pas moins par être blessante, — l'*Eclair* donne de véritables démentis à mes diverses affirmations. La première fois, il s'agissait de l'affaire de la place de la Nation, au sujet de laquelle tout ce que j'ai affirmé dès le début s'est pourtant confirmé chaque jour.

Aujourd'hui, c'est ma conversation avec Félix Faure dont vous contestez, je ne sais pourquoi, et je vois encore moins pour qui, la scrupuleuse, exactitude. En, quoi la mémoire du très loyal et du très regretté président Félix Faure serait-elle entachée par le fait qu'après m'avoir entendu maudire l'exécrable constitution de 1875, il en aurait lui-même tant soit peu médité ? Sa réponse ! que, tout en déplorant l'organisme de cette pseudo-république, il ne se croyait pas en droit d'en modifier le fonctionnement, n'est-elle pas cent fois plus méritoire au point de vue légal que ne l'eût été une apologie complète du parlementarisme ?

A vous parler franc, votre protestation pour le mort me semble être plutôt une sorte de défense préventive pour certains vivants.

Il existe en effet, de par le monde politique, d'autres hommes à qui je me suis plus d'une fois ouvert de ma haine contre ce régime, et devant qui je ne me suis pas caché d'être résolu à tout faire pour substituer à la République oligarchique et parlementaire, la République plébiscitaire et démocratique.

Comment ceux-ci m'ont-ils écouté ? Comment ceux-là m'ont-ils répondu ? C'est affaire entre leur conscience et la mienne. Mais leur appréhension de me voir publier quelque jour nos dialogues est tout aussi injustifiable et, laissez-moi vous le dire, tout aussi injurieuse pour moi que votre accusation d'être enclin à « corser », comme vous le dites, mes récits, et à « exagérer » mes souvenirs.

Ma coutume n'est pas de dénoncer qui que ce soit, fût-ce, pour me venger. »

85 L'énumération de Bonnamour est bien incomplète. Mais pourquoi ramener dans un insuccès ceux qu'on retrouvera dans le succès ? Je dirai pourtant que je me trouvai à la droite de Guérin, à la gauche de qui marchait Marcel Habert. Habert regardait Guérin avec des sentiments que je distinguais sans les comprendre. En vérité, ces regards n'étaient point d'un complice à un complice.

Au reste, nous donnons le tableau de Bonnamour comme une vision sincère, non comme un compte rendu exact dans toutes ses nuances.

86 J'ai donné ce tableau dans son entier parce qu'on y voit la psychologie d'un partisan enthousiaste et désintéressé, tel qu'étaient alors tant de Français.

87 On sera curieux de connaître le texte de la proclamation qui eût été affichée immédiatement sur tous les murs :

A LA NATION

Français,

La Constitution usurpatrice de 1875 est abrogée ;

Le suffrage restreint est aboli ;

Le suffrage universel est rétabli ;

La République redevient français et républicaine ;

Un gouvernement de privilégiés et de corrompus exploitait la Nation et dégradait la Patrie ;

Avec l'aide du peuple de Paris et de l'armée de la France, nous l'avons fêté bas ; Le Parlement est dissous ;

Le Président de la République est renversé ;

Ce ne sera plus une Assemblée sans mandat qui édictera la future loi organique de l'État français, ce sont des représentants du peuple investis par lui du pouvoir constituant ;

Ce ne sera plus une coalition parlementaire qui étira le chef de l'État républicain, ce sera la France ;

Avant peu de jours, le peuple sera convoqué dans ses comices ;

Il nous fera connaître sa volonté, nous la ferons respecter ;

D'ici là, nous veillerons au maintien de l'ordre et à la défense des libertés reconquises ;

Nous ne sommes pas des usurpateurs ; nous dominons les gardiens des urnes et les sentinelles du pays.

La République parlementaire a vécu.

Vive la République plébiscitaire !

Les signatures manquent. Je suis bien fâché de toutes ces lacunes que le lecteur excusera.

88 C'était la deuxième audience.

89 En 1899, M. Melcot fut fameux quelques jours. Il avait déclaré tenir d'une dame Collomb le récit d'une soirée où le général Mercier, Gyp, Cavaignac, Quesnay de Baurepaire, le général Roget et Maurice Barrès se seraient rencontrés chez Georges Gros-jean. Là on aurait demandé au général Roget de ne pas attendre la fin des funérailles de M. Félix Faure pour marcher sur l'Élysée. M^{me} Collomb, citée en témoignage à la Haute-Cour, répondit qu'elle était « méridionale et portée à méridionaliser les faits ». Melcot s'écroula.

90 Nous devons dire du moins la flétrissure officielle qui le marque dans cette journée :

Déroulède, se levant, désigne un individu qui essaye de se dissimuler dans une tribune :

— Monsieur le président, cet homme a insulté Guérin et m'a insulté moi-même ! Je demande qu'on le fasse sortir.

Le président n'ose prendre la défense de Périllier et fait la sourde oreille. Périllier enhardi réapparaît et redouble. Me Joseph Ménard proteste, Me Falaleuf au nom de la défense tout entière se dresse :

— Monsieur le président, j'ai le devoir de vous dire que les provocations au cours de cette audience ne sont pas parties du côté des accusés ! Les injures sont parties du côté des juges.

Le président essaye de contester. Me Falateuf déclare que l'on a remarqué la menace ou l'insulte aux lèvres de tel ou tel sénateur.

— Quant à M. Périmer, dit-il, qui n'est ici qu'invité, il devrait savoir mieux que personne, en sa qualité d'avocat et de député, le percept qu'on doit à des accusés. »

(Les journaux du samedi 11 novembre 1899.)

91 Il faut que l'on recueille la déposition de M^{me} de Martel (Gyp) comme un modèle parfait d'amabilité et de spontanéité françaises et pour s'épurer des tristes humeurs dreyfusardes. C'est dans le même souci, pour nous *décrasser* l'esprit, que nous donnions plus haut un raisonnement du général Roget (page 185).

M. le président. — Levez la main droite.

M^{me} de Martel, *élevant à moitié le bras droite les doigts écartés* :
Comme ça ?

M. le président. — Votre profession ?

R — Antisémitte. (*Rires.*)

M^e Quentin — Madame la comtesse de Martel n'a-t-elle pas eu l'occasion d'assister à un certain nombre de réunions publiques et peut-elle nous dire quel était l'esprit de ces réunions ?

R. — J'ai assisté à presque toutes les réunions ; leur esprit m'a paru excellent parce que c'était le mien. Elles m'ont semblé toujours répondre à des manifestations dreyfusardes qui étaient en quelque sorte officielles et auxquelles on s'opposait comme on pouvait.

M^e Quentin. — Madame la comtesse de Martel a-t-elle eu occasion de connaître Barillier et peut-elle nous renseigner sur son caractère ?

R. — Je connais très bien M. Barillier ; je me suis trouvée souvent à côté de lui dans des réunions ou à des sorties orageuses de réunions ; je l'ai trouvé toujours extraordinairement doux ; jamais je ne l'ai vu enlever, les dreyfusards ni bousculer personne, pas même un agent. Dans les réunions politiques ! il sortait les gens, mais jamais en les touchant brutalement ; il n'aurait pas fait de mal même un agent de police ! (*Rires.*)

M. le général Japy. — Le témoin a-t-il entendu crier dans la rue : « À bas l'armée ? »

R. — Oh ! tout le temps

M^e Quentin. — Le témoin n'a-t-il pas été l'objet d'une dénonciation qui tendait à l'impliquer dans le complot actuel ?

R. — Parfaitement ; j'ai été dénoncée par un juif, M. Bertol-Graivit, à la requête d'un avocat général de la Cour de cassation, M. Melcot, et de la veuve Collomb.

M^e Quentin. — En, quoi consistait cette dénonciation ?

R. — Je crois que M. Melcot a été appelé par M. Bérenger à qui il a expliqué que j'avais assisté à un dîner chez M. Grosjean, la veille de

l'enterrement du président Faure.

M. le président. — Le fait était inexact ?

R. Absolument faux. Je crois que ce qui a donné assez de crédit à cette dénonciation, c'est qu'elle venait d'un avocat général à la Cour de cassation.

Me Chenu. — En quoi consistait la dénonciation ?

Mme la comtesse de Martel y a fait une allusion très brève : pourrait-elle nous donner des détails plus précis ? Mme la comtesse de Martel. — La dénonciation disait que j'avais dîné chez M. Grosjean, le 23 février, avec le général Roget, avec M. Cavaignac, avec le fils du général Mercier ; cela est faux. J'ai passé la soirée, un mois avant la mort de M. le président Félix Faure, chez M. Grosjean ; il n'y avait que des Lorrains et des amis de M. Grosjean.

M. de Sabrah. — Une dernière question : le témoin se souvient-il qu'a la sortie de l'attentat d'Auteuil je lui rendis visite comme j'ai l'habitude de le faire à la fin des courses ? Il y avait beaucoup de monde dans le salon et j'ai donné mon avis sur les événements.

R. — M. de Sabran est venu le dimanche à la maison comme il vient souvent avec Mme de Sabran ; il était très mécontent de l'incident d'Auteuil : moi, je trouvais que Christiani avait exécuté le geste de la foule et j'étais ravie.

M. le président. — Mais c'est l'opinion de M. de Sabran que nous voulons connaître.

R. — M. de Sabran est arrivé avec sa femme, effaré de ce qui venait de se passer et craignant ce qui pourrait en résulter. Il trouvait que cela n'avait pas une grande portée politique : on ne savait pas encore que la Haute-Cour donnerait un coup de fer au chapeau présidentiel. (Longue hilarité.)

M. le président. — Madame, vous pouvez vous retirer.

Mme de Martel. — Pardon, Monsieur le président. Je voudrais, remercier Barillier de m'avoir fourni l'occasion de dire que j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour lui.

M. Barillier. — Tout l'honneur est pour moi, Madame. (Sourires approbatifs.)

Le témoin se retire au milieu de la sympathie générale.

92 Le *Temps* a propagé cette manière de voir. C'est qu'il fallait ne point être interdit en Alsace-Lorraine. « Eh bien ! quoi, me dirait Hébrard ; préféreriez-vous que les annexes ne lussent plus un seul journal français ? »

je déclare loyalement que je n'ai rien à répondre. Mais quand l'heure de la justice sera venue pour Déroulède (peu ou longtemps après sa mort), on reconnaîtra un héros et un martyr.

93 J'exige de mon lecteur et ami qu'il se rende compte des sacrifices d'un Déroulède. Quelle amputation il pratiqua sur lui-même en se donnant tout à son apostolat ! Est-il encore un âne pour méconnaître, au nom de l'esthétique parnassienne, la qualité des Chants du soldat, des Chants du paysan ? L'auteur du Jardin de Bérénice, et de Du Sang, de la Volupté et de la Mort, formé d'ailleurs dans la société de Leconte de Lisle, a, dans quelque mesure, le droit de parler d'art, eh bien ! ces petits livres de Déroulède, écrits sans habileté ; avec des moyens grêles, je les tiens pour des âmes vivantes. Le plus bel éloge ? Ouvrez-les, rien n'y a vieilli, et déjà les livres fastueux de ceux qui ricanaient sont en puanteur. On ne vit qu'une vie. En toute clairvoyance et avec une magnifique résolution, Déroulède a sacrifié sa vie littéraire, c'est-à-dire l'existence la plus heureuse qui soit à notre époque et qui passe singulièrement, pour prendre deux termes vulgaires de comparaison, l'existence des rois et celle des milliardaires. Quand il était à la Conciergerie (voir notre article du Journal, 30 octobre 1809), on lui offrait l'Académie et il répondait : « Laissons retomber dans l'oubli ce rêve de ma jeunesse, que j'ai sacrifié avec tant d'autres rêves aux devoirs violents et tumultueux d'une politique de combat qui, hélas ! n'a pas encore été une politique de délivrance... De bien longtemps, je ne serai pas libre. Quand je sortirai de prison, j'aurai pour devoir de consacrer au rétablissement du suffrage universel et à l'avènement de la République plébiscitaire tout ce qui me restera de Courage, de force et d'énergie. » Il craignait qu'un homme habillé en vert eût moins de liberté pour monter sur la borne.

94 Voir une brochure où Henri Galli a recueilli les conversations du chef et de l'ami auquel il a noblement dévoué toute son activité, tout son talent. Avec les Marcel Habert, les Dumonteil, les Le Menuet, les Foursin et tant d'autres, Galli est un fils moral de Déroulède.

95 On trouvera ce fragment dans une étude des plus intéressantes de M. Gasquet : *De l'anarchisme dreyfusien au nationalisme intégral* (Novembre-décembre 1901. *Le pays de France*.) M. Gasquet, par la suite, s'est déclaré monarchiste. Cela n'infirme pas ma thèse. Il doit à Déroulède dans son évolution l'étape par où, échappant aux logiciens et aux internationalistes, il retrouva sa terre et ses morts.

96 Notons en passant que, devant la Haute-Cour, Déroulède a repoussé ce qu'il pouvait y avoir d'inquiétant pour quelques-uns de nous dans cette attaque contre le particularisme ; il a inscrit la décentralisation dans son programme et c'est de quoi, pour ma part, je lui suis profondément reconnaissant.

97 « Les Bandes patriotiques. » Le Drapeau, 15 juillet 1901

98 *Le Drapeau*, journal républicain plébiscitaire, rédacteur en chef Maurice Barrès, avec cette épigraphe de Paul Déroulède : « Un parti qui n'a pas un programme n'est pas un parti. »

99 Conférence faite à la « Patrie française » en décembre 1899. Voir la page 91 de ce volume.

100 Voir à la suite, pages 316 et suivantes, les *lois d'exception*. On en parle souvent, on les connaît mal.

101 Et c'est trop peu de parler comme je fais du goût français, du charme parisien. Un plaisant me dira : Toujours le cuisinier et le maître de danse. » Si j'avais le loisir de développer toute ma pensée, combien n'aurions-nous pas à méditer ce fait que je livre à mon lecteur : le parti démocratique allemand verrait avec plaisir les Alsaciens se maintenir dans leur esprit français, parce que cet esprit, c'est *la capacité d'obtenir les grands points de vue, d'embrasser un vaste et libre horizon*. J'insiste sur la portée de cette note, bonne pour éclairer la psychologie du peuple allemand et du peuple français.

102 C'est un problème de savoir si les théologiens de Strasbourg, ce faisant, ont servi ou desservi la France, mais c'est un fait qu'ils lui ont donné le contact avec l'Allemagne. Aujourd'hui encore, c'est un Alsacien, M. Henri Albert, de Niederbronn, qui traduit Nietzsche en français, et c'est un autre Alsacien, M. Henri Lichten-berger qui nous a le mieux exposé les conceptions de ce philosophe. C'est encore un Alsacien, M. Edouard Schuré, qui des premiers nous communiqua la philosophie des légendes wagnériennes. Et les reproches que l'on peut faire à ces *intermédiaires*, nous ne les jugeons pas fondés, car la vraie France, aujourd'hui comme à toutes les époques, sait digérer les nourritures » étrangères.

103 La Revue Alsacienne illustrée paraît en fascicules trimestriels. Elle forme chaque année un volume de grand luxe de 250 pages. Le prix de l'abonnement pour la France est de 19 francs. Bureaux : 27, rue des Serruriers (Strasbourg).

104 Voir la note : « *Il ne fallait pas émigrer.* »

105 Voir dans *Du Sang, de la Volupté et de la Mort*, le chapitre : *Une visite en Salm-Salm*.

106 Lisez *Protectionnisme des individus*. Voir à l'Appendice le *Programme de Nancy*.

107 Une lettre d'André Chéradame. — *Le Journal*, 18 janvier 1900.

108 Plusieurs adhérents de la « Patrie française » se désabonnèrent même là-dessus des *Annales de la Patrie française*.

109 On pourrait compter ceux qui continuent & voir clair, à entendre net et à dire tout haut : « L'Alsace qu'on abandonne n'abandonne pas la France. » On pourrait les compter. Ils doivent se compter. Tandis que je donne le bon à tirer de ces pages, dans le coin du Var où Je travaille, Je lis un noble et raisonnable article de Mme Juliette Adam : Le Pays du Kronprinz. (Le petit Marseillais du 11 avril 1902).

J'y trouve une saisissante formule : Notre crime est de ne pas parler toujours de l'Alsace-Lorraine. De ne pas nous inscrire sans cesse sans trêve contre la conquête. Affirmer son droit, ce n'est pas forcément déclarer la guerre à qui vous le détient : c'est, quelque chose Comme RENOUVELER UNE HYPOTHÈQUE.

110 *Les Annexés*. Le Figaro, 16 novembre 1901,

111 Le dimanche 19 juillet 189t5, le corps de Morès fut porté de la gare de Lyon à Notre-Dame, puis au cimetière Montmartre. Une foule énorme suivait. Sur la tombe, des discours furent prononcés par MM. Edouard Drumont, de Saint-Auban, Marcel Habert, Jules Guérin. Un officier parla au nom de l'armée et M. Bernard Roux au nom des bouchers de la Villette.

Voici le discours de Maurice Barrès.

112 Une vengeance dans le désert. — *Minerva* (15 avril 1902).

113 Antoine-Amédée-Marie-Vincent Manca de Vallomprosa, marquis de Morès, né à Paris le 15 juin 1858. C'est son grand-père qui se fixa en France, vers 1825, où il épousa Claire de Galard de Brassac de Béarn. La formation sarde demeurerait néanmoins, et cela se comprend assez, très forte chez Morès en qui il n'est point difficile de distinguer un chef de clan.

114 *La légende de Morès*, poème par MM. Marcel de LIHUS et Paul Marval.

115 Le douro vaut environ 3 fr. 50.

116 Ce cheik, véritable chef de la bande des Châamba, est le frère d'El-Kheir dont M^{me} de Morès n'apprit, comme nous l'apprendrons nous-mêmes, le rôle que par le récit du Naïb.

117 Pour l'intelligence plus rapide de ces conversations du Naïb avec ces nombreux bandits du désert, donnons Ici Ici liste des assassins. Le Naïb a interrogé les Châamba et les Touareg sur ceux qui étalent présents au meurtre. Voici leurs noms et leurs actes :

LISTE DES ASSASSINS

Châamba : Et Kheir ben Abd-el-Kader, a tué Morès. — Cheik bon Abd-el-Cader. — Mâamar ben Mâamar, a tué un des deux domestiques algériens. — Hamma bon Yousef, a tué Abd et Hack. — Hanima ben Chelk, a porté trois coups de sabre au marquis après sa mort. — Abdallah ben Cheik. — Ben Doubba.

Touareg : Akill ben Memmatt, blessé par le marquis. — Bechaoul et Ouagueni. — Karroud el Hoggari, tué par le marquis. — Son neveu. — El Hadj M'hamed et Fougassi. — M'namma ben Gibbou, tué par le marquis. — Yeda ben Henna, tué par le marquis. — Mohamed ould Mohamed Khouoda. — Agit el M'gati, blessé par le marquis. — Akhlil el M'gati. — Ouarzeg (esclave nègre). — Naji (nègre). — Ikhenoukhen ben Cheamassen. — Salem Redjbani. — Son frère Ali. — Ouanabatir el Fougassi, son fils Mohamed, ont tué l'un des deux domestiques algériens.

Touareg venus de l'Oued Souf : Seghir ben Yemma. — Ouen-tamidi ould Moussa. — Akdidl ould Ebele. — Douma, et d'autres.

118 Allusion à l'arrestation que nous avons relatée plus haut.

119 Allusion au fait que nous avons relaté plus haut.

120 Les réponses à ces lettres furent envoyées de Ghadamès à Bechaoui, le 9 juin 1800, à huit heures du matin. Elles étaient satisfaisantes ; mais ce jour même, à midi, Morès rendait son dernier soupir.

121 Les passages que nous imprimons entre crochets sont des renseignements fournis par les autres Châamba et qu'il nous paraît intéressant de joindre au récit d'El-Kheir.

122 El-Kheir parle de méhari ; les Châamba, comme on a vu quelques lignes plus haut, semblent dire que c'était une médiocre chamelle.

123 Trois coups de yatagan au bras droit, disent d'autres Châamba.

124 Il appelait la mort, suppliait qu'on l'achevât. D'ailleurs, dans le pillage on respecta ce qui lut appartenait. A lui seul on fit une sépulture.

125 Ce malheureux Jeune homme, poursuivi par les deux Touareg qui ne se pressaient point, courait sans armes tout le long du convoi. Il s'attachait à,

chacun, essayait de se couvrir, derrière celui-ci, derrière celui-là, suppliait tout le monde, mais on le raillait, le repoussait, l'arrêtait. Jeu brutal. Ce fut l'amusement, la gaîté de ces heures barbares.

126 Ils firent bonne contenance et, bien que désarmés, se jetèrent sur leurs agresseurs.

127 Le jour de leur départ, vers dix heures du matin, avant de s'enfoncer dans les solitudes, les Touareg et les Châamba avalent relâché ces prisonniers suspects. Ceux-ci arrivèrent au soir à Sinaoun où ils couchèrent dans un des faubourgs ; ils passèrent la journée sous le toit de l'un d'eux, Ali-Sinaouni. Puis ils se séparèrent. Cet Ali resta à Sinaoun ; Salah Ghadamsi prit la route de Ghadamès, afin de prévenir la famille d'El-Hadj-Ali ; l'autre Salah et Mahdi-Bornaoui se dirigèrent sur Tripoli ; enfin Smerli seul revint sur Tunis.

128 Voir le numéro précédent 36.

129 C'est ici le lieu de placer un billet de Marchand qu'il serait dommage de laisser perdre. Avec les journaux, le sirdar, avant de quitter Fachoda, avait fait remettre au commandant une caisse de vin. Le commandant alors lui adressa une provision de légumes frais auxquels il joignit une gerbe de fleurs et cette lettre exquise d'ironie, irréprochable de courtoisie, toute à la française :

Mon général,

Je viens d'apprendre que vous avez laissé une caisse de bouteilles de vin ; je suis profondément touché de cette délicate attention, quoique nous soyons abondamment pourvus de tout. Permettez-moi de vous offrir, en échange amical, le modeste produit de nos jardins dont vous devez probablement manquer à Omdurman.

Veuillez agréer, etc.

MARCHAND.

130 M. Laroche eût voulu franciser les Malgaches. Le lecteur retrouvera là, sans que j'y insiste, l'erreur de l'« intellect », une lointaine fusée de l'esprit kantien. C'est Bouteiller en voyage : « Je dois toujours agir de telle sorte que je puisse vouloir que mon action serve de règle universelle. »

131 On m'a dit : « Le général de Failly, un bossu ! Ce portrait n'est nullement exact. Votre chef de gare n'a pas vu le général de Failly. » Mon

chef de gare ne m'a pas menti, mais il superpose à l'image qu'il a enregistrée l'imagination qu'il se fait d'un vaincu. Ah ! s'il avait vu Napoléon Ier, quelle taille, quelle noblesse il donnerait au « grand empereur » qui, exactement, était un « pot à tabac ». Tenez, Victor Hugo ! Vous imaginez, et moi aussi j'*imagine*, une divinité vigoureuse. Eh bien ! je l'ai vu, c'était un petit breton, avec des jambes courtes.

132 De Frœschwiller j'allai à Rennes pour suivre le procès de Dreyfus et m'astreindre à un métier qui n'était pas le mien mais que je jugeais utile.

133 J'aurais une grande reconnaissance au lecteur qui d'aventure me procurerait les sonnets du lieutenant Haye.

134 C'était en 1896. Inoubliables journées ! Elles nourrirent la « Vallée de la Moselle », chapitre qui porte tout le *Roman de l'Energie nationale*.

135 « *Itinéraire* d'un soldat devenu officier supérieur (M. Barré Jean-Baptiste-Auguste, né à Blesle, Haute-Loire, le 27 juillet 1781) ou *Tableau* des journées de marche et de séjour dans les villes de garnison et de passage, dans les camps et les cantonnements, tant en France qu'en Allemagne, en Pologne, Prusse, Italie, Espagne et Portugal, depuis mon entrée au service, le 27 juin 1804... »

136 C'est dans le *Figaro* de 1892 que Barrés avait usé, le premier, du mot « nationalisme », en l'appliquant aux affaires de France. (Note de l'*Action française*).

137 Ces articles, on les trouvera tout au long dans cet Appendice.

138 *Combattre la spéculation avec une rigueur terroriste* : c'est précisément cette nécessité, profonde qui place au premier rang des problèmes à discuter celui de la constitution, la plus forte possible, du pouvoir central. Si l'État n'en est pas le maître puissant, il est l'esclave de la Banque. Il n'y a presque pas de milieu entre ces positions. (Note de l'*Action, française*).

139 22 janvier 1897, *Le Journal*

140 On les trouvera *in extenso* dans le Journal *Le Peuple*, du 4 février 1897.

141 Voir plus haut le « Programme nationaliste de Nancy ».

142 On trahit notre conception et puis l'on lait la meilleure besogne possible pour les « dreyfusards ». Si les adhérents du nationalisme tombent dans cette navrante erreur, nous sommes encore une fois perdus. Et de quoi donc peut être fait leur patriotisme ? Les Juifs sont autrement intelligents !

143 Phrase de Paul Bourget. Cf. sa lettre ouverte à la *Revue Lorraine*, en 1898 :

« Il me semble que la thèse soutenue dans les Déracinés est une des plus solides de la politique contemporaine. C'est à coup sûr celle qui correspond le plus au mouvement de tous les libres et grands esprits de ces soixante dernières années.

Elle se trouve déjà dans Balzac, dans Le Play, dans Taine. Réduite à son schéma idéal, elle consiste à dire que tout l'effort d'un ingénieur qui construit un admirable canal est inutile s'il ne commence point par avoir de l'eau à y faire passer.

Depuis plusieurs générations les hommes d'État français ont été tous plus ou moins cet ingénieur ; ils ont perfectionné le canal en négligeant d'alimenter la source. Aujourd'hui nous avons une merveilleuse canalisation administrative à laquelle manque l'énergie à administrer. Il y a en toutes nos provinces de la vitalité française qui se reconnaît à trop de signes pour être niée de bonne foi.

Nous sommes un certain nombre depuis notre maître Taine à qui le problème, politique apparaît sous cette forme : Comment refaire de l'énergie française ?

Les uns ont pensé, comme tant de livres viennent l'attester, à un réchauffement de l'esprit religieux, d'autres se sont préoccupés avant tout du relèvement physiologique et nous avons vu parallèlement se produire un mouvement de renaissance mystique et un mouvement d'athlétisme. Entre parenthèses, ce n'est pas là un paradoxe si peu rationnel, car les Anglais l'ont réalisé dans leurs Universités.

D'autres, enfin, et notre ami Barrés a donné dans son beauroman la plus haute expression littéraire de cette hypothèse, ont cru que le retour à la vie locale était le plus sûr moyen de combattre cette anémie des extrémités par hypertrophie du centre qui est le vrai mal de la France.

Le nationalisme régional n'a jamais eu de défenseur plus énergique que Barrés, et si j'avais eu le loisir, j'aurais aimé à mieux le redire et à le démontrer, en profitant de cette occasion pour rattacher cette doctrine à la grande loi moderne qui veut que tout organisme complexe soit une fédération subordonnée d'organismes plus simples. Aussi n'ai-je pas de doute que l'avenir ne soit là, dans une reconstitution de la province, d'après les dix siècles d'histoire qui ont précédé la passagère réorganisation napoléonienne.

Cette province n'est pas morte, elle est ralentie. Qu'on lui rende sous toutes les formes Conciliables avec l'unité française l'autonomie morale et

matérielle, et des centaines de questions, qui aujourd'hui sont insolubles avec l'État omnipotent et centralisateur, se trouveront mieux que résolues, supprimées. »

144 « Il participe naturellement de la conscience nationale, il est nécessairement d'accord avec les destinées du pays, alors même qu'il ne saurait pas les formuler, celui qui, plongé par son hérédité dans son milieu, en suit insensiblement les évolutions. L'administrateur et le législateur peuvent s'inspirer dans toutes leurs mesures de ce grand principe : la patrie est plus forte dans l'âme d'un enraciné que dans celle d'un déraciné. » (*La Terre et les Morts* doctrine proposée à la « Patrie Française », voir

145 Il faut faire attention que beaucoup de nos grands établissements industriels sont français seulement par leur situation géographique et qu'en réalité ils appartiennent à des capitalistes étrangers. C'est un des caractères les plus détestables de la nouvelle féodalité.

146 Cette étude, publiée en trois articles dans le *Figaro* (mai, juin et juillet 1893), fut répandue en brochure à l'occasion des élections législatives de 1893 : — Contre les Etrangers, étude pour la protection des ouvriers français, par Maurice Barrès, député, 1893. Imprimerie Parisienne, 19, faubourg Saint-Denis. — Nous sera-t-il permis d'indiquer qu'on voit dès cette date le terrain, l'argument, le vocabulaire, toute la vérité nationaliste qu'un grand parti bientôt allait adopter ? — Oui, il nous est permis, de dire cela et encore de renvoyer à tels articles précédents*, mais à condition que nous restituions à tous les grands esprits antérieurs les semences que nous leur devons, à condition que nous vantions nos provinces de l'Est, la Lorraine et l'Alsace, où l'on respire naturellement du nationalisme.

Nous avons respecté dans cette reproduction du texte primitif des sous-titres qui sont utiles pour les éditions de propagande.

(*) La Querelle des Nationalistes et des Cosmopolites (*Figaro* du 29 Juillet 1892) et puis la collection du *Courrier de l'Est*, notre journal de Nancy. Et comment ne saisissons-nous pas l'occasion de dire ici notre haute estime pour la doctrine et pour le caractère de notre ami et compagnon de luttes en Lorraine, A. Gabriel, qui, plus que personne, et sans qu'on lui rende toujours une suffisante justice, a maintenu d'accord avec les Intérêts de la patrie les Intérêts du prolétariat.

147 Définition de M. Charles Benoist.

148 Une brochure à la *Revue socialiste*.

149 Nous reproduisons ces notes, telles qu'elles parurent, on décembre 1895. Elles résumaient une longue campagne d'articles, de conférences. Nous n'y changeons rien, non plus qu'aux articles, qu'on a lus plus haut, sur la protection des ouvriers français. Quelques personnes s'intéresseront peut-être à ces préparations.

150 Ces jours derniers (janvier 1902), et dans le moment où j'envoyais ces vieilles lignes à l'imprimerie, M. Oscar Havard écrivait un article du plus haut intérêt sur un personnage étrange nommé Georges Seigneur qui, en 1872, faisait chaque mois le voyage de Chislehurst :

« Au n° 2 de la rue du Cherche-Midi, à l'estuaire de la Croix-Rouge, un sordide galetas abrite le chétif rédacteur de l'Ordre.

Quand nous arrivons, nous trouvons Seigneur, à peu près guéri, se chauffant dans la loge et commérant avec le concierge qui l'enveloppe de couvertures et l'abreuve de tisanes. A notre vue, le philosophe rayonne :

— L'empereur sera demain à Paris ! nous dit-il.

— Mais il est souffrant ? fis-je.

— Allons donc ! Une légère indisposition.

— Vous avez vu Rouher ?

— Rouher ? En disgrâce ! j'ai soumis le plan de mon groupe à l'empereur. L'empereur a tout accepté !

— Et quel est ce plan ?

— Reconstitution immédiate des provinces, des universités et des corporations ouvrières. — Abolition du Parlement. — États généraux élus par le suffrage universel à deux degrés et convoqués un mois par an. — Budget voté pour dix ans. — Création de majorats pour le raffermissement de la famille française. — Liberté testamentaire. — Enfin, déchéance de la dynastie de Savoie, punie de son ingratitude pendant la guerre, et stricte application du traité de Zurich qui constitue l'Italie en une confédération d'États.

— Et l'empereur a signé cette charte ?

Seigneur tire de sa poche un papier et le déplie :

— Vérifiez vous-même la signature : NAPOLÉON !

Dix heures sonnent au cartel du concierge. Nous sortons. A peine avons-nous atteint la rue du Vieux-Colombier qu'une bande de camelots nous bouscule en criant :

Le Soir ! Achetez le Soir !... LA MORT DE NAPOLÉON III ! »

M. Oscar Havard à qui nous avons demandé la confirmation de ces ligues saisissantes, nous écrit : « Ce que je raconte au sujet de Seigneur est parfaitement exact. Il y avait en 1872 un parti impérialiste, catholique, régionaliste, composé de trois à quatre personnes. Napoléon III acceptait ce programme, et plus tard le prince impérial s'y rallia. J'en ai les preuves et je donnerai des références. » Souhaitons que notre distingué confrère nous donne au plus tôt ce chapitre d'une beauté mystérieuse à la Charles Nodier.

151 On peut se reporter à tel discours du prince Napoléon à l'exposition de Limoges (1858), « contre » la centralisation administrative exagérée : « J'ose dire que si, à notre unité politique, source de notre puissance, nous savions joindre cette force qui naît du concours spontané des individus et des *associations libres*, notre patrie verrait s'accomplir les grandes destinées prévues par les citoyens illustres de 1789. »

Le plébiscitaire Déroulède, après avoir été longtemps hostile toute décentralisation, s'y rallie dans ses déclarations devant la Haute-Cour.

152 Enquête par M. Henri Charriaut.

153 Peut-être aurait-on pu réunir à la suite de ces pages certains articles intitulés : *De Hegel aux cantines du Nord*. On les trouverait dans *Le Journal* des 30 novembre, 7 et 14 décembre 1894.

154 Le cercle prussien (correspondant à notre arrondissement) est pourvu d'un agent exécutif, nommé par le Roi, mais sur la présentation de la diète élue de ce cercle. Cet agent n'est que le président d'une sorte de conseil d'arrondissement composé de six membres, élus eux-mêmes par la diète pour une durée de six ans ; c'est cette commission exécutive qui nomme les fonctionnaires, s'occupe des travaux publics, de la voirie, de l'assistance, de la police sanitaire, exerce la tutelle des communes et constitue un tribunal administratif de première instance.

Les cercles sont groupés en onze provinces, dont l'étendue correspondrait à celle de nos dix-huit ou vingt régions françaises, si nos régions existaient. Chaque province a sa diète, assemblée à la fois exécutive et législative, dont l'autorité se manifeste soit directement, soit par l'organe d'une commission permanente. Le pouvoir central se contente de son droit naturel de contrôle et de surveillance.

Ce pouvoir n'en est pas affaibli, que je sache : il est seulement dégagé d'une foule de soins administratifs sans utilité. Il peut se donner tout entier aux grands intérêts nationaux. C'est ce pouvoir qui s'est imposé peu à peu à

toute l'Allemagne et qui, en 1870, mit à néant les forces de l'État le plus centralisé de toute l'Europe....



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Scènes et doctrines du nationalisme / Maurice Barrès

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56013884>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit

est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont

signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr